

BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY PROVO, UTAH Digitized by the Internet Archive in 2010 with funding from Brigham Young University







# ANNALES DU SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE



56.8 .A55x vol.9-10

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

# ANNALES

# DU SERVICE DES ANTIQUITÉS

DE L'ÉGYPTE

TOME IX



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

M DCCCC VIII

## ANNALES

# DU SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE.

# STÈLE INÉDITE

#### AU NOM DU ROI RADADOUHOTEP DOUDOUMES

PAR

#### M. ALEXANDRE BARSANTI.

Stèle cintrée, d'un assez beau calcaire, trouvée au mois de juillet dernier dans le sébakh, dans la partie sud du Tell d'Edfou. Elle mesure o m. 85 cent. de haut sur o m. 60 cent. de large, mais elle est brisée en beaucoup de morceaux. Quinze fragments seulement ont été retrouvés, dont un, qui porte quelques caractères seulement, est de place incertaine et n'a pas pu être inséré à sa place sur la planche; il manque encore un cinquième environ du monument.

On y voit, dans la région supérieure, le disque ailé orné des deux uræus mais presque totalement effacé. Sous le disque, on lit, en beaux caractères, la légende ordinaire : «Houditi, dieu grand, maître du ciel». Seize lignes d'inscriptions sont gravées dans le champ de la stèle, mais une partie de la pierre a été ravalée vers l'angle gauche inférieur, et on y a gravé en relief deux personnages représentant le dédicataire avec sa femme; celle-ci passe son bras gauche au cou de son mari.

Annales, 1908.

[2] — 2 —

Le début de l'inscription n'est pas mal conservé. Il contient le protocole complet d'un roi, probablement de la XIII° dynastie, encore inconnu :

A → E. M. Daressy a public une note sur un roi ( E ↑ ) qu'il croit appartenir à la même dynastie : le roi de la stèle d'Edfou, ayant pour prénom ( ) , est un Doudoumès différent de celui de M. Daressy. Voici un essai de traduction du texte : «[Donné par grâces spéciales] de la Majesté de l'Horus au lever florissant, le Seigneur du Sud et du Nord qui dirige les deux terres, l'Horus d'or qui apporte la paix, [le fils du Soleil] Dadouhoteprâ' (l. 2) dieu bon, fils du soleil Doudoumessou qui donne la vie à toujours. J'adore sa Majesté [parce] (1. 3) [qu']elle est solidement couronnée comme Kamoutf, à cause qu'elle m'a louée dans toutes les fonctions (1. 4) desquelles j'ai [été chargé par elle] et elle a mis en avant de moi un portail en bois lamé d'or (1.5) deux.... en or et bronze, ainsi qu'une cuisse de bœuf, pour faire le proscynème à Horus d'Edfou, dieu grand, seigneur du ciel, à la déesse Ranoutit, (l. 6) ainsi qu'aux dieux de ce temple afin qu'ils donnent le repos funéraire en pains, liquides, veaux, oies, des vêtements, de l'encens, de l'huile, toutes sortes d'offrandes et de provisions, des milliers de toutes sortes de bonnes choses (1. 7) de celles dont vit le dieu, et de tout ce qui sort sur l'autel du seigneur d'Edfou, pour le double du royal fils, commandant (1.8) des soldats de la ville, Khonsoumouasît, lui qui a eu son emploi dès l'enfance, le favori de sa ville, celui dont les courtisans (l. q) disent la même chose que lui et dont la langue est sage. » Dans le reste, on reconnaît, malgré les lacunes, les formules laudatives en usage sous le premier empire thébain, après lesquelles arrive le proscynème, avec l'invocation à ceux qui viendront devant la stèle et la demande de prières en faveur du mort. Le nom de l'homme est conservé en partie, Khonsou[emouasît], et il faut l'inscrire sur la liste des princes, comme fils ou frère de notre Doudoumès; celui de sa femme est effacé entièrement.

A. BARSANTI.

Edfou, le 5 janvier 1907.

# VESTIGES D'UN TEMPLE PTOLÉMAÏQUE

#### À KOM-EL-AHMAR, PRÈS DE CHAROUNA

PAR

#### M. THADÉE SMOLENSKI.

Pendant mes fouilles à Charouna dans les premiers mois de 1907, j'ai opéré quelques sondages dans le monticule appelé Kom-el-Ahmar, situé entre la ferme qui appartient à la sucrerie de Cheikh-Fadl et la nécropole de Charouna. D'après les récits des indigènes, un fellah y aurait trouvé, il y a quelques années, de nombreuses monnaies d'or; puis, pendant l'établissement d'une ligne locale de chemin de fer, on aurait mis au jour un nombre considérable de fragments de sculptures coptes et on les aurait transportés au Musée du Caire. J'ai déblayé dans un endroit de ce monticule les ruines d'une maison, à la construction de laquelle on avait employé des pierres provenant d'un ancien temple ptolémaïque, et j'y ai recueilli dix-huit blocs en calcaire, couverts de bas-reliefs et d'inscriptions, dont voici la description:

l et ll. Long. 1 m. 06 cent., haut. 0 m. 34 cent.

Ces deux fragments appartiennent au même bloc. Sur le premier fragment sont gravés les six groupes suivants d'hiéroglyphes :



A droite, on voit l'aile droite étendue d'un épervier; le reste de son

[2] — 4 —

corps se trouve sur la seconde pierre, et l'aile gauche est rabattue contre l'oiseau, près duquel est gravé le signe de la vie 4. Viennent ensuite les six lignes d'hiéroglyphes:



Ces deux pierres portent au-dessus d'elles une ligne d'étoiles ★.

III. Long. 1 m. 30 cent., haut. 0 m. 30 cent.

A gauche, la couronne rouge \( \bigcirc\), près de laquelle :

A droite, on aperçoit le pschent tourné vers la couronne rouge, et entre les deux couronnes, le fragment suivant de légende qui nous fournit, avec les deux cartouches, le bas de la bannière, et les débris de la légende qui l'accompagnait:



A droite du *pschent*, tout au coin de la pierre, il ne reste plus qu'une partie du cartouche:



IV. Long. 1 m. 08 cent., haut. 0 m. 30 cent.

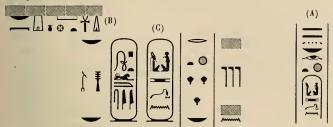
On voit au milieu les restes d'une bannière supportée par les deux bras du double, (A) puis à droite le buste du pharaon avec le signe de la vie  $\frac{9}{4}$ , et sur le côté (larg. o m. 35 cent.) les restes (B) d'une légende :



V. Long. 1 m. o3 cent., haut. o m. 3o cent.

A gauche, une ligne perpendiculaire d'hiéroglyphes (A), puis le pschent

tourné vers la droite, au-dessus de lui.(B), puis devant lui (C) les restes de légende :



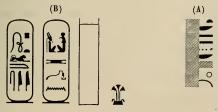
VI. Long. 1 m. o5 cent., haut. o m. 3o cent.

A gauche, la grande coiffure sacrée *atew* avec le signe suivant  $\sqrt{3}$ , derrière lequel on voit une ligne d'hiéroglyphes (A); on trouve au milieu la couronne rouge 2 et la légende (B), et enfin, à droite on lit (C):



VII. Long. 1 m. 30 cent., haut. 0 m. 30 cent.

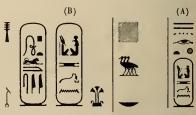
A gauche la couronne atew, à droite la couronne blanche of sont tournées l'une vers l'autre. On lit, à côté de l'atew une ligne perpendiculaire d'hiéroglyphes à moitié conservés (A), puis entre les deux couronnes les cartouches (B):



VIII. Long. 1 m. 20 cent., haut. 0 m. 28 cent.

A gauche la coiffure de la déesse Nephthys, au milieu la mitre blanche 🦸

tournée vers la droite, et, entre les deux coiffures, les restes (A) de la légende royale, puis à droite de la couronne blanche, d'autres débris (B) de la même légende:



Sur le coin droit de

la pierre on reconnaît le commencement de la grande coiffure sacrée atew, c'est-à-dire une corne de bélier avec une uræus.

IX. Long. o m. 95 cent., haut. o m. 32 cent.

Le buste du pharaon tourné vers la droite et portant dans deux mains deux vases avec un goulot en forme de croix .

A gauche de lui :

A droite, un lotus T.

X. Long. 1 m. 30 cent., haut. 0 m. 22 cent. On voit au milieu:

A droite, les traces d'un buste féminin.



X1-XVIII. Toutes ces pierres sont dépourvues d'inscriptions. Une d'elles (long. o m. 93 cent., haut. o m. 30 cent.) porte à gauche le buste d'un homme tourné à droite, au milieu un lotus, et à droite un buste féminin; le reste nous donne exclusivement des bustes féminins, séparés par des lotus, ornés de grands colliers gravés avec beaucoup de soin.

Les cartouches cités en haut nous font connaître le fondateur du temple auquel appartenaient ces bas-reliefs : c'est Ptolémée I<sup>er</sup> Soter. Nous devons aussi ajouter que des fragments pareils sont encastrés dans quelques maisons du village de Charouna : il vaudrait peut-être la peine de rechercher et d'étudier de près ces intéressants vestiges d'un temple jadis remarquable.

THADÉE SMOLENSKI.

Port-Saïd, le 7 novembre 1907.

#### A SAMPLE OF VARNISH

#### FROM THE TEMPLE AT DEIR EL-BAHRI

BY

#### M. A. LUCAS.

Herewith I beg to hand you the report on the analysis made of the sample of varnish from the temple of Deir el-Bahri, forwarded in yours of the 21" ultimo from Luxor (1).

Owing to the smallness of the sample it was not possible to do more than apply a certain number of qualitative tests. The material is insoluble in turpentine, ether, petroleum ether and benzine, and only very slightly soluble in acctone and chloroform, but it is soluble in hot alcohol from which it partly separates on cooling, and also in amyl alcohol. These solubility tests are indicative of shellac, but on ignition of the sample the vapour appears to be rather more aromatic than shellac. It is impossible therefore to say with any degree of certainty what the nature of the varnish is.

A. Lucas.

January 2nd 1908.

<sup>(1)</sup> This specimen had been taken by Mr. Weigall from the small shrine at the north side of the temple, where the varnish has turned yellow over the hieroglyphs.

### FOUILLES À GAMHOUD

PAR

#### AHMED BEY KAMAL.

On sait que presque tous les musées d'Europe ont entrepris, depuis quelques années, de faire des fouilles sur le territoire égyptien. Le Musée de Budapest, jusqu'ici, avait négligé de prendre part à ce travail scientifique, mais un Hongrois, M. Philippe Back, désireux de rendre service à la fois à la science et à son pays, a bien voulu y consacrer, comme l'ont déjà fait d'autres mécènes, quelques centaines de livres. Le résultat de ces recherches devait former le noyau d'une collection d'antiquités égyptiennes destinée au Musée de Budapest. Sa demande adressée à M. Maspero, directeur général du Musée, a été favorablement accueillie et Sharouna fut désigné comme champ de fouilles. M. Smolenski, égyptologue polonais, fut alors chargé de diriger les travaux dans ladite localité et d'en dresser un rapport détaillé dans les Annales du Service. De Sharouna il transporta ensuite son chantier dans le désert Libyque, en face de Gamhoud, pour des raisons qu'on verra plus loin.

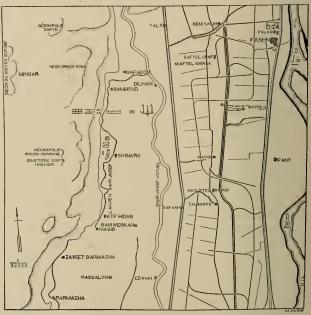
Gamhoud est un petit village situé à deux heures et demie à l'ouest de Fashn. A l'époque ptolémaïque, les habitants établirent, à une demi-heure de distance, une petite nécropole au-dessus d'une bande de terre en forme d'arc, légèrement élevée au milieu du désert. Cette nécropole a 480 mètres environ de longueur sur 120 mètres de largeur, et s'étend du sud-est au nord-ouest. A ses deux extrémités, on trouve des puits funéraires qui desservent presque toujours deux caveaux. Le centre ne contient que des tombes moins riches, mais on y rencontre quelquefois des cartonnages avec inscription en démotique. Jusqu'au mois de février 1907, cette nécropole ptolémaïque, qui avait été pillée en partie dans l'antiquité, demeura inconnue des modernes. Ce n'est qu'au commencement dudit mois qu'un

<del>- 9 -</del> [2]

homme de Gamhoud, du nom de Mohamed Fath al-Bah, y découvrit, on ne sait dans quelle circonstance, une première tombe. Il garda le secret de sa découverte mais il partit tout de suite pour Bibeh où résidait alors un certain Farag Tawdros, marchand d'antiquités, et il lui proposa de faire des fouilles illicites sous condition de partager avec lui tous les objets qu'on pourrait recueillir. Farag se rendit sans délai sur les lieux, et d'abord les Bédouins qui habitent aux environs de Gamhoud se montrèrent tout disposés à s'associer avec lui; bientôt, toutefois, deux d'entre eux appelés Moussa Khalil et Bakir Bahig, poussés on ne sait par quel motif, firent télégraphiquement une dénonciation à notre inspecteur de Minieh. Deux ou trois tombeaux avaient été pillés déjà : l'inspecteur s'empressa d'aviser le Markaz également par dépêche, en le priant de saisir les antiquités volées et d'attendre son arrivée prochaine. Dans les derniers jours de février, il se présenta à Fashn et il partit de là pour Gamhoud, avec l'agent de police résidant à Talt. Tous deux parvinrent à saisir quelques cercueils et à dresser un procès-verbal détaillé qui fut ensuite présenté au parquet.

Tawdros Farag, voyant que ses projets avaient échoué, alla trouver M. Smolenski qui avait, à ce moment, à peine achevé ses travaux de Sharouna. M. Smolenski apprit cette nouvelle avec plaisir et pria de suite M. Maspero de l'autoriser à attaquer la nécropole de Gamhoud, qui venait d'être ainsi découverte. La permission fut accordée : elle excluait naturellement Farag de l'affaire. Dans l'espace de vingt-trois jours environ, c'està-dire à partir du 4 mars 1907 jusqu'au 26 du même mois, M. Smolenski mit au jour quarante-sept cercueils, vingt masques de toile dont quatre sont dorés, un morceau de vase en terre cuite avec inscription hiératique, une stèle grossière portant une ligne en hiératique, soixante-dix masques de cercueil en bois, onze boîtes avec socles en forme de naos dont quelques-uns sont surmontés d'un épervier, quatre statuettes en bois de Sokaris et quelques masques avec texte en démotique. Obligé d'abandonner le travail par suite de sa santé, M. Smolenski me remit les fouilles ainsi que tous les objets découverts, et je commençai mes recherches le 27 mars 1907, au bout d'une semaine environ, j'avais recueilli vingt-trois cercueils, une stèle portant deux lignes hiératiques, des cordages, des couffins, un grand plat rond en calcaire, les fragments d'un tamis ou passoire, un bâton en bois, les fragments d'un vase avec inscription, quelques socles en forme de naos, dont quelques-uns sont surmontés d'un épervier, des cartonnages écrits en démotique, des guirlandes de fleurs, etc.

La nécropole de Gamhoud n'est pas bien grande, comme on pourra le voir sur le plan ci-dessous. En l'espace de sept jours environ, je l'eus



Pian de la nécropole de Gamhoud.

presque épuisée, sauf pour la partie centrale que je négligeai un peu, ayant constaté qu'elle ne contenait que des momies peu soignées et enfouies pour la plupart à même la terre. Je me vis alors obligé de suspendre les fouilles, pour emballer et expédier les antiquités découvertes qui étaient accumulées autour de ma tente en plein désert. L'emballage des petits objets, et surtout celui des cercueils, demanda beaucoup de soins. Des chameaux furent

\_\_ 11 \_\_ [4]

loués ainsi que des barques et le tout fut transporté, d'abord, par voie de terre, du désert à Fashn, puis, par le Nil, jusqu'au Musée; ce travail a été heureusement terminé en dix jours sans aucun dommage.

D'un autre côté, durant mon séjour aux fouilles de Gamhoud, j'ai dû faire des recherches aux environs de la nécropole, pour voir s'il n'y avait pas encore d'autres cimetières qui mériteraient d'être exploités; j'en ai reconnu trois. Le premier est situé en face de Gamhoud, à deux heures et demie de distance, dans un endroit appelé Minqar (bec). Des sondages y pratiqués ont montré qu'il renferme des puits funéraires de l'ancien empire, malheureusement ils ont été trouvés vides. Le second se trouve en face de Gafadon, à une demi-heure environ au nord de celui que j'ai exploité. C'est une nécropole, probablement copte, d'où les chercheurs de sebakh et les Bédouins demeurant dans le voisinage ont tiré quelques pierres portant des décors de style copte. Elles sont encore aujourd'hui encastrées, au-dessus de quelques-unes des portes d'entrée, dans certaines maisons à Gamhoud et à Gafadon. Enfin, la troisième nécropole, qui est située en face de Shinaro à une demi-heure à l'ouest de ce village, remonte à l'époque romano-copte et occupe une dépression de terre assez étendue. La plupart des hypogées ont été violés dans l'antiquité et même de nos jours, par les Bédouins qui demeurent sous la tente dans les environs. Je l'ai attaquée avec douze ouvriers, pendant trois jours durant lesquels j'ai vidé une dizaine de tombeaux qui n'ont donné que deux tables d'offrandes en calcaire, d'un travail grossier, deux porte-collyre en terre cuite, une lampe, une petite cruche et deux cuves de cercueils, le tout en terre cuite. J'ai trouvé également, dans le déblai d'une tombe, quelques fragments de masques dorés. Les Bédouins spoliateurs de cette nécropole m'ont affirmé que les objets qu'on y tronve consistent en vases du genre de ceux que je viens d'indiquer. Je pense utile de donner, avant de quitter cette dernière nécropole, quelques détails sur la disposition de quelques-unes de ses tombes. Elles commencent d'abord par une pente d'environ dix ou douze mètres de longueur, qui est parfois munie de degrés, et qui a à peu près 1 m. 20 cent. de largeur sur quatre ou cinq de profondeur du côté où est aménagée l'entrée de la tombe. Cette pente donne accès à un souterrain de dimension très variable, et qui est souvent rempli de terre provenant des caveaux que l'on creusait tout autour ou bien à droite et à

gauche. Dans ces caveaux, reposent des momies enfouies à même la terre ou dans des cercueils en terre cuite d'une bonne cuisson. Ces cercueils sont arrondis du côté de la tête et des pieds et sont munis d'une espèce de plaque, également en terre cuite, qui leur sert de couvercle. J'en ai fait apporter au Musée un seul comme échantillon. Les mesures de ces cercueils varient en longueur entre 1 m. 85 cent. et 2 mètres, et en épaisseur entre 0 m. 04 cent. et o m. o3 cent., et ont du côté de la tête, tantôt o m. 42 cent., tantôt o m. 52 cent., et, du côté des pieds, tantôt o m. 40 cent., tantôt o m. 30 cent.; la seule décoration qu'on y voit consiste en raies tracées à l'ocre. D'autres tombes sont des puits desservant un ou deux caveaux assez larges pour contenir plusieurs momies. L'ouverture de ces puits est bâtie avec des briques crues dans la partie supérieure; ils descendent dans le sol jusqu'à deux ou trois mètres de profondeur. Les caveaux sont toujours remplis de la terre provenant d'autres fosses creusées plus tard; car il paraît que les Anciens, à cette époque, ne voulaient pas se donner assez de peine pour jeter dehors les déblais provenant de la préparation des nouveaux caveaux. Même de nos jours, les Coptes qui demeurent dans le voisinage de cette nécropole, en enterrant leurs morts dans un ancien cimetière appelé Mamer, suivent ce système d'enterrement, c'est-à-dire qu'ils conservent sur place les déblais de chacune des fosses précédentes pour remblayer au fur et à mesure chacune des fosses nouvelles.

Malgré mon désir ardent de pousser les fouilles jusqu'au bout pour connaître à fond le cimetière, je dus les abandonner pour revenir au Musée du Caire où m'appelaient d'autres travaux.

I

#### CERCUEILS.

Le nombre des cercueils recueillis dans la nécropole de Gamhoud s'élève à soixante-dix, dont quarante-sept ont été trouvés par M. Smolenski et vingt-trois par moi. Ils sont en bois de sycomore ou de mûrier, et on peut les classer en trois catégories différentes:

I. Les cercueils faits à l'imitation des cercueils de pierre de cette époque

<u>- 13 - [6]</u>

sont pour la plupart énormes, et quelques-uns sont composés de deux boîtes renfermées l'une dans l'autre. Les planches sont d'une épaisseur variant entre o m. 08 cent. et o m. 09 cent. Cette catégorie de cercueils porte un masque simple ou rayé ou rarement orné de scarabée; la face est dorée et l'écriture assez soignée.

II. Les cercueils communs faits à l'imitation de ceux du nouvel empire. Ils sont d'une forme ronde et légèrement aplatis au-dessus des jambes, à l'endroit destiné à recevoir les légendes funéraires; les planches en sont minces.

III. Les cercueils d'un travail ordinaire, qui sont faits de planches minces et sont tantôt simples, tantôt riches en peintures polychromes.

Tous ces cercueils sont stuqués de la manière suivante : on passait d'abord sur l'extérieur du cercueil une couche de sable délayé dans la gomme liquide, puis, une seconde couche avec du blanc d'Espagne également délayé dans la gomme. Sur cette dernière couche, on traçait les différentes scènes qui forment la décoration du cercueil, ensuite on en rehaussait les détails par des couleurs. Le dessin et la coloration sont d'une exécution fort lâchée et avec des couleurs différentes, blanc, rouge, jaune, noir et vert. Ces couleurs sont appliquées avec goût, mais sans soin. Quant à l'écriture, elle est souvent mal tracée et consiste en légendes sommaires qui se ramènent aux proscynèmes ordinaires souvent fautifs et ne donnant le nom du défunt que très rarement. C'est pour cette raison que j'ai cru inutile de donner ici toutes les légendes tracées sur les cercueils trouvés par M. Smolenski ou par moi, quelques exemples suffisant au lecteur.

Je commence à décrire les cercueils trouvés par moi :

1. Cercueil. — Bois peint, figure dorée. — Long. 2 mètres.

Sur le couvercle on voit quatre registres : le premier consiste en un grand Ousekh et en un scarabée ailé. Le second registre représente la déesse Neith ailée, agenouillée, qui tend les bras; elle est couronnée du disque solaire et tient dans chaque main le signe f. Dans le troisième, on voit la momie étendue sur un lit funéraire et qui reçoit d'Anubis l'embaumement.

Sous le lit figurent quatre canopes; à droite et à gauche du lit, Isis est

assise mettant une main sur un genou et levant l'autre en signe de protection. Au-dessus de cette figuration on lit: (\*--)

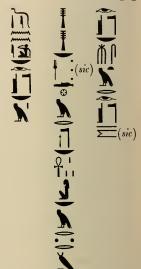


Le quatrième registre représente à droite les deux génies funéraires 🐧 🖠

accompagnés d'un chacal accroupi et tenant le sceptre , à gauche les deux autres génies accompagnés également d'un chacal. Entre les génies on lit une prière écrite en trois lignes verticales:

Sur les pieds, on voit la barque solaire naviguant et montée par un homme debout qui la pousse avec un aviron. Les côtés de la cuve sont ornés chacun de quatre génies funéraires debout.

2. Cercueil anthropoïde. — Bois peint. — Long. 1 m. 90 cent. — Décorations en cinq registres : 1° grand Ousekh terminé aux deux extrémités par une tête d'Horus qui lui sert de fermoir; 2° la déesse Neith ailée, coiffée du ⊙ et tenant dans les deux mains le signe ∮; 3° momie



3. CERCUEIL. — Bois peint. — Long. 1 m. 92 cent.

Même décoration que le précédent, mais la prière est ainsi conçue : (---) (voir p. 15).

Ces trois lignes sont flanquées, à droite, de Hapi et de Horus, à gauche, d'Amset et d'Anubis, assis et tenant chacun le signe / de vérité; audessus d'eux, de chaque côté et dans le sens inverse, on voit un Anubis accroupi sur une estrade en forme de naos. Sur les pieds figure une barque montée par le défunt qui la pousse avec un aviron.

- 4. Cercueil anthropoïde. Bois non raboté. - Long. 1 m. 93 cent. - Pas d'inscription ni de décoration.
- 5. CERCUEIL ANTHROPOÏDE. Bois. Long. 1 m. 45 cent. — Décorations en cinq registres : 1° grand Ousekh; 2° Neith ailée; 3° Anubis occupé

à momifier la momie qui est couchée sur un lit funéraire. Au-dessous du lit figurent quatre canopes; 4° légende en une seule ligne verticale flanquée à droite et à gauche de deux bandes, l'une ondulante et l'autre pointillée; 5° deux Anubis affrontés et accroupis sur deux estrades en forme de naos.

- 6. Cercueil anthropoïde. Bois peint. Long. 1 m. 80 cent. Sept registres : 1° les quatre génies funéraires accompagnés d'Af à tête de serpent, et coiffé du disque solaire, et d'Anubis; 2º grand Ousekh; 3° scarabée ailé; 4° Neith ailée coiffée du ⊙ et tenant deux 🗸; 5° barque solaire montée par Horus, Anubis et Af; 6° cette légende écrite en une seule ligne verticale: (sie) Anubis affrontés et accroupis sur une estrade en forme de naos.
- 7. CERCUEIL ANTHROPOÏDE. Bois peint. Long. 1 m. 90 cent. Décorations en cinq registres superposés : 1° grand Ousekh; 2° Neith ailée, coiffée du o et tenant dans chacune de ses deux mains le signe de vérité /. Au-dessus d'elle, on lit les inscriptions suivantes ainsi tracées : (---)



**— 16** —

- 3° momie couchée sur un lit funéraire; 4° légende funéraire tracée en ligne verticale \( \lambda \) \( \frac{1}{2} \) \(
- 8. CERCUEIL ANTHROPOÏDE. Bois peint. Long. 1 m. 80 cent. Décorations en sept registres superposés: 1° grand Ousekh; 2° Neith ailée coiffée du disque solaire et tenant dans chaque main; 3° momie couchée sur un lit funéraire sous lequel figurent quatre canopes avec des couvercles représentant les têtes des génies funéraires; 4° quatre divinités accroupies et tenant chacune la croix ansée. Ce sont Osiris coiffé d, Horus coiffé d, Isis coiffée de son signe caractéristique et Nephthys également coiffée de son signe ; 5° cinq raies pointillées où les points sont alternativement peints en vert et en jaune; 6° deux Anubis affrontés et accroupis sur des estrades en forme de naos; 7° un damier dont les cases carrées sont alternativement peintes en blanc, en bleu et en jaune.
- 10. CERCUEIL D'UN ENFANT. Bois peint. Long. 1 m. 20 cent. Décorations composées de quatre registres superposés : 1° grand Ousekh; 2° Neith ailée coiffée du © et tenant dans les deux mains le signe de vérité /; 3° Anubis occupé à momifier la momie couchée sur un lit sous lequel sont placés quatre canopes; 4° une bande hiéroglyphique, disparue à la suite d'une cassure, est accotée de deux raies pointillées et suivie de quatre génies funéraires accroupis. Le monument est en mauvais état.

11. CERCUEIL ANTHROPOÏDE. - Bois peint. - Long. 2 m. o6 cent. -

Décorations en cinq registres superposés: 1° grand Ousekh; 2° Neith ailée, coiffée du o, tendant les bras et tenant dans chacune de ses mains le signe de vérité f; 3° la momie couchée sur un lit funéraire et accotée de deux raies simples, reçoit d'Anubis la momification. Sous le lit, sont placés quatre canopes; 4° trois lignes verticales ainsi conçues: (—)

sont flanquées de quatre génies funéraires, coiffés du disque solaire, et suivis en sens inverse d'Isis et de Nephthys accroupies, mettant l'une de leurs mains sur la jambe tandis que l'autre est levée en signe de protection; 5° deux chacals accroupis chacun sur un socle en forme de naos, occupent le dessus des pieds. Ces cinq scènes sont accotées de quatre génies funéraires, dessinés deux à droite et deux à gauche.

12. CERCUEIL ANTHROPOÏDE. — Bois peint. — Long. 1 m. 80 cent. — Décorations en sept registres superposés : 1° grand Ousekh, découpé par une série de divinités assises et divisées en deux groupes : celui de droite se compose d'Anubis, Af, Horus et Thoth, celui de gauche d'Anubis, Af, Anubis et Horus; 2° scarabée ailé d'où paraît le soleil; 3° Neith ailée coiffée du o, tendant les bras et tenant dans chaque main le signe /; 4º la momie est couchée sur un lit funéraire léontocéphal et recoit d'Anubis la momification; devant le lit, se dresse un autel et derrière lui un arbre qui paraît être un palmier; 5° la barque solaire est montée par le dieu Rå 🕽; la proue représente une tête d'Horus coiffée du disque solaire et la poupe une tête de chacal; 6° une légende verticale 7° deux chacals affrontés et accroupis sur un socle en forme de naos, occupent le dessus des pieds. Les deux côtés latéraux sont ornés, à droite, du dieu Af et de deux génies funéraires, et, à gauche, d'Anubis et de deux autres génies. Toutes ces figures sont momiformes.

Annales, 1908.

13. Cercueil anthropoïde. — Bois peint. — Long. 1 m. 90 cent. — Décorations en six registres : 1° grand collier formé de grosses perles et d'une pièce carrée au centre représentant €, les deux bouts sont terminés chacun par une frange; 2° scarabée ailé d'où sort le soleil; 3° Anubis debout, tenant de sa main un vase de cette forme ▼, et momifiant avec l'autre main une momie couchée sur un lit sous lequel sont représentés quatre canopes; 4° barque solaire montée par 🏋 lequel est entouré du serpent Mehen. La proue précédée d'un arbre représente la tête d'Horus coiffé du disque solaire, et la poupe, celle d'Anubis; 5° une légende ver-

ticale de la gauche par trois raies: la première est formée de o sur un fond blanc, la seconde est une bande jaune entre deux filets noirs, la troisième est formée de zigzags sur un fond blanc; 6° deux chacals affrontés et accroupis chacun sur un socle en forme de naos, occupent le pied du cercueil. Le côté droit de ce cercueil est orné d'Amset, Af et Anubis momiformes, le côté gauche, d'Af, Horus et Anubis également momiformes. Même facture que le numéro précédent.

14. CERCUEIL ANTHROPOÏDE. — Bois peint. — Long. 1 m. 98 cent. — Décorations en cinq registres superposés: 1° grand Ousekh; 2° Neith ailée, coiffée du ∞ et tenant deux ∮; 3° momie couchée sur un lit avec la figure de quatre canopes au-dessous; 4° trois colonnes hiéroglyphiques ainsi conçues: (→)

5° deux chacals, affrontés et accroupis chacun sur un socle en forme de naos, occupent le dessus des pieds. Entre eux, on lit une ligne verticale

raies ondulantes. Le côté droit du cercueil est orné de deux figures représentant Amset et Anubis, et le côté gauche est également décoré de deux autres figures représentant Hapi et Dawamoutef. 15. CERCUEIL ANTHROPOÏDE. — Bois peint. — Long. 2 m. 06 cent. — Décorations en cinq registres superposés: 1° grand Ousekh; 2° Neith ailée, coiffée du © et tenant dans ses deux mains étendues deux /; 3° momie couchée sur un lit avec quatre canopes en dessous; 4° une colonne hiéroglyphique ainsi conçue: (—)

16. Cercueil anthropoïde. — Bois peint, figure dorée. — Long. 2 m. — Décorations en six registres superposés : 1° grand Ousekh; 2° scarabée ailé portant le disque solaire; 3° Neith ailée et coiffée du ⊙, elle a les bras étendus et tient, dans chacune de ses mains,

le signe . Au-dessus on lit:

4° momie couchée sur un lit et trois canopes en dessous. Devant le lit, figurent Anubis debout et Neith assise et coiffée de son signe caractéristique 17; ils sont pré-



cédés de (confide également de son signe (s); ils sont accompagnés de (confide également de son signe (confide également de so



A droite on voit allongé sur un socle en forme de naos, un serpent ayant la queue en forme de nœud; 6° au-dessus des pieds, est représentée une barque montée par le défunt qui la pousse avec un aviron. A droite et à gauche, on voit comme décor ces signes symboliques: \( \frac{1}{2} \frac{1}{2} \frac{1}{2} \).

17. Cercueil anthropoïde. — Figure dorée, bois peint. — Long. 1 m. 92 cent. — Décorations en six registres superposés : 1° grand Ousekh; 2° scarabée ailé surmonté d'un disque peint en rouge pour symboliser le soleil levant; il est flanqué de

deux légendes dont il ne subsiste que celle de gauche: (---) 3° Neith ailée et coiffée d'un disque doré; 4° momie couchée sur un lit au-dessous duquel sont représentés quatre canopes. Anubis à tête de chacal et à corps humain est occupé à donner à la momie l'embaumement nécessaire. Devant le lit on voit Isis et derrière lui

Nephthys; 5° cinq colonnes en belle écriture rehaussées de couleurs : (---)

Ces colonnes sont flanquées des divinités suivantes :

Ce registre se termine par deux chacals affrontés et accroupis chacun sur un socle en forme to T

de naos. Ils sont tracés en sens inverse et surmontés d'un fouet N. Le dessus des pieds a été décoré d'un dessin qui a tout à fait disparu. Les deux flancs du cercueil sont ornés chacun de quinze divinités debout et disposées en trois colonnes; elles sont accompagnées de légendes dont la plupart sont en mauvais état. Nous décrivons ce qui reste lisible : à gauche, dans la première colonne, on voit : 1° Amset debout, coiffé du disque

solaire et accompagné de \textsup \text

<u>- 21 - [14]</u>

La colonne du milieu est la seule flanquée de deux raies ondulantes, les zigzags sont en rouge sur fond blanc.

19. CERCUEIL ANTHROPOÏDE. — Bois peint. — Long. 2 m. 14 cent. — Décorations en cinq registres superposés: 1° grand Ousekh; 2° Neith ailée et coiffée du 0; 3° momie couchée sur un lit funéraire sous lequel sont représentés quatre canopes. Elle est accotée de deux raies ondulantes, les zigzags sont en rouge sur fond blanc; 4° trois colonnes d'hiéroglyphes tracés à l'encre sur un fond blanc (voir p. 22).

La ligne du milieu est la seule flanquée de deux filets blancs. Les deux

côtés de la cuve étaient ornés chacun de cinq divinités debout et super-



posées. Elles ont été détruites et il n'en reste que les deux dernières qui sont Isis à droite et Nephthys à gauche; 5° deux Anubis affrontés et accroupis chacun sur un socle en forme de naos et tenant . Ils sont séparés par une raie ondulante.

20. CERCUBIL ANTHROPOÏDE. — Bois peint. — Long. 2 m. 02 cent. - Face blanche, coiffure noire. - Décorations en cinq registres : 1° grand Ousekh terminé de chaque côté par une tête d'Horus coiffé d'un disque solaire peint en rouge; 2° Neith ailée et coiffée également du disque peint en vert; 3° momie couchée sur un lit sous lequel sont représentés quatre canopes, elle est flanquée de deux raies ondulantes formées de zigzags rouges sur fond blanc; une colonne hiéroglyphique courant de droite à gauche (sie) 4 T \* T ... Cette colonne est flanquée : 1° de deux raies ondulantes formées de zigzags alternativement rouges et bleus sur fond blanc; 2º de deux autres raies faites en gros points en rouge sur fond jaune; des filets en noir côtoient ces dernières raies; 5° deux chacals affrontés et accroupis chacun sur un socle en forme de naos. Entre eux, passe une raie ondulante semblable à celles qui côtoient la légende hiéroglyphique précédente.

21. Cercueil anthropoïde conservant le type du nouvel empire. — Bois peint. — Long. 2 mètres. — Figure dorée, coiffure alternativement rayée en jaune et en noir, barbe postiche. — Décorations en quatre registres superposés: 1° un petit collier; 2° Neith ailée assise et accompagnée des quatre légendes suivantes tracées au-dessus de ses bras étendus: à droite [] = [];

à gauche 3, 7, 7 1 1 3° trois colonnes écrites en encre noire sur fond jaune : elles courent de droite à gauche :

1941年2月四(2月1万6世録2月7月4)至1(40+7)

2011年21711年123日本には、1972年12日には、1972年には、1972年12日には、1972年12日には、1972年12日には、1972年12日には、1972年12日には、1972年12日には、1972年12日には、1972年12日には、1972年12日には、1972年12日には、1972年12日には、1972年

\*\*EMMRESSL-XASSATSSAIN

4° deux chacals affrontés et accroupis chacun sur un socle en forme de naos sur la porte duquel a été dessiné un verrou —.

Les deux cercueils qui restent de ma découverte sont en très mauvais état et ne méritent pas d'être catalogués ici. Je passe outre.

Quant aux quarante-sept cercueils découverts par M. Smolenski, je me bornerai à en citer quelques-uns que j'ai pu copier.

CERCUEIL ANTHROPOÏDE. — Bois peint. — Long. 2 m. 30 cent. — Décorations en cinq registres superposés : 1° grand Ousekh; 2° Neith ailée les bras étendus et tenant /, elle est coiffée d'un disque solaire, agenouillée et vêtue d'une robe étroite; 3° momie couchée sur un lit, et surmontée d'un oxyrrhinque (pl. I). Sous le lit figurent quatre canopes; 4° trois colonnes d'hiéroglyphes :

Ces bandes sont séparées par deux raies ondulantes zigzaguant en rouge sur fond jaune; 5° au-dessus des pieds on voit un damier suivi de deux chacals affrontés et



a été détériorée.

accroupis sur des socles en forme de naos. Ils sont séparés par cette bande : C'est la première fois qu'on voit un oxyrrhinque - représenté au-dessus d'une momie à la place de l'oiseau-âme 🦒 que l'on dessine ordinairement à cet endroit. Les Égyptiens à l'époque ptolémaïque tenaient beaucoup au mythe osirien, et ils savaient que l'oxyrrhinque avait, selon ce rite, avalé la partie vitale ou plutôt le phallus d'Osiris, lorsque celui-ci eut été tué et mis en pièces par son frère Set. C'est pourquoi nous voyons l'oxyrrhinque tenir la place de l'âme et planer au-dessus de la momie. Cette espèce de poisson est très marquée sur le monument, la bouche seulement

CERCUEIL ANTHROPOÏDE. - Bois peint. - Long. 2 m. 08 cent. - Déco-

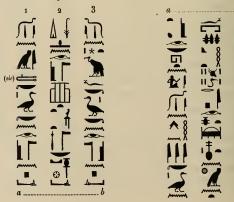
rations en cinq registres : 1° collier Ousekh; 2º Neith ailée et tenant deux . Elle est accompagnée de quatre légendes : deux à droite et deux à gauche. Nous les transcrivons : (→)



(**---**)

3° momie couchée sur un lit funéraire sous

lequel sont dessinés quatre canopes ayant des couvercles représentant des têtes de génies funéraires; 4° texte funéraire en trois lignes verticales séparées par deux raies ornées de zigzags alternativement peints en rouge et en bleu sur fond jaune :



<u>\_\_ 25 \_\_</u> [18]

5° deux chacals affrontés et accroupis chacun au-dessus d'un socle en forme de naos, une légende verticale les sépare; en voici copie : (→)

Sur les deux côtés de la cuve, on voit Osiris accompagné des quatre génies funéraires.

CERCUEIL ANTHROPOIDE. — Bois peint. — Long. 2 m. 20 cent. — Décorations en cinq registres superposés : 1° grand Ousekh; 2° Neith ailée, coiffée du disque solaire, tendant les bras et tenant dans chaque main le signe / qui symbolise la Vérité. Cette déesse est accompagnée de légendes en huit lignes verticales écrites au-dessus d'elles :

3° momie couchée sur un lit funéraire et recevant d'Anubis la momification

nécessaire; elle est accompagnée d'Isis et de Nephthys. Sous le lit figurent quatre canopes dont les couvercles représentent les quatre génies funéraires; 4° cinq lignes verticales d'hiéroglyphes flanquées de quatre génies funéraires. En voici copie : (—)
5° deux Anubis affrontés et ac-

5° deux Anubis affrontés et accroupis sur une estrade; entre eux on voit une légende effacée écrite en ligne verticale

. Enfin, les décorations que nous venons de décrire sont flanquées des figures de génies funéraires avec légendes effacées. Quant aux autres cercueils de la



trouvaille, ils donnent à peu près le même sujet de décorations que les

précédents et ont été distribués de la manière suivante : douze au Musée national hongrois de Budapest, cinq au Musée Impérial et Royal de la Cour à Vienne et trois à l'Académie des Sciences de Cracovie.

H

#### MOMIFICATION.

La momification est bonne même pour les momies de moyenne classe. Des morceaux de bitume aromatisé ont été recueillis et conservés pour être analysés par un chimiste. Les corps momifiés sont assez solides pour résister aux chocs, car les momies sont entourées d'un linceul composé de plusieurs pièces pliées autour du corps et fixées avec des bandages assez forts. Ces bandages sont détachés de la toile même du linceul, et les deux bords en sont ramenés à l'intérieur de sorte qu'on puisse les fixer fortement sans risquer de les déchirer. Enfin, le procédé d'emmaillotement ne diffère en rien de ceux qu'on a vus jusqu'ici.

Ш

#### MASQUES.

Les masques trouvés sont nombreux et présentent, selon l'état aisé de la personne, des variantes en fabrication et en valeur. Ils se composent d'abord d'une face qui est parsois dorée et parsois peinte en couleur; la coiffure dont le premier pli qui suit la toile, est souvent fait en papyrus recouvert d'écriture démotique. Nous avons ramassé un grand nombre de ces masques pour la conservation desquels nous avons apporté le plus grand soin. Ils sont actuellement déposés moitié au Musée du Caire, moitié à celui de Budapest, en attendant qu'on les dégage et les mette en état d'étude.

IV

#### PARURES DE MOMIE OU CARTONNAGES.

Les parures d'une momie, d'après les soixante-huit caisses découvertes, sont composées de cinq pièces, savoir : 1° un masque parfois doré; 2° une pièce représentant le collier Ousekh; 3° une autre pièce donnant la figure d'Osiris flanqué de quatre génies funéraires; 4° une quatrième pièce longue

<u>- 27 - [20]</u>

sur laquelle est tracée la légende funéraire; 5° deux chaussures sur lesquelles les pieds sont souvent dessinés. Toutes ces pièces sont fixées sur le linceul au moyen des bandes en toile entourant la momie; elles ne sont que le duplicata des décorations faites sur le couvercle du cercueil dans le but d'assurer au mort, dans l'autre monde, la protection des divinités funéraires.

V

#### FLORE.

Sur certaines momies de cette nécropole, j'ai pu ramasser quelques fragments de guirlandes de myrtes, de fleurs de lotus et de feuilles allongées, probablement de saule ou de menthe poivrée. Ce qui est étonnant, c'est qu'on sent encore l'odenr de myrte bien parfumé après la durée de près de 2000 ans. Ce myrte a été trouvé en plusieurs branches garnies de feuillage et formant des guirlandes.

VI

#### COUFFES.

Les couffes anciennes ne diffèrent pas de celles de nos jours. Plusieurs couffins ont été recueillis au cours de nos recherches et se distinguent entre eux par le travail et les bonnes feuilles de palmier. Il y en a qui sont bien faits et qui restent encore solides, d'autres sont d'un travail ordinaire. Ces couffins, qui ont été employés à l'enlèvement de la terre au moment de l'enterrement, ont été abandonnés dans les tombeaux; car ces derniers ont été vidés dans la plaine en forme de caveau ou de souterrain long, à droite et à gauche duquel on creusait d'autres caveaux au fur et à mesure que quelqu'un venait à mourir. En laissant les couffins dans les tombeaux, on les trouvait tout prêts et l'on pouvait ainsi préparer les caveaux pour les nouveaux morts sans aucun retard. Les pierres en cet endroit sont

très rares, et l'on n'en trouve qu'à une heure et demie de distance dans la montagne ouest appelée Minqar, c'est-à-dire «bec ». Nous voyons même aujourd'hui que les habitants des villages situés au voisinage de cette nécropole antique, abandonnent les couffins ayant servi a un enterrement à l'entrée du caveau pour le boucher.

#### VII

#### STÈLES ET OSTRACA.

Les stèles sont très rares et, si l'on en trouve, elles sont d'une facture grossière et ne portent que les noms en démotique gravés sans aucun soin. Les fouilles faites dans la nécropole de Gamhoud par M. Smolenski et par moi n'ont donné que deux pierres à peine dégrossies (pl. 11). J'en dois la transcription et la traduction à M. W. Spiegelberg.

La première est en calcaire et mesure o m. 55 cent. de hauteur sur o m. 26 de largeur. Elle a été trouvée au-dessus d'un mort enseveli sans aucune espèce de linge et porte :

```
\vdots \dots?\dots P_3-dj-'sit
\stackrel{*}{}Pi-\check{s}rj\ (?)-p_3-\check{s}i\ [mat-f\ T_3]\ dj\ [\dots].
\stackrel{*}{}\dots (?)\dots de Petisis, fils de Psenpsaïs et de Tete [\dots] »
```

La seconde stèle est également en calcaire et mesure o m. 49 cent. de longueur sur o m. 18 cent. de largeur. Elle est cintrée et porte au sommet deux figures. La première qui est à droite représente Horus debout, vêtu de la shent et tenant le sceptre J. La seconde est une déesse qui est probablement Mât (?); elle est debout devant Horus, vêtue d'une robe étroite et tenant le sceptre J. Une légende de deux lignes horizontales est gravée au-dessus des divinités. Nous en devons la transcription et la traduction à M. W. Spiegelberg:

```
; Nht-Hz(?) S; P;-dj
; Wsjr mtot-f. Tw-s-Nht(?).
«Nechthyris (?) fils de Petosiris et de Tes-nakhte (?).»
```

La figuration ornant le centre de la stèle démontre que les dieux locaux étaient Horus et Mât.

#### VIII

#### TAMIS.

J'ai eu la chance de mettre la main sur un fragment de tamis (pl. III). Il est fait d'un cerceau ou d'un tambour, sur lequel est tendu un morceau de toile solide de laine ou de crin (?). Cette toile est ornée de raies longitudinales d'une teinte foncée. Le tout a o m. 25 cent. de diamètre et ne diffère des tamis actuellement employés en Égypte que par le tambour et l'espèce de la toile : notre ancien tamis a le cercle rond de o m. 02 cent. de circonférence et la toile grosse, tandis que les tamis de nos jours ont le cercle plat de o m. 05 cent. à o m. 08 cent. de hauteur sur o m. 02 cent. à o m. 03 cent. d'épaisseur. Le tamis  $\otimes$  puis  $\bullet$  figure comme on sait, dans l'écriture égyptienne, comme signe alphabétique ayant la valeur de  $kh=\frac{1}{2}$ . A l'appui de cette hypothèse je peux citer le verbe a passer au tamis, tamiser, cribler n, en égyptien :  $\frac{1}{2} \otimes \frac{1}{2} \otimes \frac{1}$ 

#### łΧ

#### CROCHETS ET CORDAGES.

Plusieurs crochets et cordages ont été ramassés pendant nos fouilles dans la nécropole de Gamhoud (pl. III). Ces crochets sont des morceaux de bois d'acacia ou de mimusops Schimperi fourchus comme ceux qu'on emploie de nos jours dans les chadoufs et dans le transport des couffes ou autres fardeaux. Les anciens s'en servaient pour vider les puits et les caveaux funéraires destinés à l'enterrement de leurs morts au moyen de cordes en filaments de palmier exactement comme celles qui sont en usage aujourd'bui. Plusieurs de ces cordes ramassées et conservées ne diffèrent en rien de la fabrication moderne.

#### X

#### TOILE.

La toile qui sert de linceul et de bandelettes pour les momies inhumées dans la nécropole de Gamhoud est d'une qualité moyenne. Deux pièces complètes ayant chacune un mètre de longueur ont été ramassées intactes. Elles sont effilées aux deux bouts et elles se distinguent par leur bonne qualité; malheureusement elles ne portent ni dessin ni inscription.

#### Xi

#### VASES.

Les vases sont très rares. M. Smolenski a trouvé un seul vase en terre cuite d'une forme très ordinaire. Moi, de mon côté, j'ai recueilli un plat rond en calcaire de o m. 36 cent. de diamètre, à peine dégrossi et sans inscription ni ornement.

Tel est le résultat des fouilles que nous avons faites dans la petite nécropole de Gamhoud. Nous espérons que les autres nécropoles situées aux environs nous fourniront un jour des monuments importants qui pourront nous éclairer sur l'histoire et sur l'ancien état géographique de cette région.

A. KAMAL.

## UN PSEUDO SÉTHOS DE LA XXIE DYNASTIE

PAR

#### M. GEORGES DARESSY.

Le Musée du Caire conserve, sous le numéro d'entrée 35319, un fragment de cercueil en bois de sycomore, haut de 0 m. 20 cent., large de 0 m. 115 mill., du style si caractéristique de la XXI° dynastie. Sur le fond jaune clair se détachent des ornements multicolores, les plus grands en relief, et le tout enduit d'un vernis jaunâtre. En haut, on voit une aile ayant appartenu à une déesse ptérophore ou à un disque ailé; au-dessous, un scarabée portant un disque solaire et posé sur l'anneau 2; devant, est un groupe qui semblerait composé d'Osiris assis, coiffé de la baute couronne, les bras ramenés sur la poitrine, tenant la crosse et le fouet, et d'Isis debout derrière lui, le bras levé pour le protéger. Or devant cet Osiris on lit, malgré la mutilation (v)

tandis qu'au-dessus du bras de la déesse est inscrit + ...

Il ne faudrait pas conclure de ce monument qu'il a existé sous la XXI dynastie un roi Sétou ayant même prénom que le père de Ramsès. Les décorateurs de cercueils aimaient à introduire au milieu des figures de divinités des images d'anciens rois ayant conservé un renom de sainteté; le plus souvent c'est Aménothès I<sup>er</sup> et Thoutmès III ainsi que la reine Aahmès Nefertari qui sont mentionnés, cette fois nous avous un témoignage d'un regain de popularité de Séti I<sup>er</sup> au temps des Grands-prêtres, peut-être à la suite du transfert de sa momie d'une cachette dans une autre et rien de plus. Le scribe, qui ne connaissait plus les noms officiels de Séti I<sup>er</sup>, a introduit dans le cartouche le titre maimé d'Amon monforme aux usages protocolaires de son époque; c'est une pure fantaisie et il faudrait bien se garder d'introduire un Séthos au milieu des Grands-prêtres rois, ou des Tanites de la XXI dynastie.

G. DARESSY.

## ÉTUDE

## SUR LES BALANCES ÉGYPTIENNES

PAR

#### M. HIPPOLYTE DUCROS.

Parmi les instruments de précision dont se servaient les Égyptiens et qui sont parvenus jusqu'à nous, presque sans aucune modification, il est vraiment curieux qu'aucun d'eux n'ait aussi peu attiré l'attention des savants, que la balance.

Quelque loin qu'on se reporte dans l'histoire de l'antiquité, il n'existe pourtant pas, croyons-nous, d'appareil aussi délicat, dont l'emploi n'ait été plus répandu et plus usité que le sien. On en trouve reproduits sur des bas-reliefs, on en voit tracés parmi les peintures souterraines des hypogées, on en retrouve encore figurés sur la plupart des sarcophages ou des papyrus funéraires. La balance n'était pas seulement un instrument employé par l'homme pour ses besoins personnels, soit à la guerre pour vérifier les tributs apportés par les peuples conquis, soit pendant la paix pour son commerce, mais encore était considérée comme un objet divin destiné à peser son âme : c'était le symbole de la Justice et de l'Égalité.

Un tel instrument méritait mieux; et son étude, qui nous a tenté à cause de sa nouveauté et de son originalité, n'a pas été sans nous apporter la conviction que les anciens Égyptiens avaient connu et appliqué, bien longtemps avant nous, les principes de justesse et de sensibilité que la physique nous enseigne à ce sujet.

Les recherches auxquelles nous nous sommes livré, bien qu'un peu incomplètes, puisque nous n'avons pu étudier que les balances exposées au Musée du Caire, nous ont fourni pourtant quelques renseignements curieux que nous signalerons dans le courant de notre travail.

Que la balance soit gravée au ciseau sur les bas-reliefs des temples ou

<u>- 33 - [2]</u>

des monuments, ou simplement tracée au pinceau ou au calame sur les papyrus funéraires, elle se compose, comme celles de nos jours : d'un socle sur lequel est posé le pied, d'un fléau avec son aiguille, et de deux plateaux.

Pied. En général, le pied est représenté par une colonne qui s'enchâsse dans un support formé par quatre montants allongés, en forme de doucine renversée, s'appliquant sur le pied de la balance qu'ils maintiennent immobile et sur le socle en croix sur lequel repose ce pied (fig. 1-16).

Parfois ce support présente la forme d'un piédouche allongé posé entièrement et à plat, à terre ou sur quatre pieds (fig. 4-8 et 11).

Ailleurs, le socle devient plus compliqué, comme dans la balance représentée dans le temple de Deir-el-Bahari. lci, le support se compose d'une doucine appliquée sur un quart de rond, l'un et l'autre renversés, les extrémités des branches de la croix reposant sur un petit pied (fig. 2).

Chez d'autres, ce support rappelle la forme des contreforts de maçonnerie (fig. 35).

La plus ancienne reproduction de ces balances, qui, selon Lepsius (Denkmäler, Abtheil II, t. 111, pl. LXXIV), remonterait à la V° dynastie (Altes Reich, Pyramiden von Gizeh, Grab 26) nous présente une forme de pied de balance tout à fait spécial, que nous n'avons retrouvé nulle part ailleurs; dans ce cas le pied se compose de deux colonnes assez rapprochées l'une de l'autre, dont la base irait en s'évasant comme les pieds des autels égyptiens (fig. 38).

Dans tous ces bas-reliefs, le pied est uni ou parcouru par des sortes d'ondes teintées et semble constitué soit par une pièce en métal soit par du bois (fig. 11-16).

Les papyrus funéraires nous représentent à peu près les mêmes types, souvent enjolivés suivant l'habileté ou le talent de l'artiste. Parfois la fantaisie poussée à l'extrême a fait remplacer le pied et son support par un Osiris ou un personnage momifié, sur l'épaule duquel repose le fléau (fig. 47). Osiris, étant le juge des morts, peut être représenté comme le pilier, la base de la balance de la justice.

Quelle que soit leur forme, la plupart des balances dessinées sur les papyrus nous montrent leur pied comme composé par une série de petites pièces rectangulaires, superposées les unes aux autres, qui devaient être Annales, 1908.

\_ 34 \_

probablement diversement colorées. Tantôt ces bandelettes sont rapprochées les unes des autres en formant une suite continue, tantôt elles sont espacées par petits groupes réguliers le long du pied (fig. 9-25).

Mais l'une des réproductions les plus curieuses est, à notre avis, donnée par un sarcophage du Musée de Leyde (*Egyptische Monumenten*, III; *Egyptische Mumiekisten*, M. 5-7). Dans cette balance, le pied paraît être constitué par quatre tiges de papyrus reliées entre elles par des bandelettes; le support serait alors formé par ces bandelettes, qui, nouées de bas en haut, à la partie inférieure du pied de cette balance, retomberaient en ondulant sur le sol (fig. 27).

Quelquesois encore, le pied, représenté comme une simple tige, est maintenu au socle par quatre montants inclinés dont deux seuls, les latéraux, ont été figurés par le dessinateur (fig. 23).

La partie supérieure du pied de la balance se termine souvent d'une façon nette, sans ornement (fig. 1). Parfois, elle est couronnée par une sorte de chapeau ou de calotte sphérique qui représente peut-être une tête, comme l'indique l'hiéroglyphe \( \mathbf{J} \) (fig. 35). Elle est, autre part, surmontée de la tête du roi(fig. 2-8); de celles de Maït, déesse de la vérité (fig. 20-32); de celle de Thot, dieu de la parole et de l'écriture, secrétaire des dieux, celui qui préside au jugement de l'âme et qui inscrit sur sa tablette le jugement rendu (fig. 15). D'autres fois encore on trouve la tête d'Anubis, le chacal ou le chien noir qui préside aussi au jugement ou à la pesée de l'âme (fig. 26), ou la tête du faucon d'Horus coiffé du disque solaire orné de l'uræus (fig. 28), ou enfin le cynocéphale de Thot sous ses différentes formes, tantôt accroupi sur le pied de la balance elle-même, tantôt assis sur le montant qui permet de suspendre le fléau (fig. 3-4-5-6-9-25 et 27).

La représentation de ce support varie peu dans les diverses balances dont nous avons recueilli et rassemblé les dessins. Il paraît être constitué par une pièce métallique, bien que souvent ses proportions et sa coupe nous le fassent supposer taillé dans du bois. Chez certaines balances, c'est une simple cheville sans tête (fig. 2-24) ou à tête ronde (fig. 16), ou une cheville épaisse dont l'extrémité se redresserait en formant une sorte de croc (fig. 1); parfois cette cheville s'allonge et son extrémité seule se recourbe en forme de crochet (fig. 8-15); ailleurs on trouve ce support

<u> 35 – [4]</u>

sous forme de plume (fig. 6-7 et 32), ou de potence (fig. 22) voire même de plate-forme (fig. 5-34).

Fléau. La forme du fléau est sensiblement la même d'une balance à l'autre. A part quelques reproductions qui le montrent comme s'il était constitué par une pièce de bois rectangulaire, la plupart des bas-reliefs nous l'indiquent comme étant formé par une tige creuse cylindrique, ou plus ou moins fuselée, dont les extrémités vont presque toujours en s'évasant en forme de pavillon (fig. 4-14-20-30 et 32) ou de fleur de papyrus (fig. 21).

Un des dessins de fléau les plus curieux que nous connaissions est celui qui est représenté sur le sarcophage conservé au Musée de Leyde que nous avons signalé déjà tout à l'heure. C'est un faisceau de tiges de papyrus ou d'autres plantes, peut-être même un bouquet de feuilles de palmier débarrassées de leurs folioles (guérides) qui seraient liées entre elles par des bandelettes vers les deux extrémités qui, s'écartant les unes des autres, rappellent l'aspect d'une fleur épanouie (fig. 27).

Qu'il soit cylindrique ou fusiforme, simple ou complexe, à part un exemple qui nous montre le stéau placé en équilibre sur un montant en bois terminé en forme de fourche à deux branches (fig. 48), le stéau est percé de part en part de deux trous, tantôt à hauteur des extrémités, tantôt plus rapprochés de son milieu, par où passent et s'attachent les sils qui soutiennent les plateaux (fig. 1-16).

En son milieu se trouve fixé une sorte d'anneau, ou d'anse, qui est suspendu au crochet du pied de la balance, soit directement, soit au moyen d'un lien (fig. 1-24). Souvent cet anneau fait défaut; le fléan est percé d'un trou à sa partie médiane et le système de suspension est alors constitué soit par un fil ou une lanière qui, passant sous le fléau, s'enroule autour du crochet fixé au pied de la balance, soit par deux anneaux entre-lacés, soit par un fil métallique en forme de 8 dont les extrémités, passant dans le trou central du fléau, se fixeraient au-dessous de lui, soit encore par un anneau passé au crochet du pied de la balance qu'une ficelle ou qu'un fil relierait au fléau; parfois à cet anneau est fixé un disque terminé par une aiguille qui traverse le fléau auquel elle est soudée (fig. 2-7-41-40-42 et 43).

Quelle que soit sa représentation, on trouve toujours dans les basreliefs, moins souvent dans les inscriptions, une pièce qui semble avoir parfois été négligée par les scribes ou les peintres de l'époque; c'est une tige en forme de latte, de lame d'épée ou d'aiguille figurée au-dessous du fléau et qui paraît faire partie intégrante de cette pièce (fig. 2-28 et 30).

Cette lame n'est autre que l'aiguille de la balance. Mais, tandis que dans nos instruments d'aujourd'hui, l'aiguille, entraînée par le mouvement du fléau, se déplace devant un cadran gradué, celle de la balance égyptienne indiquait la moindre inclinaison du fléau par comparaison avec un fil à plomb par devant lequel elle se mouvait (fig. 1).

Le sil à plomb, ainsi que nous avons pu le constater dans toutes les balances qu'il nous a été possible de voir, paraît être une des parties essentielles de cet instrument. Alors que l'aiguille peut n'avoir même pas été représentée ou que la balance elle-même n'est que dessinée d'une façon très rudimentaire, le sil à plomb, lui, est toujours clairement indiqué.

On le trouve sous forme de vase olivaire, à oreillettes, col étroit et à large ouverture (fig. 22); ou en celle de vase ovale à base aplatie, à étroites oreillettes et à large ouverture infundibuliforme (fig. 7-9 et 25); ou encore en forme de cœur (fig. 3-5 et 20). Ailleurs, il affecte l'apparence d'un vase sphérique à base aplatie, à larges oreillettes, à col étroit et à large ouverture (fig. 29). Parfois on rencontre la forme olivaire allongée avec ou sans col évasé (fig. 8-16-28 et 42). Tantôt c'est celle du fil à plomb employé de nos jours, cyliudrique, terminé en cône d'une part et surmonté d'une tête aplatie de l'autre (fig. 23), soit celle de la sphère (fig. 1-40 et 44) ou d'un vase arrondi (fig. 27), soit enfin la forme d'un tronc de cône (fig. 43).

Cette partie de la balance qui, chez les anciens Égyptiens, désignait la justice, l'équité, l'égalité, nous montre bien assez quel était le rôle qu'on lui attribuait à cette époque. La verticale était l'idéal, et par conséquent, tout ce qui se trouvait d'un côté ou de l'autre de cette droite, si petit qu'il fût, l'angle formé entre l'aiguille, le fléau et le fil à plomb, indiquait que l'équilibre était rompu, que l'égalité n'existait plus.

Plateaux. — Nous avons dit que le fléau était percé de part en part en son milieu et aux extrémités. Par le trou central passaient le fil ou les

<u>- 37 - [6]</u>

anneaux qui servaient à accrocher le sléau au montant du pied de la balance; par les orifices extrêmes, les liens qui retenaient les plateaux. Mais cette façon d'accrocher les plateaux n'était pas la seule connue et employée puisqu'un exemple nous montre assez clairement que les plateaux, sortes de paniers, étaient suspendus par une corde qui se posait en chevauchant sur l'extrémité du sléau sans y être attachés. Quoi qu'il en soit, la plupart du temps, et comme nous avons pu le constater sur les balances qui se trouvent au Musée du Caire, le sléau, qu'il soit en bois ou en métal, est évidé dans toute sa longueur ou à partir des trous latéraux jusqu'aux extrémités; à sa partie médiane sont percés deux trous par lesquels passent, d'une part, le système de suspension de la balance et, de l'autre, l'aiguille. A droite et à gauche de cette aiguille, au tiers ou à la moitié à partir de chaque extrémité, le sléau n'est percé que d'un seul trou sur une de ces faces, la même pour les deux trous extrèmes.

Les liens qui retiennent les plateaux pénètrent par l'extrémité dans l'évidement du fléau, ressortent par le trou pratiqué sur sa surface et, après s'ètre entre-croisés deux ou trois fois, se fixent en ce point par un nœud.

En général, les fils pénètrent librement dans le fléau, cependant quelques exemples nous les montrent noués et reliés entre eux bien avant d'arriver à l'extrémité du bras du fléau (fig. 2-4-5-19-29).

Les quelques exemples de balances que nous avons pu recueillir nous montrent ces liens comme étant de simples fils, des fils tressés, des chaînettes métalliques ou des chaînes formées par une suite de signes  $\mathfrak{p}$  et  $\mathfrak{p}$  qui se succèdent en alternant (fig. 1-2-3 et 34).

Il serait, nous semble-t-il, malaisé de vouloir déterminer d'une façon certaine le nombre de liens qui soutenaient les plateaux. Les figures que nous avons pu voir en représentent tantôt deux, tantôt trois. Pour nous, nous sommes loin de croire que ces figures soient exactes. Si ce n'est pour une ou deux balances, dont les plateaux sont très probablement représentés par de simples paniers aux anses desquels vient se fixer la corde qui les suspend à l'extrémité du fléau, il y a tout lieu de penser, au contraire, que ces fils étaient au nombre de quatre pour les simples raisons que les trois balances que possède le Musée et qui sont d'époque et de facture différentes ont leurs plateaux percés de quatre trous. De plus,

nous savons que les Égyptiens ne connaissant pas la perspective, ne représentaient jamais les parties d'un même objet qui appartenaient au second plan, surtout lorsque celles-ci semblaient coïncider avec leurs correspondantes du premier. Les trois fils indiquent donc qu'un quatrième est placé tout juste derrière le lien du milieu et qu'il est caché par celui-ci (fig. 2).

D'autre part, comme dans les figures représentant les balances dont les plateaux ne sont suspendus que par deux fils, ceux-ci ne sont pas rigides mais bien lâches et flottants (fig. 20), il est probable que ce n'est qu'une omission tout à fait volontaire de la part de l'artiste, scribe ou peintre, qui a tracé ce dessin. Il serait d'ailleurs bien difficile de se figurer un plateau métallique suspendu seulement par deux fils élastiques; l'équilibre aurait été des plus délicats et des plus instables et la pesée aurait été extrêmement pénible, sinon impossible.

La forme des plateaux varie peu; ils sont en métal, complètement plats, en forme d'assiette ou de verre de montre. Rares sont les exemples qui nous représentent les plateaux figurés par un sac ou un panier (fig. 14-35-8-16-24).

Ainsi détaillée et étudiée dans ses diverses parties et ses différentes formes, la balance égyptienne a pu nous fournir quelques renseignements utiles pour la reconstruction d'un de ces instruments dont quelques fragments ont été trouvés, en 1907, dans une caisse renfermant divers objets, au Musée des Antiquités du Caire.

Ces fragments, entièrement oxydés et recouverts d'une couche épaisse de vert-de-gris, nous donnèrent, une fois décapés et bien nettoyés, les trois pièces intactes et fondamentales d'une balance; le pied, le fléau et les deux plateaux.

Ce spécimen, intéressant en sa forme que nous n'avons rencontrée nulle part, méritait d'attirer notre attention, car, des trois balances exposées dans les vitrines du Musée, si nous en exceptons la balance à main et la romaine qui feront le sujet d'une autre étude, la seule balance à pied qui existe est incomplète, puisqu'il lui manque une des parties principales: la colonne qui la supporte.

Ces trois pièces, que nous allons décrire séparément, comprennent :

1° Une tige en cuivre représentant un avant-bras humain, le poing

<u>- 39 - [8]</u>

fermé, les doigts dans la position d'une main qui tient un objet. Cette tige se termine à l'autre extrémité, au coude, par une partie creuse, légèrement évasée, en forme de pyramide quadrangulaire. Entre les doigts et la paume de la main, est pratiquée une ouverture ronde, un tout petit canal, qui traverse de part en part la paume de la main.

2° Un tube fusiforme, estilé, en bronze ou en cuivre, constitué par une feuille mince de ce métal, enroulée bords contre bords, et ne portant aucune trace de soudure. Ce tube est percé de trois trous; l'un le traverse de part en part et le divise en deux parties égales, les deux autres sont à égale distance des extrémités et ne le traversent que d'un côté seulement; quelques rayures se distinguent en outre tont autour de cette tige cylindrique à hauteur des orifices latéraux.

3° Deux plateaux ronds, exactement de même dimension, légèrement bombés en verre de montre et percés de quatre trous. Ces deux plateaux, coupés dans une feuille mince de cuivre, travaillée au marteau pour obtenir la concavité voulue, présentent en leur centre un petit trou qui marque la place de la pointe du compas qui a servi à tracer le cercle que les ciseaux ont découpé ensuite. Quatre trous, percés près des bords de ces plateaux, indiquent la place qui donnait passage aux fils qui les retenaient au fléau.

#### MESURES DE CES DIVERSES PIÈCES.

#### 1º Pied de la balance.

Longueur du poing à partir du poignet	0 ** 0 1 1
Largeur du poing à hauteur des doigts	0 010
Diamètre du trou	
Largeur du bras au poignet	0 007
Longueur du poignet à la partie évasée	
Largeur au sommet de la partie évasée	
Longueur de la partie évasée à l'extrémité	
Largeur à la base de la partie évasée	
Longueur totale du pied de la balance	

Poids du pied de la balance : 85 gr. 025

#### 2º Fléau.

Longueur du fléau	0"	n <sub>1</sub> 38
Distance du trou central aux extrémités	0	069
Distance du trou central aux trous extrêmes	0	039
Distance d'un trou extrême à l'extrémité du fléau	0	030
Diamètre du fléau à l'extrémité	0	002
Diamètre du fléau à la partie centrale	0	004
D.: 1- 4- 0/ 1 05-		

#### Poids du fléau : 4 gr. 850

#### 3º Plateaux.

Profonde	or des platea	ux		o <sup>m</sup> o58
		o" o3go		
Distance des { trous.	Plateau A.	0 0385		
		0 0350		
		( o o355		
	Somme.	o <sup>m</sup> 1480	MOYENNE	o <sup>m</sup> o37
4				
trous.		0™0370		
	Distant B	o o365		
	riatean b. o o375			
		0 0370		
	Somme.	o" 1480	MOYENNE	o <sup>m</sup> o37

Distance des trons aux bords du plateau..... o o o o 15 à o o o 2

Poids du plateau A.: 7 gr. 755 Poids du plateau B.: 8 gr. 000

Ces trois pièces : pied, fléau et plateaux, nous donnaient presque tous les éléments d'une balance à pied de précision. Restait à trouver ou à composer les autres pièces qui manquaient et restaurer cette balance antique.

Et tout d'abord, existait-il à l'époque où fut construit l'appareil qui nous occupe, des lois bien établies, des rapports constants entre les diverses pièces qui constituaient cet instrument? Nous ne le croyons pas.

<u>41 — [10]</u>

Nous voyons par exemple, en les rapportant à l'unité, que pour un pied de 1 de hauteur, nous trouvons les longueurs de sléau suivantes :

- o "397 Rosellini. I Monumenti dell' Egitto e della Nubia, t. 11, Mon. Civ., pl. LH, 1.
- o 398 Champollion, Monuments d'Égypte et de Nubie, "Tombe de Nevothph", t. IV, pl. CCCLVII, 2.
- o 400 Lepsius, Denkmäler aus Egypten und Ethiopien, T. IV. Abt. II. pl. CXXVII.
- o 640 Rosellini, I Monumenti dell' Egitto e della Nubia, t. 11, Mon. Civ., pl. LI, 3.
- o 690 Prisse d'Avennes, Rituel funéraire, XVIII\* dyn., Histoire de l'Art égyptien, t. II, pl. VIII.
- o 780 British Museum, Papyrus of Neb-Seni, pl. IV.
- o 900 Egypt Exploration Fund. Beni-Hassan, t. IV, pl. XXVII, 3.
- o 930 Egypt Exploration Fund. The temple of Deir el Bahari, pl. X.
- 1 030 CHAMPOLLION, Monuments d'Égypte et de Nubie, "Thèbes", t. 11, pl. CLIV, 3.
- 1 080 Rosellini, Monumenti dell' Egitto e della Nubia, t. II, Mon. Civ., pl. CX, 1.
- 1 110 Maspero, Histoire ancienne des peuples de l'Orient, t. 1, Les Origines, p. 188.
- 1 290 Tylor et Griffith, The tomb of Paheri, El Kab, pl. IV, etc.

Ceci posé, il serait à croire qu'aucune loi ne réglait à cette époque la construction des balances, ce qui ne peut être. Les Égyptiens étaient trop imbus des principes des mathématiques ou de la physique pour ne pas s'en être servis.

Et en effet, tous ou presque tous les principes de physique connus et exigés de nos jours pour construire et obtenir une balance juste et sensible ont été appliqués par les constructeurs de l'instrument que nous avons refait tel que nous croyons qu'il a dû être à cette époque.

Nous savons de nos jours que, pour qu'une balance soit juste, il faut et il suffit que les deux bras du fléau soient rigoureusement égaux; — que les plateaux étant vides ou chargés de poids égaux, la position d'équilibre soit toujours conservée; — et que la verticale du centre de gravité passe par le point d'appui.

Et de fait, la distance mesurée de l'axe de rotation (orifice central) aux deux extrémités qui représentent les points de suspension, a été identiquement égale à o m. o69 mill.; de plus, le fléau étant au repos et placé sur un plan horizontal a pris de lui-même la position horizontale, et

les poids respectifs des deux plateaux ont été de 7 gr. 955 mill. et de 8 grammes, poids sensiblement égaux, si nous tenons compte de l'usure et de l'oxydation du métal; enfin, les poids des plateaux étant égaux, leur résultante passe par le milieu du fléau, point qui se trouve sur l'axe de suspension.

Pour ce qui est des conditions de sensibilité, il semble que les Égyptiens les aient moins connues; en effet, le fléau aurait dû être aussi long et aussi léger que possible, — le centre de gravité du fléau le plus rapproché possible du point de suspension, tout en étant placé au-dessous de lui, — et les trois points de suspension des plateaux et du fléau se trouver sur une même ligne droite.

De ces trois conditions, deux se trouvent réalisées: la légèreté du fléau qui a été obtenue par la façon même dont il a été construit, et le centre de gravité qui se trouve au-dessous du point de suspension. Nous avons vu, pour ce qui concerne le fléau, que sa longueur varie chez certaines balances de o m. 397 mill. à 1 m. 290 mill. et peut-être même plus chez d'autres. La troisième condition n'est qu'imparfaitement remplie, les trois points de suspension des plateaux et du fléau n'étant pas en ligne droite; il est vrai que l'angle formé par le bras du fléau et la droite qui passerait par le point de suspension (pour que ces trois points soient en ligne droite) est si minime que l'on peut considérer cette quantité comme négligeable, et les trois points de suspension du fléau et des plateaux comme se trouvant sur la même horizontale.

Du reste, la pratique est venue à l'appui de ce que nous avançons, en nous donnant o gr. 133 mill. comme sensibilité actuelle de cette balance.

Toutes ces pièces, pied, fléau et plateaux, ainsi déterminées, il ne nous restait qu'à les remettre en état, et reconstruire cette balance telle qu'elle avait dû être jadis.

D'après les nombreuses reproductions qu'il nous a été possible de voir et d'étudier, les Égyptiens connaissaient et employaient les balances à main et les balances à pied. C'est à cette dernière variété qu'appartient l'instrument qui nous occupe aujourd'hui.

Qu'elle soit petite ou grande, destinée à peser l'âme, de petits objets en or, ou bien des corps volumineux ou pesants, la balance à pied se compose, ainsi que nous l'avons décrite tout à l'heure, d'une colonne ou <u>43 — [12]</u>

montant vertical muni d'un socle, d'un crochet qui supporte le système de suspension du fléau, d'un fil à plomb et des plateaux.

Geci posé, la construction de cette balance antique, quoique paraissant différer de toutes celles que nous avons pu rencontrer jusqu'ici, soit dans les dessins, soit dans les bas-reliefs égyptiens, ne pouvait que ressembler aux types déjà décrits.

D'après sa forme, ce bras, dont l'extrémité est évasée, devait servir de support à la balance. La partie évasée en pyramide quadrangulaire s'encastrait dans le socle en bois et était maintenue immobile et stable par quatre montants qui s'appliquaient, d'une part, contre le pied, de l'autre contre les branches de la croix qui formait le socle de la balance. Le poids relativement lourd de cette pièce, 85 gr. 025 mill., suffisait amplement, à première vue, à se convaincre que ce n'était pas là le montant du pied de la balance, mais bien le pied lui-même. Si l'on suppose en effet que ce bras n'était que le montant qui, fixé horizontalement tout au haut du pied de la balance, supportait le système de suspension du fléau et des plateaux, il aurait fallu qu'il existât un pied beaucoup plus volumineux et bien plus pesant que lui pour contre-balancer son poids élevé, auquel se serait ajouté celui du fléau, des plateaux, du corps à peser et des poids, ce qui ne peut être. Du reste, la dimension même du sléau, o m. 138 mill., et le diamètre des plateaux, o m. o58 mill., auraient fait d'une pareille balance un instrument grotesque et disproportionné.

D'ailleurs, en supposant même qu'il en fut ainsi, ce montant aurait dû être en métal, et rien n'expliquerait alors la présence de la partie évasée à l'extrémité du bras. Il est même peu possible de croire qu'une cheville de bois pût relier cette pièce au pied de la balance pour la seule raison que la partie évasée est très peu profonde, o m. o 35 mill., en comparaison de la largeur de son ouverture, o m. o 13 mill. Il aurait donc fallu que le bras fût cloué ou du moins fixé solidement sur cette cheville, et alors cette partie évasée devrait présenter la ou les ouvertures par où auraient passé la clavette ou les liens qui le retenaient fixé à elle-même ou au montant; ou encore que cette cheville fut assez profondément enfoncée dans le montant pour assurer sa solidité, puisque cette pièce ne peut s'enfoncer dans le bras qu'à une profondeur de o m. o 35 mill., qui est très insuffisante.

Or, ni l'un ni l'autre de ces cas ne se présentant ici, il y a tout lieu de croire que cette pièce ne pouvait être que le pied de la balance. Dès lors, comment expliquer le système de suspension? La forme de la main fermée, les doigts repliés dans la position d'une main qui serre un objet, nous indiquait suffisamment que la pièce qui manquait ne pouvait être que de petite dimension, un bâton de commandement, un long crochet, une plume, etc.

Osiris et Maît personnisiaient la justice; il n'est donc point impossible que ce bras ne sut celui du dieu ou de la déesse. Dès lors, le seul attribut qui pouvait leur être accordé n'était que la plume, symbole de la vérité. Du reste, ce symbole se retrouve assez fréquemment en guise de crochet dans les représentations des papyrus sunéraires pour qu'il n'ait pas été parsois employé comme type de support pour quelque balance de précision.

Telles sont les raisons qui nous ont fait choisir la plume comme montant ou crochet de suspension.

Pour ce qui est du système d'oscillation, le choix serait plus difficile, quoique nous pensions que le seul convenable en ce cas serait celui constitué par deux anneaux entrelacés dont le supérieur s'accrocherait au support et dont l'inférieur traverscrait le fléau et se continuerait en dessous par une lame aplatie et terminée en pointe qui servirait en même temps d'aiguille.

Quant aux plateaux, ils étaient suspendus l'un et l'autre par quatre fils qui pénétraient par l'extrémité ouverte du fléau, ressortaient par le trou pratiqué de part et d'autre du trou central et s'enroulaient ou plutôt se croisaient deux ou trois fois en cette place avant d'y être solidement noués. On obtenait de la sorte plus de solidité dans le mode d'attache et la légèreté du fléau n'en était pas changée. Ce mode d'attache nous a été du reste indiqué par le fléau lui-même; celui-ci une fois décapé et nettoyé, laissait voir à hauteur des deux orifices latéraux une zone plus claire; cette partie intacte du métal protégée contre l'action directe de l'air et de l'humidité avait été moins attaquée que le reste du fléau et présentait encore quelques spires produites par le fil qui avait été enroulé et serré en cet endroit.

Enfin, le fil à plomb qui devait donner la verticale manquait. Parmi tous les modèles de poids qui existent, celui qui convenait le plus à notre

<u>45 — [14]</u>

balance était le cœur. Un petit modèle en pierre représentant cet organe que nous nous sommes procuré au Musée, fidèlement reproduit en métal par M. Parvis, ainsi du reste que la plume formant le support, achevaient ainsi la construction de notre balance, que la sensibilité suffisante de o gr. 133 mill. pouvait faire considérer comme instrument de précision.

Ceci posé, voyons maintenant comment on opérait les pesées.

Si nous nous rapportons aux reproductions, nous pouvons classer les pesées en deux groupes : le premier comprend la pesée d'objets réels, des anneaux d'or ou d'argent, de l'ivoire, etc., faite par un ou deux personnages, et le second concerne la pesée de l'âme faite par les diverses divinités : Maît, Anubis, Horus ou Thot dont le rôle est de contrôler et de vérifier le cœur ou les qualités du défunt.

Ces personnages ou ces divinités sont représentés tantôt debout, tantôt agenouillés, tantôt même assis, maintenánt d'une main l'un des liens qui retiennent les plateaux ou le plateau lui-même, alors que de l'autre, tendue, ils paraissent arrêter le mouvement ou les oscillations du fil à plomb, ou encore essayent d'amener la coïncidence de l'aiguille et de ce fil à plomb.

Cette remarque, assez simple en elle-même, nous a donné tout lieu de croire que la pesée se faisait par comparaison et coincidence du fil à plomb, qui, dans sa position d'équilibre donne la verticale avec la direction de l'aiguille du fléau. Le fil à plomb remplaçait dans la balance égyptienne le cadran gradué devant lequel se meut l'aiguille des balances de nos jours dont le zéro de l'échelle correspond à la verticale.

Nous ne nous occuperons pas d'étudier les poids égyptiens et leur valeur probable; ce qui nous intéresse c'est la pesée elle-même.

Il serait curieux anssi de savoir si, avec des balances justes et sensibles, les Égyptiens ne pratiquaient pas déjà la fraude dans leurs pesées. Nous n'en doutons pas, et les meilleurs exemples que nous pouvons citer à l'appui, sont les fameux passages de la Confession négative du chapitre cxxv du Livre des morts: «Je n'ai pas tiré sur le peson de la balance! Je n'ai pas faussé le fléau de la balance!», que l'âme clamait devant le tribunal composé des dieux juges assistés des quarante-deux jurés.

Mais si cette fraude était punie chez les vivants, elle ne paraissait pas l'être dans le royaume des morts où l'on voit sans cesse l'un des dieux [15] — 46 —

Anubis ou Horus abaisser ou relever l'un ou l'autre plateau, suivant que le cœur semble plus lourd ou plus léger que la Vérité. Et cette explication nous devient plus évidente encore si nous nous reportons à la figure 8 du tome Il du Rituel funéraire de E. Prisse d'Avennes et à celle de la planche CCXCVIII des Tables du Dizionario di Mitologia egizia, de Lanzone. Dans le premier cas, nous voyons Horus vérifier le fil à plomb et tandis qu'Anubis arrête le fléau au bout duquel est suspendu le plateau qui porte le cœur du défunt, un petit personnage, le défunt lui-même, appuie de ses deux mains sur le plateau opposé qui contient la Vérité, afin de faire pencher le plateau de son côté et alléger son âme des fautes qui pouvaient lui être incriminées (fig. 4).

Dans le second cas, au contraire, tandis que Horus règle le fil à plomb et qu'Anubis tire sur le lien qui retient le plateau dans lequel est posée la Vérité, nous voyons le défunt qui soulève, en le poussant par dessous et qui cherche à l'alléger, le plateau sur lequel repose le cœur (fig. 19).

Quoi qu'il en soit, nous pouvons croire que les pesées s'obtenaient exactement et que l'équilibre se faisait par rapport à la verticale donnée par un fil à plomb devant lequel oscillait l'aiguille du fléau. Il n'y avait justesse ou égalité dans le poids que lorsque le fil à plomb et l'aiguille coïncidaient exactement avec le pied de la balance. Comme il faut en effet deux points pour déterminer une droite, si l'aiguille se trouvait sur la droite qui passe par le pied de la balance et le fil à plomb, c'est qu'elle était sur cette droite et que, par conséquent, l'équilibre était établi; pour toute autre position du fléau, l'aiguille était soit à droite, soit à gauche du fil à plomb et alors l'équilibre n'était pas obtenu.

H.-A. Ducros.

#### EXPLICATION DES FIGURES.

- II. Rosellini, I Monumenti dell' Egitto e della Nubia, t. 11, Monumenti Civili, pl. L11, 1.
- 2. Egypt Exploration Fund. The temple of Deir el Bahari, pl. X.
- 3. LANZONE, Dizionario di Mitologia egizia. "Tavole", pl. XXX.

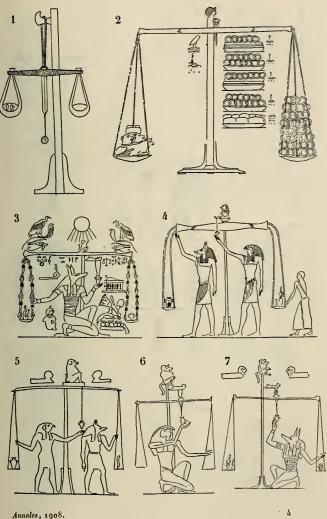
**—** 47 **—** [16]

- E. Prisse d'Avennes, Histoire de l'Art égyptien, t. II, pl. VIII, XVIII\* dyn. Rituel funéraire. "Pesée et jugement de l'âme au Tribunal d'Osiris."
- Expédition d'Égypte, Planches. Antiquités. A. vol. II, pl. XXXV. Thèhes. Memnonium. Temple de l'ouest.
- 6. W. Budge, The Book of the Dead. "The papyrus of Anhai", pl. VII.
- 7. W. Budge, The Book of the Dead. "The papyrus of Anai", pl. IV.
- Expédition d'Égypte. Planches. Antiquités. A. vol. II, pl. XLVI. Thèbes, hypogées (10) bas-relief.
- 9. Ægyptische Monumenten van het Nederlandsche Museum van Oudheden te Leyden.

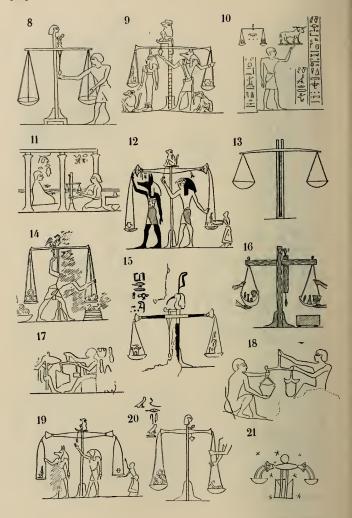
  «Ægyptische Mumie en Mumiekisten». M. 24, pl. III, III Afd. «Sarcophage de Petisis.»
- A. Mariette, Monuments divers. "Île de Schel". pl. LXXIII, n° 79. "Proscynèmes sur les rochers."
- Lepsius, Denkmæler aus Ægypten und Æthiopien. T. IV, Abth. II, pl. CXXVII. "Dyn. XII, Beni Hassan», Grab 2, Westseite B.
- Expédition d'Égypte. Planches, Antiquités. A. vol. II, pl. LXVII. Thèbes, Hypogées, Papyrus.
- 13. Expédition d'Égypte. Planches, Antiquités. A. vol. IV, pl. LXVI, Beni-Hassan, 8.
- WILKINSON, Manners and Customs of the ancient Egyptians, t. II, pl. LXXVIII, Qabbaneh, or public weighers and notaries.
- 15. P. Pierret, Musée du Louvre. Papyrus funéraire de Neb-Oed, pl. X.
- 16. Egypt Exploration Fund. Beni Hassan, IV, pl. XXVII, 3, tomb II.
- 17. Egypt Exploration Fund. Deshasheli, "Tomb of Anta", pl. XII.
- Lepsus, Denkmæler aus Ægypten, etc., T. III, Abth. II, pl. XIII, «Altes Reich, Dyn. IV, Pyramiden von Gizeh», Grab 86.
- 19. Lanzone, Dizionario di Mitologia egizia. "Tavole", pl. CCXCVIII.
- H. Rosellini, I Monumenti dell' Egitto e della Nubia, t. II, Monumenti Civili, pl. LI, 3.
- 21. LANZONE, Dizionario di Mitologia egizia. "Tavole", pl. CLIII.
- E. de Rougé, Rituel funéraire des anciens Égyptiens, pl. XVIII. D'après le papyrus du Musée du Louvre. Papyrus hiératique du Musée du Louvre n° 3079.
- 23. Ægyptische Monumenten, Lijkpapyrus, t. I (Pap. C. Nº n b.) P L. pl. X.
- H. Rosellini, I Monumenti dell' Egitto e della Nubia, t. II, Monumenti Civili, pl. LII, 2.
- 25. Egyptische Monumenten, «Ægyptische Mumiekisten», pl. (M. 7) VI, III Afd.
- 26. Ægyptische Monumenten, "Lijkpapyrus", t. II, pl. VI, Ill Afd.
- 27. Ægyptische Monumenten, «Ægyptische Mumiekisten», pl. (M. 5) VII, III Afd.

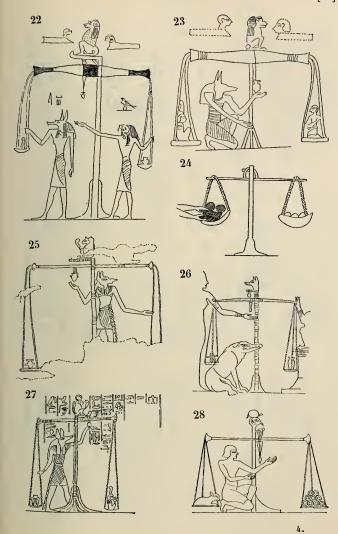
[17]

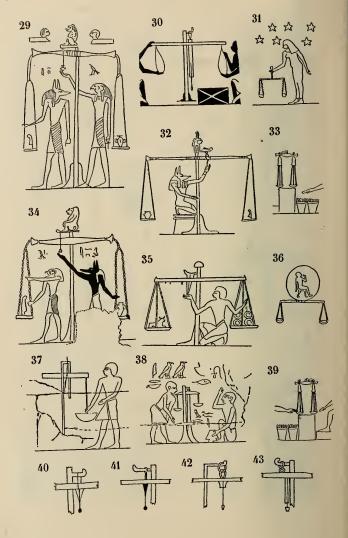
- Champollion le jeuxe, Monuments de l'Égypte et de la Nubie, t. II, pl. CLIV, 3, "Thèbes, Kourna, Peinture copiée dans les tombeaux".
- 29. Ægyptische Monumenten, "Lijkpapyrns XVI", pl. XXVI, III Afd.
- 30. Egypt Exploration Fund. Beni Hassan, Tomb XV, pl. VII.
- Expédition d'Égypte. Planches, Antiquités. A. vol. I, pl. LXXIX, Esné. «Zodiaque au fond du portique.»
- 32. W. Budge, The Book of the Dead. "The papyrus of Hunefer", pl. IV, Ch. CXXV.
- A. Mariette, Denderah, t. IV, pl. LVIII, b. "Grand Temple, Chambres de la terrasse. Osiris du Sud. Chambre n° 2 7.
- 34. Expédition d'Égypte. Planches, Antiquités. A. vol. II, pl. LXXII.
- H. ROSELLINI, I Monumenti dell' Egitto e della Nubia, t. II, Monumenti Civili, pl. CX, 1.
- Expédition d'Égypte. Planches, Antiquités. A. vol. IV, pl. XXI. Denderab. « Zodiaque de l'une des salles du Grand Temple».
- Lersus, Deukmæler aus Ægypten, T. III, Abth. II, pl. LXIV, Altes Reich. Dyn. V, a. "Pyramiden von Saqara". Grab 16.
- Lepsius, Denkmæler aus Ægypten, T. III, Abth. II, pl. LXXIV. Altes Reich. Dyn. V, a. "Pyramiden von Gizeh". Grab 26.
- 39. A. Mariette, Denderah, t. IV, pl. LVIII, a.
- Egypt Exploration Fund. A Season in Egypt, 1887, pl. XX, fig. 2. Thèbes, XVIII\* Dyn. Tomb. 35.
- 41. Egypt Exploration Fund. A Season in Egypt, 1887, pl. XX, fig. 3. Thèbes. XVIII<sup>e</sup> Dyn. Tomb. 34.
- Egypt Exploration Fund. A Season in Egypt, 1887, pl. XX, fig. 4. Thèbes. XVIII\* Dyn. (Denk. V. 78).
- Egypt Exploration Fund. A Season in Egypt, 1887, pl. XX, fig. 5. Thèbes. XVIII<sup>e</sup> Dyn. Tomb of Hui.
- 44. Lanzone, Dizionario di Mitologia Egizia. «Tavole», pl. CLXIII.
- 45. Egypt Exploration Fund. The Ramesseum, pl. XXVIII. Cartonnage of Hov.
- 46. Expédition d'Égypte. Planches, Antiquités. A. vol. IV, pl. XVIII, XX. «Zodiaque de Denderah.» Grand Temple. Plafoud du portique.
- 67. Expédition d'Égypte. Planches. Antiquités. A. vol. II, pl. LXXXIII. «Entrée du V° Tombeau des rois.»
- 48. Expédition d'Égypte. Planches. Antiquités. A. vol. I, pl. LXVIII. El Kab.
- H. ROSELINI, I Monumenti dell' Egitto e della Nubia, t. II, Monumenti Civili, pl. LI, 4.

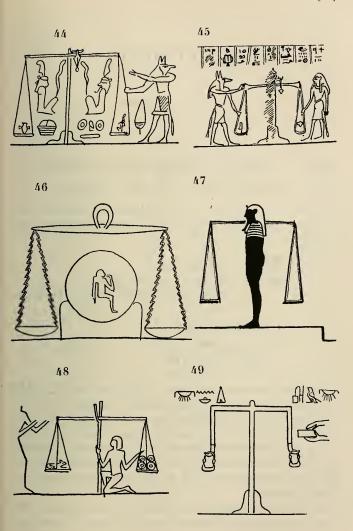


Annales, 1908.









## NOTES D'INSPECTION

PAR

#### M. GEORGES LEGRAIN.

#### LVII

## SUR LE PREMIER PROPHÈTE D'AMON MINMONTOU ET SON TOMBEAU À DRAH ABOU'L NEGGAH.

M. W. Wreszinski, dans sa thèse *Die Höhenpriester des Amon*, nous fournit les renseignements suivants sur le premier prophète d'Amon-Minmontou:

Quellen. a. Ushebti. Kairo, Rougé, Insc. I. 56.

b. 2 Grabkegel (1. Ledrain, Bib. nat., 96. 2. Petrie, Season, 22.52).

Zeit unbestimmt. etwa 18-19 dyn.

Dans une de mes notes d'inspection, n° XLIV, Sur le titre det le premier prophète d'Amon Minmontou (Annales du Service des Antiquités, t. VIII, p. 55) j'ai pu compléter la bibliographie fournie par M. Wreszinski qui ne cite ni M. Lieblein, ni M. Daressy, et faire connaître un scarabée et un support de canopes du Musée du Louvre appartenant à Minmontou.

Je puis aujourd'hui ajouter de nouveaux documents au dossier de ce personnage et, plus heureux que M. W. Wreszinski, fixer la date du pontificat de Minmontou.

La lecture du Journal d'entrée du Musée du Caire est un peu aride, mais, cependant, parfois, quelques passages permettent de reconstituer -55 — [2]

une fouille de jadis, et même de pouvoir grouper les monuments qu'elle a produits.

Voici ce que j'y ai copié au sujet de Minmontou :

PROVENANCE: Drah abou'l Neggah, janvier 1863.

Tombeau de Drah abou'l Neggah. On a trouvé:

21005 Albâtre		📑; sur la panse la légende du roi Amosis, car-
21006		e-prénom et bannière. Haut. o m. 18 cent.
à 21008 \ —		s vases . Haut. o m. 14 cent., o m. og cent. et
,		o8 cent.
21009 —		Haut. o m. o5 cent.
	O .	de la hauteur de o m. 20 cent. :
21011 Porphy		. Haut. o m. o8 cent.
21012 -	— 6° Vase	. Haut. o m. 15 cent.
21013 Calcair		ette funéraire du premier prophète d'Amon Min- ou surnommé Sen-res. Jolies légendes horizontales.
		o m. 31 cent.
		: Les statuettes funéraires étaient renfermées dans
24244		ffre en calcaire en forme de cercueil.
21014 —		autre en trois morceaux qui se rajustent. Haut. 31 cent.
21015 —	v	autre du même style au nom de la dame Thoutti mmée Schaouï. Haut. o m. 31 cent.
21016 Porphy 21017)	yre vert 10° Vas	e . Haut. o m. 20 cent.
	uite rouge. 11° Qua	atre vases. Haut. o m. 25 cent., o m. 10 cent.
21020		n. o8 cent.
21021		. <b>Y</b>
à } Terre c		de la hauteur de 15 cent. de la nauteur de et o m. 10 cent.
21025 —		
21025 —		eus dressé, un vase devant lui, bandes noires, s et rouges. Haut. o m. 10 cent.
21026 Bois	· ·	ensiles à usage inconnu de cette forme :
Dois		o m. 10 cent.
		: Au même cercueil appartient le
		ard n° 21427.
21427 Bronze	e Un poig	nard en deux fragments; une légère feuille d'or ecouvrait le manche existe encore.

M. de Bissing a publié les vases suivants dans son ouvrage Steingefüsse du Catalogue général des Antiquités du Musée du Caire, auquel nous renvoyons le lecteur :

Le 21005 a le numéro du catalogue 18483. Ce qui en fait la valeur historique est l'inscription ci-dessus qui couvre sa panse. Les hiéroglyphes, ainsi que le remarque M. de Bissing, sont rehaussés de bleu comme il était d'usage sous la XVIII° dynastie.



Les vases 21006 à 21008 portent les numéros de catalogue 18345, 18346, 18348. Le vase 21010 a le numéro 2523, le 21012, le numéro 18361, les 21017 à 21020 sont numérotés 2670, 26762, 26932 et les numéros 21021 à 21024 ont le numéro 28032.

Le reste des vases n'a pas été, je crois, identifié par M. de Bissing. Leur forme fort en usage en Égypte, leur nombre assez considérable au Musée, rendaient cette identification assez délicate et douteuse, car la plupart des numéros d'entrée ne se voient aujourd'hui que bien rarement sur les monuments, et ceux-ci devraient être du nombre.

Mais quoi qu'il en soit, en étudiant seulement ceux publiés par M. de Bissing, on s'aperçoit qu'ils sont tous du même style, de même époque, ce qui nous permet de croire que la tombe de Drah abou'l Neggah fournit à Mariette ce qui y restait de son mobilier funéraire et que, par conséquent, les oushebt n° 21013, 21014 et 21015, sont contemporains du règne d'Ahmos-Nibpehtirì, c'est-à-dire des débuts de la XVIIIe dynastie.

Dans ce cas, Minmontou serait un des plus anciens premiers prophètes d'Amon connus, et aurait précédé Thoti (1) dans le pontificat ou lui aurait succédé, car, lui aussi, vécut sous Ahmos.

Les statuettes funéraires de Minmontou et celle de Thoutti sont d'une grande beauté, d'une conservation presque parfaite, d'un beau calcaire bien blanc, identiques de facture, sans taches ni salissures, et là encore je vois un indice qu'elles se trouvaient ainsi que les vases dans le tombeau même de Minmontou et de sa femme (?) Thoutti. Minmontou, dans ses deux beaux oushebti, porte le seul titre de premier prophète d'Amon écrit

<sup>(1)</sup> WIEDEMANN, Grabkegel, t. I, p. 21.

<u>- 57 - [4]</u>

viennent ajouter la variante 7. du scarabée, et le titre 4. - 2 du cône funéraire n° 75 du Recueil de M. Daressy.

Les oushebti de Minmontou avaient déjà, depuis longtemps, été examinés par M. Loret qui, volontiers, les eût placés dans le moyen empire, avec d'autant plus de raison, d'ailleurs, que la rédaction du chapitre vi du Livre des morts qui couvre le corps des mignonnes statuettes est la plus ancienne. Je crois qu'entre le moyen empire de M. Loret et le «indéterminé, peut-être XVIII°-XIX° dynastie » de M. Wreszinski, nous pourrons désormais proposer une date plus précise, et nous rapprochant de l'opinion de M. Loret, fixer le pontificat de Minmontou au règne d'Ahmos le. La statuette funéraire qui fut trouvée en même temps que celles de Minmontou leur est identique comme facture, et, pour quelqu'un qui ne connaîtrait pas les hiéroglyphes, il faudrait qu'il remarquât que celle-ci ne porte pas la longue barbe tressée, pour ne pas la confondre avec une de celles de Minmontou, dont des traits noirs habilement tracés rehaussent les sourcils et les yeux, tout comme pour l'oushebti de Thouti. Cette femme qui, probablement, fut épouse plutôt que mère de Minmontou, était de bonne lignée : c'est l' - | \ , = | \ , = | h ... h ala princesse héréditaire de nome, Thouti surnommée Aoui n que, quant à moi, je ne connais pas.

#### LVIII

# SUR LE PRINCE \_\_\_\_\_\_TONOFIR.

Le marchand d'antiquités Mohammed Mohasseb, de Louqsor, m'a remis, pour être offert au Musée du Caire, le monument qui fait l'objet de cette note. Cette générosité me semble digne d'être louée.

C'est un bas-relief haut de o m. 18 cent. et long de o m. 30 cent. environ. La partie de droite est brisée et nous n'apercevons plus que les deux mains d'un 2 1 2 de la place vraie (la nécropole), nommé . . . . [Amen] ema [pit] (?) (1), qui brûlait un pot de

<sup>(1)</sup> Le Musée de Turin possède un coffret et une stèle où un serviteur de la place vraie nommé Amenemapit adore Aménôthès I<sup>er</sup> et Ahmèsnofritari (voir Maspero, Mission en Italie, p. 11, S II).

nitive.

parfums à trois flammes devant quatre personnages tournés vers la droite.

Le premier de ceux-ci mérite une description spéciale. Il est représenté debout, aussi grand de taille que ceux qui viennent après lui, et qui ne sont cependant autres qu'Aménothès I<sup>er</sup>, Ahmèsnofritari et la déesse Merseker, régente de l'Amenti, c'est-à-dire qu'il est considéré comme l'égal d'une déesse et de deux souverains héroïsés, dont le culte était fort révéré à Thèbes.

Son nom est gravé devant lui, entouré du cartouche royal. Le premier signe est douteux: il est large, avec la partie inférieure et les bords externes incertains, si bien qu'on peut hésiter entre — to, — neb, — she ou mer, et enfin — ma. Nous ajouterons d'ailleurs que nous ne connaissons pas, quant à nous, un personnage royal dont le nom, trouvé ailleurs, puisse nous indiquer la lecture probable de ce cartouche, que nous lirons vaille que vaille To-nofir jusqu'à plus ample informé. Je tiens à remarquer, d'ores et déjà, que cette lecture n'est pas défi-

Ce To-nofir nous est présenté marchant, tenant le 7 dans la main gauche ramenée à l'épigastre, le bras droit pendant, avec le poing fermé dans lequel ne se trouve point le 7 ankh que serrent les trois personnages qui viennent derrière lui.

ll semble aussi que le graveur du bas-relief a voulu indiquer que Tonofir, tout comme Aménothès I<sup>er</sup>, tenait de plus le flagellum A. Ceci me semble probable sans cependant être certain.

To-nofir ne tenait pas le ankh  $\frac{Q}{2}$  dans sa main gauche comme les rois et les dieux. Bien plus, il ne portait point l'uræus, et sa coiffure très simple, lourde, tombant d'aplomb sur les épaules, ne présente qu'un caractère princier bien connu : une lourde tresse de cheveux, rassemblant les longues mèches cervicales, liée à sa partie supérieure, et formant spirale à l'inférieure. C'est la coiffure qu'ont coutume de porter les enfants royaux.

En plus, To-nofir a la gorge couverte d'un collier ousekh, et le bas du corps est vêtu d'un vaste jupon empesé tombant jusqu'aux chevilles, serré aux reins par une vaste ceinture, et orné par devant d'un retombé muni de larges rubans latéraux, mais où je ne retrouve point les uræus royales que nous voyons sur le costume d'Aménothès le.

Tous ces menus détails nous indiquent, à mon avis, que To-nosir sut

<u>- 59 - [6]</u>

de lignée royale, puisque son nom est entouré du cartouche, qu'il se vit attribuer le ? et le /1, mais que cependant les uræus et le ankh ? emblèmes du pouvoir souverain et même simplement princier, parfois, ne lui furent accordés.

Nous serions donc en présence d'un personnage royal de moyenne importance, peut-être quelque petit prince mort en bas âge, dont nous trouverions la trace fugitive sur ce monument.

To-nofir est suivi d'Amenophis le confidence de la confid

Enfin la déesse (?) « Mersekrit, régente de l'Amenti...» debout, protège les trois défunts.

Les représentations de ce genre ne sont pas rares. M. Maspero y consacra jadis une importante étude (1), précisant ce qu'était le culte funéraire que recevaient les souverains trépassés et les fonctions des « domestiques de la place vraie».

Le nouveau monument du Musée du Caire vient s'ajouter à cette série déjà longue, en indiquant un prince que nous ne connaissions pas encore et que nous ne savons, aujourd'hui, où classer exactement.

31 mars 1908.

#### LVIIII

### SUR NOFIR-HIR TON, PREMIER PROPHÈTE D'AMON.

J'ai trouvé, chez un marchand d'antiquités de Louqsor, le scarabée que je représente ici. Il est en pierre brune et mesure o m. 029 mill. de hauteur et o m. 030 mill. de largeur, car, en plus de ses élytres habituels, l'insecte sacré est muni de petites ailes latérales, qui représentent peutêtre les membranes transparentes qu'abritent les élytres et qui, parfois,

<sup>(1)</sup> MASPERO, Rapport sur une Mission en Italie.

quand le vol est brusquement interrompu, se replient après elles. Peutêtre, aussi, avons-nous là de véritables ailes, comme nous en voyons parfois adjointes aux scarabées funéraires:

La technique de ce petit monument est médiocre : je le date de la fin de la période saïte ou plus tard encore.

Un texte de deux colonnes est mal gravé sur le plat du scarabée. Il est quelque peu incorrect et il est évident que le lapicide n'entendait pas grand'chose aux hiéroglyphes. Le fac-similé que je donne de l'inscription (fig. 1) permettra de juger de son ignorance. C'est surtout le signe





Fig. 1.

qui semble lui avoir présenté le plus de difficultés d'exécution. Vaille que vaille, il le composa d'une barre horizontale surmontée d'un N, et nous avons ainsi la forme fautive \_\_\_ au lieu de \_\_\_ qu'on peut et doit rétablir.

Le texte correct était:

Ce scarabée est, je crois, le seul monument que nous connaissions de ce premier prophète d'Amon qui vient s'ajouter à ceux dont je complète la liste peu à peu. Je crois qu'il doit se ranger dans la série des grands prêtres de la décadence thébaine dont j'ai déjà parlé dans des notes précédentes (1).

G. LEGRAIN.

30 mars 1908.

<sup>(1)</sup> Annales du Service des Antiquités, t. VII, p. 38, 189-190.

## LE CERCUEIL DU ROI KAMÈS

PAR

#### M. GEORGES DARESSY.

Si les cercueils thébains du type richi, ou à plumes, datant de la XVIIº dynastie et du début de la XVIIIº, sont assez rares, c'est qu'ils proviennent de deux parties de la nécropole, l'entrée de la vallée de Deir el-Bahari et Drah abou'l neggah, où ce qui est en bois tendre a été dévoré par des insectes; or, ces cercueils étant creusés dans des troncs de sycomore, toute l'épaisseur des parois a été rongée de telle façon qu'il ne subsiste qu'une mince croûte à la surface, et que le tout se réduit en poussière dès qu'on veut le prendre. C'est ainsi que le Musée du Caire ne pouvait exposer que trois momies richi(1), dont l'une n'ayant que le seul couvercle qui figurait déjà à Boulag et avait reçu le nº 4944 du Catalogue sur fiches de M. Maspero. Sur ce couvercle, la partie de l'inscription renfermant le nom était tellement effacée qu'on avait renoncé à connaître le propriétaire. Dernièrement, je m'avisai qu'une cuve très simple, qui avait toujours été négligée et laissée en magasin, pouvait avoir appartenu à ce couvercle; effectivement, les deux pièces se raccordaient, et je constatai avec surprise que cette caisse n'était autre que celle du roi Kamès, dont le nom est inscrit deux fois.

Voici la description sommaire de ce monument :

Couvercle. — Il est en bois de sycomore et stuqué sur toile. Longueur 2 m. 02 cent., largeur aux épaules o m. 53 cent., hauteur à la tête o m. 56 cent., hauteur aux pieds o m. 47 cent.

Le visage est blanc, le tour des yeux et les sourcils bleu-gris; le cordon qui rattache à la coiffure la barbe postiche à extrémité enroulée est figuré. Le nemes est à capuchon bleu, sans uræus sur le front; les pattes sont

<sup>(1)</sup> Non compris celles d'Aahhotep et celles qui proviennent de la cachette royale de Deir el-Bahari.

jaunes avec, dans le bas, trois bandes horizontales bleu, rouge, bleu, séparées par des lignes blanches. Un collier est visible entre les pattes de la coiffure, un autre gorgerin à sept rangs a pour attaches des têtes de faucons, il est surchargé sur la poitrine d'un vautour aux ailes étendues. Tout le reste du corps est recouvert de plumes bleu-gris, rehaussé de rouge, se détachant sur fond blanc. Au milieu du corps une bande d'inscription est tracée entre deux bordures multicolores. Le bout des pieds présente une surface plate peinte en rouge.

Cuve. - Le pourtour est peint en jaune, sans ornements.

Dessous des pieds. — Deux déesses en adoration sont agenouillées sur des corbeilles peintes à petits damiers blanc, rouge et jaune. Entre elles est tracée une inscription à l'encre noire.

Sur le couvercle, le commencement du texte est très pâle, mais peut être lu une fois connue l'autre légende; le mp seul est difficile à distinguer. Les chouettes sont figurées sans pattes. Sous les pieds, le scribe avait écrit mp le t a rajouté le p obblié à côté de la ligue.

L'absence de cartouche ne doit pas étonner. Aux anciennes époques, les noms royaux n'étaient pas obligatoirement inscrits dans l'ovale, c'est le cas pour beaucoup de scarabées du moyen empire et le Mentouhotep de Deir el-Bahari grave très bien dans son protocole \*\* Ou reste, sur la hache de Kamès appartenant à sir John Evans (1) aucun des deux noms n'est enfermé dans un cartouche. Il ne peut y avoir aucune hésitation à reconnaître dans ce cercueil la dernière demeure de Kamès, le roi de la XVII° dynastie, contemporain des Pasteurs.

Je ne puis expliquer comment ce cercueil, qui augmente d'une unité précieuse le nombre des caisses royales du Musée, est resté si longtemps

<sup>(1)</sup> Publiée par Wallis Budge dans Archæologia, vol. LIII, p. 84.

<u>- 63 - [3]</u>

dans l'oubli. Il est certainement venu dans les collections du temps de Mariette, mais à quelle date précise est une question sans solution. Il a probablement été découvert en 1859 ou 1860 dans les fouilles dirigées par Vassali, qui produisirent également la tombe d'Ak-hor(1), mais un doute peut s'élever dans l'esprit : n'aurait-il pas été mis au jour en même temps que le cercueil de la reine Aahhotep, et les Arabes n'auraient-ils pas mis dans la cuve de cette dernière les objets trouvés avec la momie de Kamès: l'éventail, la barque en or, etc.? On sait, en effet, que les circonstances de la découverte d'Aahhotep sont assez mystérieuses et que cette trouvaille a failli être perdue pour la science (2). On n'a jamais parlé que du cercueil de la reine, mais qui sait si les fouilleurs, après leur tentative avortée pour s'approprier le trésor, n'ont pas oublié de parler du cercueil de Kamès, qui n'avait pour eux aucune valeur, n'étant pas couvert d'or? S'il en était ainsi, les liens embarrassants entre ces deux personnages seraient rompus, et rien n'empêcherait plus de placer Kamès plus haut dans la XVIIº dynastie, avant les Ra-sqenen qui semblent bien avoir été les prédécesseurs immédiats d'Aahmès.

G. DARESSY.

nier, dans le Recueil, t. XII, et celle de Devéria, dans la Bibliothèque égyptologique, t. XI, p. XVI.

<sup>(1)</sup> Il n'existe plus de ce cercueil que le dessin, dans Mariette, Monuments divers.

<sup>(2)</sup> Voir à ce sujet la lettre de M. Mau-

## UNE NOUVELLE FORME D'AMON

PAR

#### M. GEORGES DARESSY.

Parmi la multitude d'objets sortis par M. Legrain de la fosse aux statues de Karnak, se trouvent trois petits monuments d'aspect étrange dont je ne connais pas d'autres spécimens (1). Qu'on s'imagine un siège divin flanqué de lions, comme en ont fréquemment les trônes d'Horus, et sur ce lion un sphinx; comme dossier, deux déesses ptérophores, puis, à l'intérieur, au lieu de la tablette attendue, tout l'espace est occupé par un édifice hypèthre avec porte à l'avant et, posée dessus (au lieu d'être au milieu de la cour), une masse arrondie, semblable à une outre dont la partie gauche se relève formant une protubérance; tout cela orné de dessin et doré. L'aspect est bizarre, l'objet était inconnu jusqu'à ce jour et méritait une étude.

Le plus grand et le plus orné de ces monuments est le n° 38171, dont la hauteur est de 0 m. 115 mill., y compris un socle de 0 m. 008 mill. à 0 m. 009 mill., la largeur de 0 m. 065 mill. et la profondeur de 0 m. 075 mill. Les lions sculptés sur les côtés sont en marche, la crinière quadrillée, la queue relevée en demi-cercle. Une sorte de corniche arrivant au niveau du sommet de la tête sert de support à un sphinx coiffé du klast et du pchent, dont la crinière, descendant très bas, forme une espèce de tablier entre les pattes.

L'avant figure une porte fermée; les montants sont couronnés par une corniche surmontée d'uræus ailés, et chacun d'eux supportait, semble-t-il, deux petits faucons. Sur chaque jambage ondule un long serpent qui semble garder la porte et devant la tête duquel on lit

Le vantail est divisé en trois parties. Dans le bas, un roi dont les cartouches ne sont pas remplis fait offrande à Amon assis sur son trône, suivi

<sup>(1)</sup> Ils sont entrés au Musée du Caire sous les n° 36754, 36755 et 38171.

-65 - [2]

de Maut debout, le pchent sur la tête, et de Khonsou momifié coiffé du disque. A chaque extrémité, est un 1. Les deuxième et troisième compartiments, au-dessus, se font pendant et sont occupés par un personnage agenouillé. A droite, il présente le vase à libations 1; à gauche, il offre deux vases de vin et, derrière lui, brûle une lampe (?) .

A l'arrière, le panneau compris dans l'encadrement surmonté d'une corniche et d'une série d'uræus est divisé en deux registres. En bas, deux déesses agenouillées, le disque sur la tête, protègent, de leurs ailes étendues en avant, un dieu criocéphale accroupi, coiffé du disque, le P posé sur les genoux. Les déesses tiennent également P et entre les ailes est placé L. Le registre supérieur est analogue, mais les déesses ptérophores sont debout; entre leurs ailes, on voit L, enfin la divinité criocéphale protégée est accroupie sur un lotus. Les déesses aux ailes étendues, tenant le P, qui sont sculptées au-dessus, formant, pour ainsi dire, le dossier du siège, ont le haut du corps brisé.

Quant à l'emblème étrange posé sur ce monument, il est également orné de figures en relief. Au-dessus de ce sac, dans l'axe, une brisure ronde marque la place du cou d'une tête d'Amon qui devait être placée là; en avant, est gravé un pectoral dont l'intérieur est seulement rempli de points. A droite du cou, on distingue, de haut en bas, tournés vers la gauche: 1° un uræus coiffé de la couronne rouge, étendant des ailes; 2° un dieu debout, au dos duquel s'attache un corps d'oiseau et tenant des ailes étendues horizontalement, portant \( \frac{9}{4} \) dans sa main droite. Au-dessus de sa tête s'étagent, opposées deux par deux, huit têtes plus petites à profils d'animaux indéfinis; 3° un dieu accroupi, avec corps d'oiseau affixé à son dos, ayant la coiffure et l'attitude de Min (1).

La décoration de la protubérance comprend plusieurs séries de figures.

<sup>(1)</sup> Des figures semblables se rencontrent parmi les divinités gravées sur la stèle de Metternich; on en voit aussi sur

les parois du naos de Sast el Henneli, où elles sont désignées comme représentant

Sur la moitié antérieure droite, on voit, tournés vers la droite : 1° un uræus ailé coiffé de la couronne du Midi; 2° un dieu marchant, le \( \frac{1}{2} \) à la main, coiffé des plumes d'Amon, le bras droit levé soutenant un fouet, un corps d'oiseau fixé à son dos; 3° figure semblable à la précédente.

Côté arrière. — En haut, deux divinités accroupies, tournées à droite; la tête de la première est indécise, la seconde paraît être criocéphale, coiffée du disque; 2° un vautour et un lion se tournant le dos, ce dernier tenant deux couteaux. Plus à droite et de dimensions plus grandes, une déesse est debout, la tête surmontée du disque, abaissant ses bras munis d'ailes. A côté, est une petite image du dieu Bès. Enfin, sur la partie antérieure gauche, sont superposées sept bandes de khakherou \( \).

Le travail n'est pas de première finesse. L'or qui couvrait le tout est tombé en grande partie.

Le deuxième monument (n° 36754) a o m. 07 cent. de hauteur, o m. 035 mill. de largeur et o m. 04 cent. de profondeur. Il est taillé sur le même modèle, mais les ornements sont moins fins et les détails, où il y en avait, sont perdus sous la feuille d'or qui recouvrait le tout, ou la colle qui la fixait. A la partie supérieure est restée une partie de l'arrière de la tête d'Amon.

Le troisième spécimen (n° 36755), mesurant o m. 065 mill. sur o m. 038 mill. et o m. 04 cent., a perdu en grande partie sa dorure. Sa décoration est encore inférieure à celle des deux autres. Sur les montants de la porte d'avant sont perchés des faucons; l'outre n'a d'autres ornements que le pectoral passé au cou de la tête qui n'existe plus.

Le style de ces trois objets dénote l'époque persane ou le commencement de la période ptolémaïque.

Des légendes et dessins que portent ces idoles, on pouvait inférer que nous avions sous les yeux un type particulier d'Amon, probablement apparenté à son rôle de dieu générateur. Ne pouvait-on trouver d'autres représentations de cette forme singulière, accompagnées de légendes nous renseignant un peu mieux sur ses fonctions et attributs? J'en ai reconnu deux et probablement il s'en découvrira d'autres.

A Médinet Habou, sur le jambage droit de la porte est de la salle annexe construite par Acoris dans le petit temple, est gravé un tableau qui <u>- 67 - [4]</u>

a attiré l'attention de tous les archéologues, sans avoir jamais été expliqué(1). Un empereur romain habillé en Pharaon, la couronne blanche sur la tête, brûle l'encens et verse la libation sur un autel en présence d'un sujet mutilé qui n'est autre que la figuration de nos monuments. L'emblème est posé sur un socle et des barres transversales indiquent qu'on pouvait le porter en procession. L'image est tracée de profil à droite, l'on voit le lion, le sphinx coiffé du pchent, les deux faucons avec disque sur la tête, à l'avant de l'édifice, une déesse ptérophore à l'arrière, puis, au-dessus, l'espèce de sac avec sa proéminence latérale, surmonté d'une tête d'Amon ayant un collier auquel est attaché un pectoral. Tout le haut a été martelé par les Chrétiens, mais, le type une fois connu, on suit sans difficulté les contours du dessin. Derrière le groupe, est dressé un grand bouquet de fleurs.

Dans le premier cartouche, le nom César est suivi de ( ), ce qui indique un empereur postérieur à Néron. Le début du second cartouche ne correspond à aucun nom d'empereur; faut-il y voir ( ) « qui sort son glaive», formule analogue à ( ), « qui sort son bras, le brave »? La fin du cartouche signifie « le soleil des rois », titre emphatique fréquent de la XVIII à la XX dynastie, mais qu'on n'employait plus guère aux époques postérieures; Tibère et Néron se font appeler parfois ? ? , « roi des rois ».

A la légende royale, est opposée celle du dieu qui occupe quatre

<sup>(1)</sup> Description de l'Égypte, t. I, pl. XVIII; GHAMPOLLION, Notices, t. I, p. 330; Lepsius, Denkmæler, Texte, p. 164.

colonnes verticales; là aussi, les hiéroglyphes ne se lisent pas sans hésitation :

## 

Le mot qui suit le nom d'Amon se présente sous la forme ; je crois qu'il faut lire « Amon thébain ( a) de Za-maut » ou Médinet Habou, Djême. Je ne connais pas l'épithète suivante : «recouvrant (?) son support » ou «lié au support » A = 1 [1, qui est probablement particulière à cette forme du dieu. La seconde moitié de la deuxième ligne est difficile à lire. Après 1, il y a un signe long vertical comme t, puis (1) et un groupe confus aqui semble terminé par 🗦; il faut peut-être transcrire 🎁 🕻 🔓. La fin de la ligne peut se lire = 0, , , , , , , , , , , et la suite ne permet pas de trouver la leçon exacte. Enfin, la quatrième colonne n'est pas dernier mot est peut-être le meilleur, 🏻 📻 désignant l'espèce d'échafaudage après lequel grimpent des hommes, qu'on voit figuré à côté de Min dans un certain nombre de bas-reliefs des temples; ; ; crappellerait le 10 qui est un des titres d'Amon de l'Oasis, si bien qu'on peut tenter une traduction : «Amon thébain de Djême, fixé au support, beau de figure, palme d'amour, dieu grand dans Thèbes, grand dans Coptos, reposant (dans) la grande place des Ap (le sanctuaire de Thèbes). Taureau de sa mère, Horus levant son bras, seigneur des Sehent, maître de son arme; Horus fils d'Isis, rejeton d'Osiris».

Une autre représentation d'Amon sous ce même aspect se voit sur deux des miroirs votifs en bronze trouvés par Daninos pacha à Mit Rahineh (1), mais d'origine thébaine. Malgré les mutilations, on reconnaît parfaitement tous les détails conformes à ceux des modèles sculptés et du bas-relief; la légende est de la légend

Ces documents, tout incomplets qu'ils sont, suffisent pour nous prouver

<sup>(1)</sup> Daressy, Une trouvaille de bronze à Mit Rahineh, dans les Annales, t. III, p. 169.

que cette forme divine appartenait à Min créateur, confondu avec Harsiési, ce Panthée que les statuettes et les bas-reliefs nous présentent sous tant d'aspects différents. Le trait caractéristique est ce sac dans lequel le dieu est enfermé, sa tête émergeant seule. Il y a probablement quelque analogie entre cette enveloppe et la peau de bœuf d'où naissent des abeilles, selon les Géorgiques (1). Dans cette voie, on ne peut oublier que le nom du fils d'Amon est le même que sa se putréfier n, et que son emblème, le s, est une sorte d'outre semblable à celle figurée ici. Amon mort renaît sous le nom de Khonsou, grâce à la corruption (2) qui engendre d'autres êtres; il est le so par le serve de le vieillard qui redevient jeune.

Enfin, je crois devoir soumettre une dernière hypothèse. On connaît le passage de Quinte-Curce (3) mentionnant la tournure bizarre du dieu de l'oasis de Jupiter-Amon : « umbilico maxime similis est habitus, smaragdo et gemmis coagmentatus ». Récemment, M. Naville (4) pensait que cette image pouvait être formée par un cabochon placé sur une palette semblable à celle de Kom el Ahmar. N'y aurait-il pas lieu de croire que la divinité qu'alla saluer Alexandre avait plutôt l'aspect des monuments que nous signalons? L'ombilic dont parle l'auteur ne peut être mieux représenté que par la protubérance du sac où Amon 1 \_\_\_ 1 est caché 1 \_\_\_ 2. La statue de l'oasis, évidemment de dimensions bien plus considérables que nos petits objets, pouvait être faite en pierres vertes, en amazonite, comme celles dont on a trouvé de nombreux morceaux dans le temple de Karnak, avec tous les ornements, représentations de divinités, etc., qui ici sont en relief, incrustés en pierres diverses, cornaline, lapis-lazuli, turquoise, etc., comme c'était l'habitude. Amon était la divinité des Oasis; puisque nous rencontrons une forme de ce dieu qui correspond mieux que toute autre et aussi bien que possible à la description de Quinte-Curce, il me paraît raisonnable d'y voir une figuration du dieu qui reconnut pour son fils le conquérant macédonien.

G. DARESSY.

<sup>(1)</sup> Cf. Virey, Quelques observations sur l'épisode d'Aristée.

<sup>(3)</sup> Sur les monuments, la carnation d'Amon est bleue couleur de décomposition.

<sup>(3)</sup> Quinte-Curce, liv. IV, 7.

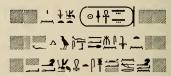
<sup>(4)</sup> E. NAVILLE, Le dieu de l'Oasis de Jupiter-Amon, dans les Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1906, p. 25.

## UN NOUVEAU ROI DU MOYEN EMPIRE

PAR

#### M. GEORGES DARESSY.

l'ai publié en 1898 dans le Recueil de travaux (1) un fragment de stèle trouvé à Gebelein; une erreur de copie m'a fait attribuer à Sebekhotep II ce monument; en réalité voilà ce qui reste de l'inscription:



G. DARESSY.

<sup>(1)</sup> Recueil de travaux, t. XX, p. 72. Notes et Remarques, CXLVIII. Cette copie erronée a été reproduite plusieurs fois, et en dernier lieu par M. H. Gauthier,

Notes et Remarques historiques, p. 23, dans le Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale.

## A REPORT

## ON THE SO-CALLED TEMPLE OF REDESIYEH

BY

M. ARTHUR E. P. WEIGALL
INSPECTEUR EN CHEF DU SERVICE DES ANTIQUITÉS.

The temple of Sety 1st which stands in the Wady Abâd, some 35 miles east of Edfu, is generally known as the temple of Redesiyeh, owing to the fact that one of the early explorers set out to visit the building from the village of Redesiyeh which lies about 5 miles south of Edfu, on the east bank of the Nile. The name, however, is not a happy one; for the temple is now most generally approached from Edfu, and in ancient times the routes to it led from that city and from El Kah. Redesiyeh is a place of no importance, and has no connection with the building other than that of having been by chance the starting-point of a journey once made to it long ago. By the natives the temple is known as El Kaneis athe chapela; and it would be best to speak of it as athe chapel, or temple, of Wady Abâda, for its connection with Redesiych is merely misleading, and recent prospectors have even been confused into calling the place Rhodesia!

The journey is a short one, and it is surprising that it is so rarely undertaken. Lepsius and Golenischeff are the only two Egyptologists who have visited the building; and the local inspector of Antiquities, although for many years stationed at Edfu, had never been near the place before the present writer took him there. Leaving Edfu at dawn one reaches the Bir Abâd two hours later, without urging one's camel beyond a jog-trot. Half an hour later the Roman fortress of Abu Gehâd is passed; and after another two hours and a half one passes the Gebel Timsah, which is a well-known landmark. A ride of two hours and a quarter more brings one to the temple, which thus may be reached from Edfu in a little over seven hours. Good water is to be obtained at the well sunk by the Mines Depart-

[2] — 72 —

ment near the temple, and thus one's baggage for a stay of one or two nights need not be large. The baggage-camels cover the distance in under twelve hours, and if they start before dawn they will have arrived before sunset. Camels may be obtained at Edfu, the usual price being P. T. 10 per day for a baggage-camel and driver and P. T. 12 for a riding-camel.

The temple is built at the foot of the sandstone cliffs, and the main hall is excavated in the rock, in the manner of Abu Simbel. In front of this hall there is a masonry portico, the roof of which is supported on architraves resting on four lotus-bud columns. The roof consisted of twelve blocks of sandstone, but one has now fallen in. The preservation of this part of the building is bad. There are several cracks in the stone; and the joint between the live rock and the masonry has widened considerably, owing to the falling forward of the whole structure. In ancient times one of the cracked architraves has been neatly supported by the building of a square pillar. A Greek inscription upon this shows that the restoration is not later than that date. The worst crack is seen in the lintel of the main entrance to the portico, which may fall at any moment.

The façade was uninscribed and undecorated in the original design, but at a later date a large hawk has been carved at the east end, and a hieratic inscription records the coming of a certain scribe from Aswan. Upon entering the portico a number of interesting reliefs and inscriptions are seen. On the left, or east, wall one sees Sety grasping four negroes by the hair, being about to smite them with his mace. He wears the crown of Upper and Lower Egypt. Above him is the sun's disk, and the usual hovering vulture. Behind him is his Ka-standard. The inscription states that the King is a smiting the chieftains of Ethiopia the Wretched. Facing the King stands Amen-Ra, Lord of the Earth, who presents a sickle-shaped sword to the Pharaoh. The god holds a rope which is attached to the ovals of ten captive lands.

On the right, or west, wall there is a somewhat similar scene, in which one sees the King, wearing the crown of Lower Egypt, smiting four crouching Asiatics who represent "the great ones of all lands". Before the King stands the hawk-headed Horus of Edfu who presents a sword to the King. He holds a rope attached to the names of eight captive lands.

On the rear, or south, wall, to the left of the entrance to the hall, there

<del>- 73 - [3]</del>

is an unfinished scene representing the King offering a vase of incense  $\downarrow$  to Harmachis a within Ta-Khnumtr, -  $\searrow$  -  $\Longrightarrow$ , which is evidently the name of the place. To the right of the entrance the King is seen offering the hieroglyphs which compose his name,  $R\dot{a}$ -ma $\dot{a}$ -men, to Amen Ra. Above him is the hovering hawk. The King is said to be a giving Truth to his father Amen Ra, that he may make for him the gift of Life n. On either side of the entrance there is a recess in which is a colossal figure of the King in high relief, with arms folded in the manner of Osiris. These figures are now much damaged, and the faces and details are erased.

On the architraves and pillars are inscribed the cartouches and titles of Sety. The ceiling pattern down the middle consists of winged vultures, between which are the King's titles and cartouches; and on either side the pattern is that of the usual yellow stars upon a blue ground.

The doorway into the inner hall is surmounted by a winged disk, above which is the usual concave cornice decorated with cartouches; and above this again there is an unfinished row of uraei carved in high relief. On the lintel the King is said to be beloved of Harmachis and Amen Ra; and down either side is a perpendicular inscription, part of which shows traces of having been cut over an earlier and perhaps incorrect line of hieroglyphs.

One now enters the inner hall, excavated in the rock. The roof is supposed to be supported on two architraves each resting upon two square pillars, the whole being part of the living rock. On the left side of the doorway as one enters, a long inscription in five perpendicular lines is seen, which states how the soldiers of Sety make prayers to Amen on behalf of the King, because of his thoughtfulness in digging a well and building a temple at this point.

On the right wall of the hall as one enters (i. e. the north wall, west side), there is a long, somewhat damaged inscription in nineteen perpendicular lines; the main damage being due to the loss of a large irregular slab from the middle. This inscription tells how Sety built the temple, and pronounces blessings on those who maintain it, and curses on those who do not respect it. On the left wall (i. e. the north wall, east side) the King is seen standing facing a long inscription in fourteen perpendicular lines. Above him the vulture hovers over his cartouches. This inscription tells

how Sety visited this part of the desert, and ordered the temple to be constructed, a well to be dug, and a town to be equipped here.

On the east wall of the hall there are three groups of figures, all somewhat damaged, though the colour is still good. Firstly one sees the King offering a bunch of flowers to the ithyphallic Min-Amen-Ra; behind whom stands Isis. Secondly the King is seen offering wine to Horus of Edfu, a hawk-headed god seated upon a throne. Thirdly Sety is shown presenting a figure of Truth to Amen-Ra, who is seated upon a throne. On the west wall there are four groups of figures. Firstly one sees the King lifting his hands in adoration to Amen-Ra. Secondly he worships Harmachis. Thirdly there is a much damaged figure of the King offering + to Ptah and Sekhmet. Lastly Sety is shown offering a figure of Truth to Osiris of Edfu, and to Isis.

At the south end of both this and the opposite wall there is an empty and undecorated recess. In the south wall of the hall there are three recesses, the middle one forming the axial sanctuary of the temple. At the back of that on the right or west side there are three seated statues carved from the living rock. They are now much damaged, but appear to have represented Horus of Edfu, Isis, and perhaps the King. In the left or east recess there are likewise three statues, representing Ptah, Osiris, and perhaps Sekhmet. The middle recess is approached by three steps. At the back are again three damaged statues, representing Harmachis, Amen-Ra, and Sety I<sup>st</sup>. On either side of the entrance to this recess there is a figure of the King. On the left he wears the crown of Upper Egypt, and holds in his hand a mace and staff. On the right he wears the royal helmet, and burns incense and pours out a libation.

On the pillars there are smaller figures, in each case representing the King offering to some god. These gods are Amen Ra, Horus of Edfu, Harmachis, Khonsu, Ptah, Osiris Unnefer, Tum, Mut, Isis, Ilathor of Edfu, and Nekheb.

The ceiling in the middle aisle is decorated as before with winged vultures, and that of the side aisles with stars. The architraves bear inscriptions giving the titles and cartouches of the King. The floor of both the hall and the portico is covered with sand and loose stones; and amongst this in the hall there is a square block of grey granite, part of

**— 75 —** [5]

which lies in the portico. In the portico there is a square block of pink granite. Both these were perhaps used as altars. Outside the temple, lying on the sand which slopes up towards the entrance, there is a part of a round Greek altar of sandstone, upon which is inscribed:

ΠΑΝΙ ΑΠΟΛΛ - ΟΑΡΧΙΣΩΙ ΚΑΙΣΤΡΑΤ

The temple seems to have been built towards the end of the reign of Sety, for it was left unfinished. It was open in Ramesside times, for on one of the columns is written: I not be something added to it; and the neatness of the Greek graffiti suggest that it was still regarded as a sacred place then. A Greek inscription, written upon the south-west pillar of the portico, runs as follows:

#### ΞΑΝΔΙΚΟΥΕΦΡΟΥΡΗΣΑΝ

The Greek inscription written upon the square pillar in the portico which supports the cracked architrave is much damaged, but most of it might be read by a Greek scholar. There are a few other very short Greek graffiti in the temple, and several modern scribbles. The walls are, in fact, much damaged by the writing of names, for every mining engineer or prospector has recorded the event of his coming, from Cailliaud, who discovered the temple in 1816, to the miners of 1908. An attempt has been made to cut out one of the scenes on a column in the hall.

As soon as possible the temple should be repaired and an iron door should be fitted on the main entrance, the keys being kept in Edfu. Some of the Ababdeh who wander up and down this wady might be given a few piastres per annum to keep their eye upon the place; and the inspector of Antiquities at Edfu should visit it at least once in every year. The temple is of considerable interest and beauty, and in no temple is the colour better preserved throughout a series of paintings than it is here. The temple, too, is a monument of ancient activity in the Eastern Desert, and in this respect it is of great importance.

The inscriptions state that it was built by Sety as a shrine at which the gold miners might worship on their way to and from the mines. As Professor Breasted has pointed out, the gold was to be used for the up-keep of the King's great temple at Abydos; and it is interesting to notice that just as that temple fell on evil days at the death of Sety 1st, as is there recorded by Rameses II, so also this temple was deserted and left unfinished when the King died. It may be asked why Sety selected this spot for his temple; for, except that it lies on the route to the mines, the reason of its location is not apparent. The explanation is, however, not far to seek. On the great bluft of rock in which the temple is excavated there are many drawings of boats and animals which undoubtedly date from archaic times. Some of these boats are evidently sacred barques, for in some of them the shrines are shown, while in one case the god Min with flail raised stands before the shrine in the vessel. Thus it seems that already in archaic times this was a sacred spot, dedicated to Min. There are graffiti of the XVIIIth dynasty here, notably one which gives the cartouche of Amenhotep III; and thus Sety was but carrying on the old tradition in constructing a shrine here. In Greek times many ex-votos dedicated to Pan, with whom Min was identified, were written on these rocks.

As this report is intended to deal with the temple only, the various graffiti and stelae need not be recorded here, nor need the Roman fortress which stands near by be described. A full account of these, with photographs and facsimile drawings, will be published in book form by the present writer, in a volume which will deal with various ancient sites in the desert which have been visited during the ordinary course of his inspections.

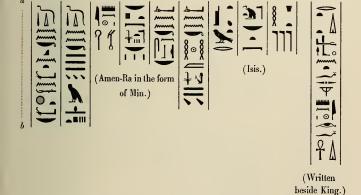
Many of the original inscriptions in the temple were copied by Lepsius. The scenes in the portico are accurately given by him in the *Denkmäler*, III, 139 a, b, c, d, f, and 140 a. The inscription shown in III 139 e is not

**— 77 —** [7]

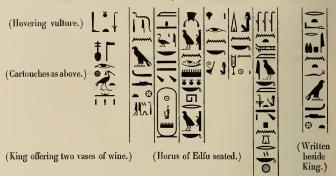
accurate, and is given again here, as is also a short one omitted by him. The three long inscriptions at the entrance of the hall have been accurately given by Golenischeff in *Recueil*, XIII. The other inscriptions in the hall have never been fully recorded, and therefore they are all here given (see *Denkmäler*, III, 141, a, b, c, d, etc., for those copied by Lepsius).

East Wall of Hall, First Scene.

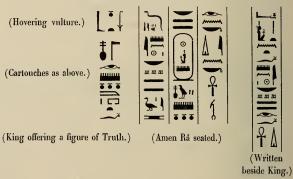




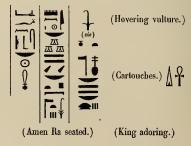
East Wall of Hall, Second Scene.



East Wall of Hall, Third Scene.



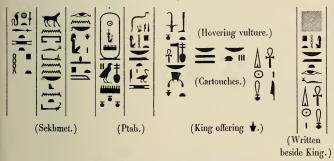
West Wall of Hall, First Scene.



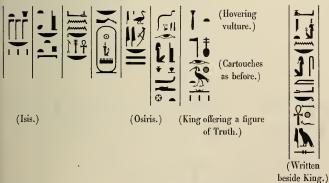
West Wall of Hall, Second Scene.



West Wall of Hall, Third Scene.

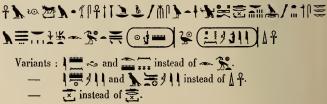


West Wall of Hall, Fourth Scene.





The Four Architraves in Hall.



The Backs of the Columns in Hall.



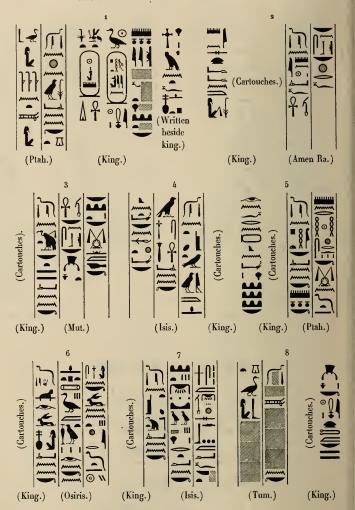
The Bands of the Columns in Hall.

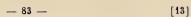
- · ALIENALOIS
- 3. 贡献 显示描述:
- 5. 三二二二二
- 7. 無ご出風入言
- 8. (Destroyed.)

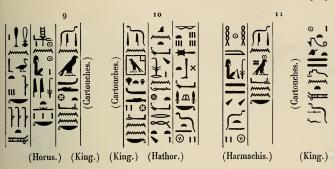
1110

First, east.

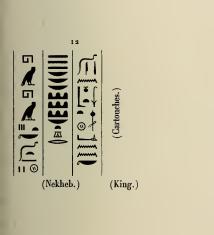
The Fronts and Sides of the Columns in Hall.





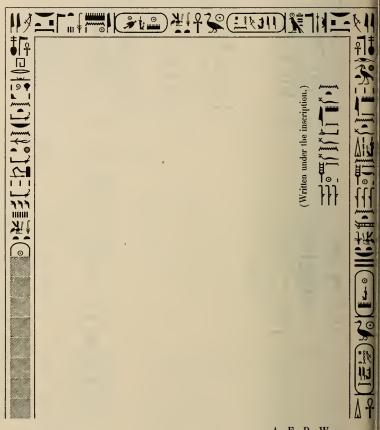


North-west corner of Portico.





## Doorway Leading from Portico to Hall.



A. E. P. WEIGALL.

## NOTES

## PRISES AUX COURS DES INSPECTIONS

PAR

#### AHMED BEY KAMAL.

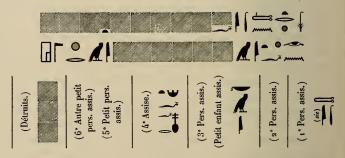
3

Dans la montagne située au sud du Sphinx, se trouve une grande nécropole qui a été fouillée, depuis plus de vingt-cinq ans, d'abord par Mariette, puis par Grébaut et dernièrement par Petrie. Elle renferme des tombeaux de toutes les époques, dans lesquels on descend par des puits qui diffèrent en grandeur et en profondeur. Les puits les plus profonds qui y sont connus jusqu'aujourd'hui, sont au nombre de quatre, parmi lesquels on peut compter celui de o ) + fils de . . . et de la dame . . . . qui a 30 mètres et qui aboutit à un seul caveau. Ce puits, d'après le raïs Ibrahim Faid, a été ouvert par Mariette qui l'avait dépouillé de toutes ses richesses, ne laissant que le sarcophage et les débris de la momie. Ce sarcophage saïtique, abandonné à sa place jusqu'à ce jour sans être copié, est en calcaire; la pierre n'a pas été dégrossie, sauf dans la partie longitudinale du milieu du couvercle qui a reçu les inscriptions. Il mesure 2 m. 50 cent. de longueur sur 1 m. 30 cent. de largeur et 1 m. 50 cent. de hauteur, y compris le couvercle qui, à lui seul, a o m. 50 cent. d'épaisseur. La cuve qui a o m. 30 cent. d'épaisseur, a intérieurement o m. 50 cent. de hauteur. Dans ce sarcophage, subsiste encore la cuve d'un cercueil en bois et le reste d'une momie; il a été percé, du côté gauche, d'un trou permettant à un homme d'y entrer avec peine. Avant de faire ce trou on avait tenté de casser l'angle gauche du couvercle; mais, cet essai n'ayant pas réussi, on a dû faire le trou dont nous avons parlé. Comme je l'ai dit, le sarcophage ne porte qu'une seule bande d'hiéroglyphes, gravée en creux sur le couvercle. Cette bande part du sommet de la tête et se prolonge au bas du couvercle : (→) (ii)

H

Dans la même montagne se trouvent encore deux puits de la IVe dynastie, appartenant à 1 et à sa famille. L'on sait que l'usage, ou plutôt le mythe solaire, exigeait, surtout dans l'Ancien Empire, de dresser devant les puits funéraires, à une petite distance du côté est, des fausses portes pour servir d'épitaphes visibles au passant, afin qu'il récitât, en faveur du mort, le proscynème y gravé. Devant les deux puits ci-dessus mentionnés, subsistent encore, debout à leur place, deux fausses portes en calcaire, mesurant chacune 1 mètre de hauteur sur 0 m. 70 cent. de largeur. Toutes deux sont encastrées dans un petit mur d'environ 1 m. 20 cent. de hauteur sur 3 mètres environ de longueur, et elles sont distantes de 1 mètre et demi; elles sont en très mauvais état, à tel point que j'ai dû les laisser à leur place.

Le linteau de la première, dressée au nord, contenait trois lignes détruites, dont il ne reste que ce qui suit :

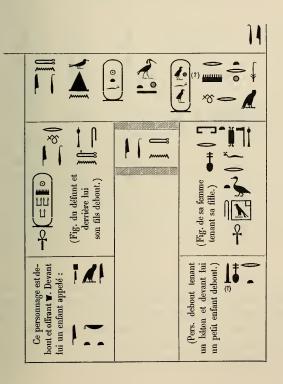


Sur le montant droit, on lit la légende : \( \) \( \) \( \) \( \) \( \), suivie, au registre inférieur, de la figure de la femme, debout et vêtue d'une robe étroite; la main droite est placée contre la poitrine et, avec la main gauche, elle tient sa fillette, représentée également debout et accompagnée de cette légende : \( \) \

<u>87 —</u> [3]

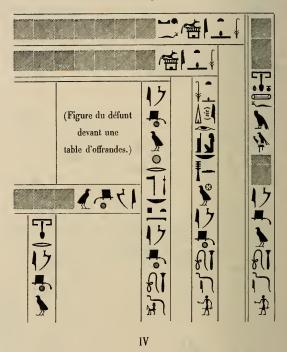
gauche, on lit la légende : \(\frac{1}{2}\), suivie, au registre inférieur, de la figure de l'homme; il est représenté debout, vêtu d'une shenti, coiffé d'un bonnet et les bras ballants. Derrière lui, le nom de son fils ainsi conçu : \(\frac{1}{2}\) \(\frac{1}{2}\).

La seconde fausse porte, dressée au sud, nous donne plus de détails. Sur le linteau, on ne voit de la première ligne que la fin du nom du défunt : [1], mais la seconde ligne nous fait savoir que Tanti était cousin royal et chef surveillant de la grande pyramide du roi Khoufou et de la pyramide de Khafrà. D'après le montant droit, on sait qu'il avait le titre de 7 de la procession de Neith [1], qui devait se faire aux environs des pyramides de Gizeh.



Ш

Les chercheurs de sebakh viennent de recueillir, en face du grand sphinx de Gizeh, une fausse porte en calcaire, mesurant 1 m. 20 cent. de hauteur et remontant sans doute à l'Ancien Empire. Nous la reproduisons ici.



Un bloc en granit rose<sup>(1)</sup>, représentant la statuette d'un personnage, agenouillé devant une table d'offrandes en forme de grande auge, qui mesure à elle seule o m. 50 cent. de longueur sur o m. 29 cent. de largeur et o m. 24 cent. de hauteur. Avec la statuette, le bloc a o m. 60 cent.

<sup>(1)</sup> Journal d'entrée du Musée, n° 38996.

<u>89</u> \_ [5]

de longueur. L'auge porte tout autour une bande d'hiéroglyphes consistant en deux proscynèmes, l'un couvrant deux des côtés et l'autre un seul.

Le premier proscynème est ainsi conçu : (→→)

L'autre proscynème est en ces termes :

Il existe déjà plusieurs représentations qui nous montrent une image ou une statue portant une table d'offrandes de forme Hotep; mais le cas est très rare, ou plutôt c'est la première fois, autant que je me le rappelle, qu'on voit une statue offrant une table en forme d'auge, quoique cette forme de table soit connue à toute époque. Notre monument date, comme on le voit, du Nouvel Empire, c'est-à-dire de la XVIIIe, XIXe ou XXe dynastie. On sait que les anciens Égyptiens passaient pour les premiers potiers et les premiers maçons du monde antique. Ils avaient donc eu besoin d'un vase portatif et convenable pour le transport du mortier. La forme d'auge, paraît-il, était la plus commode pour cet usage, comme on le voit dans plusieurs scènes (1). Cette auge, paraît-il, a été ensuite convertie, dès l'Ancien Empire, en table d'offrandes, et faisait, depuis lors, double usage. Elle est représentée souvent sur les tables de forme Hotep en forme de bassin oblong et rectangulaire, pour tenir place d'un plat; elle a aussi cette forme quand elle est isolée et tient place de table d'offrandes. En ce cas, elle porte, sur les tranches ou tout autour, des prières adressées en faveur du défunt à des divinités funéraires.

V

La Société des Tramways, autorisée à prendre, sous le plateau de la grande pyramide de Gizeh, les débris nécessaires au service de ses voies,

<sup>(1)</sup> WILKINSON, Manners and Customs, 1" éd., t. II, p. 99; PH. VIREY, Le Tombeau de Rechnara, pl. XIII, dans la Mission archéol. franç., t. IV.

a mis au jour, pendant l'enlèvement, une pierre en calcaire de 0 m. 36 cent. de longueur sur 0 m. 20 cent. de hauteur. Elle représente un taureau à longues cornes dans un disque solaire, dans lequel un sculpteur a dessiné deux croissants de lune. Il est très probable que cette pierre est archaïque; ou tout au moins pent-être faisait-elle partie du revêtement de la grande pyramide dont des fragments se trouvent encore.

#### VI

Le comte de Galarza, qui avait obtenu l'autorisation de fouiller dans le côté sud-ouest du temple du Sphinx, a découvert, à la profondeur de 12 mètres, un grand mur en briques crues, allant du nord au sud, et portant encore quelques traces de crépissage. Tout près de ce mur, du côté ouest, on voit une coupure dans le rocher, dans laquelle des tombes de l'Ancien Empire ont été creusées. Dans l'une de ces tombes, on a recueilli des colliers en cornaline et en d'autres perles, et de petits vases en albâtre ainsi que des baguettes en ivoire pour le kohol. Dans une autre tombe, on a ramassé un fragment de stèle rectangulaire de 0 m. 52 cent. de hauteur sur 0 m. 38 cent. de largeur:

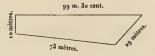


Au mois de novembre 1907, le nommé Hossein Saïd (حسين سعيد) a signalé au Service des carrières et en même temps au Musée, l'existence d'une ancienne carrière, située à un kilomètre au nord-est de la Citadelle, dans un grand enfoncement de la montagne de Moqattam, où sont établies les carrières modernes connues sous le nom de عالم عام المعافرة المعافرة

<u>91 — [7]</u>

nécessaire. J'ai constaté que le sieur Hosseïn Saïd a la concession d'une carrière de cette forme :

occupant le dessus d'une grande partie d'une ancienne carrière qui s'étend en souterrain vers le nord-est. Au nord, on voit le grand magasin de la Guerre et un sentier pour les chariots qui trans-



portent les pierres dans la ville. Je suis entré dans ladite carrière et j'ai constaté, à la lumière des bougies, qu'elle est ancienne et qu'elle a environ 150 mètres de longueur sur 9 mètres de largeur et 8 mètres de hauteur. A l'entrée, à droite, on voit une grande niche qui a 1 m. 50 cent. de longueur sur 1 m. 50 cent. de largeur. Cette niche carrée, qui n'est pas très profonde, ne contient absolument rien. J'ai bien regardé, sur les parois de la carrière, s'il y a des graffites ou des inscriptions quelconques; malheureusement, rien de ce genre n'a été trouvé. Il paraît que les anciens Égyptiens avaient établi cette carrière, probablement avec d'autres qui restent encore enfouies, pour en exploiter les pierres nécessaires au temple de la ville d'Héliopolis, et la carrière, abandonnée depuis l'antiquité, est restée bouchée, à l'entrée, par des blocs et des déchets de pierres jusqu'à nos jours. Des mesures ont été immédiatement prises par M. Maspero, pour la respecter comme souvenir des œuvres anciennes, et pour permettre, à l'avenir, de regarder, dans le voisinage, d'autres carrières pareilles qui pourraient probablement nous fixer sur la date de celle de cet endroit.

#### VIII

Vase en argile émaillé provenant de Tell-Basta (Zagazig). — Hauteur o m. 18 cent. N° 3 95 04. Époque saïtique (?).

On voit, sur ce vase ansé, deux cartouches tracés à l'encre noire et qui sont très difficiles à déchiffrer. Je n'y lis que le début de chacun d'eux : d'autres seront peut-être plus heureux que moi (voir la planche).

C'est un des vases qui faisaient partie des ustensiles du temple de Baste. Il a été consacré par le pharaon à la suite d'une cérémonie religieuse qui a l'honneur de la déesse.



a dû avoir lieu en A. Kamal.

## INTAILLE GNOSTIQUE PROVENANT DU FAYOUM

PAR

#### M. THADÉE SMOLENSKI.

M. Léon Barry, dans son article sur quelques pierres gnostiques, inséré il y a deux ans dans les Annales (1), a exprimé le vœu que de plus nombreuses recherches fussent consacrées à ces pierres. C'est seulement le grand nombre de documents publiés qui permettra, dans l'avenir, d'entreprendre une étude complète et fructueuse sur cette matière.

Voici la description d'une intaille que j'ai eu l'occasion d'examiner il y a peu de temps; elle avait été achetée par un de mes amis au Fayoum, d'un indigène, au prix d'une livre anglaise. C'est une petite gemme ovale, dont les diamètres sont de o m. 014 mill. et de o m. 026 mill. sur o m. 004 mill. d'épaisseur; c'est une pierre non transparente, ayant l'aspect de la cire jaune.

Sur l'une des faces est gravée avec soin, en capitales grecques, l'inscription suivante :

IHWAEW
OVФӨАХАШНІ
ӨШХАШЕНІАНАН
IEHIHOVOVOMA
PMIMAPAOVWOBA
INXWWXWMI
XAPOПЛАН≲

La lettre  $\omega$  est partout faite comme un W. Dans la cinquième ligne une lettre est illisible. Je n'essayerai pas de donner une traduction de cette suite de lettres, dont la clef est perdue. Je remarquerai seulement que la première ligne IH $\omega$ AE $\omega$  se retrouve, avec de légères variantes, sur les

<sup>(1)</sup> Annales du Service des Antiquités, t. VII (1906), p. 241-249.

**—** 93 **—** [2]

pierres n° 8 et n° 9 de M. Barry<sup>(1)</sup>, et qu'on pourrait rapprocher la dernière ligne, XAΡΟΠΛΗΣ, d'une suite de lettres gravées sur la gemme n° 9 ... ΚΑΡΟΠΛΗΖ<sup>(2)</sup>.

Sur l'autre face est représenté, en relief, un Amour ailé, armé d'un fouet, chevauchant un lion. Cette scène ressemble beaucoup à celle de l'intaille n° 8 de M. Barry, et le travail en est également exquis, mais, tandis que sur la gemme de M. Barry c'est un cynocéphale qui chevauche le lion, dans notre pièce c'est un gracieux Amour.

Il me serait difficile de dire quelle corrélation il y a entre cette scène et l'inscription gravée sur l'autre face de la pierre.

THADÉE SMOLENSKI.

Le Caire, le 1er mars 1908.

<sup>(1)</sup> N° 8 AEW et n° 9 IAW.

<sup>(2)</sup> Le dernier signe n'est pas certain. M. Barry le rend par un N couché.

# LE NOM GÉOGRAPHIQUE 🗮 OU 🚍

PAR

### M. THADÉE SMOLENSKI.

Pendant mes fouilles à Charouna au commencement de 1907, j'ai trouvé dans un tombeau de basse époque un petit scarabée portant l'inscription:



« Barque sacrée du soleil de Mr. »

Dans un autre tombeau, de la période gréco-romaine, j'ai découvert un sarcophage en bois, en mauvais état de conservation, portant un proscynème hiéroglyphique dont la ligne suivante est seule lisible :



«...Osiris, maître de Mr, — Rapamou, fils de...»

Zou c'est le pays du lac, au sujet duquel le Dictionnaire géographique de Brugsch contient d'amples détails (p. 275 et 1186, Suppl.) : je publie les deux nouveaux documents ci-dessus comme un petit complément à ses savants articles.

THADÉE SMOLENSKI.

Le Caire, le 2 avril 1908.

## LA REINE AAHMÈS-HENTTAMAHOU

PAR

#### M. GEORGES DARESSY.

Or je viens de constater que c'est par suite d'erreur que la personnalité de cette princesse a été dédoublée : il y a eu échange de couvercle des deux cuves, soit lors du transport des cercueils à Boulaq, soit même dans l'antiquité. Ainsi la momie de Henttamahou est bien dans un cercueil, dont le couvercle est marqué à son nom; l'autre cercueil, celui à la fausse momie, avait appartenu à une certaine , dont les inscriptions, tracées seulement à l'encre, ont été lavées, ne laissant que de faibles traces.

Il existe donc une seule reine . Si l'on tient compte du peu de soin avec lequel ont été tracées d'une part les inscriptions sur les cercueils de la cachette, d'autre part les légendes accompagnant la figuration des

<sup>(1)</sup> MASPERO, Les Momies royales de Deir el-Bahari, p. 543. — (1) lbid., p. 623 et 637.

princes de la XVIII° dynastie dans les tombes des domestiques de la nécropole à Deir el-Médineh (1), je crois qu'on ne doit pas hésiter à identifier :

1° notre momie avec la reine (1); 2° sa mère selon le linceul

2° sa mère selon le linceul

3° la (1), nourrice de Nefertari, dont Tenthapi a usurpé le cercneil avec la nourrice figurée dans une scène à Sheikh Abd el-Gournah (2), si bien que ces trois personnages trouveraient naturellement leur place dans le tableau généalogique de la famille d'Aahmès et que la raison du dépôt de leurs restes dans la cachette royale serait ainsi légitimée.

G. DARESSY.

(1) Maspero, Les Momies royales de Deir el-Bahari, p. 617. — (2) Ibid., p. 622.

#### NOTE RECTIFICATIVE.



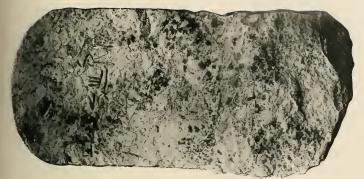
Stèle de Doudoumés,





Cercueil provenant de Gamhoud.







Deux stèles provenant de Gamhoud, (Calcaire).







Phototypie Berthaud

Balance du Musée du Caire (face).





Phototypie Berthaud

Balance du Musée du Caire (profil).





Cercueil de Kames.



Pieds du cercueil de Kames.













arrière

côté gauche

côté droit





Bas-relief à Mèdinet Habou. Une nouvelle forme d'Amon.





Vase en terre cuite portant deux cartouches. (Tel-Basta).



## REPORT

ON

### A SUMMARY EXPLORATION OF WADY EL KITTAR

BY

### MR. DOW COVINGTON.

On April 8th, duly authorized by your Department, Hassan Effendi Hosni (your representative) and I, with four Atfieh workmen and four camelmen, excavated a small unknown necropolis in the Wady el Kittar. It is situated some 28 kilometers almost due east of Atfieh (Greek: Aphroditopolis; Ancient Egyptian: Per-nebt-tepu-ahe), and east of Seneferu's pyramid at Meydoum. The small plan accompanying this brief Report (fig. 1) shows its exact location. It is mentioned in the Kitab el-Kanoose, and was discovered and pointed out to me some two years ago by Mr. R. E. Fischer, who kindly financed, principally, the expedition. Unfortunately, the photos, kindly taken by an engineer who accompanied us, were failures; the three sketches, however (figs. 2, 3 and 4), show clearly all details.

The valley takes its name from a remarkable spring of the purest water. It is peculiarly located, not at the base (as is usual), but near the summit of a hill which is the western culminating point of a short range of moderate elevation. This spring, which is about a kilometre above that part of the valley containing the cemetery, is the only one in this dry district, and has been known for centuries. It is situated in a cave-like recess beneath a steep cliff, and the source is so feeble, and yet so regular, that it only issues (from the point of a large stone) drop by drop, and with the regularity of the ticking of a watch. The stones in the moist sand surrounding the deep clear pool, fed by the steadily dripping water, are infested by black scorpions. The Kitab el-Kanoose cautions visitors against drinking

here, claiming that the waters have a "bewildering" effect, but my companions and I, who partook copiously of it, were not only not "bewildered", but greatly refreshed and brightened.



Fig. 1. - Plan of Valley of El Kittar.

Six years ago at Atfieh, which is the nearest settlement (7 hours camel), M: Daressy excavated a painted Ptolemaic chamber-tomb, and last season, Ahmed bey Kamal and I excavated, on Mr. Fischer's application, a similar tomb of about the same age. As the Wady el Kittar grave-tombs, without exception, contained nothing but the simple unclothed burials, and as the few pottery fragments showed no characteristic marks, we cannot date the site. Nor am I aware that any similar class of interments have yet been discovered in Egypt. I will therefore simply describe what we found, giving my personal impressions and opinions. I regret I am unable to give a scientific anatomical description of the burials, but as there are still several unopened tombs, that may yet be done. Dr. Elliot Smith, to whom I gave some details, considers the field very interesting, and worthy of further study.

CEMETERY. — The Wady el Kittar proper, that is, that part (western) containing the cemetery, extends for some 1.5 kilom. almost east and west. The two low burial plateaux, on the north and south side respectively, are some 130 metres long, about 70 metres wide and rise for some 2 or 3 metres above the rock-bedded watercourses of the valley. For three or four months following the rainy season, the deep narrow depressions worn

<u>99 —</u> [3]

into the bed of these watercourses are filled with pure water. The graves, therefore, which are only situated on the two burial plateaux, are only exposed to ordinary rain-wash, and to the rain floods from the low hill area backing the plateaux. The substantially built tombs are therefore not affected by these mild conditions, and are consequently in their primitive condition.

From a distance, the cemetery simply resembles two ordinary plateaux, dotted here and there by rough oblong piles of brownish-coloured stones, placed there by quarrymen pending their transport by camel. The tranquillity of the valley — which resembles the Valley of the Kings at Thebes — is but seldom disturbed, and then only by some native passing quietly with camel laden with salt, cement, or some other mineral.

As there was neither an ancient nor modern civilisation within 28 kilometres of the cemetery, it is difficult to locate the abodes of those strangely mutilated creatures buried in this remote place. As Atfieh has its own local modern, Ptolemaic, and ancient Egyptian necropolis, it is not likely that the inhabitants would carry their dead so far for burial. It is said, although not on high authority, that the dead had been employed at the quarries here, which supplied much of the fine white limestone used in the finely finished Ptolemaic chambers, and in the stelae, etc., at Atfieh (Aphroditopolis), but this is scarcely probable as there are several women among the burials; besides, it is not likely that, with their own home cemeteries, they would leave their dead in the valley. The fact that the bodies were so uniformly mutilated, and buried in this strange remote region, perhaps justifies us in believing that they had either been slain in battle, or were prisoners of war, or had been massacred while en route to or from Atfieh, and that their mutilated remains, recovered by their friends, were buried in these crude though carefully made tombs.

Touss. — Of some thirty-four tombs in the wady we found about nine had been cleared, and although the contents had been entirely removed, the stonework, save the protective (covering) stones, had not been disturbed. We thoroughly cleared two of these excavated tombs, disturbing and examining the stonework, but found nothing. As no perishable material was used these simple tombs are naturally in their original crude

condition. The dark discolouration of the stones, as though they had been subject to fire or intense heat, was due, of course, to natural causes. Instead of being quarried these stones had very likely been taken from the bed of the water-courses, as the rocky hills (soft white limestone) bordering the wady have been so undermined and hollowed out by water torrents that great quantities of stone have fallen. The flat faces of these were turned inwards in shaping the fairly straight sides of the tomb proper (receptacle for the body), the head and foot generally being formed of two or three large stones, or even a single stone. These were kept well in position by a heavy yellowish debris composed of fine particles of stone, rain and moisture proof; this was also used as the filling-in material, the bodies being firmly packed in it.



Fig. 2. — Tomb proper, 1 m. 80 cent. × 0 m. 72 cent. × 0 m. 72 cent.

When thoroughly cleared the tomb roughly resembled a sarcophagus surrounded by stones (see fig. 2), the exterior outlines measuring, roughly, 4 m. 75 cent. × 2 m. 75 cent. × 1 metre. The tomb proper, built long enough to accomodate the body had it been buried complete (with head and feet), ranged from 1 m. 65 cent. - 1 m. 95 cent. long, and over 0 m. 70 cent. wide and deep. Neither implement nor instrument had apparently been used in their construction. Except in respect to the covering, some being slab (see fig. 3), and others loose-stone, covered, the graves have no distinguishing features; the double and triple interments simply being proportionately larger than the single. They are not quite uniformly oriented, but the head (neck) west position was throughout maintained.

<u>- 101 - [5]</u>

One or two graves contained two bodies, while two contained three (see fig. 4); the bodies being separated by a o m. 3o cent. ± stone partition. One individual (single) tomb, and one in each of the two triple interment tombs, were covered by crudely shaped slabs (see fig. 3). This may have been some mark of distinction, but there was apparently nothing to distinguish the occupants of these slab-covered tombs from the others.



Fig. 3. - Type of slab-covered tomb.

Nor could we find any anatomical or other evidence indicating any relation between those buried in the double or triple interment tombs. We do not know, therefore, why these burials were grouped in this manner.

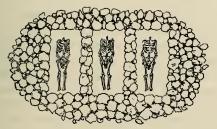


Fig. 4. - Type of triple interment.

Loot was doubtless the object of those who had excavated a few of the tombs, but as nothing had evidently been found, the remaining tombs were spared. Apparently for this reason alone has this small isolated and unprotected necropolis remained for so long undisturbed. There had been no wilful mutilation; the tombs found excavated showed that the slabs, or

the stones covering the filling-in material, had been carefully removed. It is singular that not a vestige of the disturbed remains was seen either in or near the excavated tombs, or in the cemetery. Indeed, in one or two cases, we did not see the least discolouration; which might indicate, that for some strange reason, the body had either been removed before decay, or that these particular tombs had never contained interments.

Burials. — The burials, all adults, and without head or feet, included a few females. They were clearly of one class, and in every respect extremely simple. There was no coffin, no sign of shroud, wrapping, or funeral vestment. I would judge that the bodies had been denuded of their clothing at the time of mutilation, and buried in that condition. Nor had the bodies been treated in any manner for burial; no bitumen, resin, or trace of any other foreign matter; but possibly an analysis of the darkish discoloured soil surrounding the skeletons might reveal something.

The bodies were placed fairly in the centre of the tomb, and upon a layer of the heavy, though fine, filling-in material; then covered by it. When we removed this yellowish material the darker soil showed a vague contour of the body to which it so lightly clung, and which, at a mere touch, would freely fall away; exposing the fragile, chalky, grey-white, bones. The removal of even an extra pinch of this darker soil, or the least rough handling, would cause the skeleton to collapse; it was therefore impossible to remove a complete unbroken interment. All the bodies were found extended on the back; the neck west, the legs straight, the arms slightly bent at the elbows, and the hands on the pelvis. The hands had apparently been crossed, the intermingling of the hand-bones making it difficult to determine; as the wrist-bones, however, at times almost touched, we are perhaps justified in believing that the wrists (and therefore the hands) had been crossed at burial, and that during the process of decay they had settled into their present side-by-side position.

According to the single skull found (long narrow head and face) the burials were of the Ancient Egyptian type. The males were tall or medium tall, and apparently of slender build, the hand-bones being long and slight. The women were rather shorter in stature, but like the men, of slender proportions, the hands being small, long and thin. It was difficult

<u>- 103 - [7]</u>

to even approximately judge the ages at time of interment. Of the ten burials examined we found nine decapitated and without fect, and one with feet only amputated. The former included one (an indisturbed interment) without head or legs, the mere trunk, but with a single femur across the chest. Of the nine bodies discovered without head or feet, two were women. According to the vertebrae the heads had been severed close to the body, and the feet amputated exactly at the ankles. As mentioned, the hands had been placed on the pelvis, and apparently crossed.

One male was buried with the head (the only head found), but as usual, without feet. The head, according to the usual orientation, was west; the face slightly turned towards the south. The skull was complete, but the left side of the forehead, as far back as the ear, was, although without fracture, sunken some o m. o2 cent., as if it had been subject to severe pressure, and I believe this was the condition at burial. This single skull showed no negro characteristic. The head and face were long and narrow, the cheek bones not prominent. The figure, while tall, was not massive. Although the tomb was 1 m. 85 cent. long, the skeleton, without feet, extended almost from end to end. Another exceptional burial was one, intact, but in a very fragmentary condition, the body being without head, legs or arms, and a single femur only extending diagonally, and wellbalanced, across the chest from the left shoulder. I consider this to have been the condition at burial, for the clear filling-in material at the extremities of the trunk was free from that darker discolouration due to natural decay; showing that the body had either been buried in this fragmentary condition, or that it had been mutilated, and the missing parts removed, previous to decomposition.

Finds.—I regret there was no pottery or other objects found in the tombs; nor did we find any deposit beneath, or in, the stonework, by which we could date the site. Scattered over the two plateaux, but independent of the tombs, we found some twenty fragments of ordinary tomb potsherds. These may date any time from the Archaic to the Modern Arabic period; but by the colour, and by the soft-brittle and fragile condition of the bones, and by the general appearance of the burials and of the tombs, I consider them to be of the former, or earlier, period. These pottery

fragments were in plain dull red, with and without black centre. The rim fragments show that they would approximately measure in diameter 25-60 centimetres, perhaps half that in depth, and 5-2 centimetres thick. There was a fragment of a small cylinder-shaped ribbed jar in dull brown ware. A tiny light-green porcelain figure (0 m. 02 cent.) of Nephthys was found near the head of a tomb.

L. Dow Covington.

# UPPER EGYPTIAN NOTES

BY

M. ARTHUR E. P. WEIGALL
INSPECTEUR EN CHEF DU SERVICE DES ANTIQUITÉS.

1. A Rock Inscription of Taharqa. — Between Kalâbsheh and Tâfeh in Lower Nubia the Nile runs through a bab or pass, and towering granite rocks shut it in closely on either side. Persons who are travelling by land through this country do not often use the difficult path which passes along the water's edge, but more usually take the road over the western hills, the two ends of which are the Khor Bet el Wali to the south and the Khor Tâfeh to the north. In April 1908 I rode over this path on camelback, as previously I had only tapped it on foot from the river at one or two points. In my Report on the Antiquities of Lower Nubia, pl. XXVII, 4, I give a rather bad copy of an inscription written in the 19th year of Taharqa, which I copied hurriedly in October 1906. It is cut on a granite rock which faces this desert road at a point about half way between Kalâbsheh and Tâfeh. This time I found another copy of the inscription on a sandstone rock on the south side of the Khor Tâfeh about half a mile back from the river immediately behind the village of Tâfeh. It reads:



The inscription is written on the north-east face of the rock, and thus while it would face a traveller passing from north to south it would not be

noticed by one coming from the south, who, at the point from which it could be seen, would have his back to it. I think, therefore, that it was written to commemorate Taharqa's march to the Sudan in B. C. 669-668



Fig. 1.

when Esarhaddon entered Egypt from the north. There is really a deal of pathos in the brave words of the inscription which seem to tell of a great King's triumphal entry into his southern dominions, but which in reality record but a moment of order in the headlong flight of an utterly defeated Pharaoh.

2. A Greek Inscription from Kalàbsheh. — The little Greek stela which is seen in the accompanying drawing, is about 8 inches in height and is

made of sandstone. It was found lying upon the ground at the top of a hill just to the south of Kalâbsheh Temple, outside the enclosing wall (fig. 1).

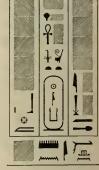
I do not know whether I am right in reading the damaged fourth line ΘωΘ KAI ANVKIC «Thoth and Anukis»; but, if I am, the connection with Abraam, Isaac, and Jacob, in the last two lines, is certainly curious.

3. An Inscription of Senmut at Edfu.

— During the sebakh works at Edfu a fragment of a grey granite statuctte, about a foot in height, was nnearthed. The inscription reads:

There can be no question that the statuette belonged to Senmut, the great noble of the reign of Hatshepsut, and, as on his other monuments, the name is erased.





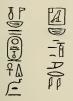
[3]

4. A Greek Inscription from Edfu. — The pedestal of a grey granite statuette was also found at Edfu, inscribed as follows:

ΙΕΡΑΚΑΤΟΝΣΥΓΓΕΝΗ ΚΑΙΣΤΡΑΤΗΓΟΝ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΣ ΤΟΝΕΑΥΤΟΥΦΙΛΟΝ

5. A Vase of Sebekhotep III from Dendereh (fig. 2). — In the sebakh works at

Dendereh a small blue marble vase about 4 inches in height was recently found. It is of very curious form, and appears to have had originally a neck and handles. Across the shoulders the stems of lotus-flowers (?) pass; while on the sides are the two following inscriptions:



In the accompanying sketch I give in dotted lines the probable form of the ori-

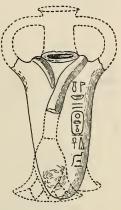


Fig. 2.

ginal, which is curious enough to justify criticism; yet it will be seen that the lotus stems must end somewhat in this form, and a broken knob at the bottom of the vase on either side shows that the stems developed into a bud or flower at the base and formed a support on which the object could stand.

6. A Statuette of Thoutmosis III at Asfûn. — In April 1908 I was informed that a native at Asfûn had in his possession a headless granite statuette, and at the time of writing I am negotiating for its purchase for the Cairo Museum. The district inspector made a squeeze of the inscriptions,

and from these the object seems to be of great interest. They read :



It would seem from this inscription that Thoutmosis III made the object for his father Thoutmosis II, and thus the disputed question of the parentage of Thoutmosis III would be settled. It may be, however, that the word "father" refers to the god; though, taken apart from other considerations, there would be little doubt that an actual relationship was meant.

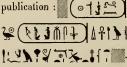
7. An Inscription of Thoutmosis III at El Kab. — Built into the foundations of the temple inside the enclosure at El Kab there are several blocks from earlier temples. The names of Amenhotep l<sup>14</sup>, Thoutmosis I<sup>14</sup>, Thoutmosis III, Sety I<sup>14</sup>, and Rameses II, are here to be seen; and I do not think the following inscription has been noticed upon one of these stones:

€ 00 !!!! **†** □ □

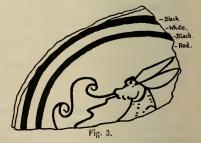


The cartouche must be that of Thoutmosis III and the year must be 47, 48, or 49.

8. The Vizir Neferrenpit at El Kab. — Upon another of these blocks there is an inscription which I do not remember to have seen in any



Probably it was the building of his temple here which Rameses II ordered Neferrenpit to undertake.



9. A Fragment of pottery from Edfu (fig. 3). - The curious fragment

shown in the drawing is perhaps worthy of record. It is the bottom of a dish of red-glazed ware, and the design is painted in white outlined with black. It was picked up near the Edfu temple. It dates probably from the  $n^{\rm nd}$  or  $m^{\rm nd}$  century A.D.

10. A Stela from Dehmid (fig. 4). — In my Report on the Antiquities of Lower Nubia, pl. XXI, 1, I give a small photograph of a sandstone



Fig. 4.

stela found at Dehmid, and I now give a pen-and-ink copy of the inscription which cannot be read in the photograph. The stela dates from the 11th year of Amenemhat III.

11. A Pottery Vase from the Fayûm (fig. 5). — While taking M. Lefebvre's



work in December 1907 I noticed in the inspector's magazine at Medinet el-Fayûm a small vase of brown polished pottery, incised with a pattern filled with white paint. The form, though not unique, is sufficiently interesting to be recorded. A pot-mark will be observed in one of the squares.

12. The Name of an unknown King (fig. 6).

— On the top of a rock, overlooking the railway line, exactly in front of the village of Shebaikeh, between Silwa and Gebel Silsileh, I found the curious graffito shown here in facsimile It will be



observed that the Prince is named Asua'nkh, and Asu seems to be the name of a King who perhaps was the Prince's father. Is it possible that this King was the Hyksos Assis? The style of the writing would be compatible with this dating, though one would perhaps be inclined to place it somewhat earlier.

13. An Inscription of Hatshepsut and Thoutmosis III. — High up on the rocks overlooking the railway and the river, just south of the village of Agabah es Sghroyeh, and one mile or so north of Khattarah station, I found a fine inscription carved in large size near some ancient quarries which lie at the mouth of the Khor Abu Spîreh. The inscription reads as follows:



14. Note on a Hieroglyph at Karnak. — On a large overthrown block to the north of the great Hypostyle Hall I noticed that, in the inscription shown in the form of a hand holding a cake of bread object. I do not think that this variant recorded.

15. An Inscribed Copper Chisel (fig. 7). — This chisel, of which I give a

sketch, was brought by Mr. Ch. Bagnall from Thebes several years ago, and was deposited at his house at Cambridge, from whence it passed into the hands of Prof. Petric. Its length is  $5^{8}/_{6}$  inches, and it seems to be made of hardened copper. It belonged to a noble named Ambu: ( )  $\stackrel{\frown}{}$   $\stackrel{\frown}{}$   $\stackrel{\frown}{}$   $\stackrel{\frown}{}$   $\stackrel{\frown}{}$   $\stackrel{\frown}{}$  and dates from about XIII by Dynasty.

16. Six Stelae of the New Empire from Binban. — During the course of the digging of a canal recently at Binban, near Daraw, six stelae were discovered, which are of sufficient interest to be recorded here. It is to be noticed that five of these are dedicated to the cataract gods Khnum, Anukis, and Satis. These deities are worshipped at Gebel Silsileh, Aswan, and in Lower Nubia, but their appearance at Binban is curious, especially as they are not mentioned in the neighbouring temple of Kom Ombo.



Fig. 7.

The next stela is of limestone. At the top there is a one-winged disk and a . Below this is the figure of a man offering incense to the seated

The third stela is of limestone. On the upper part there is the figure of Khnum with a ram's head, holding the I, and of Sati, crowned with the to which are added the usual horns, and holding a bow in one hand and the 2 in the other. Before these two deities is a high stand or pedestal on which flowers are placed. In the lower part there is a kneeling figure of a man with hands raised in adoration. Before him is the following inscription in five perpendicular lines: The date is probably XVIII-XIX<sup>th</sup> dynasties. The next stela is of limestone. On the upper part there is the figure of a man worshipping a god now almost obliterated. Below is a prayer for the Ka of the \(\frac{1}{2}\) \(\frac{1}2\) \(\frac{1}2\) \(\frac{1}2\) \(\frac{1}2 buted to the XVIII-XIXth dynasties. The fifth stela is of limestone. Upon it Khnum and Satis are seen facing each other, each holding the 1. Above is a winged disk, and below was an inscription now lost. This stela is probably of the XIXth dynasty. The last of these stelae is also of limestone. Upon it the kneeling figure of a man is shown worshipping before a shrine upon which stands a hawk and a vase upon a pedestal. Over the kneeling figure there is an eye 🛜. There is no inscription. The date is probably XIXth dynasty.

17. New Empire Stela from Koptos. — Upper part of a limestone stela dating from about the XIX-XXII<sup>nd</sup> dynasties. Upon it Min, Isis and Harsiesis are represented, while before them the figures of a man and woman are shown in attitudes of worship. The inscriptions above the gods read:

| Those above the man and woman read: | Those above the man and woman read: | Those above the man and woman read: | Those above the man and woman read: | Those above the man and woman read: | Those above the man and woman read: | Those above the man and woman read: | Those above the man and woman read: | Those above the gods read: | Those above the man and woman read: | Those above the gods read: | Those above the man and woman are shown in attitudes of worship. The stela was found accidentally at Koptos, and is now at Cairo.

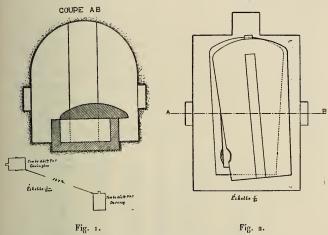
A. E. P. WEIGALL.

# FOUILLES À ATFIH

PAR

#### AHMED BEY KAMAL.

Le 21 juin 1906, d'après les indications de M. Dow Covington, des fouilles ont été faites à Atfih par mes soins, afin de déblayer un tombeau qui avait été saccagé par les voleurs. Trois jours de travail suffirent pour



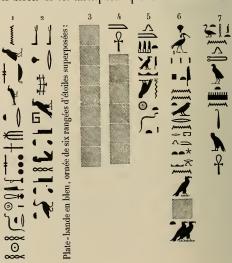
me mettre sur la trace de ce tombeau. Il est bâti en bon calcaire, et il

a pour plafond un ciel en forme de voûte (fig. 1). Il fut entièrement violé par les anciens : abandonné depuis lors, il a été rempli de sable par la suite des temps. Quand ce sable eut été enlevé, un grand sarcophage en bon calcaire apparut au milieu, dans la position où les spoliateurs l'avaient laissé. On voit qu'ils avaient essayé de casser la cuve du côté droit de la tête, mais que, n'ayant pas réussi, ils furent obligés de pousser le couvercle du côté des pieds et de briser un fragment de la cuve pour laisser passer un homme de taille moyenne (fig. 2). C'est ainsi qu'on est arrivé à dépouiller la momie de toute sa richesse. Le tombeau, soigneusement bâti, est orné

Annales, 1908.

de plusieurs scènes accompagnées de légendes, mais endommagées pour la plupart. On voit sur le plafond cinq lignes, écrites verticalement en gros caractères, et qui sont flanquées à droite et à gauche d'une plate-bande étoilée et peinte en bleu. Viennent à la suite, à droite comme à gauche, deux lignes hiéroglyphiques, suivies de trois séries de divinités, lesquelles sont séparées par des ornementations et terminées par une ligne hiéroglyphique.

Quant au sarcophage, il est enfoncé dans le sol de 1 m. 18 cent., et la partie qui dépasse au-dessus du sol mesure 0 m. 145 mill. C'est ce qui a rendu aux voleurs la spoliation très difficile. Les figures et les hiéroglyphes ont été rehaussés de couleurs sur un dessin indiqué à l'encre noire. Le tout a beaucoup souffert, et il ne reste de visible que quelques traces. En outre, le scribe, voulant finir promptement sa tâche, ou bien peu au courant de l'écriture, n'a fait aucune attention à l'exactitude des caractères et il n'a même pas pris soin de les placer correctement. C'est pourquoi je ne donne ici les débris de ces inscriptions que sous toutes réserves :



# LENERAL MARKET STREET STREET STREET STREET

Plate-bande en bleu, ornée de six rangées d'étoiles superposées :

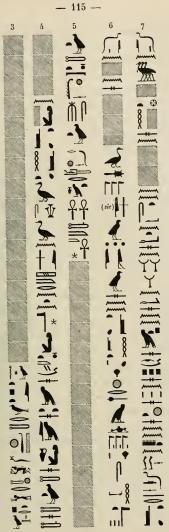


Plate-bande en bleu, ornée de six rangées d'étoiles superposées :



Les deux parois du tombeau sont ornées chacune de trois rangées paral·èles de figures de divinités, séparées l'une de l'autre par des plates-bandes contenant des signes hiéroglyphiques. La paroi sud a son décor visible du côté de l'entrée, mais elle est effacée vers la fin; la paroi nord au contraire est entièrement effacée. Nous ne donnons ici que la description de la première, à droite de laquelle on lit une ligne d'hiéroglyphes écrite verticalement de droite à gauche : (--)

La première rangée de divinités est formée de vingt-trois figures entre dieux et déesses, à savoir : (→) 1° 🐸 (0); 2° 🛅 🤚 Tomiforme, coiffée ¥; 3° 7 momiforme, à tête de serpent; 4° 7 1 momiforme, à tête de cynocéphale; 5° 🔁 🎝 momiforme, à tête d'Horns coiffée du o; 6° 7 \$ 111 3 momiforme, avec tête barbue coiffée d'un bonnet; 7° 7 , homme marchant, à tête d'ibis, tenant à sa gauche le signe of et laissant la main droite ballante; 8° 7 1 1 1, homme marchant, à tête de bœuf, tenant 4 de sa main gauche et laissant la main droite ballante; 9° , homme marchant, à tête de vache coiffée i, tenant 4 de sa main gauche et la main droite ballante; 10° 1 1, homme en marche à tête d'Horus, tenant 4 de sa main gauche et laissant la droite ballante; 11° momiforme, à tête de cynocéphale; 12° mill noms effacés, homme en marche, tenant & d'une main et laissant l'autre ballante. Viennent à la suite une divinité momiforme à tête de vache coiffée let dont le nom a été effacé, ensuite sept autres divinités momiformes dont les noms ont complètement disparu.

On ne voit de la seconde rangée que les sept premières divinités, représentées assises sur des chaises, à corps humain et la tête surmontée d'un signe caractéristique : 1° \( \frac{1}{2} \) \( \frac{1}{2} \) figure assise, coiffée \* et tenant dans chaque main \( \frac{1}{2} \); 2° \( \frac{1}{2} \) \( \frac{1}{2} \), même figure mais coiffée de \( \frac{1}{2} \); 3° \( \frac{1}{2} \) \(\

<del>- 117 - [5]</del>

coiffée 💓; 5° 🗀 🏠 à tête de bœuf coiffée de 💓; 6° 🗀 🚬 a tête de vache avec longues cornes; 7° 🗋 📜 🚉 🐧, même figure que la précédente.

On voit sur l'entablement de la porte d'entrée plus de vingt lignes écrites très sin avec de l'encre noire, mais elles ont été presque effacées et il n'en reste que des débris des légendes. Ainsi on lit au côté sud, sur le montant de la porte :

Plus bas on lit :



Voilà, en quelques lignes, la description de 'ce tombeau. Malgré la quantité de textes religieux qui en couvre les parois, on n'y voit nulle part le nom du propriétaire ancien.

A. KAMAL.

# A REPORT

ON

THE TOMBS OF SHÈKH ABD' EL GÜRNEH AND EL ASSASÎF

BY

M. ARTHUR E. P. WEIGALL INSPECTEUR EN CHEF DU SERVICE DES ANTIQUITÉS.

The low isolated hill, known as Elweb Shèkh abd' el Gûrneh, rises at the foot of the cliffs which form the background of the Theban Necropolis, at a point about half way between the temples of Dêr el Medîneh and Dêr el Bâhri. The hill is not very high or conspicuous, and is crowned by the tomb of the shèkh from which it takes its name. The eastern face is riddled with rock-cut sepulchres of the XVIII<sup>th</sup> dynasty, while in the desert immediately around it there are many other tombs of this period. The hill of Shèkh abd' el Gûrneh forms the south-east corner of the great bay of Dêr el Bâhri, and the north-east corner is formed by the hills known as El Assasîf. Here, also, there are many rock-cut tombs of the same dynasty; but these are in a far more ruinous condition than those of Shèkh abd' el Gûrneh.

All these tombs have for many years attracted the attention of travellers and Egyptologists, by reason of the reliefs, paintings, and inscriptions, with which their walls are covered. Champollion copied many of the scenes in these tombs; Sir Gardiner Wilkinson lived amongst them for many years, and published in his Manners and Customs of the Ancient Egyptians many of the figures and scenes there found. Some of the tombs have been copied and published by Lepsius, who also lived on this hill. Mr. Percy Newberry resided at Gûrneh for some years and is responsible for much work on the tombs, though Rekhmara (n° 100) is the only tomb which he has published. Mr. Robert Mond has recently done most valuable work on this site, opening and repairing several of the tombs at his own expense; and, although the work is now interrupted by other

<u>— 119 — [2]</u>

affairs, it is very greatly to be hoped that he will soon be able to return to Egypt to resume an undertaking for which he deserves the thanks of every archaeologist. At present, Mr. N. de G. Davies is engaged in reproducing in colour some of the tombs on behalf of the New York Metropolitan Museum; and I hope myself to find time to publish a few of the tombs in photograph and facsimile drawing during the coming years.

When I began my work in Upper Egypt in 1905, eight of these tombs were closed with iron doors; several of them stood open, half buried in debris, and many others which had been seen by savants twenty and thirty years ago or earlier had now become buried and lost once more. Tombs which had then been almost perfect were now so damaged that it was often hard to identify them; and M. Maspero pointed out to me paintings which had then been intact which at present are almost totally destroyed, owing to their exposure to the stress of the weather, to the rapacity of the dealers, and to the malice of the felahin who, out of spite against any official whom they disliked, would smash up the ancient relics in his charge.

The work of my predecessors having rendered most of the important ancient sites fairly secure, I was able to take these tombs in hand with M. Maspero's consent, and a small sum of money was at once granted for the putting on of a few more iron doors at Shèkh abd' el Gûrneh.

The tombs have the misfortune to be situated amidst the houses of the modern village, some of them being actually lived in by the felahin. In order to earn a few piastres more than their wits and labour entitled them to, the inhabitants of these houses were wont to hack out pieces from the walls of the open tombs to sell to dealers, and not a few European museums have purchased fragments obtained in this manner. When detected in such robberies the natives were judged as having committed a contravention, and were given wholly inadequate punishment. For destroying works of art of incalculable value they were fined a few shillings, or imprisoned for a day or so: a sentence similar to that which a man might receive for slapping another's head, or stealing a handful of growing corn. The putting on of iron doors checked this destruction in two ways: it made access to the tombs impossible without several hours of work in breaking down the bars, or several days of thought and skilled handiwork in making false keys, and at the same time it rendered the robber liable

to be tried on the charge of burglary with the possibility of several months or years imprisonment.

Illegal excavation was also a contravention in the eyes of the law, and any midnight digging in the vicinity of the tombs was well worth the peasant's while, since he might find objects of considerable value, and if caught would be but slightly punished. I therefore obtained, through the generosity of Mr. Robert Mond, the sum of £ 50; and with it a wall was built nearly 1200 metres in length, entirely surrounding the eastern face of the hill of Shêkh abd' el Gûrneh, thus enclosing the majority of the important tombs. Since a wall had to be surmounted, any native who even entered the enclosure might be charged with burglary; and thus these tombs at all events will never again be without the strong support of the law in their protection, so far as that goes. At present there is hardly a single valuable tomb at Shêkh abd' el Gûrneh or in El Assasîf which now remains open or in such a condition that the full penalties of burglary could not be applied to a native entering or damaging it. I do not of course mean to include in this statement those tombs which are under the ground, the position of which is not definitely known by me; and in the case of these the expenditure of £ 50 which very generously has been given by Mr. A. Lythgoe on behalf of the Metropolitan Museum of New York will serve to place a few of the more important ones under the protection of the burglary laws; while one may hope that Mr. Mond will return to clear those of which he knows the location.

The legal aspect of the question having been looked to, it was necessary to consider in what way the felahîn could best be induced to refrain from meriting this increased punishment. It is sometimes necessary to act with considerable severity to the peasants who infringe the rules of the Department; but a serious danger lies in such action, for it is the nature of the Gûrnâwis to revenge themselves not on the official directly but on the monuments which he is known to love. Two years ago a native illegally built himself a house on government ground during my absence; and on my return I was obliged, somewhat unwillingly, to go through the form of pulling it down, which I did by obliging him to remove a few layers of brickwork around the walls. A short time afterwards the tomb of Sennefer was broken into and a part of the paintings destroyed; and there was quite

<u>- 121 - [4]</u>

enough evidence to satisfy me that the owner of this house was the culprit, though unfortunately he could not be convicted. When I first came to Upper Egypt another native actually had the audacity to warn me that any severity on my part would be met by destruction of monuments.

Under these conditions an official finds himself in a dilemma. If he maintains the dignity and prestige of his Department by punishing any offences against it, he endangers the very objects for the care of which that Department is responsible; and it is hard to say whether under a lax or a severe administration the more damage would be done. There seemed only one course open to me, namely to attempt to interest the Egyptians themselves in the monuments, and to see how far their cooperation would control felahin ignorance.

With the willing assistance of the Mamur of Luxor I called a meeting at the Police station of the various Luxor notables, and asked them whether they would contribute money and their influence towards the protection of the tombs. At this time, M. Maspero was allowing me to spend some £ 25 per annum on the putting of iron doors on to these tombs; but I wished to obtain money from the Egyptians themselves as well for the purpose of giving them a particular interest in the work as to increase the extent of the repairs without drawing on the strained resources of the Department. Through Hassan Effendi Hosni, the then inspector of the district, I pointed out that these tombs were the sepulchres of the predecessors of the gentlemen present, made at a time when Egypt was at the height of its power. Could they sit still, I asked, while these monuments of their civilisation were destroyed? and could they actually encourage such destruction by purchasing these ill-gotten antiquities to sell them to tourists? These tombs were admired, visited, written and talked about, by Europeans; and yet the descendents of the men who made them stirred not a finger to save them. In such words the Inspector eloquently appealed to the pride of his listeners, and at the end of the meeting the sum of £ 50 was subscribed, with which a number of tombs were soon repaired and safeguarded.

In March 1908, I invited the subscribers to come to Shêkh abd' el Gûrneh to inspect the work for which they had supplied the funds. Wishing to keep the matter entirely in the hands of the Egyptians I absented myself from this meeting, leaving the present Inspector of the district,

Mahmoud Effendi Rushdy, to entertain these gentlemen. The subscribers were shown round the tombs and are reported to have been a pleased with the delicate inscriptions in the tombs, but very awfully angry at the damage which the devils of ignorant people had made(!). They were then invited to partake of luncheon, after which the Inspector addressed them, thanking them for subscribing to the work, and asking them to lend their influence for the preservation of these relics of the past.

Meanwhile I had some conversation with one or two antiquity dealers, and extracted from them the promise that they would not buy fragments which they knew to be stolen from standing monuments. A native of moderate intelligence can quite appreciate the argument that whereas the continuous warfare waged between the agents of the Department and the illegal excavators of small graves is what might almost be called an honourable game, the smashing of public monuments cannot be called fair play from whatever point of view one may approach the matter. It is, of course, too much to hope that these tombs will now go undamaged, and indeed there may be some serious flaw in the experiment; but there is some reason to believe that a step in the right direction has been taken in the a black Egyptian darkness a which surrounds the official.

At the time of writing (summer 1908) the tombs in the following list are accessible to visitors. As will be seen, I have renumbered them all, and I trust that in future these numbers will always be held to, so as to avoid confusion. The tombs have been numbered in a haphazard sort of way two or three times, and one often finds two or more numerals marked down for each tomb. A few years ago Mr. Newberry made out a complete list of new numbers, and Mr. Carter had these neatly painted on wooden boards. The list, so far as I can make out, was then lost, and the boards were piled in a back room, where I found them. They ran consecutively from 100 to about 40, but I could only find a few of the numerals below 40. For this reason, I commenced my numbering at 100, and outside the doorway of each tomb the number has been nailed so that there can be no mistake. Inside each tomb there is a framed notice giving the number again, the old numbers, the name of the personage there buried, his main titles, his date, the date at which the tomb was repaired, and the name of the person or society at whose expense the repairs were **— 123 —** [6]

undertaken. Pathways have been made to each tomb, and I hope soon to be able to set a map in a conspicuous place on the hill side, on which all the tombs will be marked. I should mention that there are two entrances to the enclosure built on the hill of Shèkh abd' el Gûrneh. The main entrance is immediately in front of the tomb of Rekhmara, and here visitors show their tickets to the ghaffir in charge; the smaller doorway, generally used as an exit, is in front of the tomb of Menna.

All the tombs mentioned in Baedeker (1902), are now accessible, properly numbered and protected, with the exception of Neferhotep, the harper, which is closed until Mr. Mond has completed his work there, and Kheriuf, Moi, Kenr, and Hapunefer (Baedeker, 1902, p. 293) which are now buried. Mr. Mond mentions in the Annales, VI, 1, the tombs which are closed until he resumes his work. Some of these are mentioned in Murray's Handbook (1907), but otherwise all those named in that book are accessible. I cannot find the tomb of Hataay, discovered by Daressy (Annales, II, 1). Nor do I know where the XIth dynasty tomb is which Newberry found (Annales, IV, 11). I am not quite certain about the tomb of Userhat mentioned by Carter (Annales, IV, 11) as having a fine portrait of Queen Thiy in it. I have not located the tomb of Menthuherkhepeshef, described by Maspero, nor can I find the tomb of Min (Khem) recorded by Virey (Miss. fr., V, 362). It will thus be seen that, although the following list looks substantial enough, by no means all the known tombs have yet been identified and brought into line. If archaeologists will send me full directions as to the location of tombs not yet numbered I will endeavour to find and repair them.

The list of numbers is as follows:

45. Tehutiemheb.

46. Rames (below Wilkinson's house).

47. Userhat (with portrait of Thiy).

48. No name (temp. Amenhotep III).

49. Amenhotep (temp. Amenhotep III).

50. Neferhotep (the harper).

Userhat (temp. Sety I<sup>\*t</sup>).

52. Nekht (the well known n° 125).

53. Amenemhat.

54. Huy.

- 55. Rames (temp. Amenhotep IV).
- 56. Userhat (leading from Khaemhat).
- 57. Khaemhat.
- 58. Amenhotep (and Amenemant).
- 59. Ken.
- 60. Antefaker.
- 61. User.
- 62. Amenemhemt.
- 63. Sebekhotep.
- 64. Hegerheh (also Hegershau).

84. Amunezeh.

- 124 -

- 65. Aimadua, 66. No name.
- 67. Hapusenb.
- 68. Nespaneferher.
- 69. Menna.
- 70. Amenembeb.
- 71. Senmut.
- 72. Ra.
- 73. No name.
- 74. Zanuni.
- 75. Amenhotepsase.
- 76. Thennna.
- 77. Rev.
- 78. Horembeb.
- 79. Menkheperrasenb.
- 80. Tebutinefer.
- 81. Anena. 83. Aahmes.
- 82. Amenembat (Steward of the Vizir).

- Amenembeb.
- 86. Menkheperrasenb (High Priest of Amen).
- 87. Minnekht.
- 88. Pehsukher.
- 89. No name.
- 90. Amenembat (?). 91. A chief archer.
- 92. Sumnut.
- 93. Kenamen.
- 94. Rames May.
- 95. Sennefer (magazine).
- 96. Sennefer (the vine tomb).
- 97. Amenembat (previously unknown).
- 98. No name. 99. Sennefera.
- 100. Rekhmara.

I may now list the tombs in more detail, in order that the archaeologist may be able to identify them, and to know roughly what has been done and what remains to be done.

- 45. Tenutiemnes, Chief of the weavers of Amen Ra. XIXth dynasty. No old number. — Found by Mond (Amales, VI, 1, p. 82). Fitted with a wooden door and enclosed by a low wall by the Department, 1908. The tomb lies a few yards to the south-east of Khaemhat, on the flat desert, between the Ramesseum and Shêkh abd' el Gûrneh. Mr. N. de G. Davies is engaged in copying the paintings for the Metropolitan Museum of New York (1907-1908). The tomb was usurped in XIXth dynasty, having originally belonged to the Major Domo Tehuti of XVIIIth dynasty; and it is interesting to notice that the main change made in the paintings is that the nude waitresses of XVIIIIth dynasty have been furnished with clothes by the more modest artists of XIXth dynasty.
- 46. Rames. XVIIIth dynasty. No old number. This tomb is situated immediately below nº 83 around which Sir Gardiner Wilkinson's house

**— 125 —** [8]

was built. It is inside the new enclosure, referred to later simply as at the enclosure, of Shêkh abd' el Gûrneh. It is much ruined, and very little of the painting now remains. It was repaired and fitted with an iron door at the expensive of the Metropolitan Museum of New York, 1908, having previously stood open.

- 47. Userbat, Superintendent of the Royal Apt, under Amenhotep III.

   The tomb was excavated by the Omdeh of Gûrneh and a native reis (!) in 1903. Mr. Carter reports the discovery in the Annales, IV, II, p. 177, and gives a photograph of a fine relief portrait of Queen Thiy found in it. He states that the tomb is about 50 metres behind the Omdeh's house (El Assasif). The tomb pointed out to me as being the one in question now contains no such relief, but I may not have found the right place. Provisionally I have numbered it 47, and shall endeavour to identify and safeguard it during this summer.
- 48. An unknown Noble of the time of Amenhotep III. This tomb lies a few yards to the north-west of the Omdeh's house, and until recently was entirely buried except for the top of a relief of the King. I dug it out at the expense of the Department in 1908, and found it to be of considerable interest. The reliefs are unfinished but are of very good style. Mention is made of the Aton. The figure and name of the owner is erased. It is now enclosed by a stone wall and wooden roof and is fitted with an iron door.
- 49. AMENIOTEP, a Priest of the Mortuary cult of Amenhotep Ist, during the reign of Amenhotep III. I do not know its old number. It was fitted with a wooden door several years ago, but as a native family lives in the court in front of it, the tomb is not very accessible. I will endeavour to expropriate these people. The painted scenes are much blackened by smoke, but are of exquisite work, and are full of subjects of extreme interest. It is situated in El Assasif.
- 50. Neferhoter, a harper under Horemheb. Famous for the "Song of the Harper". The tomb, which lies a short distance south-east of

Nekht, has been known for several years, and recently it was cleared by Mr. Mond (Annales, VI, 1); but, as his work there is not finished, the entrance remains cemented up for the present (Murray, Handbook, 1907, p. 443).

- 51. Usernat, High Priest of the deceased Thothmes 1st in the reigns of Rameses Ist and Sety Ist. Found by Mond (Aunales, VI, 1, p. 69). It is noteworthy for the beautiful painting in which Userhat and two women are seen seated under a fig tree. I do not think any number had been given to it. It is situated in the same courtyard as that of Neferhotep the Harper. It was fitted with an iron door at the expense of the Department, 1907.
- 52. Nekht, Scribe of the Harvest. XVIII<sup>th</sup> dynasty. On the road from the Ramesseum to Dêr el Bâhri, it is much visited by tourists. The wonderfully fresh paintings are now being copied by Mr. N. de G. Davies for New York. Old number 125 (Baedeker, English, 1902, p. 289; Murbay, Handbook, 1907, p. 443). It was fitted with a wooden door, and the paintings were railed off, in 1903.
- 53. Amenimat, an official of the early XVIIIth dynasty. Situated between the tombs of Nekht and Rames (n° 55) at the foot of Shèkh abd' el Gûrneh. Important as containing names of Royal Princesses. Newberry numbered the tomb 27. It was fitted with a wooden door about 1903.
- 54. Huy, an official of XIXth dynasty. Situated at the foot of the hill of Shèkh abd' el Gûrneh just outside enclosure, on right of path leading to main entrance. It was discovered by Daressy but not published by him. Mond cleared it out (Annales, V, 11, p. 103) and I put on an iron door, 1906. The tomb is very small and not particulary interesting.
- 55. Rames, Vizir at the beginning of the reign of Amenhotep IV. Situated a few yards north of the tomb of Khaemhat between the Ramesseum and Shêkh abd' el Gûrneh. It was discovered in 1860, and was called Stuart's Tomb. Wiedemann, Recueil, XVII, p. 9. See also Recueil, VI,

<u> 127 – [10]</u>

p. 55, 56; Piehl, Zeit. äeg. spr., 1883, p. 127, 1887, p. 37; Breasted, Records, II, 936; Baedeker, 1902, p. 288; Murray, 1907, p. 443. The tomb is famous as having reliefs showing the transition from the old to the "heretic" style part. I am now engaged in safe-guarding this tomb, but the complete clearance of the large courts will not yet be undertaken.

Later. A large number of very beautiful reliefs have been found, dating from the Amenhotep IV period. For the work of walling in and roofing these finest reliefs in the necropolis I have partly used Mr Lythgoe's funds and partly those of the Department.

- 56. USERHAT, a tutor. Temp. Amenhotep II. This tomb leads through a hole in the wall from Khaemhat. It was cleared by Mond (Annales, VI, 1, p. 67) and an iron door was put on at the expense of the Department, 1908 (Murray, 1907, p. 443). There are some very good paintings here, especially a hunting scene in the second room.
- 57. Kuaemuat, Superintendent of the granaries. Temp. Amenhotep III (year 30 is mentioned). Situated just to the right of the path leading from the Ramesseum to the main entrance of the Shêkh abd' el Gùrneh enclosure. The tomb was discovered by Lloyd; 1842, copied by Lepsius; Denk., 80; see also Eisenlohr, 120. Mond cleared and repaired it (Annales, VI, 1, p. 66), and an iron door was put on by the Department, 1906 (Baedeker, 1902, p. 289; Murray, 1907, p. 443). The reliefs in this tomb are extremely beautiful, and it is most unfortunate that the walls are so much damaged. Fragments were cut out and sold to the Berlin Museum, where they may now be seen. Its old number was 120, and in Newberry's list it was 40.
- 58. AMENIOTEP, Superintendent of the Priests of Amen, during the reign of Amenhotep III. Newberry's number 20. I do not know the older number. It is situated on a level with and north of Wilkinson's house inside the enclosure. The tomb seems to have been usurped by one Amenemant. It is very much damaged, but I put an iron door on at the expense of the Department, 1907.
  - Nº 59. Ken, High Priest of Mut. XVIIIth dynasty. Old number, 48.

Newberry's number, 22. Situated just above Wilkinson's house. The tomb is small and the paintings are not of much interest (Baedeker, 1902, p. 292). Fitted with an iron door, at the expense of Shêkh abd' el Megid Hassan. 1907, having previously stood unprotected.

- Nº 60. Anteraker, a noble of XVIIth dynasty. This is the earliest tomb on the hill side. It is situated above, and to the north of Wilkinson's house (Baedeker, 1902, p. 292; Murray, 1907, p. 442). Old number, 60. Fitted with an iron door set in a brick porch at the expense of Iskander bey Ebaid, 1907. I also put a rail round the well. It was standing open and unprotected previous to this, and has suffered considerably.
- N° 61. User, Vizir, and son of the Vizir Aahmes. XVIII<sup>th</sup> dynasty. Almost nothing remains of the paintings. Old number 38. It is situated on the north side of the hill of Shêkh abd' el Gûrneh, within the enclosure. It was cleaned up, but a door was unnecessary.
- N° 62. Amenement, Royal registrar, etc., XVIII<sup>th</sup> dynasty. Almost nothing now remains of the paintings, and no door has been put on. It is situated within the enclosure on the north side of the hill. Old number, 34.
- N° 63. Seberhotep, Royal Registrar, Ha-prince of the territory of Sebek. XVIII<sup>th</sup> dynasty. It is situated at the north foot of the hill just inside the enclosure. Cleared by Newberry (Annales, IV, 1, p. 49), but the door was not put on, as stated in the Annales, and I found the tomb lying open and unprotected. An iron door was affived at the expense of Iskander bey Ebaid, 1906-1907. The tomb is much damaged but there are still some important scenes and inscriptions.
- No 64. Hegerien, Tutor of Prince Amenhotep. Temp. Thothmes III. Situated at foot of hill, north side, just inside inclosure. This tomb is extremely important historically, as Hegerbeh was the tutor of Amenhotep II and his father Hegershau was tutor of Thothmes III. The tomb is much damaged, and M. Maspero tells me that only about half the paintings

**— 129 —** [12]

which were seen twenty-five years ago now remain, a fact which is not surprising since the tomb was lying open and unprotected for some years. It was cleared by Newberry (Annales, IV, 1, p. 49) and an iron door was put on in 1907 at the expense of Iskander bey Ebaid.

- Nº 65. AIMADUA, Chief of the Scribes of the Temple of Amen, under Rameses IX. - Situated at foot of hill, north side, west of Menna and east of Hegerheh, just inside enclosure. Old number, 88. Newberry's number, 13. Now used as a magazine for Mr. Newberry's property; but open to students. Cleared and fitted with an iron door at the expense of Mrs. E. B. Andrews, 1905 (Annales, IV, 1, p. 49; Baedeker, 1902, p. 293; Murray, 1907, p. 442). The paintings are of considerable interest, and are curious in that they are imposed over reliefs of XVIIIth dynasty.
- Nº 66. No name. Only a few scenes left, XVIIIth dynasty. Old number, 31. Situated on the north side of the hill inside the enclosure. Fitted with an iron door, at the expense of the Department, 1907.
- Nº 67. HAPUSENB, High Priest of Amen under Hatshepsut. Old number, 29. Situated on the north side of the hill inside the enclosure. The paintings are almost entirely gone, and I only cleared the tomb, without putting on a door.
- Nº 68. NESPANEFERHER, Chief Scribe of the temple of Amen; about XXI\* dynasty. - Situated just above the tomb of Menna inside the enclosure. Newberry's number, 18 (Baedeker, 1902, p. 293). Fitted with an iron door at the expense of the Department, 1907. The scenes are much damaged, but the ceiling patterns are very fine.
- Nº 69. MENNA, Superintendent of the Estates of Amen, XVIIIth dynasty. -Old number, 17. Cleared by Mond (Annales, V, 11, p. 102; cf. MASPERO, Arch. égypt., p. 151, and Études de Myth., I, 1893, p. 298). Not yet published in full, but Foucart copied it in 1907 (Murray, 1907, p. 442). It is perhaps the finest painted tomb in the necropolis, and is Annales, 1908.

much visited. It was fitted with an iron door by the Department in 1904, and since then I have executed a few repairs there. It is situated inside the north-east corner of the enclosure, not far west of Nekht.

- N° 70. Amenumes, XVIII<sup>th</sup> dynasty.— This tomb is so much damaged that only the name of the owner remains. It is situated on the north side of the hill inside the enclosure. No door is necessary, but the tomb has been tidied up.
- N° 71. Sexmut, Steward of Hatshepsnt. Situated high up on the hill inside the enclosure, north-west side. Old number, 110 (Baedeker, 1902, p. 292; Murray, 1907, p. 441). This tomb was once very fine, and the paintings in the front hall were of the utmost importance. It was allowed to stand open, however, and I only found the two famous Mycenaean figures remaining. These were enclosed with a wall and roof, and an iron door was affixed in 1907, at the expense of the Metropolitan Museum of New York.
- N° 72. Ra, High Priest of the deceased Thothmes III. Temp. Amenhotep II. Situated at the top of the north face of the hill inside the enclosure, near the tomb of the Shèkh. Old number, 10. Newberry's number, 6. Fitted with an iron door, after being cleared by the Department, at the expense of Yessa Andraos, 1907. Ra officiated in the funeral temple of Thotmes III, which can be seen from the door of the tomb.
- N° 73. No name. A superintendent of the erection of two obelisks. XVIII<sup>th</sup> dynasty. Situated a short way below n° 72. Cleared by Newberry (*Annales*, IV, 1). Fitted with an iron door at the expense of the Department, 1907.
- N° 74. Zanuni, a Military official under Thothmes IV. Situated at the top of the hill above Senmut. Old number, 104. Cleared by Newberry (Annales, IV, 1, p. 49; cf. Baedeker, 1902, p. 292; Murray, 1907, p. 442). Fitted with an iron door at the expense of the Department, 1907. There are some interesting scenes of soldiers marching past.

<u>- 131 - [14]</u>

N° 75. AMENHOTEPSASE, Second Priest of Amen. Temp. Thothmes IV.

— This tomb is at the top of the hill, inside the enclosure, facing north, but it is now entered through the tomb of Thenuna (n° 76) which faces east. Cleared by Newberry (Annales, IV, 1, p. 49) and fitted with an iron door at the expense of the Department, 1903 (Baedeker, 1902, p. 292; Murray, 1907, p. 442). Old number, 102. The paintings are of great interest.

No 76. Thenuna, Royal Standard Bearer. XVIIIth dynasty. — Situated at the top of the east face of the hill, inside the enclosure, high above Wilkinson's house. Cleared by Newberry (Annales, IV, 1, p. 49) who numbered it 35 (Baedeker, 1902, p. 292). Fitted with an iron door at the expense of the Department, 1903. The paintings of the Asiatic vases, and of the cattle, are very fine.

N° 77. Rev, Superintendent of the Royal Engravers. Temp. Amenhotep III (?). — Old number, 58. Situated between Wilkinson's house and the hilltop. Cleared and fitted with an iron door at the expense of Bassili Bishara, 1907. The scenes are of interest, but are much damaged.

N° 78. Horemhee, a Military official under Thothmes III, Amenhotep II, Thothmes IV and Amenhotep III. — Situated to the south of n° 76, and above n° 81, inside the enclosure. Cleared by Newberry (Annales, IV, 1, p. 49). Fitted with an iron door at the expense of the Department, 1903 (Baedeker, 1902, p. 292; Murray, 1907, p. 440). The biographical inscriptions here are of much importance, and some of the paintings are of great charm. Old number, 16. Newberry's number, 28.

N° 79. MENKHEPERRASENB, Scribe of the Granary and Priest in the Mortuary temple of Thothmes III. Temp. Amenhotep II. — Old number, 57. Newberry's number, 30. On the east face of the hill, inside the enclosure, to the south of, and much higher than, Wilkinson's house. Cleared and fitted with an iron door at the expense of Ahmed bey Salim, 1907. Menkheperrasenb was the son of Minnekht, whose tomb is n° 87. The paintings are good (Virey, Miss. fr., V, p. 322).

- N° 80. Tehutinefer, Scribe of the Treasury. XVIIIth dynasty. Old number, 55. Newberry's number, 31. Next door north of n° 79. I found the tomb open and unprotected, and put an iron door on at the expense of Bassili Bishara, 1907. The paintings are rough but interesting.
- N° 81. ANEMA, the well-known official who lived during the reigns of Amenhotep Ist, Thothmes Ist, Thothmes II, Hatshepsut and Thothmes III.

   The tomb is situated on the hill about half way between Wilkinson's bouse and the top. It stood open for some years and was much damaged, the whole of the historical inscriptions being destroyed during that time. Mr. Quihell began work on it by building an enclosing wall. I added a roof and an iron door at the expense of Iskander bey Ebaid, 1906. Old number, 26 (Baedeker, 1902, p. 292; Murray, 1907, p. 440; Champollion, Notices desc., I, p. 492-494; Brussen, Rec. de Mon., I, 36, 1-3, pl. LXV, 4-5; Piehl, Insc., I, pl. CXXIX Q, CXXX and p. 105, 106; Bouriant, Rec., XII, p. 106, 107, also XIV, p. 73, 74; Boussac, Mémoires de la Mission franc., XVIII; Breasted, Records, II, p. 18).
- N° 82. AMENEMHAT, Steward of the Vizir. Early XVIII<sup>th</sup> dynasty. Just to the south above Wilkinson's house. Old number, 54. Newberry's number, 33 (Baedeker, 1902, p. 292). Scenes much damaged but of considerable interest. Cleared and fitted with an iron door by the Department at the expense of Said Ali, 1907.
- N° 83. AAHMES, Vizir. XVIII<sup>th</sup> dynasty (Baedeker, 1902, p. 292; Murray, 1907, p. 442). On the terrace in front of this tomb Wilkinson's house was built, and a ruined tower still stands which is a useful landmark. I cleaned up the tomb at the expense of the Department, 1906, and placed long tables and forms there for the use of visitors wishing to take their luncheon.
- N° 84. AMUNEZEU, Royal Herald, under Thothmes III. Second terrace above Rekhmara (n° 100). Some interesting paintings still left, but tomb much damaged, having stood open for some years. Fitted with an iron door and cleaned by the Department, 1907, at the expense of

**—** 133 **—** [16]

Abd' el Aziz Yehia, Mamur of Luxor (Baedeker, 1902, p. 291). Old number, 51 (Virey, Miss. fr., V, p. 337).

N° 85. AMENEMBER, the well known General of Thothmes III and Amenhotep II. — Old numbers, 36 and 64. Newberry's number, 37. Above Rekmara and south of Wilkinson's house. Fitted with an iron door and iron gratings over other openings at the expense of the Department, 1906 (previous work on it in 1903, I believe). This is one of the largest tombs on the hill. The great biographical inscription is now sadly damaged (Champollion, Notices descr., I, p. 505, tomb. 12; Ebers, Zeit. Deutsch. Mogr. Ges., XXX, p. 391, also Zeit. äg. Spr., 1873, 3-9, and 63,64; Chabas, Mélanges égy., III, pl. XVI-XVII; Virey, «Sept Tombeaux», Mémoires Mission fr., V, p. 224; Piehl, Insc., I cix. F. G. Xhi, etc.; Breasted, Records, II, 574; Baedeker, 1902, p. 291; Murray, 1907, p. 440).

N° 86. Menkheperrasenr, High Priest of Amen, under Thothmes III. — Situated near n° 85. Old numbers, 34 and 63. Fitted with an iron door by the Department at the expense of Yessa Andraos, 1907 (Virey, Mission fr., V, 197 ff.; Breasted, II, 772). According to a statue found at Karnak (Annales, IV, p. 8, 9) he was a son of Rekhmara (Baedeker, 1902, p. 292; Murray, 1907, p. 440). The tomb is unfinished, and has suffered damage in several ways, but the paintings nevertheless are of great interest, especially those relating to the bringing in of gold and other produce of the desert.

N° 87. MINNEKHT, Superintendent of the granaries of Amen. Temp. Thothmes III. — Situated above Amenembeb (n° 85) and high above Rekhmara. Newberry's number, 37 (Murray, 1907, p. 440). Cleared and fitted with an iron door by the Department at the expense of Girgis Abd' en Nur, 1907 (VIREY, Miss. fr., V, p. 311).

N° 88. Pehsukher, a Military official, XVIIIth dynasty. — Situated just to the south of n° 79. Fitted with an iron door, and cleared, by the Department at the expense of Hagg Muhamed Muhassib. Old number, 59 (Virex, Miss. fr., p. 286).

- N° 89. No name. An official under Thothmes III and Amenhotep III.

   The paintings are very much damaged, but are interesting. Cleared and fitted with an iron door by the Department at the expense of Hagg Muhamed Muhassib, 1907. The tomb is situated high above that of Sennefer (n° 96).
- N° 90. AMENEMBAT (?), a Military officer under Thothmes IV. Situated just below the large gallery near the top of the hill at the south end of the enclosure. The name is erased in every case. The paintings are of great interest. Fitted with an iron door and cleared by the Department at the expense of Shêkh Yusef Hassan, after having stood open for some years.
- N° 91. No name. Chief Archer. Temp. Thothmes III (?). High up on the hill side at the southern end of the enclosure. Newberry's number, 43. The tomb lay open until it was protected by a wall and an iron door by the Department at the expense of Shekh Yusef Hassan, 1907. Some of the paintings, especially those of Asiatics bringing tribute, are of much interest.
- N° 92. Sunnut, Washer of the king's hands. Temp. Amenhotep II. Situated above the tomb of Kenamen (n° 93). Though unfinished the paintings in this tomb are of much interest. It was cleared and fitted with an iron door by the Department at the expense of Abd' el Aziz Yehia, Mamur of Luxor, 1907.
- N° 93. Kenamen, the well-known official under Amenhotep II and Thothmes IV. Situated at the south end of the enclosure above Sennefer (n° 96). The tomb was cleared by Mond (Amales, V, II, p. 97). The entrance was then blocked up by stones, which gave place to an iron door put up by the Department at the expense of the Metropolitan Museum of New York, 1908. The tomb is briefly described by Champollion, Notices desc., 8 quat. L. Some of its painted scenes (Rosellini, Mon. civ., CXXI, and Lepsius, Denk., III, 63, a). Hay copied some of its scenes (British Museum, Add. mss., 29823 ff. 64-71, 29844 and 216; Breasted, Records, II, 801; Murray, 1907, p. 440).

<u>- 135 - [18]</u>

N° 94. Rames Max, Chief Royal Herald, XVIIIth dynasty. — On the path from n° 96 to n° 93. The tomb is unfinished and so much damaged that little of interest remains. Fitted with an iron door by the Department at the expense of Boulos Hanna, 1907. It was cleared by Mond (Annales, V, II, p. 100).

N° 95. Sennefer, an Official under Amenhotep II. — Situated at the south end of the enclosure, next door to the «Vine» tomb (n° 96), and above Rekhmara (n° 100). Old number, 48. It was cleared by Mond (Annales, V, 11, p. 100). A brief notice of this tomb is published by New-Berry, P. S. B. A., 1900, p. 59-61. It is now used as a magazine for Mr. Mond's antiquities. It was fitted with a plated iron door in 1903. The tomb is much damaged, but the scenes are still interesting.

N° 96. Sennefer (The «Vine» tomb), Prince of Thebes, under Amenhotep II. — It is entered by a tunnel leading from the courtyard of n° 95. Old number, 50 (?). Newberry's number, 50. Fitted with an iron door by the Department in 1903 (Baedeker, 1902, p. 290; Murray, 1907, p. 439). Dr. Colin Campbell has recently published a pamphlet describing the tomb in detail.

Nº 97. AMENEMBAT, an official of Thothmes III (?). — Situated just above Rekhmara (nº 100). Very little remains of this tomb. I expropriated a family who were living in it, and put an iron door on the tomb, at the expense of Prince Djemil Pasha Toussoun, 1907.

N° 98. No name, XVIII<sup>th</sup> dynasty. — Next door to n° 97. Only a few fragments remain, and no door is necessary. A family was expropriated from it at the expense of Prince Djemil Pasha Toussoun, 1907.

N° 99. Sennefera, Royal Registrar. Temp. Thothmes III. — Situated next door to n° 98. A family was expropriated from this tomb, and an iron door was affixed by the Department, at the expense of Prince Djemil Pasha Toussoun. Very little of the painting now remains. I think this is the tomb the pit of which was cleared by Mond (Annales, V, 11, p. 101). He refers to Newberry, P. S. B. A., 1900, p. 61-62.

N° 100. REKHMARA, Vizir of Thothmes III. — Situated at the bottom of the hill facing the main entrance to the enclosure. Cleared and fitted with an iron door and windows by the Department at the expense of Theodore M. Davis Esq., 1901. Old number, 35 (Cailliaud, Recherches sur les arts, etc., des anciens peuples de l'Égypte, 1831-1837; Wilkinson, M. and C., I, pl. IV; Champollion, Mon., 161, 164 ff.; Rosellini, Mon. civ., 52-54; Hoskins, Travels in Ethiopia, 328; L., D., III, 40, 41; Piehl, Insc., 113, 144, p. 92, 93; Virey, Miss. fr., V, 1889; Newberry, Life of Rekhmara, 1900; Breasted, Records, II, 663; Prisse, Hist. de l'art., 1863; Gardiner, Rec., XXVI; Baedeker, 1902, p. 290; Murray, 1907, p. 437).

This completes the list of the tombs now open. With regard to the accounts a word must be said. It will be unnecessary here to collect together the receipts for work done at the expense of the Department, the receipts and vouchers for which are filed in the Cairo office, but I do not think that the total would much exceed £ 150. The accounts of the expenditure of the money subscribed by the natives of Luxor were left in the hands of the Inspector of Antiquities and the Mamur of Luxor. For the sums received from Mr. Mond and Mr. Lythgoe, the receipts and vouchers are handed to those gentlemen as each piece of work is done. I have to record that, of the sum of L. E. 11,963 which remained as the balance of the L. E. 390 given by Prince Djemil Pasha Toussoun, L. E. 10,656 was expended in the expropriating of the people from tombs no 97,98 and 99, and in putting on iron doors. The vouchers and receipts are filed in my office, and the balance of L. E. 1,307 will be spent later.

A. E. P. WEIGALL.

# PARENTS DE LA REINE TETA-CHERA

PAR

# M. GEORGES DARESSY.

En examinant des débris de linges avec inscriptions, provenant de la cachette royale de Deir el-Bahari, j'ai trouvé, mélangés avec des fragments Livre des morts, et dont il m'a été impossible de retrouver l'origine exacte. La toile était très friable, mise en paquets, comme si elle avait servi de tampons; il n'y avait que des parties avoisinant les lisières du haut et du bas. Une fois ces débris dépliés et collés, j'ai reconnu qu'on pouvait en tirer une généalogie intéressante, car en réunissant différents passages, elle royale Teta-chera a donc pour parents Tenna et Nefru qui sont de simples particuliers. Mais selon toute probabilité, cette Teta-chera est celle que la stèle d'Abydos, trouvée par M. Petrie (2), nous indique avoir été la grand'mère du roi Aahmès et dont il existe une statuette au British Museum (3). Il en résulterait donc que la généalogie d'Aahmès, du côté maternel, s'établirait ainsi :



<sup>(1)</sup> Cf. MASPERO, Les Momies royales de Deir el-Bahari, dans les Mémoires de la Mission française, t. I, p. 539 et 544.

<sup>(2)</sup> F. Petrie, Abydos, t. III, pl. Lil. (3) N° 22558. Elle est figurée dans Budge, History of Egypt, t. III, p. 64.

Pour l'ascendance paternelle, nous ne sommes pas aussi bien fixés. Teta-chera était-elle mariée avec Kamès et Aahhotep avec Sqenenrê ou vice versa? C'est un point encore litigieux; espérons qu'un autre document viendra compléter nos renseignements sur les origines de la XVIII<sup>e</sup> dynastie.

G. DARESSY.

# NOTE

SUR

# DES PIERRES ANTIQUES DU CAIRE

PAR

## M. GEORGES DARESSY.

La seconde pierre, large de o m. 22 cent., qui est assez effacée, porte cinq registres de figures de divinités, hauts chacun de o m. 24 cent. Des fragments analogues se trouvent déjà au Musée, et ils proviennent soit de la paroi d'un naos, soit de petits murs d'entre-colonnement. Au premier registre on distingue deux animaux, probablement des taureaux, debont sur des supports d'honneur . Au second registre deux divinités sont assises sans siège, le sceptre 1 à la main; le nom de la première est marqué 1 . Au troisième registre figurent deux momies debout, les mains sur la poitrine et les coudes écartés; la première a le disque lunaire sur la tête et représente . Au quatrième registre on voit un dieu debout, le bras levé, qui était probablement Anhour, puis

une déesse coiffée des longues plumes d'Hathor, assise et tenant un enfant sur ses genoux. Enfin on ne reconnaît plus dans le bas que la tête d'une déesse coiffée du disque et des cornes, dont le nom est

G. DARESSY.

# BOROLLOS (1)

PAR

## AHMED BEY KAMAL.

Vers la fin de mai 1907, je fus envoyé en mission dans la région d'el-Borollos (fig. 1) pour copier et pour transporter quelques fragments d'antiquités signalés au Musée par M. Dray, inspecteur du Cadastre. Ces fragments se trouvaient encastrés à Tell il-Ashâar dans la porte d'entrée d'une petite construction faite en briques crues. Arrivé à Baltim, la capitale actuelle de cette région, et renseigné sur la topographie de l'endroit, je campai dans cette ville, puis, le lendemain, je me rendis au susdit Tell, qui est situé à une demi-heure de distance vers le nord entre la mer et Baltim. Là, je trouvai les fragments dont je parlerai plus bas.

On ne peut pas se rendre dans cette région autrement que par eau; car il n'y existe ni chemin de fer ni télégraphe, et le service de poste s'y fait par conséquent avec beaucoup de peine, surtout pour l'envoi des groups et

"l'inspecteur des écluses du terrain extrème" (p. 224, l. l.). Le même auteur ajoute que "marque parfois la frontière extrême de l'Égypte proprement dite du côté du nord, comme le démontre ce passage "a partir de l'île d'Éléphantine jusqu'à la contrée de Pehou" (texte d'Edfou). Enfin "c, les pays bas cités dans la stèle d'Alexandre II, faisaient partie du district de consacré à la déesse lo "Tout ce qui précède prouve que Pehou ou Pehou-zou est le Borolos de nos jours."

<sup>(1)</sup> Voir vol. IX, p. 78-79 de la Description de l'Égypte, par Aly Pacha Mobarek qui donne une longue description de ce district.

<sup>(3)</sup> Je suis porté à voir dans of control l'ancienne appellation de la région de Borollos qui est le point extrême de l'Égypte du côté nord. Notre texte qu'on lira plus bas cite of control l'ancient de l'Égypte du côté nord. Notre texte qu'on lira plus bas cite of control l'ancient de l'Égypte du côté nord. Notre texte qu'on lira plus bas cite of control l'ancient de l'égypte du derait de l'extrême, la fin d'un pays et d'un territoire qui était arrosé par des canaux sous la direction d'un chef ainsi intitulé dans le papyrus d'Amen-em-Apre conservé à Londres:

des titres numéraires. On peut juger d'après les traces visibles encore sur le terrain que le district de Borollos était très peuplé dans l'antiquité; il renfermait beaucoup de villes disparues de nos jours, mais dont il en reste encore des ruines dans le lac et dans la langue de terre située entre ledit lac et la mer. Je peux en citer quelques-unes pour donner idée de l'état topographique de cette localité dans l'antiquité et surtout à l'époque gréco-romaine.

appelée , sur le terrain sharaqi e et dans laquelle s'élevait une grande salle pour la résidence d'Anubis. Isis la grande et la mère divine et Osiris en sa qualité de bienfaiteur, qui tous trois résidaient à , protégeaient la ville de Dar-Ast-Deb.

Baltim (?) était près d'une ville appelée de avait pour divinité locale la déesse Nephthys, la sœur divine. Les ruines sont si hautes qu'on peut les voir à deux heures de distance, et elles témoignent de l'étendue et de l'importance de la ville antique. Elles sont entourées de plusieurs tells : Tell Abou-Galagel qui était l'ancien site de la cité, puis, au nord de ce dernier un autre petit tell connu sous le nom de Kafr-Shalabi et contenant des poteries dont on voit encore des fragments parsemés sur la surface du sol. A l'ouest, se trouve Tell el-Gawit ou El-Kom il-Ahmar qui est sablonneux et mesure environ 4 mètres de hauteur. A l'est de ce tell, a été fondé postérieurement un hameau qui a pris le nom du tell. A une heure à l'ouest de Baltim s'élève un tell appelé Tell Souq-el-Gomeâ; il s'étend du sud-est au nord-ouest et n'est pas très élevé.

A une petite distance de ce dernier tell, on en voit un autre qui s'appelle Kom-el-Haddadin. Ce sont les ruines d'un ancien village qui laissent voir sur la surface du sol des éclats de pierres et des fragments de briques et de poterie; d'après son état actuel, il est à présumer qu'il fut bâti sur le bord du lac, à l'époque gréco-romaine.

avait pour divinité Osiris.

 $\uparrow \qquad \downarrow \uparrow \qquad \downarrow \downarrow \qquad \downarrow \uparrow \qquad \downarrow \downarrow \qquad \downarrow \uparrow \qquad \downarrow \downarrow \qquad \downarrow \uparrow \qquad \downarrow \downarrow \qquad \downarrow \uparrow \qquad \downarrow \downarrow \qquad \downarrow \uparrow \qquad \downarrow \downarrow \qquad \downarrow \uparrow \qquad \downarrow \downarrow \qquad \downarrow \uparrow \qquad$ 

est une localité qui se trouvait dans le terrain sharaqi et dans laquelle résidait Isis. Elle avait encore pour divinité Horus

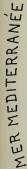




Fig. 1.

Outre ces noms des localités (1), les pêcheurs qui parcourent tout le lac avec leurs barques, et qui connurent naguère les anciennes ruines visibles dans la région, m'ont fourni une liste complète de tous les noms de ces ruines qu'ils ont conservés dans leur mémoire.

Nous en donnons ici la nomenclature :

كوم أم جودو Kom-Om-Goudo	Hagoubah
qui renfermait parmi les monuments	Joper
trois chambres peintes à l'huile et	نشوین Nashaweïn
quelques monuments fragmentés.	بشروش Bishrosh
سنجارة (*) Singarah	الشيخة Neshimeh
بتوری Bitouri	Mostro

Aux bords dudit lac on voit encore les ruines suivantes :

Dandahor دندجوړ	المقصبة El-Maqsabah
العيزة Neqizah	كوم الدخلة Kom il-Dakhlah
Kom Said Salim while Said Salim	كوم النقعة
كوم العرب Kom el-Arab	كوم التبي Kom il-Tibn
Kom el-Haddadi mentionné	· ·
کوم للحادی plus haut.	كوم للجزيرة Kom il-Gezireh
El-Meîtah	27 1-

Les habitants qui ont pris leurs habitations aux environs du lac Borollos envoient chercher dans les ruines de ces emplacements antiques, des briques cuites dont ils ont besoin pour leur construction.

Amélineau, dans sa Géographie sur l'Égypte, dit aux pages 104-105 que Borollos était appelée en copte ΝΙΚΕΧΩΡΟΥ et en grec Παράλου, et qu'elle était une ville située sur le lac auquel elle donnait son nom. Cette

<sup>(1)</sup> On trouve mentionnés dans la stèle d'Alexandre II les noms suivants : 

et 

et 

ce d'Alexandre II les noms suivants : 

et 

ce dernier désigne la lagune de sable située entre le lac Borollos et la mer, appelée par Strahon 

λγνουκέρας, Kom-Mosteru de nos jours.

ce 

cette ville iudiquait la limite méridionale du nome de Buto.

ville limitant à l'ouest le nome de Buto (Géogr. anc. de la Basse-Egypte, par J. de Rougé, p. 41-43).

<sup>(\*)</sup> En égyptien o ] K ; (\*) l'île de Chemmis que J. de Rougé (Géogr., p. 43) rapproche de πιχειιέρογ; Sinhâr est l'île de Singar dans le lac de Borollos.

**— 145 —** [5]

ville et les environs qui formaient le district nommé en grec Paralie, a presque disparu de nos jours. D'après l'État de l'Égypte, elle faisait partie de la province Nesteraweh.

Revenons maintenant aux fragments trouvés à Tell el-Ashâar consistant en une petite porte d'un monument ptolémaïque qui est actuellement exposée au Musée du Caire et dont voici la copie.

Entablement en calcaire long. 1 m. 40 cent., hauteur o m. 50 cent., épaisseur o m. 30 cent., écrit de deux côtés : le côté bas et le côté de façade. Sur le côté bas on voit un épervier ailé et coiffé 🗳 . Au-dessus on lit une légende en ligne horizontale, courant de droite à gauche : HINGTED TTTMERELAGICAS. Sur le côté de face on voit une ligne étoilée suivie d'une scène ainsi disposée : au milieu figure le grand caractère | symbolisant Osiris; il est couronné 🛕 et muni au bas du dernier chapiteau de deux bras du dieu croisés et tenant N i et des deux uræus retombantes, coiffées du disque solaire. A droite du caractère Osirien on voit Nephthys, debout, vêtue d'une robe étroite et coiffée d'une perruque surmontée de son signe caractéristique. A gauche la déesse Isis dans la même attitude et portant également son signe caractéristique. Le grand signe Ded est accompagné de deux légendes composées chacune de deux lignes verticales. La première qui est à droite seconde est à gauche : (--)

1 - X 1 X 3. Quant à la légende de Nephthys, elle est tracée en ligne horizontale, courant de gauche à droite derrière la déesse :

T:11 1: 第二 1 = 1 ] 1 = 1 ] 1 = - 1

La légende d'Isis est également écrite derrière elle, mais courant de droite on voit ces signes a fa fa suivis du dieu Horus à tête d'épervier et à corps humain. Il est debout, coiffé de 🦭, vêtu de la shenti et tenant 1 dans la main droite et 🖣 dans la gauche. La légende qui l'accompagne est ainsi conçue : 1 A droite du même endroit on voit figuré après 🕯 🕇 🗳 🖟 le dieu Anubis à corps humain et à tête de chacal. Il est debout vêtu de la shenti et tenant dans une main 1 et dans l'autre 4. Annales, 1908.

On voit sur deux pierres formant une partie du montant droit de la porte les inscriptions suivantes : (---)

Sur le côté gauche qui restait du montant on lit également les inscriptions suivantes : (--)





Sur le côté intérieur du montant droit, on voit

figuré le grand signe Osirien *Ded* accompagné de deux divinités assises chacune sur le signe §. Sur le côté de l'autre montant faisant face à celuici, figure le même signe accompagné d'Isis et de Nephthys.

Les petits objets trouvés à Tell el-Ashâar sont les suivants :

Fragment d'une table d'offrandes, en calcaire, ne portant aucune inscription. La face principale en est décorée par un cartouche surmonté de le ct flanquée de chaque côté d'une coupe  $\P$  et d'un vase *Hes*.

Un grand pilon en granit se trouve chez l'Omdeh de Baltim; il ne porte aucune inscription.

Belle statuette en calcaire émaillée représentant Isis assise sur une chaise et portant sur ses genoux son fils Horus.

Un petit naos en calcaire, brisé et en mauvais état.

Une patte d'oiseau en bronze.

Un socle en bronze.

Voilà tout ce que j'ai pu recueillir des sondages faits au susdit Tell; mais j'ai pu également ramasser à Baltim même deux fragments provenant <del>- 147 - [7]</del>

du même tell : l'un est en calcaire et a o m. 50 cent. de longueur; il a été trouvé encastré dans un four appartenant à la maison de Aly Khoraïm.

On y lit le reste d'une inscription ainsi conçue :

L'autre fragment est une grande dalle sur laquelle on lit:





Enfin les agents du Cadastre qui s'occupaient à indiquer les limites des propriétés de l'État se font un devoir de dessiner sur leur carte tous les tells qui devaient être réservés pour le Service du Musée. On pourra en prendre copie au Cadastre, si l'on veut se rendre compte des sites de ces tells.

A. KAMAL.

# UN ENCENSOIR COPTE

PAR

# M. GASTON MASPERO.

Le Musée a acheté, en 1907, un beau brûle-parfums copte en bronze (n° 38890 du Livre d'entrée), haut de 0 m. 13 cent., qui, selon toute probabilité, provient du Deir Amba Chenoudah, près Sohag. Il se compose d'un corps renflé, posé en guise de pied sur un anneau rond qui lui est soudé, et surmonté d'un bandeau formant une sorte de cou, d'où sortent trois fleurons, auxquels étaient attachées les chaînes qui servaient à mettre l'objet en mouvement, et à le suspendre lorsqu'on ne voulait pas le balancer. En voici la description, partie par partie.

1. Le cou. — Les trois fleurons de suspension sont lisses par derrière. Ils présentent par devant la forme d'une fleur stylisée, à trois pétales épais, recourbés, d'entre lesquels s'échappe, en place de pistil ou d'étamines, une petite plaque arrondie par le haut et percée d'un trou rond, dans lequel s'engageaient les crochets ou les anneaux qui terminaient les chaînes. Un second trou, pratiqué au-dessous des pétales, dans la tige du fleuron, contient encore les fragments de ces crochets.

Le cou proprement dit est serré entre deux filets plats, sans grande épaisseur, dont l'un, celui du haut, tient lieu de rebord, et dont le second, celui du bas, sépare le cou de la panse. Le bandeau lui-même est divisé par trois bustes peu modelés, plaqués juste au-dessous des fleurons, en trois compartiments dont chacun est frappé d'une croix grecque en son milieu. Une inscription copte en deux lignes horizontales, commençant près de l'un des bustes, à l'endroit où, sur la panse, la Nativité est représentée, court tout autour du cou : (Ligne 1) ΑΡΙΦΜΕΥΙΠΙΘΣΜΠΕΚΙΒΟΚΕΠΟ ΥΥΘΑΡΑΘΡΙΙΜΠΙΑΙΙΣΑΚΟΝΙΦΑΝΝ (Ligne 2) ΗΕΠΦΗΡΙΜΠΙΣΙΥΘΟΥΜΕΝΟΝΙΠΕΣΙΜΠΕΚΙΒΟΥΡΗ.

**— 149 —** [2]

C'est l'ex-voto du personnage qui avait donné l'objet au couvent, єпоувачарр, ou en arabe, ابر الخر, Abou'l Fakher, fils d'un diacre Jean, qui lui-même était fils d'un ancien abbé du couvent, dont le nom a disparu par suite d'un grattage ancien. Les м ont la forme и.

L'inscription est dans le dialecte memphitique et l'aspect des lettres me porte à la faire descendre jusqu'au xive siècle et peut-être plus bas.

- 2. La panse. Elle est couverte d'une série de hauts-reliefs qui représentent des scènes de l'Évangile, l'Annonciation, la Nativité (pl. 1), la Fuite en Égypte (pl. 11), la Crucifixion, puis la Fondation de l'Église du Saint-Sépulcre par Constantin et Hélène (pl. 111), le tout resserré entre le filet du cou et un autre filet qui sert de ligne de terre à toutes les scènes. Entre ce second filet et le pied, la zone circulaire (pl. 1V) est occupée par six bustes placés droit, entre lesquels sont réparties, horizontalement, six figures d'anges drapés.
- 3. Pied. L'espace circulaire compris sous le pied est occupé par un mascaron enfermé dans un cercle de grènetis (pl. IV).

L'objet a été fondu en deux pièces, non compris les fleurons, qui semblent avoir été soudés après coup. L'inscription a été gravée à la pointe. Les figures ont été retouchées au burin : le relief est très fort, le modelé sommaire mais très suffisant. Si vraiment, comme il paraît, les figures qui sont placées au bas du temple de Jérusalem représentent Hélène et Constantin, on y pourrait voir une preuve que l'objet a été fait spécialement pour le monastère de Chenoudah : la tradition locale veut, en effet, que celui-ci ait été fondé par sainte Hélène.

G. MASPERO.

# STÈLE D'UN PRINCE ANTEF

PAR

# M. GEORGES DARESSY.

En 1895, M. Steindorff (1) a signalé l'existence chez un marchand de Louxor d'une stèle en calcaire au nom d'un prince Antef, provenant de la rive gauche de Thèbes, évidemment de la partie extrême nord de la nécropole, où sont réunies les tombes de la XI° dynastie. Depuis ce temps il n'a pas été reparlé de se monument qui est probablement caché dans quelque collection particulière. Le Musée du Caire ayant une photographie de cette stèle, je crois le moment venu d'en publier les textes.

La pierre est rectangulaire, oblongue; la partie gauche nous montre un homme assis sur un siège à pieds de lion, vêtu de la chenti, ayant sa chevelure divisée en une vingtaine de rangées horizontales de petites boucles, un collier à deux rangs sur la poitrine, de larges bracelets aux bras. De la main gauche il tient la bandelette \( \frac{1}{2}, \) la main droite est étendue vers une table couverte d'un amoncellement d'offrandes, sur laquelle on lit: \( \frac{1}{2} \) \( \frac{1}{2} \). Derrière le personnage, le long du bord de la stèle, le nom du défunt est gravé verticalement : \( \frac{1}{2} \) \( \frac{1}{2} \)

La partie droite du monument est remplie par un texte horizontal dont les douze lignes sont séparées les unes des autres par un large trait, suivant l'usage de la XI° dynastie. Une cassure de la pierre traverse obliquement l'inscription, endommageant un ou plusieurs signes à chaque ligne.

indential notice notice in the interpretation in the interpretati

<sup>(1)</sup> Steindorff, Die Konige Mentuhotep und Antef, dans Zeitschrift, 1895, p. 81.

Ce texte nous présente Antef plutôt comme un fonctionnaire pacifique occupé du soin d'assurer les revenus des temples et de reconstruire les édifices en ruine que sous les traits d'un prétendant cherchant à monter sur le trône. Comme rien n'indique une relation directe entre ce personnage et les rois Antef, je ne crois pas qu'il faille se hâter de l'introduire dans l'histoire comme prédécesseur immédiat des souverains de la XI° dynastie.

G. DARESSY.

## CANOPES À FORMULES NOUVELLES

PAR

#### M. GEORGES DARESSY.

Au printemps dernier, M. Baraize, continuant le déblaiement du Ramesseum, a mis au jour plusieurs tombes creusées sur le terrain des dépendances du temple, semblables à celles trouvées précédemment par MM. Flinders Petrie et Quibell dans la même aire. Dans un de ces puits ont été retrouvés les canopes qui accompagnaient la momie d'une certaine dame Nekht-ta-bastit-ru dont le nom indique la période comprise entre la XXIIe et la XXVIe dynastie comme date de l'ensevelissement; ils sont en calcaire, de la forme ordinaire, hauts de o m. 30 cent., non compris les couvercles, dont la hauteur moyenne est de o m. 12 cent. Ces derniers sont ornés des têtes symboliques des quatre génies fils d'Horus; la face d'Amset est peinte en jaune, celle du cynocéphale en rose; le faucon est blanc, avec le dessous des yeux bleus et les sourcils rouges; ces trois génies ont une coiffure bleue; le quatrième, Duamutef, a son museau noir et le klaft rouge.

Ce qui fait l'intérêt de ces canopes c'est l'inscription à l'encre noire tracée sur le vase, en cinq colonnes verticales enfermées dans un rectangle surmonté de l'emblème du ciel; les formules sont différentes de celles que portent ordinairement ces monuments et se lisent comme suit:

II. L'inscription du vase d'Hapi est totalement effacée.

## IV. I-DOJ-KONIZZELAJETIOMI: DELAJEKOMIZZELA-IIIG.

Ces textes, commençant par un jeu de mots sur le nom des génies, ne sont pas liturgiques et je ne les ai pas encore vus autre part.

G. DARESSY.

## CONSTRUCTION

## D'UN TEMPLE D'APIS PAR NECTANÉBO IER

PAR

#### M. GEORGES DARESSY.

Dans les ruines du couvent copte de Saint-Jérémie, déblayé par M. Quibell au cours de cette année, et qui se trouve à Saqqarah, au pied de la montagne, près de la tête de la digue qui traverse la plaine jusqu'à Mit Rahineh, a été découverte une stèle antique que les moines avaient utilisée comme linteau de porte, probablement après un premier emploi dans un dallage.

La stèle est haute de 1 m. 62 cent., large de 0 m. 92 cent., cintrée au sommet; elle est taillée dans le grès jaune siliceux de la montagne Rouge voisine du Caire. Elle n'a pas été mutilée intentionnellement, on a seulement creusé dans le tableau qui occupe le cintre un trou carré de 0 m. 07 cent. de côté et de 0 m. 04 cent. de profondeur pour loger la crapaudine d'un gond de porte; mais la surface n'en a pas moins souffert du frottement des pieds, la partie droite spécialement est usée et le commencement de chaque ligne sur le tiers ou la moitié de sa longueur n'a gardé que quelques traces éparses de signes.

Le sommet de la stèle est occupé par un disque ailé, accompagné de deux uræus, sous lequel on lit verticalement : \_\_\_\_\_\_\_; les bouts des ailes touchent deux sceptres \( \) placés de part et d'autre de l'inscription. Sous le disque est gravé un tableau : Nectanébo le agenouillé, les bras abaissés devant lui adore le taureau Apis debout sur une estrade. Entre eux est dressée une table \_\_\_\_\_\_ sous laquelle on lit \( \)

 Le texte principal comprend dix-huit lignes horizontales, tracées de droite à gauche; les douze premières seulement sont séparées l'une de l'autre par un trait gravé. Voici ce qu'il m'a été possible de lire : (---)

ニーの日のニーニョ・「水神・「・」」こにいいて ennous de la company de la com es min Talla Tesses in a min 三百1000 春1212至301110 至11111 至加春 

Le texte est intéressant et d'un genre nouveau, car sauf la stèle de Mendès nous n'avons guère de documents relatifs aux animaux sacrés vivants. Cette stèle avait été érigée pour conserver le souvenir des constructions <del>- 157 - [4]</del>

élevées par Nectanébo I<sup>er</sup> en l'an II de son règne, soit en 377 avant J.-C. pour y installer le taureau sacré; elle ne nous dit pas si le bâtiment, qui est appelé un [] = = est entièrement neuf, ou si le Pharaon n'a fait qu'agrandir des édifices déjà existants. Il s'agit ici du temple de l'Apis vivant et non du Sérapéum où les taureaux n'étaient transportés qu'après leur mort. D'après Hérodote (liv. II, \$ clii), Psamétik avait déjà fait élever une demeure d'Apis à Memphis, vis-à-vis du temple de Ptah; les constructions de Nectanébo, si elles ne sont pas une réédification ou un agrandissement de cette dernière, devaient toutefois se trouver dans le voisinage, et, comme selon toute probabilité la stèle était exposée dans ce sanctuaire, elle a dû être transportée postérieurement de la ville à la montagne.

La partie que le rédacteur du texte a le plus développée est l'inventaire des biens attribués par le roi à cette demeure, et qui occupe les lignes 6 à 14. L'or, l'argent, les différentes sortes de parfums, d'encens, les pierres précieuses, le sel et le natron, le miel, les animaux domestiques, quadrupèdes et volatiles, le vin, la bière, les grains, les bois précieux ou d'usage conrant, les roseaux pour les nattes et les fleurs en bouquets furent assignés en grande quantité pour les besoins du temple, de la divinité incarnée qui y résidait et surtout des prêtres qui y étaient attachés.

Les dernières lignes, malheureusement fort maltraitées, nous donnaient dans un résumé trop court la série des cérémonies accomplies par le sonverain lors de l'inauguration du monument, accompagnées d'une distribution d'aliments et «toutes bonnes choses» dans la grande salle de la chapelle. En même temps il faisait envoyer du linge à , Kokomé, c'est-à-dire le Sérapéum, pour la réfection des appareils funéraires des taureaux qui y reposent. Le texte finit assez brusquement et l'on peut se demander si le graveur n'a pas supprimé les formules laudatives qui généralement terminent les documents royaux.

G. DARESSY.

### NOTES SUR KHAWALED

PAR

## M. GUSTAVE LEFEBVRE INSPECTEUR EN CHEF DU SERVICE DES ANTIQUITÉS.

Un riche Égyptien ayant obtenu l'autorisation de faire, sous le contrôle du Service des Antiquités, des fouilles dans les nécropoles de Khawaled (province d'Assiout, markaz de Badari), je fus chargé de surveiller les travaux qui, commencés le 28 avril, durent être, faute d'ouvriers, interrompus dès le 8 mai. Les résultats de cette fouille furent naturellement fort médiocres : on en peut cependant tirer quelques indications intérressantes.

Les vastes nécropoles de Khawaled occupent la bande de sable, large d'environ 500 mètres, qui s'étend entre le village et la montagne, sur une longueur de plus d'un kilomètre. Elles ont été presque en tous les points pillées; en outre, la partie la plus élevée, et sans doute la plus intéressante de ces cimetières, sert, depuis longtemps, à l'inhumation des morts, qu'on y amène non seulement de Khawaled, mais de Sahel Selim et dépendances, voire même d'Aboutig. Les seules fouilles régulières qui aient été pratiquées à Khawaled, celles de M. Quibell, en 1900, ont mis au jour, justement parmi les sépultures modernes, quelques beaux tombeaux de la XVIIIe dynastie.

La fouille de cette année porta sur deux points, aux deux extrémités de la nécropole.

Au nord, au pied même de la montagne, furent déterrés quelques cadavres, inhumés peu profondément, à même le sable, sans traces de momification; sur leurs corps, quelques petits amulettes, et notamment trois fines statuettes de la déesse Sokhet et un curieux chien en terre cuite, sorte de chien savant, assis sur son arrière-train, faisant le beau, portant sur la tête un plumet, et aux oreilles des anneaux de métal, d'un travail d'ailleurs

grossier. Ces objets — et par conséquent ce coin de la nécropole — me paraissent être d'époque relativement récente, saîte ou peut-être ptolémaïque.

A l'extrémité sud, s'étendait, sur un «dos d'âne», une large nécropole qui fut fouillée tout entière en ma présence, mais qui ne répondit pas complètement aux espérances que l'aspect du terrain m'avait d'abord fait concevoir. Cependant, au milieu des cadavres humains, misérablement enfouis à quelques centimètres dans le sable, on trouva les corps de deux béliers et de deux taureaux; les squelettes de ces animaux étaient complètement désorganisés; seuls les crânes, assez bien conservés, purent être recueillis. Les deux taureaux(1), aux cornes très développées, en forme de croissant, appartiennent à une race, qu'on ne trouve plus aujourd'hui en Égypte, appelée Bos Africanus. Les dimensions de l'une de ces deux pièces anatomiques sont dignes de mention : la longueur de la tête, quoique incomplète, est encore de o m. 47 cent.; le frontal a une largeur de o m. 20 cent.; l'écartement des cornes, à leur extrémité, n'est pas moins de o m. 78 cent. (2). Les crânes de béliers sont également remarquables. Ils appartiennent à l'espèce dénommée ovis platyura Aegyptiaca, connue en égyptologie sous le nom de «bélier d'Amon (3) »: les cornes sont épaisses, dirigées d'abord en arrière, puis recourbées en dessous et en avant. L'un de nos deux spécimens a la mâchoire supérieure intacte, et le chanfrein encore recouvert d'un fragment de peau; l'écartement des cornes, à leur extrémité, est de o m. 36 cent.; l'autre spécimen a le crâne presque entièrement détruit, mais les cornes sont très belles; l'écartement en est de o m. 60 cent.

Quelques amulettes trouvés dans cette nécropole, et particulièrement un scarabée, nous permettent d'en fixer approximativement la date. Le scarabée porte le cartouche de Thoutmosis III et sa facture laisse supposer qu'il est, sinon du règne de ce prince, du moins de la XVIII<sup>e</sup> ou de la XIX<sup>e</sup> dynastie.

Toujours à l'extrémité sud des nécropoles, mais un peu à gauche de ce

<sup>(1)</sup> Les taureaux, on le sait, étaient seuls inhumés; on jetait les femelles au Nil, dit Hérodote.

<sup>(2)</sup> L'écartement des cornes, de l'autre

tête, est seulement de 0 m. 40 cent.

(3) Spécimens plutôt rares dans les collections égyptologiques.

« dos d'âne », un monticule relativement assez élevé et couvert de chakfs, malheureusement occupé à l'ouest par une partie du village, à l'est par un cimetière moderne, fut également exploré. Il renfermait des tombeaux en briques crues assez analogues à ceux dont j'ai parlé plus haut et qui furent trouvés par M. Quibell, au beau milieu des sépultures musulmanes (car c'est presque une règle que les modernes choisissent, pour y ensevelir leurs morts, les parties les plus élevées des cimetières antiques, les mieux conservées, les plus riches en antiquités). Le grand intérêt de ce cimetière, dont il restait si peu à fouiller, consiste dans le mode d'inhumation: les morts étaient enterrés dans des jarres ou tonneaux en terre cuite (κεράμια). Cette particularité suffirait à indiquer approximativement l'âge de cette nécropole, car elle ne s'est rencontrée, à ma connaissance, que trois fois en Égypte, et dans des cimetières postpharaoniques, à Alexandrie (Néroutsos, l'Ancienne Alexandrie, p. 26-27), à Tehneh (Lefebure, B. C. H., XXVII, 1903, p. 345), et à Antinoë (d'après M. Gayet(1)). La découverte d'un cartonnage, malheureusement très abîmé, formant les chaussures d'un cadavre momifié, inhumé dans l'une de ces jarres, nous renseigne avec plus de précision : ce cartonnage est fait de papyrus, et, sur la couche extérieure, se lisent, en beaux caractères d'époque ptolémaïque, soit les fragments d'un compte, soit les restes d'une liste de noms propres. La nécropole serait donc d'un ou deux siècles antérieure à notre \* ère.

Il reste peu à faire, je pense, à Khawaled. Ce site vaudrait cependant la peine d'être inscrit sur le plan de campagne d'un savant qui se donnerait pour mission d'explorer, en une saison, toute la partie du désert Arabique comprise entre le point qui fait face à Assiout et Gaou el Kebir; c'est une région où il reste à glaner pour le moins des objets pouvant intéresser les Musées, où surtout il reste à faire nombre d'observations scientifiques. A Khawaled même, on pourrait achever l'exploration des nécropoles éparses dans la plaine; on pourrait aussi chercher si, sur les pentes, au-dessons de trois puits depuis longtemps saccagés, il n'y aurait pas d'autres puits

<sup>(1)</sup> Même usage en Mésopotamie, en Afrique, en Sardaigne, etc... Une reproduction de ces jarres-sarcophages dans C. I.L., VIII, Suppl., nº 11076.

<u>- 161 - [4]</u>

funéraires. Il faut dire que les carriers anciens ont fort endommagé toute cette partie de la montagne, et je signalerai, pour finir, une très curieuse chambre taillée dans le roc, qui dut servir d'église aux premiers Chrétiens, et d'où les Arabes ont essayé, par la suite, sans y réussir complètement, de faire disparaître toute trace de christianisme, comme on le verra sur la planche ci-jointe.

G. LEFEBURE.

Assiout, mai 1908.

#### BRIEF AUS BISKRA

VON

#### G. SCHWEINFURTH (1).

Von meinem letzten Aufenthalt in Algier habe ich wieder reichen Gewinn gehabt. Namentlich war mir der im Verkehr mit dem Landesbotaniker L. Trabut und dem Geologen Flamand so liebenswürdig dargebotene Gedankenaustausch von unschätzbarem Wert, denn man erfährt hier immer wieder allerhand überraschende Tatsachen, die diese beiden für die Erweiterung und Vertiefung der algerischen Landeskunde nun schon seit so vielen Jahren überaus tätigen Forscher zu Wege gebracht haben. Ich glaube, Sie werden bei Ihrem letzten Besuch, der hier noch in frischem Andenken ist, sich auch davon überzeugt haben, dass Algier ein wissenschaftliches Zentrum von hervorragender Bedeutung darstellt. Alle Zweige sind hier in den zahlreichen höheren Lehranstalten vertreten. Das im Bau vollendete Institut Pasteur wird eine der grossartigsten Anstalten seiner Art. Prof. Flamand, der als Geologe einen grossen Anteil an der geologischen Karte von Algerien nahm, hat in den Jahren 1890-1896 namentlich das ausgedehnte Hochland von Süd-Oran erforscht, und auch in den letzten Jahren das neu erschlossene Gebiet dieses südwestlichen, jetzt weit um Marokko herumgreifenden Landesteils wiederholt zum Gegenstand seiner nun die geographische und prähistorische Richtung mehr betonenden Studien gemacht. An der algerischen Universität hat er den Lehrstuhl fürphysikalische Geographie der Sahara inne. Auch in betreff der aus dem Gebiete jetzt verschwundenen oder überhaupt ausgestorbenen Tierarten hat Prof. Flamand viele neue Tatsachen, so namentlich auch alle auf die Geschichte des Kamels bezüglichen, zusammengetragen, wobei für die jetzt lebende Art ein sehr altes Indigenat im Gebiete nachgewiesen werden

<sup>(1)</sup> Cette lettre, datée du 20 décembre 1907, fut publiée dans la Zeitschrift für Ethnologie de Berlin, 1908, p. 88-95.

<u>- 163 - [2]</u>

konnte. Dem Kamel scheint es in den jüngeren geologischen Epochen von Africa minor ebenso ergangen zu sein wie in Europa und in Südamerika dem Pferde, wie auch vielleicht noch manchen anderen auffallenden Tierarten, mit denen wir bei der lückenhaften Kenntnis ihrer Geschichte (man erinnere sich nur der s. g. Wiederkehr der warmen Fauna) oft, wahrscheinlich mit Unrecht, die Grenzmarken bestimmter Epochen abstecken zu können vermeinen, die aber mit ihrem Kommen und Verschwinden und mit ihrem Wiederauftauchen nur eine geographisch-lokale Erneuerung der Geschlechter markieren, vergleichbar — in der unermessbaren Zeit — dem vergänglichen Blütenlaube, das mit dem Tage ersteht und mit dem Tage vergeht.

Auch auf einem anderen Gebiet, das Prof. Flamand gegenwärtig mit besonderem Eifer kultiviert, berührten sich unsere Interessen, nämlich auf dem der prähistorischen Felszeichnungen, der Graffiti von Tier- und Menschenbildern, die in den Wüstengebirgen des südlichen Ägyptens eine so grosse Rolle spielen, dort aber leider erst in den letzten Jahren meine Aufmerksamkeit eingehender gefesselt haben. Diese unvergleichlichen Archive der Menschheit reichen in Kleinafrika zwar nicht soweit hinauf in ungemessene Zeiträume des vorgeschichtlichen Altertums wie diejenigen des Höhlenpalaeolithikums von Frankreich und Spanien, aber auch diese Felszeichnungen haben dadurch eine besondere Bedeutung, dass sie von dem Zusammenleben des Menschen, sei es mit ausgestorbenen, also sozusagen vorweltlichen Tierarten, oder doch wenigstens mit solchen, die längst aus dem nordafrikanischen Gebiet verschwunden sind, unwiderlegbare Kunde geben. Was indessen den Wert dieser Graffiti für die Prähistorie arg verminderte, war bisher immer das Fehlen zuverlässiger Merkmale zur Altersbestimmung. Die jetzt von Prof. Flamand aufgenommenen Studien über die Patinabildung der Gesteine werden, das steht zu hoffen, diesem Uebelstande abhelfen. Wie im südlichen Ägypten, so entstammen auch die algerischen Felszeichnungen, abgesehen von den durchaus modernen, drei verschiedenen Epochen, die man in jedem Falle auseinanderzuhalten vermag. Nicht selten nun finden sich die Graffiti der drei Kategorien an ein und derselben Felswand angebracht, wo sie den gleichen atmosphärischen Einflüssen, d. h. den ihren Epochen zukommenden, in gleicher Weise ausgesetzt gewesen sind, so

dass man annehmen kann, dass der Grad der Bräunung, den die Patinabildung in den Furchen der Linienzeichnung hinterliess, die Altersabstände der einzelnen Zeichnungen oder wenigstens die Gleichaltrigkeit der ursprünglich zusammengehörigen anzugeben vermöchte. Prof. Flamand lässt von dem Sandstein der Graffiti Dünnschliffe herstellen, an denen man unterm Mikroskope den höheren oder geringeren Grad der zwischen den einzelnen Quarzkörnern eingelagerten mineralogischen Neubildung (der Patina) wohl zu unterscheiden vermag. Der Vorgang ist hier ein anderer als der bei der Ablagerung von manganhaltigem Glaskopf auf der Oberfläche der thebanischen Silexstücke beobachtete, womit aber nicht gesagt sein soll, dass in anderen Fällen dieser Ausscheidungsprozess auch in Ägypten zur Geltung kommen mag. An den Sandsteinflächen des Süd-Oran, die der Luft und der Sonne ausgesetzt sind, wird die Neubildung nicht von aussen herangetragen, sondern sie scheidet sich als Eisensilikat vermittels eindringenden kohlensäurehaltigen Wassers (des Regens) auf dem Wege der Capillarität und der Verdunstung in den Hohlräumen des Sandsteingefüges nahe an der Oberfläche aus. Es mag nicht ausserhalb des Bereichs der Möglichkeit liegen, dass es einmal gelingen wird, eine chronologische Wachstumsskala dieser Neubildungen aufzustellen. Eine solche Methode würde, wenn die klimatischen Bedingungen in beiden Gebieten dieselben wären, sich auch bei den ägyptischen Graffiti bewähren, die gleichfalls in Sandstein eingeschnitten sind. Unter den dort vertretenen drei Kategorien sind zwei vorhanden, die sehr häufig eine zuverlässige chronologische Datierung innerhalb der geschichtlichen Zeit gestatten. Ausser den prähistorischen, undenkbar alten, hat man daselbst die hieroglyphischen Graffiti, die bis ins 30. Jahrhundert vor Christo, und die arabischen, die bis ins 11. nachchristliche hinaufreichen. Aber an den Felsinschriften des südlichen Ägyptens ist innerhalb 1000 bis 5000 Jahren eine Patinabildung überhaupt kaum nachzuweisen, während dort die prähistorischen Graffiti derselben Sandsteinwand so dunkel patiniert erscheinen wie die Felswand selbst. Anderwärts vollzieht sich auch in Ägypten der Prozess schneller, wie verschiedene historische Denkmäler dartun. Die drei Kategorien, die Prof. Flamand in seinen « pierres écrites » (hadscherdt el-maktubat der Eingeborenen) unterscheidet, sind 1. die prähistorischen (neolithischen), 2. die libyco-berberischen

<del>- 165 - [4]</del>

und 3. die arabischen (mohamedanischen) Inschriften. Die Felszeichnungen der libyco-berberischen Epoche, die Flamand nicht weit über den Beginn unserer Zeitrechnung hinausreichen lässt, sind durch die ihnen eigene, mehr geometrisch ausgeführte Darstellungsweise der Tiergestalten und durch die die letzteren begleitende Zeichenschrift gekennzeichnet. Einige von ihnen gehören der neuen Zeit an. Die Umrisslinien der Zeichen und Figuren sind in sehr breiter Weise durch ausgehämmerte Punkte markiert, nicht durch zusammenhängende Furchen, wie diejenigen der prähistorischen Kategorie. Sehr oft ist auch innerhalb der Umrisslinie ein Teil des Tierbildes geglättet worden, d. h. die ursprüngliche Oberfläche des Sandsteins an solchen Stellen absichtlich ausgeglichen und von allen Unebenheiten befreit worden. Das jüngere Alter dieser Art Felszeichnungen ist, abgesehen von der geringeren Patinierung und den zur Darstellung gelangten jetzt noch dort lebenden Tieren, sehr oft auch daran kenntlich, dass die breiten Punktlinien über die älteren kontinuierlichen Furchen hinweggeführt sind und dieselben kreuzen. Viele von den Zeichen, die die libyco-berberischen Graffiti begleiten, haben sich vermittels der Tamaschek-Schrift der heutigen Tuareg erklären lassen, andere Zeichen von konventioneller Art (wie Suastika, Rauten, Rechtecke, Kreise, konzentrische Kreislinien, Ellipsen, Kreuze u. dergl., die sich hier vorfinden, sind auch in anderen Gegenden der Mediterran-Region angetroffen worden und harren zurzeit noch der Erklärung. Die prähistorischen Felszeichnungen entbehren solcher Zeichenschrift, bieten aber dafür weit natürlichere Gestalten, und die Umrisslinien sind ausgeschabte Furchen, die keinerlei Unterbrechung zeigen. Ich hatte keine Ahnung davon, dassman in Algerien bereits eine so grosse Anzahl von Tier- und Menschenbildern und von so zahlreichen Örtlichkeiten aus neolithischer Epoche zusammengebracht hatte. Man kennt deren bereits fünfzig verschiedene. Am häufigsten finden sich diese Bilderinschriften im südoranischen Hochlande, am Dschebel Amûr und in den Bergen des Ksûr, zwischen Aflou (Aflu) und Figuig (Figig), namentlich in der Umgebung von Géryville, der höchstgelegenen Stadt Algeriens. Andere sind weiter im Südwesten der Saharadistrikte von Oran (Sahara oranais) anzutreffen, vereinzelte auch in den Saharadistrikten von Algier und Constantine. Der Charakter aller dieser Zeichnungen weicht übrigens erheblich von den oberägyptischen Graffiti der ältesten Kategorie ab, die gewiss in ein weit höheres Alter hinaufreichen als die algerischen, wenn man ihre starke Patinierung in Betracht zieht, deren Bildung in der dortigen Region ausserdem auch weit langsamer von statten gegangen ist als in Africa minor. Die oberägyptischen entbehren zwar der in den algerischen Bildern dargebotenen Fülle von Einzelheiten, sie sind aber, wie gesagt, in ihrer Umrisszeichnung von grösserer Naturwahrheit. Mit den in noch höherem Grade naturalistisch aufgefassten Zeichnungen des Höhlenpalaeolithicums

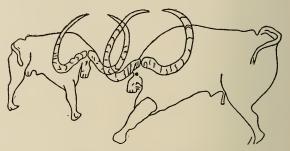


Fig. 1. - Kampf zweier Büffelbullen.

der Dordogne oder gar denen der Buschmänner und Eskimos halten die algerischen Felszeichnungen keinen Vergleich aus. Andererseits muss freilich zugegeben werden, dass in einzelnen Fällen, wie beispielsweise in dem hier beigegebenen Büffelbilde, kühne Entwürfe der perspektivischen Zeichnung vorliegen, die alle die soehen erwähnten in den Schatten stellen. Was den prähistorischen Felszeichnungen von Algerien aber eine besondere Bedeutung erteilt, betrifft das religiöse Gebiet, in das viele von ihnen durch deutliche Versinnbildlichung eines bestimmten Kults eingreifen. Die mir bekannt gewordenen ägyptischen der älteren Kategorie geben in dieser Beziehung nur Andeutungen zu erkennen. Vielleicht dass es bei weiteren Nachforschungen in den Wüstentälern der Ababde und Bischarin einmal möglich sein wird, mehr davon zu erfahren.

Der merkwürdigste Gegenstand dieser uralten libyschen Kultbilder ist ein Widder, der mit einem der versinnbildlichten Sonnenscheibe des **— 167 —** [6]

Ammon ähnlichen Zierrat gekrönt erscheint. Prof. Flamand hat von solchen Widderdarstellungen zehn verschiedene Beispiele aus dem Süd-Oran beigebracht. Hinsichtlich der in den Zeichnungen kenntlich gemachten sachlichen Einzelheiten legen diese Beispiele die grösste Übereinstimmung an den Tag, so dass eine richtige Deutung gewährleistet erscheint. Flamand stellt diese Widderbilder in die älteste Epoche seiner «pierres écrites», in die Epoche der, seiner Meinung nach, von den ältesten Felszeichnungen nicht zu trennenden neolithischen Werkplätze. Er vermutet ein Alter von mindestens 10000-12000 J. Ein solcher Zeitabstand würde uns in Ägypten



Fig. 2. — Felszeichnungen von Bou-Atem bei Géryville (Sud-Oranais).

zu dem letzten Abschnitt, der wirklich neolithischen, noch kupferlosen Epochen geleiten. Dreierlei Merkmale sind es, auf die Flamand seine Alterseinschätzung stützt: 1. die Technik der die Felszeichnung ausmachenden Umrissfurchen, 2. die Patinabildung in denselben, 3. die in mehreren Fällen mit den Widderbildern in Zusammenhang stehenden Darstellungen einer ausgestorbenen langhörnigen Büffelart (Bubalus antiquus), die Duvernay schon im Jahre 1851 (in Comptes rendus de l'Académie des sciences, XXXIII, p. 595) beschrieb und von der sich in Algerien

wiederholt Knochenreste, bisher allerdings nur in quaternären Ablagerungen vorgefunden haben.

Ich lege die Wiedergabe der beiden bestausgeführten Felszeichnungen dieser Art hier bei (vgl. was Professor Gsell darüber im vol. I der Monuments antiques de l'Algérie veröffentlicht hat), damit das Bild, als Markstein des Gedächtnisses, in unserer Zeitschrift dauernd die Aufmerksamkeit auf diesen überaus wichtigen Gegenstand lenken möge.

Gaillard in Lyon hat, in seiner Schrift über den Widder von Mendes (Société d'Anthropologie de Lyon, 1901, p. 33), die in den prähistorischen Felszeichnungen des Süd-Oran zur Darstellung gebrachte Schafrasse als zur guineischen der langbeinigen Art (Ovis longipes guineensis) gehörig bestimmt. Für die Charakterisierung der symbolischen Attribute der dargestellten Widders stellen die erwähnten Felszeichnungen sechs verschiedene Elemente zur Schau.

1. Ein sorgfältig geflochtenes Halsband deutet den gezähmten, bzw. Haustierzustand des Widders an. Neben 2. Ohr und 3. Horn ist das deutlich gemachte 4. Sturmband (la jugulaire) sichtbar, vermittelst dessen der 5. kreisrunde oder (?) kugelige Kopfschmuck festgehalten wird, die vermeintliche Sonnenscheibe, an der zu beiden Seiten 6. Anhängsel sichtbar sind, die an aufwärtsgekrümmte Uræus-Schlangen erinnern. Dem von Salomon Reinach gemachten Einwand, dass die seitliche Anbringung des Symbols an der Sonnenscheibe den Gepflogenheiten des ägyptischen Stils zuwiderlaufe, hat Flamand durch Namhaftmachung bildlicher Beispiele aus dem ägyptischen Altertum begegnet. Wenn man die Gesamtheit des hier im Bilde Dargebotenen überschaut, erscheint der Eindruck unabweisbar, dass man es in Wirklichkeit mit einem zahmen Widder zu tun habe, der mit den Attributen des ägyptischen Ammonskults ausgestattet bei irgend einem alten Heiligtum sein Dasein fristete. Professor Flamand ist nicht abgeneigt, aus diesem Vorkommen die für den Ursprung des ägyptischen Ammonskults weitreichendsten Schlüsse zu ziehen. Vorderhand aber stehen wir ratlos diesem scheinbar unerklärlichen Anachronismus gegenüber. Nach den bisherigen Feststellungen der Ägyptologie war der Ammonskult nicht über die Zeit des mittleren Reichs hinaus nachweisbar. Die ältesten bisher im grossen Heiligtume des Ammons von Karnak aufgedeckten Bauwerke reichen auch nicht höher hinauf.

Allerdings hat in letzter Zeit Legrain daselbst aus der unerschöpflichen Schatzgrube alter Bildwerke einen Gegenstand zu Tage gefördert, der mit den Emblemen des Ammons versehen dem alten Reiche angehört. Immerhin aber haben die zahlreichen Fundstätten aus protohistorischer Zeit, die in Oberägypten bis jetzt ausgebeutet worden sind, nichts ähnliches ergeben und zur Zeit ist nicht der geringste Anhalt geboten, den nachweisbaren, im Sinnbilde des Widders vollzogenen Ammonsdienst dort über das 30. vorchristliche Jahrhundert hinaus zurückzudatieren. Viel wahrscheinlicher ist es, dass diese Kultform erst verhältnismässig spät, nachdem der Hauptbestand des ägyptischen Pantheons (Ammon-Ra mit inbegriffen) bereits greifbare Gestalt angenommen, von aussen herzugetragen wurde, und in dieser Richtung scheint sicht tatsächlich einige Aussicht auf eine Bestätigung der Flamand'schen Annahme eines libvschen Ursprungs des modizierten Ammonskults zu eröffnen. In den Oasen der libyschen Wüste Ägyptens war derselbe von Alters her eingebürgert, im heutigen Siuah, in el-Dachel und in el-Chargeh waren die weltberühmten Ammonien gelegen, die die grossen Eroberer anlockten. Anch dieser Umstand scheint der Hypothese günstig zu sein. Im Bejahungsfalle wäre alsdann anzunehmen, dass in den libvschen Gebieten des äussersten Westens der werdende Ammonsdienst im Sinnbilde des Widders zuerst viele Jahrhunderte hindurch in latentem Zustande verharrt, dort gleichsam seine prähistorische Inkubation vollzogen habe, bis er aktiv, vielleicht im Austausch der durch kriegerische Ereignisse übermittelten Kulturerrungenschaften, in die Erscheinung trat, um schliesslich sein siegreiches Vordringen nach Osten zur Zeit des mittleren Reichs endgiltig zu bewirken. Eine derartige Hypothese wird besonders denen gefallen, die sich für die Tatsächlichkeit von Plato's Roman Atlantis empfänglich erweisen und dem alten Traumlande der ägyptischen Priester die Primogenitur in der Kulturgeschichte zuerkennen mögen, dann auch allen denjenigen, die in den ethnischen Dingen der ältesten ägyptischen Vorzeit überall libysche Beziehungen statt der äthiopischen zu wittern belieben.

Meines Erachtens hiesse das die Weltordnung auf den Kopf stellen; denn es steht fest, dass der grosse Zug aller weltgeschichtlichen Vorgänge, die Bestand hatten, einen westlich gerichteten und nicht einen östlichen Kurs verfolgte, eine Bewegung, die so gewiss wie die scheinbare des Firmaments, auch nur scheinbare Ausnahmen erlitt, Ausnahmen, die die Regel bestätigen. Im Ausbreitungstrieb der Völker, im Gange der Eroberungen, sowohl auf materiellem, als auch auf geistigem Gebiet, und auf letzterem in nach höherem Grade, offenbart sich das Westwärtsstreben wie ein Naturgesetz. Von allen Religionen scheint nur der Budhismus eine ostwärts gerichtete Expansionskraft an den Tag gelegt zu haben. Aber Alexanders und Napoleons Züge schlugen fehl. In Livland und in Siebenbürgen haben sieben Jahrhunderte nicht vermocht, Deutschlands Vormacht zu begründen; so wird es wohl auch in Polen sein. In fast genau gleichem Zeitraum haben Vandalen und Schweden, diese in Livland, jene im heutigen Tunesien, vergeblich sich abgemüht, die östlichen Eroberungen zu behaupten, während die grosse arabische Überflutung in die Brüche ging, von dem Augenblicke an, wo sie in Spanien retrospektiv zu werden sich anschickte. Auch war es gewiss kein Zufall, dass die Nordamerikaner in Japan die neue Epoche anbahnten, nachdem Portugiesen und Niederländer von der entgegengesetzten Seite her sich so lange vergeblich darum bemüht hatten.

Von den ältesten Zeiten her hat sich bei uns die Vorstellung eingebürgert, dass alles Geistige und Geistliche aus dem fernen Osten herstamme, von Plato (Phaidon) bis auf die Zeit, da die indogermanischen Ideen reiften; und wenn auch zugegeben werden müsste, dass ein Hauptanteil an der europäischen Gesittung der nordischen Urkultur zukäme, zu widerlegen wäre die Annahme nicht, dass auch jene Völkerkeime, die ihre ersten Träger waren, einen östlichen Ursprung gehabt hätten. Und nun soll für das uns so nahe gelegene Nordafrika das Umgekehrte Geltung haben, der Geist der Geschichte dort einmal auch gegen den Faden haben streichen können?

Ich bitte diese meine Abschweifung auf einem Gebiete, das keine Grenzen kennt, mit Nachsicht aufzunehmen. Es war mir nur darum zu tun, in grossen Zügen anzudeuten, wie sehr sich die historische Wahrscheinlichkeit gegen die Hypothese eines westlichen Ursprungs des im Widder verkörperten Ammonskults auflehnt. Wir stehen da vor einem Dilemma eigener Art. Wir sehen uns genötigt, entweder die Prähistorie von Afrika minor zu verjüngern oder den ägyptischen Ammonskult älter zu machen als er uns bisher erschien. Ein dritter Weg scheint nicht vorhanden. In der Tat

**— 171 —** [10]

aber sind Irrungen bei den von Professor Flamand angerufenen Beweisgründen für ein sehr hohes Alter der in Frage stehenden Felszeichnungen (10000-12000 J.) nicht gänzlich ausgeschlossen, so namentlich in betreff der Patinabildung und der Beschränkung des Vorhandenseins von Bubalus antiquus auf das Quartär und auf die jüngere Steinzeit, und das zwingt zur Bevorzugung der Annahme, dass eine Altersreduktion der algerischen prähistorischen Felszeichnungen geboten sei. Nehmen wir also, ganz abgesehen von der Frage des Ursprungs der Ammonsembleme die Epoche des mittleren Reiches als die gleichalterige Zeit jener Felszeichnungen an, so haben wir einen Zeitraum von annähernd 4000 Jahren, und dieses Zeitmass mag für die westlichen Gebiete immerhin ausreichend erscheinen, um die Ausscheidung einer sehr dunklen Patina bewirkt zu haben. Auf der anderen Seite ist das Nichtvorhandensein von Resten der genannten ausgestorbenen Büffelart an Fundstätten von historisch abschätzbarem Alter noch keineswegs erwiesen. Um Beweise von dem Nichtvorhandensein dieser Reste an gewissen Stellen abzuleiten, dazu ist das ausgedehnte Land denn doch noch lange nicht genügend erforscht. Falls die Möglichkeit der Bildung einer hinreichend dunklen Patina innerhalb eines Zeitraumes von 4000 Jahren erwiesen wäre, dann müsste man allerdings auch grosse Veränderungen in den physikalischen Verhältnissen des Gebietes während dieser Zeit annehmen können. Zahlreiche historische Belege, die beträchtliche Veränderungen allein schon für die Hälfte des angegebenen Zeitraumes glaubhaft machen, berechtigen in der Tat zu einer solchen Annahme.

Mag nun vorläufig auch die Frage nach der Herkunft des sinnbildlichen Widderkults mit den ägyptischen Emblemen noch weit entfernt von end-giltiger Lösung erscheinen, mag es zur Zeit noch durchaus unentschieden sein, ob Ägypten dabei die Rolle des Gebenden oder des Empfangenden gespielt habe, immerhin hat Professor Flamand ein Problem auf die Tagesordnung gesetzt, das für die Geschichte der Religionen wie für die Geschichte von Ägypten und Nordafrika von weitreichender Bedeutung sein muss.

G. Senweinfurth.

## ÉGYPTE CHRÉTIENNE

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE
INSPECTEUR EN CHEF DU SERVICE DES ANTIQUITÉS.

I

#### QUELQUES INSCRIPTIONS GRECQUES.

On trouvera ci-dessous: 1° quelques inscriptions grecques-chrétiennes, inédites, formant un premier et court supplément à mon Recueil des Inscriptions Grecques-Chrétiennes d'Égypte (1). Quatre de ces textes proviennent des dernières fouilles (1908) d'Antinooupolis (2); un autre est originaire de Panopolis — 2° une note sur deux inscriptions déjà publiées, figurant dans mon Recueil sous les n° 287 et 289 — 3° des corrections et additions faites, après une visite à la Grande-Oasis, aux inscriptions n° 353, 354, 355, 357.

La méthode de publication reste la même que dans le Recueil. Les inscriptions déjà connues gardent leur numéro d'ordre, les n° 354 et 357 se dédoublant en 354 et 354 bis, 357 et 357 bis; les nouvelles prennent place après le dernier numéro du Recueil, qui était 808, et portent les n° 809-813. Une seule innovation: chaque inscription est accompagnée d'un fac-similé.

\* \*

Signalons les particularités les plus intéressantes de ces textes.

Deux inscriptions d'Antinooupolis (n° 811, 812) et une inscription de l'Oasis (n° 357) présentent une réminiscence de Luc, xxIII, 42: «μυνήσθητί

<sup>(1)</sup> Le Caire, 1907, in-4°. — (2) Je remercie vivement M. Gayet d'avoir mis ces stèles à ma disposition.

μου ὅταν ὅλθης ἐν τῆ βασιλεία σου ». L'épigraphie chrétienne d'Égypte ne nous en avait encore fourni qu'un exemple (une inscription de Damiette, Recueil, n° 61). Au n° 357, le passage est cité textuellement (comme dans l'inscription de Damiette), si ce n'est que le pronom μου a été oublié; ce pronom est remplacé par τῆς δούλης σου, au n° 811, et les mots ὅταν ἔλθης y sont omis; enfin, au n° 812, seuls les mots [ἐν τῆ] βασιλεία rappellent le verset évangélique.

Nous avions déjà enregistré, à Antinooupolis, une invocation à saint Colluthus (Recueil, n° 191); nos inscriptions n° 811 et 812 nous fournissent une nouvelle preuve du culte rendu dans cette ville au saint médecin, martyrisé sous Dioclétien, à Hermoupolis (sur la rive ouest du Nil, en face Antinoë) (2). L'onomastique de quelques localités de Moyenne-Égypte (3) nous est d'ailleurs un indice que Colluthus fut l'objet de la piété des fidèles non seulement dans le nome — ou ancien nome — Hermoupolite, mais anssi dans le Kynopolite et le Panopolite. Il est intéressant de voir, au n° 812, sainte Thècle associée à saint Colluthus, comme elle l'était à saint Ménas, sur l'ampoule, Recueil, n° 692.

<sup>(1)</sup> Voyez en outre, p. 181, note 1, l'interprétation proposée par M. G. Millet pour le n° 354 bis (citation du Psaume L, 1).

<sup>(2)</sup> On trouvera la version copte du

martyre de Colluthus (24 de Pachon, an XXI de Dioclétien) dans la Grammatica linguæ Copticæ de Peyron, p. 163-170

<sup>(3)</sup> Recueil, no. 119, 128, 203, 297.

On notera le ήμέρα Ερμοῦ du n° 812, que j'ai rapproché du ήμέρα Αφροδίτης du Recueil, n° 391.

Je signale enfin, à titre de curiosité, la stèle n° 810 qui est, par la matière et les dimensions, la plus belle qui ait jamais été trouvée dans les nécropoles chrétiennes d'Antinooupolis.

#### 809

Сневки Авары́н, nécropole antique d'Antinooupolis, 1908. — Musée d'Alexandrie, sans numéro. — Calcaire, lettres peintes en rouge : o<sup>m</sup> 35 × o<sup>m</sup> 24.

+ EKOIMHOH OMA
KAPIOCZAXAPIAC
ENMHNITYBIIA
FINDIK, OOCAY
TONA NATTAYCON

1. la croix est peinte. — 4,  $w\delta m/; \overline{\theta \sigma}$ .

Inédit; ma copie:

₩ εκοιμηθη ο μα
καριοσ ζαχαριασ
εν μηνι τυ€ι ια
γ ινδικ(τιωνοσ) ο θεοσ αυ

του αναπαυσου

810

Спыки Аваре́и, nécropole antique d'Antinooupolis, 1908. — Musée d'Alexandrie, sans numéro. — Marbre : 1 °° 03 × 0 °° 32.

THNYY HUNDYTHE METATUN

ALTUNA MHN/

[4]

Inédit; ma copie :

κοιμηθη η μακαρία ταγαπη "
παρθηνοσ ετων δεκά τρίων "
τυδί ά ϊγ ϊνδ(ικτιωνοσ) κυρίε αναπαυσον "
την ψυχην αυτησ μετα των
αγίων αμην "

1, ταγαπη = τ (copte) Αγάπη, nom propre. Comparez τ-Σευηρίνη, Recueil, n° 298, 346: τ-Σοφία, Recueil, n° 261, 287. — 2, lire σαρθένος. Cf. Recueil, n° 577. — 3, ενδ/. — 4, μετά τῶν άγίων, formule plus spéciale à la Nubie, rare dans le reste de l'Égypte, Recueil, p. xxvn, E.

#### 811

Снегки Аваре́и, nécropole antique d'Antinooupolis, 1908. — Musée d'Alexandrie, sans numéro. — Calcaire; deux fragments qui se raccordent; la stèle est incomplète en bas et à gauche : o<sup>m</sup> 45 × o<sup>m</sup> 20.

Inédit; ma copie:

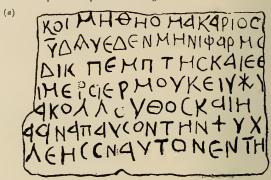


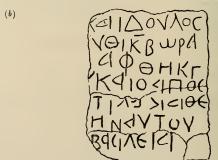
[ο θεο]σ(?)του αγι
[ου κολ]λουθου
[αναπα]υσον τη
[ν ψυχην τ]ησ μ.χ
5 [καριασ] καλησ
[κ(υρι)ε μ]νησθητι
[τησ δο]υλησου
[εν τη] βασιλει
[α σου

1-2, ces deux premières lignes seraient un recours à l'intercession de saint Col·luthus. Cf. Recueil, n° 191. — 5, Κάλη, nom propre, Recueil, n° 680. — 7, lire δούλης σου, et cf. Recueil, n° 793, l. 3. — 6-8, réminiscence de Luc, xxm, 42; cf. Recueil, n° 61. — 9, pent-être aperçoit-on dans la cassure inférieure de la stèle, an-dessous de Cl, la partie supérieure d'un Θ, que je n'ai pas reproduit sur le fac-similé (ce Θ, s'il existe réellement, appartiendrait sans doute à nne date).

#### 812

Спетки Аварби, nécropole antique d'Antinooupolis, 1908. — Musée d'Alexandrie, sans numéro. — Calcaire; la stèle se compose de deux fragments importants (1): l'un, incomplet à gauche, mesure o 33 × 0 37; l'autre, o 30 × 0 37. Le premier est en outre brisé en deux morceaux, l'autre en cinq. Lettres peintes en rouge.





<sup>(1)</sup> Le fragment (a) était recouvert d'un enduit gras que j'eus beaucoup de peine à faire disparaître. La tombe avait dû être bouleversée, la stèle brisée et remployée. Je ne m'étais pas avisé que (a)

fût le complément de (b), sinon j'aurais rapproché les deux fragments sur mon fac-similé. C'est M. G. Millet qui, relisant mon article déjà imprimé, a fait cet heureux rapprochement. <u>- 177 - [6]</u>

Inédit; ma copie:

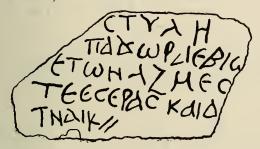
5

ε]κοιμηθη ο μακαριοσ και δουλοσ θ]εου δαυεδ εν μηνι Φαρμουθι κε ωρα[.] ιν]δικ(τιωνοσ) πεμπτησ και εθαφθη κγ ημερα ερμου κ(υρι)ε ι(ησο)υ χ(ριστο)υ και ο αχιοσ απ]α κολλουθοσ και η [α]χια αμα θε κλ]α αναπαυσον την ψυχην αυτου ε]λεησσν\* αυτον εν τη βασιλεια [σου?]

2,  $\overline{\theta}|\overline{\nu}$ ; δαυεδ = Δαυίδ; sans doute une lettre disparue après ωρα. — 4, ἡμέρα Ερμοῦ «mercredi». Cf. ἡμέρα Αφροδίτης, Recueil, n° 391. On notera la forme du  $\chi(\frac{1}{3})$ ;  $\chi \nu = \chi \varepsilon$ . — 5, invocation à saint Colluthus, comme au n° 811, et à sainte Thècle (cf. Recueil, n° 692). — 7, \*ε]λεησον. — [σου] a disparu ou a été oublié par le lapicide.

#### 813

Акнийм. — Assiout, collection de M. Ch. Beaugé. — Calcaire (stèle incomplète à droite): o 4 1 × o 25.



Inédit; ma copie:

στυλη παξωρα εδιω[σεν] ετων λζ μεσ[ορη . .] τεεσερασκαιδ[εκατησ]\* Γυδικ(τιωνοσ) //

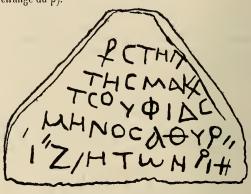
2 , παζωρα ου παχωρα. — 3 , manque le quantième. — 4 , \*τεσσερασκαιδεκατησ (=τεσσερεσκαιδεκάτης ου τεσσαρεσκαιδεκάτης). — 5 ,  $\overline{\imath}$ νδικ/.

Annales, 1908.

Les stèles publiées dans le Recueil sous les n° 287 et 289, et dont j'avais pris copie chez le marchand Sidrac, à Akhmim, en 1906, sont entrées cette année dans la collection de M. Ch. Beaugé, à Assiout, où j'ai pu les examiner de plus près.

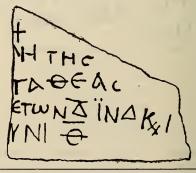
287

Ligne 5, au lieu de  $\eta\tau\omega\nu$   $\eta$ , il faut lire  $\eta\tau\omega\nu$   $\rho\iota$  (on notera sur le fac-similé la forme étrange du  $\rho$ ).



289

Ligne 2,  $\tau \alpha \theta \epsilon \alpha \sigma$  n'est pas, en somme, absolument sûr; peut-être faut-il lire  $\alpha | \gamma \alpha \theta \epsilon \alpha \sigma^{(1)}$ , nom analogue à  $\mathring{A} \gamma \mathring{a} \theta \eta$ .



 $<sup>^{(1)}</sup>$  Un  $\gamma$  de même forme, au n° 812, fac-similé (b), figne 5.

J'ai visité, en avril dernier, la nécropole d'El-Bagaouât dans l'oasis de Khargéh, et j'ai pu, aimablement guidé par MM. Lythgoe et Winlock (1), retrouver les inscriptions copiées jadis par de Bock: les copies de ce voyageur ne sont pas toujours exactes, et j'ai quelques modifications à apporter aux n° 353, 354, 355, 357 du Recueil. A mon grand regret, je n'ai pas pu découvrir le texte que reproduit mon n° 356 (de Bock, Matériaux, fig. 19).

#### 353

Ce texte est peint sur le mur du fond d'une chapelle située au nord-est de la nécropole (2).

La lecture esdov est sûre, comme on le voit par le fac-similé ci-dessous (eusdov donné par de Bock est à rejeter; il n'y a pas d'v dans ce groupe de lettres).

L'inscription est sans aucun doute chrétienne, si le sens précis semble devoir en rester toujours énigmatique. En tout cas la fin de la première ligne doit se lire certainement : . . .  $\mu \epsilon \mu \epsilon \lambda \eta \mu \epsilon \nu \sigma \nu \epsilon \delta \sigma \nu \delta \rho \alpha^{(3)}$ .

# الم

# AMMUNION EN XPHOTUNEMENHENONGION I MOG XPK CTETTATEP XP V(EOM , ENO(VTP) & HNAC AN ZPA

## 354 [et 354 bis]

Même chapelle que la précédente, mais sur le mur de droite<sup>(3)</sup>. Ce sont les textes donnés par de Bock, fig. 17, b et c. J'avais laissé

impossible d'indiquer la chapelle (et les suivantes) avec plus de précision.

<sup>(1)</sup> MM. Lythgoe et Winlock nous promettent de cette nécropole un plan qui sera bien accueilli par ceux qui jusqu'à ce jour en sont réduits à errer parmi ces vastes ruines, à la recherche des documents qui les intéressent.

<sup>(2)</sup> En attendant le plan promis, il est

<sup>(3)</sup> Une reproduction des figures 17 a, 17 b, 17 c, 18 de W. de Bock (mes n° 353, 354, 354 bis, 355) par Dow Leclerco, dans Dict. d'Arch. Chrét., XII, col. 60.

de côté, dans le Recueil, la figure 17 c, qui m'avait paru trop fragmentaire (Recueil, p. 67, note 1). Je donne ici le fac-similé de ces deux inscriptions, tracées par la même main, et ma copie qui diffère sensiblement (surtout pour le texte qui est à droite — mon n° 354 bis) de la copie trouvée dans les papiers de feu de Bock.

•	1			
À	rioc			
λ	F10C	EVI OU	J	
<b>Υ</b>	L10C	THIT	7	
V	PIOC	K	30	
- CX	3AWO	ارد ۱۵۲۵	Ye	
777	THPF =		CONCRE HACKE HA	)
OŨĂ	でいるの			
(S)	11-1-HT		(LMMCOA	
()		MHMS		
	[354]		[354 bis]	
	αγιοσ	ελε[ησ]ο:	V	
	αγιοσ	τη τ[	].	
	αγιοσ	νυ[ριε(?]	)	
	κυριοσ	το π[	].σ	
5	σαδαωθ	σου α[.	το]υσ	5
	πληρε[ι]σ	υιουσ αυ	των τη	
	ο ουρανοσ	$\alpha[\gamma\alpha]\theta[o$	τη]τι σου σκε	
	και η γη τησ	πα[σον ο	αυτ]ουσ υπο την σκε[π]ην	
	δοξ[ησ σ]ου	των π[τ	ερ]υγων σου	
		αμην		10

Il faudra donc, étant donnés ces textes, modifier cette partie du Recueil, en tenant compte des remarques suivantes :

[354]. Ligne 6, l'existence de  $\sigma$  final n'est pas douteuse; le mot whipers est d'une lecture certaine; en outre,  $\delta\delta\xi\eta s$   $\sigma\sigma\nu$  est dans le texte (ligne 9 omise par de Bock (1)).

<sup>(1)</sup> C'est par erreur que, dans le Recueil, j'avais réuni les lignes 6 et 7.

**— 181 —** [10]

#### 355

Dans une chapelle située au sud-est de la nécropole. Comme on le voit par le fac-similé reproduit ci-dessous, la copie de W. de Bock (fig. 18) est exacte, sauf l. 3 où il faut lire  $\varepsilon \nu \tau \nu \chi \omega \sigma$  (et non  $\nu \tau \nu \chi \omega \sigma$ ) (2).



 la lecture αντησ εν τη est certaine. Dans leur ensemble, les conjectures de M. Millet sont des plus heureuses : les lignes 1-3 seraient inspirées du Psaume L, 1 (cf. Recueil, n° 663, l. 7); pour les lignes 5-7, cf. Euchologe, p. 355 παίτησιν... εὐπρόσδεκτον γενέσθαι τῆ σῆ ἀς αθότητι».

(2) On notera en outre quelques lettres, restes d'une inscription copte, d'une autre main, au-dessus de la ligne 1.

## 357 [et 357 bis]

Chapelle au sud-ouest de la nécropole. Sur le mur de gauche.

En négligeant les lettres isolées marar qui sont à la partie supérieure du mur, et les traces, presque illisibles, des trois dernières lignes (inscription indépendante?), il reste donc deux inscriptions, dont l'une seulement est reproduite dans de Bock (fig. 20 c = Recueil, n° 357). Voici d'abord le texte inédit [357 bis] et son commentaire :

1, dans le chrisme initial sont combinées toutes les lettres du mot Npistos. — 2,  $\vec{\kappa}\vec{\epsilon}$ ; lire  $\mu\nu\eta\sigma\theta\eta\tau\iota$ . — 3, lire  $\vec{\epsilon}\lambda\theta\eta s$ ,  $\epsilon\sigma\dot{\epsilon}\lambda\epsilon\iota\sigma\nu$  (= $\epsilon\sigma\sigma\iota\lambda\epsilon\dot{\epsilon}$ ). — Pour  $\iota\iota$  Te (= $\hat{\epsilon}\nu$   $\tau\tilde{\eta}$ ) l. 3, et mu (=[ $\epsilon$ ] $\mu\nu$ ) l. 4, voyez ci-après. — Sur l'intérêt liturgique de ce texte, cf. plus haut, p. 173.

n  $\tau \in = \dot{\epsilon} \nu \tau \tilde{\eta}$ , et  $]_{NII} = [\dot{\alpha}] \mu \eta \nu$  sont intéressants. L'inscription a été certainement tracée par un Égyptien habitué à écrire  $\mu$  ou  $\bar{\mu}$  le mot copte (article, particule, préposition) que représente en effet cette seule lettre, et qui se prononce  $\dot{\gamma}_{i}$ ; pour la même raison il a supprimé la seconde voyelle dans  $[\alpha] \mu^{\nu} \nu$ ; que cette voyelle, que les Grecs écrivent  $\eta$  et prononcent  $\dot{i}$ , ait eu le son e dans la bouche de notre Égyptien, c'est ce que prouve l'article féminin  $\tau \tilde{\eta}$  écrit  $\tau c$  à la ligne précédente, — sans compter les exemples que j'ai déjà cités, Recueil, p. xxxvIII.

Quant au nº 357, il faut ainsi le modifier.

- Ε εισ θεοσ λογοσ εν ονοματι τησ αγι ασ μοναδριασ πατρωσ (και) [υ]ιοσ (και) αγιου πνευματοσ [.]. του (?) θεου αληθια μη εισ(ε)ν(ε)γγασ ημασ εισ πιρασμον κυριε αλλ[α ρυσαι ημα]σ κακου κυριοσ φυλάξι ημασ α[

1,  $\vec{+}$ , ou bien le même chrisme qu'au précédent numéro;  $\theta \sigma$ . — 3, μονατριασ n'est ni dans Dn Cange ni dans Sophocles; il faut y voir sans doute une altération de μονη τριασ (= μόνης τριάδος);  $\overline{\pi\rho\omega\sigma}$ . — 4,  $\kappa\alpha\iota=j$ ;  $[v]\sigma$  (au lieu de [v]v,  $viο\bar{v}$ );  $\overline{\pi\nu\sigma}$ ,  $\overline{\theta}\bar{v}$ . — 5, lire εἰσενέγκης. — 6,  $\kappa\bar{\varepsilon}$ , et plus loin  $\kappa\bar{\sigma}$ . — 5–6, réminiscence de Matthieu, vi, 13, μη εἰσενέγκης ήμας εἰς πειρασμόν,  $\{\kappa\dot{\nu}\rho\iota\varepsilon\}$  ἀλλ $[\dot{\alpha}$  ρὕσαι ἡμα]ς κακοῦ (au lieu de ἀπὸ τοῦ πονηροῦ). — κυριοσ  $(\kappa\bar{\sigma})$  qui suit, semble commencer une phrase comme: Κύριος Θυλάξει ἡμᾶς ἀ $[\pi\dot{\sigma}$ . . . .

Ge que j'ai dit plus haut de n= n et mn = m'n s'applique à GICNITAC de la ligne 5. Le Copte, auteur de ce barbarisme, prononçait GIC'N'TTAC (et peut-être a-t-il, par étourderie, écrit a pénultième au lieu de n ou G, voulant rendre le mot grec signéyans). — Quant au second r de GICNITAC, il est pour k, et j'ai déjà eu l'occasion (Recueil, p. xL) de citer des exemples de cet autre copticisme.

G. LEFEBVRE.

## NOTES DE VOYAGE

PAR

M. GASTON MASPERO.

I

Un peu au sud du temple de Ouadi es-Sebouâ, M. Mond a déblayé en 1905 une chapelle dédiée par Aménôthès III. Elle se composait d'un avant-corps carré, construit en grosses briques crues, sur lesquelles des scènes et des inscriptions étaient peintes à même en couleurs vives, et d'un sanctuaire rectangulaire, orienté d'est en ouest et creusé dans le roc. L'avant-corps est ensablé, et l'on ne peut rien reconnaître aux débris de légendes encore visibles. Le sanctuaire avait été revêtu en entier d'un crépi de terre battue, sur lequel on avait passé un enduit blanc avant de dessiner et de peindre la décoration. Le plafond a perdu entièrement son ornementation, et les trois parois ont souffert plus ou moins. Voici la description de ce qui reste.

Parot de La Porte. — Mur de droite en entrant. Deux colonnes verticales de gros hiéroglyphes l'occupaient en entier :



Portion de gauche en entrant. Elle porte deux colonnes verticales de gros hiéroglyphes qui contiennent le même protocole qu'on lit sur la portion de droite:



**— 185 —** [2]

PAROI DU FOND. On y voit, à droite, le roi casqué vêtu du jupon de cérémonie court : (---)

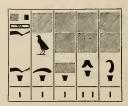
et qui présente de la main gauche le vase à eau w, tandis qu'il lève la main droite en signe d'adoration : il a devant lui la table d'autel I chargée d'une grosse hydrie. Il s'adresse à une triade composée de : 1° Amonrâ assis (----) avec son costume et sa coiffure de plumes ordinaires, le sceptre 1



et la croix ansée aux mains; 2° le vautour de Maout vu de face le bec à gauche, les ailes éployées mais tombantes, les sceaux Q aux serres et planant sur un fourré de lotus épanouis à deux rangs de fleurs de sept et six, prises entre deux tiges à bouton; 3° une grosse tête de bélier, surmontée de l'uræus (—), posée sur une natte presque à la hauteur de la fleur médiane du fourré de lotus et accompagnée d'un grand flabellum rond T, planté sur la natte à côté de lui. On lit devant ce dieu assis, entre lui et le roi, une légende rétrograde mutilée en trois lignes verticales : (—)

## 

Entre les deux, une moitié de la pancarte était dessinée sur deux registres, mais le crépi est tombé, tout le registre du haut a disparu, et il ne reste plus du registre du bas que la partie voisine du dieu : (---)



Sur le sol, au-dessous de la pancarte, entre le roi et le dieu, le tas des offrandes est empilé, suffisamment conservé, mais avec des couleurs très pâlies.

Paroi de Gauche. Les représentations sont symétriquement semblables à celles de la paroi de droite, mais elles sont un peu mieux

conservées dans l'ensemble. A l'extrémité est, le roi casqué est debout (→) présentant le vase à encens + d'une main, et, de l'autre, versant l'eau

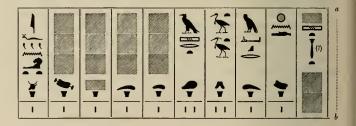
sur l'autel . A l'autre extrémité, Amon est assis (----), dans le même costume et avec les mêmes attributs que l'Amon de la paroi symétrique. Devant lui on lit l'inscription suivante, en trois colonnes verticales : (----)

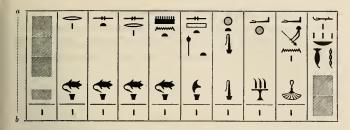
## I SINGLATE AND SINGLATED AND S

et la crépi est tombé entre les deux, et il a emporté une partie de la pancarte.

Il ne reste plus du premier registre que des fragments des deux premières cases à l'ouest : (→)

et à l'extrémité opposée quelques déterminatifs sous forme de vases ▼ avec l'indication des quantités réglementaires. Le second registre est beaucoup mieux conservé : ( → )





Si mutilée qu'elle soit, cette liste nous renseigne sur deux ou trois points, pour le soin avec lequel les déterminatifs sont choisis. Ainsi, le déterminatif de la tête de bœuf nous montre que l'expression 📜 💢 🚅, afou ne haoutit, doit se traduire « les chairs de la face » et désigner le museau de bœuf : dans l'original, la tête est celle du bœuf pie à pelage blanc avec trois taches noires. Évidemment Hérodote (II, xxxix) était mal informé lorsqu'il assirmait que nul Égyptien ne voudrait manger de la tête d'aucun animal : cela n'était vrai que de quelques-uns, et peut-être même cette répugnance n'était-elle pas de date ancienne à l'époque où Hérodote l'observa. Le déterminatif a semble indiquer que le mot 3 désigne les testicules de l'animal. Le mot - , â-khonou, signifie - d'après le déterminatif, peint en jaune avec des raies rouges - l'attise-feu a qu'on voit aux mains des cuisiniers : la série 🛂 « pot-à-feu 1 », 🧓 🕻 « autel à feu » дор Т. п fornax et âkhonou, me porte à croire que la mention 📜 🚺 khaitou nabou banrou nozmou, désigne les bois parfumés naturellement avec lesquels on faisait le sacrifice. L'objet = 1-, sashaît hazît, qui précède ce groupe, ne serait-il pas le briquet de silex avec lequel on allumait le feu? Les deux termes qui servent à former son nom prêteraient à ce sens, et le déterminatif a nous montrerait la forme du briquet. Le tas d'offrandes figuré audessous de la pancarte est assez bien conservé.

Au milieu de la pièce, l'autel est encore à sa place antique. C'était un cube en grès aux angles arrondis, et il était enduit d'un crépi blanc.

H

A la station de Kayoug, entre Siloua et le Gebel Silsileh, il y a un tombeau que je ne me rappelle pas avoir vu mentionné quelque part. La 111

J'ai copié à Kalabchéh, dans la chambre qui précède le sanctuaire, l'inscription suivante qui est tracée en duplicata au-dessus de la série des Nils, dans la section nord et dans la section sud de la chambre, en une seule ligne horizontale:

では、これには、これには、これには、これには、 一大のけいしゃ 211・115半の「一点」というによっている。 |||五十二|||(X)||三本|||三本||| A THE CONTRACTOR OF THE STREET 产品之上工(方金1/11何a) 世世公22~19百m.

**— 189 —** [6]

C'est le protocole d'Auguste, et je l'ai copié parce que le prince y est dit : « Celui qui gouverne les deux terres de Rome ». Le nom de Rome y est écrit au génitif grec το Τημη Haromis, Ρωμης, avec l'honnne pour déterminatif. La variante Τημη pour Τημη prouve que le graveur avait sous les yeux un brouillon démotique où l'i du nom était écrit : : : ce signe dérive de l par l'intermédiaire de l'hiératique, et il a été rendu correctement par l l d'un côté, incorrectement par l l de l'autre.

G. MASPERO.

## FRAGMENT

# D'UNE INSCRIPTION GRECQUE DE L'EMPEREUR TRAJAN

PAR

### M. THADÉE SMOLENSKI.

En mars 1907 un indigène de Delhanès (دلهانس), village situé à l'ouest de Fachen, aux bords du canal Bahr Youssef, me montra une grande pierre rectangulaire qu'il avait trouvée à Kom el-Ahmar, près de Mazoura (مزوده), en cherchant du sébakh. La pierre portait l'inscription grecque suivante :

KAICAPOCTPAIAN
ΠΑΝΤΟCΑΥΤΟΥΟ
ΤΟ CTPABΩΝΟCΠΟΝΤΙΚΟΥ
ΤΗΙCΤΡΙΑΝΙΚΑΙΤ
ΝΤΑΙCΙΔΙΑΙCΔΑ
ΑΡΙΑΝΟΥ
ΕΡΜΙΟΥ
ΑΡΙΑΝΟΥ
ΕΡΜΙΟΥ

Un coup d'œil sussit pour reconnaître que ce n'est qu'un fragment d'une inscription plus importante. Les deux premières lignes font partie de la formule très commune: Υπέρ Αὐτοκράτορος Καίσαρος Τραιανοῦ καὶ τοῦ σαντὸς αὐτοῦ οἴκου, « pour la conservation de l'empereur César Trajan et de toute sa maison». La cinquième ligne peut être reconstituée, comme il me semble, en: ταῖς ἐδίαις δαπάναις, ce qui veut dire que le donateur a fait à ses propres frais quelque offrande religieuse qu'il recommande à la mémoire de la postérité. Les lignes 3 et 6 nous donnent des noms, probablement de dignitaires romains, mais seulement le premier d'entre eux est complet: Στράδων Ποντικός, sans doute le père du donateur. Le souvenir du Danube dans la quatrième ligne (Ἰσῖριανικά) me reste obscur.

D'après les indigènes, le même endroit fournit souvent des débris d'inscriptions, et il serait à désirer qu'on inspectât le Kom avec plus de zèle, pour que les antiquités n'échappassent pas au Musée.

THADÉE SMOLENSKI.

Le Caire, le 7 novembre 1908.

## NOTES

## PRISES AU COURS DES INSPECTIONS

PAR

#### AHMED BEY KAMAL.

IX

Stèle cintrée en calcaire provenant de Tell-Basta; hauteur o m. 26 cent., largeur moyenne o m. 15 cent. Journal d'entrée du Musée, n° 39505. — Elle ne renferme que des figures de divinités disposées en six registres superposés.

Dans le premier registre on voit le défunt agenouillé en adoration devant cinq divinités. Les trois premières sont représentées avec un corps humain et une tête de bête, et les deux premières tiennent des sceptres. Viennent ensuite un lézard et une divinité assise et tenant d'une main le sceptre lotiforme et de l'autre le signe \( \frac{1}{2} \); elle a le corps d'homme et la tête de bête.

Dans le second registre on voit neuf divinités. Celle du milieu a disparu à la suite d'une cassure de la pierre; les huit autres comprennent quatre divinités à corps humain et à tête de bête et quatre serpents de formes différentes.

Dans le troisième registre figurent huit divinités. Six sont à corps humain et à tête de bête; celle du milieu est accompagnée de deux cynocéphales, les deux autres sont des serpents lovés.

Dans le quatrième registre figurent également six divinités, dont trois à corps humain et à tête de hête; les trois autres sont des serpents de formes différentes.

Dans le cinquième registre il y a huit divinités. Cinq sont à corps humain et à tête de bête, une à corps de crocodile et à tête humaine (?); les deux autres sont des serpents, le dernier avec deux jambes.

Suit une place vide qui ne porte que le groupe & \_\_\_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ . C'est probablement le nom du défunt qui est siguré en tête de la stèle.

Enfin le sixième registre comprend : 1° la figure d'Osiris assis; 2° Horus également assis entre deux serpents lovés; 3° deux figures presque entièrement détruites et impossibles à reconnaître; 4° Isis assise et suivie d'un signe ou d'une figure inachevée.

Cette stèle, qui ne porte aucune légende à côté des divinités, est une variante du type des stèles qui représentent Horus sur les crocodiles, et elle mérite une étude spéciale. Je compte y revenir sous peu.

A. KAMAL.

12 décembre 1908.



Encensoir provenant probablement du Déîr Amba Chenouda.





Encensoir provenant probablement du Déir Amba Chenouda.



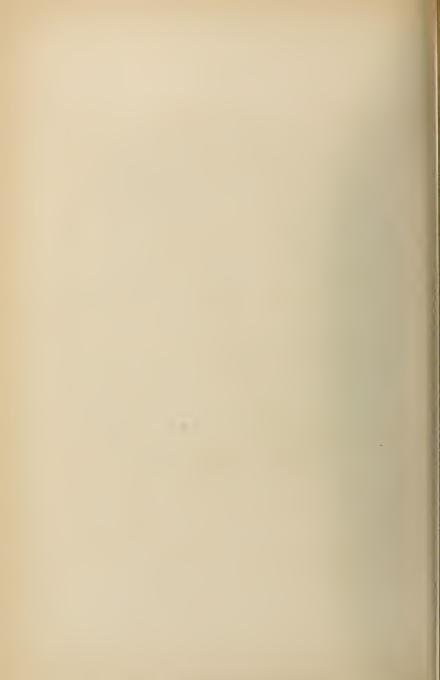


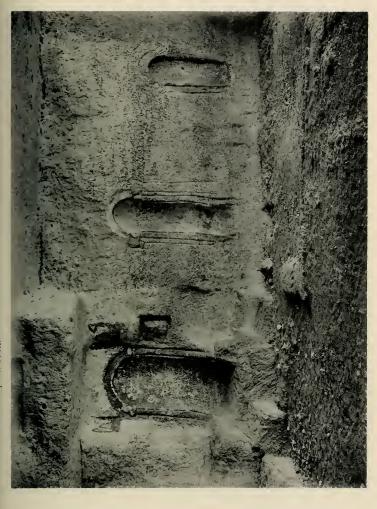
Encensoir provenant probablement du Déir Amba Chenouda.





Encensoir provenant probablement du Déir Amba Chenouda.





Annales du Service des Antiquités, T. IX.





Stèle ne portant que des figures de divinités, trouvée à Tel-Basta. (Calcaire).



# NOTE

SUR

# DES PAPYRUS ARABES DU MUSÉE ÉGYPTIEN

PAR

### M: PAUL CASANOVA.

#### DOSSIER Nº 1.

- 1° Deux dossiers de divers papyrus; les dossiers sont classés avec une transcription et traduction d'un fragment de papyrus arabe et d'un fragment de papier arabe. Fayoum.
- 2° Os de mouton, sur lequel est écrite, d'une main fort grossière, une incantation contre un nommé Mohammed. Lorsqu'un tel os est enfoui dans la terre des tombeaux, l'incantation a son plein effet. Encore aujour-d'hui, me dit-on, c'est un procédé employé par les femmes délaissées contre leurs maris. Fayoum.

Première face a sur le rebord :

Annales, 1908.

	Tremmere moe a bar to repora.	
	Lui en personne; sa vie.	عينة(?) \$رة
1	Humilie, ô puissant, de l'humiliation, conformément à la science de	1 اذل يا عزيز الذل على علم الرب ال
2	Dieu Par ta puissance, ô redoutable, ven- geance sur Mohammed;	2 بعزك يا جبار مكفا محد
3	L'appauvrissant lui, en personne,	3 مغلس لد
4	D'appauvrissement; le rendant im- puissant	4 تغليس بعينة مجغر
5	D'impuissance terrible,	5 جغر شدید (?)
6	Lui faisant subir, en personne,	6 مفتى عينة
7	Épreuves	7 تفتيئ
8	Épreuves.	8 تغتم.،

13

Deuxième face, entre plusieurs lignes de caractères magiques, dégénérescence des caractères grecs des amulettes gnostiques, on lit, répété trois fois, sas ou sas Koheir, et کیچه Kohihak, noms de deux génies.

3° Six fragments, classés, renfermés dans une boîte bleue, dénommés fragments Maspero et provenant de Mit-Rahinèh.

N° 1. Papier. Recто : écriture assez serrée, encre rouge pâlie, douze lignes.

0	
(?)	1
وصلى الله على مجد واله وسلم	2
استادار العالية عليه السلم (١٠)قال. (١٩)	3
(?)دركتين نحتائم الله في سرى شي من امر الرب فاذا انا الله بهاتف	4
زمم يقول امامك امامك فنظرت يمنى ويسارى فلم ارشى (٤) فصاح بى الثانية	5
امامك امامك فنظرت قدامي وخلفي فلم ار احد (٥) فصاح بي الثالثة امامك اما	6
مك فرفعت راسى فاذا انا بالامام علية السم(® منغر مستوى على قرن الشمس	7
يقول امامك امامك فاذا انا مجزيرة مملوة ذهب و[در]ر فنزلت	8
فليت منه مقدار الكفاية(؟)	9
وغاب عنى امير المومنين وعلية(?)	10
علية السلم(") فزحلت عنهم فهم(?)	11
(?)	1 2

<sup>2</sup> Dien bénisse Mohammed et sa famille.....

<sup>3 .....</sup> intendant de la maison royale, sur lui le salut!.... il dit(?)

<sup>4 . . . . .</sup> denx degrés, et. dans mon être secret, s'émut quelque chose par ordre du Seigneur, et voici qu'une voix

<sup>5</sup> proche disait : "Ton imâm, ton imâm!". Je regardai à ma droite et à ma gauche, je ne vis rien. Alors la voix me cria une seconde fois :

<sup>6 &</sup>quot;Ton imâm, ton imâm!". Je regardai devant moi et derrière moi, je ne vis personne. Alors elle me cria une troisième fois : "Ton imâm,

<u>— 195 — [3]</u>

- 7 ton imâm!». Je levai la tête et voici que j'étais en présence de l'imâm, sur lui le satut! sous forme humaine, assis sur la corne du soleil
- 8 qui disait : "Ton imâm, ton imâm!", et voici que j'étais dans une île pleine d'or et de perles. Je descendis
- 9 et j'en remplis la valeur suffisante....
- 10 Le chef des croyants s'éloigna de moi, et sur lui....
- 11 Sur lui le salut! alors je les quittai et eux.....

Observation. — Ce texte singulier paraît un fragment de rêverie mystique, se rattachant aux doctrines imâmiennes et spécialement fatimides. Le verso contient également un texte d'allure religieuse et qui, quoique écrit d'une autre main, paraît se rattacher au même ordre d'idées. Peut-être est-ce un fragment du Coran révélé au khalife al-Mouizz lidin Allah. Ce qui en reste est malheureusement trop effacé pour qu'on en puisse tirer un sens utile.

Verso. Neuf lignes. Les deux premières, à peu près illisibles, paraissent cependant, par l'écriture, continuer le texte du recto (quoique le papier soit renversé). La troisième ligne commence par بسم الله الرحي الرحي الرحي.

Dans la cinquième, on lit assez couramment:

Le saint sur lui! «Ô peuple, ne vous tenez pas, comme se tient.....»

Dans la sixième, on distingue également:

Mes paroles ont été examinées dans leur sens visible et leur sens caché.....

N° 2. Fragment de papyrus, écriture très serrée; les lignes sont trop interrompues par les déchirures pour qu'on puisse suivre le sens.

Au verso, est une suscription qui indique que c'est une lettre :

A Aboù Dja'far, Dieu prolonge sa الذي جعفر اطال الله بقاق ...... Ahmad ibn Mousa ibn al Khidr...... الخضر الخصر الخضر الخصر الخضر الخضر الخضر الخصر الحصر الخصر ا

La lettre se termine par une suite de sigles qui peuvent indiquer une date; les deux derniers peuvent s'interpréter  $\gamma_{\lambda} = 420$ . Le document

serait donc daté de 420 de l'hégire, et le style de l'écriture se prête à cette interprétation.

# Nº 3. Fragment de lettre; six lignes.

1 Au nom de Dieu	1 بسم الله
2 A pris et Houbeïdj de Aboû	ء اتخذ وهبيج من ابو
3 qu'il a fait pacte avec lui de six cents feddâns et une maison	3 أن واتحفنه (?) بسماية فدان ودار
4 il m'a expulsé, or je lui avais	4 اخرجنی وقد (?) اوهبته 4
5 la caisse un dinâr en par- tage	5 الصندوق دينار [1]مقسما
6 le pacte chez lui.	6 الوثيقة عندة
Écriture du v° siècle de l'hégire?	
N° 4. Fragment de papier; lettre.	
Rесто. Six lignes.	
1 L'espérance vient de Dieu tout entière.	1 الرجوة من الله جميعها
2 Celui qui a besoin de Dieu, Ali que Dieu lui pardonne	2 الفقير الى الله تعالى على عفا الله عنة
3 Il a manqué des <i>djâliats</i> (impôts sur les non-Musulmans)	3 استوحش من الجوالي
4 tu paieras au porteur	4 تدفع لموصلها
	5
	6
En marge:	
tu paieras au Kadi glorieux le reïs	تدفع للقاضى الاجل الريس

Verso. Cinq lignes dont les trois dernières raturées.

اردت شعبت....

tu as voulu t'écarter?.....

**— 197 —** 

[5]

- Nº 5. Trop fragmentaire pour être lu; écriture du v° siècle?
- Nº 6. Fragments insignifiants de papyrus.

 $4^{\circ}$  Fragment sprovenant de Bahnasa remis par M. Lefebvre, comprenant — a une enveloppe dans laquelle sont les fragments que leur état rend inutilisables, et — b quelques autres fragments classés à part, sous la dénomination fragments Lefebvre, soit des fragments coptes, et des fragments arabes, ces derniers répartis en quatre dossiers.

Dossier nº 1. Lettre; sept lignes.

- بسم الله رب العالمين
   بسم الله رب العالمين
   الخريز على عزة الله تعالى والذي يحتاج علمك
   المبارك اننا عن قريب نحضر الى عندك
   بسبب البيت الذي عندك وانك لا
   تعرض فيها الى حين نحضر مصر بسبب
   بعت السلام عليك والتحيات تم
- 1 Au nom de Dieu, maître des mondes
- 2 ... al Hadjdj ibn al Hadjdjâdj; le salut de Dieu, et ses parfaites bénédictions et ses plus hautes salutations sur son serviteur
- 3 al-Azîz (puissant) par la puissance de Dieu. Ce qui nécessite ta connaissance
- 4 bénie est que, sous peu, nous nous rendrons auprès de toi
- 5 à cause de la maison que tu as, et que tu n'y
- 6 fasses pas d'agrandissement jusqu'à ce que nous nous rendions à Misr afin
- 7 de t'adresser le salut et les salutations. Fin.

Dossier n' 2. Daté de 670 à 679 de l'hégire; douze lignes.

1	Au nom de Dieu, etc.	بسم الله الرحن الرحيم]	1
2	la déposante, de l'écriture de	الواضعة من خط	2
3	Aboûl Fath al Moghaïrì	ا]بي الغتم المغيري (?)	3
4	connaissance exacte, légale	معرفة صحيحة شرعية	4

5	il leur demanda : le passé (?)	سالهم المضى معة	5
6	avec lui pour son habitation; ils répondirent : «Vers»	لسكنة فاجابوة الى	6
7	et ils le trouvèrent déjà comblé	فوجدوة قد ردم	7
8	ce qui prouve	ما يدل على	8
9	la susnommée, ils savent	المذكورة يعلمون	9
10	les questions, ils répondirent :	م]سائل اجابوا سمرها وطاعة]	
1 1	le 28 du	الثامن والعشريإن	1 1
12	670+?	وسبعين وستمارئة	12

Dossier n° 3. Page du registre d'un kadi. Deux jugements condamnant à des payements, mais je n'ai pu, faute de temps, en pousser l'examen assez loin pour le transcrire en entier.

Après la 5° ligne, on lit:

Des jugements de la loi noble; il a été jugé, etc.

Un peu plus loin, il est parlé du kadi lui-même.

Dossier nº 4; trois fragments.

L'un porte, d'un côté, les restes de trois à quatre lettres coptes, de l'autre la mention d'un prêtre:

Les deux autres, d'écriture difficile, mériteraient un examen approfondi, mais le temps m'a manqué pour le leur donner sullisamment, et j'en laisse le soin à ceux qui viendront après moi.

#### DOSSIER Nº 2.

#### FRAGMENT DE PAPIER ARABE.

Recto. Neuf lignes.

وسلطانة ركبت اعناة فهو رخيص وليس يقدر علية
 بالاسكندرية من اليهود الا بدينار ناقد وثلث الصياغة
 والا نالتجار يبتاعوة بدينار ونصف ووصل من الغيوم
 شي وضعت اليد علية وقرر ثمنة بدينار فال وصل
 أمر مولانا الشيخ الاجل ادام الله قدرته وعلاة
 وتمكنته ركبت اعناة لغرج عنة وعن المبتاع من اليهود
 لان جلب الدينار(؟) في شذا الوقت قليل والولاانا الاشيخ!

الاجل ادام الله تاييدة وسلطانة......
 و با بتياع خس.....

- 1 et sa puissance, je partis pour l'examiner. Il est de peu de valeur et il n'est estimé
- 2 à Alexandrie, par les Juifs, qu'à un dinar mounayé et nu tiers, pour l'orfèvrerie
- 3 ou moins; quant aux commerçants, ils en offrent un dinar et demi. Il arriva du Fayyoùm
- 4 une chose qui fut confisquée et dont le prix fut évalué à deux dinars. Quand arriva
- 5 l'ordre de notre maître, le cheïkh glorieux, Dieu perpétue sou pouvoir et sa grandeur!
- 6 et que je l'eus en ma possession, je partis l'examiner, pour m'en débarrasser ainsi que du marchand juif,
- 7 car le marché du dinar (?) est faible en ce moment. A notre maître le cheïkh
- 8 glorieux que Dieu perpétne sa force et sa puissance.....
- 9 en vente, cinq (on cinquante).....

Verso. Fragments poétiques écrits d'une autre main. D'abord est la fin d'une kasidat dont les vers riment ensemble, mais ne paraissent pas liés

par le sens. Il semble que ce soient des vers choisis dans une même kasîdat, ou dans des pièces de même rime. — En tout dix-sept vers.

(?)	1
شدن عتق فنق بسق الخير فهم كسر جبر [متدارك]	2
فبنو انحسات لهم خطر ولهم شرن ولهم كبر	3
ساموا فعلوا بمفاخرهم وممنخرهم فخرت مهر	4
وللبن معاود ناهشها وزوابعها فهم العدر	5
وابو التمقام وناسيها بالرهب وتغتغر	6
وكذلك (١) يكون فتاعين وللخاطل دامة تسر السرر	7
فالجن تبث عساكرها كالنار تارت تستعر	8
صمت شبث جبت كنت فغوارسها قطب شهر	9
لتد عتل تبل فند متد شكل سمر	10
حنق فنق رتق حزق بسق سرق فتق سهر	11
فالقرن تجدله عرضا في الترب يحر(?) سينعفر	12
اختلقت به ذيلا ذلفا (٥) فانحط كان به سكر	13
حاميت وكنت فتا دهنا <sup>(ه)</sup> بالعم تغيص وتفتخر	14
كالعيث اذا هلكوا هلعا في الحجل ججودة ينزجر	15
[او] (*) كالاب محن على ولد فيرق علية ويزدجر	16
وكليث ابي شبل حنق بجمي يكرر ينغفر	17

<sup>2</sup> Oiseanx de proie, généreux étalons, élevés vers le bien, ils sont tont-puissants (littéralement : ils font et défont) [mètre motadarik]

<sup>3</sup> Et les Banoû Aghsâth! Ils ont considération, noblesse et grandeur.

<sup>(1)</sup> La mesure exige کفتا (2). — (3) Je lis نفتا (3). — (4) est probablement la vraie leçon. — (4) A rétablir pour la mesure (nue longue).

<u>- 201 - [9]</u>

- 4 Ils se sont levés et se sont exaltés par leurs actions glorieuses et de leur gloire s'est glorifié Mohar (?).
- 5 Alors que les Djinns redoublaient leur méchanceté et leur malfaisance, car ils sont les vaillants!
- 6 Et Aboûl Kamkâm (le père de l'Océau?) et leur fille sont dans l'épouvante et se gardent.
- 7 Et ainsi est....(?)...
- 8 Les Djinns répandent leurs armées comme le feu qui s'enflamme et brûle,
- 9 Muets, pressés les uns sur les autres, effrayés, consternés; leurs champions ont le sourcil froncé et l'air dur;
- 10 Abattus, égarés, anéantis, imbéciles, figés, pàles, livides,
- 11 Irrités, énervés, affaiblis, contractés, baveux, languissants, rompus, ne dormant plus,
- 12 La corne le renverse tout de son long dans la poussière? il est enseveli.
- 13 Je lui ai adapté une queue acérée et il est tombé, une ivresse était en lui.
- 14 Je me suis abstenu, alors que j'étais un jeune homme (on un guerrier) tout imprégné de la science qui déborde et qui ennoblit,
- 15 Comme le lion quand ils (ses adversaires) se sont abimés, de peur, dans la poussière; en sa générosité, il s'éloigne,
- 16 Ou comme le père, tendre envers un fils : il a pitié de lui et il s'abstient (de le punir)
- 17 Et comme un lion, père d'un lionceau; irrité, il fait bonne garde, il charge et se dérobe.

Puis viennent deux vers précédés de cette mention:

Fin (de la kasidat). Louange à Dieu en son unité. Que Dieu bénisse et accorde le salut à son prophète Mohammed et sa famille. Ali fils d'Abon Tâleb, Dieu l'agrée! [a dit (?)]:

Les autres vers sont, en général, trop mutilés ou trop peu lisibles pour qu'on puisse en tirer quelque sens. — Fayoum.

### DOSSIER Nº 3.

### FRAGMENT DE PAPYRUS ARABE.

Rесто. Quatorze lignes. — Fayoum.

· ·	
ها بعد ال	1
بين المسلمين والنصرا (sic) وذلك في اسلاخ المحارم	2
سنة ستة وخسين ومائدين امين (?) على	3
اتحق بن يونس شهد على ذلك	4
ة بن احد وثبت شها[دته	5
(?)	6
و محد بن عبد الجبار وثبت ش [هادتهم	7
[وشه] ۵ هرون بن اسمعيل وثبت شهادته بجملتها	8
[وشهده ا]نبا افوة الشماس على ماني هذه (sic) الكتاب وذلك في صغر سالنة	9
[ست]ة وخسين ومائتين	10
شهد ابي محد بن ابرهيم على ما في هذا الكتاب وثبت شهاردته	11
وشهد محد بن عبد الله وثبت شهادته	12
(?)	13
	14
Entre les Musulmans et les Chrétiens, et cela à la fin de Mouharrem de l'au 256. Amen (?) Ali	

<sup>4</sup> Ishak ibn Younous témoigna de cela

<sup>5 ....</sup> ibn Ahmad, et son témoignage fut confirmé;

<sup>7</sup> et Mohammed ibn Abd el Djabbår et leur témoignage fut confirmé.

<sup>8</sup> Haroûn ibn Ismaïl témoigna et son témoignage fut confirmé.

<sup>9</sup> Anbà Afoûh le diacre témoigna de [ce qui] est dans cet écrit, et cela en Safar de l'an

<sup>10 256.</sup> 

<u>- 203 - [11]</u>

- 11 Abi Mohammed ibn Ibrahim témoigna de ce qui est dans cet écrit, et son témoiguage fut confirmé;
- 12 et Mohammed ibn Abd Allah témoigna, et son témoignage fut confirmé.

Verso. Plusieurs lignes d'écriture rendues illisibles par l'action du sel.

P. CASANOVA.

# COUVENT COPTE DE SAINT-SAMUEL

## A GALAMOUN

PAR

### M. THADÉE SMOLENSKI.

Saint Samuel de Galamoun est bien connu des savants qui étudient l'histoire de l'Égypte, dans les premiers siècles qui suivirent l'introduction du christianisme sur les bords du Nil. MM. F. M. Esteves Pereira et E. Amélineau lui ont consacré des travaux fort intéressants (1). Mais si le saint est bien connu, il n'en est pas de même pour la position de la localité qui est liée à son nom. M. Pereira évalue à 30 kilomètres environ la distance de Galamoun à Alexandrie; M. Amélineau a reconnu là une erreur, et au lieu de 30 kilomètres a mis environ 60 lieues à vol d'oiseau. Galamoun, d'après M. Amélineau, «était situé à l'extrémité sud de l'oasis du Fayoum, non loin de la ville de Gharaq et du lac de ce nom... Le site propre de ce monastère était sans doute le Déïr Zakkaouéh mentionné dans la carte de la Commission d'Égypte (2). » M. Amélineau se trompe, et personne jusqu'ici ne l'a corrigé. Le croquis que je joins à ma petite notice (fig. 1) montre la position du Déïr Zakkaouéh, «¿¿¿», d'après la carte de l'expédition française (3) et la vraie position du couvent de Galamoun que j'ai eu

<sup>(1)</sup> J. M. ESTEVES PEREIRA, Vida do Abba Samuel do Mosteiro do Kalamon, versão ethiopica. Memoria destinada á X sessão do Gongresso internacional dos Orientalistas.—E. Amélineau, Vie de Samuel, dans le Journal asiatique, 1889. — Idem, Samuel de Qalamoum, dans la Revue de l'histoire des religions, 1894. Je me sers de l'orthographe Galamoun, plutôt que Kalamoun ou Qalamoun, parce qu'elle répond

plus fidèlement à la prononciation des indigènes. On écrit ce nom en arabe επίστες το la lettre qaf est prononcée en Haute-Égypte généralement comme g (cf. J. Selden Willmore, The spoken Arabic of Egypt, London, 1901, p. 21).

<sup>(2)</sup> Samuel de Qalamoun, loc. cit., p. 28.

<sup>(3)</sup> Carte topographique de l'Égypte levée pendant l'expédition de l'armée française, n° 19.

-205 - [2]

l'occasion de visiter en janvier passé. On voit que le Déïr de Saint-Samuel se trouve au nord de la vallée Ouadi Mouêla, au sud de l'Ouadi Rayân (1). Il

y existe les ruines d'un bâtiment remarquable, et, depuis quelques années, le couvent est de nouveau habité par des moines.

Une journée de visite ne m'a pas permis de relever un plan des ruines, ni de faire des études approfondies. plus Le nouveau couvent, avec sa crypte dépourvue d'ornements, ne présente aucun intérêt, mais tout autour de la maison on voit, enfermées dans enceinte, les ruines de l'ancienne église, des troncons de colonnes en calcaire et en marbre blanc, de très beaux



Fig. 1.

chapiteaux de calcaire d'assez grandes dimensions (haut. o m. 55 cent., larg. o m. 40 cent. x o m. 70 cent.), des débris de murs avec des

dessiné d'après la carte jointe à cet opuscule. Mr. Beadnell ne mentionne point que le couvent soit sous l'invocation de saint Samuel.

<sup>(1)</sup> Mr. H. J. L. Beadnell, The Topography and Geology of the Fayum province of Egypt, Cairo, Survey Department, 1905, p. 21. Mon croquis a été

traces de peintures à peine reconnaissables. Pendant la reconstruction du couvent, il y a neuf ans, les moines ont trouvé quelques inscriptions coptes, malheureusement presque illisibles, qu'ils ont placées dans les murs de l'enceinte, et quelques fragments d'art, parmi lesquels il faut nommer deux reliefs représentant un lion, d'un travail intéressant. Il est très probable que les moines cachent des objets plus précieux et ne les montrent point aux visiteurs indiscrets. Ils ont une méfiance énorme, et ce n'est que par hasard que j'ai aperçu dans la cellule du Réïs (1) quelques fragments de manuscrits coptes sur parchemin. Le réïs affirme avoir envoyé tous les livres anciens à un certain Cheikh Mohammed à Ghayada, près Gamhoud. J'ai trouvé près du couvent, dans le sable, un petit scarabée avec un oiseau en intaille : le fait prouve que l'endroit était habité aux temps pharaoniques (2). Les moines conservent dans la crypte les reliques de saint Samuel, mais ils n'ont pas osé me le dire : ce n'est que par l'indiscrétion de mon domestique que je l'ai appris. Voilà des détails qui peuvent intéresser des savants étudiant l'histoire copte, et qui donneront peut-être à quelqu'un l'envie d'aller à Galamoun pour étudier les ruines à fond, et même pour y entreprendre des fouilles.

Maqrizi nous apprend qu'un certain Daoud ben Rizq ben Abd Allah lui raconta que, étant allé à une vallée, près de Qlimoun, dans la région du

<sup>(1)</sup> Le réïs du couvent, Ibrahim, est fier de savoir signer son nom en copte ABPAAN ΠΙΡΡΕΚΥΤΈΡΟς. Il lit le copte assez couramment et je donne cidessous quelques détails sur sa prononciation, comme un petit complément à la savante étude d'Émile Galtier, Un manuscrit copte en caractères arabes, Coptica-Arabica, 1906, p. 12-24. H=i; =v; x=k; x=th anglais dans l'article the, o=th anglais dans le mot thing— (ou, ce qui est la même chose, les δ et θ des Grecs modernes); σ=č (tch); x=dj. Cette prononciation est, du reste, la même que celle adoptée par Klaudios

<sup>(2)</sup> M. Amélineau a donc raison quand il dit que les moines «sans doute s'étaient fixés dans un lieu précédemment habité, car c'était la coutume des ascètes égyptiens quand ils le pouvaient faire» (loc. cit., p. 26).

<u> 207 – [4]</u>

sud, il vit des champs considérables plantés de pastèques, de concombres et de fruits qui tous étaient de pierre (1). Je crois que ce Qlimoun de Maqrizi est notre Galamoun, parce que j'ai vu justement non loin du couvent une quantité de ces pierres curieuses qui ont créé tant de légendes et de croyances superstitieuses en Égypte (2). Cela donne une nouvelle confirmation de la valeur des traditions de Maqrizi.

THADÉE SMOLENSKI.

Le Caire, le 4 novembre 1908.

Description topographique et historique de l'Égypte, traduite par Bouriant, 1895, p. 118 et 119.

<sup>(2)</sup> Voir Ahmed Bey Kamal. Licre des Perles enfouies, Caire, 1907, p. 111. 53. 54, 62, 63, 64, 145.

# NOUVEAU RAPPORT SUR LA DÉFENSE DE PHILÆ

PAR

#### M. GASTON MASPERO.

Pendant les années qui suivirent la publication de mon dernier rapport en 1905(1), l'état des édifices immergés était demeuré à peu près stationnaire, et j'avais pu me contenter d'enregistrer brièvement, dans le rapport général que je soumets chaque année au Ministère, les remarques faites par moi au cours de mes inspections. L'hiver dernier, passant devant Philæ le 27 décembre 1907, je constatai, dans le parement extérieur des quais de l'ouest, entre la porte d'Hadrien et le commencement du portique ouest, un fléchissement des assises et un écartement des blocs qui me parut se prolonger assez bas sous la ligne des eaux. Je consignai l'observation dans mon rapport, et, ne pouvant rien vérifier avant que le réservoir eût été vidé et le plan d'eau ramené à son plus bas, je recommandai à M. Barsanti d'examiner l'endroit lorsqu'il se rendrait à Kalabchéh, bien qu'il ne se trouvât point dans les parties de la construction dont la consolidation nous avait été confiée : au cas où il y aurait urgence, il avait ordre de faire les réparations nécessaires pour que le danger fût écarté, au moins provisoirement, avant la montée des eaux, puis de m'en référer. Je ne puis mieux faire que d'insérer ici le rapport qu'il m'a adressé à ce sujet.

Kalabchéh, le 10 octobre 1908.

Monsieur le Directeur général,

« l'ai l'honneur de vous annoncer la fin des travaux de réparation urgente que vous m'aviez commandé d'entreprendre à Philæ à la suite de votre inspection de l'hiver passé. En voici le détail point par point.

<sup>(1)</sup> Cf. Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, t. VII, p. 71-77.

« Dans le petit temple de Nectanébo j'ai remis en position un des blocs du fût de l'une des colonnes de l'est, qui avait été déplacé par une barque, et j'ai rejointoyé au ciment plusieurs des blocs qui forment les parois et les colonnes. J'ai retouché de même, jusqu'au dessus du niveau auquel atteignent les eaux du barrage, les colonnes et les murs des deux portiques du sud. Je crains toutefois que les colonnes qui avaient beaucoup souffert pendant les temps modernes ne résistent plus très longtemps.

« Je n'ai rien eu à faire au temple d'Arihosnouser; en revanche, aux deux pylônes du sud et du nord, j'ai dû reboucher toutes les jointures des blocs, d'où le ciment était tombé, asin d'empêcher l'eau de pénétrer trop directement dans les massifs de maçonnerie. De même au Mammisi, surtout dans le portique qui entoure ce temple. Dans le grand temple d'Isis la base des colonnes de la salle hypostyle avait été un peu endommagée et les portions de ciment employées pour les réparer commençaient à se détacher : je les ai resaites et j'ai repris de nouveau les joints des parois, là et dans les autres salles. J'ai aussi comblé de mon mienx la grande sissure qui coupe la paroi à l'extérieur; à l'angle nord-ouest elle me paraît tendre à s'agrandir, mais ceci n'est qu'une impression dont je ne puis contrôler l'exactitude.

« Le petit temple d'Hathor de l'est n'a demandé que quelques retouches insignifiantes, mais, à la grande porte romaine du nord-est, j'ai rajusté et consolidé de mon mieux plusieurs blocs qui menaçaient ruines.

«Ce ne sont là que des points insignifiants: la réparation véritablement urgente était à l'endroit que vous m'aviez signalé avec insistance, au parement extérieur du grand quai ouest, dans une partie dont la consolidation ne nous avait pas été confiée. Le courant est très fort en cet endroit pendant la retenue des eaux, et le vent du nord le refoulant quand il souffle produit des vagues assez hautes qui viennent battre la muraille. Le danger est perpétuel et cette portion du quai doit être toujours surveillée avec soin. J'ai attendu que l'eau fût assez basse pour me permettre de prendre les mesures nécessaires, et, dans les derniers jours de septembre, j'ai commencé à cimenter les assises inférieures sur toute la longueur de la pointe de l'île jusque par le travers du grand temple d'Isis, et sur une hauteur d'environ 15 mètres, à partir du niveau des plus basses eaux. Poussant ensuite plus au nord, à l'endroit même où vous aviez remarqué

un fléchissement, et presque un commencement de brèche, j'ai constaté que la portion du quai qui court le long du Mammisi jusqu'à la porte d'Adrien, et à laquelle rien n'avait été fait en 1902, s'est disloquée sous le poids des terres et des matériaux accumulés en arrière : les blocs de vingtdeux des assises se sont disjoints sur une hauteur d'environ 12 mètres, et la chute en semblait être très prochaine. Je les ai saisis et reliés les uns aux autres par de très solides crampons en fer, puis j'ai comblé les plus larges fissures avec un mélange de petits cailloux et de ciment, pour empêcher que l'eau ne pénétrât par là et ne minât le terre-plein. Il est d'autant plus nécessaire de surveiller ce point que le mur du quai y sert de contre-fort au Mammisi et au pylône nord-ouest : s'il venait à s'écrouler ces deux édifices seraient menacés très sérieusement. J'espère que la réparation le mettra à même de résister longtemps encore, mais pour conjurer entièrement le péril, il faudrait consolider avec soin les fondations qui plongent toujours dans l'eau. C'est un travail qui ne peut être fait que par derrière, avec d'autres moyens que ceux dont je dispose en ce moment.

« Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, les assurances de mon entier dévouement. »

A. BARSANTI.

J'ai inspecté Philæ, à la date du 29 décembre 1908, autant que me le permettait la montée des eaux. La partie retouchée par M. Barsanti était entièrement immergée, et je n'ai pas pu vérifier de visu quel aspect elle présentait. La parfaite compétence de M. Barsanti en ce genre de travaux me fait espérer qu'elle se comportera bien et que le danger est écarté au moins pour le moment. Il importerait néanmoins que les ingénieurs à qui la tâche de consolider les sous-sols avait été confiée en 1901-1902, voulussent bien examiner l'endroit menacé et y faire telle restauration que leur expérience leur suggérera pour écarter définitivement le péril : on comprend, sans que j'aie besoin d'y insister, quels désastres pourraient se produire si le Nil se glissait dans les sous-sols des constructions antiques par une brèche défendue insuffisamment.

G. MASPERO.

# COUVERCLE DE SARCOPHAGE ANTHROPOÏDE

### DE TELL EL-MASKHOUTAH

PAR

### M. JEAN CLÉDAT.

Ce couvercle en granit noir de forme anthropoïde aplatie est au nom du semer-uà «le compagnon», le commandant du palais royal Ouza-Hor-risni. Il a été trouvé dans une chambre hermétiquement close, située au nordouest du temple, dans une partie basse et plate du site. La chambre appartenait à un ensemble de constructions en partie démolies par les chercheurs de sebakh. Elle mesure 3 m. 50 cent. de côté et était placée entre deux autres d'égales dimensions, n'offrant elles-mêmes aucune trace d'ouverture, ce qui m'obligea à faire démolir le côté d'un mur pour sortir le monument de la salle où il avait été déposé. J'avais pensé tout d'abord à une tombe, mais la suite des fouilles me firent comprendre mon erreur, car, la cuve que je supposai au-dessous de son couvercle n'y était pas; le couvercle seul avait été transporté et abandonné là. A côté de ce couvercle je recueillis un animal, long. o m. 14 cent., accroupi, sans tête, grossièrement sculpté dans du calcaire blanc assez fin, semblable à celui de Tourah. La chambre adjacente nord me donna deux statuettes en bronze; un Osiris, haut. o m. 118 mill., et une Isis assise avec l'enfant Horus sur les genoux, haut. o m. 077 mill. La chambre sud n'a rien donné.

Le couvercle du sarcophage de Ouza-Hor-risni était à environ un mètre de profondeur dans le sol; il était couché sur le côté dans la direction sud-nord, à un mètre environ de distance de la paroi est. La tête qui porte au menton la fausse barbe est d'un beau caractère. Elle est coiffée de la coufieh rayée; un large collier de perles terminé à chacune des extrémités par une tête d'épervier s'attache aux épaules. Le reste du corps en forme de gaine, jusqu'au socle du monument est recouvert par une inscription hiéroglyphique gravée en creux; elle est disposée en onze colonnes

verticales se lisant de droite à gauche, et reproduisant le chapitre LXXII du Livre des morts. Le monument paraît appartenir à la XXVI dynastie ou à l'époque persane. Le texte gravé que je viens de signaler est ainsi conçu :

J. CLÉDAT.

# NOTES D'ARCHÉOLOGIE COPTE

PAR

### M. JEAN CLÉDAT.

#### ASSIOUT.

Les monuments chrétiens de la première époque à Assiout sont excessivement rares. Ceux qui nous sont parvenus sont dans un tel état de mauvaise conservation et de délabrement, par suite de modifications et transformations successives apportées par les moines à toutes les époques, qu'ils ne peuvent donner qu'une très fâcheuse impression de ce que furent ces célèbres monastères, dont l'état de splendeur et de richesse nous est à peine révélé par les restes de sculptures et peintures que nous montrent les couvents Blanc et Rouge, près de Sohag, de Baouit, à l'ouest de Deirout, du couvent des Syriens au Wady-Natroun, les plus complets, à ce point de vue, qui soient arrivés jusqu'à nous. C'est peut-être dans les habitations et mosquées d'Assiout, et même dans les villages voisins, que l'on aurait quelques chances de retrouver des morceaux de sculptures ayant appartenu à ces monuments anciens.

A l'époque où Vansleb fit son voyage en Égypte, il semble que l'état actuel était déjà assez prononcé pour qu'il ne fit des couvents et des églises qu'une sèche mention, qui est la suivante (1):

### ÉGLISES ET MONASTÈRES DE LA PROVINCE DE SIOUT :

Église de Drônkah dédiée aux trois enfants de la Fonrnaise.

Monastère de la Sainte Vierge situé sur la montagne derrière ce village. Église de Rifeh dédiée à Mari Colte.

Monastère de la Sainte Vierge situé sur la montagne derrière ce village.

<sup>(1)</sup> VANSLEB, Nouvelle relation d'Égypte (1672-1673), p. 364. Au sujet du monastère de Saint-Athanase à Sauvié, Vansleb dit que « c'est un très pauvre monastère» (ibid., p. 378).

Monastère de Sauvié dédié à saint Athanase.

Église de Doveine dédiée à saint Jean-Baptiste (~il n'y reste aujourd'huy que le seul Autel, exposé à l'air»).

Église de Bagúr à saint Claude.

Église de Cateia à saint Philotée.

Église de Sciótbe à saint Moncure qui est ruinée.

De tout cet ensemble, seuls les monastères de Deir Rifeli et de Dronkah méritent quelque attention. A ces deux couvents il faut ajouter le Deir el-Mouttin situé sur la montagne, au-dessus de la nécropole d'Assiout, avec deux chapelles établies dans les tombes de cette même nécropole.

Des monuments de l'art chrétien construits dans la ville d'Assiout il n'v a plus trace actuellement. Une seule église, mentionnée par Vansleb, paraît avoir joui d'une certaine célébrité; elle était dédiée à l'abbé Dér dont le corps reposait avec celui de sa sœur Érázi à Emsciúl près d'Ashmounein (1). Les églises chrétiennes affectées actuellement au culte sont pauvres et de dates récentes; elles n'offrent aucun intérêt archéologique. Les monastères et églises situés en dehors de la ville, ainsi que je l'ai dit plus baut, sont nombreux; mais les remaniements successifs ont enlevé à ces édifices tout leur caractère et, avec cela, leur intérêt. Les fouilles exécutées en 1903 par l'Institut français, près du couvent, ont achevé de détruire les restes de cet édifice qu'avait étudié dans son ensemble l'archéologue russe W. de Bock (2). A Deir Rifeh des peintures à la fresque m'avaient été signalées : une restauration intérieure de l'église mal entendue, le blanchiment à la chaux de tout l'édifice, ont détruit tout récemment et le caractère de l'église et les peintures. A Dronkah, la destruction a été plus complète, et c'est à peine si l'on reconnaît une église dans la petite chambre dénudée, sale et misérable où l'on célèbre actuellement le culte. Dans ces deux couvents, l'ethnographe y trouverait plus à glaner que l'archéologue, tant la misère

<sup>(1)</sup> VANSLEB, Relation d'Égypte, p. 364.

<sup>(1)</sup> W. DE BOCK, Matériaux pour servir à l'archéologie de l'Égypte chrétienne, p. 91. M. Palanque, chargé de la direction des fouilles, a mis au jour un certain

nombre de momies d'époque chrétienne, dont quelques-unes étaient revêtues de vêtements brodés; il y a recueilli aussi un grand nombre d'objets d'époque chrétienne.

<u>- 215 - [3]</u>

est grande et les mœurs des habitants différentes de ce qui se voit ordinairement dans la vallée du Nil.

C'est encore sur la montagne ouest, à deux kilomètres environ de la ville, que sont les restes les plus nombreux du vieil art chrétien; mais, comme ailleurs, beaucoup de monuments ont disparu, témoin Deir el-Mouttin, et c'est en vain que j'ai cherché les traces d'église que Vansleb dit avoir existé dans une grotte appelée il-stabl «l'écurie». C'est en vain que l'on cherchera les grottes qui servirent de refuge aux chrétiens et que Jollois et Devilliers décrivent ainsi : « D'autres grottes ont servi de refuge aux premiers chrétiens de cette contrée : sur les parois de quelques-unes de celles-ci, on voit des figures de saints dessinées et peintes dans le plus mauvais goût. D'anciens hypogées ont aussi été habités par les mêmes hommes, qui, à cet effet, les ont agrandis, grattés et recrépis, afin de faire disparaître toutes les traces de l'antique religion du pays; quelquefois les anciens hiéroglyphes ont conservé leurs formes, et sont seulement recouverts de peintures grotesques (1). " On peut en dire autant de celles vues par Denon: "De petites niches, des revêtements en stuc, et quelques peintures en rouge, représentant des croix, des inscriptions, que je crus être en langue cophte, sont les témoignages et les seuls restes de l'habitation de ces austères cénobites dans ces austères cellules (2) n. La disparition de tous ces vestiges du christianisme est due probablement au travail des carriers qui exploitent la montagne au-dessous et à gauche de Deir el-Mouttin.

I. Monastère de Deir el-Mouttin. — Détruit, ainsi que je l'ai déjà dit, par les fouilles de la Mission française, pratiquées en 1903 dans la partie de la nécropole pharaonique immédiatement placée au-dessous. Il ne nous reste plus aujourd'hui que la description que nous a laissée W. de Bock, et que je crois pouvoir donner ici en son entier vu son importance (3): «Le monastère, dit l'auteur, se trouve sur la montagne de

Basse et la Haute-Égypte, p. 155.

<sup>(1)</sup> JOLLOIS et DEVILLIERS, Description de Syout et de ses autiquités, dans Description de l'Égypte, Antiquités, vol. II, chap. XIII. p. 5.

<sup>(2)</sup> VIVANT DENON, Voyages dans la

<sup>(3)</sup> Vansleb ne mentionne pas ce couvent, dans la nomenclature qu'il donne des monastères et églises de la province d'Assiont.

Siout, au-dessus du grand tombeau, un peu au sud. Il est situé au bord d'une grande gorge remplie de tombeaux, au bas de laquelle on extrait du calcaire pour la chaux. Les rochers, qui de l'est et du sud-ouest avoisinent le monastère, descendent presque à pic.

- «Les ruines du monastère consistent d'une tour de 5 mètres de côté, de restes d'une muraille d'enceinte s'étendant du côté nord depuis la tour jusqu'à la montagne, d'un pan de muraille qui s'est conservé du côté sud des ruines et, enfin, de restes d'habitations à l'intérieur du monastère.
- « Autour du monastère s'étend la nécropole qui est toute fouillée et ravagée, bien que le sol, consistant en débris de roche, soit difficile à creuser.
- « La plupart des corps ont été trouvés sans cercueils : ils étaient enveloppés de suaires et ficelés; mais il s'est rencontré aussi des cercueils en planches minces avec ou sans pieds, enveloppés de suaires, qui portaient quelquefois des inscriptions tracées en couleur.
- « Beaucoup de corps de petits enfants étaient enterrés dans des cruches en glaise ou dans des cylindres en pisé.
- « Des fragments de stèle à inscription, quelques fragments de bracelets en verre et plusieurs poupées en os ont aussi été trouvés dans le voisinage du couvent. »

Il est à remarquer, ce que ne dit pas M. de Bock, que ce monastère est construit complètement en briques crues. La pierre (1) et même la brique cuite ne s'y montrent que très rarement. En outre, je crois que ce couvent, par la présence d'une tour attenante à la muraille, ainsi que j'ai pu m'en rendre compte, devait appartenir à la série des couvents fortifiés, si rares aujourd'hui en Égypte et dont le principal type et le plus complet qui nous soit parvenu est le couvent de Saint-Siméon à Assouan.

11. Chapelles coptes dans les tombes. — Les chapelles coptes vues par quelques membres de l'Expédition d'Égypte n'existent plus ou bien les peintures ont été détruites. Dans ces dernières années, deux autres tombes

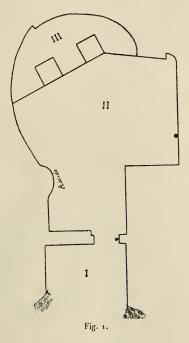
<sup>(1)</sup> Tout près de là, la moutague paraît avoir été exploitée comme carrière à toutes les époques.

<u>- 217 - [5]</u>

mises au jour indiquent, par les quelques peintures et graffiti que l'on y voit, qu'elles furent occupées et transformées en chapelle par les chrétiens: l'une d'elles fut complètement déblayée par moi en 1903. Ces deux

tombes sont situées non loin l'une de l'autre, au nord de la nécropole, entre la tombe d'Emsa et le Cheikh Abou-Toug, dont on voit les ruines presque au sommet de la montagne. Les ruines de cette tombe musulmane sont assez importantes, et, d'après l'examen des lieux, il semblerait que ces constructions cachent l'emplacement d'un édifice chrétien sur lequel les Arabes auraient édifié, mais dans des proportions moindres, le monument que l'on voit encore aujourd'hui.

La première de ces chapelles, qui est la plus proche de la tombe d'Emsa, se compose de deux salles (fig. 1): l'une carrée ou rectangulaire — on ne peut savoir, car toute la paroi de l'entrée a été



brisée — l'autre, de forme irrégulière, semble n'avoir jamais été achevée. Une troisième salle inachevée, en exhaussement sur les deux autres, est séparée de la salle II par deux piliers carrés, ménagés dans le rocher. Les solitaires qui l'habitèrent fermèrent cette dernière salle au moyen d'un mur en pierre élevé entre les colonnes. Ce mur, ainsi que toutes les parois des salles I et II, fut enduit d'un stucage de plâtre sur lequel on appliqua la décoration. Les Coptes donc ne se servirent que des deux premières salles et surtout de la seconde dont ils firent leurs lieux de

dévotion. A l'est, dans un renflement du rocher, a été creusée une sorte de niche affectant la forme d'une conque : elle servait d'autel pour l'exercice du culte. Une porte mobile séparait les salles I et II; dans la douille



du seuil a été trouvé en place, au moment du déblaiement, le morceau de cuir sur lequel reposait le gond de la porte. La salle I n'a pas été décorée, un seul graffite, sur la paroi droite, représentait en traits rouges un jeune homme imberbe à la chevelure bouclée, la figure encadrée dans un nimbe. De la main gauche, voilée par un pan de son ample manteau, il tient le livre des Évangiles; de la droite, il fait le geste de parole ou de bénédiction (fig. 2). La tenue générale de cette figure est fort belle, bien que la tête soit trop grosse pour l'ensemble général du corps; elle donne l'impression d'une œuvre du vi° ou commencement du vii° siècle.

Dans les déblais de cette salle, j'ai trouvé trois morceaux de plâtre portant une inscription peinte en rouge et fragmentée. Dans la seconde ligne, aux caractères plus menus; il est aisé d'y reconnaître une invocation à la Trinité : [III] DT IIGH[PE] IIE IIII ETOY[AAB] (fig. 3).

Dans la salle II, l'abside en forme de conque était décorée de peintures (fig. 4).

 \_ 219 \_ [7]

AΠΟ]λλω. Il semble que cette chapelle avait été placée sous la pro-



tection de ces deux personnages, car les deux noms font partie de l'ensemble décoratif. Au-dessus. à droite et à gauche du nom de Ména,



Fig. 4.

nous y voyons, deux fois répétés, les noms de 22MOI et de \*1022MHHC 1006 HIRCTANOH et répété HACOH 1022MHHC. Ces noms, mis après

coup, ont été écrits par les visiteurs. En dehors de l'arc, à droite et à gauche, est peint un vase, brisé dans sa partie supérieure, qui a la forme d'une aiguière. Une invocation à la Trinité était tracée entre les deux vases, mais il n'en reste que la fin : [HIOT HOHPE HEHIDA] ETOYALE 2AMHIL. Une densième petite niche, également en forme de conque, a été crensée dans la roche, à droite de l'abside : une ornementation insignifiante la décore intérieurement. A droite de cette niche se trouve deux fois répété le nom de l'ana naternovite. Enfin, sur tout le tour de la chambre, a été peinte, en belles lettres onciales, une longue inscription, très mutilée par endroits et particulièrement du côté des piliers, à cause de la suppression des murs que les Coptes avaient élevés pour clore la salle III. L'inscription, par suite de différences de niveau entre les parties, quelquesois par des fantaisies subites du scribe, ou bien encore par les cassures, est assez difficile à suivre. On y reconnaît pourtant l'invocation à la Trinité citée ci-dessus, que je crois être le début de l'inscription, puis une invocation à divers saints du pays, à Adam, Ève, aux prophètes, martyrs, etc. Le début de l'inscription est tracé au-dessous de l'abside, puis se poursuit sur toutes les parois. Malgré ces difficultés de lecture, voici comment je crois pouvoir lire le texte : [ ПІШТ ПШНРЕ ПЕППА] ЕТОУЛЛВ гаминить Рос напа фотваний Рос напа гешрге Рос напа мина Рос » (1) /////// пенит адам тенмау Zuh // тенмау марі[ам] #### [про]фитис и пекрітис и мартирос и пені[шт] 116P (sic) (2)

(1) lci cette partie de l'inscription se



termine par un fleuron, ce qui me porte

à supposer que nous avons la fin d'une partie de l'invocation. On remarquera en outre que jusqu'à ce point chaque nom est suivi du sigle que présente la figure 5. La sui e de l'inscription n'apparaît que sur le pilier gauche qui sépare les salles II et III.

(3) Le signe Jo a été employé pour co comme dans 102211HC; pour 10 dans neniot; pour cy dans chipe et dans le nom que je vais étudier. Je pense que la localité d'où était l'apa Phib doit être hu nepsoy cy au lieu de nepsoy cy que <u>- 221 - [9]</u>

мпаке (1) "а [па] """ мы апа паузае апа соуроу с апа ісак "а [па] "" ма мар "апа макаре мінечонре "апа моу сне "". et puis quelques débris de lettres le long de la paroi ouest où se terminait l'inscription.

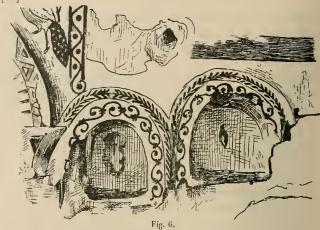
Sur la paroi du fond de cette même salle, et à gauche, se lit une inscription de onze lignes, se rapportant à divers apôtres et aux Évangiles:

La seconde chapelle occupait, comme la précédente, deux chambres. La première est à peu près détruite; reste la seconde, qui affecte une forme rectangulaire mais très irrégulière. Cette salle mesure environ 2 m. 5 o c. × 3 m. 5 o cent. Les Coptes avaient, comme dans la tombe précédente, enduit les parois du rocher d'un stuc de plâtre; en outre, ils ont percé dans le roc une grande niche absidiale de o m. 6 o cent. × o m. 8 o cent. et deux autres plus petites, à droite de cette dernière, accolées et mesurant o m. 27 cent. × o m. 27 cent. Ces deux dernières niches n'ont rien de

porte le texte. Περοογα est iuconnu; mais nous savons par la Vie de Paul d'Antinoé que celui-ci trouva sur son chemin un anachorète du nom de Phib. qui était de περσογα du nome de Touhô. Τογ20 est placé dans les scalae entre Antinoé et Ashmounein. Notre

texte signalant le même personnage, nons sommes assnré de la correction (ZOEGA, Cat. Cod. Copt., p. 367; cf. AMÉLINEAU, Géographie, p. 319).

(1) La localité de TIKE m'est inconnue; elle n'est pas mentionnée dans la Géographie d'Amélineau.



particulier, elles sont simplement décorées, à l'extérieur, par un ornement



Fig. 7.

en rinceaux surmonté d'un double rameau convergeant vers le sommet de l'arc; tout cela est de couleur rouge. Cette décoration n'offre aucun intérêt archéologique ou artistique (fig. 6). C'est à l'abside (fig. 7), au contraire, que les efforts des moines décorateurs se sont portés. Deux pilastres en pisé (fig. 8) supportent un arc en plein cintre en suivant extérieurement la courbe de la <u>- 223 - [11]</u>

niche. A l'intérieur, un ange ailé soutient le médaillon du Christ représenté jeune et imberhe; le Sauveur tient un livre dans la main gauche sur lequel

on lit occ «la Lumière» et zon «la Vie». Sa main droite fait le geste de bénédiction. Le Christ, figuré en buste dans une gloire gemmée, rappelle, par la facture, l'expression et la technique d'une autre peinture du Christ que j'ai recueillie à Baouît (Haute-Égypte), et dont l'exécution peut être placée vers le vie siècle (1). L'ange est vêtu de blanc, et son manteau, enroulé autour du corps, porte sur un pan de la draperie un r. La figure de cet ange montre chez l'artiste une certaine habileté technique. Le corps, qui s'appuie légèrement sur la jambe gauche, est bien dessiné, les lignes sont belles et les proportions du corps assez justement observées : la tête encadrée dans une chevelure blonde et bouclée est peut-être un peu forte, mais elle est élégante malgré la raideur de la pose et la fixité du regard. En dehors de l'arc, deux paons affrontés, dont un seul est visible aujourd'hui, terminaient la décoration

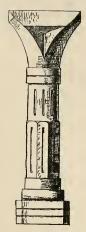


Fig. 8.

de cette abside. Je n'ai relevé aucune inscription dans cette chapelle.

# AKHMÌM.

En 1902, j'ai acquis d'un marchand d'Akhmim la branche verticale d'une croix en bois (actuellement au Musée de Périgueux). L'inscription copte gravée sur l'une des faces commençait sur la branche horizontale, où était tracé le début de l'invocation à Dieu et à la Trinité, aux Anges, dont nous avons la dernière syllabe du mot sur la branche verticale. On remarquera, dans l'invocation, après le nom de l'apa Pamoun, la mention de Apollo, Phib et Anoup, si fréquemment trouvée dans les inscriptions de

<sup>(1)</sup> Jean Clédat, Recherches sur le kôm de Baouît, dans Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions, 1902, pl. II,

et Le monastère et la nécropole de Baouît, dans Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale, t. XII, pl. XL-XLII.

Baouit. L'apa Pamoun mentionné dans l'inscription est peut-être celui qui était économe et père de Nitrie, lors du voyage de la patricienne Mélanie en Égypte (Palladus, Histoire Lausiaque, chap. LXIX et LXX). Il était lié avec saint Macaire et saint Athanase; il est encore cité par Rusin (Verba seniorum, 160 et 164) et par Pélasge (libell., I, 16 et XVII. 11).

AOC. N MAP TYPOC эмнэп PITHEI **WLY** ПАПА • пуом λΠλλ поааф апафів λΠλλ поуп. нетоух **ABTHPOY** TOMSYOLX. **G2PA16** ASHOX. ини

#### ASSOUAN.

Pendant les mois de novembre et décembre 1903, en dégageant l'abside de l'église du couvent de Saint-Siméon, j'ai recueilli, sur le côté droit de cette abside, un certain nombre de stèles funéraires coptes, qui sont aujourd'hui au Musée du Caire.

 Grès. — Stèle rectangulaire, brisée en trois morceaux, la partie droite du haut manque. — Haut. o m. 46 cent., larg. o m. 345 mill.

$$\#\underline{\mathsf{IC}}\, \&\, [\underline{\mathsf{xc}}\, \#]$$

мпрпм[ееуе] мпма[каріос] пс пмомахос ауфпалакфи фармоу ө ў к у пмалкту″: е ;

2. Grès. — Stèle rectangulaire. — Haut. o m. 40 cent., larg. o m. 28 cent.

₩ іс ₩ хс ₩ пегооу мпрпмесує йпмакаріос йсоммаркос пмонохос: йфармоу о ўін " інаікту" ів ш

3. Grès. — Stèle rectangulaire. — Haut. o m. 32 cent., larg. o m. 28 cent. Les a sur la pierre sont ainsi A.

ТС∳хС ПЕ200У МПРПМЕЕУЕ МПМАКАРІОС ПАПАСПІСТОС НОФОМІВМ INAIKT∫МГМ

4. Grès. — Stèle rectangulaire. L'inscription est encadrée dans une bordure taillée en relief dans la pierre. Chaque ligne est séparée par un trait incisé. La fin de l'inscription manque. — Haut. o m. 49 cent., larg. o m. 30 cent. Les a sont ainsi gravés A.

4 4 44 незооүйпрпыееү

бипбинакаріоспбі фтападіоспмоно хоситач $\bar{\mathbf{m}}$ тоиммо чігнтчбегр/мік хоіах в індікті онос « а « апо [діо]кантіан [оү]... хс' үмо

5. Grès. — Stèle rectangulaire, brisée dans le haut et dans l'angle du bas à droite. Elle offre la même disposition que la précédente. — Haut. o m. 30 cent., larg. o m. 33 cent. Les a sont ainsi gravés A.

фамбифө
(sie) " 6ТОУСАІОКАПАЛА
НОУФІ: "РЕПОУ
ТЕПАПАФ О МППАРА
АІСОСИТЕТРІФНИЧ
МИІСАКМИЛАК[ФВ]
2АМНИЄЧЕ
[IC] XC NIKA

6. Grès. — Stèle rectangulaire, l'inscription est encadrée par un rebord de la pierre. Le bas de la stèle manque. — Haut. o m. 18 cent., larg. o m. 26 cent. Les a sont ainsi gravés A.

#1С # XC пе200үмпр пмебүейпна каріосисон проспмо [иохос]

7. Grès. - Stèle rectangulaire. Écriture tracée très hâtivement et peu

-227 — [15]

soignée. — Haut. o m. 33 cent., larg. o m. 25 cent. Les a sont ainsi gravés A.

AO t AO

8. Grès. -- Stèle rectangulaire brisée en quatre morceaux. Les a sont ainsi gravés A.

[IC] # x̄C [Πε20]ΟΥ [ΜΠΡΜ]ΘΕΥΘ Μ[ΠΜ]ΔΚΑΡΙΟΟ ΠΟΟΝΙΦ2Α ΝΝΗΕΠΜΟΝΟΧ) Η ΦΑΦΦΙ " Κ ΪΝΑΙ[Κ, 3000] Ζ " # #

9. Grès. — Stèle rectangulaire. — Haut. o m. 36 cent., larg. o m. 26 cent. Les a sont ainsi gravés A.

тс ж хс пегооу мпрпмеуе мпмакару хрнсафіос м месоре «к плаіктуїг » 10. Grès. — Stèle rectangulaire. L'angle du haut à gauche est brisé. Les lignes sont séparées par un trait gravé. — Haut. o m. 42 cent., larg. o m. 34 cent. Les à sont ainsi gravés A.

\* IC \* xC \*
[Π6200]ΥΜΠΡ
[ΠΝ]6Υ6 Μ
[ΠΜ]ΑΚΑΡΙΟΟ
ΑΡΟΝÑΤΑΥ
ΜΤΟΝἦΜΟΥ
ΝΙΖΗΤΗΥΘΕΓΡΑΦΗ
ΜΗΝΟΟ «ΑΘΥΡ
ΚΒ«ΙΝΑ, ΑΠΟΥ
ΑΙΦΚΑΦΤΙΝΟΥΠΑ
ΑΝΟΧ ΘΤΟΥΟ ΧΟΑ

11. Grès. — Fragment de stèle rectangulaire. — Haut. o m. 37 cent., larg. o m. 48 cent. Les a sont ainsi gravés A.

[\(\frac{1}{4}\) \(\bar{1C}\) \(\frac{1}{4}\) \(\bar{1C}\) \(\frac{1}{4}\) \(\bar{1C}\) \(\bar{1

12. Grès. — Fragment de stèle rectangulaire. — Haut. o m. 23 cent., larg. o m. 14 cent.

[¾ 1]С [хС] [п]егООУ [мпр]мее[Уемп] мака[рюС] 13. Gaès. — Fragment de stèle rectangulaire. — Haut. o m. 22 cent., larg. o m. 18 cent. Les a sont ainsi gravés A.

62000 (?) NAXOCH[TA4MTON] MMO4H[2HT4 6] ГРАФН ӨШӨК АПОДІОК

14 à 17. Grès. — Fragments de stèles rectangulaires. Dans les nº 14 et 15 les a sont ainsi gravés A.

[14] [15]

[17]

[18]

[18]

[18]

[18]

[18]

[18]

[18]

[18]

[18]

[18]

[18]

[18]

[18]

[18]

[18]

[18]

[18]

## ASHMOUNEIN.



Cachet copte en bois au nom de anoyn que j'ai acquis d'un fellah dans le village. Les caractères sont gravés en creux; au dos une poignée traversée d'un trou. Long. o m. 11 cent., larg. o m. 038 mill.

J. CLÉDAT.

# ÉGYPTE GRÉCO-ROMAINE

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE INSPECTEUR EN CHEF DU SERVICE DES ANTIQUITÉS.

1

#### CROCODILOPOLIS.

La capitale de l'Arsinoïte, Κροκοδείλων σόλις (1), est certainement moins connue que bien des κόμαι du nome. Les documents que nous livrent ses ruines, en l'absence de toute exploration méthodique, sont rares (2). Les stèles que nous y avons recueillies ces temps derniers me paraissent assez intéressantes pour que je les signale à l'attention des historiens, au moment où elles viennent d'entrer au Musée du Caire.

# 1. Un Oonpierov à Crocodilopolis.

Les deux fragments en calcaire ci-dessous reproduits, l'un très propre, l'autre sali par le sébakh, ont été trouvés, à deux mois d'intervalle, au même endroit des ruines. Leur hauteur à tons deux est de 0 m. 25 cent. Ils ont même largeur, 0 m. 26 cent.; si l'épaisseur n'est pas partout identique, c'est que les deux pierres ont servi, par la suite, à des usages différents. Je ne doute pas que ce ne soient les deux moitiés d'une même stèle (je les ai d'ailleurs réunies dans un même cadre, en les envoyant au Musée): la gravure de l'inscription, le sens du texte, en dehors des caractères extérieurs de la stèle (matière, largeur, etc.), se prètent à cette supposition: c'est à peine même s'il manque la partie inférieure d'un  $\Xi$  au point de jonction des deux fragments, ligne 8.

<sup>(1)</sup> A partir du nº siècle avant J.-C., la ville s'appelle aussi Πτολεμείε Εὐεργέτιε; puis, à l'époque romaine, λρσινοιτῶν πόλιε (cf. Tebt. Pap., II, p. 370 et 398).

<sup>(2)</sup> A l'exception des terres cuites toujours abondantes (généralement médiocres).

TTONEMAIOYKAS RA SINIS ENERGENENTS FYNAIKO SKALADENONIS KALTAN TEKNAN OYHPITOIEPON KALTA TIPOS KYPONTA

DEUXIÈME FRAGMENT.

ύπερ βασιλ[έωs] Πτολεμαίου κα[ί] βασιλίσσης Βερενίκης γυναικός καὶ ἀδελφῆς

- 5 καὶ τῶν τέκνων,
  Θυήρι τὸ ἱερὸν καὶ τὰ προσκύροντα
  Εἰρήνη [κ]αὶ Θεοξένα
  Δημητρίου Κυρηναῖαι
- 10 έκ Θάσιτος, αις και αιγύπτια δυόματά έστιν Νεφερσούχος και Θαυής.

Pour le salut du Roi Ptolémée, de son épouse et sœur la Reine Bérénice et de leurs enfants, — à la déesse Thoëris ce sanctuaire et ses dépendances [ont été dédiés (1)] par Iréné et Théoxéna, Cyrénéennes, filles de Démétrios et de Thasis, lesquelles portent aussi les noms égyptiens de Nefersouchos et Thauës.

La déesse Θοῆρις ou Θυῆρις (2), divinité indigène que les Grecs identifièrent à Athéna (3), était adorée à Kerkeosiris du nome Arsinoïte (4), et à Oxyrhynchos (5). C'est la première fois que nous rencontrons ce culte à Crocodilopolis. Il est à présumer que dans une ville dont le patron était Σοῦχος, le Θοηριεῖου, sanctuaire et dépendances τὸ ἰερὸυ καὶ τὰ προσκύρουτα, devait être une chapelle bien modeste, d'autant que les deux femmes qui la sirent élever avaient sans doute plus de pieuses intentions que de ressources.

<sup>(1)</sup> ἀνέθηκαν, non exprimé.

<sup>(2)</sup> Ouppis sealement dans Pap. Hib.,

<sup>35, 3;</sup> le génitif est Θοήριος οι Θοήρεως.

<sup>(3)</sup> Pap. Oxyr., 579.

<sup>(4)</sup> Pap. Tebt., 61 (b), 59, 61; 72,

<sup>210.</sup> Mention d'un Gonpierov, ibid., 39, 9; 88, 16-23; 243.

<sup>(5)</sup> Pap. Oxyr., 43, verso IV, 13; 579: 806; 491; Pap. Hib., 35, 3.

Ge sont deux Gréco-Égyptiennes; elles portent un double nom et s'appellent, l'une Εἰρήνη ή καὶ Νεφερσοῦχος (1), l'autre Θεοξένα ή καὶ Θαυής (?) (2). Elles sont nées du mariage d'une indigène dont elles mentionnent le nom, conformément à l'usage égyptien (ἐκ Θάσιτος), et d'un Hellène Δημήτριος qui, fort probablement — ses filles se disent Κυρηναῖαι — était originaire de Gyrène. On sait que les Gyrénéens figurent en grand nombre dans l'armée des premiers Ptolémées (3). Démétrios, son service terminé, avait dû recevoir un lot de γῆ κληρουχική en Arsinoïte. Il s'y était marié et y avait fondé une famille. On a ici un exemple de ces mariages mixtes, mariages assez rares sans doute, mais dont l'existence ne saurait plus être contestée même aux premiers temps de la colonisation du Nome.

Notre inscription est du milieu du m' siècle. Les souverains dont il est question sont en effet Ptolémée III Évergète et Bérénice II. La mention de leurs enfants καὶ τῶν τέκνων nous permet même de préciser la date, et de donner comme terminus ante quem à cette dédicace l'année 244 (a). Peut-être est-ce au moment où Ptolémée III épousa la fille de Magas et où la Gyrénaïque fut définitivement réunie à la couronne d'Égypte, que Démétrios quitta son pays et s'engagea sous les drapeaux du royal époux de Bérénice. Dans ce cas, l'inscription serait postérieure de quelques années à 244, car on ne saurait admettre que Démétrios ait quitté si tôt l'armée active et qu'il ait reçu un lot de terre après un si court service.

## II. Un précepteur de Ptolémée Alexandre 1er.

Base de statue, en granit. Traces de scellement des pieds de la statue visibles

<sup>(1)</sup> M. Spiegelberg me signale que ce mot, en tant que nom propre féminin, s'est déjà rencontré sur une stèle démotique (N° fr - S° bk), Spiegelberg, Rec. Trav., XXX, 147 (Demotische Miszellen, XLII). C'est, je crois, la première fois qu'apparaît la transcription grecque Nεφερσού-χος.

<sup>(2)</sup> Comme on le voit par le fac-similé, Θανής n'est pas absolument sûr, car

peut-être y a-t-il une lettre entre Υ et II:
mais laquelle, et que représenterait Θαν[.]ης?— (J'avais songé aussi à Θατ[ρ]ης,
mais Υ ne me parait pas douteux, et je
ne crois pas indispensable de supposer
une erreur de gravure, Θανής étant en
somme fort possible.)

<sup>(3)</sup> Cf. Meyer, Das Heerwesen, p. 13.

<sup>(4)</sup> Cf. Dittenberger, O. G. I. S., 64, note 1 (cf. ibid., 726).

sur la face supérieure du monument. Long. o m. 68 cent., larg. o m. 33 cent., épaiss. o m. 60 cent.

ATTOLADD ON TONEY FIRM KENTHENDE A KAITIOHNON ALE AND POYTOY YIOV TOYBA E INE PEKAIETTIST PATH FONKAIT POS TAIS ANAK PISE SI OITAPETIA HMOYNT E SEN TO IAIS INOITHION TE SAEATTO THE THONE OIT TIPOLOIKAIN ANALOIKAIN ANALO

Απολλόδωρον τὸν συγγενή καὶ τροφέα καὶ τιθηνὸν Αλεξάνδρου τοῦ υἰοῦ τοῦ βασιλέως καὶ ἐπισΤράτηγον καὶ ωρὸς ταῖς ἀνακρίσεσι, οἱ ωαρεπιδημοῦντες ἐν τῶι Αρσινοἴτηι ὄντες δὲ ἀπὸ τῆς Πόλεως, ωρῶτοι φίλοι καὶ χιλίαρχοι καὶ ἀλλοι οἱ ωερὶ αὐλήν, εὐνοίας εἴνεκεν τῆς ωρὸς αὐτούς.

## A Apollodôros

cousin du roi, précepteur du prince royal Alexandre, épistratège et enquêteur extraordinaire, les premiers amis, chiliarques et autres dignitaires de cour, de passage en Arsinoïte et originaires d'Alexandrie, à cause de la bienveillance qu'il leur a témoignée (1).

Apollodòros est un haut personuage. Il porte le titre le plus élevé dans la hiérarchie des dignités auliques, celui de συγγενής, que les Lagides et les Séleucides (2) accordaient aux premiers fonctionnaires de l'État, de

duction au style des dédicaces modernes.

<sup>(1)</sup> Ni le verbe ἀνέθηκαν, ni le nom de la divinité à qui est dédiée la statume sont exprimés (exemples d'omissions de ce genre, Dittenberger, O. G. I. S., 240, 254). — J'ai adapté la tra-

<sup>(2)</sup> A l'exemple des monarques qui les avaient précédés : συγγενής est l'équivalent du souten rex pharaonique.

[5]

même que les rois de France donnaient le titre de notre cousin non seulement aux princes du sang, mais encore aux pairs, aux cardinaux, aux maréchaux (1). On peut penser que cette dignité fut conférée à Apollodôros en récompense des services qu'il avait rendus à la famille royale, comme précepteur d'un fils du roi.

Les inscriptions nous avaient déjà fait connaître deux personnages ayant rempli ces fonctions de précepteur près des cours hellénistiques, l'un Kράτερος Κρατέρου à la cour des Séleucides, l'autre Éλευος à la cour des Lagides : de ce dernier nous aurons l'occasion de reparler (2). L'un et l'autre sont simplement appelés τροφεῖς; le titre de τροφεῦς καὶ τιθηνός donné à Apollodôros, me paraît ne s'être pas rencontré, jusqu'à ce jour, dans l'épigraphie grecque (5).

La question de savoir quel est le Ptolémée désigné par ces mots Αλέξανδρος ὁ νίὸς τοῦ βασιλέως ne soulève pas de difficultés. Il ne saurait être question, en effet, de Ptolémée XII Alexandre II, qui, étant fils unique et héritier présomptif, dut nécessairement porter dès sa naissance le nom royal (on pourrait dire le titre) de Ptolémée (4); ce n'est que plus tard, devenu roi, qu'il prit le surnom d'Alexandre, pour se distinguer des Ptolémées ses prédécesseurs (5). Au contraire, le futur Ptolémée XI, le second des fils que Ptolémée Évergète Il eut de sa seconde femme et nièce Cléopâtre III, s'appela dès le berceau Alexandre; c'est seulement forsque des circonstances inespérées l'amenèrent au trône d'Égypte qu'il prit le nom dynastique de Ptolémée, auquel il adjoignit son nom réel, Πτολεμαῖος ὁ καὶ Αλέξανδρος (6).

L'élève d'Apollodoros est donc le jeune prince Alexandre, qui, en 108, devait supplanter son frère Ptolémée Soter II. Quant à notre inscription, elle est certainement de la seconde partie du règne d'Évergète II,

<sup>(1)</sup> LETRONNE, Recueil, I, p. 346, cité par Bouché-Leclerco, Hist. des Lagides, III, p. 112.

<sup>(3)</sup> Dernier éditeur de ces deux textes, DITTENBERGER, O. G. I. S., 256 et 148.

<sup>(3)</sup> M. Paul Perdrizet m'a présenté, à

ce propos, quelques intéressantes observations qu'on trouvera reproduites à la suite de cet article (voir p. 243).

<sup>(4)</sup> Cf. Strack, Dynastie, p. 9.

<sup>(5)</sup> Cf. Strack, Dynastie, 11º 149.

<sup>(6)</sup> Cf. Strack, Dynastie, nº 141-148.

postérieure même de plusieurs années à 143, car c'est à cette époque (1) qu'Évergète II força, on sait comment, sa nièce à l'épouser; et Alexandre ne fut pas, je l'ai dit, le premier né de cette union.

Chose curieuse, un des deux précepteurs royaux dont j'ai fait mention plus haut, Éλενος, fut attaché, semble-t-il (2), à la cour de ce même Évergète II, comme τροφεύς d'un prince royal, frère ou demi-frère d'Alexandre, ou peut-être d'Alexandre lui-même (qui peut avoir eu plusieurs gouverneurs). Éλενος, son préceptorat terminé, fut royalement récompensé. Nommé συγγενής (3), il reçut le commandement de l'île de Chypre, et une grasse prébende, la charge de grand prêtre de la déesse de Paphos. Il s'acquitta de ses fonctions militaires et religieuses à la plus grande satisfaction de tous, si bien que ses subordonnés, mercenaires Ciliciens et prêtres d'Aphrodite, ne lui élevèrent pas moins de deux statues (4), φιλαγα-θίας ένεκεν τῆς εἰς ἐαντούς.

Son collègue Apollodôros, le précepteur de notre inscription, eut plus de part encore aux faveurs du père de son royal élève. C'était, sans doute, un officier énergique, car Évergète Il lui confia le commandement militaire ou épistratégie de la Thébaïde, la région d'Égypte « la plus difficile à gouverner (5) », où l'état de siège était pour ainsi dire maintenu en permanence. « L'épistratège de la Thébaïde peut être assimilé aux gouverneurs des possessions coloniales, qui étaient de véritables vice-rois (6). » Il résidait à Ptolémaïs et

<sup>(1)</sup> STRACK, Dynastie, p. 198-200.

<sup>(2)</sup> Cf. Dittenberger, O. G. I. S., 148, notes 2 et 4.

<sup>(3)</sup> Pour Helenos, comme pour Apollodôros, cette dignité fut évidemment une récompens?. De même Crateros, le précepteur d'Antiochos IX fut, quand il eut terminé l'éducation du prince, admis parmi les πρῶτοι Φίλοι:... γεγονότα δὲ καὶ τῶν πρώτων Φίλων (O. G. I. S., 256).

<sup>(4)</sup> O. G. I. S., 148: «τὸ κοινὸν τῶν ἐν τῆ νήσω τασσομένων Κιλίκων Ε̈́λε-

νον, τὸν συγγενη καὶ τροφέα τοῦ βασιλέως καὶ σΊρατηγὸν καὶ ἀρχιερέα τῆς κήσου, φιλαγαθίας ἔνεκεν τῆς εἰς ἐαυτούς. — «Ελενον, τὸν συγγενη καὶ τροφέα τοῦ βασιλέως καὶ σΊρατηγὸν καὶ ἀρχιερέα τῆς κήσου, οἱ ἰερεῖς τῆς Παφίας λΦροδίτης, εὐεργεσίας ἔνεκα τῆς εἰς ἐαυτούς.»

<sup>(5)</sup> Bouché-Leclerco, Hist. des Lagides, Ill, p. 140.

<sup>(6)</sup> BOUCHÉ-LECLERCQ, Hist. des Lagides, III, p. 141.

commandait aux stratèges des nomes de Haute-Égypte, ainsi qu'aux forces navales de la mer Rouge (1). Ce système de gouvernement fut, on le sait, repris et remanié par les Romains, qui l'étendirent à toute l'Égypte divisée par eux en trois épistratégies (2), Delta, Heptanomide, Thébaïde. Il faut avouer que nous savons peu de chose sur les débuts de cette institution et son fonctionnement à l'époque ptolémaïque : on doit sans doute en attribuer la création à Ptolémée VI Philométor (3), et les textes nous font connaître, depuis le règne de ce prince jusqu'à l'époque de Ptolémée XIII Aulète, les noms d'une dizaine de personnages, tout au plus, portant le titre d'έπισ Ιράτηγοι. Toutefois, si l'on remarque que la titulature complète de ces vice-rois était έπισθράτηγος καὶ σθρατηγός τῆς Θηθαίδος (4), ou έπισθράτηγος καὶ σθρατηγός τῆς ἰνδικῆς καὶ ἐρυθρᾶς Θαλάσσης (5), ou encore έπισθράτηγος καὶ σθρατηγός καὶ Ξηβάρχης τῆς Θηβαίδος (6), on est en droit de se demander si des officiers appelés simplement σ Γρατηγοί τῆς Θηβαίδος, tels que les συγγενεῖε Paôs et Lochos (7), tous deux en charge sous Évergète II, n'ont pas été réellement des vice-rois de Thébaïde; la même question se pose, à plus forte raison, pour ceux qui portent le titre plus complet de σΊρατηγοὶ αὐτοκράτορες τῆς Θηβαίδος (8). J'inclinerais donc à croire que dans ces divers cas, le mot ἐπισθράτηγος est sous-entendu, de même que bien souvent à côté d'έπισ ράτηγος sont sous-entendus les mots καὶ σ ρατηγός τῆς Θηβαίδος (9). Quoi qu'il en soit — et en dehors de Paôs et Lochos nous connaissons le nom de trois épistratèges, à l'époque d'Évergète II : un certain Markos (10), Boëthos (vers 134) (11), et Démétrios qui fut mêlé au fameux procès d'Hermias (an 117). On peut supposer que notre Apollodôros

<sup>(1)</sup> Voir les citations ci-dessous.

<sup>(2)</sup> Voir, en dernier lieu, *Tebt. Pap.*, II, 302, 25.

<sup>(3)</sup> Cf. Dittenberger, O. G. I. S., 700, note 3.

<sup>(4)</sup> Révillout, Mélanges, p. 332-333; Strack, Dynastie, n° 140, l. 36.

<sup>(5)</sup> STRACK, Dynastie, nº 152.

<sup>(6)</sup> DITTENBERGER, O. G. I. S., 190.

<sup>(7)</sup> STRACK, Dynastie, nº 109 et 103 C.

Cf. MEYER, Heerwesen, p. 80 et note 289.

<sup>(\*)</sup> Journ. Hell. Stud., IX, p. 238, n° 43; p. 244, n° 71.

<sup>(9)</sup> Par exemple, STRACK, Dynastie,

<sup>(10)</sup> STRACK, Dynastie, nº 114. M. Bouché-Leclercq pense que ce Markos fut épistratège honoraire; Hist. des Lagides, III, p. 113.

<sup>(11)</sup> Révillout, Mélanges, p. 332-333.

remplit ces fonctions sur la fin du règne d'Évergète II, après Boëthos, avant Démétrios, à une époque qu'il nous est naturellement impossible de fixer avec précision.

Combien de temps resta-t-il en charge? Nous l'ignorons. Pour des raisons qui nous échappent, il retourna à Alexandrie, et le roi eut recours à son expérience et à son dévouement pour des services plus délicats. Apollodôros semble être, en effet, venu à Crocodilopolis en mission extraordinaire «πρὸς ταῖς ἀνακρίσεσι». L'expression n'est pas absolument nouvelle; elle s'est rencontrée une fois sur un papyrus du Fayoum, Tebt. Pap., 86, 1 et 2. Dans leur commentaire, MM. Grenfell et Hunt constatent que «this judicial office is not known from other sources» (1). Je ne crois pas cette assertion des savants éditeurs absolument exacte. Une inscription de Délos nous avait, en effet, fonrni une formule équivalente pour désigner la même fonction, τεταγμένος ἐπὶ τῶν ἀνακρίσεων (2). Comme le dit bien le dernier éditeur, Dittenberger, il ne s'agit pas d'une magistrature permanente et ordinaire, mais d'une magistrature temporaire et exceptionnelle, conférée à de hauts personnages, pour connaître de cas tout spéciaux, intéressant la sûreté de l'État ou la personne du roi : non tam judicem quam inquisitorem hoc significat, eum sine dubio qui in homines de conjuratione contra regem suspectos, quaestionibus exercendis praesit. Neque enim verum vidit S[alomon] R[einach] hunc ad exemplum corum qui in Aegypto vocarentur of tà βασιλικά καὶ προσοδικά καὶ ίδιωτικά κρίνοντες institutum judicem existimans, quandoquidem different inter se κρίνειν et ἀνακρίνειν. Adde quod omnium hominum, quorum honoris causa haec monumenta erecta sunt, officia ad ipsius regis ministerium spectant, ut ordinarii judicis magistratui hic nullus locus sit (3).

Il est donc à présumer qu'Apollodôros vint en Arsinoïte, en qualité de missus dominicus pour enquêter sur quelque grave incident, touchant de près les intérêts du roi. Je ne pense pas que dans ce pays de colonisation, il se soit agi d'une révolte, comme il y en eut tant, à la même époque, en

<sup>(1)</sup> Tebt. Pap., 1, p. 385, notes 1-2. — (2) B. C. H., VII, 1883, p. 358, no 10. — (3) O. G. I. S., 374, note 5.

Haute-Égypte. Je croirais plutôt que c'est une affaire de vol ou d'empiétement sur les terres appartenant à la couronne qui motiva le déplacement du grand inquisiteur (1). Toujours est-il qu'à la suite de sa mission, Apollodôros se vit élever une statue, témoignage de reconnaissance - ou de flagornerie, - par un groupe d'importants personnages, officiers supérieurs χιλίαρχοι, et civils titulaires de dignités auliques, πρώτοι φίλοι et autres, tous venus d'Alexandrie (ἀπὸ τῆς Πόλεως) et, dit l'inscription, σαρεπιδημοῦντες ἐν τῷ Αρσινοίτη: cette expression paraît signifier qu'ils ne sont que de passage en Arsinoïte, et l'on peut supposer que ce sont des membres de la commission extraordinaire présidée par Apollodôros, envoyés par le roi, et prêts à retourner à Alexandrie, l'enquête terminée. On pourrait aussi voir en eux de hauts fonctionnaires de l'administration gréco-égyptienne, en résidence temporaire dans le nome, sorte de « superintendants » chargés de surveiller les fonctionnaires indigènes ou d'organiser les divers services publics (2), et désireux, on le comprend, de se ménager, dans cette rare occasion, la faveur d'un confident du roi.

### III. TITULATURE COMPLÈTE DE PTOLÉMÉE SOTER II.

Stèle en calcaire; à droite de l'inscription, la pierre n'a jamais été dégrossie; à gauche, elle a été sciée postérieurement. Longueur actuelle o m. 77 cent., larg. o m. 40 cent.



<sup>(</sup>i) L'enquêteur extraordinaire Apollônios de Tebt. Pap., loc. cit., aurait en peut-être lui aussi à s'occuper d'une affaire de ce genre.

célèbre ingénieur en chef Cléon, dont M. Bouché-Leclercq nous a récemment conté l'histoire, Rev. Ét. Gr., XXI, 1908, p. 121.

<sup>(2)</sup> Tel, sous Ptolémée Philadelphe, le

[ύπὲρ β]ασιλέως Πτο[λεμ]αίου
[τοῦ Θεοῦ] μεγαλου Φιλο[μήτορ]ο[ς]
[καὶ Φι]λαδέλΦου [καὶ σωτῆ][ρος, Απο]λλών[ι]ος Αρτεμ[ιδώρο]υ
[ό συ]γγενής καὶ κοσμητής
[καὶ γ]υμνασίαρχος.

L'attribution de ce texte au règne de Ptolémée X Soter II ne me paraît pas douteuse. Si l'on peut, en présence de la lacune de la ligne 2,  $\varphi\iota\lambdao[\ldots]o[s]$ , hésiter un instant entre Ptolémée X ( $\varphi\iota\lambdao\mu\eta\tau\omega\rho$   $\varphi\iota\lambdad-\delta\varepsilon\lambda\varphios$ ) et Ptolémée XIII ( $\varphi\iota\lambdao\pi d\tau\omega\rho$   $\varphi\iota\lambdad\delta\varepsilon\lambda\varphios$ ), l'épithète  $\mu\varepsilon yd\lambdaov$ , qui entraîne la restitution [Seoũ ou  $\tauoũ$  Seoũ]  $\mu\varepsilon yd\lambdaov$ , fait disparaître toute incertitude : ce surnom en effet n'appartient qu'à deux rois, Ptolémée IV, dont il ne saurait être ici question, et Ptolémée X (1). Après  $\varphi\iota\lambdao[\mu\eta\tauo\rho]os$  [ $\kappa\alpha\lambda$   $\varphi\iota]\lambda\alpha\delta\varepsilon\lambda\varphiov$ , nous restituerons le prédicat le plus ordinaire de Ptolémée Soter II [ $\kappa\alpha\lambda$   $\sigma\omega\tau\tilde{\eta}\rhoos$ ] : il ne manque pas d'exemples de ce surnom placé tout à la fin de la titulature du roi (2).

Nous trouvons donc accumulés ici tous les prédicats et surnoms officieux (3) que porta ce prince (4). L'inscription est d'ailleurs de la dernière partie du règne de Ptolémée X (88-80), quand restauré et régnant avec sa fille Bérénice, il eut emprunté à celle-ci le prédicat de Philadelphe (5).

# ΙΥ. Σοῦχος... [Πτολεμαίου] σατροπάτωρ.

Petite stèle cintrée, o m. 46 cent. × o m. 33 cent., en mauvais calcaire, brisée à la partie supérieure, à droite. Dans le cintre, le disque solaire ailé, d'où pendent deux uraus. Au-dessous, dans un naos, buste d'un personnage, portant la fausse barbe égyptienne et le bandeau royal avec l'uraus. A gauche du naos, Souchos, le dien crocodile, la double couronne sur la tête, la croix ausée et le sceptre en mains; à droite,

<sup>(1)</sup> STRACK, Dynastie, nº 140.

<sup>(2)</sup> Strack, Dynastie, 11° 131, [140]; Bull. Soc. Arch. Al., IV, 1902, p. 49.

<sup>(3)</sup> Je ne parle pas, bien entendu, de ses sobriquets ( $\Lambda \acute{a}\theta \nu \rho o s$ ,  $\Pi o \theta s w \acute{o} s$ ).

<sup>(4)</sup> Moins celui de νικηφόρος qui se trouve dans Pap. Graec. Leid. C.

<sup>(\*)</sup> Inscr. du Bull. Soc. Arch. Al., citée note 2, et Porphyre-Eusèbe (F. H. G., p. 725=1, p. 172 Schoene).

<u>- 241 - [11]</u>

un personnage faisant le geste de l'offrande : il porte également le bandeau royal surmonté de l'uræus. — Ce dernier me paraît être le Roi, Ptolémée XVI, en personne; c'est à son père divinisé, César, dont l'image apparaît dans le naos, qu'il fait l'offrande (souton di hotpou). Le dieu de Crocoditopotis préside à la cérémonie.

Sons cette scène une inscription de quatre lignes, suivie d'un graffite : la partie droite de l'inscription est quelque peu endommagée (à cause de l'extrême friabilité du calcaire), mais la lecture n'en est pas donteuse.

ΥΠΕΡΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣΚΑΕΟΠΑΤΡΑΣΘΕΑΣΦΙΛΟΠΑΤΟ ΡΟΣΚΑΙΒΑΣΙΛΕΩΣΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥΤΟΥΚΑΙΚΑΙΣΑΡΟΣ ΘΕΟΥΦΙΛΟΠΑΤΟΣΚΑΙΦΙΛΟΜΗΤΟΡΟΣΚΑΙΤΩΝΠΡΟΓΟΝΩΝ ΣΟΥΧΩΙΘΕΩΜΕΓΑΛΩΜΕΓΑΛΩΠΑΤΡΟΠΑΤΟΡΙ

L'inscription se lit:

ύπὲρ βασιλίσσης Κλεοπάτρας Θεᾶς Φιλοπάτορος καὶ βασιλέως Πτολεμαίου τοῦ καὶ Καίσαρος Θεοῦ Φιλοπάτ(ορ)ος καὶ Φιλομήτορος, καὶ τῶν ωρογόνων, Σούχωι Θεῶ(ι) μεγάλω(ι) μεγάλω(ι) ωατροπάτορι.

Le graffite Åρτεμίδωρ[οs] (?) est peut-être le nom du dédicant, tracé à la pointe, postérieurement.

Ce texte est des années 44-30, de l'époque où Cléopâtre VI et son fils Ptolémée XVI Césarion régnèrent ensemble sur l'Égypte. Le nom de Πτολεμαΐος ὁ καὶ Καΐσαρ s'était déjà rencontré dans un décret des prètres de Thèbes (Strack, Dynastie, n° 157; DITTENBERGER, O. G. I. S., 194); la reine et son fils y portaient, comme ici, les prédicats de φιλοπάτωρ ετ φιλοπάτωρ καὶ φιλομήτωρ.

Les mots καὶ τῶν ωρογόνων désignent les ascendants naturels de la reine et de son fils, les Lagides et la gens des Césars.

L'expression Σούχω ωατροπάτορι est plus surprenante; le mot ωατροπάτωρ est rare et poétique; il désigne l'ancêtre paternel. Le dédicant veut-il dire que Souchos, le dieu de Crocodilopolis, est un des ancêtres divins de Cléopâtre et de son fils? C'est fort possible. A nous en tenir aux deux derniers Lagides, nous voyons, sur les monnaies, Cléopâtre VI représentée en Aphrodite avec Éros dans les bras. Le mamisi d'Herment Annales, 1908.

d'autre part (les bas-reliefs en ont été dessinés et reproduits par Champollion, Rosellini, Lepsius) montrait Cléopâtre, la «divine mère de Râ», donnant le jour à Horus Césarion. Les Ptolémées sont dieux, fils de dieux, de tous les dieux. Le Crocodilopolitain crut évidemment bien faire en donnant une place d'élite à Souchos, le patron de sa ville, parmi les ascendants divins de ses souverains.

L'expression Σοῦχος μέγας μέγας est rare, mais non pas nouvelle; nous en connaissions au moins deux exemples (Strack, Dynastie, nº 142 et 143). L'épithète redoublée μέγας μέγας s'applique d'ailleurs à d'autres dieux que Souchos, à Hermès par exemple, à certains σύνναοι Θεοί, etc. Sur cette geminatio adjectivi, cf. Strack, Mitth. Arch. Inst., XIX, 1894, p. 215.

### V. FRAGMENT ROMAIN.

Plaque de calcaire, brisée de tous côtés, excepté en bas. — o m. 27 cent. × o m. 27 cent.



]δεκαιμ[ ]πα, ύπάτω[ν ]παντοσ[ ]s.

Ce fragment est d'époque impériale. Ligne 2,  $\bar{\kappa}\alpha$  semble être l'année de règne d'un empereur; viendraient ensuite, pour compléter la date, les noms des consuls éponymes  $(\dot{\epsilon}\pi\lambda)$ ... $\alpha\dot{\nu}\tau\kappa\rho\dot{\kappa}\tau\rho\rho\sigma\tau\dot{\nu}$   $[\bar{\kappa}\alpha]$ ,  $\dot{\nu}\pi\dot{\kappa}\tau\omega[\nu]$ ...). Le sens des lignes 1, 3, 4 ne se laisse pas entrevoir.

G. Lefebyre.

### ΤΡΟΦΕΥΣ ΚΑΙ ΤΙΘΗΝΟΣ

TOY

### ΥΙΟΥ ΤΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ(1)

PAR

#### M. P. PERDRIZET

PROFESSEUR ADJOINT À L'UNIVERSITÉ DE NANCY.

Les τροφείs royaux que nous fait connaître l'épigraphie devinrent de hauts personnages (2). Évidemment, leur charge les mettait à même de prendre sur l'esprit du prince royal un ascendant qui leur devenait profitable, une fois que leur élève avait ceint le diadème; mais, sans tenir compte de cela, elle était déjà, par elle-même, fort importante. Le τροφεύς royal devait être à la tête d'un grand service, assez analogue, j'imagine, à celui auquel présidait, à la cour de nos rois Bourbons, le gouverneur du Dauphin. Quand Pompée fugitifarrive devant Péluse, son sort est décidé dans un conseil où les rôles principaux furent joués par trois hommes, l'eunuque Potheinos, le Chiote Théodotos et l'Égyptien Achillas : ces trois hommes étaient les τροΦεῖs du roi, Ptolémée XIV Philopator, lequel était âgé de treize ans. Potheinos devait être le gouverneur du jeune prince; à ces fonctions il joignait celle de premier ministre (3). De Théodote et d'Achillas, Plutarque dit qu'ils étaient κορυΦαιότατοι ἐν κατευνασΊαῖς καὶ τιθηνοῖς τοῖς ἄλλοις σύμθουλοι. Il y avait donc, autour d'un prince royal, un bon nombre de τιθηνοί et de κατευνασίαί. Ce mot-ci désigne, au sens propre, les valets de chambre. Dans la phrase de Plutarque, κατευνασίαῖε vise l'Égyptien Achillas, qui, au vrai, devait être, non pas un simple valet

16.

<sup>(1)</sup> A propos de l'inscription de Crocodilopolis : *Un précepteur de Ptolémée Alexandre I*<sup>er</sup>, publiée par M. Lefebvre, ci-dessus, p. 233.

<sup>(2)</sup> Voir ci-dessus, p. 236.

<sup>(</sup>s) César, De bello civili, III, 108: "Eratin procuratione regni, propter aetatem pueri, nutricius ejus, eunuchus nomine Pothinus".— Plutarque, Pompée,

de chambre, mais un majordome, chargé de présider au service proprement dit. Naturellement, il y avait, autour de l'enfant royal, d'autres  $\tau\iota\theta\eta\nu o\ell$  que les gens de service : il y avait des professeurs — tel Théodotos, qui enseignait les belles-lettres au jeune Ptolémée (1), — et des médecins — tel Cratère d'Antioche (2) qui, une fois ses fonctions de  $\tau\rho o\varphi \epsilon \dot{\nu} s$  expirées et son royal pupille marié, fut nommé  $d\rho\chi \ell a\tau \rho os$  et  $\ell \ell n$   $\tau o \ell n$   $\ell n$ 

La geminatio verborum, τροφεύς καὶ τιθηνός τοῦ νίοῦ τοῦ βασιλέως, ne s'était pas encore rencontrée. Jusqu'ici, les inscriptions ne nous parlaient que des τροφεῖς de l'enfant royal. La dédicace de Crocodilopolis montre que dans le texte de Plutarque cité tantôt, le mot τιθηνός a un sens précis. Faut-il distinguer entre τροφεύς et τιθηνός, entendre par τιθηνός le père nourricier qui s'occupait du prince au berceau, et par τροφεύς le précepteur qui s'occupait du prince adolescent? Cette distinction serait tout à fait arbitraire. Le sens des deux mots est identique: c'est bien ici une gémination, comme dans ce passage du Timée (4): ήν τε τροφὸν καὶ τιθήνην τοῦ σαντὸς ωροσείπομεν.

La gémination s'explique de différentes manières, selon les cas (5). A l'origine, elle répondait au désir de spécifier exactement la chose dont on parlait, de la désigner dans sa totalité, pour qu'il n'y eût ni ambiguité ni prétexte d'exception : elle s'explique ainsi dans les textes juridiques. Mais parfois aussi, la gémination n'est qu'une façon de parler pompeuse et grandiloquente. C'est le cas ici. Le titre d'Apollodore, τροφεύς καὶ τιθηνός τοῦ νιοῦ τοῦ βασιλέως, flattait, par sa redondance même, une âme de courtisan.

Car ce titre était magnifique. Tpo@eús, tout seul, ne l'eût pas été : c'était un mot trop simple, trop uni. C'est pourquoi on lui avait adjoint

<sup>(1)</sup> PLUTARQUE, loc. cit. : ἐπὶ μισθῷ ὑητορικῶν λόγων διδάσκαλον ἀνειλημμένον: cf. PLUTARQUE, Brutus, 33.

<sup>(2)</sup> DITTENBERGER, O. G. I. S., 256.

<sup>(3)</sup> DITTENBERGER, O. G. I. S., 247.

<sup>(4)</sup> P. 88 d. Il s'agit de la nature, φύσιs. Comparer le vers orphique cité plus loin.

<sup>(5)</sup> Cf. G. May dans Mélanges Gérardin (Paris, 1907), p. 399-412.

 $\tau\iota\theta\eta\nu\delta s$ , mot qui ne se rencontre jamais en prose, sauf dans le texte de Plutarque cité plus haut et dans l'inscription de Crocodilopolis — sauf, autrement dit, pour désigner la fonction aulique dont nous parlons.  $T\iota\theta\eta\nu\delta s$  et son féminin  $\tau\iota\theta\eta\nu\eta$  étaient des mots poétiques.

Cette remarque ne suffit pas encore. Il faut chercher pour quels nourriciers la poésie se servait de ce mot, et surtout pour quel nourrisson. Un hymne orphique appelle Silène Βάκχου τιθηνέ (1). Les Naïades, dans l'Iliade (2), sont les τιθήναι de Bacchos, μαινομένοιο Διωνύσοιο τιθήνας. Qu'on se rappelle, d'autre part, ce qu'a été Dionysos pour les rois Ptolémées et Séleucides. Une légende s'était formée, d'après laquelle Bacchos avait conquis l'Orient; l'expédition d'Alexandre n'était, racontait-on, qu'une répétition de celle de Bacchos contre les Indiens: comme Alexandre, les Ptolémées et les Séleucides souhaitaient répéter les hauts faits du dieu; ils prétendaient descendre de Bacchos (3), ils se faisaient appeler Νέος Διόνυσος, Επιφανής Διόνυσος. Ptolémée Philadelphe eut l'illusion d'être un nouveau Dionysos, quand il conduisit dans Alexandrie cette pompe immense dont Athénée nous a conservé l'étonnante description (4). D'une façon générale, on peut dire que la religion dionysiaque pénétrait et dominait l'âme hellénistique. Au mot τιθηνόs, dont se servaient les poètes pour désigner le père nourricier de l'enfant Bacchos, le bon vieux Papposilène, s'associaient, à l'époque alexandrine, dans l'esprit d'un Grec ou d'un hellénisant, des idées dionysiaques. Ce n'est pas un hasard si ce mot ne se trouve employé, en prose, que pour les gens chargés de veiller sur les jeunes Ptolémées: ces petits princes n'étaient-ils pas, eux aussi, de jeunes dieux sur la terre, l'incarnation du dieu sur la jeunesse de qui avait veillé Silène? L'emploi de τιθηνός pour désigner les rooçsis des Ptolémées s'accorde bien avec ce que nous savons par ailleurs de l'adoration monarchique dont furent entourés les Lagides.

PAUL PERDRIZET.

<sup>(1)</sup> LIV. 1 Abel: κλῦθί μευ, ὧ σολύσεμνε τροφός, Βάκχοιο τιθηνέ.

<sup>(2)</sup> VI, 132.

<sup>(3)</sup> Cf. Kornemann. Zur Geschichte der antiken Herrscherkulte, dans les Beiträge zur alten Geschichte, I (1902), p. 67-83;

Kern dans Pauly-Wissowa, s.v. Dionysos, V, col. 1040; Bouché-Leclercq, Histoire des Lagides, I, p. 328 et passim (voir l'index, s.v. Dionysos).

<sup>(4)</sup> D'après Gallixène : Athénée. V. 196 A-202 A.

# BRACELETS-AMULETTES D'ÉPOQUE BYZANTINE

PAR

#### M. JEAN MASPERO.

La trouvaille faite chez un marchand du Caire, au mois de mai 1908, d'un bracelet d'argent orné d'inscriptions et de figurations religieuses, m'a amené à étudier une catégorie assez étrange de ces petits monuments, encore peu remarqués jusqu'ici. Ce sont des objets ayant servi à la fois de parure et d'amulette prophylactique : ils se composent essentiellement d'un ruban mince de métal, argent ou bronze, sur lequel sont gravés les premiers mots du psaume xc, et que décorent un nombre variable de médaillons représentant des scènes de la vie du Christ ou d'autres sujets édifiants. Le bracelet en question (n° I) fait actuellement partie de la collection du docteur Fouquet, au Caire, qui a bien voulu m'autoriser à le publier; mais en cherchant, dans diverses collections publiques ou privées, les pièces analogues qui pourraient s'y trouver, j'en ai relevé huit autres appartenant évidemment au même type. Il en existe encore très probablement, mais je n'ai utilisé pour cette étude que ceux que j'ai pu voir moi-même, ou dont j'ai trouvé une description suffisamment détaillée.

Ce sont les suivants:

II-III. Deux bracelets récemment acquis par le Musée du Caire, au mois d'octobre 1908, d'une excellente conservation.

IV-V. Deux autres, de travail très grossier, conservés depuis longtemps au Musée du Caire, et incomplètement décrits par M. Strzygowski dans le Catalogue des objets d'art copte (1).

VI. Un autre à Paris, au Musée du Louvre.

VII-VIII. Les deux derniers se trouvent dans la collection de M<sup>me</sup> la Comtesse de Béarn, et ont été décrits et étudiés par M. Fræhner <sup>(2)</sup>.

<sup>(1)</sup> Strzygowski, Koptische Kunst, p. 331 (n° 7022 et 7025).

<sup>(2)</sup> W. FROEUNER, Collection de la Comtesse de Béarn, premier cahier, p. 7.

1

Je commence par la description des premiers, restés inédits. Le bracelet de la collection l'ouquet aurait été trouvé, à ce qu'assure le marchand, dans un village des environs de Saqqarah, donc autour du site antique de Memphis. C'est un ruban d'argent extrêmement mince, long de o m. 255 mill. et large de o m. 025 mill. au plus; il a par malheur été brisé, et le cercle est interrompu par une lacune de o m. 015 mill. environ, dans laquelle ont disparu la moitié d'un médaillon et la fin de l'inscription. Le dessin ci-contre (fig. 1) est l'œuvre de mon malheureux camarade Reymond.

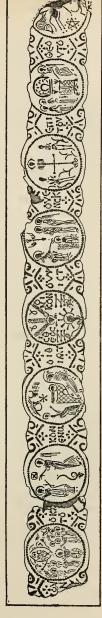
Cette inscription, fort bien conservée à part cet accident, est disposée sur deux lignes et interrompue régulièrement par les médaillons:

 $\dot{O}$  κατοικών ἐν βοηθεία τοῦ  $\dot{(\Upsilon)}$  $\psi$ ίσ  $\dot{O}$ ου  $\dot{O}$ (1), ἐν σκέπη τοῦ Θεοῦ τοῦ οὐραν $\dot{O}$ οῦ αὐλισθησεται].

Celui qui se repose sur le secours du Très-Haut (demeurera) sous la sauvegarde du Dieu du ciel.

Ce sont les premiers mots du psaume xc. On voit que le graveur a utilisé tout l'espace disponible, sans se préoccuper de savoir si les mots qui ont trouvé place sur le bijou formaient une phrase complète et intelligible. Le verbe αὐλισθήσεται doit être suppléé. Pareille négligence se retrouve, à un degré parfois beaucoup plus fort, dans toutes les pièces que j'ai pu examiner.

 $<sup>^{(1)}</sup>$  Le graveur, par une erreur fréquente, rencontrant deux  $\upsilon$  de suite, a oublié le second.



ig. 1.

Les médaillons qui coupent l'inscription sont beaucoup plus intéressants. Il y en a huit, dont un endommagé:

- 1. L'Annonciation. La Vierge, debout, un bras levé et ployé dans l'attitude des orants, l'autre bras tenant un objet incertain (cf. fig. 1), écoute les paroles de l'Ange, ailé, et nimbé comme elle. Entre les deux figures, une plante d'aspect bizarre. A la partie supérieure, un symbole consistant en un rectangle traversé de deux diagonales.
- 2. La Nativité. A droite, étendue sur un lit, la Vierge, la tête entourée d'une auréole; à gauche, une figure également nimbée (saint Joseph?), debout et étendant la main vers l'Enfant, qui est couché au milieu dans la crèche. Au-dessus de l'enfant, l'étoile des rois Mages, et au-dessus encore, un âne et un bœuf dont on ne voit que la partie antérieure du corps.
- 3. Dessin symbolique, représentant le Dieu unique en trois personnes.

   Au centre, un buste de face, cerné d'une auréole, d'où partent trois grands rayons en forme de palmes rectilignes; entre ces rayons, deux signes affectant la forme de la lettre & (ov). A droite et à gauche du buste, trois traits horizontaux réunis par de courtes barres obliques (peut-être un symbole de l'Unité divine en trois personnes?). Dans le champ du médaillon, à droite et à gauche du buste central, on lit:

1	0		
СӨ	NI		
€ОС	KON		

Eἴs Θεὸs ὁ νικῶν « Il n'y a qu'un seul Dicu, le Victorieux ». Cette formule est sans doute l'abrégé de la phrase plus complète εἴs Θεὸs ὁ νικῶν τὰ κακά, que nous rencontrerons plus loin.

Ensin, au-dessous du buste, on distingue une image énigmatique, une sorte de serpent barbu, nimbé d'une auréole d'où jaillissent sept rayons. A droite et à gauche de l'animal sont figurés un sceau de Salomon entouré de cinq points, et un objet indésinissable, dont seul le dessin joint à cet article pourra donner une idée (voir fig. 1).

 Le Baptême du Christ. — Le Christ est debout dans l'eau du Jourdain, représentée par des lignes sinueuses qui montent jusqu'à la hauteur **— 249 —** [4]

de son cou. Le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, descend droit au-dessus de sa tête. A gauche, saint Jean-Baptiste étend la main sur la tête du Messie; à droite, deux anges ailés regardent la scène.

- 5. La Grucifixion. La figuration est singulière : au centre, une croix surmontée d'un buste du Christ cerclé d'une auréole, et qui paraît drapé. De chaque côté, les deux larrons, vêtus sculement d'un linge autour des reins, et les mains liées derrière le dos (?); leurs croix ne sont pas représentées. Aucun doute cependant sur l'identité de ces deux personnages, vu qu'ils ne portent pas d'auréole. A leurs pieds, des plantes aualogues à celle qui est dessinée au n° 1.
- 6. La Résurrection. Le Saint-Sépulcre, monument bizarre composé de deux colonnes supportant un fronton semi-circulaire; entre les deux colonnes se voit une porte entr'ouverte. A gauche, les deux saintes femmes viennent auprès du tombeau; à droite, un ange ailé leur montre la porte ouverte.
- 7. Ce médaillon a été en partie emporté par la cassure du bracelet; il n'en subsiste que la moitié gauche. On distingue l'arrière-train d'un cheval, ainsi que le manteau flottant et la lance du cavalier qui devait être saint Georges. Sous les pieds du cheval, partie postérieure d'un animal, courant à droite (1); et à gauche, sceau de Salomon entouré de cinq points.
- 8. L'Ascension. Le tableau se divise en deux registres: en bas, une figure humaine, debout et nimbée, les deux bras levés, dans l'attitude d'un orant; de chaque côté, six personnages auréolés, dont deux au moins semblent porter un livre (les douze apôtres?). A la partie supérieure, le Christ Pantocrator, assis de face, la main droite levée, la gauche tenant contre sa poitrine le livre des Évangiles; il est dessiné dans une gloire ovale, supportée par deux anges qui volent à droite et à gauche. La figure nimbée du registre inférieur est sans doute la Vierge; elle est habillée exactement de la même façon qu'au médaillon n° 1, dans la scène de l'Annouciation. L'aspect général de ce petit tableau rappelle d'une manière frappante une miniature d'un célèbre manuscrit syriaque de

<sup>(1)</sup> La nature de cet animal sera précisée par les médaillons analogues des n° II et III.

Florence (586 de notre ère), représentant l'Ascension (1). C'est ce qui me décide à reconnaître ici la même seène.

#### 10-111

Les deux bracelets achetés récemment par le Musée du Caire sont, paraît-il, de même provenance que le premier. Tous deux sont évidemment l'ouvrage du même artisan, et ils présentent entre eux des différences si minimes, qu'une seule description suffira (2).

Légende:

+	T	0	В	€	0		Y
0	0	N	B 0	- 1	Υ	С	€
K	-1	€	Н	Α	Υ	Т	N
Α	К	N	θ	Т	Ψ	0	С

Les médaillons, ici encore au nombre de huit, représentent respectivement:

- 1. L'Annonciation (planche, fig. 2, médaillon de droite).
- 2. La Nativité. Ces deux petits tableaux sont d'un style et d'une composition qui rappellent de très près le bracelet n° I. L'étoile des Mages a sculement disparu ici, et est remplacée par une rosace en pointillé. Toutes les autres images sont parsemées de pareilles rosaces.
- 3. La Trinité. Le dessin est moins compliqué qu'au n° I. Buste drapé, autour duquel rayonnent trois palmes. De chaque côté, trois traits horizontaux reliés par des barres obliques.
  - 4. Baptême du Christ (planche, fig. 1, médaillon de gauche).

sur Justinien (pl. V, p. 352).

<sup>(1)</sup> Je n'ai pu voir par moi-même le manuscrit auquel je fais ici allusion; aussi ne saurais-je indiquer une référence directe. Mais il est facile de vérifier l'assertion : cette miniature, en effet, a été publiée par M. Diehl dans son livre

<sup>(3)</sup> L'un d'eux a été brisé, mais les deux morceaux subsistent intacts. On trouvera dans la planche adjointe à cet article, la photographie de six médaillons du n° III.

\_ 251 \_ [6]

5. Représentation énigmatique, qui rappelle le serpent gravé sur le bracelet du docteur Fouquet (voir fig. 2). Sept rayons, renflés à leur extrémité, l'entourent comme une auréole. De chaque côté, un sceau de Salomon, celui de droite entouré de cinq points (planche, fig. 1, médaillon central).



Fig. 2.

6. LA CRUCIFIXION. - Au centre, buste drapé et nimbé du Christ, vu de face, posé au-dessus de la

croix (fig. 3). De chaque côté, les deux larrons, vêtus d'une sorte de pagne. Cette fois, il ne subsiste aucun donte sur le sens de la gravure : c'est bien la scène du Calvaire que l'artiste a voulu représenter, quoique d'une manière singulière. Derrière les corps des deux larrons, on voit dépasser les bras et le pied des deux croix (planche, fig. 1, médaillon de droite).

- 7. La Résurrection. Identique à celle du n° I, sauf la forme donnée au Saint-Sépulcre (voir fig. 4 et planche, fig. 2, médaillon de gauche).
- 8. CAVALIER (SAINT GEORGES) TERRASSANT LE DÉMON. Ce médaillon est particulièrement intéressant, parce qu'il comble la lacune du bracelet n° I. Dans l'exemplaire du docteur Fouquet, en effet, on ne pouvait savoir quel animal était terrassé par le cavalier. Ici (fig. 5), nous le voyons sans doute possible : c'est un être hybride,



Fig. 5.

dont les bras et la tête sont humains, tandis que la queue et les pattes de derrière sont d'un animal (voir planche, fig. 2, médaillon central). Un motif analogue se répète sur un amulette d'argent en forme de rondelle, acquis également par le Musée du Caire et faisant partie du même lot (1). Sur ce dernier objet, le travail étant un peu plus soigné, on distingue très nettement la tête d'homme

et les traits du visage. Cet amulette porte une légende qui accuse sa parenté avec nos bracelets : + Ο ΚΑΤ[ΟΙ]ΚωΝ EN ΒΟΗΘΥΑ ΤΟΥ ΥΨΙCΤΟΥ.

<sup>(1)</sup> Nº 40637 (Journal d'entrée).

Je passe maintenant aux deux bracelets, très grossiers et mal conservés d'ailleurs, que le Musée du Gaire possédait de longue date et qui sont inventoriés dans le catalogue de M. Strzygowski:

W

Bracelet de fer, orné de quatre médaillons :

- 1. Un ange ailé, debout de face (1).
- 2. Un personnage à genoux (?) devant une sorte de vase rayé de deux traits entre-croisés en diagonales.
- Un personnage analogue, devant une espèce de stèle impossible à déterminer.
  - La dernière scène a complètement disparu par suite de l'usure du métal.
     Légende: ΟΚΑΤ | YΚΟ | Ν[Є]Ν | ΒΟΙΘ.

V

Bracelet d'argent, sans inscription, orné de six médaillons où sont gravés des personnages debout, nimbés d'une auréole. Plusieurs de ces saints sont entourés de deux animaux qui défient toute description : ce doit être, ainsi que le remarque M. Strzygowski, saint Ménas escorté des deux chameaux habituels, tel qu'on le représente sur les ampoules de terre cuite (2).

VI

(Musée du Louvre.) Ruban de bronze, orné de cinq médaillons :

1. Le premier porte la légende :

OKAT OIKON[EN] BOHOIA TOYY

sous les n° VII et VIII.

<sup>(1)</sup> M. Strzygowski croit y discerner un cavalier. La chose est possible, tant le dessin est mal gravé et mal conservé. J'y distingue plutôt un ange, dont on retrouve la tête nimbée et l'aile droite. Un ange dans cette posture est représenté sur les bijoux que je cite plus loin

<sup>(</sup>a) Ge bijon, on le voit, n'a pas de rapport direct avec ceux dont je m'occupe ici spécialement. Il était cependant utile de le mentionner ici, pour des raisons qu'on trouvera exposées ci-dessous, p. 257 [12].

<u>\_\_ 253 \_\_</u> [8]

- 2. Entièrement fruste.
- 3. Ange ailé, vu de face.
- 4. Cavalier.
- 5. Un saint guerrier, armé de la lance et du bouclier, debout de face. A gauche, un serpent.

#### VII

(Collection de la Comtesse de Béarn.) Celui-ci est une exception unique dans la série. Il ne présente en effet qu'un médaillon :

Cavalier terrassant de sa lance une femme étendue à terre. Sur la bande de métal, de chaque côté du médaillon:

- 1. A droite : saint debout, de face, la tête nimbée.
- 2. A gauche : lion courant à droite, et serpent.

Légende : quatre versets entiers du psaume xc.

Légende particulière du médaillon : EIC OEOC O NIKON TA KAKA.

Bronze. (Voir la description détaillée de ce numéro et du suivant, dans M. Froeiner, op. cit.)

## VHI

(Même collection.) Bande plate d'argent, ornée de quatre grands médaillons circulaires, et de quatre plus petits, ovales. Plusieurs de ces médaillons portent une légende spéciale à chacun d'eux, tirée des Évangiles.

## Médaillons ovales:

- 1. L'Annonciation. Analogue à celle du nº I.
- 2. Cavalier nimbé, au pas, portant une hampe crucifère (anépigraphe).
- 3. La Grucifixion. M. Fræhner, n'ayant eu entre les mains qu'un seul exemplaire de ce bijou, n'a pas identifié cette scène, qui n'est autre chose, à mon avis, qu'une représentation du Calvaire. Il se contente d'y reconnaître une croix, surmontée d'un buste du Christ et entourée de deux personnages; mais l'examen des exemplaires déjà décrits, en particulier des nº Il et III, où l'on distingue nettement la croix des deux larrons, rend toute hésitation impossible. On sait que depuis le vº siècle on avait

pris l'habitude de placer souvent sur la croix un buste du Christ (1). Plus tard seulement on commença à représenter réellement le Christ crucifié. Le second concile in Trullo, de 692, se prononce pour cette dernière figuration. — Au pied de la croix centrale, les deux petites figures qui semblent la soutenir sont sans doute la Vierge et l'apôtre saint Jean. (Anépigraphe.)

4. Cavalier nimbé, au gâlop, perçant de sa lance une femme couchée à terre. (Anépigraphe.)

## Médaillons circulaires :

- 1. La Nativité. Analogue à celle du n° 1, sauf quelques différences de détail. Le personnage que j'ai supposé être saint Joseph, sur le bracelet du docteur Fouquet, est absent. Le bœuf et l'âne sont représentés en entier, et surmontés respectivement d'une étoile et d'un croissant. Entre eux, une lampe pend du plafond.
  - 2. LE BAPTÊME DU CURIST.
- 3. La Résurrection. Le fronton du tombeau est ici triangulaire, et surmonté d'une croix.
- 4. L'Ascension (?). M. Fræhner intitule cette scène : «le Christ dans sa gloire ». Je crois qu'on peut préciser davantage, et y reconnaître l'Ascension : j'ai expliqué pourquoi en décrivant le n° I. Le dessin n'est pas tout à fait le même que dans ce dernier : les anges s'envolent de derrière la gloire, au lieu de la soutenir. A droite, on voit un lion couché, à gauche un taureau, animaux qui manquent dans le n° I.

Inscription gravée sur la bande du bracelet, entre les médaillons:

+OKA							
			ПНТ				
one	АТВ	YEN	8 <u>e</u> y	ANY	с€т	κω	TOP

 $\dot{O}$  κατοικών έν βοηθεία τοῦ  $\dot{\Upsilon}$ ψίσθου, έν σκέπη τοῦ Θεοῦ τοῦ οὐρανοῦ αὐλισσήσεται. Ερει τῷ κυρί $\varphi$  ἀντιλήπθωρ....

La valeur artistique de ces objets, comme on peut s'en rendre compte

<sup>(1)</sup> Voir Hefele, Konzilien Geschichte, t. III, p. 340, en note.

en examinant le dessin à la plume reproduit plus haut (fig. 1)(1) la planche jointe à cet article ou celle qu'a donnée M. Fræhner d'après le n° IX, est extrêmement médiocre; le métal est soit un argent de très bas titre, soit du bronze. Évidemment ce ne sont pas des bijoux précieux : mais tout leur prix était de servir d'amulette. Le psaume ac, surtout le premier verset de ce psaume, avait une vertu prophylactique qu'on utilisa de bonne heure, et pour la confection des talismans les plus divers. Nous l'étudions ici sur des bracelets : mais j'ai cité une rondelle d'argent du Musée du Caire (nº 40637), sorte de médaille de piété qu'on dut porter suspendue au cou. La collection de l'archiduc Rainer contient une bande de papyrus du 1v° siècle, où sont écrits les premiers mots du même psaume (2). La légende : EIC ΘΕΟC Ο NIKWN (TA KAKA), l'image du cavalier terrassant un ennemi (dans l'espèce, le démon, ainsi que nous le verrons plus loin), devaient déjouer les ruses de l'esprit du mal. Peut-être même la superstition qui se rattache à ces bibelots était-elle d'ordre plus matériel : M. Frœhner pense en effet, et avec vraisemblance, que le lion et le serpent, gravés sur le nº VIII, sont là pour préserver le porteur des morsures de ces animaux. Le spécimen du Louvre porte aussi un serpent.

Si les médaillons sont de piètres œuvres d'art, ils n'en sont pas moins des plus curieux pour l'histoire primitive de l'imagerie byzantine. L'article de W. Fræhner a déjà signalé l'intérêt de plusieurs de ces icones en miniature. Mais la connaissance d'un plus grand nombre de ces pièces me permet d'ajouter quelques remarques aux siennes.

1° J'attirerai d'abord l'attention sur la scène du Baptème du Christ. Le Messie, les deux anges et le Saint-Esprit n'offrent rien de particulier; mais l'artiste a représenté saint Jean-Baptiste sous la forme d'un personnage hirsute, aux cheveux flottants sur les épaules, à la longue barbe terminée

<sup>(1)</sup> Ce dessin est, comme je l'ai déjà dit (cf. p. 247 [2]), la dernière œuvre du regretté J. Reymond, membre de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire. En constatant la finesse et l'exactitude remarquable du trait, qui permettent de juger le style de la pièce avec autant de

sûreté que si ou l'étudiait elle-même, on appréciera quelle perte l'Institut a subie en sa personne.

<sup>(3)</sup> Führer durch die Ausstellung, p. 124; G. Heinrict, Die Leipziger Papyrusfragmente der Psalmen.

en pointe. Ce baptème est figuré quatre fois dans notre série : les quatre fois le Précurseur est dessiné de la même façon. Évidemment, dans la peinture religieuse du temps (vi° siècle?), le type était déjà fixé : il ne devait plus varier, et c'est encore sous ces traits, reconnaissable et identique malgré la différence des proportions, qu'on le retrouve dans tous les tableaux de style byzantin, grecs, syriens ou coptes, du xvi°, du xvu° et du xvur° siècle. Les églises du Vieux-Caire, notamment, en offrent plusieurs exemples frappants de fin du xvur° siècle.

2° Le type du Saint-Sépulcre, au contraire, était encore flottant. Il se présente sous la forme d'un édicule à deux colonnes, fermé d'une porte à deux battants quadrillés; un fronton le couronne, affectant une forme tantôt semi-circulaire (n° 1), tantôt triangulaire (n° VIII), on encore très fantaisiste comme celle que j'ai dessinée plus haut (fig. 3).

3° Le Cavalier. — Sur les deux spécimens de la collection de Béarn, il est figuré perçant de sa lance une femme étendue à terre, la partie inférieure du corps comme emmaillotée dans une robe collante. C'est un sujet très fréquent sur les amulettes de toute nature et de toute provenance : un saint à cheval « terrassant le démon femelle». Au contraire, dans le bracelet de la collection Fouquet et dans les deux du Musée du Caire, le démon est représenté comme un demi-animal, ayant le corps et la queue d'un chien ou d'un loup, avec une tête et peut-être des bras humains. Je ne sais s'il existe ailleurs d'autres exemples du démon ainsi travesti, mais sur les nombreux amulettes où se trouve ainsi gravé un cavalier transperçant l'esprit du mal, c'est toujours une femme qui est étendue à terre (1): nous avons ici une variante curieuse du type convenu.

Nous sommes maintenant en mesure d'éclaireir à peu près une question restée douteuse : celle de la date et de l'origine de ces bijoux magiques.

Au sujet de l'origine, il faut reconnaître deux groupes dans ces objets, quelque analogues qu'ils soient d'ailleurs par la forme et l'intention : ceux que possède la Comtesse de Béarn, et celui qui est conservé au Louvre (n° VI-VIII), ont été trouvés ou achetés en Syrie; les autres proviennent tous d'Égypte. Or ces derniers offrent quelques caractères spéciaux

<sup>(1)</sup> Voir G. Schlumberger, Amulettes byzantins, dans la Revue des Etudes grecques, t. V, 1892, p. 73 (il s'agit ici de Salomon, mais la représentation est identique).

<u> 257 – [12]</u>

qu'on ne retrouve pas dans les précédents : je veux parler de ces représentations mystérieuses de la Divinité, que j'ai décrites sans les expliquer. Elles rappellent curieusement les pierres dites agnostiques ». Le serpent a joué un grand rôle, comme animal sacré et symbole du Christ, dans la secte des Ophites : et les sept rayons dont il est entouré sont peut-être un vague souvenir des sept sphères que reconnaissait cette secte, au rapport d'Origène. Sur les nos sil et III, on remarque en outre un détail qu'il n'est peut-être pas inutile de signaler : les B sont pointus par leur boucle inférieure, et ressemblent à des R dont on aurait barré l'ouverture par un trait horizontal. Cette forme est précisément celle qu'affecte le plus souvent la lettre B dans toutes les monnaies grecques sorties de l'atelier d'Alexandrie, depuis celles des Ptolémées jusqu'à celles de Dioclétien. On la voit encore sur beaucoup des pièces byzantines postérieures à la réforme d'Anastase, au revers desquelles s'étale la légende I+B : et cela jusqu'au règne d'Héraclius. Ce sont là les indices d'une origine égyptienne. Il y a plus : j'ai décrit, sous le n° V, un bracelet de facture évidemment copte, puisque le grand saint indigène, saint Ménas, y est représenté entre ses deux chameaux. Il ne fait pas partie, à proprement parler, de la série d'amulettes que j'étudie ici, puisqu'il est dépourvu d'inscription prophylactique; mais sa technique et sa forme est absolument la même que celle du nº IV, qui, lui, rentre bien dans notre sujet. Tous deux sont constitués d'un ruban de bas argent, renslé de temps en temps en médaillon circulaire; le style est identique; enfin, les deux objets ont été trouvés ensemble : il semble bien qu'ils sortent tous deux du même centre de fabrication, donc qu'ils soient tous deux égyptiens. Nous avons ainsi la preuve qu'on a forgé en Égypte de pareils bibelots : il n'y a donc aucune difficulté à admettre que tous ceux qui y furent trouvés (nºs I-V) étaient dans le même cas. Quant aux nºs VI-VIII, rapportés de Syrie, l'absence de dessins gnostiques et des autres caractéristiques ci-dessus mentionnés, comme aussi le lieu même de leur découverte, leur assignent une origine différente, et rien n'empêche de croire qu'ils sont l'œuvre d'artisans syriens.

D'après le style seul, on est tenté d'attribuer aux vi°-vin° siècles la production de ces objets; c'est, par exemple, l'opinion de M. Fræhner (v° ou vi° siècles). Divers indices, relevés sur les nouveaux spécimens que Annales, 1908.

j'ai pu examiner, me permettent de la corroborer. L'inscription du nº I présente une particularité graphique assez curieuse : le B du mot BOIOIA, comme on peut s'en assurer d'après la figure 1, affecte une forme cursive, la même que dans les papyrus d'époque byzantine, et tout à fait différente de celle qu'on observe dans les manuscrits postérieurs. Ce détail prouve en outre que l'artisan qui grava la légende était familiarisé avec l'écriture grecque, et qu'il l'employait dans la vie courante, ce qui nous porte à croire qu'il vécut avant l'invasion arabe, c'est-à-dire au plus tard dans la première moitié du vue siècle; car la connaissance du grec survécut peu de temps dans les classes populaires, qui dès auparavant l'ignoraient souvent. En outre, le buste du Christ qui surmonte la croix dans les médaillons des nºs II et III, rappelle d'une manière frappante les portraits d'empereurs, Phocas ou Héraclius, gravés sur les monnaies : c'est le même buste sans cou, drapé dans un manteau qui dessine des plis horizontaux sur la poitrine, et des plis verticaux descendant en deux masses de chaque épaule (voir fig. 2), la même tête diadémée encadrée de deux touffes de cheveux au-dessus des oreilles. Enfin ce type singulier, la croix surmontée d'un buste du Sauveur, se place, comme je l'ai rappelé plus haut, entre le ve et le vne siècle à peu près. Si l'on voulait une date précise, ce serait, à mon avis, vers l'époque d'Héraclius qu'il faudrait la chercher.

On dut sans doute exécuter de semblables bijoux dans toutes les parties de l'empire byzantin : mais la ressemblance extraordinaire entre ces produits de lieux divers autorise à penser qu'il y eut, à une époque antérieure, un type commun qu'on imita partout. Où fut ce centre d'émission? Est-ce l'Égypte qui ajouta des signes gnostiques, est-ce la Syrie qui les retrancha? Nous n'en savons rien; nous ne pouvons que constater la vogue dont jouit ce motif, vers le vi° ou le vir° siècle, et souhaiter qu'on en trouve d'autres exemplaires dans d'autres provinces de Byzance, pour achever de mettre en lumière ce détail de la magie chrétienne.

Jean Maspero.

# NOTE

ON

# AN EGYPTIAN TOMB IN BAHARIA OASIS

BY

#### MR. A. BURTON BUCKLEY

INSPECTOR OF IRRIGATION.

In March of the present year 1908, I was instructed to proceed on a tour of inspection in the Oases of the Western desert, and started from Beni Mazar on the 14th of that month, accompanied by Mr. A. W. Wylie.

The villages of Qasr and Bawitti in Baharia Oasis are built on sandstone, the ground being a mass of pitfalls. Some of these are water channels, and others burial places, which have been opened up by the natives, who use the articles found therein as currency in the commercial transactions between themselves and the Bedouins: there is reason to believe, however, that this spoiling of the tombs has been greatly relaxed of late, on account of orders from the Mudiria. The villages of Qasr and Bawitti, although having separate names and being presided over by separate omdehs, practically constitute one village, the line of houses being for all intents and purposes continuous. At the end of the eastern village, Bawitti, are the remains of what at one time must have been an important burial ground, and it was here that the tomb about to be described was discovered. For want of a better name, this tomb will be called the tomb near the Mohammedan tomb of Sheikh Ali, or, briefly, "Tomb at Sheikh Ali": anyone visiting the Oasis will be able to find it by asking for it by this name.

Manner in which the tomb was discovered. — While walking round the village, I happened to stumble on a projecting piece of masonry, and, on closer examination, this proved to be composed of ashlar built in sandstone and what appeared to be lime and homra mortar, it being of a pink colour. A fass having been brought, it was soon seen that the masonry formed

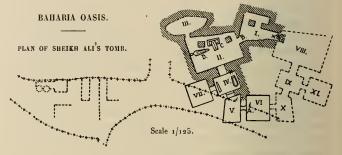
[2]

part of an ancient foundation; it was surveyed by Mr. Wylie and can be seen on the accompanying plan A. On this plan, all the portions shown in unbroken lines (——) are underground and the portions shown in broken lines (---) are above ground, the broken lines with small crosses  $(\cdot + \cdot + \cdot + \cdot)$  being walls of unbaked brick.

Referring to plan A, it must first be explained that the portion between the mud walls is part of a street, which divides the area under which the tombs are situated from the rest of the village. The portion in broken lines (---) are



Fig. 1.



Plan A.

the foundations of the ancient building, and it will be seen that to the left are two circles in plan, and there can be no doubt whatever that these formed the bases of two columns. These bases were about o m. 80 cent. in diameter but were not in one piece, being built up more or less in the manner shown in the sketch on this page (fig. 1). It would appear therefore that, either these were only the base of the columns, or else that the columns themselves were built up in sections. The presence of these remains aroused our suspicions: we, therefore, interrogated the villagers, and, after much questioning, they reluctantly admitted that there were antiquities near at hand. Not to weary the reader with an account of the long negotiations which had to be gone through before the tombs were pointed out to us, suffice it to say that, after a conversation of some hours duration, a certain Sheikh Ahmed was fetched, and by him we were lead into a courtyard by

<u>- 261 - [3]</u>

means of a door marked A on the plan. In a corner of this yard, which is surrounded by a wall not seen in the plan, Sheikh Ahmed pointed out a small hole about o m. 20 cent. in diameter, informing us at the same time that it was his dust-hole! He told us that there were several chambers down below, the walls of which were covered with paintings, and he also informed us that a Coptic sarraf or tax collector, who had died in the Oasis some thirty years ago, was lying there. He thought that these things would dissuade us from endeavouring to enter the tomb, and, altogether, he seemed very unwilling to allow the place to be opened; it was only after he had been informed that we were on a Government mission that he consented to our beginning operations. These proceedings occupied practically the whole morning, but, by two o'clock, the hole in the ground had been enlarged sufficiently to allow us to be lowered down: this hole was at the spot marked with a cross on the plan.

By means of a rope we were lowered down a depth of some three metres into the chambers, and it was seen that we were in a tomb hewn out of the rock, but the accumulation of sand was so great that it was impossible even to kneel except in chamber n° I: to enter the other rooms it was necessary to lie flat and pull oneself along through door B into Room n° II, where we were able to sit more or less upright. The chambers being entirely underground, it is difficult to account for the presence of the sand, except by assuming that it was placed there purposely. The general height of the rooms from floor to ceiling, as far as could be ascertained, was about 2 metres, this being found to be the height in one or two places where the sand was cleared from the floor. The shape and size of the rooms can be seen from the plan which was made by Mr. Wylie, the whole having been very carefully surveyed by him.

Room n° 1. — This room is of peculiar shape, and from its general appearance gave the impression of being unfinished. The finished sides — these can be recognised by the neat straight lines, while the unfinished sides are shown by wavy lines — were covered with plaster and paintings which, although they did not appear to have been executed by a first rate artist, nevertheless were very good and had obviously been executed according to a definite scheme of decoration. It will be understood from the

plan that the isolated square seen in this room — and also the two seen in Room n° II — are the plans of columns of square section. The finished walls of this chamber were covered with paintings representing men marching and many animals such as oxen, dogs or jackals, monkeys, etc.

This chamber evidently continued in the opposite direction to Room no II, but, the passage being quite blocked up with rubble, it was quite impossible to explore in that direction: apparently this passage had been blocked because the rooms in the other direction are situated under the property of another Sheikh.

Room no II. — The shape of this room is irregular, as can be seen from the plan, and in it are two square columns obviously hewn out of the solid rock: between these columns a sarcophagus was found, with its lid displaced more or less as seen on the plan. This sarcophagus was of suflicient size to admit the body of a fullgrown man and was of good workmanship. It appeared to be quite plain, but the sides could not be properly examined on account of the sand: the lid was certainly unadorned with carvings of any sort. The portion of the wall nearest the columns had a projection or buttress which is clearly seen on the plan, and, to the left of this, was a door leading into Room no III. The walls of this Room no II had been adorned with paintings which, however, were in a bad state of preservation at the time of our visit. The ceiling of this room was adorned with stars and portions of paintings which we were unable to make out, but no doubt a practised eye would have been able to trace the subject of the painting: in one part there appeared to be a portion of a human arm reproduced full size.

It was in this room that the hody of the Copt was found, wrapped in its shroud as it had been laid to rest, and it is possible that the sand which now fills the chambers was thrown in at the time the Copt was laid there. The body was not covered with sand.

Room nº III. — This room was of irregular shape, devoid of all decoration, and it was not attempted to remove the sand or do anything in it, as the ceiling appeared very unsafe; indeed, it would have been highly imprudent to attempt any operations before having taken precautions against -263 - [5]

the falling in of the roof. We had neither the time or the materials necessary to do this.

Room n° IV. — This chamber was entered by means of a door in the wall of Room n° III, and here a small sarcophagus was found, which might have been intended to contain the remains of a child or small woman, it being about 1 m. 60 cent. in length, outside, and its lid lay on the opposite side of the chamber.

The walls of this room were covered with paintings and hieroglyphics. The inscription on the wall at the foot of the sarcophagus were copied by Mr. Wylie, but time did not allow of the inscriptions being copied. On the part which Mr. Wylie copied, a man was seen standing, in the ordinary short skirt of the Egyptians, with bare head closely shaven, and offering the goddess  $\frac{1}{2}$  on a small basket - ( $\longrightarrow$ ). The two lines of inscription are as follows: ( $\longrightarrow$ )



period, however, the slabs of stone closing the door must have been broken through, for it was open at the time of our visit; the lowest slab still remains and has to be stepped over when passing through the door.

Room n° V. — This chamber is hewn out of the rock and of the irregular shape seen on the plan; it is of the same height as the other rooms,

that is to say about 2 metres, the walls being plastered and painted. One of the paintings represents a man and woman sitting together and receiving presents of fruit.

Room n° VI. — The roof of this room had fallen in, but the walls had evidently at one time been covered with elaborate geometric patterns, which in places could still be made out. The walls were, however, very much weathered and decayed, the plaster having in many places fallen to the ground. Buried in the sand was an empty sarcophagus.

The opening between this room and the last is nothing but a hole in the wall; hence it would seem that the proper entrance to Room no W must have been somewhere else.

Room no VII. — This room was rectangular as shown on the plan, and contained no paintings or ornamentation of any kind; it was quite empty and contained very little sand.

The above notes and the plan constitute all the information which we were able to collect, but it is hoped that it may be of some use in enableing experts to judge whether further investigations might not be profitable.

I am of opinion that the tombs described have not been entered for a very considerable period, at any rate by Europeans. Steindorff would be the only explorer who might have entered them, but I do not think that he did enter them and for the following reasons. According to Ball and Beadnell, «in his exploration of the large necropolis east of Qasr, Steindorff records the finding of a tomb of the New Empire dating from the beginning of the XIXth Dynasty (B. C. 1300). On clearing out this tomb extremely interesting decorations were found on its walls. The tomb consists of several chambers hown in the rock, only two of which are decorated with reliefs, and belonging to a certain Amenhotep, prince of the Northern Oasis and of the Oasis Huye. The explorer records that, on one of the walls of the first chamber, Amenhotep is represented sitting by his wife, his people bringing to him all kinds of food and drink, including fish; on another wall, he is seen superintending the manufacture of wine, while, on a third wall, is a lively representation of the funeral of the deceased. The pictures on the walls of the second chamber are of similar kind but of a more religious nature. Steindorff further remarks that this is the first tomb <u>- 265 - [7]</u>

of Egyptian age found in the Oases of the Libyan desert. It appears to have been used later on, for other interments, as several mummy-shaped coffins, were found; from these the mummies had disappeared, but a few relics such as scarabei, a gold earring, a bronze mirror, etc., were found (1).

From the information contained in the above extract, I conclude that Steindorff must have discovered a similar tomb in the same locality, but that the one he describes was not the same as the one which forms the subject of the present note. In the first place, the tombs here described contain no reliefs, but this might have been a simple confusion of terms. It will also be noted that, in Steindorff's description, it is stated that only two of the rooms are decorated with reliefs, whereas at least five of the seven rooms in the «Sheikh Ali» tombs are decorated with paintings. Moreover, in the tombs of Steindorff, an one of the walls of the first of the two chambers, Amenhotep is represented sitting by his wife, etc. Now, in the «Sheikh Alin tomb, the first chamber only represents agricultural scenes, and it is in the fifth chamber, not in the first, that we find a man and woman receiving presents, which, moreover, are of fruit and not fish and other commodities. Steindorff, moreover, makes no mention of the stone sarcophagi, which are remarkable in that they differ entirely from those common in the Ousis, which are of a terra-cotta colour and are made of that material: the one in Room no II is also exceedingly massive and made of stone, and could not escape the notice of an explorer. Further, Steindorff visited the Oasis only eight years ago: now, it is probable that, had he entered the «Sheikh Ali» tomb, he would have recorded the fact that the body of the Copt was lying there, for it is some thirty years or perhaps more, since it was placed there. I think therefore that it was not the «Sheikh Ali» tomb which Steindorff entered, but another in the same locality, and that the investigation of the tomb just described might throw further light on the history of the Oasis. It may also be recorded that the villagers were unanimous in declaring that the tomb had not been entered, at least since the time of the Copt's burial.

I suggest that it is possible that further investigation would show, that the rooms which would be reached by removing the rubble wall in Room no I,

<sup>(1)</sup> Ball and Beadnell, The Baharia Oasis, its Topography and Geology, 1903, p. 75.

would not only prove of interest, but that the entrance to the series of tombs would in all probability be discovered, for the hole at X, down which we descended, cannot have been the real entrance; 'there was no sign of a stair, and it was fairly obvious that access had only been rendered possible at this spot by the falling in of the roof.

I would also call attention to the following fact. It will be seen that Room no V is of a peculiar shape, and I would venture to suggest an explanation which would account for its shape. It will be seen that the general tendency of the design is for the rooms to lead out of one another, in such a way as to lead one to suppose that, if one could have continued beyond Room no VI, one would have returned to the spot whence we started, and it, therefore, occurred to me to make a tracing of the rooms and turn it over, so as to try to complete the plan by filling in the unevplored area; the broken lines (---) show the result, and I think it will be agreed that it is of some interest. I have numbered the supposed Rooms nos VIII, IX, X and XI, and the manner in which the tracing of the left hand portion fits in on the right hand side is worthy of note. And not only this, but it will be seen that Room no V, which at first sight appears to be of an unaccountably gauche shape, has in reality the only possible shape which a room situated in that part of the design could have. It has already been explained that the roof of Room no VI had fallen in, otherwise I feel confident that the door leading to it would have been discovered; for, as already explained, the hole in the wall between Rooms nos V and VI was only just large enough to admit the passage of a man's head and shoulders, and it was only with the greatest difficulty that we were able to pass into this room.

Nothing was found in these tombs, but that may be accounted for by the limited amount of time at our disposal, for, were the sand all removed, some finds might be made. After we came out, the tomb was again closed up and the owner instructed not to allow any un-authorised person to enter. He seemed quite willing to carry out these instructions, and, in fact, seemed very uneasy about our having entered, so much so that he asked me to give him a certificate in which I stated that he had opened the tomb at my request and on my reponsibility.

Cairo, 15th December 1908.

A. B. Buckley.

# INSCRIPTIONS ROMAINES

# À ABOU-DOUROUAH (NUBIE)

PAR

#### M. JEAN MASPERO.

J'ai recueilli les inscriptions suivantes au cours d'un voyage en Nubie, au début de l'année passée (1908) : je ne crois pas qu'elles aient encore été signalées par aucun voyageur. Elles sont situées dans le désert, à cinq ou six kilomètres de la station de Dakkeh. L'endroit, au dire des indigènes que j'ai questionnés, s'appelle Gebel Abou-Dourouah (ابو دروة). Après avoir traversé une plaine unie, et même, à ce qu'il semble, un ancien bras du Nil, on arrive à une sorte de massif composé de cônes de pierres noires, émergeant chacun séparément du sol. Entre ces monticules, qui ont dû être exploités à l'époque romaine, et qui atteignent une hauteur considérable, se trouvent plusieurs amas de blocs, irrégulièrement amoncelés et peu élevés. L'un de ces amas, dont les anfractuosités profondes devaient fournir de l'ombre à toutes les heures de la journée, avait dû pour cette raison être utilisé comme lieu de repos, car il était convert des inscriptions que j'ai copiées. En elles-mêmes elles n'ont pas un très vif intérêt; mais elles nous font connaître quelques soldats et gradés de la garnison romaine au n° siècle, garnison fort mêlée, si l'on en juge par les noms des graveurs, tour à tour latins, grecs et égyptiens : et aussi la divinité locale qu'on adorait dans ce site écarté.

FACE NORD:

VERATIO PROCVLO FELICITER CVMACHIL 5 LEOSVO

I.

Ligne 4. — ACHILLEO: la première partie du nom est très abimée, mais de lecture presque certaine.

II. ΤΟΠΡΟΚΚΝΗ Τὸ ωροσκύνη-ΜΑΓΛΑΚΙΟ μα  $\Sigma$ λάκις CTPΑΙ $\omega$  σ $^{7}$ ρα $^{(7)}$ ιώ $^{(7)}$ 5

Ligne 2. — CAAKIC : nom barbare; je ne sais à quelle nationalité il convient de l'attribuer.

Ligne 3. — CTPAIω: pour CTPATIω(της), sous-entendu ωοιώ.

III. ΤΟΠΡΟCΚVNΗ Τὸ προσκύνηΜΑΠΕΤΕΗCIC μα Πετεήσιε
ΠΕΤΑΗCIC (sic) Πεταήσιε
CTPΑΤΙωτηΚΠΑΧ[ων] σΊρατιώτης· κ' Παχ[ών]

IV. ΤΟΠΡΟΟΚΥΝΗΜΑ Τὸ προσκύνημα ΠΕΤΕΗCIC Πετεήσιε

## FACE OUEST:

Ligne 1. — Athyr, an 13 d'Antonin = 28 octobre - 26 novembre 150 après J.-C.

Ligne 2. — Remarquer les formes en IC pour IOC (cf. n° XIII, l. 5). Ligne 3. — CTATIWNAIOC: pour CTATIWNAPIOC: cf. n° II, l. 3 (le T omis).

## FACE SUD:

VI. ...]AIANOC ...]atavos

VII. (?) LI]ΓΑΛΚΙΜΟΟ  $L_{i}$ γ' Αλκιμος iατρὸς iατρὸς iλον iλον

Ligne 1. — Le  $\Gamma$  est douteux; mais toutes ces inscriptions datent probablement de la même année (cf. n° V et XII).

VIII. ΑΛΚΙΜΟΟ Αλκιμος

Ligne 2. — B OVHEIA : soldat de la 9º vexillatio.

Χ. ΑΜΜω λμμώ-ΝΙ: ΟCΑΙΝ νιος αιν ΗΛΘΟΝ ήλθον

Ligne 2. — Les deux points ne doivent pas indiquer la fin du mot : OC fait certainement partie du nom AMM $\omega$ NI(OC). Quant aux lettres AIN (douteuses), je ne sais comment les interpréter ( $d\nu\eta\lambda\theta\sigma\nu$ [?]).

# XI. Dans un rectangle gravé au trait :

ΤΟΠΡΟCΚVNΗ Τὸ ωροσκύνηΜΑΠΕΤΕΗCIC μα Πετεήσιε
ΠΟΙωΠΑΡΑ ωοιῶ ωαρὰ
Τωκνριον (sic) τῷ κυρίου
5 ΠΑΥΘΝΟΥ 5 ΠαυθνοῦΦΙC ⊘ιε

### FACE EST:

XII. LIFAN  $\text{L}_{t}\gamma'$  Åv- $\text{T}\omega \text{NINO[V]}$   $\text{T}\omega \text{vivo}[v]$ 

XIII. AVPHAIC  $A\dot{\nu}\rho\dot{\gamma}\lambda(o)s$   $E\rho\mu\epsilon$ INIA  $E\rho\mu\epsilon$ INIA

Lignes 3-4. — APMOPOKOVCTOP: armorum custos.

La surface du rocher est endommagée après la ligne 5 : il est possible qu'une partie de l'inscription ait disparu.

XIV. A  $\Theta$  YPI  $\mathring{A}\theta\mathring{v}\rho$   $\iota'$ 

L'endroit était donc un lieu sacré, quoiqu'il n'y subsiste aucun vestige de construction. Les soldats de la garnison de Dakkeh s'y rendaient pour offrir leur hommage «au seigneur Paythnouphis» (n° X1, 1.5-6).

Ce dieu local était déjà connu par une inscription du même Pétéésis, copiée par Gau sur le propylon du temple de Dakkeh, et commentée par Letronne (1). Cette inscription présente les mêmes fautes de grammaire que le n° III de celles que je publie ici. La restitution de KPOYI... (Gau) en IEPOYPFOC doit être erronée, puisque, dans le proscynème d'Abou Dourouah, Pétéésis s'intitule seulement σ Γρατιώτης. Letronne pense que Paytnouphis (écrit à Dakkeh avec un τ) est un nom local d'Hermès.

Les rochers, outre ces inscriptions, portent, creusés au trait, quelques dessins grossiers dont l'un au moins peut offrir un intérêt spécial. La plupart représentent des vaisseaux ou des quadrupèdes cornus comme on en observe beaucoup, et de toute époque, en Nubie. Un autre figure un Ammon sans rien de caractéristique. Mais un dernier nous montre une scène d'adoration bizarre, qui mérite d'être signalée: un personnage, debout, offre un objet dont la forme rappelle une hache, à un dieu assis sur un trône élevé. Ce dieu, dont la tête animale est difficile à identifier, est-ce le seigneur Paythnouphis? Je n'ose prendre sur moi de le décider, mais la chose me paraît assez prohable.

Jean Maspero.

<sup>(1)</sup> Letronne. OEuvres choisies, 1" série (Égypte ancienne), p. 507.

# NOTES D'INSPECTION

PAR

M. GEORGES LEGRAIN.

LX

# SUR LE ROI MARNOFIRRÎ ( ).

Le papyrus royal de Turin (1) mentionne après Ouahibri Iaibou (1) et avant Marhotpouri (1), le roi Marnofirri 23 ans, 8 mois et 18 jours. Le rédacteur de la liste royale devait avoir ou croyait avoir des renseignements certains sur ce roi (qui nous est presque encore inconnu), car c'est un des très rares pharaons postérieurs à la XII dynastie dont il nous donne exactement (selon lui, cela va sans dire) la durée de règne. Cette mention est si longue qu'elle déborde dans la colonne suivante entourée d'un trait protecteur.

Ce fut, je crois, Lepsius qui, dans son Königsbuch (2), réunit le premier le nom d'intronisation de Marnofirri au nom de (2) (1) fill du Soleil, Ain, grâce (si mes recherches sont exactes) à un scarabée du Musée de Boulaq. Je ne connais pas, quant à moi, d'autre monument contemporain de Lepsius donnant les deux cartouches royaux réunis. Nous

reproduisons ci-contre le texte du scarabée du Caire qui porte actuellement le n° 36021 du Catalogue général (P. Newberry, Scarab shaped seals) après avoir été reproduit par Mariette (Monuments divers, pl. 48, 9) et par F. Petrie (Historical Scarabs, XIII, 325, et A History of Egypt, 1, p. 220, fig. 132).

M. F. Petrie semble, dans ses Historical Scarabs, indiquer, par les scarabées nº 329 et 330, que le roi Ai, avant

<sup>(1)</sup> Lepsius, Auswahl, pl. V, col. VIII, nº 83.

<sup>(2)</sup> Lepsius, Königsbuch, n° 218 E. Lepsius ne fournit aucune référence.

Ai paraît avoir été le seul pharaon ayant pris le cartouche d'intronisation Marnofirri. J'ai montré ailleurs que celui de son successeur Marhotpouri fut porté par les rois () (1) (2). Je n'ai pas trouvé le cartouche de Marnofirri parmi ceux des rois qui, sous Thoutmôsis III, recevaient un culte dans la Chambre des Ancêtres de Karnak. C'est peutêtre cette remarque que je fais aujourd'hui qui engagea, jadis, M. Lieblein à placer Ai et ses vingt successeurs dans la XIV° dynastie et à les faire régner dans la Basse-Égypte (5).

F. Petrie, *Historical Scarabs*, reproduit le scarabée du Caire, deux de Paris, un d'Oxford et un du British Museum.

P. Newberry, Scarabs, p. 123 et pl. X, n° 18 à 20, indique un scarabée semblable à celui du Caire dans la collection du duc de Northumberland et un avec simple prénom dans la collection Nash.

Le même anteur, dans ses Scarab shaped seals, n° 36021 à 36024, publie les quatre scarabées que possède le Musée du Caire. Un autre scarabée jaune verdâtre, avec »le dieu bon, Marnofirri», est reproduit dans l'Atlante monumentale del Basso e dell' Alto Egitto, illustrato dal Prof. Domenico Valesiani e compilato dal fu Girolamo Segato coi disegni tratti delle opere di Denon, di Gau, di Caillaud, di Rosellini, t. 1, pl. XXXVI A, n° 21, Firenze, 1837.

M. Henri Gauthier, auquel je m'étais adressé pour plus amples renseignements, m'a répondu qu'il ne connaissait pas d'autre monument portant les deux cartonches que le scarabée de Boulaq. J'ajonterai que ce scarabée a été acheté par Mariette. Voir Notice du Musée de Boulaq, 1869, p. 190, u° 522.

(2) Legrain, Trois rois inconnus, Recueil de travaux, 1904, p. 219. Voir aussi note 1, 3°, à la page 220.

(3) Lieblein, Recherches sur la chronologie égyptienne, p. 84 et s.q.

<sup>(1)</sup> Wiedemann, Aegyptische Geschichte, p. 271, note 1, fournit la nomenclature snivante: «Einer im Louvre (S. h. 456); einer in Leyden (B. 1192; Mon., 1, pl. XXVIII); einer in Saumh. Grant; zwei in Bułaq. Mariette, Mon. dio., pl. 480, 9° et p. 30 du supplément, indique encore: «zwei in Sammil. Stroganoff, n° 16438».

<u>- 273 - [3]</u>

Un fragment trouvé ces jours-ci dans les décombres accumulés près du Lac sacré de Karnak semble montrer que Ai dut régner à Thèbes plutôt qu'à Memphis ou qu'à Xoïs, capitale de la XIV dynastie, ou tout au moins qu'un Marnofirri dédia à Karnak un monument portant ses noms royaux.

C'est un morceau plat de calcaire dur, long de 0 m. 57 cent., haut de 0 m. 19 cent., épais de 0 m. 08 cent., ayant formé l'angle supérieur gauche de l'encadrement d'une baie de petites dimensions, sans corniche ni baguette, dont la partie supérieure était ornée du disque ailé. Le texte ci-dessous est gravé en creux sur la face antérieure :



Le cartouche est représenté comme étant formé d'une sorte de tresse finement détaillée, et le signe  $\frac{1}{6}$  est gravé de même façon que sur les monuments des Senousrit trouvés à Karnak. Il ne reste plus de traces de couleurs. Les hiéroglyphes et le cartouche ont o m. 12 cent. de hauteur. Ajoutons à cela, en haut et en bas, o m. 01 cent. de marge, une ligne en haut et en bas de o m. 01 cent. encore, o m. 02 cent. de marge à gauche et en bas, et nous voici arrivés au total de o m. 18 cent. dont nous allons nous servir plus loin. Mentionnons aussi que le fragment d'inscription reproduit plus haut mesure o m. 52 cent. de A à B. Ajoutons que, à gauche en A, la partie excédante de la porte, celle qui n'était pas destinée à être vue, est demeurée fruste.

Toutes ces remarques et ces mesures vont servir à nous mieux rendre compte du monument dont provient ce fragment insignifiant au premier abord, monument dont nous ne connaissons pas encore le site exact dans l'immensité de Karnak.

Cherchons, tout d'abord, à reconstituer la baie que nous supposerons être une porte jusqu'à plus ample informé. Nous avons remarqué qu'elle n'avait ni corniche, ni haguette décorative et, comme d'ordinaire ces ornements se rencontrent sur la face extérieure des portes et pas souvent à la face intérieure, nous pourrions croire que notre fragment faisait partie de la face intérieure d'une porte. Mais cette règle n'est pas absolue; je connais un peu partout des portes dont la décoration extérieure ne comporte ni

baguette ni corniche. Il est curieux de remarquer que le plus souvent ces portes, dans les monuments religieux, ne sont pas les portes principales. Ce sont, si l'on me permet ce mot, des entrées de service on de monument pauvre ou accessoire.

Geci dit, remarquons autre chose : je disais plus haut que les hiéroglyphes étaient gravés en bas-relief dans le creux. Or, généralement, tout tablean, tout texte destiné à être éclairé par le soleil est gravé dans le creux, tandis que quand il ne doit recevoir qu'une clarté indirecte, comme dans les chambres ou chapelles, obscures par destination et faiblement éclairées, le bas-relief saillant est employé. Ainsi, dans la cour du temple de Ptah thébain, tout ce qui peut être éclairé par le soleil est gravé en relief dans le creux, tandis que ce qui ne recevait pas directement la lumière solaire est en bas-relief saillant. Il y a, cela va sans dire, des exceptions, mais elles sont rares, surtout sous le Moyen Empire. La règle est entièrement négligée à Médinet Habou, mais cette mode dura peu et eut peu d'imitateurs.

Je conclus de tout ceci que, le texte de Marnofirri étant gravé en relief dans le creux, la porte dont il sit partie était exposée aux rayons solaires et que peut-être il se trouvait dans la face estérieure; sinon, il faudrait le placer dans une cour recevant le soleil et précédant les salles obscures. Poussant plus loin encore nos déductions, nous rappellerons que, à gauche en A, la partie extérieure de la porte, celle qui n'était pas destinée à être vue, est demeurée fruste. Cela nous indique que la porte seule était en calcaire et que le mur au milieu duquel elle fut placée était en briques crues, comme la plupart des monuments de cette époque nous l'ont déjà appris. Nous pourrions encore remarquer que la face postérieure du fragment que nous étudions porte des traces d'outil de tailleur de pierre (de ciseau plutôt que de masse). Elle n'est pas détachée d'un gros bloc constructif. Cette plaque de calcaire dur n'a que o m. 08 cent. d'épaisseur : c'est une sorte de placage sur un monument pauvre dont, je crois, la brique crue formait l'élément constructif principal. Ceci n'est point une supposition : on trouve, par exemple, dans les ruines du quartier incendié au nord du temple d'Amon et à l'ouest de celui de Montou, des maisons ou des boutiques dont la devanture des portes est seule en pierre. Le massif, les montants intérieurs de la porte sont en briques. Le parement extérieur

<u>- 275 - [5]</u>

de grès est épais de 0 m. 08 cent. à 0 m. 10 cent., semblable à celui que nous étudions ici.

Toutes ces remarques ne sont pas, je crois, inutiles: ce sont les inventaires et les procès-verbaux qui nous font, souvent, mieux connaître l'histoire que les relations officielles, et ce que ce méchant morceau de calcaire nous a appris déjà ne nous fait pas bien augurer jusqu'à présent de la fortune de Marnofirri. La suite de notre enquête va, je crois, nous confirmer dans cette idée.

Nous disions, plus haut, que la partie gravée du fragment qui constituait exactement la moitié du linteau de la porte, mesurait de A à B o m. 52 cent., ce qui donne à la porte encadrée 1 m. 04 cent. Or, et nous en donnons un exemple plus loin, nous avons affaire ici à un encadrement de porte simple, avec une seule ligne horizontale composée de deux textes affrontés, placée au-dessus de deux lignes verticales de texte qui

lui servent de support à droite et à gauche. La largeur de ces lignes verticales avec raies et marges accessoires aux textes étant la même que celle de la ligne horizontale qui, nous l'avons dit, mesure en tout (raies et marges comprises) o m. 18 cent., nous en déduisons que la baie de la porte ne

devait mesurer que 1 m. 04 cent. — (o m. 18 cent. + o m. 18 cent.), soit o m. 64 cent. Ce n'était donc qu'une toute petite porte, semblable à celle du minuscule temple d'Osiris neb ankh (1), ne donnant que juste passage à un homme. Proportionnellement, elle ne devait avoir que 1 m. 80 cent. ou 1 m. 90 cent. de hauteur et pas davantage, à moins que nous ne voulions admettre que notre fragment faisait partie d'une niche semblable à celles qui se trouvent dans la cour du temple de Ptah thébain. C'est pour moi l'occasion de publier la photographie de l'une d'entre elles (fig. 1). Dans le bas de la niche, j'ai placé le fragment de Marnofirri. Cette niche est placée à l'abri des rayons solaires : on remarquera que les bas-reliefs sont saillants, tandis que celui de Marnofirri est en relief dans le creux.

On pourra voir, ainsi, que la décoration de la niche de Thoutmòsis III

<sup>(1)</sup> LEGRAIN, Le temple et les chapelles d'Osiris à Karnak, dans le Recueil de travaux, 1903.

et de la porte ou niche de Marnofirri étaient semblables très probablement. G'est, tout d'abord, en haut, le disque ailé, puis, en dessous, le texte qui



Fig. 1.

nous indique la disposition probable de celui de Marnofirri, car Thoutmôsis III restaura le temple de Ptah en se conformant aux modèles anciens. Ajouterai-je que la baie de la niche de Thoutmôsis III mesure, comme celle de Marnofirri, o m. 64 cent., et que les lignes qui l'encadrent mesurent elles aussi o m. 18 cent. comme celles de notre fragment?

Sont-ce là des coïncidences fortuites ou des restaurations ou imitations voulues? L'espère montrer bientôt que Thoutmòsis III, en bâtissant les chambres funéraires d'Aménôthès Ier

au sud du sanctuaire de Karnak, copiait exactement le plan et la décoration d'un monument antérieur de ce souverain.

Les niches du temple de l'tah thébain sont-elles une copie d'un monument semblable à celui de Marnofirri, ou bien le fragment que nous venons d'étudier fit-il partie d'une petite porte plutôt que d'une niche? J'avoue que je ne puis conclure exactement; mon idée est que nous avons plutôt affaire à une porte qu'à une niche, que cette porte était celle d'un pauvre monument de petites dimensions dont la façade de la porte, seule, était chichement décorée de plaques de calcaire dont le disque solaire et les rares textes royaux étaient plus ou moins enluminés, que tout le restant

de l'édifice était de briques crues et pas très grand... l'ajouterai que, si nous revenons encore au temple de Ptah, la stèle dédicatoire de ce monument indiquerait des portes et des colonnes en bois. Mais le monument de Marnofirri m'apparaît si petit, si mesquin, si pauvre, que je doute qu'il ne fut jamais nécessaire d'y placer des colonnes pour supporter son humble toit. Quelques scarabées, un fragment de petite porte provenant d'un méchant monument de briques crues : c'est le peu de choses qui nous restent de ce roi Marnofirri qui régna 23 aus, 8 mois et 18 jours.

Karnak, 1er décembre 1908.

## LXI

# SUR UNE STÈLE ACHETÉE À LOUQSOR.

l'ai acquis à Louqsor, pour le compte du Musée, après autorisation préalable de M. Maspero, la stèle que nous publions ici. Le marchand dit qu'elle provient de Médinet Habou. Elle est, en tout cas, évidemment thébaine.

DESCRIPTION. Stèle rectangulaire cintrée par le haut. Grès. Hauteur o m. 51 cent., larg. o m. 385 mill., épaiss. o m. 10 cent.

La face antérieure de ce monument paraît avoir été entièrement peinte en rouge.

Tableau. Le disque 📻 étend ses ailes sous le ciel courbe.

Les pieds sont nus.

Vient ensuite • dont les qualités et les dons disparaissent presque entièrement sous la couche de peinture rouge que nous mentionnions plus haut.

Ge texte présente, immédiatement après le cartouche de Kashta, un signe douteux que j'ai examiné longuement et qui, en fin de compte, ne peut être et n'est que . Ge signe se devine peu à peu à la lueur d'une bougie. Nous avons donc à restituer à coup sûr, je crois, la formule de dédicace fait par » qui s'applique parfois aux filiations (et ceci n'est pas une des moindres difficultés pour ceux qui s'occupent de reconstituer les généalogies pharaoniques) mais qui signifie aussi « dédié, fabriqué par », ce qui a déjà amené, amène et amènera bien des erreurs dans les tableaux des familles égyptiennes. Complété ainsi, le texte se traduit ainsi : « Amon, le faiseur de vie, le bon veilleur, donne toute vie et stabilité à l'Étoile du dieu, Ameniritis, royale fille de Kashta. [Dédié] par la chanteuse du retrait d'Amon, Neb-nehitou mehit, fille du grand chef de Rebit, Ankh-Hor. Sa mère est Djaïten-khab. » Ce texte, quoique court, me semble digne d'être commenté en quelques points que je crois importants à signaler.

1. Il semble qu'il ait existé une règle, un protocole pharaonique qui, je crois, souffre peu d'exceptions. C'est le roi régnant qui se présente le premier devant le dieu dans une cérémonie officielle. Derrière lui viendront la reine et les suivants. Mais je ne connais pas, quant à moi, de cas (sauf celui d'Hatshopsouïtou qui fut roi et non reine) où la reine, la femme du roi, prenne le pas sur le roi ou le remplace. Le roi, même absent, présidait aux cérémonies et, pour la bonne règle, le protocole voudrait voir sur notre stèle Kashta au lieu de Shapenapit, ou précédant celle-ci devant les dieux thébains. Il n'en est rien cependant. Kashta est bien nommé dans le texte mais ne figure pas devant Shapenapit non plus que derrière, tel figure Osorkon III Si-Isit dans le temple d'Osiris-hiq-djeto où la même Shapenapit est représentée devant Osorkon-Si-Isit qui est et son père et son roi.

<u>- 279 - [9]</u>

La stèle d'Ankhnasnofritabri nous a appris que le titre de 7 \* « Étoile divine » (ou « instruite du dieu » ou « élève de dieu » ou « dieu-élève » puisque, comme les rois, Nitocris se résorbe dans les astres) était supérieur à celui de premier prophète d'Amon que Anklmasnofritabri détient en attendant la succession de Nitocris, mais l'exemple du temple d'Osirishiq-djeto et celui de la stèle que nous étudions pour ne citer que ces deux là, doivent-ils nous faire penser que la 1 avait le pas sur les pharaons et que, au moins Shapenapit l'e fut plus qu'un roi? On pourrait objecter que Kashta était peut-être mort et elle régente quand notre stèle fut dédiée, mais il avait un successeur assurément, que ce soit Piankhi, Shabaka ou Shabatoka et elle aurait porté les titres royaux. Ceci ne nous empêcherait pas, d'ailleurs, de constater que dans le temple d'Osiris-hiq-djeto, Osorkon III qui, assurément, était vivant, est représenté derrière sa fille. Shapenapit qui porte le titre de 7 madivine épouse d'Amon net cependant, elle est figurée devant le The Osorkon-Si-Isit, c'està-dire devant un personnage portant tous les titres royaux possibles. D'où je conclus que au moins le titre T divine épouse d'Amon » et probablement ceux de 1 \* et 1 \* donnaient aux femmes qui les portaient, au moins à cette époque, la préséance sur le pharaon lui-même.

Ceci n'est pas une des moindres particularités que présente l'étude des faits et gestes de Shapenapit Ir. Il semble qu'elle fut le chef reconnu d'un pouvoir théocratique ou simplement spirituel (comme celui des papes actuels par exemple) devant lequel s'inclinaient les pharaons d'alors, mais leur politique était de désigner une de leurs filles pour posséder à leur tour ce pouvoir. L'attente était longue et parfois inutile, puisque Ankhnasnofritabri attendit la mort de Nitocris pendant onze ans (1) et que Ameniritis II fille de Tahraqa fut dépossédée de son postulat par la même Nitocris (2).

L'autorité de ces éponses divines d'Amon, si tant est qu'elles en eurent, paraît avoir été plutôt spirituelle, représentative que réelle, car nous les voyons sans cesse accompagnées d'un intendant qui devait gouverner la seule Thébaïde et même parfois le nome seul, tant en leur nom qu'en

<sup>(1)</sup> Maspero, Deux monuments de la princesse Ankhnasnofiribri, dans les Annales, t. V, p. 84 et seq.

<sup>(2)</sup> LEGRAIN, Deux stèles trouvées à Karnak en février 1897, dans la Zeitschrift, t. XXXV, p. 18.

celui du pharaon alors régnant dont nous voyons figurer le cartouche sur les édifices en même temps que celui de la divine épouse régnante.

Je crois que Strabon (1) précise tout ceci quand il rapporte qu'Ératosthène parle « d'une autre île située encore plus haut que Méroé et qui scrait occupée par les descendants de ces Égyptiens fugitifs, déserteurs de l'armée de Psammitichus, que les geus du pays appellent Sembrites, comme qui dirait les Étrangers, population chez laquelle le pouvoir royal est exercé par une femme qui, elle-même reconnaît l'autorité du souverain de Méroé».

Nous voici, je crois, très près de la vérité, au moins après l'émigration en Éthiopie: la reine, ou plutôt la divine épouse d'Amon reconnaît l'autorité du grand roi d'Éthiopie qui lui a concédé un territoire. Elle est, en quelque sorte, sa vassale et son hôte, mais je ne crois pas qu'il en était de même à Thèbes où, je l'ai déjà dit, Shapenapit, divine épouse d'Amon, a le pas sur son père le roi Osorkon III, jadis premier prophète d'Amon, c'est-à-dire de rang religieux inférieur au sien.

II. La Shapenapit du tableau de la stèle est vètue de même que dans le temple d'Osiris-hiq-djeto, dont j'ai déjà parlé bien souvent. Elte, femme, porte l'uræus royale, peut-être non point comme princesse fille d'Osorkon III et de la reine Karoadjit mais comme épouse d'Amon. Ce petit point de protocole pharaonique demeurera probablement toujours incertain puisque Shapenapit et les divines épouses qui lui succédèrent (toutes celles au moins que nous connaissons), étaient de sang royal, et de plus, adoptées par la divine épouse en fonctions. Ces causes leur donnaient droit déjà à l'uræus qu'elles portent, d'ailleurs, de préférence au vautour des reines.

Ajoutons encore, comme détail de costume, que la perruque ronde et l'insigne vertical qui la surmonte, posé sur la couronne d'uræus, sera portée plus tard par Ankhnasnofirabri, le jour de son élévation à la dignité de 7 ou du moins elle en portera une toute semblable, si nous en jugeons par sa jolie statuette du Musée du Caire (Karnak, n° 47, Journal d'entrée, n° 36750).

III. Les titres d'Amon \*\*\sum\_\tilde{\pi} ale faiseur de vie » et \*\sum\_\tilde{\pi} ale bon veilleur » nous montrent qu'il s'agit d'un Amon différent de celui de Karnak et de Louqsor qui est roi des dieux et maître des trônes des deux mondes.

<sup>(1)</sup> STRABON, XVII, 1.

C'est un Amon de village, à petite chapelle, comme ces Osiris dont j'ai déjà publié quelques monuments. Sa chapelle était-elle du côté de Médinet Habou comme le prétend le marchand de Louqsor ou à Karnak même? Je n'en sais rien, mais elle était évidemment à Thèbes.

V. La chanteuse du retrait d'Amon, Neb-nehitou mehit qui dédia notre stèle était, elle, fille du 🏋 — ] 그 우 🔭 a grand chef de Rebit, Ankh-Hor», comme la première Tit-Isit-Heb était petite-fille du grand chef des Machaouash, Akanoch.

On sait qu'à cette époque l'Égypte avait à sa solde ou était occupée, au moins sur ses frontières, par certaines tribus semblables à celles des Bédouins d'aujourd'hui. Nous citions plus haut les Machaouash, j'ai ajouté les Mahasaou à la liste (3), voici que les gens de Bebit et leur chef viennent s'y joindre à leur tour.

Quel est ce pays de — ] ?
Faut-il y reconnaître le ] } , Rabbah, nṛṇ, de Palestine, dans le territoire de Juda (4) ou le ] } que M. de Rougé identifia avec

<sup>(1)</sup> Daressy, Notes et remarques, CXIII, dans le Recueil de travaux, t. XVI, p. 126.

<sup>(2)</sup> U. Bouriant, Rapport sur une mission dans la Haute-Égypte, dans les Mémoires de la Mission archéologique française au Caire, t. I, p. 389-393.

<sup>(3)</sup> Legrain, Notes d'inspection, XLV, Sur les Mahasaou, dans les Annales, t. VIII, p. 56.

<sup>(4)</sup> E. de Rougé, Étude sur divers monuments du règne de Thotmès III, Revue archéologique, 1861, p. 57, n° 81, du tirage à part.

le דְבֶּה־בְּבֵי־עְבֵּוֹן, Rabath beni Amoun, capitale des Ammonites (1), ou bien, avec M. Maspero auquel j'ai communiqué ce document, faut-il reconnaître dans le terme géographique - ] \_ une transcription du mot «Libye»? Cette dernière opinion est fort intéressante, car elle vient, avec quelques autres documents, nous fournir peu à peu les pièces du dossier relatif à l'incursion des Carthaginois dont nous parle Ammien Marcellin (livre XVII. § 4). « Dans la première période de l'agrandissement de Carthage, un de ses généraux fit tomber Thèbes en son pouvoir », dit cet auteur. Cet événement, qui précéda l'invasion de Cambyse, a été placé sous le règne de Padoubastis le dont le règne précéda celui d'Osorkon III, le propre père de Shapenapit le. La grande inscription que le même Osorkon, alors premier prophète d'Amon, fit graver à Karnak, semble nous avoir gardé, malgré ses lacunes, une mention de cette invasion ou du moins de ce coup de main, de cette razzia des Carthaginois ou mieux de Libyens d'alors qui possédaient ou connaissaient fort bien la route séculaire des caravanes qui va du Darfour jusqu'à la Méditerranée en passant par les oasis de Selimé, Beris, Kharghieh, Dakhel, Fatirah et Siouah ou oasis d'Ammon. De là, elles traversent la Cyrénaïque et aboutissent soit à Tripoli, soit à Tunis.

De Kharghieh à Thèbes par l'Aqabah de Rizagat, le trajet est relativement court : cinq jours suffisent à une petite caravane. Hérodote en indique sept qui doivent correspondre au temps que peut mettre une troupe de soldats allant à pied et plus ou moins chargés d'armes, de bagages et d'ean. Je ne trouve nullement impossible cette incursion des Carthaginois qui, pratiquement, présentait moins de difficultés que l'expédition d'Alexandre, jusqu'à l'oasis d'Amon qui nécessita seize jours de marche, ou même la traversée du désert Arabique par Cambyse. Celui-ci, conquérant l'Égypte devait en faire garder les voies d'accès par lesquelles les Éthiopiens et les Libyens pouvaient l'attaquer. Ces faits nous expliquent l'importance stratégique de la route des Oasis et pourquoi les Perses et plus tard les Romains y ont élevé des monuments et tenu des garnisons : ils défendaient ainsi l'Égypte contre les populations libyennes.

C'est, je crois, l'explication de ce que nous dit Hérodote quand il raconte

<sup>(1)</sup> E. de Rougé, Étude sur divers monuments du règne de Thotmès III, p. 59. n° 103.

**— 283 —** [13]

que Cambyse projeta trois expéditions : contre les Carthaginois, contre les Ammoniens et coutre les Éthiopiens-Macrobes, lesquels habitent la Libye, sur la mer du sud-ouest (*Thalie*, 111, 17).

Or, pour aller combattre les Ammoniens (ou habitants de l'oasis d'Amon) et les Carthaginois, en partant de Thèbes, Cambyse ne pouvait réellement que prendre la grande route des caravanes dont s'étaient servis auparavant les Carthaginois eux-mêmes. Et Hérodote ajoute (111, 26): «Cependant ceux qui avaient été envoyés contre les Ammoniens, au sortir de Thèbes, prirent des guides, et ils arrivèrent, comme on le sait positivement, au travers d'un désert sablonneux, à la ville d'Oasis qu'habitent des Samiens de la tribu nommée Eschrionienne : ce lieu est à sept journées de marche de Thèbes; on l'appelle en grec l'île des Bienheureux. On sait que les troupes allèrent jusque là; après, nul n'en peut rien dire, si ce n'est les Ammoniens eux-mêmes et ceux qui les ont entendus. En effet, les Perses n'atteignirent point Ammon et ne revinrent point en arrière; voici ce que rapportent les Ammoniens. Au sortir d'Oasis, ils rentrèrent dans le désert; à mi-chemin d'Oasis à Ammon, comme ils venaient de déjeuncr, un coup de vent du sud-est souffla sur eux avec une violence inaccoutumée; il souleva de tels monceaux de sable qu'il les en couvrit et de cette manière, ils disparurent tous. Voilà, selon les Ammoniens, ce que devint cette armée. »

La nouvelle stèle nous apprend que Neb-nehitou mehit, la dame des sycomores du nord ou l'Hathor septentrionale, était la fille du grand chef des Libyens, c'est-à-dire de ceux qui possédaient la région où passe la route des caravanes. C'était, je crois, pour l'époque, un personnage aussi important que l'est actuellement le grand chef des Sennoussites : la présence de sa fille parmi les personnes qui composaient le clergé d'Amon et la cour de la divine épouse est donc fort intéressante à constater à Thèbes à cette époque.

<sup>(1)</sup> Lieblein, Dictionnaire de noms hiéroglyphiques, n° 1201.

### LXII

### SUR UN SIGNE CUNÉIFORME

TRACÉ SUR UNE STATUETTE FUNÉRAIRE ÉGYPTIENNE.

« Gautier a raison. Ĭ ¥ = a est bien I'eau, la larme, l'humidité, etc. On a aussi Ĭ ¥ pour fils comme ☐ 7. Il n'a pas la valeur out et dans votre texte il remplace simplement ☐. A cause du sémitique mû, mê « eau » le même signe Ĭ ¥ a gagné la valeur non usitée de me. Il a la valeur bu dans Ĭ ¥ -rat = l'Euphrate. Le complexe Ĭ ¥ ▼ → est le canal = cau + récipient + coule, et se lit id. »

Il nous a paru curieux de signaler cette chose peut-être unique dans les textes égyptiens. Elle nous montre qu'à l'époque ramesside, comme sous la XVIII dynastie, la connaissance des cunéiformes était assez répandue en Égypte puisqu'un simple fabricant de statuettes funéraires en connaissait au moins un signe et son équivalence hiéroglyphique.

G. LEGRAIN.

8 janvier 1909.

# UNE VARIÉTÉ DE FIGURINES FUNÉRAIRES INCONNUE JUSQU'À PRÉSENT

PAR

### M. GASTON MASPERO.

L'intention de cette disposition est évidente. On usurpait souvent les statuettes, surtout aux époques saîte et gréco-romaine, et l'on ne se faisait pas scrupule d'y gratter le nom du premier propriétaire afin de lui substituer celui de l'usurpateur. En masquant le nom, on espérait laisser croire aux voleurs que la statuette n'avait pas de maître; ils traçaient donc leur légende à l'encre sur la surface lisse, sans soupçonner l'existence de la légende précédente, et par conséquent sans la détruire, et, de la sorte, leur mauvaise intention se trouvait frustrée sans qu'ils s'en doutassent : l'inscription dissimulée sons l'émail conservait sa force entière, et le personnage pour

<sup>(1)</sup> Livre d'inventaire, nº 41025.

lequel elle avait été gravée conservait le bénéfice des statuettes, sans doute par droit de premier occupant. Je crois que c'est là l'explication la plus vraisemblable. Il se pourrait pourtant que l'on cût alors une conception plus large du rôle que pouvait jouer l'amulette ainsi truqué. Il aurait rempli double besogne et il aurait servi aux deux propriétaires à la fois, ce qui expliquerait que les acheteurs, qui devaient être au courant de la ruse, ne se soient pas inquiétés de la déjouer. On se demande alors ce qui arrivait lorsque les deux propriétaires étaient appelés le même jour à remplir leurs devoirs dans l'autre monde, et auquel des deux la statuette obéissait.

Les figurines que j'ai ainsi observées sont de la première époque ptolémaïque, et jusqu'à présent elles sont uniques à ma connaissance. Toutefois une finesse de ce genre était trop dans l'esprit des basses époques pour que l'usage n'en ait pas été répandu plus largement. Notre attention n'avait pas été encore appelée sur cette espèce nouvelle de figurines : à coup sûr on en découvrira d'autres spécimens, si l'on veut se donner la peine d'étudier les statuettes du même âge sans inscription qui sont dans les musées.

G. MASPERO.

# TABLE DES MATIÈRES.

A. Barsanti. Stèle inédite au nom du roi Radadouhotep Doudonmes (avec		
1 planche)	1- 2	
Тн. Snolenski. Les vestiges d'un temple ptolémaïque à Kom-el-Ahmar,		
près de Charouna	3- 6	
A. Lucas. On a Sample of Varnish from the Temple at Deir el-Bahri	7	
Abued bey Kanal. Fouilles à Gamhoud (avec 3 planches)	8- 3o	
G. Daressy. Sur un pseudo-Séthos de la XXI° dynastie	31	
H. Ducros. Étude sur les balances égyptiennes (avec 2 planches)	32- 53	
G. Legrain. Notes d'inspection, \$ LVII-LVIIII	54- 6o	
G. Daressy. Le cercueil du roi Kamès (avec 1 planche)	61- 63	
— Une nouvelle forme d'Amon (avec 2 planches)	64- 69	
— Sur un nouveau roi du Moyen Empire	70	
ARTHUR E. P. WEIGALL. A Report on the so-called Temple of Redesiyeh	71-84	
AHMED BEY KAMAL. Notes prises an cours des inspections, \$ 1-VIII (avec		
1 planche)	85- 91	
To. Smolenski. Une intaille gnostique provenant du Fayoum		
— Le nom géographique 畫 ou 臺	94	
G. Daressy. Sur la reine Aahmès-Henttamahou	95- 96	
Note rectificative	96	
Dow Covincton. Report on a summary Exploration of Wady el Kittar	97-104	
ARTHUR E. P. Weigall. Upper-Egyptian Notes	105-112	
Anned bey Kamal. Fouilles à Atfih.	113-117	
ARTHUR E. P. WEIGALL. A Report on the Tombs of Shekh Abd' el Gurneh		
and el Assasîf	118-136	
G. Daressy. Les parents de la reine Teta-Chera	137-138	
Note sur des pierres antiques du Caire	139-140	
Ahmed Bey Kamal. Borollos, Dec.	141-147	
G. Maspero. Un encensoir copte (avec 4 planches)	148-149	
G. Daressy. Stèle d'un prince Antef	150-151	
— Canopes à formules nouvelles	152-153	
— Construction d'un temple d'Apis par Nectanébo I	154-157	

G. Lefebyre. Notes sur Khawaled (avec 1 planche)	158-161		
G. Schweinfurth. Brief aus Biskra			
G. Lefebyre. Égypte chrétienne, § I			
G. Maspero. Notes de voyage, \$ 1-III	184-189		
TH. SMOLENSKI. Fragment d'une inscription greeque de l'empereur Trajan.	190		
Ahmed Bey Kamal. Notes prises an cours des inspections, \$ IX (avec			
1 planehe)	191-192		
P. Casanova. Note sur des papyrus arabes du Musée égyptien	193-203		
Th. Smolenski. Le couvent copte de Saint-Samuel à Galamoun	204-207		
G. Maspero. Nouveau rapport sur la défense de Philæ	208-210		
J. Clédat. Un couvercle de sarcophage anthropoïde de Tell el-Maskhoutah.			
— Notes d'archéologie copte	213-236		
G. Lefebyre. Égypte gréco-romaine	237-242		
P. Perdrizet. Τροφεύς καὶ τιθηνός τοῦ υίοῦ τοῦ Βασιλέως	243-245		
Jean Maspero. Bracelets-amidettes d'époque byzantine (avec 1 planche).	246-258		
A. Burton Buckley. Note on an Egyptian tomb in Baharia Oasis	259-266		
Jean Maspero. Inscriptions romaines à Abou-Dourouali (Nubie)	267-270		
G. Legrain. Notes d'inspection, \$ LX-LXII	271-284		
G. Maspero. Sur une variété de figurines funéraires inconnue jusqu'à			
présent	285-286		



Fig. I



Fig. II

Bracelet-amulette byzantin (Musée du Caire).



# ANNALES DU SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE



# ANNALES DU SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

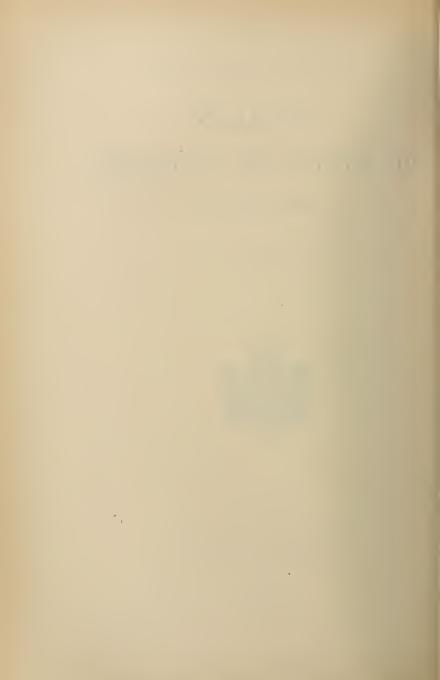
TOME X



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

M DCCCC X



# ANNALES

# DU SERVICE DES ANTIQUITÉS

# DE L'ÉGYPTE.

### SUITE

# DE LA NOTE SUR UN TEMPLE MYSTÉRIEUX QUI EXISTERAIT DANS LE DÉSERT

À L'OUEST DU SAID

PAR

### M. GASTON MASPERO.

J'ai publié il y a huit ans, dans ces Annales (1), quelques documents relatifs à un temple qui existerait à l'ouest du Nil, dans le désert de Nubie, à la hauteur d'Amada ou d'Ibsamboul. Je montrais que la tradition en était déjà fort ancienne et qu'elle se rattachait à des notions mythologiques connues : depuis lors un fait s'est passé qui prouve combien elle reste vivace, et avec quelle facilité les Européens eux-mêmes se laissent aller à la croire vraie.

En janvier 1906, M. Breasted l'entendit raconter tandis qu'il était à Ibsamboul, et il apprit en même temps que plusieurs voyageurs s'étaient lancés à la recherche du temple, mais sans réussir à l'approcher. « Un « indigène me dit que M. Maspero prit huit chameaux, il y a beaucoup « d'années de cela, et qu'il battit le désert pendant trois jours en poursuite « vaine de ce temple fabuleux. Je n'ai jamais demandé à M. Maspero ce

1

Annales du Service, 1909.

<sup>(1)</sup> G. Maspero, Sur l'existence d'un Temple mystérieux, dans les Annales du Service, t. II, p. 146-153.

«qu'il y avait de vrai dans cette histoire. En tout cas, un des villageois s'ap-« procha de moi pour répondre aux questions que je leur faisais poser, et «il m'assura qu'il avait découvert ce temple depuis l'expédition de M. Mas-«pero, et qu'il pouvait m'y conduire. Engageant donc le nombre de cha-« meaux nécessaires, je piquai droit dans le désert avec cet homme, un a beau matin, résolu à voir le temple fantôme. Dans une exploration de ce « genre, on ne devrait jamais oublier que les naturels de la Nubie appli-« quent le terme birbéh « temple », à toute espèce de constructions; ils vont « jusqu'à appeler birbéh une niche ou une tombe ordinaire creusée dans « une paroi de rocher. Nous enfilâmes un ouady à un quart de mille an « sud du temple du Soleil, puis nous abandonnâmes le Nil, et nous mar-«châmes dans la direction du nord-ouest l'espace de vingt minutes après «avoir escaladé le plateau. A ce point nous tournâmes au nord et nous che-« minâmes dans le désert l'espace de deux heures, en nous écartant du Nil « sous un angle de 45°. Mon guide m'indiqua alors quelque chose qui, je « dois l'avouer, ressemblait singulièrement à un édifice à moitié enseveli « sous le sable, dans la direction du nord, et je poussai allègrement devant « moi pour l'examiner de plus près, curieux de savoir ce qu'était ce sanc-« tuaire mystérieux du désert. A mesure que nous approchions, le prétendu «édifice se résolut en une masse de roche isolée qui jaillissait brusque-« ment du sable, et que perçaient de part en part deux ouvertures à travers «lesquelles on apercevait distinctement les collines de l'horizon lointain. « Une de ces ouvertures ressemble beaucoup à une porte, « et, pour com-« pléter l'illusion, un des côtés est couvert de nombreux dessins préhis-« toriques — deux bateaux, deux girafes, deux autruches, une quantité de « petits animaux — qu'un indigène peut prendre aisément pour de l'écriture « hiéroglyphique. On ne saurait douter que cette curieuse formation natu-« relle et les dessins qui la recouvrent n'aient donné naissance à la légende « du temple qui existe dans le désert derrière Abousimbel (1). »

J'ai déjà montré, dans la note à laquelle je faisais allusion plus haut, que toute la Haute-Égypte et toute la Nubie, d'Esnéh à Ouady Halfah, est persuadée de l'existence de ce temple. Le paysan qui conduisit M. Breasted s'imaginait l'avoir découvert, mais ce n'est pas son rocher percé qui a donné

<sup>(1)</sup> G. H. Breasted, The Temples of Lower Nubia, 1906, t. I, p. 35-36.

<u>-3 -</u> [3]

naissance à la légende : il a appliqué à celui-ci l'histoire qui court depuis des siècles dans ces contrées, et dont la variante la plus ancienne suppose un temple réel. Quoi qu'il en soit, je puis assurer M. Breasted que je n'ai jamais entrepris l'expédition un pen vaine dont son guide lui parlait, ce qui ne vent pas dire qu'elle n'ait pas eu lieu. L'inspecteur d'Edfou, Mohammed Effendi Mahmoud, l'accomplit il y a dix-sept ans par ordre de M. de Morgan. Il a bien voulu m'adresser, à la date du 25 janvier 1907, une lettre par laquelle il m'informait des circonstances dans lesquelles elle eut lieu. «En 1893, un des habitants du village de Koubbania, district d'Assouan, «informa M. de Morgan, alors directeur du Service des Antiquités, que, « dix années auparavant, son esclave nègre s'enfuit de chez lui. Il le chercha adans le désert de l'Ouest, et il aperçut, après deux jours de voyage, un « petit temple bâti en pierre et peint de couleurs vives. Il rentra alors chez « lui, pria ses parents de l'accompagner, et, tous ensemble, ils partirent à «la recherche du temple, mais ils ne réussirent pas à le trouver de nou-« veau. M. de Morgan ayant appris le fait, chargea l'inspecteur d'Edfou d'en « vérifier l'exactitude. Il partit donc avec d'autres personnes sur des cha-«meaux de Koubbania, et, poussant toujours avant, il finit par atteindre «le mont El Féra à soixante-dix kilomètres du Nil; il l'explora pendant « quatre jours sans résultat, puis il regagna la vallée par Ramadi, n'ayant « point rencontré le temple en question (1). »

: Voici le texte arabe de cette lettre qui porte le n° 31 au registre de 1907 :

احيط سعادتكم انه في سنة ١٩٩٣ مدة وجود جناب المسيو دى مورجان اخبرق واحد من اهالى

تاحية الكوبانية بمركز اصوان على انه قبل ذاك التاريخ بنحو عشرة سنوات كان شرب منه تابعة

السوداق فترجه للبحث علية في الجبل الغرق وقي اثنا مسيرة بعد ان سافر نحو اليومين شاهد معبد

مغير مبنى بالخجو وبه الوان بالبوية ولما أن انتهى من رحلته وعاد لبلدة آخذ بعض اقاربة وترجه

فانيا وصارو يجتمون على هذا المعبد نها كانو يعتمون علية ولما ان آيسو عادو لبلده مأيبين ولما ان

بلغ ذلك جناب المسيو ذى مورجان امرق بالتوجه وعمل البحث اللازم تحضيت للامر وحجبت من لزم

وسافرت على جال من ناحية الكوبائية الى ان وصلنا الى جبل يسمونة جبل القرآ يبعد عن النيل

بمسافة نحو السبعين كيلو ومن هناك صرنا نجت في الاجبال مدة اربعة ايام الى ان عدنا القرآ جههة

مغتش الاثار بادفو C'est, on le voit, une histoire du genre de celle qu'Ahmed Effendi Néguib m'avait contée en 1900 : un homme de Koubbaniéh est obligé par une cause fortuite de voyager dans le désert, et il y rencontre des ruines antiques qu'il ne peut plus retrouver par la suite, si assidûment qu'il les cherche. Le souvenir de la course entreprise en 1893 a été transféré de M. de Morgan à moi : il passera, je n'en doute pas, à mon successeur, et aussi longtemps que la légende subsistera, on áffirmera aux voyageurs que le directeur des Antiquités est parti comme les autres à la recherche de la ville introuvable, et que, pas plus que les autres, il ne l'a trouvée.

G. MASPERO.

# NOTES DE VOYAGE

PAR

M. GASTON MASPERO.

11

Sur le montant sud de la face est de la grande porte d'entrée du temple de Kalabchéh, deux inscriptions coptes ont été mises au jour pendant les derniers travaux de restauration. Elles sont superposées l'une à l'autre, et séparées par une croix de la forme latine †. Elles ont été tracées à la pointe par un ouvrier maladroit, peut-ètre par l'homme même dont elles nous rappellent le souvenir : les lettres sont claires mais rapides, et les lignes sont irrégulières. Celle d'en haut se lit :

### анокпаулос пресвутерос тазфана мпеїма нфорп

«Moi, Paul, prêtre, j'ai prié en ce lieu pour la première fois» : une grosse croix grecque \*\*, égale en hauteur aux trois lignes, est gravée assez profondément sur la droite. La seconde inscription est ainsi conçue :

 $\overline{\text{IC}}$  ΑΝΟΚΠΑΥΛΟΟ (sie)  $\overline{\text{XPC}}$  ΠΡΕCΒΥΤΕΡΟΟ  $\overline{\text{A}}$  ΤΑΟΥΦΙΠΟΤΑΥΡΟΟ  $\overline{\text{Φ}}$  ΜΠΪΜΑΝΦΟΡΠ

«J.-Christ, A-co! — Moi, Paul, le prêtre, j'ai dressé la Croix en ce lieu pour la première fois!» Une petite croix grecque est gravée sur la droite, à la hauteur de la seconde ligne.

Le prêtre Paul ne m'est pas connu d'ailleurs, et j'ai cherché son nom vainement dans le reste du temple. Si l'on en croit ses inscriptions, il joua dans Talmis le même rôle que l'évêque Théodore à Philæ: il fut le premier à y dresser la Croix et à y prier selon le rite chrétien. Rien ne nous dit à quelle époque il le fit, mais on peut croire que ce fut vers la fin du règne de Justinien, après que la chute de l'empire blemmye eut ouvert officiellement la Nubie au christianisme. L'église daterait en ce cas de la fin du vi° siècle, et c'est bien à cette époque que nous ramène le style des peintures dont on voit les traces sur le mur du pronaos.

Les deux inscriptions offrent, la première sûrement, la seconde avec doute et en surcharge, une particularité grammaticale curieuse, ce temps en  $-\lambda z -$ , -z -, dérivé de  $\P$ , har, dont on a signalé tant d'exemples depuis quelques années (1). Il semble s'être conservé dans le dialecte de Nubie, ou du moins dans le dialecte que le prêtre Paul employait avec le préfixe en  $T\lambda$ , mais pour le passé. On remarquera dans la seconde inscription que le graveur avait d'abord oublié le 2 hori, et qu'il l'a rétabli ensuite en plus petit entre les lettres : c'est donc bien le temps en -z - que le prêtre Paul voulait employer.

V

Comme je regardais la paroi nord du vestibule du petit spéos de Beit-Oualli, M. Barsanti appela mon attention sur un cartouche qui lui paraissait avoir été gravé en surcharge sur un cartouche plus ancien. Il croyait y voir, entre — du premier prénom de Ramsès II o te le bas du cartouché , un signe — : Ramsès II aurait usurpé un monument de chappé à la destruction d'un cartouche antérieur, mais la saillie de la pierre comprise entre — et le bas de l'enroulement donne l'impression du signe — et explique la lecture de Barsanti. Toutefois un point ressortit de cet examen : les deux cartouches de Ramsès II, placés en avant de la tête du souverain, en contre-bas du reste de l'inscription, sont d'un ciseau moins précis que le reste, et ils occupent la place de deux

<sup>(1)</sup> L. Stern, die Koptische Apokalypse des Sophonias, dans la Zeitschrift, 1886, p. 132, cf. en dernier lieu Erman, Grammatisches, dans la Zeitschrift, 1907, t. XLIV, p. 112-113.

<del>- 7 - [3]</del>

cartouches antérieurs. Cette observation m'amena à étudier la technique du monument plus attentivement que je ne l'avais fait jusqu'alors.

Il m'a paru que les deux côtés du vestibule n'étaient ni de la même exécution ni du même temps. Sur le côté nord, en commençant près de la paroi du spéos, les trois premiers tableaux et une partie du quatrième ont leurs légendes sculptées en un relief aussi fort que celui des sculptures; le reste des représentations a ses inscriptions incisées en creux dans le rocher. De plus, il semble que, dans les premiers tableaux, les figures des barbares ont été altérées en partie pour transformer des Libyens en Asiatiques. Au contraire, la paroi sud est tout entière d'une seule venue, et les inscriptions y sont incisées en creux uniformément. D'autre part, sur la façade, les deux petites portes qui flanquent la baie principale ont été pratiquées après coup, lorsque la paroi rocheuse était déjà décorée : on voyait à la place de chacune d'elles un tableau représentant le roi en adoration à droite devant un Horus, à gauche devant un Amon, dont les portions subsistantes ont été stuquées puis recouvertes de légendes. A l'intérieur du spéos, la décoration des deux chambres ne semble pas avoir été modifiée.

Si l'on se demande à quelle époque ces remaniements eurent lieu, les cartouches nous prouvent que ce fut sous Ramsès II, de préférence dans le temps où celui-ci avait son prénom simple ( ) The ou ( ) to Ouasimariya, mais aussi, en quelques endroits, lorsqu'il avait déjà pris la plus précise à ce sujet se trouve aux deux portes latérales où, tandis que les inscriptions du montant offrent la forme Ouasimariya gravée sur les figures mutilées d'Amon et d'Horns, celles de la feuillure ont la forme Ouasimariya satpenriya. On en arrive donc à penser que le monument de Beît-Oualli fut exécuté pour la plus grande partie pendant la période initiale d'activité de Ramsès II, celle où il régnait en commun avec Sétoui Ier, mais complété dans les premières années où il régna seul avec le cartouche développé. Le style des figures confirme ces conclusions : il semble que, dans certains endroits, le roi et les dieux aient le profil de Sétouî plutôt que celui de Ramsès. Si mes yeux ne m'ont pas trompé et que Sétouî Ier ait été vraiment représenté dans ces endroits, les cartouches que Ramsès II a surchargés auraient été ceux de son propre père.

<del>-</del> 8 -[4]

Pour en finir, je dirai que, selon toute apparence, le projet du spéos aurait été conçu et l'exécution commencée sous le règne commun de Sétoui le et de Ramsès II, probablement lors de la course que Ramsès II fit en Nubic peu après son association au trône. Sétoui les aurait été représenté à côté de son fils et peut-être la paroi nord du vestibule lui était-elle réservée, mais il mourut avant qu'elle fût achevée et Ramsès II se l'appropria. Le tout devait être terminé dans l'an V, car on ne rencontre aucune allusion à la guerre d'alors contre les Khatis : les Syriens figurés sur la paroi nord doivent être ceux qu'il battit en l'an II ou en l'an IV.

### VI

La chaussée qui commence en avant du pylône du temple de Dakkéh, et qui se prolongeait naguère assez loin vers le nord à travers le village, est composée de débris antiques. Le 6 janvier 1909, me trouvant sur les lieux avec M. Barsanti, je fis venir quelques-ons des ouvriers qui travaillaient au temple, et je leur ordonnai de dégager les premières pierres. Je constatai aussitôt que la route était bordée de chaque côté par des fragments de piliers carrés et d'architraves en grès du pays, mais que l'intervalle entre ces deux parements avait été bourré avec des tambours de colonnes polygonales, également en grès, sur lesquels avait été placé un pavé en dalles de grès non décorées, empruntées aux fondations d'un édifice. Le tout provenait évidemment des ruines d'un temple antérieur à K.

celui d'Ergamène. Les colonnes étaient à seize pans, avec les quatre bandes symétriques dont une seule, celle qui était tournée vers le dehors, portait une inscription : elles mesuraient de o m. 88 cent. à o m. 92 cent. de diamètre. Sur deux fragments qui se rajustent on lit:  $(\longleftarrow)$ 

sur un autre, le début du nom d'Horus : (←) (-)  $\stackrel{\frown}{\otimes}$ , sur an quatrième (-)  $\stackrel{\frown}{\downarrow}$   $\stackrel{\frown}{\downarrow}$ , enfin sur le cinquième (-) <del>-</del> 9 --[5]

ce qui nous ramène au règne de Thoutmôsis III. Les piliers mesuraient de o m. 90 cent. à o m. 95 cent. de côté, et les fragments qui restent d'eux portaient les scènes ordinaires du roi embrassé par les divinités locales. On lit sur l'un d'eux en gros caractères (-) 2, nous montrant que le dieu désigné est l'Horus de Baoukit, sur un autre le début d'une légende royale

(--) T, sur un troisième, les légendes placées La hauteur des architraves était de o m. 68 cent. en moyenne : il y avait, sur l'un des fragments qui furent ramenés au jour : ( --- )

o ■ (Compared to the sur l'autre : ( → ) + \( \frac{1}{2} \) | \( caractères. Comme je n'avais pas le temps de pousser plus avant, j'interrompis la fouille et je confiai à M. Barsanti le soin de la reprendre, dans les loisirs que la consolidation du temple actuel pourrait lui laisser. Il y a des chances pour que, donné le nombre des blocs, il retrouve de quoi rétablir plusieurs des piliers et des colonnes.

Autant que j'en ai pu juger par la nature des pièces dégagées, le temple devait être d'un type analogue à celui de Médinét-Habon, qui fut construit et décoré partie par Hatchepsouitou, partie par Thoutmôsis III.

### VH

Il est assez rare de rencontrer des monuments qui appartiennent en propre à l'Éthiopien Kashta. C'est pourquoi le fragment de stèle suivant, que j'ai recueilli moi-même à Éléphantine, près et un peu au nord-est de la porte de granit d'Alexandre II, présente de l'intérêt.

C'était une petite stèle en grès, cintrée, qui devait mesurer à l'origine de o m. 35 cent. à o m. 40 cent. de largeur, mais dont il ne reste plus

que la partie du haut très mutilée. Dans le cintre planait un disque solaire, d'où une cmtre pianan un disque seiner, nureus retombait sur la gauche et qui était muni d'une seule aile, la gauche : un œil sa faisait contrepoids à l'aile, du côté droit. Sous cette composition, il y avait originairement :

à droite, deux divinités, Khnoumou-Râ, seigneur de la cataracte, dont il

ne reste plus qu'une corne et un bout de sceptre à, puis Satit, dame



d'Éléphantine, qui a disparu complètement, et devant eux, le roi leur présentant ce qui paraît être un autel enflammé †, et de qui la tête seule subsiste coiffée d'une takiéh collante devant laquelle se dresse une seule uræus. L'artiste lui a donné un nez camard, un menton en retrait et de grosses lèvres saillantes, bref, un type à demi négroïde, assez semblable à celui de Taharkou, sur la tête en granit

noir du Musée du Caire. Je ne me rappelle pas avoir vu ailleurs le prénom de Kashta. La lecture n'en est pas entièrement certaine, par la négligence du graveur : il m'a paru devoir se lire Mâmrâ avec un —, mais il pourrait être interprété Matrâ avec un —. Comme, jusqu'à présent, nous n'avons aucun indice de l'existence d'un second Kashta, c'est sans doute le Kashta dont les cartouches ont été martelés sur tant de monuments.

### VIII

Acheté à Edfou, le 13 janvier 1909, une statuette en calcaire, trouvée dans le sebakh, au sud du grand temple. Elle représente un homme accroupi, les genoux au menton et les mains croisées à plat sur les genoux. Elle mesure o m. 42 cent. de hauteur. En avant, sur la face extérieure des jambes, elle porte une inscription en cinq lignes horizontales :

# 

### IX

étroit, avec des formes très sommairement indiquées sous l'étoffe.

On n'étudie pas assez les légendes et les superstitions de l'Égypte

<u>- 11 - [7]</u>

moderne; pourtant jamais pays ne fut hanté de plus de génies ou de revenants que celui-ci.

Le 12 janvier de cette année, revenant d'Assouan, nous nous arrètâmes pour passer la nuit au Gebel-Serag, sur la rive gauche du Nil, à dix-huit kilomètres environ au sud d'Edfou. J'envoyai le matelot Gafari chercher du lait au village voisin d'El-Seràg. Comme il franchissait la chaussée du chemin de fer, il aperçut à quelque distance vers la gauche, assis sur la voie, quatre hommes immobiles, enveloppés dans leur manteau, et dont il ne distingua pas la figure. Il leur adressa le Salam aléikoum ordinaire; comme ils ne répliquaient pas, il crut qu'ils ne l'avaient pas entendu et il redit la formule plus haut, mais ils continuèrent silencieux. Il s'approcha un peu d'eux, leur répéta le salut d'une voix plus forte, sans obtenir de réponse, et soudain il eut peur. « Mes genoux, dit-il en rentrant, tremblaient sous moi; je voulais m'en aller, mais je ne pouvais pas lever les pieds et je restais sur place. Au bout d'un peu de temps, un cheikh vint à passer sur un baudet. Il me demanda ce que je faisais là, et pourquoi je ne marchais point. Je lui répondis que j'étais parti pour aller chercher le lait au village, que j'avais salué les hommes, qu'ils ne m'avaient pas répondu et que j'avais peur, mais qu'il m'était impossible de bouger. Il poussa son baudet vers eux, il leur dit quelques paroles que je n'entendis pas et auxquelles ils ne répondirent pas davantage, puis il me cria : «Tu «as été imprudent de sortir seul la nuit, dans un pays que tu ne connais - pas. Pour cette fois, il ne t'arrivera rien, mais va-t'en et ne reviens « plus ». Alors mes jambes m'emportèrent, et je rentrai à la dahabiéh sans «le lait». Après beaucoup d'hésitations — car il est mauvais de parler de ces choses, surtout à la nuit close - il finit par déclarer qu'à ses yeux le cheikh était bien un fils d'Adam, un homme comme nous, mais que les quatre autres étaient des afrites, les afrites du chemin de fev. J'avais noté autrefois l'afrite de notre bateau à vapeur le Menchiéh(1), mais c'est la première fois que j'entends parler des afrites du chemin de fer. Ces quatre-là sont-ils alliés aux quatre afrites musiciens, deux joueurs de flûte et deux joueurs de tambourin ou de darabouka, qui hantent le désert dans les mèmes parages? Ils jouent sur le passage des voyageurs et c'est toujours

<sup>(1)</sup> Maspero, Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes, t. II, p. 249-250.

un mauvais présage que de les rencontrer : si on s'éloigne vite sans leur adresser la parole et, autant que possible, sans les regarder, on a quelque chance d'échapper au mauvais sort, sinon l'on est perdu.

Un soir de l'an dernier, vers cinq heures et demi, à la nuit tombante, revenant de Karnak, j'aperçus de loin, assis sur le parapet du ponceau qui traverse le canal un peu en avant des cimetières chrétiens, un homme, un Européen, tête nue, mais vêtu d'un habit couleur kaki, assez semblable à l'habit d'uniforme des soldats anglais. Mon ânier poussa une exclamation à sa vue et se serra contre ma jambe, et, comme je lui demandais ce qu'il avait, il me fit signe de la tête qu'il ne parlerait pas. Je sais qu'il faut garder le silence lorsqu'on est en présence d'un être non-humain, et je n'insistai pas, mais j'essayai de distinguer les traits de l'inconnu : il s'était levé, marchait à grands pas dans la direction de Louxor, et il disparut au tournant du dernier cimetière. Ce fut seulement à la hauteur du tribunal, en vue des premiers reverbères, que mon ânier sentit sa langue se délier, et l'histoire qu'il me raconta est des plus curieuses. Il paraît qu'en 1885 ou 1886, un soldat anglais appartenant à l'un des régiments qui allaient combattre les mahdistes tomba dans le Nil en débarquant à Louxor et se noya. Il fut enterré dans le cimetière protestant qui venait d'être transféré à la place où il est aujourd'hui, et mon ânier prétend même qu'il l'inaugura, mais il paraît s'y être trouvé mal car il ne tarda pas à revenir. De temps en temps, il sort au crépuscule, et il se promène sur la route ou il va s'asseoir sur le parapet du ponceau : quand un passant survient à pied ou à baudet, il va au-devant de lui, le regarde bien en face comme s'il cherchait à le reconnaître, puis il reprend sa promenade ou retourne s'asseoir sans rien dire. Jusqu'à présent il n'a jamais fait de mal à personne et son apparition n'a jamais été de mauvais présage pour le pays, mais on ne s'y fie pas, et personne n'a osé lui demander ce qu'il veut.

On m'a conté une histoire analogue, mais qui se serait passée à Miniéh. Il y avait dans la sucrerie, il y a une trentaine d'années de cela, un mécanicien français, très habile de son métier, ivrogne par malheur: une fois ou deux par mois, il buvait à ne plus savoir ce qu'il faisait, mais alors l'instinct subsistait, et il fournissait ses rondes de nuit, essayant ses robinets, tapant ses chaudières, vérifiant le jeu des courroies, examinant l'état des sirops, et son service n'en souffrait pas. Une nuit, il fut saisi dans un

**—** 13 **—** [9]

engrenage et tué avant qu'on eût eu le temps de le dégager. On l'enterra, mais deux nuits plus tard, l'homme de garde près d'une chaudière perçut un bruit de pas, entendit des robinets qu'on ouvrait, une chaudière qui sonnait sous le marteau, et vit bientôt le mécanicien passer devant lui. Depuis lors, il n'a cessé de se promener. Chaque hiver, pendant les mois de la fabrication, il s'acquitte de ses rondes à intervalles très irréguliers mais avec la plus grande conscience : les gardiens et les mécaniciens arabes, qui le connaissent, n'ont plus peur de lui, et l'ingénieur qui m'a raconté cette histoire, un Français, m'a affirmé l'avoir entendu et vu plus d'une fois.

Ces deux récits procèdent d'une même croyance : l'individu qui meurt de mort violente ou subite revient hanter toujours le lieu où son sang a été versé ou sur lequel il a expiré. Il y a deux ans, l'un des ghafirs de la porte nord-est du Musée, celle qui ouvre sur la rue Mariette-Pacha, fut frappé d'apoplexie et tomba dans une plate-bande, à quelques mètres de l'entrée. Ses camarades n'eurent de cesse que je ne l'eusse fait relever vivant encore et transporter à son domicile : s'il était mort sur le gazon, il serait revenu tôt ou tard garder la porte avec eux.

G. MASPERO.

# DES BRUITS ENTENDUS À EDFOU

## DANS LA MATINÉE

## PENDANT QU'ON RÉPARAIT LE TEMPLE

PAR

### M. GASTON MASPERO.

Lorsque, en 1901, deux des grandes dalles qui recouvraient la salle hypostyle au temple d'Edfou s'écroulèrent subitement, je sis sans retard donner aux autres un soutien provisoire, par le procédé rapide que Carter décrivit sommairement dans son rapport de 1903 (1). Aussitôt le travail achevé, la pierre, qui était demeurée muette jusqu'alors, prit soudain la parole, à l'étonnement des visiteurs et à l'effroi des indigènes : chaque matin, àu moment où le soleil, montant sur l'horizon, se trouvait assez haut pour que ses rayons vinssent effleurer la face supérieure des blocs, des détonations se faisaient entendre d'intensité diverse, sèches, courtes, strépitantes, tantôt isolées, tantôt se succédant par séries de trois ou quatre. Je les entendis pour la première fois en janvier 1903. L'inspecteur d'Edfou, Mohammed Effendi Mahmoud, m'ayant signalé le fait de leur existence, j'avais hésité à le croire, et j'avais pensé tout d'abord que la description qu'il m'en faisait était exagérée. Je montai donc sur le toit de la salle, un matin, quelques instants avant l'heure indiquée : dès que la lumière toucha la pierre un éclat se produisit sur ma droite, semblable à l'explosion d'un revolver de fort calibre, puis, après un silence de quatre ou cinq minutes, une décharge de bruits moindres, qui rappelait à s'y méprendre le crépitement d'une fusillade lointaine. Deux gros coups résonnèrent ensuite à trois ou quatre secondes d'intervalle, un long silence et, enfin, une sorte de soupir clair et vibrant. La manifestation avait duré un peu plus d'une demi-heure.

<sup>(1)</sup> II. Carter, Report of Work done in Upper Egypt (1902-1903), dans les Annales du Service, t. IV, p. 171-172.

<u>- 45 - [2]</u>

J'attendis une heure encore, puis, comme tout demeurait silencieux, je redescendis dans la cour. Il paraît qu'après mon départ il y eut une reprise légère, mais j'étais alors trop éloigné et je n'entendis rien, si bien je dois m'en rapporter pour ce dernier point au témoignage du ghafir qui était alors de service sur la terrasse.

M. Barsanti, qui fut chargé peu après de démonter le mur ouest et le portique voisin puis de les remonter, eut souvent l'occasion de faire des observations analogues à celle que je viens de rapporter, pendant les deux hivers que ses travaux le retinrent à Edfou. Les phénomènes cessèrent en avril 1905, lorsqu'il supprima les barres de fer qui traversaient les blocs du plafond et que, passant des poutres de fer en dessous, il établit à la place des architraves tombées naguère un plafond de bois et de béton. M. Carlo Oropesa, peintre du Musée, qui accompagnait M. Barsanti, et M. Pieron, membre de l'Institut français d'archéologie, qui dressait alors le plan du Mammisi pour M. Chassinat, entendirent également les bruits, et M. Pieron a bien voulu me confirmer par la lettre suivante le récit qu'il m'en avait fait :

Le Caire, le 25 mai 1905.

Monsieur le Directeur générat.

Pendant les quelques mois que j'ai passés dans le grand temple d'Edfou, de janvier à mars 1904 et de janvier à avril dernier, j'ai pu me rendre compte du travail auquel les architraves de ce sanctuaire étaient soumises sons l'action solaire.

A plusieurs reprises, vous aviez constaté vous-même et vous aviez appris d'autre part que des détonations soudaines se faisaient entendre, assez violentes pour effrayer les touristes; il s'en produit, en effet, qui, sans être semblables au bruit que ferait un revolver qu'on décharge, n'en sont pas moins très intenses. Vers 9 heures, chaque jour, au moment où le soleil commence à friser de ses rayons la surface des terrasses, les premiers bruits sont perceptibles, et, peu après, une heure environ, ceur-résonnent dans toute leur intensité. Vers une heure de l'après-midi, le phénomène se renouvelle, mais amoindri; il ne redevient aussi puissant que le matin, qu'au moment où le soleil est assez has vers l'horizon pour permettre au mur d'enceinte du temple d'abriter de son ombre les terrasses surchauffées.

Malgré ce travail de dilation et de compression journalier, je n'ai jamais vu tomber des fragments d'architraves au moment où les explosions se produisaient.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mes meilleurs sentiments,

Henri Pieron.

On conviendra que le phénomène observé à Edfou présente des analogies frappantes avec ce que l'antiquité nous rapporte des voix qui s'échappaient de la statue de Memnon chaque matin au lever du soleil : il se manifeste pour la première fois après l'accident de 1901 et la consolidation provisoire qu'elle rendit nécessaire, il dure tant que l'état spécial créé par cette consolidation se prolonge, et il disparaît quand une restauration plus complète remet les choses dans un état semblable à celui où le toit se trouvait avant l'accident. La voix de Memnon ne devait pas différer beaucoup de celle que nous avons entendue : mais les anciens, accoutumés à interpréter comme des manifestations divines les bruits dont ils ne comprenaient pas la cause, établirent une sorte de code d'après lequel ils traduisirent ce prétendu langage du héros en langage humain, et ils transformèrent en oracles concertés ce qui n'était que sonorités accidentelles.

G. MASPERO.

Caire, 28 mars 1909.

# LE ROI MERCURE À TÂFAH

PAR

### M. JEAN MASPERO.

L'inscription suivante, qui vient d'arriver au Musée du Caire, en mai 1909, a été découverte par M. Barsanti dans les environs immédiats du temple antique de Tâfah, devant la face sud. Elle est gravée sur un bloc de grès, les lettres passées à la couleur rouge. Dimensions: haut. o m. 79 c., larg. o m. 425 mill., épaiss. o m. 16 cent.

**★** €NONOMATOV OVTA[T] ₩ Εν ὀνόμα(τι) τοῦ Θ(εο)ῦ τοῦ Πατ(ρὸs) STOVVÏOVSTOVALI (καὶ) τοῦ Υιοῦ (καὶ) τοῦ άγί-ΟΛΠΝΟ \* ΕΙΔΑΦ/Ψ ου Πυ(εύματο)ς 🛧 Εγράφ(η) μη(νὸς) ΧΟΪΑΧΪΗΪΝΔΙ/ Θ Χοίαχ ιη', ενδι(κτιώνος) θ', ΗΠΪΤΟΥΔΙΌΚΛΗΤΙΑΝ[ΟΥ] ήπὶ τοῦ Διοκλητιανοῦ vкz **ж** ∈пїтоvїгет υχζ' 🛧 Επὶ τοῦ ιγ' ἔτ(ους) ΤΟΥΦΙΛ/ΒΑΟΪΛ/ΜΕΡΚΟ τοῦ Φιλ(οχρίσ Ιου) βασιλ(ίσκου) Μερκο-ΡΙΟΥΕΓΕΝΟΙΤΟΟΥΤω ρίου έγένοιτο ουτω **ЕРГШИАГАӨОИЕПЇ** έργων άγαθὸν, ἐπὶ τονετον ξεπίτο[۷] τοῦ ἔτου ε' ἐπὶ τοῦ **ΘΕΟΦ**ΥΛ*5*ΠΡ*5*Ϊω θεοφυλ(άκτου) ωρ(εσθυτέρου) Ìω-ANNOVCTOVACIAC άννους, τοῦ άγιασ-ΜΟΛΙΟΛΙΙΌΛΙΟΛΙ[ΟΛ] μοῦ τοῦ. .ου τούτου, ENMX[OI]AXÏH έν μη(νί) Χοίαχ ιη' AMHN \* Αμήν 🛧

Ligne 4. Νοίαχ pour Νοίακ. — Ligne 5. ὑ πὶ: lire ἐπὶ. — Ligne 8. Ἐχένοιτο ουτω = ἐγένετο τοῦτο. — Ligne 9. Εργων = ἔργον. — Ligne 10. Ετου = ἔτου ε. — Ligne 12. Ιωάννους (?) pour Ιωάννου.

Ce texte offre quelques difficultés d'interprétation.

Ligne 7. Je lis: τοῦ Φιλοχρίσ loυ βασιλίσκου. L'adjectif Φιλόχρισ los fait partie de la titulature des empereurs byzantins, auxquels les roitelets nubiens

ont emprunté leurs titres et le cérémonial de leur cour. Une lettre contemporaine du roi Kyriakos ou Kyrikos (1), un des successeurs de notre Mercure, l'appelle HENMAINOYTE HPPO KYPIKOC, ce qui me semble la traduction exacte, en copte, des termes grecs de notre inscription. Quant au mot BACIA/, il se laisserait facilement compléter en BACIAE $\omega$ C, et c'est peutêtre, de fait, la véritable leçon. J'ai préféré le diminutif  $\beta\alpha\sigmai\lambdai\sigma\kappa\sigma$ , puisque tel était le titre dont se parait officiellement Silco, et dont on a quelques autres exemples (2).

Lignes g-11. Επὶ τοῦ ἔτου(s) ε΄ ἐπὶ τοῦ ΞεοΦυλ(άκτου), etc.; la traduction littérale serait : «en l'an 5, sous le presbytérat de Jean», etc. Mais quelle est cette ère nouvelle, dont l'année d'alors était l'an 5? Il est évident que la phrase est incorrecte, ou qu'il faut supprimer le second ἐπὶ. Nous aurons ainsi : «en l'an 5 du prêtre Jean».

Lignes 12-13. La ligne 13 renferme un mot que je n'ai pu déchiffrer avec certitude. Toutefois, je ne crois pas me tromper en supposant que les lettres ΠΠΟΥ cachent le mot ΤΟΠΟΥ, mal compris par le graveur. Les lettres ΤΟΥΤ, qui suivent immédiatement, sont évidemment l'amorce du mot ΤΟΥΤΟΥ, qu'un accident fortuit a endommagé. Mais, ce membre de phrase ainsi restitué, τοῦ ἀγιασμοῦ τοῦ τόπου τούτου, il est malaisé de lui assigner un rôle grammatical dans l'ensemble. Je ne crois pas possible de rattacher ce génitif au nominatif ἔργου, placé trois lignes plus haut. Le nom propre Ἰωάννου est suivi d'un signe légèrement endommagé qui ressemble à un C: pour cette raison j'ai transcrit IωANNOVC (faute pour IωANNOV). Peut-être ce signe est-il en réalité une abréviation, tenant lieu par exemple de la préposition ὑπέρ; le sens reste identique d'ailleurs, et dans son ensemble il n'est pas douteux. Je proposerais donc la traduction suivante:

Au nom de Dieu le Père, du Fils et du Saint-Esprit. Écrit le 18 du mois de Khoïak, indiction IX, l'an 427 de Dioclétien. En l'an 13 du roi ami du Christ, Mercure, a été accomplie cette bonne œuvre, pour sanctifier (ou de la sanctification de) ce lieu, en l'au 5 du prêtre gardé de Dieu, Jean, le 18 du mois de Khoïak. Amen.

<sup>(1)</sup> Krall, Beiträge zur Geschichte der Blemyer und Nubier, p. 16.

<sup>(2)</sup> Cf. les feuillets de parchemin conservés au Musée du Caire, portant le nom

de Χαραχην, βασιλείσκος τών Βλεμόων (publié par Ballet, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1888, p. 326 et seq.).

<u>- 19 - [3]</u>

Les nombreuses fautes d'orthographe de l'inscription n'étonneront personne. Quelques-unes cependant sont assez singulières pour attirer l'attention: ce sont les mutations arbitraires de voyelles, qui feraient croire qu'à cette époque tardive, on ignorait en Nubie la réelle prononciation des lettres grecques. Par exemple, des fautes comme ηπὶ pour ἐπὶ, ἐγένοιτο pour ἐγένετο, attestent, au moins chez le graveur de ce texte, une méconnaissance complète de la loi de l'iotacisme.

Mais la pierre présente surtout un réel intérêt historique. Le roi Mercure était déjà connu, assez vagnement du reste, par des documents littéraires. Quatremère (1) a publié un extrait de la Vie du patriarche Khaïl, par le diacre Jean, dans lequel il est question de ce prince : «La Nubie avait eu pour roi Mercure, que l'on appelait, à cause de ses bonnes œuvres (cf. l'expression ουτω ἔργων ἀγαθέν, de l'inscription), le nouveau Constantin». Les dates certaines sont rares dans l'histoire de la Nubie; celle que nous fournit notre stèle est d'autant plus précieuse, qu'elle permet de fixer d'une manière précise l'avènement de Mercure.

L'an 427 de Dioclétien commence le 29 août 710; la 9° indiction coïncide exactement avec cette donnée (1° septembre 710-31 août 711). L'inscription a donc été gravée le 14 décembre (18 Khoïak) 710 : et ceci se passait, nous dit-on, en l'an 13 du règne de Mercure. Il suit de là qu'au 14 décembre 698, on était en l'au 1 du même prince. Les empereurs byzantins avaient posé en principe formel, au moins depuis Justinien (2), que l'an premier d'un règne courrait du jour même de l'avènement du basileus jusqu'au premier anniversaire; les roitelets nubiens ont sans doute adopté cette coutume. En ce cas, l'avènement de Mercure ne pourrait remonter plus haut que le 15 décembre 697, puisque le 14 décembre 698 est encore dans l'an 1. En pratique, nous pouvons négliger ces quinze derniers jours de 697, et affirmer avec la plus haute vraisemblance que ce roi est monté sur le trône dans le courant de l'année 698.

Ce dut être un fort zélé chrétien, à le juger d'après son surnom de « nouveau Constantin »; l'inscription qui nous occupe en est une autre preuve. Sans aucun doute, il a fait consacrer, par le prêtre Jean, une église dans la ville de Tâfah.

<sup>(1)</sup> Mémoires géographiques et historiques sur l'Égypte, II, p. 55. — (2) Nov. 47, 1.

Nous connaissons à Tâfah une église antique : le temple lui-même, occupé par les chrétiens comme le prouvent plusieurs dessins et grafliti sur la face intérieure des murs. L'inscription qui nous occupe ne peut pas être celle de son inauguration : il serait surprenant que le christianisme, triomphant depuis Justinien, ait attendu un siècle et demi avant de s'installer dans l'édifice païen. L'évêque de Philæ, Théodore, dès le règne de Justinien, avait désaffecté le grand temple d'Isis qui couvrait la moitié de son île, et, sur ses ordres, un de ses vicaires, Joseph, plantait la croix sur celui de Dendour, en 55 9 (1). En outre, l'inscription relatant cet événement cût été écrite sur le mur lui-même, et non sur une stèle séparée. Précisément, on peut lire sur le mur du fond du temple de Tâfah, en face de la porte, une inscription inintelligible, mais qui, d'après sa position. paraît bien être la vraie dédicace. J'ai noté cette inscription l'an dernier, en 1908, et comme je ne l'ai vu signaler nulle part, je transcris ici cette copie, quelque imparfaite qu'elle soit, ayant été prise en hâte dans un endroit sombre :

> ETIKOAATECEMAEIKHM KAINAPXOCCVNAMATI ETIOHCENCTOAAETETAI XANTANHAWCENYO C CIĄBANIXHMNAMOVCTPHT CEBATAFAMATIOIKO AOMHCEN

Je croirais plutôt que l'inscription rapportée par M. Barsanti a fait partie d'un monument élevé par le roi lui-même, car elle a dû s'encastrer dans un mur qui, par conséquent, lui serait contemporain. Abou-Selah (2), dans le paragraphe relatif à Tâfah, mentionne une église de l'archange Michel, sans affirmer positivement, il est vrai, qu'elle était située dans cette localité. Avons-nous là un fragment de cette basilique, qui aurait été, en ce cas, l'œuvre du roi Mercure? C'est ce qu'il est, pour toujours, j'en ai peur, impossible de déterminer.

J. MASPERO.

<sup>(1)</sup> Voir Revillout, Mémoire sur les Blemmyes.

<sup>(2)</sup> Abou-Selah, f\* 100 b (p. 17v-274 de l'éd. Evetts).

# SEMAINE DES ÉGYPTIENS

PAR

### M. GEORGES DARESSY.

Dans un précédent fascicule des Annales<sup>(1)</sup> mon collègue Ahmed bey Kamal a publié la stèle n° 39505 du Musée et a méconnu le caractère des représentations qui y sont gravées. Les images de divinités qui la couvrent ne sont pas en effet celles qui figurent sur les stèles d'Horus sur les crocodiles, mais nous donnent une série incomplète des génies des décans, tels qu'on les voit dans les temples ptolémaïques et sur quelques monuments comme la statuette de Maut n° 38924 du Musée du Caire (2).

L'étude de ce monument doit donc se réduire à sa comparaison avec les autres tableaux pour signaler les variantes et les lacunes.

Premier registre. Le personnage agenouillé en adoration; son nom qui était gravé au-dessus de sa tête est illisible; puis les génies : 1, 2, 3, 4, 5 (la déesse semble tenir un sistre  $\P$  plutôt que le  $\frac{\Phi}{2}$ ).

Deuxième registre. 6, 7 avec un support très bas. 8, 9, 10, 11, 12, 13 (la déesse tient deux fouets au lieu du papyrus et du fouet ou du sistre), 14.

Troisième registre. 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22.

Quatrième registre. 23 (à peine visible), 24 (l'uræus est sur un gros socle ), 25, 26, 27 (la queue du serpent revient en avant), 28, 29 (dont les bras n'existent plus). A la place de 30, 31 et 32 il y a une lacune.

Cinquième registre. Place vide de 33, puis 34, 35, 36, 37, 38, 39

Statues de Divinités, p. 231, pl. XLVI. Je suivrai pour la description de la stèle le numérotage des images que j'avais appliqué à cette statuette.

<sup>(1)</sup> Voir Annales du Service, t. IX, p. 192.

<sup>(2)</sup> Danessy, Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire,

Sixième registre. Ce registre est vide, soit que les figures des décans n'aient jamais été gravées, soit qu'elles aient été effacées; on y lit seulement le mot 🗖 🚞 > qui pourrait faire supposer que l'on devait sculpter en ébène des statuettes de ces divinités.

La place est suffisante pour les génies 42 à 49.

Septième registre. 50 (Osiris assis à terre, \( \frac{1}{2}\) sur les genoux), 51, 52 (Horus hiéracocéphale coiffé du pehent, assis à terre, \( \frac{1}{2}\) sur les genoux), 53, 54 (indistinct), 55, 56 (Isis accroupie, avec \( \frac{1}{2}\) sur la tête), 57 (mutilé), 58 et 59 n'ont laissé aucune trace.

La concordance de cette liste avec celle de la statuette était donc parfaite, les deux monuments sont du reste à peu près contemporains : la stèle est saîte, ou peut-être même légèrement plus ancienne.

Sans vouloir entrer dans un examen détaillé de ces tableaux je ferai part de quelques observations les concernant. Il existe deux séries de listes de ces génies astronomiques. L'une complète comprend cinquante-neuf noms : c'est celle que nous avons ici, sur la statuette n° 38924, à Dendérah, à Esneh. L'autre qu'on voit à Edfou, et qui, sauf variautes, correspond aux listes des cercueils du moyen empire, des tombes royales, du sarcophage de Nectanébo et aussi aux listes grecques, ne comprend que trente-six personnages : c'est cette dernière qui, à proprement parler, est la liste des décans, mais à quoi correspond la première?

D'une façon générale la seconde liste est extraite de la première en supprimant chaque quatrième personnage. A partir de 49 on trouve les figures d'Osiris, Horus, Set, Isis et Nephthys qui étaient les divinités dont on célébrait la naissance dans les jours complémentaires et qui sont séparées les unes des autres chacune par un autre génie; on peut donc considérer ces dix derniers personnages comme en rapport avec le complément de l'année. Reste à trouver sur combien de jours les 49 autres exerçaient leur influence; or si on leur accorde sept jours et un quart à chacun, un jour aux dix derniers on a :

<u>- 23 - [3]</u>

Ces génies auraient donc présidé chacun à une semaine, plus un quart de jour; quatre d'entre eux avaient  $h \times 7$  1/h ou 29 jours à surveiller, soit près des 30 jours de trois décades ou du mois, ce qui fait qu'on a supprimé chaque quatrième génie quand on a transformé le système des semaines en celui des décades.

Cette explication ne résout pas toutes les difficultés; faut-il supposer qu'après les 49 semaines il y avait une décade pour compléter l'année, tandis qu'avec 36 décades le nombre des jours complémentaires a dû être réduit à 5?

Je ne puis m'étendre sur ce sujet, les documents me font défaut, mais il me paraît que cette donnée que les Égyptiens employaient en astrologie une semaine de 7 jours 1/4 doit résulter de l'étude de ces listes.

G. DARESSY.

### NOTE

# SUR UNE INSCRIPTION LITURGIQUE D'ÉGYPTE

PAR

### M. GABRIEL MILLET.

M. Lefebvre a notablement amélioré la lecture d'une intéressante inscription d'El-Bagaonàt, autrefois publiée par W. de Bock. Son fac-similé, d'abord, puis la photographie (fig. 1) qu'il vient de m'envoyer m'out suggéré quelques essais de restitution, dont son article n'a pas profité de facon satisfaisante (1).

Voici une lecture acceptable :

	[354]	[354 bis]	
	αγιοσ	ελε[ησ]ου	
	αγιοσ-	$ au\eta au[\ldots]$ .	
	αγιοσ	χυ[ριε κατα]	
	κυριοσ	το π[ολυ ελε]οσ	
5	σαδαωθ	σου α[γιασον το]υσ	5
	$\pi\lambda\eta\rho\varepsilon[\iota]\sigma$	υιουσ αυτησ εν τη	
	ο ουρανοσ	α[γα]θ[οτη]τι σου σκε	
	και η γη τησ	πα[σον αυτ]ουσ υπο την σκεπην	
	δοξ[ησ σ]ου	των π[τερ]υγων σου	
	,	αμην	10

[354 bis]. Ligne 2. Nom de femme, probablement Τητιανήν. Comparez avec les noms d'hommes Τῆτις (2), Τητιανός (3), pour Titius et Titianus. — Lignes 1-5. On attendrait ελέησον... κατὰ τὸ μέγα ελεός σου (psaume L, 1). Mais la lettre M n'est pas possible, tandis que Π est presque certain. M. Lefebvre me propose σολύ, qui équivaudrait à μέγα: l'épithète biblique et liturgique σολυέλεος me paraît en effet expliquer cette substitution. —

<sup>(1)</sup> Annales du Service des Antiquités, 1908, p. 180. — (2) B.G. U., II, pap. 618, col. 2, l. 11 et 19. — (3) Anthologie, 9, 445, d'après Bailly, s. v.

<u>- 25 - [2]</u>

Ligne 5. G'est par l'effet d'un malentendu que M. Lefebvre a pu croire que je suggérais ἄκουσον qui gouverne le génitif.

Cette inscription, qui occupe le tympan d'une chapelle funéraire, ne



Fig. 1.

peut être qu'une sorte d'épitaphe. Des trois formules groupées à droite [354 bis], la première paraît s'appliquer à une morte. Elle se retrouve dans une épitaphe de Nubie (1) et fait partie de l'office funèbre dans l'Euchologe byzantin (2). En revanche les deux autres concernent des vivants (3). Ce sont les fils survivants de la morte qui implorent pour eux-mêmes la sanctification et la protection divine.

G. Millet.

σῆς χάριτος (liturgies syrienne et égyptienne, avant la communion, Βηισπημά, Liturgies eastern and western, vol. I. 1896, p. 61, l. 23: p. 137, l. 31). — Σαέπασου ήμᾶς ἐν τῆ σπέπη τῶν ωτερύγων σου (dans la proscomidi byzantine, Βηισπημά, ορ. cit., p. 360, l. 20); de même à la fin de la liturgie syrienne (p. 65, l. 4).

<sup>(1)</sup> Lefebure, Recueil des inscriptions grecques-chrétiennes d'Égypte, n° 663, l. 7.

<sup>(2)</sup> Euchologe, Venise, 1891, p. 180.

<sup>(3)</sup> Comparez par exemple: ἀρίσσον ἡμᾶς τῷ λαμπρότητί σου, τῷ ἰσχύι σου (Office de l'Exaltation de la Croix, Ménée de septembre, Venise, p. 89 B: Athènes, p. 107 A); ἀρίσσον ἡμᾶς τῷ λόρψ τῆς

# NOUVEAUX VESTIGES

# DU TEMPLE DE KOM-EL-AHMAR

# PRÈS DE CHAROUNA

PAR

# M. THADÉE SMOLENSKI.

J'ai déjà remarqué dans ma première note sur ce temple (1) que des fragments de cartouches royaux, transportés depuis des siècles de Komel-Ahmar, sont encastrés dans quelques maisons du village de Charouna. Au commencement de 1908, j'eus l'occasion de passer par Charouna et d'étudier de plus près ces fragments. La plupart furent inutilisables pour moi, mais deux d'entre eux m'ont donné les cartouches suivants:



qu'il est facile de compléter en :





C'est le protocole de Ptolémée II Philadelphos<sup>(2)</sup>. Nous trouvons donc ainsi un nouveau souverain qui a laissé des traces dans ce temple de Komel-Ahmar, que son père avait fondé.

Je mentionnerai aussi une énorme table d'offrandes que les indigènes ont déblayée tout près de la ligne locale du chemin de fer, un peu au sud de l'endroit où j'avais trouvé en 1907 les fragments publiés dans le tome IX des Annales. Cette table mesure 2 m. 20 cent. de longueur, sur o m. 90 cent. de largeur et o m. 50 cent. de hauteur (fig. 1).

<sup>(1)</sup> Annales du Service, 1908, p. 6. — (2) Budge, The Book of the Kings of Egypt, vol. II, London, 1908, p. 113.

**— 27 —** [2]

Elle a deux grands trous carrés A et B (o m. 22 cent. de côté) creusés jusqu'à la terre et au milieu un cercle entouré d'un canal de o m. o6 cent.

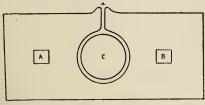


Fig. 1.

de largeur, qui conduisait l'eau au point a. Le cercle C a o m. 50 cent. de diamètre. La table est de calcaire et ne présente du reste rien d'extraordinaire.

THADÉE SMOLENSKI.

Le Caire, le 29 mai 1909.

# MONUMENTS

# RECUEILLIS PENDANT MES INSPECTIONS

PAR

# MOHAMMED EFFENDI CHABAN.

\$ 1. — An mois de juillet 1907, quelques paysans de Temay, qui prenaient le sebakh au nord-ouest de Tell-el-Rob, découvrirent un sarcophage en calcaire. Prévenu aussitôt par le gastir du Musée, je me rendis à l'endroit signalé et j'y trouvai le sarcophage encore ensoni à sa place primitive; j'en avisai M. Edgar, inspecteur en chef de la Basse-Égypte, qui consentit à m'envoyer les sonds dont j'avais besoin pour le dégager. Je constatai que, dès l'antiquité, des voleurs avaient brisé le couvercle du côté nord et mis la momie en pièces; je trouvai même, devant le trou qu'ils avaient pratiqué, les débris des feuilles d'or dont la momie avait été couverte, quelques perles également en or et une tête de statue en granit rouge. J'en conclus que, pendant leur opération, les voleurs, après avoir dépouillé la momie, avaient tout déposé sur le sol, tandis qu'ils enlevaient les menus objets. Le sarcophage ne porte que les inscriptions suivantes :

(-) MINITED AND STATE OF THE ST

\$ II. — Au commencement de l'année 1908, un certain Hossein Abdallah obtint l'autorisation de faire quelques sondages dans une nécropole antique à Tell-Tiblah, district de Dikernès. Il y recueillit successivement quelques scarabées au nom de , une casque de bronze en mauvais état, une hache en bronze, quelques statuettes en bronze représentant Osiris, le tout dans une tombe bâtie en briques crues, enfin une statuette en

<u>- 29 - [2]</u>

calcaire siliceux de o m. 70 cent. de hauteur. Elle est assise, tête chauve, nez mutilé, et le bras droit manque; elle est vêtue de la shenti, avec un socle long de o m. 39 cent. et large de o m. 215 mill. Elle est brisée en morceaux, puis recollée, et un fragment manque dans la région des reins, sous le coude gauche (1). Elle est de facture correcte, bien proportionnée, et l'on voit encore quelques traces de la peinture jaune dont elle était couverte. Elle porte plusieurs inscriptions. En premier lieu, sur le devant de la TOOT MINISTER TO THE SECOND ニーラー (sie) ゴミット Ensuite, sur le côté gauche de la chaise, une ligne verticale courant de droite à gauche : (-) The ligne également verticale : The ligne egalement verticale : The ligner egalement verticale : The light ve 1. On lit, de plus, sur le dossier, deux lignes verticales courant de こうなで ドー1.

Les tombes qu'on trouve à Tell-Tiblah sont toutes bâties en briques : celles-ci étaient crues à l'origine, mais elles ont été cuites fortement par un incendie qui a transformé les murs en homrah. Les momies y ont presque toutes des masques en terre cuite.

La nécropole a un feddan de superficie. A la suite de ces constatations je m'y rendis avec M. Edgar, et j'y fis des fouilles qui donnèrent, à la profondeur de 3 mètres, sous un petit tertre, un grand sarcophage de calcaire mis en pièces dans l'antiquité par les volcurs. Il contenait, outre des débris d'ossements, deux statues en bronze dorées, dont l'une représentait un scorpion, Selkit, et l'autre un serpent, Ranen, plus une statuette d'Osiris avec figure dorée. J'y recueillis également un collier en perles avec des

<sup>(1)</sup> Elle est inscrite au Livre d'entrée sous le nº 40041.

pendants en or, en cornaline et en lapis-lazuli, quelques petits scarabées, et une boucle d'oreilles d'une belle facture représentant une couffe remplie d'une matière noire que j'ai cru être du parfum.

\$ III. — J'ai trouvé à Tell-Bastah, près de l'endroit où le trésor fut découvert, un bassin en granit rouge de forme carrée qui mesure de chaque côté o m. 5 o cent. On y lit les inscriptions suivantes sur le pourtour : (—)

「十-Amilestaning」」 「日本・Amilestaning」 「日本・Amilestaning Top Maring Top Maring

\$ IV. — Un habitant de Mansourah m'a présenté récemment une pierre avec inscriptions qu'il désirait vendre au Musée. Elle se trouvait à Talklia, et c'est un socle de granit sur lequel était posée une statue de Ptolémée.

Elle mesure o m. 70 cent. sur les côtés longs, o m. 45 cent. sur les côtés courts et on y lit une inscription ainsi conçue :

Le Musée a fini par acquérir ce morceau pour le prix de L. E. 10.

MOUAMMED CHABÂN.

# DEMOTISCHE INSCHRIFT VOM GEBEL EL-TARIF

VON

### WILHELM SPIEGELBERG.

Der Güte des Herrn G. Lefebvre verdanke ich den Abklatsch und die auf der zugehörigen Tafel veröffentlichte Photographie einer demotischen Inschrift, die sich jetzt in der Sammlung des Herrn Beaugé zu Assiut befindet. Sie stammt aus den Kalksteinbrüchen des Gebel Tarif gegenüber von El-Debbah, die augenblicklich von der Verwaltung der aegyptischen Eisenbahnen ausgebeutet werden. Bei einer Sprengung ist der Stein, auf dem sich die Inschrift befindet, in zwei Stücke gespalten, und es ist das Verdienst des jetzigen Besitzers, dass er diese Stücke gerettet hat. Auf diese Weise ist das eine Proskynem, zu welchem die Figur gehört, vollständig erhalten geblieben, und nur rechts ein Text, wohl ebenfalls ein Proskynem, verloren gegangen, von dem noch die drei Zeilenenden erhalten sind.

Ich gebe zunächst eine Transcription:

```
| gm (?) P'-nfr s; Pth (?) - . . (?) . . . |
| mw·t-f...-smr·t (?) p;ī msh |
| P; (?) -wr rn-f 'w-f tj nht-f |
| 'w-f 'r sm n p; shn |
| n; h'(?) 'rm p; wt n n;ï |
| rmt mb;h Bin [. . . |
| Sbk nb Šn(?) - . (?) . p; ntr '; Sbk 'rm Mjn |
| "rm n; hl (?) - '; n t; h·t (?)
```

ÜBERSETZUNG.

The region of the second of t

heisst, und er nimmt seinen Schutz <sup>4</sup> und segnet (cmoy) <sup>(1)</sup> das Werk <sup>(?)</sup> <sup>5</sup> der Steinbrüche <sup>(?)</sup> <sup>(2)</sup> und das Wohlergehen <sup>(?)</sup> <sup>(3)</sup> dieser <sup>6</sup> Leute vor dem Phoenix, [.....] <sup>7</sup> (und) Suchos, dem Herrn von ... <sup>(?)</sup>,.., dem grossen Gott, (und) Suchos und Min, <sup>8</sup> und (er segnet) die Ältesten <sup>(?)</sup> <sup>(4)</sup> der Arbeitertruppe <sup>(?)</sup> <sup>(5)</sup>."

### BEMERKUNG.

Die Inschrift, die vermutlich der römischen Kaiserzeit (6) angehört, bietet viele Schwierigkeiten. Wenn mir die Lesung der ersten Gruppe geglückt sein sollte — aber es ist mir sehr zweifelhaft — so wäre der Inhalt dieses Proskynems, welches sich als Graffito in einem Steinbruch befand, folgender: Panophris hat ein Krokodil gefunden und das heilige Tier als frommer Aegypter in seinen Schutz genommen (7), d. h. es nicht etwa frevelhaft getötet sondern vermutlich einem Tempel geschenkt, nicht ohne dem Tier vorher einen Namen gegeben zu haben. So lässt er sich nun stolz auf seine fromme That mit dem Krokodil im Arm darstellen (8). Dadurch glaubt er die besondere Gnade der Götter erworben zu haben, benutzt sie aber nicht allein für sich sondern für alle seine in dem Steinbruch arbeitenden Kameraden, die er dem Schutze der benachbarten Götter empfieblt. In der That sind ja die genannten Götter soweit

<sup>(1)</sup> Aehnlich in den Serapenmsinschriften, Revue égyptol., VII, S. 167, 168.

<sup>(2)</sup> Die Identifikation dieser Gruppe mit dem alten <a href="https://www.gteinbruch.gist.com/raglich.">https://www.gteinbruch.gist.com/raglich.</a>

<sup>(3)</sup> Die Gruppe ist aus dem n. pr. Stotoetis bekannt und vielleicht mit dem wt des Setue V, 14 identisch, das «Glück, Segen» o. ä. bedeutet.

<sup>(4)</sup> Der Ausdruck würde ωρεσδύτεροι entsprechen.

<sup>(\*).</sup>  $\underline{h} \cdot t$  — falls die Lesung richtig ist — ist demotisch durch den *Demot. Pap. Cairo* 30619, 8, freilich als Masculinum, in dieser Bedeutung bekannt. Auch die altere Sprache kennt — in dem Sinne

von «Körperschaft, Schaar» o. ä. z. B. Bauerngeschichte 190, und Setue, Untersuchungen, III, S. 41 Anm. 2.

<sup>(6)</sup> Beachte die Schreibung von shu.

<sup>(7)</sup> Das ist vielleicht der Sinn des 
mseinen Schutz(?)(nagre?)Nehmens n.
Freilich könnte der Ausdruck mseinen 
Schutz nehmen nach einer Vermutung 
von Enno Littmann auch bedeuten msich 
in seinen Schutz stellen Dann könnte 
der Sinn etwa der sein, dass Panophris 
das heilige Krokodil besucht (?= finden) 
und dadurch für sich und seine Kameraden 
dessen Schutz und Segen gewonnen hat.

<sup>(8)</sup> Zu dem Typus vgl. Aeg. Zeitschr., 43, S. 92.

<u>- 33 -- [3]</u>

sie sich sicher lesen lassen, in der Nähe des Steinbruches zu Hause (1), und gerade nicht zu weit vom Gebel Tarif war das Krokodil besonders verehrt. Zwei Kultstätten des heiligen Tieres Chenoboskia (Steph.) (2) und Diospolis parva (ib.) liegen ja den Steinbrüchen des genannten Gebirges gegenüber auf dem anderen Ufer des Nils. Auf Grund dieser Erwägung ist mir der Gedanke gekommen, ob nicht in dem Namen der Stadt, als deren «Herr» der erstgenannte (3) Sbk (Suchos) bezeichnet wird, der aegyptische Name von Knivosótakia steckt, der im kopt. Weilecht erhalten geblieben ist. In der That lässt sich aus der ersten etwas zerstörten Gruppe leicht šn herauslesen, nur die Schlusszeichen sind unklar. Wenigstens würde ich es für mehr als gewagt halten, darin die Gruppe für «Gans» set zu sehen (4), deren Verhältniss zu GCHT ja auch zunächst ganz dunkel bleiben würde.

Wie man sieht, ist die Inschrift noch in mancher Hinsicht rätselhaft. Die obigen Bemerkungen sollen nur zeigen, wie ich auf grund der mir verständlichen Stellen des Textes den Gesamtinhalt des Proskynems — denn um ein solches handelt es sich sicher — auffasse, und andere zur Nachprüfung anregen. In jedem Fall dürfen wir froh sein, dass das Stück dank der Fürsorge des Herrn Beaugé für die Wissenschaft gerettet worden ist.

W. SPIEGELBERG.

Strassburg 1/2 Januar 1909.

<sup>(1)</sup> Der Phoenix wurde in der Nähe von Diospolis parva verehrt (Brugsch, Dict. géogr., p. 192). Min war überall in Aegypten der besonders in Steinbrüchen verehrte Berggott.

<sup>(2)</sup> Siehe Sethe bei Pauly-Wissowa, s. v.

<sup>(3)</sup> Der zweite Sbk ohne Zusatz könnte dann der von Diospolis parva sein.

<sup>(\*)</sup> Anch die Gruppe für "Erdboden" echt (str) kann nicht in Frage kommen.

# ALTAR

# OF PTOLEMY NEOS DIONYSOS XIII

BY

# M. DOW, COVINGTON.

April last, while examining the ruins of the ancient Koptos, near Kuft, I re-located a partly concealed and broken altar of the above monarch (pl. I-II). It had been broken at this place, and into about three parts, the two principal parts (counter-parts) of which remained. It is possible that this missing part could be found here. The stone is greyish basalt, and measures some 1 m. 05 cent. × 0 m. 94 cent. × 1 m. 24 cent. It was seen in 1883 and left in situ by Prof. Maspero, while making the excavations which led him to the discovery of part of the great Temple. Prof. Petric mentions in his Koptos that he saw this stone there, where it had lain visible for many years. As it makes an interesting exhibit, and is of considerable importance, it is surprising that it was not sent at that time to the Museum, and an effort made to find the missing part.

The greater part of the inscriptions remain intact, and relates to that last male Ptolemy numbered XIII, and entitled Philopator Philadelphos Neos Dionysos, whose parentage is uncertain. According to Prof. Mahaffy, there is no reason to doubt, however, that on his father's side he was a legitimate descendant of Ptolemy Lathyros, because it is infinitely more probable that the Alexandrians would select for succession to the throne a man who, although he might be termed a bastard, was a son of a mistress of the Pharaoh, than have chosen one who could make no blood or birth claim to the crown. Still more likely was it also that the Romans, by whose permission and countenance alone he could reign, would see that the new prince was one who could allege a reasonable dynastic or inheritory claim to the position. The internal immorality of the Ptolemaic harem would be a matter of common knowledge to many personages of Alexandria, who doubtless limited their choice of the king on that information.

-35 — [2]

By taking the name of Philopator and Philadelphios, Ptolemy XIII affixed officially his relation to Ptolemy Lathyros and to his daughter Cleopatra, Berenice III, suggesting he was son of the one and brother of the other. To further legitimate his right to the throne from the Egyptian priestly point of view it was necessary to espouse a princess of true Pharaonic blood, a descedant of Ra. The earlier Ptolemies, by some arrangement with the Egyptian theocracy, had settled this apparently rather difficult matter satisfactorily, and all required was to marry within the Lagide royal family. A demotic papyrus at Leyden tells us that, in the third year of his reign, Ptolemy XIII married a princess, a sister (half-sister) named Cleopatra, and, to distinguish her from the many other similar titled princesses or daughters of concubines, surnamed Tryphaena. The union with a lady of the blood royal was consummated B. C. 78, and the divine blood strain being thus duly received, the king was canonically crowned at Memphis at the spring equinox of 76 B. C. The High Priest Pasherenptah mentions this great official function of his career in his funeral stele. It is possible the king had another wife named Mithridatis, daughter of Mithridates, the Asiatic monarch.

Dow Covington.

# SOCLE DE STATUE DE COPTOS

PAR

### M. GEORGES DARESSY.

Depuis un quart de siècle (1) on voyait au milieu des ruines du temple de Coptos un bloc de basalte brisé en deux morceaux couvert d'inscriptions



qui n'ont pas encore été publiées. L'arrivée récente de ce monument au Musée du Caire<sup>(2)</sup>, par les soins de M. Dow Covington, me permet d'en donner maintenant la copie.

Ce socle mesurant o m. 99 cent. sur 1 m. 07 cent. à la base, haut de 1 m. 26 cent., est à parois légèrement inclinées avec corniche ornée de plumes comme couronnement; le dessus est uni; le pourtour est orné de figures et inscrip-

tions gravées dans un style médiocre sous le règne de Ptolémée XIII, Philopator III, Néodionysios.

Face antérieure. — Le croquis ci-contre indique la disposition générale de l'ornementation.

- A. Corniche, chargée d'un disque ailé.
- B. Frise ornée également du disque ailé, de chaque côté duquel on lisait \_\_\_\_\_\_\_, mais la partie gauche est brisée.

<sup>(1)</sup> MASPERO, Sur les fouilles exécutées en Égypte de 1881 à 1885, dans le Bulletin de l'Institut égyptien, 1885, p. 68. «La ville gréco-romaine est presque intacte..... un autel carré en basalte noir y marque encore l'emplacement d'une

chapelle édifiée par un des Ptolémées.» M. Flinders Petrie mentionne aussi ce «large cubical altar of black basalt » dans son volume sur Koptos, p. 22.

<sup>(2)</sup> Journal d'entrée, n° 40643.

\_ 37 \_ [2]

- E. Un dieu agenouillé sur = . Il est coiffé du disque à deux uræus cos, il tient dans chaque main le sceptre des panégyries a posé sur de et a un passé dans son bras droit.
- F. Légende accompagnant le tableau précédent, en cinq colonnes tournées vers la droite :

- G. Colonne d'hiéroglyphes explicative du tableau H: (--) \$\frac{1}{2} \frac{1}{2} \frac{1}
- H. Ptolémée debout, le casque en tête, tourné vers la droite, supporte le ciel —. Devant lui on lit verticalement : vos
- 1. Colonne d'inscription faisant pendant à G:

J. Le roi casqué, tourné à gauche, supportant le ciel. Devant lui :

La décoration des autres faces se compose d'un encadrement, B C D, et de tableaux semblables à H sur la gauche, à J sur la droite, accompagnés d'une colonne d'inscription. En tout, il y a dix représentations du roi soutenant le ciel, moitié tournées à gauche, moitié tournées à droite.

Bordure de gauche : 

Bordure de gauche :

Premier tableau. — ll est en partie mutilé et la fin du nom royal subsiste seule : 조한 구축 기구 살다.

Première colonne:

Deuxième tableau. — Le nom est détruit, il reste la formule : \ \frac{1}{2} \f

Bordure de droite : \( \frac{1}{2} \langle \fr

Première colonne : that [] + m. S & F = 1 - 1 ... / = 1

Deuxième tableau. - Identique au premier.

Troisième tableau. - Pareil aux précédents.

Côté D'ARRIÈRE. — La disposition est semblable à celle de la face antérieure, mais le personnage agenouillé au milieu n'existe pas, et les quatre colonnes d'inscriptions occupent toute la hauteur. La corniche n'a que les plumes, sans disque ailé.

Dans le bandeau, deux inscriptions affrontées y sont gravées, ayant le premier signe commun; à gauche : (-) † (-)

Bordure de droite: つままします。

Tableau de gauche. — Ptolémée tourné vers la droite, soulevant le ciel. Légende avec le cartouche-nom et la formule de protection.

Tableau de droite. — Ptolémée tourné vers la gauche portant le ciel. Légende avec cartouche-prénom et formule de protection.

Inscription centrale:

# 「当-104・11人」: 11年11年 (18211111日) 4 三編と11日日 + 11日: 11日 (1821111日日) 4 こい: 三調は土(アニシ) 12日は11日日11日 (1821111日日) 12日 (1821111日) 12日 (182111日) 12日 (1821111日) 12日 (182111日) 12日 (1821111日) 12日 (182111日) 12日 (1821111日) 12日 (1821111日) 12日 (1821111日) 12日 (182111日) 12日 (1821111日) 12日 (18211111日) 12日 (18211111日) (1821111日) (1821111日) (1821111日) (1821111日) (1821111日) (1821111日) (1821111日) (18211111日) (1821111日) (1821111日) (1821111日) (18211111日) (1821111日) (1821111日) (1821111日) (1821111日) (182111

Cette dernière inscription nous indique la destination du monument qu'elle désigne comme : « Un socle pour la reine des déesses figurée sous son aspect, un siège du Seigneur universel, un escabeau de Shou, un support de son père, un reposoir de sa sœur, une estrade pour son fils, sur lequel elle est posée perpétuellement afin de régler les destinées des hommes et maintenir les dignités de son fils, Horus sous les traits des humains, le fils du Soleil Ptolémée vivant à toujours, aimé de Ptah et d'Isis. Elle lui ouvre les grandes mines des vallées de la terre d'Orient, de la région qui lui fournit les minéraux précieux depuis l'or jusqu'au cuivre. Il a donc fait pour elle ce beau monument sur lequel elle repose assise à côté de son père, accompagnée de sa sœur et son fils sur elle, régente des êtres.»

C'était donc la base d'un groupe représentant Isis avec Horus sur ses genoux assise entre Nephthys et un dieu que le texte appelle son père, ce qui devrait se rapporter à Qeb, mais qui évidemment devait être son mari, Osiris.

G. DARRSSY.

# TOMBE DE LA MÈRE DE CHÉFREN

PAR

### M. GEORGES DARESSY.

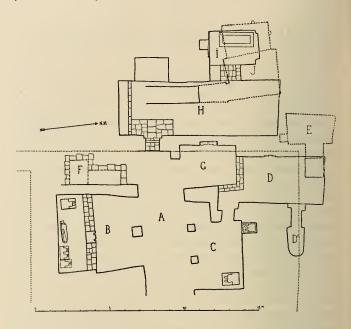
Lorsqu'à la date du 7 février 1909 je fus chargé de la surveillance des fouilles entreprises par M. le comte de Galarza à Gizeh, qui jusqu'alors avaient été dirigées par mon collègue Ahmed bey Kamal, la situation était la suivante.

Une profonde tranchée avait été creusée'à travers un monticule de sable au sud du Sphinx, rencontrant un certain nombre d'édifices peu importants : constructions en briques crues de la XVIIIe dynastie dans les couches supérieures, murs en pierre et mastabas à la surface du sol. Cette tranchée, dont la direction générale est de quelques degrés seulement à l'ouest de la ligne sud-nord, après avoir été poussée en ligne droite sur une longueur de 45 mètres, avait alors tourné vers l'ouest, et, 10 mètres plus loin, avait rencontré un groupe de chambres creusées dans le roc de part et d'autre d'une avenue centrale A, large de 3 m. 15 cent. et aboutissant, q mètres plus loin, à une porte entourée d'inscriptions, percée dans la montagne taillée presque à pic. Le rocher est surmonté d'un mur en maçonnerie de 3 mètres de hauteur, destiné à retenir le sable se prolongeant de 8 mètres de chaque côté de la porte; au nord, il tourne à angle droit vers l'est (1) sur une longueur de 10 m. 30 cent. On avait donc une sorte de cour bien délimitée à déblaver, le côté sud étant fermé par un grand mastaba à 7 m. 50 cent. de l'allée centrale. La salle C avait seule été visitée à fond et l'on en avait extrait deux statues en calcaire; pour les

<sup>(</sup>t) Cet angle est à 55 mètres au sud du flanc du grand Sphinx et, selon les mesures que M. Hölscher a bien voulu

prendre pour moi, à 61 m. 30 cent. de l'angle nord-ouest de la salle à dix piliers du temple du Sphinx.

autres parties on n'avait enlevé que la conche supérieure de sable, il restait à descendre partout jusqu'au sol; c'est le travail qui fut effectué du 7 au 18 février, et je vais maintenant décrire en détail cet ensemble.



- A. L'allée centrale, non couverte, se dirige de l'est à l'ouest où elle est arrêtée par la paroi à pic. Sur la gauche elle dessert le portique B et le passage F, sur la droite le portique C et la chambre G. Sa largeur moyenne est de 3 m. 15 cent.
- B. Portique de 4 m. 60 cent. d'ouverture et 5 m. 50 cent. de profondeur, haut de 3 mètres en moyenne, taillé dans le roc. Le plafond, épais de 0 m. 80 cent. à 1 m. 50 cent., était tout fissuré et tomba tout à fait pendant le déblaiement; il était soutenu par deux piliers carrés, pris dans la masse, et dont l'écrasement amena la chute finale. L'un de ces piliers

<u>- 43 - [3]</u>

était en bordure de l'allée, il mesurait o m. 63 cent. sur o m. 68 cent., l'autre en arrière avait o m. 80 cent. de largeur et o m. 65 cent. d'épaisseur; sur sa face antérieure était creusée une sorte de niche au milieu de laquelle se détachait l'image grossièrement sculptée d'une femme debout, les bras pendants. Des lignes rouges indiquaient sommairement les traits du visage, ainsi qu'une corniche et des montants de naos autour de cette statue. C'est peut-être en prévision de la chute du plafond qu'on avait élevé un mur reliant le pilier aux parois est et ouest, qui divisait ainsi la salle en deux.

Dans la chambre d'arrière furent retrouvées quatre statues en calcaire. La première, dans l'angle sud-est, haute de o m. 90 cent., représente une femme assise dont aucune inscription ne nous apprend le nom. Tout à côté un groupe large de o m. 77 cent., haut de 1 m. 05 cent., figurait un homme et une semme assis l'un près de l'autre; comme pour toutes les statues découvertes en cet endroit les traits n'existent plus, la surface est rongée, la pierre s'étant délitée sous l'action de l'humidité. Il ne reste que odu nom de l'homme; à côté des pieds de la femme on distingue à grand'peine + (1) + 2 2 2 - E. Un peu plus loin, étendue le long de la paroi sud, gisait une statue en calcaire siliceux de 1 m. 34 cent. de hauteur, privée de sa tête et de ses pieds, d'un type non encore rencontré. La femme qu'elle représente est debout, appuyée à un dossier, enroulée deux fois dans une grande pièce d'étoffe plissée verticalement qui l'enveloppe des épaules aux pieds. Le bras droit ramené sur la poitrine est caché sous l'étoffe, le bras gauche orné d'un bracelet plat pend le long du corps. Il est regrettable que nous soyons privés de toute indication de nom à défaut de la tête qui aurait pu caractériser l'époque de ce monument (pl. I). Je ne puis croire que cette statue soit de basse époque et je l'attribuerai à la IVe dynastie, ainsi que toutes celles trouvées dans cette fouille, en la rapprochant de la statuette en bois nº 115 du Musée du Caire, où le personnage a une pose différente mais est également drapé dans un manteau. Une quatrième statue garnissait l'angle sud-ouest; haute de 1 m. 60 cent., elle représentait une femme assise; le visage est mutilé et il ne subsiste pas de traces de l'inscription.

Dans le sable qui remplissait la salle on a recueilli quelques fragments de statues en albâtre et une plaque de diorite, ayant pu appartenir au dossier d'un groupe, sur laquelle on lit seulement :

- C. Cette salle, située à droite de l'allée, vis-à-vis de la précédente, a un front de 5 m. 96 cent. et une profondeur de 3 m. 35 cent. Deux piliers quadrangulaires de o m. 45 cent. à o m. 50 cent. de côté placés en façade soutenaient le plafond élevé de 2 m. 50 cent. à 3 m. 10 cent., qui s'est effondré en partie. La paroi ouest n'est pas rectiligne; la masse rocheuse, à 1 m. 60 cent. de la façade, s'avance de 1 m. 37 cent., si bien que le fond de la salle n'a plus que 4 m. 52 ceut. de longueur. Deux statues étaient en place dans le fond de ce portique. L'une occupait une niche de o m. 69 cent. de largeur, 1 m. 10 cent. de hauteur et 1 mètre de profondeur, près de l'angle nord-ouest. C'est celle d'un homme assis, et sur le socle je lis avec incertitude : 1 1 2 1 1 La seconde statue occupait l'angle sud-est; elle représente une reine assise dont les traits sont effacés. Ses cheveux peints en noir sont bien divisés au milieu de la tête, bouffent légèrement de part et d'autre de la ligne médiane et tombent ensuite droit jusqu'à hauteur des seins. Ses titres sont gravés sur le devant du siège et le socle; à gauche : 4 = 4 } = = = = = ; à
- D. Dans l'avancée de la paroi ouest de la salle précédente est percée une porte donnant accès à une petite pièce, de 1 m. 22 cent. sur 1 m. 72 cent., servant de vestibule à une salle D, de 5 m. 60 cent. de long et 3 m. 20 cent. de large, creusée dans le roc, sauf le mur ouest, la séparant de la chambre F, qui est construit en maçonnerie. La destination funéraire de cette pièce est marquée par une fausse stèle en forme de porte, sculptée dans la paroi ouest et dont les inscriptions, qui n'étaient que peintes, sont totalement perdues. Le mur opposé a une niche qu'on a prolongée plus tard, en faisant l'amorce d'une chambre D restée inachevée. Dans ce réduit de 2 mètres de long et 1 m. 12 cent. de large, haut de 1 m. 20 cent., se trouvaient quelques ossements ainsi que des fragments de vase et bols des formes ven poterie rouge, épaisse, grossièrement façonnés à la main, évidemment contemporains de la IVe dynastie.
- E. Dans l'angle nord-ouest de la salle D s'ouvre l'ouverture d'un puits profond seulement de 3 mètres et qui donne accès à une chambre souterraine mesurant de 3 mètres à 3 m. 30 cent. de longueur sur

<u>45</u> — [5]

1 m. 85 cent. à 2 m. 10 cent. de largeur. Sur la couche de débris qui en couvrait le fond on voyait les débris d'au moins deux squelettes humains et dans les décombres on a recueilli plusieurs coupelles en albâtre. La paroi ouest, près de l'angle sud, est creusée d'une niche de 0 m. 50 cent. de largeur et 0 m. 55 cent. de hauteur, ayant dû servir à ranger les canopes, mais tout le mobilier funéraire a disparu.

- F. Entre le mur ouest de la salle B et le fond de la cour restait un espace de 2 m. 30 cent. de large formant probablement un passage pour aller vers le sud. A une époque postérieure, lorsque les salles étaient déjà remblayées par le sable, peut-être sous la XVIIIº dynastie, un particulier s'avisa d'aménager sa tombe en cet endroit. Il fit maçonner à partir du niveau du toit de la salle B un puits descendant jusqu'au sol antique et donnant accès à une chambrette de 0 m. 80 cent. de largeur et 2 m. 25 cent. de longueur, haute seulement de 0 m. 80 cent., juste suffisante pour loger son cercueil. Dans ce réduit on n'a guère retrouvé qu'une partie du crâne, tout le reste ayant été détruit par l'humidité due à l'eau qui s'accumulait dans cette tranchée.
- G. La chambre G, au nord de l'allée centrale, a ses parois en partie taillées dans la pierre, en partie construites en maçonnerie. Elle mesure 3 m. 60 cent. de longueur et 2 m. 60 cent. de largeur; elle ne faisait qu'un primitivement avec la salle D quand cet ensemble était une carrière avant d'être transformé en édifice funéraire. Le sol n'a pas été égalisé: la partie occidentale, sur 0 m. 75 cent. de largeur et sur toute la longueur, est plus élevée de 0 m. 30 cent. que la partie orientale, qui a 3 m. 25 cent. de hauteur sous plafond. Vers le milieu de la paroi ouest est encastrée une stèle de 1 m. 15 cent. de largeur et 2 m. 12 cent. de hauteur; les inscriptions qui n'étaient que peintes sont perdues.

Porte. — L'avenue A se heurte à l'ouest à une muraille de rocher taillée presque verticalement et surmontée d'un parement en pierre; mais presque dans son axe on voit une porte de 0 m. 95 cent. de largeur et 3 m. 40 cent. de hauteur qui était flanquée de contreforts, et dont l'entourage était orné comme les portes de mastabas. Au-dessus de la baie un linteau de 0 m. 50 cent. de hauteur donne en deux lignes superposées les

titres des deux princesses pour lesquelles on avait creusé l'hypogée auquel donne accès cette porte :

Les jambages de la porte étaient aussi ornés, mais celui de gauche est entièrement détruit et celui de droite est en fort mauvais état. Sur la face extérieure on lit en haut, en une ligne horizontale:

Au-dessous on reconnaît l'image de la reine debout, tenant un papyrus I à tige ondulante, suivie d'une de ses filles qui la tient par le bras et l'épaule. A la partie inférieure on distingue vaguement quatre personnages en marche, de petite taille, probablement des serviteurs.

La porte avait été murée avec de gros blocs de pierre, sauf à la partie supérieure où elle était bouchée par une simple dalle dressée que les voleurs ont brisée dans l'antiquité. Cette maçonnerie, haute d'un mètre et qui se continue dans la chambre par un massif de 1 m. 05 cent. de profondeur et 1 m. 90 cent. de largeur, avait sans doute été faite en vue d'arrêter l'irruption des eaux dans la tombe lors des orages.

II. La salle H, creusée dans la montagne, a 11 mètres de longueur sur 3 m. 70 cent. de largeur et 3 mètres de hauteur; elle n'a aucune ornementation et les parois sont à peine dressées (1). Vis-à-vis de la porte

<sup>(1)</sup> L'axe de cette salle forme un angle de 8 degrés à l'ouest du méridien magnétique.

<del>- 47 - [7]</del>

existe un ensoncement de 2 m. 28 cent. de largeur et 1 m. 65 cent. de prosondeur, plus élevé que le reste du sol de la salle de 0 m. 40 cent. Plus loin, à droite, l'entrée de la chambre I a été murée en ne laissant qu'un étroit passage de 0 m. 72 cent. de côté, à un mètre au-dessus du sol. En avant de la paroi sud un mur en pierre montant jusqu'au plasond barrait la pièce; l'usage de cette cloison m'échappe, car l'espace qui était derrière, large seulement de 0 m. 65 cent., ne rensermait rien autre que de la terre et des débris de la taille des pierres; quelques débris de poterie grossière y étaient mélangés. Le sol de la partie sud de la salle était recouvert de sable et déblais amenés par les eaux; on y a trouvé des fragments de statuettes de serviteurs en calcaire, bras, jambes, et le corps de deux pétrisseuses. Le plasond du milieu de la pièce s'était essondré et les débris recouvraient une tranchée creusée dans le sol, un chemin en peute douce large de 1 m. 10 cent. conduisant à la salle souterraine J.

I. La chambre I, longue de 3 m. 20 cent., est séparée de la salle H par une muraille de 1 m. 05 cent. d'épaisseur. Elle renferme un sarcophage en calcaire sans aucune ornementation, qui s'est recouvert d'une brillante couche cristalline de sel. La cuve est rectangulaire, longue de 2 m. 30 cent., large de 1 mètre, haute de 0 m. 70 cent.; les parois ont 0 m. 24 cent. d'épaisseur et le creux intérieur est de 0 m. 54 cent. Le couvercle, épais de 0 m. 22 cent., plat en dessous, légèrement voûté audessus, est muni de deux oreillettes à chaque extrémité. La sépulture avait été violée dès l'antiquité; les voleurs avaient soulevé le couvercle et le poussant un peu de côté, le faisant reposer sur des pierres, ont brisé la momie dont on n'a retrouvé que quelques os.

Les murs de la chambre ne sont pas parallèles; on ne s'est pas donné la peine de tailler tout le côté ouest comme il aurait dû l'être, on y a seulement ménagé à la partie inférieure un enfoncement oblique, qui atteint o m. 27 cent. de profondeur à son extrémité nord, pour permettre de loger le sarcophage parallèlement à la muraille est. Le mur sud présente dans sa moitié inférieure un retrait de o m. 23 cent. dans lequel est encore creusée une niche de o m. 64 cent. de côté et o m. 52 cent. de profondeur qui devait servir à contenir les canopes. Enfin le plafond qui a 2 m. 22 cent. de hauteur à l'ouest s'abaisse jusqu'à 1 m. 93 cent. pour remonter

brusquement à 2 m. 45 cent. près de la paroi est. En l'absence de toute inscription on ne peut dire si c'était bien là la tombe de la reine.

J. La tranchée creusée dans le sol de la salle II est d'abord à air libre, puis couverte, et conduit à une chambre située à un niveau inférieur à celui de la pièce I sous lequel elle se trouve en partic. Elle ne paraît pas avoir été terminée; longue de 3 m. 32 cent., large de 3 mètres et haute de 2 m. 50 cent., nne autre pièce de 3 m. 10 cent. de longueur sur 1 m. 80 cent. à 2 m. 20 cent. de largeur lui est adjacente, mais à un niveau plus élevé de 0 m. 50 cent. Dans chacune des parois de cette annexe on peut remarquer, à 1 m. 50 cent. de hauteur du sol, une petite cavité semi-circulaire ayant dû servir à poser des lampes.

Mélangée avec les débris venus de la chambre supérieure qui remplissaient le couloir, on a recueilli une statuette en calcaire, acéphale, représentant un serviteur assis à terre, pétrissant entre ses mains un pain rond et plat. Sur le sol de la chambre gisaient deux squelettes incomplets. L'un d'eux se faisait remarquer par un défoncement du sommet du crâne et une fracture de l'arcade sourcilière gauche, en sorte qu'on peut affirmer que l'individu avait péri de mort violente; ces ossements, sans consistance par suite de l'humidité, n'ont pu être conservés; on ne peut savoir si c'étaient les débris des corps des propriétaires de la tombe, jetés là après le pillage des cercueils, ou ceux des victimes d'une agression.

<sup>(1)</sup> Mariette, Mastabas, p. 183; Lepsius, Denkm., II, 14; Gauthier, Le Livre des rois d'Égypte, t. I, p. 90.

**—** 49 **—** [9]

considérée comme une femme de Chéfren. Le nom de sa fille commençant aussi par Nebti est malheureusement incomplet; peut-être est-il à lire se si la statue décrite page 44 lui appartient; elle serait distincte de la Nebti-khû-merer figurant au tombeau n° 92 de Gizeh (1) comme femme du prince i. Le prince , apparemment un fils de Chéops, n'avait pas non plus été signalé jusqu'à ce jour.

G. DARESSY.

<sup>(1)</sup> Lepsius, Denkmäler, 11, 34 g; Mariette, Mastabas, p. 548.

# ÉGYPTE CHRÉTIENNE(1)

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE INSPECTEUR EN CHEF DU SERVICE DES ANTIQUITÉS.

H

A. À PROPOS DE SAINT LUC. — B. INSCRIPTIONS COPTES.
— C. INSCRIPTIONS GRECQUES.

### A

M. Clédat a récemment publié, dans les Annales (t. IX, 1908, p. 216-223), deux intéressantes chapelles coptes de la montagne d'Assiout. Je viens d'avoir l'occasion — en faisant nettoyer et fermer d'une grille ces deux monuments, précieux restes du christianisme égyptien — de copier à mon tour les inscriptions peintes aux murs de ces chapelles. Si je donne ici mes copies, ce n'est pas tant pour rectifier ou compléter (sur quelques rares points) les lectures de M. Clédat, généralement exactes, que pour indiquer quel est, en 1909, l'état de conservation de ces textes qui ont souffert du temps et des hommes, depuis six ans, et que nous espérons avoir mis désormais à l'abri de toute atteinte.

Je voudrais surtout, grâce à un fac-similé et un essai d'interprétation, attirer l'attention des historiens ecclésiastiques sur une inscription copte de onze lignes, dont le premier éditeur n'a pas, à mon gré, suffisamment souligné l'importance, en disant qu'elle «se rapporte à divers apôtres et aux Évangiles».

<sup>(1)</sup> Voir le paragraphe I de cette série, dans les Annales, t. IX, 1908, p. 172.

<del>- 51 - [2]</del>

Ce texte, peint en noir sur la paroi du fond de la chapelle I (la seule qui renferme des inscriptions), mesure o m. 15 cent. de largeur (ligne 11, dans son état actuel) sur o m. 08 cent. de hauteur. Il a été tracé soigneusement, par une main experte.

P λοΥ Κα CΜΝΟΥ Cα ΕΙΝΠΕ

ΔΥΕΡΜΑΘΗΤΗ CΝΑΠΟ CΤΟ λΟς:

ΜΝΊ CW C ΔΥ ΟΥ ΑΖΎΝ CΑ ΠΑΥλΟς:

ΑΥΕΡΡΜΕΝΕ ΤΑΥ ΤΕ ΝΡΟΜΠΕ

ΑΥ C ΘΑΙΜΠΕΙ ΕΥΑΓΓΑΙΛΙΟΝ

ΕΥΜΟΟΠ ΣΝΝ CANTAXAIA: ΚΗ.

ΤΠΚΑΤΑ ΜΑ ΘΑΙΟ CNEY A ΓΓΑΙΛΙΟΝΙΑΖ

ΝΤΑΥ C ΑΖΎ ΣΝ ΙΙ ΟΥ ΔΑΙΑ:

ΜΑΡΙΚΟ C ZW WB NΤΑΥ CA 2 9 ΣΝ ΘΙΤΑλΙΑ:

- Р хоукас мін оусленн пе ачерманнтне папостолос : мийсше ачоуагч пса паулос : ачер эменетачте промпе
- 5 ΑΘΕΣΑΪ ΜΠΕΪΘΥΑΓΓΑΙΑΙΌΝ ·
  69ΦΟΟΠ 2Π ΝΕΑ Η ΤΑΧΑΪΑ : ΚΉ
  ΜΠΝΕΦΕ ΑΘΕΣΑΪ ΝΝΕΠΡΑΣΙΈ : ΚΑ.
- † пката мабаюс неуаггацаюн: к

   пфорт пе 2п меуаггацаюн [rature du scribe]
- 10 HTAYCAZY ZII IOYAAIA
- 🕂 маркос гоов нтаусага гн біталіл:

Ma copie ne complète celle de Clédat qu'aux lignes 3 et 4. Ligne 3, je lis : мийсшс, non [м] ийсшс, — et ligne 4 : дчер эменетачте промпе (Clédat : »жерэменжтачте).

J'ajoute que, ligne 9, c'est le scribe lui-même qui a effacé les dernières lettres qui suivaient negarraison. — Ligne 10, il a resait sur une

## Je traduis littéralement :

- P Pour ce qui est (μέν) de Luc, le médecin, il fut disciple (μαθητής) des apôtres (ἀπόστολος)<sup>(1)</sup>. Puis, il suivit Paul. Il vécut quatre-vingt-quatre ans.
- Il écrivit cet Évangile (εὐαγγέλιον)
   se trouvant en Achaïc : 28.
   Ensuite il écrivit les Actes (ωρᾶξις) : 24.
- P L'Évangile (εὐαγγέλιον) selon Mathieu : 27. C'est le premier des Évangiles (εὐαγγέλιον).
- 10 Il fut écrit en Judée (2).
- P Quant à Marc (son Évangile) fut écrit en Italie [: 18].

Ce texte concerne donc la personne et les deux ouvrages de Luc, — ceux-ci dans leur rapport avec les Évangiles de Mathieu et de Marc.

Que Luc — celui dont il est trois fois question dans les Épîtres de Paul — soit l'auteur du troisième Évangile, c'est une tradition admise sans conteste, adoptée déjà par saint Justin (Dial., 103) et qui remonte au moins à la première moitié du second siècle de notre ère. Qu'il ait été médecin, — médecin privé de saint Paul, qui l'appelle Λοῦκας ὁ ἰατρὸς ὁ ἀγαπητός expression équivalant, suivant la remarque de Harnack (3), à ὁ ἐμὸς ἰατρός; qu'il ait été enfin le compagnon et le collaborateur de l'Apôtre des gentils, ce sont là des faits suffisamment attestés et indiscutables.

Moins connu et moins sûr est le détail de sa vie. Il naquit à Antioche. Il

<sup>(1)</sup> Corriger le texte en MHAHOCTO-

<sup>(2)</sup> Lisez : à Jérusalem; plus bas, en Italie = à Rome.

<sup>(3)</sup> Dans son livre Lukas der Artz. Je citerai mes références d'après la traduction anglaise de J. R. Wilkinson, 1909. — Harnack (Wilkinson), p. 3 et note 2.

mourut en Bithynie, à 73 ou 74 ans, selon la presque unanimité des manuscrits de l'Argumentum Evangelii secundum Lucam<sup>(1)</sup>, — à 84 (2MGHGTAGTG) suivant notre texte copte. Il aurait écrit son Évangile en Achaïe, in Achaïae partibus, non pas à Athènes, peut-être à Corinthe, peut-être à Thessalonique. Cette tradition (2) est suivie par notre inscription d'Assiout (1.6:2H ÑCA HTAXAÏA).

C'est une question débattue de savoir si les Actes sont, comme le troisième Évangile, l'œuvre de Luc<sup>(3)</sup>. L'Argumentum est affirmatif sur ce point, et notre texte copte reproduit la même tradition: MINCOC AUCEAI INGUPAZIC: KA.

On voit l'intérêt de l'inscription d'Assiout; maintenant quelle en est la valeur, et quelle créance lui accorder? De quelle époque est-elle? Les peintures, dit M. Clédat (op. cit., p. 218), peuvent être du vi° siècle ou du début du vi°; c'est sans doute à la même époque que notre texte a été peint sur le mur de la chapelle. Mais il est évidemment extrait d'un livre de prières, ou plutôt d'un livre d'enseignement beaucoup plus ancien, et ce livre, quelle en est la source? Ne serait-ce pas ce document, d'existence hypothétique, mais très vraisemblable qui, suivant Harnack (4), aurait déjà inspiré Eusèbe (Hist. eccl., III, 4, 6 (5)), et, avant lui, l'auteur de cet Argumentum Evangelii secundum Lucam (datant, au plus tard, du début du m° siècle) qui s'accorde, sur plusieurs points importants, on l'a vu, avec notre inscription d'Assiout? Comparons en effet ces trois textes :

<sup>(1)</sup> L'Argumentum dans Peter Corssen, Monarchianische Prologe zu den vier Evangelien. Ein Beitrag zur Geschichte des Kanons (Texte und Untersuch., 11<sup>et</sup> série, 1. 1, fasc. 1, Leipzig, 1896).

<sup>(2)</sup> Blass (Evang. sec. Lucam, Teubner) pense que Luc écrivit son Évangile en Palestine (Praefatio, \$3). Harnack (Wilkinson), p. 150, dit au contraire: «From the proeminence given to Ephesus, it surely follows that it was written in some region for which Ephesus was an

important centre (Achaia therefore remains open) ». — De même, p. 152: «At Ephesus or some place in Asia or Achaia».

<sup>(3)</sup> Harnack (Wilkinson), p. 26-145.

<sup>(\*)</sup> Harnack (Wilkinson), p. 4: "... Ensebius is scarcely dependent upon the Argumentum.... Rather we are here compelled to assume a common source, which must therefore be of very early date."

<sup>(5)</sup> Eusebius, Werke, t. 11, éd. Schwartz, Leipzig, 1903.

# SOURCE COMMUNE (?).

Eusèbe.	Argumentum.	Техте сорте.
[Ρ. 192, Ι. 24.] Λουκάς δὲ τὸ μέν ງένος τῶν ἀπ' Αντιοχείας,	[P. 7, L. 94,] Lueas Syrus natione Antio- [L. 1] AOYKAC	[L. 1] 207 KAC
דיויי צ' מומ לון אווי אל ומדף לבי היה ביויר ב	chiensis, arte medicus,	оусает пе
τά σλείσ α συγγεγονώς τῷ	discipulus [1. 25] apostolorum	[1. 2] даерыдонтис плиостолос
Παύλφ, και τοῖς λοιποῖς δε οὐ	postea Paulum secutus	[1.3] мийсше ачорагч йсл параос
σαρέργως των αποσ16λων ώμιληκώς	usque ad confessionem ejus,	
	[p. 8, 1, 1] serviens Deo sine crimine. Nam	
	neque uvocem unquam habens [1, 2] neque	
	filios, LXXIII annorum obiit in Bithynia, plenus [1. 4] Auge Enguraque uponine	[1, 4] дяер зментляте промпе
	spicita [1. 3] sancto. Qui, cum jam descripta	
	essent evangelia per Matthaeum [1. 4] quidem	[1, 8-11] ПКАТА МАӨАЮС ИБУАГ- ГАІАЇОН
	in Judaea, per Marcum autem in Italia, sancto	пфорп пе ги исулгглийон
	instirante [1 5] enicitu in Achaisa nartikus hac	ittaycaeq eli Toylana
	mongame [1. 9] alama, a memane parameter	маркос гфф итаусагч ги отта-
	scripsit evangelium, significans [1. 6] ipse iu	AIA. [1 5] 1000 11 MIRETON PER 113 TOD
	principio ante alia esse descripta	[1, 6] ечерооп типса птахата
	[0, 7 a p, 21]	

[p. 22] Cui Lueae non inmerito etiam seriben- [l. 7] Minncoc Aucean finenpaxic ministerio datur, ut Deo in Deum pleno ac filio dorum apostolicorum actuum [p. 23] potestas in

[p. 24] proditionis extincto oratione ab apostolis facta sorte Domini elec[p. 25]tionis nu-

merus compleretur, etc.

-55 — [6]

Dans le texte précité de l'Argumentum [p. 8, 1. 2], annorum LXXIII—ou LXX et tres — est donné par dix manuscrits, tandis que dix autres donnent septuaginta quatuor ou LXX et quattuor, ou encore septuaginta et quattuor. Un seul est d'accord avec notre version copte, un manuscrit d'Autum (Gr. Séminaire, n° 4), portant : octuaginta et quatuor (1). Ce détail qui n'est pas sans importance, l'arrangement et la rédaction des lignes 8-11, des omissions capitales, comme celles de la nationalité et du célibat de Luc, me semblent démontrer — malgré les lignes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7—que la version copte n'est pas, non plus que le passage correspondant d'Eusèbe, une traduction de l'Argumentum; ces trois textes, Argumentum, Eusèbe, inscription d'Assiont, dont le témoignage concorde dans l'ensemble, sont vraisemblablement des œuvres indépendantes, s'inspirant d'une très ancienne tradition pouvant remonter aux premiers âges de l'Église.

Quelque chose reste pour moi inexplicable dans cette inscription: les nombres 28, 24, 27, [18], qui suivent respectivement la mention du troisième Évangile, des Actes, de l'Évangile de Mathieu, de celui de Marc. On songe naturellement à une indication du nombre des chapitres de chacun de ces ouvrages; mais c'est 24 chapitres qu'a le troisième Évangile, et non pas 28; 28 les Actes et non 24; 28 l'Évangile de Mathieu, non 27; 16 enfin l'Évangile de Marc, et non point 18. Faut-il mettre cette erreur—si erreur il y a — sur le compte de l'étourderie du scribe?

Voici le texte des autres inscriptions peintes sur les murs de cette même chapelle (cf. le plan donné par Clédat, op. cit.).

ARSIDE.

Dans l'arc:

**жон о өеос хүто** проскнинсомен чө

<sup>(1)</sup> Ce manuscrit est du 1x° siècle, postérieur certainement à notre inscription.

Au-dessous du cintre :

 2
 2λΝΟΪ
 2λΝΟΪ

 3
 †
 ΙΦ2λΝΗΟ
 †
 ΠΑCΟΝ ΙΦ2λΝΟ (sic)

 4
 ΠΦ6 ΝΠΑCΤΑΝΦΝ
 λρι ΠλΜ6γ6 ΦΟ

 5
 ΠΑCΟΝ ΜΗΝΑ

6 Πλίξικοπολλω

1, texte grec : ]ων ὁ Θεός · -αὐτῷ προσκ(υ)νήσωμεν ἀμήν. Est-ce une citation? προσκυνεῖν se rencontre suivi du datif dans le Nouveau Testament. — 4, λρι Πλης · Θ · Θ · (souvenez-vous de moi, amen) est omis par Clédat. — 3-4, grafliti postérieurs. — 6, lire πλ[COH λ] ΠΟλλΦ.

### PAROIS.

Sur la paroi, à droite de l'abside, au-dessus d'une niche en forme de conque :

7 ДААВ ЗАМНИ

Plus loin, après une petite niche rectangulaire :

8 апа патермоүте " а

Sous l'abside et sous les deux niches :

9  $\infty$ 00  $\infty$ 00 and  $\infty$ 00 for  $\infty$ 00 for  $\infty$ 00 for  $\infty$ 00  $\infty$ 00  $\infty$ 00 for  $\infty$ 0 for  $\infty$ 0

Pilier A:

о пеніот адам теннах уди теннаў марі

Pilier B:

**ЖРОФИТИС** " НЕКРІТИС " МАРТИРОС " ПЕМЖ

Pilier C  $a \bigsqcup_{b}^{c} c$ :

2 (a) жчер «апа фів прмеож

13 — (b) **Жапа Ішганнс мпаке и а**Ж

 $_{14}\left( c
ight)$  et  $\left( d
ight)$  мы апа пауає апа соуроус апа ісак апа ісак и а $\mathbb{Z}$ 

Mur est:

En face l'abside :

16

ΔΠΑ ΠΑ...////

7, Clédat a encore pu lire: втоумы замини. Je pense que вто de [вто]умы était à gauche de l'abside; a disparu. — 8, Clédat a vu мил патвриоуте deux fois répété; aujourd'hui a initial du second мил subsiste seul. — 9, la † de [†]oc a disparu. — 10, 1 et  $\omega$  de пенцот combinés en un seul signe. — 11, ро de

[Π]ΡΟΦΗΤΗς existe: ces deux lettres étaient cachées sous du plâtre que j'ai fait tomber. — 11, πεμ[, non plus πεμι[. — 12, d'απα ογτισμέρ να par Clédat, il ne reste plus que ]μερ. — Lire περρισο[γω] et non προιο[γω]: le texte porte bien un σ (voir le fac-similé), il n'y a donc aucune correction à faire. — 14, απα ισακ est répété, saus doute par étourderie du scribe. — 15, ΝΑΡ // απα να par Clédat en tête de la ligne ont disparu. — ω dans μπεσωρηρε n'est pas, comme dit Clédat, représenté par ο (= ω), mais bien par ce sigle augmenté



en bas, à droite, d'un petit trait vertical, de manière à représenter exactement un co.

— Lire MOYCHC, non pas MOYCHC. — Les trois lettres qui suivent ce mot sont illisibles. — 16, après ana nx[, trois lettres illisibles.

La litanie (7-16) se traduira: « [Le Père, le Fils, le] Saint-Esprit, Amen! Apa Patermoute, A [pa.....<sup>(1)</sup>], Christ<sup>(2)</sup>! Apa Phoibamon, Christ! Apa George, Christ! Apa Ména, Christ! — Notre père Adam, notre mère Zoē<sup>(3)</sup>, notre mère Marie [....les] prophètes, les juges, les martyrs, notre [.....

<sup>(1)</sup> Sans doute le nom du saint patron d'un des personnages cités lignes 2-6, peut-être Apollô.

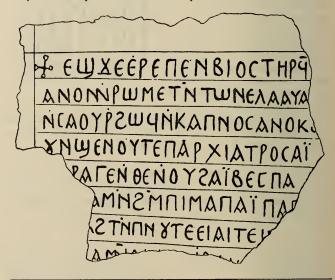
<sup>(2)</sup> Poc = XPICTOC (= XPICTOE) le Christ est invoqué, ainsi que dans les litanies de l'Eglise, après le nom de chaque saint considéré comme intercesseur.

<sup>(3)</sup> ZOH, n'est-ce pas le nom déguisé d'Ève? «Et vocavit Adam nomen uxoris suae Heva: eo quod mater esset cunctorum viventium» (Gen., 111, 20). Après Adam, après Ève-Zoë, il est tout naturel de trouver le nom de la Vierge Marie «la nouvelle Ève».

apa Ouno]phir, apa Phib de Pergo[usch(1)...], apa Jean de Paké(2), a[pa...] et apa Paul, apa Sourous, apa Isaac, apa Isaac, a[pa.... apa Ma]caire et ses fils, apa Moyse[.....] apa Pa[ul(?)."

### B. INSCRIPTIONS COPTES.

1° Plaque de marbre, o m. 32 cent. × o m. 38 cent., incomplète à droite (excepté à la hauteur des lignes 3, 4 et 5), brisée en bas. Elle appartient à M. Beaugé (Assiout), qui l'a achetée au village de Rodah; elle provient très probablement des nécropoles chrétiennes d'Antinoë.



(1) Cf. Clédat, Annales, t. IX, 1908, p. 220, n. 2, et Amélineau, Géogr., p. 319.

Gebrawi, II, pl. XXIX, 3, l. 9), et ceux anssi de Denderah (*ibid.*, p. 46, Appendix I). Paké, dont toute trace a d'ailleurs disparu, n'était peut-être pas très éloigné de Lycopolis.

<sup>(1)</sup> AПА ІШЗАННС МПАКЄ n'est pas un inconnu. M. Grum me le signale parmi les graffiti de Deir-cl-Gebraoui (*Dér-el*-

<u>- 59 - [10]</u>

- \* 60, ε έρε πεπιβίος τηρ απου ήρωμε τήτωμ ελλαγ α[η] ήςα ογήσωμ ήκαπηος αποκ (ο) γη φερούτε παρχιατρός αι = [τωμ]α μη έμπημα παι πα[πηα] [λε 2] άρτη πη (ο) γτε είαιτε! [ ] απη [
- 3, traces d'une lettre après λποκ (??). 6, après πλ final, ou voit la partie supérieure du π de [τπλ]. 8, traces de lettres à la fin de la ligue, après λκῖπ, mais illisibles. 5-7, restitutions dues à M. C. Schmidt.

Si notre vie tout entière à nous autres hommes n'est semblable à rien qu'à une œuvre de fumée, — moi donc Schenonté, médecin en chef, j'ai passé telle une ombre. Mon corps est en ce lieu, mais (µèv... δè) mon àme repose en Dieu. Je demande [...

Sans doute demande-t-il qu'on prie pour lui.

On rapprochera de cette inscription un texte publié par M. Clédat dans le Bull. Inst. Fr. Ar. Or., t. II, 1902 (p. 4 du tirage à part), provenant de l'église de Dèr Abou Hennès, à quelques kilomètres de Cheikh Abadéh (où je suppose qu'a été trouvée la pierre ici publiée). La vie de l'homme y est également comparée à une fumée (пвіос тири спроме вчестви нос поукапнос), et les sollicitudes de l'existence à une ombre qui s'évanouit (ауш прооущ тироу итепівнос воуо пов поугально).

Ce sont là des idées et des comparaisons bibliques: «dies nostri quasi umbra super terram» (Par., I, 29, 15); «dies mei sicut umbra declinaverunt» (Ps., 101, 12), etc.; «defecerunt, sicut fumus, dies mei» (Ps., 101, 1).

2° Linteau de la porte d'une chapelle, long de 1 m. 96 cent., large de 0 m. 33 cent., trouvé à Abou-Hamed (Fayoum), et transporté au Musée du Caire en décembre 1908. Au centre du monument, une croix inscrite dans un cercle; à droite et à gauche, le texte très régulièrement gravé. — Date: 959 (675 de l'ère des martyrs, AIOKAH XOG).

ΠΘC IC HE XC BOIΘΕΙC ΚΥΡΦ ΓΑΥ		PONNS PTANEA
ріна појнре мпмакаріос	Croix dans un cercle.	фецясе чинии
[] интечезіме мн		ЭОХ НАЗОІД•РАМ
ра рати эж э[унфрэн]		
5 []N[]2(DB		

C'est une dédicace. On peut la traduire : «Seigneur Jésus-Christ, vous viendrez en aide à Cyrus Gabriel, fils de feu [...], à sa femme et à ses enfants. Car c'est lui qui a [.... et qui] a érigé (ce monument) par ses propres soins. Année de l'ère dioclétienne 675.» Le début de l'inscription est l'équivalent de la formule païenne, si fréquente dans les dédicaces : ὑπὲρ αὐτοῦ καὶ τῆς γυναικὸς καὶ τῶν τέκνων. — On notera l'orthographe Γαγριμα, et les formes dialectales ΝΤΑΥ, ΑΥΚΑΤΉ et MMAM.

3° Belle pierre tombale, provenant des fouilles de M. Gayet à Antinooupolis (1908), transportée au Musée du Caire en juillet 1909. — Calcaire : 1 m. 60 cent. × 0 m. 55 cent. Les lettres ont été passées au rouge.



₩ † î c̄ x̄ c̄ мпрві ммау 5 нтіпа = аҳ фа пегоо = у мф ап ер = о е прсо натоу ност іс̄ <u>- 61 - [12]</u>

1-9, Jésus-Christ, ne les efface pas du livre jusqu'au jour du jugement. — 3, ε1 = 41.

— 5, πλλΣ = πλάξ, tabella, plutôt que liber; mais il s'agit, je crois, du livre où sont inscrits les noms des élus. Ponr l'idée, comparer Exode, 32, 32 «dele me de libro tno», et 33, «Qui peccaverit mihi, delebo eum de libro meo», et surtout Apocal., 3, 5, «non delebo nomen ejus de libro vitae»; 22, 19, «auferet Deus partem ejus de libro vitae», etc.

Je ne comprends pas bien la fin de l'inscription: GPG... HATOYHOCT IC.... me ressuscitera — Jésus. Qu'est-ce que прсо (1)?

# C. INSCRIPTIONS GRECQUES (2).

### 814

Сивіки Аваре́н, dans les ruines de la ville antique d'Antinooupolis, mars 1909. — Musée du Caire. — Beau linteau, décoré, à la partie supérieure, de rinceaux et de perles. — Calcaire: 1<sup>m</sup> 60 × 0<sup>m</sup> 35.

# EI[0E01080HOWNAMANW#TOVATIOYOTTO CILLE

Inédit ; ma copie :

εις θεοσ ο βοηθων αμα λω 🛧 του αγιου τοποσ

#### απα κερακοσ

Les noms propres sont étranges :  $\kappa \epsilon \rho \alpha \kappa \sigma^{(3)}$  peut être une mauvaise orthographe de  $\kappa \nu \rho \iota \alpha \kappa \delta s$  (la variante  $\kappa \lambda \rho \lambda \kappa \delta c$  est connue). Quant au nom féminin  $\Lambda \delta \omega$ , je ne sais rien qui lui ressemble.

Ce texte funéraire, si bref qu'il soit, n'est pas sans intérêt. Il se compose de deux parties, que la croix sépare. On peut le traduire : «Il n'y a qu'un Dieu; il est l'appui de (la défunte) ama Lô. — Sépulture du saint apa

<sup>(1)</sup> M. Crum voit dans το πο initial et το final de simples ornements, et il me propose cette traduction: «το πο ΣΕ Défense d'enlever cette pierre (ωλάξ) jusqu'au jour du jugement, (quand) le Seigneur(?) me ressuscitera. το π. (On sait que le souci de l'inviolabilité de la sépulture était aussi poignant pour les chrétiens que ponr les païens.)

<sup>(\*)</sup> Je leur donne les n° 814-818; sur la méthode de publication de ces textes grecs, cf. Annales, t. IX, 1908, p. 172, à propos des inscriptions n° 809-813.

<sup>(3)</sup> Κερακός est pour Κερακοῦ [τόπος τοῦ ἀγίου ἀπὰ Κερακο(ῦ)]. Une pareille faute est loin d'être un cas isolé dans nos inscriptions grecques-chrétiennes d'Égypte.

Cyriaque. "L'interprétation des premiers mots ne peut donner lieu à aucun doute : le Recueil fournit une vingtaine d'exemples d'inscriptions où l'acclamation  $\varepsilon ls$   $\Theta \varepsilon \delta s$   $\delta$   $\delta O \theta \delta v$ , suivie du nom du défunt, constitue toute l'épitaphe :  $\varepsilon ls$   $\Theta \varepsilon \delta s$   $\delta$   $\delta O \theta \delta v$ ,  $\Pi \varepsilon \tau \rho o s$  (Recueil,  $n^o$  498);  $\varepsilon ls$   $\Theta \varepsilon \delta s$   $\delta$   $\delta O \theta \delta v$ ,  $\Sigma \alpha \rho \alpha$  (ibid.,  $n^o$  518) (1), etc.

Mais l'ama Lô ne s'est pas contentée d'une sépulture quelconque. Elle a voulu que son corps reposât près des restes d'un saint (2). Qu'on ne voie pas dans ce vœu un sentiment d'origine païenne, une survivance du pieux désir qui animait tant d'Égyptiens de reposer, en Abydos, près du tombeau d'Osiris. Ici, l'idée est toute chrétienne. On la trouve exprimée sur des épitaphes de toute provenance (3), et résumée dans ces passages de saint Maximin de Turin et de saint Ambroise (4): «... hoc a majoribus providum est ut Sanctorum ossibus nostra corpora sociemus...», et «... commendabiliorem Deo snturum esse me credam, quod supra sancti corporis ossa quiescam...».

Comme tant de chrétiens d'Occident, l'ama Lô voulut donc être inhumée dans la même sépulture — τόπος (5) — que cet ἄγιος ἀπὰ Κερακός d'Antinooupolis. Elle voulut être «sociata martyribus, sociata sanctis», comme s'expriment les épitaphes latines. Le fait valait la peine d'être noté en Égypte.

# 815

Akumîm, février 1909. — Musée du Cairc. — Colonne de marbre,

<sup>(1)</sup> Cf. Recueil, n° 414, 438, 449, 488, 492, 493, 498, 499, 500, 501, 518, 519, 521, etc., et n° 415, 424, 453, 483, 490, 495, 502, 511, 512, 516, 517, 520, etc., où la formule est la même, avec, en plus, une date, une acclamation supplémentaire, etc.

<sup>(2)</sup> Un saint, άγιος. Les Chrétiens d'Égypte n'étaient pas prodignes de cette épithète, qui n'est pas synonyme de μα-κάριος; elle s'applique à des défunts dont la vie a été particulièrement édi-

fiante, à un moine (Recueil, n° 575), à une vierge (ibid., n° 577), bref à des saints.

<sup>(3)</sup> Cf. LE BLANT, Manuel, p. 144-151.

<sup>(4)</sup> Cités par Le Blant, loc. cit.

<sup>(5)</sup> Τόπος, fréquent dans l'épigraphie chrétienne d'Attique et d'Asie Mineure, avec le seus de sépulture, serait un ππαξ dans l'épigraphie chrétienne d'Égypte, si Breccia n'en avait trouvé uu exemple à Hadra, l'au dernier (Bull. Soc. Arch. Al., XI, 1909, p. 282).

<u>- 63 -- [14]</u>

haute de 3<sup>m</sup> 50, trouvée dans une maison au sud-est de la ville. Au haut du monument, une croix latine, bien gravée; par-dessous, ce texte également sculpté avec beaucoup de soin. (Le fac-similé ci-dessous d'après une photographie de l'estampage.)



Inédit; ma copie:

υπερ ευχησ ηλιοδωρου και καλλιροησ και των τεκνων αυτων

Formule plutôt rare, et d'ailleurs spéciale à l'épigraphie chrétienne (1) : « Ex-voto d'Héliodore, de Kallirhoé (sa femme), et de leurs enfants ».

### 816

Philæ. — Stèle destinée au Musée du Caire. — C'est à Assouan que cette stèle a été découverte (dans le jardin public), le 5 juin 1909. Nul doute qu'elle n'y ait été transportée jadis de l'île de Philæ (cf. Recueil, n° 584-604, et surtout n° 592-600). — Grès o° 50 × o° 66. Les lettres ont été passées à la couleur rouge.

ETI DY CAPATION OC TOX KADOCI WAE NOV TOX KADOCI WAE NOV TOY KADOCI WAE NOV TOX KADOCI WAE NOV TOX KADOCI WAE NOV THCE INDIKTIWNOCA

επι φλ(αουιου) σαραπιωνοσ του καθοσιωμενου πραιποσιτου και σαδι νου πριγκιποσ ανενεω θη ο πυργοσ εκ θεμελι ων εωσ ανω "παχων κε τησ ε ϊνδικτιωνοσ "

<sup>(1)</sup> Cf. Reinach, Traité d'épigraphie grecque, p. 383.

On trouvera dans le Recueil, sous les nº 584-604 (Philæ), un certain nombre d'inscriptions similaires. Le titre de πραιπόσιτος, præpositus, donné à Fl. Sarapion, désigne ordinairement les préfets (préfet du prétoire, de la Ville, etc.). Mais il a aussi le sens de legionis dux (1), et e'est probablement ainsi qu'il faut l'entendre dans notre inscription (2). Ce præpositus est qualifié de καθ(ω) σιωμένος (3) « devotus; titulus datus tribunis, secretariis sacri consistorii, magistrianis », etc. (4).

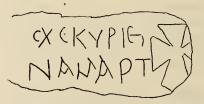
Si Fl. Sarapion est le commandant militaire de l'île, Sabinos en est le premier dignitaire civil. Il porte le titre de ωριγκόψ, qui paraît bien signifier « ὁ ωρῶτος τῶν ωολιτικῶν ταξεωτῶν » (5). Ce même terme, dans les inscriptions du Recueil, n° 603 et surtout n° 594 et 597.

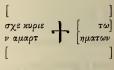
Pour l'expression ἀπὸ ou ἐκ Θεμελίων, ef. Recueil, nº 597, 598, 601.

# 817

Philæ, 1909. — Stèle destinée au Musée du Caire. — Petit fragment, trouvé au milieu d'autres stèles et fragments de stèles, devant le temple d'Ari-hes-nefer. — Grès : o<sup>m</sup> 11 × o<sup>m</sup> 31.

Inédit; ma copie :





Je n'arrive pas à identifier ce médiocre fragment. Le cas ἀμαρτημάτων ne se rencontre que dans ce passage de Jérémie (Lament., I, 22) : ωερλ ωάντων τῶν ἀμαρτημάτων μου.

<sup>(1)</sup> Du Cange, s. v.

<sup>(2)</sup> Ge serait un équivalent de l'έπαρχος λεγεῶνος de Recueil, n° 597 (de même n° 594). — Gf. Recueil, n° 468,

οù l'on a προπόσιτος.

<sup>(3)</sup> Cf. Recueil, n° 603.

<sup>(4)</sup> Du Cange, s. v.

<sup>(5)</sup> Du Cange, s. v.

# 818

Ке́львопе́н, 1908. — Stèle destinée au Musée du Gaire. — Stèle en grès :  $o^m$  18 ×  $o^m$  16.



Inédit (1); ma copie:

[+] ενθα κατα[κει]
ται η μα(κα)ρια π.[.]
θια ετελεωθη
μη(νι) θωθ κα [ινδ]ικ(τιωνοσ) ιχι
αναπαυσον την
ψυχην αυτοισ
εισ κωλπησ α
δρααμ και ισα
ακ (και) ιακωδ 4Ω +

Les stèles de ce type se rencontrent très fréquemment en Nubie, et surtout à Kélabschéh: cf. Recueil, n° 622, 623, 624, 625, 629, etc. Le nom propre mis à part, la stèle est identique à celles du Recueil, n° 649, 654, 655, 660.

Aussi, quoique la fin de la ligne  $\ell$  soit très endommagée, et que je n'y aie pu rien lire avec certitude, si ce n'est un  $\kappa$ , il est très probable cependant qu'après le quantième de Thôt ( $\kappa \alpha$ ? ou simplement  $\kappa$ ?), on doit avoir — plus ou moins abrégé — le mot  $i\nu\delta\iota\kappa\tau\iota\bar{\kappa}\nu\sigma$ , dont je crois lire d'ailleurs  $\iota\kappa$ . Le nombre  $\iota\gamma$  est douteux, bien que possible.

Le nom propre (2) reste pour moi énigmatique. La lettre qui suit  $\pi$  initial est ronde. La lacune est ensuite d'une lettre probablement :  $\pi$ .  $[.]\theta\iota\alpha$ .

La fin se lit, bien entendu : ἀνάπαυσον τὴν ψυχὴν αὐτ(ῆς) ε(ν) κ(ό)λπ(οις) Α΄ Α΄ Ακαὶ Ισαὰκ καὶ Ἰακώς, ἀμήν (4Θ).

G. Lefebyre.

Assiout, juin 1909.

<sup>(1)</sup> Voy-z cependant, sur ce texte, la note de Weigall, dans les Annales, t. lX, 1908, p. 106. — (2) Il est précédé de l'épithète ordinaire ή μακαρία, écrite par errenr ή μαρία. Annales du Service, 1909. 5

# CINQ INSCRIPTIONS GRECQUES DE KALABCHAH (NUBIE)

PAR

#### M. HENRI GAUTHIER.

Parmi les nombreuses inscriptions grecques peintes à la couleur rouge sur les parois de la cour d'entrée et sur la façade du pronaos du grand temple de Kalabchah (Nubie), l'ancienne Talmis des Grecs et des Romains, il s'en trouve cinq qui présentent un intérêt particulier. Tandis que les autres consistent presque uniformément en proscynèmes adressés au dieu Mandoulis par des légionnaires romains du camp de Talmis, celles que nous allons reproduire et commenter ici sont d'un caractère bien différent; quatre d'entre elles (sur cinq) sont écrites en vers et constituent de petites pièces poétiques comme on aimait tant à en composer à l'école d'Alexandrie pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne. Ces quatre textes, à la vérité, ne sont pas nouveaux; mais ils ont été si mal copiés et si peu soigneusement édités que nous avons cru bon de les présenter à nouveau, après leur avoir fait subir une revision rigoureuse sur l'original pendant notre séjour à Kalabchah l'hiver dernier. Quant à la cinquième inscription, elle n'avait pas encore été remarquée, et nous la publions ici pour la première fois.

1

Le plus considérable et aussi le plus curieux de ces textes est celui qu'on peut lire sur la paroi sud de la cour (à gauche en entrant), au-dessus de la porte donnant accès à la chambre latérale la plus rapprochée du pronaos.

Il se compose de trente-six vers (dont trente-quatre seulement ont été copiés et publiés par les différents savants qui s'en sont occupés) soigneusement écrits en belles et régulières majuscules rouges; la couleur est assez atténuée par le temps, mais on la fait rapidement réapparaître en versant sur la pierre de l'eau, ou mieux encore, de l'alcool à brûler.

<u>- 67 - [2]</u>

Avant de reproduire ce texte, je crois utile de dresser la liste complète des publications successives qui en ont déjà été données :

- 1° L'inscription ne figure ni dans l'ouvrage de Gau, ni dans celui de Lepsius, ni au Corpus inscriptionum græcarum de Bæckh; elle a été découverte seulement pendant l'hiver 1893-1894 par MM. Sayce et Mahaffy, au cours d'un voyage à dahabieh que ces deux savants anglais accomplirent en Basse-Nubie, entre la première et la seconde cataracte. Leur copie fut communiquée au monde savant par M. Mahaffy, dans le tome XVIII du Bulletin de Correspondance hellénique (1894), aux pages 150-151, et un autre savant anglais, M. Bury, fit suivre cette copie d'un assez long commentaire aux pages 154 à 157 du même volume.
- 2º En 1894 également, M. Sayce publiait la même copie dans le tome VII de la Revue des Études grecques, aux pages 284 et 285, et M. Henri Weil, aux pages 285 à 291 du même volume, donnait une transcription en lettres cursives, avec la séparation des mots et leur accentuation, puis un long commentaire, et enfin un essai de traduction du texte.
- 3° L'année suivante, en 1895, un helléniste allemand, le professeur Erwin Rohde, de Heidelberg, donnait une transcription en lettres minuscules, avec la séparation des mots et leur accentuation, suivie d'un commentaire important, dans le *Philologus*, *Zeitschrift für das classische Alterthum* (Göttingen), t. LIV, p. 11-15, sous le titre: *Metrische Inschrift aus Talmis*.
- 4° La même année 1895, M. G. Gastinel reproduisait le texte, en lettres majuscules, d'après la copie de Sayce, et en coupant les mots, dans les Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome, t. XV, p. 485-491, sous le titre: Une inscription grecque acrostiche. Il remarquait le premier le nom de l'auteur du poème, et se livrait à une assez longue étude sur cet auteur, à qui il attribuait une autre inscription grecque de Maharrakah (Nubie), l'ancienne Hierasykaminos (voir au Corpus inscriptionum græcarum de Bæckh, n° 5119).
- 5° En 1902 enfin, M. Henri Weil reprenait purement et simplement, sans y rien changer ni ajouter, son étude de la Revue des Études grecques,

et la transportait telle quelle dans ses Études de littérature et de rythmique grecques, p. 112-119, sous le titre : Un poète éthiopien (1).

Toutes ces diverses éditions, on le voit, ne reposent, en somme, que sur la copie de MM. Sayce et Mahaffy à laquelle les commentateurs postérieurs ont fait subir tontes les corrections et conjectures qui leur ont paru nécessaires à la bonne compréhension du texte, mais sans jamais avoir en la bonne fortune de pouvoir lire l'original et en prendre une nouvelle copie. Plus favorisé que ces savants, j'ai pu revoir le texte sur place, et voici la copie que j'en ai faite; elle diffère, en certains points, de celle de MM. Sayce et Mahaffy, et fixe définitivement quelques-uns des points douteux que cette dernière avait laissé subsister. Elle donne, en outre, les quelques mots qui existent encore du vers 36, lesquels n'avaient pas encore été remarqués.

MAKAPIONOTEBHNHPEMIHCTONONECAOPHCAI > AEPITONOGEINONYYXHCNNEYMENANEINAI > ZENAMOIBIOTHNEPIOPENANANTOGENEGONEITO > ÏCTOPAKAK·IH·CEMAYTONOYKEXWNEAETXON >

- 5 MYCTHNTOTE·KI·ΚΛΗCΚΕΦΥCΙCΠΟΝΟΝΓΕωΡΓΕΙΝ > ΟCΟΦΟCΤΟΤΕΓωΠΟΙΚΙΛΟΝΗΡΜΟΖΟΝΑΟΙΔΗΝ > CEMNONAΠΟΘΕωΝΚωΤΙΛΟΝΕΠΙΤΥΧώΝ·ΝΟΗΜΑ > ΔΗΛΟΝΟΤΕΘΕΟΙCΑΡΕCΤΟΝΗΡΓΑΖΕΤΟΜΟΥCA > ΕΛΙΚωΝΙΧΛΟΗCΑΝΘΕΜΟΝΑΠΕΤΙΝΑΞΑΚώΜΟΝ >
- 10 ΚΑΙΤΟΤΕΜΕΤΙΟΫΠΝΟΥΜΥΧΟCΗΡ(†)ΕΘΙΟΕΦΕΡΕCΘΑΙ >
  ΟΛΙΓΟΝΕΠΙΦΟΒΟΝ · ΦΑΝΤΑCΙΗCΟΝΑΡΤ(†)ΡΑΠ(†)ΗΝΑΙ (\*ie)
  ΥΠΝΟCΔΕΜΕΛΕΙΨΑCΤΑΧΥΝΑΠΕΚΟΜΙΟΕΦΡ(†)...Τ(†)Ρ(†)ΗΝ (\*ie)
  ΡΕΙΘΡΟΙΟΕΔΟΚΟΥΝΓΑΡΠΟΤΑΜΟΥΟωΜΑΑΠΟ[ΛΟ]ΥΕΙΝ (\*ie)
  ΪΚΑΝΟΙΟΑΠΟΝΙΛΟΥΓΛΥΚΕΡΟΥΥΔΑΟΙΠΡΟΟ(†)[Η(†)]Νως (\*ie)
- 15 WPMHNAECEMNHNMOYCWN[KAA]AIEHEIAN >
  [NYMΦAICAM]AH[ACAICME(C)CHNKWMONAEIAEIN] >

græcae ad res romanas pertinentes, récemment éditées par les soins de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, je n'ai pu en avoir à ma disposition le tome II contenant les textes d'Égypte, et je ne sais si les inscriptions de Kalabchah y figurent.

<sup>(1)</sup> Je dois la plus grande partie de ces renseignements bibliographiques à l'obligeance de M. G. Lefebvre, inspecteur en chef du Service des Antiquités à Assiont. Aucun de ces textes ne figure dans le Sylloge Inscriptionum græcarum de Dittenberger. Quant aux Inscriptiones

<u>- 69 - [4]</u>

€ΛΛΑΔΟΟΤΙΚΑΓωΒΡΑΧΥΛΕΙΨΑΝΟΝ·ΝΟΜΙΖ[ω]Ν >
ΓΡΑΠΤΟΝΑΠΟΟΟΨΗ ΕΕΠΝΕΥ ΕΛΦΥΧΗ ΕΜΟΥΝΟΗΜΑ >
ΡΑΒΔωΔΕΤΙ ΕΟΙΑΚΑΤΑΜΕΛΟ ΕΔΕΜΑ ΕΔΟΝΗ ΕΕ. (sie)
 20 ΑΡΜΟΓΗΝΜΕΛΕΙ ΕΥΝΕΡΓΟΝΕΠΕΚΑΛΟΥΝΧΑ... Τ(?)ΤΕΙΝ >
ΨΟΓΟΝ·ΑΛΛΟΤΡΙΟΙ ΕΝΕΘΕΙΝΑΠΟΛΙΠωΝΑΔΗ [ΛΟ]Ν·>
ΑΡΧΗΔΕΜΕΚΛΗΖΕΝ (sie) Ο ΕΟΦΟΝ·ΠΟΗΜΑ·ΛΕΞΑΙ(?)... (sie)
ΛΑΜΠΡΟ ΕΤΟΤ[Ε]ΜΑΝΔΟΥΛΙ ΕΒΗΜΕΓΑ ΕΛΠΟΛΥ[Μ]ΠΟΥ >
ΘΕΛΓων ΒΑΡΒΑΡΙΚΗΝΛΕΞΙΝ·ΑΠΑΙΘΙΟΠώΝ >

- AAMΠΡΑΠΑΡΕΙΑΦΕΡωΝΚΑΙΔΕΞΙΟΟΪΟΙΔΙΒΑΙΝω[N] >

  PWMAIWNMEΓΕΘΕΙΔΟΣΑΝΑΓΑΛΛΟΜΕΝΟΟ >

  MANTIKAΠΥΘΙΟWΝΑΤΕΔΗΘΕΟΟΟΥΛΥΜΠΟΙΟ >

  WCBIOCANΘΡωΠΟΙΟΠΡΟΟΡωΜΕΝΟΟΕΞΕΘΕΝΑΥΧΕΙ >

  30 WCHMAPKAINΥΣΟΕΟΕΒΕΙ· WPAIΔΑΜΑΠΑCAI >
- 30 WCHMAPKAINYZCECEBEI WPAIDAMARACAI >
  KAIKAAEOYCICEBPEIBKAIMANDOYAINC(\*)YNOMAIMOY[C(\*)] >
  ACTPABEWNER(\*)ICHMAKATOYPANONANF(\*)EAAONTA >
  KAITADECOIC(\*)TEIXE(\*)C(\*)...A.WCEIN-AYTOCEAEZAC >
  KAICOBAFPAMMATARAPABEOICMEFICTOICECOPACBAI >

35 .....KAΚΑΙΔΥ(?)C(?)I(?)TOICΠΡωΤΟΙCΓΡΑΜΜΑCΙΠΕΙΘΟΜΈΝΟC >

La copie de MM. Sayce et Mahaffy ne tient aucun compte du sigle >, qui est pourtant très nettement lisible à la fin de chaque vers (exception pour les vers 11, 12, 13, 14, 19, 22 et 35).

Les points qui sont semés à tort et à travers dans ce texte, et jusque dans l'intérieur d'un même mot, n'ont pas davantage été relevés; ils sont, du reste, sans aucune espèce de signification ni importance, et je ne les ai reproduits que par souci de rigoureuse exactitude. Voir aux vers 4, 5, 7, 11, 17, 21, 22, 23, 24, 30 et 33.

Le vers 16, qui était fort nettement lisible en 1894, se trouvant écrit sur un joint entre deux assises de pierre, a été recouvert de ciment lors des travaux de protection contre les eaux du barrage d'Assouan surélevé, qui ont été exécutés pendant l'hiver 1907-1908; il n'en reste plus que les deux lettres An. Il en est de même du vers 35, qui a complètement disparu, et qui, d'ailleurs, avec le vers 36, n'avait même pas été aperçu des premiers copistes.

Avant de présenter les quelques remarques que comporte ce texte, je vais le transcrire en lettres minuscules, en coupant les mots, et en ajoutant

l'accentuation et la ponctuation, ce qui le rendra plus facilement lisible et compréhensible :

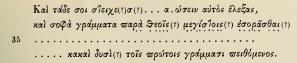
Μακάριον ὅτ' ἔξην ήρεμίης (ιίε) τόπον ἐσαθρῆσαι, ἀέρι τὸ σοθεινὸν ψυχῆς σνεῦμ' ἐπανεῖναι, ξένα μοι βιοτῆ σερὶ Φρένα σάντοθεν ἐδονεῖτο. Ἱσῖορα κακίης ἐμαυτὸν οὐκ ἔχων ἔλεγχον, μύσῖην τότε κίκλησκε Φύσις σόνον γεωργεῖν. Ο σοφὸς τότ' ἐγὰ σοικίλον ἤρμοζον ἀοιδήν, σεμνὸν ἀπὸ Θεῶν κωτίλον ἔπιτυχὰν νοῆμα. Τάῆλον ὅτε (ιίε) Θεοῖς ἀρεσῖὸν ήργαζετο Μοῦσα, Ελίκωνι (ιίε) χλοῆς ἄνθεμον ἀπετίναξα κῶμον. Καὶ τότε μέ τις ὑπνου μυχὸς ἡρ(τ)έθισε Φέρεσθαι, ὸλίγον ἐπὶ Φόξον Φαντασίης ὄναρ τραπῆναι(τ). ϔπνος δὲ με λείψας ταχὺν ἀπεκόμιτε Φρ(τ)...τ(τ)ρ(τ)ην ἡείθροις ἐδόκουν γὰρ σοταμοῦ σῶμα ἀπο[λο]ύειν, ἰκανοῖς ἀπὸ Νίλου γλυκεροῦ ΰδασι σροσ(τ)[η]νῶς. Πρημν δὲ σεμνὴν Μουσῶν [καλ]λιεπείαν

15 Δρμην δὲ σεμνὴν Μουσῶν [καλ]λιεπείαν [νύμφαις ἄμ]α ϖ[dσαις μέ(σ)σην κῶμον ἀείδειν] Ελλάδος τι κάγὼ βραχὺ λείψανον νομίζ[ω]ν, γραπὶὸν ἀπὸ σοφῆς ἔπνευσα ψυχῆς μου νόημα. Ράθδω (ἐἐ) δέ τις οἶα κατὰ μελὸς δέμας δονήσ(፣)[εις(τ)],

άρμογὴν μέλει συνεργὸν ἐπεκάλουν χα..τ(ι)τειν(ι),
 φόγον ἀλλοτρίοις ἤθεσιν ἀπολιπὼν ἄδη[λο]ν.
 ἀρχῆ δέ με κλήζεντο σόφον σόημα (κίκ) λέξαι(ι).
 Λαμπρὸς τότ[ε] Μάνδουλις ἔξη μέγας ἀπ' Ολύ[μ]που,
 Θέλγων βαρξαρικὴν λέξιν ἀπ' Αἰθιόπων,

25 καὶ γλυκερὴν (\*i\*) ἔσπευσεν ἐφ' Ἑλλάδα μοῦ ταν ἀεῖσαι, λαμπρὰ σαρεῖα Φέρων καὶ δέξιος Ἱσιδι βαίνω[ν], Γωμαίων μεγέθει δόξαν ἀγαλλόμενος, μαντικὰ συθιόων, ἄτε δὴ Θεὸς Οὐλύμποιο, ὡς βίος ἀνθρώποις σροορώμενος ἔξέθεν αὕχει,

30 ώς ήμαρ καὶ νύξ σε σέξει, ὅραι δ' ἄμα ϖᾶται, καὶ καλέουσί σε Βρεὶθ καὶ Μάνδουλιν συνομαίμου[s] (1) ἄσΊρα Θεῶν ἐπ(1)ίτημα κατ' οὐρανὸν ἀνγ(1)ἐλλ(1)οντα.



L'établissement critique de ce texte a déjà donné lieu à trois commentaires, et je n'entreprendrai pas de refaire à nouveau cette étude. Je me bornerai simplement à ajouter aux explications de MM. J. B. Bury, Henri Weil et Erwin Rohde les quelques remarques suivantes, qui m'ont été suggérées par la revision attentive de l'original.

- Vers 1. La lecture EBAN (ἔβαν) de M. Sayce ne se justifie pas plus que sa lecture HPEMIAC (ήρεμίας); il y a bien ἔβην et ήρεμίης. Il est bon à noter, du reste, à propos de cette dernière forme, que notre auteur emploie constamment l'accusatif en nν et le génitif en ns (au lieu des formes régulières en αν et αs) pour les substantifs de la première déclinaison dont le radical est terminé par un ρ ou un ι: cf., par exemple, κακίης (vers 4), φαντασίης (vers 11), γλυκερὴν (vers 25).
- Vers 2. La lecture AEPITE (ἀέριτε) au lieu de AEPITO (ἀέρι τὸ), proposée par M. Bury, n'a aucune raison d'être, pas plus que sa réflexion sur l'omission de l'article. La leçon ἐπανεῖται (pour ἐπανεῖναι) est également injustifiée.
- Vers 3. La lecture ΠΑΝΤΟΟΘΕΝ de M. Sayce, admise encore par Erwin Rohde, n'a aucune raison d'être; elle donnerait, du reste, un vers faux; l'original porte clairement ΠΑΝΤΟΘΕΝ (ωάντοθεν).
- Vers 4. Toutes les conjectures et remarques grammaticales, si subtiles soient-elles, de MM. Bury et Weil ne sauraient prévaloir contre le texte, qui porte bien clairement ce que nous avons donné.
- Vers 5. Il y a bien KIKAHCKE (κίκλησκε), et non KEKAHCKE, comme le porte à tort la transcription de M. Weil.
- Vers 8. L'original donne ΔΗΛΟΝΟΤΕ (δῆλον  $\delta \tau \varepsilon$ ) au lieu de la forme correcte ΔΗΛΟΝΟΤΙ (δῆλον  $\delta \tau \iota$ ).
  - Vers g. La lecture Ελίκων de MM. Bury, Rohde et Weil est fautive : le

texte porte, sans contestation possible,  $\epsilon$ AIKWNI (Ėλίκωνι). M. Sayce ayant lu, après ce mot,  $\lambda$ AWHC ( $\lambda$ Aώηs), M. Bury dit que c'est là une faute pour  $\lambda$ Aοῆs due, non pas au copiste, mais à l'auteur lui-même. M. Weil accepte aussi cette lecture fautive  $\lambda$ Aώηs. Or, il se trouve que l'original porte fort nettement la forme correcte  $\lambda$ AOHC ( $\lambda$ Aοῆs), ce qui coupe court à toute espèce de discussion.

Il y a bien ANΘΕΜΟΝ (ἄνθεμον) et non ANΘΙΜΟΝ, comme le propose M. Weil; de même, le dernier mot du vers est nettement ΚωΜΟΝ (κῶμον) et non κώμου, comme voudrait lire M. Weil.

Vers 11. La lecture TPAHHNAI  $(\tau \rho \alpha \pi \tilde{\eta} \nu \alpha \iota)$  pour le dernier mot, admise sans réserve par les divers commentateurs du texte, n'est pas absolument certaine, les caractères étant assez effacés. M. Bury déclare se défier de la forme épique  $\Phi$ ANTACIHC  $(\varphi \alpha \nu \tau \alpha \sigma i \eta s)$ ; voir, à propos de ce mot, la remarque qui a été présentée plus haut (vers 1).

Vers 12. Je ne sais trop pourquoi M. Sayce a lu  $\Lambda \in \Psi AC$  ( $\lambda \in \Psi \alpha s$ ), ni pourquoi les commentateurs ont maintenu cette forme, bien qu'elle les gênât; MM. Bury et Weil ont cru se tirer d'affaire en conjecturant un mot  $[x]\lambda \notin \Psi \alpha s$ , qui n'offre aucun sens satisfaisant; l'original porte clairement  $\Lambda \in \Psi AC$  ( $\lambda \in \Psi \alpha s$ ): le sommeil m'ayant abandonné.

La fin du vers est très douteuse : la restitution  $\varphi([\lambda \eta \nu \gamma] \tilde{\eta} \nu)$  de M. Weil, acceptable en ce qui concerne le sens, devient beaucoup plus douteuse lorsqu'on examine attentivement les lettres subsistantes : ces lettres paraissent être, en effet,  $\Phi P \dots TPHN$ . M. Bury conjecture, sans plus de vraisemblance,  $\varphi o \rho \eta \tau \delta \nu$  en apposition au pronom accusatif  $\mu \varepsilon$ .

- Vers 14. Le dernier mot a été lu ΠΡΟC[H]NωC ( $\varpi$ ροσ[η]νῶς); mais, en réalité le C est assez douteux. M. Bury préférerait  $\varpi$ ροσηνοῦς, ce qui est complètement impossible.
- Vers 15. Tous les commentateurs ont admis après Sayce, pour le premier mot, la lecture  $\omega$ OMHN ( $\phi \delta \mu n \nu$ ), alors que le texte porte clairement  $\omega$ PMHN ( $\omega \rho \mu n \nu$ ), substantif à l'accusatif qualifié par l'épithète  $\sigma \varepsilon \mu \nu n \nu$ . Les deux lettres HN que Sayce a lues à tort après  $\omega$ PMHN, et que Bury considérait comme une répétition fautive des deux dernières lettres

<del>- 73 -</del> [8]

de ce mot, n'existent pas sur l'original; il n'y a donc aucune raison de les maintenir, même entre les crochets () dont les a entourées M. Weil.

Vers 16. Tout ce vers ayant disparu, sauf deux lettres, sous le ciment qui a servi à combler le joint entre deux assises de pierre voisines, on ne saurait trop se décider entre les deux lectures proposées par M. Bury : ωάσαισι μέσην ου ωάσαις μέσσην. Μ. Weil transforme tout le vers de la façon suivante:

 $N(\psi\mu\varphi)$ ais άμα σάσαις  $[\mathring{\epsilon}]\mu\grave{\epsilon}$   $\sigma(\mathring{\psi})\nu[\gamma]\nu\omega\mu$ ον ἀείδειν,

tandis que la copie de M. Sayce porte :

 $N(\dot{\nu}\mu\phi)$ αις άμα σάσαις  $\mu\dot{\varepsilon}(\sigma)\sigma\eta\nu$  κῶμον ἀείδειν.

J'ai adopté, sans y rien changer, la copie de Sayce, regrettant que l'état de l'original ne permette plus de la vérifier.

Vers 17. Lisant, comme tous les autres commentateurs du texte, κἀπὸ βραχὸ (ου κἀποδραχὸ, Weil), M. Bury a été obligé de supposer, pour la mesure du vers, que l'o de ἀπὸ devenait long devant les deux consonnes initiales de βραχὸ, ce qui n'aurait aucune vraisemblance; or la difficulté est levée si on lit le texte comme il est clairement écrit ΚΑΓωΒΡΑΧΥ (κὰγὼ βραχὸ).

Vers 18. Le premier mot est bien ΓΡΑΠΤΟΝ  $(\gamma \rho \alpha \pi 7 \delta \nu)$ , et non  $\dot{\rho} \alpha \pi 7 \delta \nu$ , comme le conjecture Bury.

Vers 19. L'original porte PABΔω (ἐάθδω), non PABΔωι (ἐάθδωι ου ἐάθδω), comme lisent MM. Rohde et Weil.

Le dernier mot du vers est incertain, parce que légèrement mutilé : Rohde le lit ΔΟΝΗCEIC (δονήσεις), ce qui n'offre aucun sens, et Weil ΔΟΝΗΘΕΙC (δονηθεὶς), participe aoriste passif du verbe δονέω «agiter, secouer». Il ne reste plus, en réalité, que ΔΟΝΗC%(?)..., mais il est certain que la dernière lettre visible doit être un θ, non un C.

Vers 20. Le dernier mot de ce vers est également douteux. J'ai cru pouvoir lire XA..T(t)TEIN(t),  $\chi\alpha[\rho\alpha]\tau^{\dagger}l\epsilon\omega$ , au lieu du  $\chi\alpha\rho\alpha^{\dagger}\tau^{\dagger}l\epsilon\omega$  de Rohde et du  $\chi\alpha\rho\alpha^{\dagger}(\xi)\epsilon\iota(s)$  de Weil. Je dois dire que cette lecture est aussi celle de Sayce, et que Bury la déclare vraisemblable.

Vers 22. La lecture Kahzen O (sie) (κληζεντο) que je donne est absolument certaine; il faut donc renoncer aux explications auxquelles a donné lieu ce vers; les lectures κληζεπΟCτὸ σοφὸν de Rohde, ἀρχη δ' ἐπέκληζέ μου σοφὸν de Bury, et ἕκληζ' ἐπ(ὶ) τὸ σοφόν de Weil ne sont pas plus l'expression de la vérité l'une que l'autre. Le pluriel κληζεντο ne peut avoir pour sujet le singulier ἀρχη; donc ce dernier mot est un datif adverbial : au début, au commencement, et non un nominatif. Enfin, il n'y a pas  $\varpiolημα$ , mais πOHMA ( $\varpiόημα$ ).

Vers 25. M. Rohde propose γλυκεράν, plus correct que γλυκερήν; mais l'original porte nettement ΓΛΥΚΕΡΗΝ, comme je l'ai déjà fait observer plus haut (p. 71).

Vers 27. Sayce n'ayant pas lu convenablement le mot  $\Delta O \equiv AN \left( \delta \delta \xi \alpha \nu \right)$ , Rohde a suivi sa copie qui portait  $\Delta O \equiv AN$ , et Weil a proposé la correction  $\delta^* o(I)^* d\nu$ , qui n'offre aucun sens satisfaisant. Le mot  $\delta \delta \xi \alpha \nu$  est, en réalité, certain.

Vers 29. Le texte porte bien €Ξ€Θ€NAYXEI (ἐξέθεν αὔχει), non ἐκ σέθεν αὔχει comme le prétend Weil, ni ἐξέθεν αὔχει Υ(ν), comme ont lu Sayce et Bury.

Vers 32. Il y a certainement εΠΙCΗΜΑ (ἐπίσημα), non ἔνσημα (Rohde) ou ἕν σῆμα (Weil). — A la fin du vers, je lirais ΑΝΓΕΛΛΟΝΤΑ (ἀνγέλλοντα, pour ἀγγέλλοντα) de préférence à ΑΝΤΕΛΛΟΝΤΑ (ἀντέλλοντα, pour ἀνατέλλοντα).

<del>- 75 - [10]</del>

Vers 33. Ce vers présente beaucoup de difficultés de lecture : les divers commentateurs ont lu :

καὶ τάδε σοι σθείχοντα χαράσσειν μ' αὐτὸς έλεξας, tandis que l'original semble plutôt porter ceci :

καὶ τάδε σοι σθειχε(?)σ(?) ...α. ώσειν αὐτὸς έλεξας.

Je ne propose, toutefois, cette dernière lecture, qu'avec certaines réserves, en raison du fort mauvais état de la pierre et des caractères en cet endroit.

Vers 34. Je ne puis arriver à lire les mots ωᾶσιν ἀθωπεύτως que Sayce a proposés et qu'ont admis, après lui, les divers commentateurs du texte : il existe bien, du reste, un adjectif ἀθώπευτος, mais je n'ai pas connaissance de la forme adverbiale en ως. Il me semble voir plutôt ceci : ΠΑΡΑΘΕΟΙΟ ΜΕΓΙΟΤΟΙΟΕΟΟΡΑΟΘΑΙ (ωαρά Θεοῖς μεγίσλοις ἐσορᾶσθαι[?]); je dois pourtant avouer que toute cette fin de vers est si mutilée que presque aucune lettre n'en peut être lue avec certitude; ἐσορᾶσθαι est une forme poétique de l'infinitif εἰσορᾶσθαι.

Vers 35 et 36. Ges deux vers ont été omis par MM. Sayce et Mahassy, qui ne paraissent pas les avoir vus. Le vers 35, en réalité, n'existe plus; il a été, en esset, recouvert par le ciment destiné à aveugler le joint entre deux assises de pierre voisines; mais rien ne permet de dire s'il existait encore en 1894 et s'il était lisible. — Quant au vers 36, il est extrêmement mutilé et indistinct; après beaucoup d'hésitations, j'ai cru pouvoir y lire (le début manquant) ces mots: . . . . κα καὶ δυσὶ (?) τοῖς ωρώτοις γράμμασι ωσειθύμενος, dont le sens reste forcément obscur, à cause de la longue lacune qui les précède.

Je ne reviendrai pas sur ce qui a été dit par les savants commentateurs relativement à la division du morceau en deux (ou trois) parties, à la métrique, enfin au nom de l'auteur; ce dernier est écrit en acrostiche au moyen de la première lettre de chacun des vingt-deux premiers vers : Μάξιμος δεκουρίων ἔγραψα; Μ. Gastinel, qui en a fait le premier la remarque, a attribué à ce Maximos l'inscription de Maharrakah (Nubie), l'ancienne Hierasikaminos, publiée an Corpus inscriptionum græcarum de Bæckh, sous le n° 5 119, et le titre de décurion (militaire) porté par notre auteur lui a permis de situer avec certitude la composition du morceau en pleine époque

romaine, entre Hadrien et Dioclétien (voir, au début du présent article, p. 67, le renvoi à l'article de M. Gastinel). La traduction de M. Weil est également très suffisante dans l'ensemble, et il n'y a pas lieu d'y revenir; si les quelques lectures et conjectures nouvelles que nous avons proposées sont exactes, le sens devra être modifié par endroits sur de petits points de détail, mais sans que ces modifications altèrent sensiblement la teneur générale du morceau. Malgré notre revision de l'original et nos corrections, certains passages n'en continuent pas moins à n'offrir aucun sens satisfaisant; je ne sais trop davantage comment traduire les mots du vers 36 que j'ai ajoutés au texte antérieurement connu, ni comment les rattacher à ce qui les précède.

Enfin, avant de passer aux textes suivants, je tiens à faire remarquer que la composition de Maximos paraît écrite de la même main que les deux inscriptions qu'on va lire maintenant (nº II et III). Il semble bien que ces trois morceaux (qui ont, du reste, des passages communs, presque identiques de l'un à l'autre), s'ils ne sont pas forcément l'œuvre du même auteur, aient du moins été peints par le même scribe sur les parois de la cour du grand temple de Kafabchah.

Voici ces deux autres inscriptions.

H

Ce texte est peint en lettres majuscules rouges, mal formées, sur la paroi sud de la cour du grand temple, à quelques mètres à gauche du précédent. Il a été copié pour la première fois par Baillie, publié par Gau, dans ses Antiquités de la Nubie, pl. 11, n° 1, et commenté par Niebuhr, aux pages 8 et 9 de ce même ouvrage.

Il figure au Corpus inscriptionum græcarum de Bæckh sous le n° 5039 (= n° 1023 de Kaihel) et dans les Denkmäler aus Aegypten und Aethiopien de Lepsius, Abteilung VI, Blatt 97, n° 432.

Une copie récente de Mahaffy, prise sur l'original pendant l'hiver 1893-1894 et publiée dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, t. XVIII, 1894, p. 152, ajonte quelques heureuses corrections au texte du *Corpus*.

Enfin, cette même copie a été éditée, simultanément avec Mahaffy, par le professeur A. H. Sayce dans la Revue des Études grecques, t. VII, 1894, p. 292, et commentée fort savamment par M. Henri Weil (ibid., p. 293-294).

<del>- 77 - [12]</del>

Cette inscription est beaucoup moins bien conservée que la précédente, et moins intéressante aussi. Le sens en est si peu clair que nul n'a osé en essayer jusqu'à présent une traduction.

Voici d'abord le texte tel qu'il se présente sur la paroi du temple :

XΡΥCΟΧΕΛΕΠΨ(\*\*\*)ΑΝΜΑΝΔΟΥΛΙΑΘΗΝΑCΑΓΑΠΗΜΑΕΙΔΙΑΝΕΠΙCEMOC ΛΑΤΟΥCΓΟΝΗΧΡΗCΜΟΔΕΛΥΡΟΚΤΥ(\*)Π...ΗΤ...ΙΕΑΠΟΛΛωΝ ΟΤΗΝΜΕΛΑΝΟCΤΟΛΟΝΒΑCΙΛΙCΗ[Ι]CΕΙΔΙΕ...ΜΑ ΙCΑΘΡΗÇΑCΔΕΓωΕΝΘΑΕ(\*\*\*)ΙΗCΙΚΑΝωCΠΡΟCΚΥΝΗCΑCΘΕ[ΟΝ]

5 ΤΟΝΠΡΟΚΑΘΗΓΗΜΑΜΑΝΔΟΥΛΙΚΑΙΠΡΟΟΡΟΝ.....
ΤΗΝCΗΝ[ΜΑ]ΝΤΟCΥΝΗΝΤΙCΔΑΝΚΟΜΙCΑΙΕΠΙΝΕΥCΑΝΤω(\*\*)

[ΤΛΑΘΙ]ΜΟΙΜΑΝΔΟΥΛΙΔΙΟCΤΕΚΟCΗΔΗΠΙΝ[Ε]ΥCΟΝ

Cωzemekaikh...ΗΝΑΛΟΧΟΝΚ[ΑΙ]ΠΑΙ[ΔΑ]CΑΡΙCΤΟΥC

ΚΑΗĊΖωCΕΠΑΝΤΟΤΕΚΑΙΕ[ΤΑ]CΚΑΙΔΜΟΑCΠΑΤΡΙΔΙΙΚΕCΘ[Α]Ι

10 ΝΟCΦΙΝΑΤΕΡ[Ν(\*\*)]ΟCΟΥΚΑΙ...ΑΤΗ(\*\*)ΡΧΑΛΕΠΟ[ΙΝ]ΟΙω

ΛΑΜΠΡΟ(\*\*\*\*)[ΠΑΡΕΙΑ]ΦΕΡωΝΚΑΙΔΕΣΙΟCΙCΙΔΙΒΑΙΝωΝ

ΚΑΙΓΑΡΕΓ[ω]ΤΑCCΑCΙCΤΟΡΙΑCΜΑΝΤΟCΥΝΑ..ΑΦΡΑC[ωΜΑ]ΝΤΗ(\*\*)

[ΠΑΤ]ΡΙΔΙΜΟΥCΑΙΕCΤΙΝ[ΑΜ] ΜωΝΙΑΚΗΚΑ·CI[Γ(\*\*\*)Ν]ΤΟΥCΑ[ΜΜ]ωΝ...

Λ(\*\*)ΟΡΕΝΔ[Ι]CEK,Γ(\*\*\*)ΟΝC(\*\*\*)ΧΥΝΑCΙΚΑΙ.ΙΚΑΝ|ΟΙCΙ]........

La transcription d'un texte aussi incorrect et aussi mutilé n'est pas sans présenter d'assez grandes difficultés; je ne la propose donc que sous toutes réserves :

Χρυσόχελε ωθ'αν Μανδουλι Αθηνας αγάπημα είδιαν ἐπίσεμος (κίε)
Λατοῦς γόνη χρησμο δὲ, λυροκτυ(1)π...ητ... ιε Απόλλων.
Ο τὴν μελανοσίόλον βασιλίση Ισειδι ε...μα
[ε]ἰσαθρήσας δ' ἐγὰ ἔνθα εἴης ἰκανῶς ωροσκυνήσας Θε[ὰν]
τὸν ωροκαθήγημα Μανδουλι καὶ ωροορον(1)....
τὴν σὴν [μα]ντοσύνην τίς δ' ἀν κόμισαι ἐπινευσάντω.(1)
[Τλαθί] μοι, Μανδουλι, Δίδς τέκος, ἤδη ωίν[ε]υσον.
Σαζέ με, καὶ κη[δν]ὴν ἄλοχον, κ[αὶ] ωαῖ[δα]ς ἀρίσιους.
Κληςζωσε ωάντοτε, καὶ ἔ[τα]ς, και δμόας ωατρίδι ἰκέσθ[α]ι.
Νόσφιν ἄτερ [ν]όσου καὶ... ἄτη(1)ρ χαλεπο[ίν]οιω
λαμπρό (κίε) [ωαρεία] φέρων καὶ δέξιος Ισιδι βαίνων.
Καὶ γὰρ ἐγ[ὼ(1)] τὰς σὰς ἱσιδηρίας μαντοσυνα(1)... ἀφράσ[ωμα]ντη(1)
[ωατ]ρίδι(1) μοῦσαι ἐσιὶν [Αμ]μώνια κηκα: σι[γ(1)ν] τους Α[μμ]ών....
λ(1)ορεν δ[ὶ]ς ἐκ. γ(1)ονσ(1)χυνασι καὶ. ἱκάν[οισι.....]

5

Je laisserai à des hellénistes, plus compétents que je ne saurais l'être, le soin de risquer une traduction de ces quatorze lignes, assez barbares et très obscures. Je me contenterai de faire remarquer que cet hymne à Mandoulis se divise en deux parties bien nettes : les lignes 1 à 6 sont de la prose, tandis que les lignes 7 à 11 sont des vers hexamètres, puis la prose reparaît aux lignes 12 à 14. L'auteur, qui semble bien être le même que l'auteur de l'inscription n° 1, expose d'abord, dans le langage commun, les circonstances qui l'ont amené à adorer le dieu Mandoulis en son temple de Kalabchah et à rédiger cet hymne, puis l'hymne lui-même est conçu et écrit sous la forme poétique. Quant aux trois dernières lignes, elles n'offrent qu'un sens vague.

Les copies de Gau et de Baillie (cette dernière un peu moins incorrecte déjà que la première) sont, par endroits, absolument différentes de celles de MM. Sayce et Mahaffy, au point qu'on se demande comment plusieurs copistes ont pu lire et interpréter de façons aussi diverses un même texte. Venant encore après les deux savants anglais, je n'ai pas été très favorisé pour établir ma nouvelle copie; les lavages auxquels avait été soumise la pierre afin de recevoir les coulées de ciment qui furent insérées entre les joints des divers blocs avaient contribué plus encore que les rayons du soleil à effacer la peinture rouge et à détruire un assez grand nombre de lettres. Voici les observations que m'a suggérées néanmoins mon nouvel essai de copie.

Ligne 1. Il y a bien, après le premier mot, le groupe  $\Pi^{\mathbf{Q}}(\mathbf{m})$ AN, dans lequel on ne sait trop que faire du second signe. M. Sayce a lu ce signe TP et proposé ΠΤΡΑΨ pour le groupe complet; son interprétation de l'ensemble : Χρυσοκάλυπ1ρος,  $\tilde{\omega}$  Μώνδουλι, est acceptable en soi, mais a le grand tort de défigurer complètement le texte. Franz, qui longtemps avant, avait cherché à tirer parti des copies de Gau et Baillie, avait cru voir dans le signe  $\tilde{\mathbf{Q}}$  la diphtongue AI, et lisait ainsi les deux premiers mots : Χρυσοχέλυ Παίαν, etc. Le dernier commentateur du texte, M. H. Weil, n'a risqué aucune opinion ni conjecture au sujet de ce début.

<del>- 79 - [14]</del>

Ligne 2. ΓΟΝΗ est à lire ΓΟΝΕ,  $\gamma \delta \nu(\varepsilon)$ , et ΧΡΗCΜΟ est à lire ΧΡΗCΜΟ, χρήσ $\mu(\omega)$ .

ΛΥΡΟΚΤΟΠ, est corrigé par Franz en  $\lambda υροκτ(ύ)π(ε)$ .

Je ne crois pas possible, à la fin de la ligne, la lecture  $in\pi$  à  $\Lambda\pi\delta\lambda\lambda\omega\nu$  proposée par Franz, car il y a la place entre les lettres  $n\tau$  (?) et les lettres  $\iota\varepsilon$ , pour au moins deux, sinon trois signes.

- Ligne 3. La lecture tC€1Δ1 (ἴσειδι), donnée pour la première fois par Sayce, est exacte et absolument certaine. Il lit, après le nom de la déesse, les quatre lettres €1MA; mais, outre que je n'ai pu voir le 1, il me semble y avoir entre € et M un vide assez large pour autoriser la restitution de trois lettres. Je ne saurais trop dire, du reste, quelles peuvent être ces lettres.
- Ligne 4. Les premières copies portaient εΝΘΑCIHC, qui n'offrait aucune signification; la correction εΝΘΑΕΙΗC (ἔνθα εἴης) est due à Franz, et la revision de l'original permet d'affirmer qu'elle est exacte. Quant au premier mot, ICAΘΡΗCΑC, si on le rapproche du dernier mot du vers 1 de l'inscription précédente, εCΑΘΡΗCΑΙ, on admettra que ces deux formes sont à corriger en εἰσάθρησας et εἰσάθρησαι. A la fin de la ligne, Niebuhr propose προσ[ε]κύνησα  $\Im$ ε[ἐν]; mais, outre que l'ε n'existe absolument pas, les deux lettres consécutives C et  $\Theta$  sont certaines; il faut donc se résigner à lire ici un second participe aoriste analogue à [ε]ἰσάθρησας, soit προσκύνησας  $\Im$ ε[ὲν].
- Ligne 5. On ne sait trop à quel mot se rapporte l'article accusatif masculin τὸν, suivi d'un mot neutre  $\varpi \rho \rho x \alpha \theta n / \gamma n \mu \alpha$ . Franz avait proposé, pour tirer parti de la copie très défectueuse de Gau,  $\varpi \rho \rho x \alpha \theta n / \gamma \epsilon \tau n \nu$ , et Sayce a lu TON ΠΡΟΚΑΘΗΓΗ(κ) ΜΑΝΔΟΥΛΙ; mais l'original porte bien visiblement la syllabe MA deux fois répétée : τὸν  $\varpi \rho \rho x \alpha \theta n / \gamma n \mu \alpha$  Μάνδουλι .... Le nom de Mandoulis est à l'accusatif, en apposition à  $\Im \dot{\epsilon} o \nu$ , et doit être corrigé en  $M \dot{\alpha} \nu \delta o \nu \lambda \iota [\nu]$ . Le dernier mot est bien ΠΡΟΟΡΟΝ, que Sayce a lu fautivement ΠΡΟΟΡΟΜ(sic), et qu'il faut, sans doute, corriger en  $\varpi \rho o o \rho (\vec{\omega}) \nu$ . Il semble manquer un mot à la fin de la ligne, après  $\varpi \rho o o \rho \tilde{\omega} \nu$ ; Franz a proposé  $\dot{\epsilon} \chi \dot{\alpha} \rho n \nu$ .

Ligne 6. Le dernier mot est bien επιΝεΥCANΤω (ἐπινευσάντω), et non

έπινεύσαντος comme ont voulu le lire Franz et Niebuhr. Le τ[ε] intercalé par ces deux commentateurs entre κόμισαι et ἐπινευσάντω n'existe pas sur l'original et n'a aucune raison d'être.

Ligne 7. Cette ligne et les quatre suivantes (8, 9, 10 et 11) sont des vers hexamètres. Toutes les copies antérieures, même celle de Sayce, donnaient IAAOI pour le premier mot. Je crois pouvoir corriger avec certitude ce mot en TAAOI  $(\tau\lambda\alpha\theta\iota)$  impératif deuxième personne du singulier du verbe  $\tau\lambda\alpha\omega$ . Je ferai pourtant observer que ce mot se retrouve au début du vers 8 de l'inscription n° III, que nous étudierons plus loin et qu'il semble être là IAAO[I]; la première lettre est, il est vrai, incertaine, et pourraît être un  $\tau$  aussi bien qu'un  $\iota$ . La fin du vers est bien HAHTINEYCON, non  $i\delta$  [ $\varepsilon$ ]  $\pi\ell\nu\varepsilon\nu\sigma\sigma\nu$ , comme lit Niebuhr; cf. Sayce.

Ligne 8. Niebuhr restitue K[EΔN]HNAAOXON, mais l'original porte visiblement KH..HN, comme l'a lu Sayce; il faudrait donc lire κη[δυ]ἢν ἄλοχον; cette incorrection n'est pas, du reste, de nature à rendre impossible une telle restitution.

Ligne g. Sayce lit le premier mot KΛΗCZW (κλήζω, ou mieux κλήζο, suivant la lecture de Mahaffy); mais la véritable orthographe du mot est KΛΗĊZW (sic) sur l'original. Les deux I de  $\varpi$ ατρίδι ικέσθαι, lus par Sayce et réduits à un seul par M. H. Weil, sur la foi des copies antérieures, sont absolument certains.

Ligne 10. La double orthographe ATEP et ATHP pour le même mot est certaine (cf. Sayce).  $X\alpha\lambda\varepsilon\pi\sigma\iota\nu o\ell\omega$  me semble être un adjectif pris substantivement «le mal », au génitif poétique, et jouant le même rôle que le génitif  $\nu\delta\sigma\sigma\nu$  «la maladie » au début du vers; l'interprétation  $\chi\alpha\lambda\varepsilon\pi\sigma\iota[\sigma\ \varpi\sigma]$ - $\nu\sigma\iota[\sigma]$  de Niebuhr et Franz me paraît absolument inutile. Je n'admets pas davantage la restitution  $\chi\alpha\lambda\varepsilon\pi\varpi\nu$   $\sigma\iota\omega[\nu\varpi\nu]$  de M. Sayce.

Voir le même vers, ou à peu près, à la ligne 10 de l'inscription suivante (n° III).

Ligne 11. ΛΑΜΠΡΟ (sie) pour ΛΑΜΠΡΑ est certain (cf. Sayce). La lacune est facile à combler au moyen du mot ωαρεία «joues», d'après l'analogie

<u>- 81 - [16]</u>

du vers 26 de l'inscription nº I (voir plus haut), qui est absolument identique.

Ligne 12. A partir d'ici, la véritable physionomie du texte et le sens deviennent de plus en plus problématiques. Les copies antérieures étaient si mauvaises que Niebuhr et Franz n'ont osé risquer aucune restitution n interprétation. Je ne sais où M. Mahaffy a pu voir que le vers 12 était à lire:

Καί γλύκεράν με σπεύσον έφ' Έλλαδα μούσαν άείσαι.

Cette réminiscence lui a été suggérée, à coup sûr, par le vers 25 de l'inscription précédente (n° I), qui est identique. Mais je ne puis affirmer comme lui, que les deux premiers mots ne sont pas douteux. Les copies antérieures, que je n'avais pas sous les yeux lorsque j'ai pris la mienne, et qui n'ont pu, par suite, influencer en rien ma lecture, concordent avec ma copie, ainsi, du reste, que celle de M. Sayce. La seule différence entre la lecture de M. Sayce et la mienne est que je ne vois pas aussi nettement que le savant anglais les derniers mots ΔΙΑΦΡΑCωΜΑΝΤΗ. Il est possible que des lettres, effacées maintenant par le ciment et l'eau de la restauration, aient été nettement lisibles en 1894. Au lieu de MANTH, M. Sayce propose, pour le dernier mot, la correction μέντι.

Ligne 13. Je ne suis pas aussi certain que M. Sayce du premier mot, σατρίδι. M. Weil propose, après ἀμμώνια, les mots καὶ κασιγνήτο(υ)s, qui iraient assez bien avec les traces KHKA (non XA, comme lit Sayce) CI[ΓΝ]ΤΟΥC, qui semblent pouvoir être lues.

Ligne 14. Cette ligne est très incertaine. M. Sayce lit le premier mot ΠΟΡΕΝ; je verrais plutôt ΛΟΡΕΝ ου ΔΟΡΕΝ. — M. Sayce lit ensuite ΔΙΟ ΕΚΤΟΝΟΧΥΝΟΙΟΙ, que M. Weil corrige en δὶς ἔκτον σχ(οί)νοισι, et où il voit une allusion au district de la Dodécaschène, dont faisait partie la ville de Talmis-Kalabchah. Je ne suis pas absolument certain de ces trois mots. — Enfin le texte ne semble pas se terminer avec le mot ἰκάν(οισι); il y avait peut-être encore un mot ou deux à la fin de la ligne 14, et peut-être même cette ligne 14 n'était-elle pas la dernière de cette inscription aussi barbare que mutilée et peu facile à comprendre.

Cette troisième inscription est peinte en caractères rouges sur la paroi est de la cour du grand temple de Kalabchah, à gauche de l'entrée. Elle comprend quatorze lignes, comme la précédente, dont les six premières ont perdu leur début, tandis que les huit autres sont encore complètes, à quelques lettres près. Le texte paraît avoir été écrit de la même main que celui de l'inscription précédente, avec lequel il a, du reste, une ligne commune, qui porte le n° 10 dans les deux inscriptions; la ligne 8 présente aussi quelques analogies avec la ligne 7 de l'inscription précédente.

Ge texte ne se trouve ni dans l'ouvrage de Gau, ni au Corpus inscriptionum græcarum de Bæckh, ni dans les Denkmäler de Lepsius. Il a été copié pour la première fois par MM. Sayce et Mahaffy au cours de leur voyage en Nubie, en 1893-1894, et publié:

1° Par M. Sayce, dans la Revue des Études grecques, t. VII, 1894, p. 291, avec un assez long commentaire de M. H. Weil, aux pages 291-292.

2° Par M. Mahaffy, dans le Bulletin de Correspondance hellénique, t. XVIII, 1894, p. 151-152; le texte donné par Mahaffy est, du reste, la simple copie de Sayce, qu'il déclare n'avoir pu contrôler sur l'original.

L'inscription est très fruste, car le mur est fortement dégradé, et la plupart des corrections et restitutions proposées par les deux savants anglais ont été tirées par eux des textes analogues subsistant sur les murs du temple, et principalement de l'inscription précédente (n° II). J'ai revu soigneusement le texte, sur l'original, en janvier 1909, et voici le résultat de ma collation:

	ΑΛΙΗΙΚΑΙΑΟΙΔΗΝ(sie)
	[ΛΥΡΟΚ]ΤΥΠΕΗΓΕΤΑΜΟΥСωΝ
	ΠΟΛΙΝΙΔΡΥCANTO
	[τω]ΝΠΡΟΤЄΡωΝΑΝΘΡωπωΝ
5	ΘΑΛΟΚΑΠΟΛΛώΝΑ
	[O] $\Lambda$ OOICI. $\Delta$ (?) $\epsilon$ (?) $\Lambda$ $\Phi$ $\theta$ ITON $\omega$ P(?)ON
	ωPO[C]ΓΑΡΚΑ[P]ΠΟ $ε$ (†)ΑΤΟΠΑCΙ[B]POTOICIN
	ΤΛΑΘ[Ι]ΜΟΙΜΑΝΔΟΥΛΙΔΙΟCΤΕΚ[ΟCΗΔ]ΕΠΙΝΕΎ CON

<u>83 — [18]</u>

$$\begin{split} & \text{HPWAHNMAAINOP(?)CONCHNECMA[TPIAIK]ECOAI} \\ & \text{10} & \text{NOCOINATEPNOYCOYKA[I]ATEPX[AAEMO]NOIO} \\ & \text{TEPMEOMOIWCMAICINEMIYZ(?)} \dots \dots \text{OOHC} \\ & \text{OWNHNBAPBAPEHNMEIMOY[ME]NOC} \dots \text{TAMO(?)C(?)HKWN} \\ & \text{AYTO}_{\textbf{c}}(\text{sic}) \text{ANA$\frac{7}{2}BOYAOIOMPOC(?)A(?)O} \dots \text{ENP}(\text{sic}) \text{H} \text{AANAOHNAI} \\ & \text{CH} \dots \text{ATAMA[CI]BPOTOICIN(sic)TAKENMEAAHCOIFENECOAI}. \end{split}$$

Voici maintenant la transcription en minuscules, avec la séparation des mots et l'accentuation :

Aucun des trois savants qui se sont occupés de ce texte, pas même M. Weil, n'ont osé en risquer une traduction, et je ne saurais être plus hardi que ces hellénistes. Le mauvais état des six premières lignes rend, du reste, la signification générale du morceau assez obscure. Les huit lignes complètes permettent, en revanche, de reconnaître que nous avons là un hymne poétique au dieu Mandoulis, assimilé à Horus, rédigé en mètres épiques. Sans insister davantage sur le contenu de la pièce, je voudrais me borner à présenter, au sujet de l'établissement même du texte, les quelques observations suivantes:

Ligne 1. M. Sayce lit, à la fin de la lacune occasionnée par la fracture de la pierre, . . . . . . EKAIAFAAAHI, etc.; je ne suis parvenu à reconnaître

aucun de ces signes avant les deux Λ. M. Mahaffy a proposé ἀγλαίης; mais, outre que les deux λ sont absolument certains, il est absolument impossible de voir un C (s) après l'H. — Le dernier mot du vers a été lu ΑΟΙΔΗΙ (datif) par M. Sayce, sans doute par analogie avec le mot ΑΓΑΛΛΙΗΙ réuni au suivant par la conjonction καὶ; Mahaffy a lu, au contraire, deux génitifs ἀοιδῆς et ἀγλαίης. Mais l'original porte, sans aucune espèce de doute possible, un accusatif, ΑΟΙΔΗΝ (sic), dont les deux derniers caractères sont liés l'un à l'autre.

Ligne 2. La restitution [λυρόκ] τυπε, admise généralement, est autorisée par l'analogie probable de ce vers avec la ligne 2 de l'inscription précédente (n° 11).

Ligne 3. Le  $\Delta$  (3) intercalé par Mahaffy entre les mots  $\Pi OAIN$  et  $1\Delta PYCANTO$  n'existe pas.

Ligne 4. Sayce a lu avant le mot ΠΡΟΤΕΡών les deux lettres TI; or il y a nettement un N sur la pierre, et la présence de cette lettre autorise la restitution  $[\tau \tilde{\omega}]_{\nu}$ , que nous avons proposée.

Ligne 5. Sayce restitue, à la fin de la lacune, [(?) ATAC] OAAOC.

Ligne 6. L'O initial d'[ $\delta$ ] $\lambda$ 601 $\sigma$ 1 n'est pas certain, et le mot tout entier reste lui-même assez douteux, aujourd'hui du moins; mais il se peut qu'il ait été nettement visible lors du passage de Sayce et Mahaffy. Sayce ne voit aucun intervalle entre la fin de ce mot et le mot suivant  $\Delta \varepsilon$ ; il me semble pourtant y avoir place au moins pour une lettre entre les deux. — M. Weil a attiré avec raison l'attention sur le jeu de mots existant entre  $\delta$  $\rho$ 0 $\sigma$ 0, dernier mot du vers 6, nom commun poétique signifiant «année, saison», et  $\tilde{\Omega}$  $\rho$ 0 $\sigma$ 5, premier mot du vers 7, nom propre servant à désigner le dieu Horus avec lequel était souvent identifiée la divinité locale de Talmis-Kalabchah, Mandoulis.

<u>85 — [20]</u>

Ligne 8. Le premier mot a été lu IAAO par Sayce et Mahaffy; ce mot n'offrant aucun sens, M. Weil l'a corrigé en IAAO[1](?), qui n'est guère plus satisfaisant. Il n'y a pourtant aucune hésitation possible : ce mot est l'impératif TAAOI  $(\tau\lambda d\theta t)$ , que nous avons déjà rencontré au début du vers 7 de l'inscription précédente (n° II). Le vers 7 de ce texte et le vers 8 du texte qui nous occupe actuellement sont, du reste, absolument identiques, si bien que la restitution  $\tau \acute{e}x[os\ i\delta] \acute{e}\pi \acute{e}v v \sigma ov$  est absolument certaine.

Ligne g. Sayce a lu, après le premier mot,  $\Pi$ AAIN OCON CON CO. etc.; M. Weil a cherché à donner une signification à ces mots en les corrigeant ainsi:  $\varpi \alpha \lambda i \nu \sigma f \nu v \dot{\varepsilon} s \dots$ , etc. Mais il y a à ces corrections, à mon avis, plusieurs difficultés: OCTON est absolument impossible, le premier O et le C étant séparés l'un de l'autre par une lettre qui paraît être un P, l'C et le second O se touchant d'autre part si étroitement qu'on ne saurait intercaler entre eux le T proposé par M. Weil. Quant au mot lu CON et CWN, il est, en réalité, très visiblement, à lire CHN  $(\sigma i \nu)$ , accusaitif féminin de l'adjectif possessif poétique de la seconde personne, et se rapporte à  $\varpi \alpha \tau \rho i \delta [\rho i \nu]$  in l'est séparé que par la préposition poétique és (pour els). La restitution és  $\varpi \alpha \tau [\rho i \nu]$  in  $\beta \sigma \theta \alpha \iota$ , admise par Sayce et Weil, est certaine; la lacune n'est pas assez longue pour autoriser la lecture és  $\varpi \alpha [\tau \rho i \delta \alpha \ \gamma \alpha i \alpha \nu \ i \nu] \delta \sigma \theta \alpha \iota$  de Mahaffy.

Ligne 10. Ce vers est identique au vers 10 de l'inscription précédente, et beaucoup plus facilement lisible que lui. Je répète, au sujet du dernier mot, ce que j'ai déjà dit plus haut : il est parfaitement inutile de restituer, comme le font Sayce et Weil,  $\chi[\alpha\lambda\varepsilon\pi]\tilde{\omega}\nu$  olw $[\nu\tilde{\omega}\nu]$ , ou, comme le fait Mahaffy,  $\chi[\alpha\lambda\varepsilon\pi\sigma\tilde{\omega}]\tilde{\omega}\nu$ 0 al lacune est unique, et non double, et ne serait pas, d'autre part, assez longue pour admettre autant de signes; je crois préférable la lecture  $\chi[\alpha\lambda\varepsilon\pi\delta]\nu\omega_0$ , ou peut-être  $\chi[\alpha\lambda\varepsilon\pi\delta]\nu\omega_0$ .

Ligne 11. Le Δ (δ'), intercalé par M. Weil entre μοι et ώs, n'existe pas; au lieu de τέρπεό μοι (δ')ώs..., etc., pourquoi ne pas couper les mots ainsi: τέρπε ὁμοίωs..., etc.? — La restitution ἐπιύζ[ουσιν] est de M. Sayce, et M. Weil, qui l'accepte, déclare, à la fin de son commentaire, que le verbe ἐπιύζω est un mot nouveau; il serait peut-être sage de se montrer un peu

plus réservé à l'égard de cet  $\sharp\pi\alpha\xi$   $\lambda\epsilon\gamma\delta\mu\epsilon\nu\sigma\nu$ , car le Y et le Z sont très incertains sur l'original. — La restitution du mot suivant en  $[\dot{\epsilon}\tau\dot{\epsilon}\rho]\phi\theta\eta s$  est également de M. Weil.

Ligne 12. Sayce avait bien lu le second mot βαρβαρέπν, et MM. Mahaffy et Weil ont changé à tort ce mot en celui qu'on trouve au vers 24 de l'inscription n° 1: βαρβαρικήν. — Le mot suivant est lu ΜΕΙΜΟΥΜ[ΕΝ]ΟΙΟ par Sayce, et μειμουμένω par Weil; je crois que la leçon ΜΕΙΜΟΥΜΕΝΟΟ de Mahaffy ne fait aucun doute. — La fin du vers est lue sans lacune par les trois commentateurs εῦτ' ἀπὸ σηκῶν; les lettres εΥ ne sont plus visibles.

Ligne 13. Le mot ΠΡΟCAΘΡΕΜΕΝ ( $\varpiροσάθρεμεν$ ) a été lu sans difficulté ni hésitation par les trois commentateurs. Il est beaucoup moins apparent aujourd'hui. La ligature  $\aleph$  à la fin du mot, bien que dépourvue de raison d'être et de sens, est absolument certaine. Si le mot est exact, nous avons encore là, suivant la remarque de M. Weil, un verbe nouveau  $\varpiροσαθρέω$  (cf. εἰσαθρέω, rencontré déjà à l'infinitif aoriste dans les inscriptions  $n^{os}$  l et  $\Pi$ ).

Ligne 14. Le premier mot a été lu CH[MA]TA par Sayce,  $\sigma[\eta\mu\alpha]\tau\alpha$  par Mahalfy et Weil. Il n'est pas certain, et la lacune paraît un peu large pour n'avoir contenu qu'un M entre l'H et le premier A, l'original portant CH..ATA; le mot  $\sigma\eta\mu\alpha\tau\alpha$  est pourtant celui qui s'accorde le mieux avec le sens général et le contexte. Tout le reste du vers est certain et facilement lisible.

#### łV

Voici maintenant deux autres inscriptions, de longueur inégale, qui ne présentent aucune relation ni analogie avec les trois précédentes, mais que j'ai cru bon de joindre à elles en raison de leur caractère spécial. Ge ne sont pas, en effet, comme la presque totalité des inscriptions grecques peintes en rouge dans la cour du grand temple de Kalabchah, de monotones proscynèmes de soldats et de sous-officiers des légions romaines cantonnées à Talmis; ce sont encore deux morceaux d'allure littéraire, et qui, par ce caractère, se rapprochent plus des trois pièces poétiques précédentes que des simples actes d'adoration à Mandoulis, enserrés dans le cadre étroit de formules rigides et toujours les mêmes.

<u>87 — [22]</u>

La première de ces inscriptions, qui est aussi la plus longue et la plus intéressante, a déjà été publiée par Lepsius, dans ses Denkmäler, mais en trois fragments isolés (Abteilung VI, Blatt 97, n° 451, 455 et 463). Elle compte vingt et une lignes. Beaucoup de lettres, lues jadis par Lepsius, ne sont plus visibles aujourd'hui, la peinture rouge s'étant considérablement atténuée ou effacée; j'ai entouré ces lettres de crochets []. Le K est toujours écrit ω, comme un ω incomplet, ainsi que dans beaucoup d'autres textes peints dans la cour du grand temple de Kalabchah. Voici d'abord le texte écrit en majuscules, tel qu'il se présente sur l'original:

Α[ΚΤ]ΙΝΟΒΟΛΕΔΕCΠΟΤΑ MANAOYAITITANMAKAPEY CH[MI]ACOYTINAAAMПPA0EAMENOC ΕΠΕΝΟΗ CAKAΙ ΕΠΟΛΥΠΡΑΓΜΟ CAA<sup>C</sup> (sie) ΦΑΛ (ωC ΙΔΕΝΑΙΘΕΛωΝΕΙCYΙΟ(sie)ΗΛΙΟC · A(sie)ΛΟΤΡΙΟΝ EMAYTON[ENOIH]CAMHNITACHCKAKEIAC KAI[ TACHC...] OTOCKAIA TNEYCAC [ ECTO] AYN XP[ONON.....TIBEIACEYCEBIACINEK....] E[TE.....KAIENOEACAMENOCANE....] 10 NE[YW.....ΕΔΕΙΞΑC(?)MOICEAYTONENTW] XP[YCW(i)....KAΦOCΔI..T..PWNTATON](i)ΟΥΡ[ΑΝΙωειΔωλΟ]ΝΚΑΙΟΤΟΠΙ. Α(?)...ΝΔΕΜΜΑΤΑ KAT[A DEINONNY]KTIDPOMON... NI(?) AA. II ATONIIO IHCAMENOC ΕΝω[ΚΑΙΑΓΙωτωτ]Η CAΘΑΝΑ CIACY ΔΑΤΙΛΟΥ CAMENOC Φ[ΑΙ.....Ο]ΝΗΛΘΕCΚΑΤΑΚΑΙΡΟΝΑΝΑΤΟΛΑC ΠΟ[ΙΟ.....ΕΙ]CTONEONCHKONAOĀNWTECWKAINAWEMΠΝΟΙΑΝ ΠΑΡ[ΕΧωΝΚΑΙ]ΔΥΝΑΜΙΝΜΕΓΑΛΗΝΕΝΘΑCEEΓΝ[ω]ΝΜΑΝΔΟΥΛΙ ΗΛΙΟΝ[ΤΟΝΠΑΝ]ΤΕΠΟΠΤΗΝΔΕΟΠΟΤΗΝΑΠΑΝΤωΝΒΑΟΙΛΕΑ AIWNA[NANTOKP]ATOPAWTWNEYTYXECTATWNAAWNTWNKATOI

[KOYNTWN
[H]NOHA[IOCMANAOYAI]CAFANATHNIEPANTAAMINHTICECTINŸNO
[T]ACKA[.........9]EIPACMYPIWNMOYICIAOC.

La transcription en lettres minuscules, avec séparation et accentuation des mots, n'est pas partout très facile, à cause des nombreuses lacunes. La voici, telle que je crois pouvoir la présenter :

Α[κτ]ινοθόλε δεσπότα, Μάνδουλι, Τιτὰν μάκαρ εὐση[μ]ας οὔτινα λαμπρὰ Θεάμενος,

έπενόησα καὶ έπολυπράγμοσα ἀσΦαλῶς ίδεναι θελων εls υιο (sie) ήλιος · άλότριον (sie) έμαυτου [έποιη] σάμην σασης κακείας καὶ [ ωασῆς. . . ] οτος καὶ άγνεύσας [ές ωο ] λὺν χρ[όνον].....[τιθείας εὐσεβίας ιν εκ....] νε [υω.... έδειξάς μοι σεαυτὸν ἐν τῷ] χρ[υσφ ..... καφος δι..τ.. ρωντατον](?)οὐρ[ανίω, εἴδωλο]ν καὶ σΊοπι.α(?)..ν δέμματα κατ α δεινον νυ κτι δρόμον. .νι(?) αα. πιατον σοιησάμενος ένω καὶ ἀγίω τῷ τ ης ἀθανασίας ὕδατι λουσάμενος φ[αι.....ο]ν ηλθες κατά καιρὸν ἀνατόλας 15 wo[ιο....εί]ς τὸ (είε) νεὸν σηκὸν ᾱ ο ανωτεσω καὶ ναω ἐμπνοίαν **ω**αρ έχων καὶ δύναμιν μεγαλην ενθάσε έγνων, Μάνδουλι, ήλιου (του σαυ τεπόπηηυ δε σπότηυ, άπάντων βασιλέα, αίωνα [ σαντοκρ] άτορα ωτων εύτυχεσ Ιάτων λαών των κατοικούντων [η]ν ὁ ήλ[ιος Μανδουλι]ς άγαπᾶ την ἱερὰν Τάλμιν, ήτις ἐσ?ὶν ὑπὸ 

La signification générale de cet hymne au dieu Mandoulis, assimilé au soleil, est assez claire, à l'exception de quelques passages incorrects que le mauvais état de la pierre ne permet pas de lire avec certitude, et que Lepsius ne semble pas avoir déchiffré d'une manière bien satisfaisante.

#### v

J'arrive maintenant, pour terminer, à la cinquième et dernière des inscriptions littéraires qui font l'objet de ce travail. La multitude des proscynèmes de Kalabchah sera éditée plus tard dans l'ouvrage qui contiendra la description complète du temple, et où seront publiés in extenso tous les monuments hiéroglyphiques, coptes, grecs, latins et arabes que contiennent les diverses parties de ce temple.

Cette dernière inscription, assez courte (elle ne comporte, en effet, que douze lignes), est peinte sur la paroi est de la cour, à gauche de l'entrée, comme la précédente. Elle forme, en quelque sorte, la transition entre les

**—** 89 **—** [24]

textes purement littéraires et poétiques et les simples proscynèmes d'ordre uniquement religieux. Elle n'a pas été encore, à ma connaissance, copiée ni publiée.

Voici le texte, sous sa forme originale :

ΠΑΝΤΟΤΕCΕΥ(?)ΜΝΗCωΜ(?)ΤΟ.ΠΟΝΕΠΙ(?)ΘΙΟΑΠΟΛΛΟΝ ΑΘΑΝΑΤωΝΠΡΟΚΑΘΑΓΕ( $\stackrel{id}{}$ )ΜΑΚΑΡΧΡΥCΟΧΕΛΠ(?)ΑΙΑΝ ΚΑΙΓΑΡΕΓωΠΑΡΑCΟΙΟΠΡΟΘΥΡΟΙΟΗΛΘΟΝΑΠΑΝΕΥΟΝ ΚΥΡΙΕΤΑΟΠΡ(?)ΟΚ $\stackrel{\circ}{}$  $\stackrel{\circ}{}$ ...  $\stackrel{\circ}{}$ C(?)ΜΕΝΟ(?)ΤΡΑΤΙΗΜΕΓΑΛΑ

- 5 Π(?)ΑΡΜΟΙΔΟΙΗCΚΑΤ. WAWB(?)ΑΙCΑΠΟΔWCW
  ΟΙΑΘΕWΜΕΓΑΛWΚΑΙ·ΙCΙΔΙΤΗΒΑCΙΛΙCCΗ :
  CΠΕΙCWΠΑΝΤΟΤΕΓWΤΟΙCΔΥCΙΤWΝΠΡΟΚΟΠWN
  ΙΔΕΙ(?)ΝΑΙΕ(?)ΓΝWΝΑΙΚΑΙΤΟΥΝΟΜΑΤΟΥΓΡΑΨΑΝΤΟC
  ΔΙΕΤΑCΔΙΑΚΟCΙΑC † (sic)Η † (sic)ΙCONITEMIAN (sic)
- 10 ΤΟΠΡΟΟΚΥΝΗΜΑΤΟΥΓΡΑΨΑΝΤΟΟ ΚΑΙΤΟΥΑΝΑΓΝΟΝΤΟΟΟΗΜΕΡΟΝ ΠΑΡΑΘΕωΜΑΝΔΟΥΛΙ. . (sie)

Sauf quelques lettres douteuses, l'ensemble du texte est fort nettement lisible; la transcription en minuscules n'en est pourtant pas toujours très aisée, à cause de l'incorrection de certains mots qui ne se laissent pas identifier de façon certaine. Voici cette transcription:

Πάντοτέ σευ(†) μυήσω μ(†)το. που ε(†), Πί(†)θιο ἀπόλλου, άθανάτων προκαθάγεμα (ιἰε) καρ Χρυσόχελ π(†)αιαν Καὶ γὰρ έγὰ παρὰ σοῖς προθύροις ἤλθου ἀπανευου κύριε τὰς προκ. . . .  $\sigma$ (†)μεν σΊρατιη μεγαλὰ

- 5 σ(1)αρ μοι δοίης κατ. ωλωβ(1)αις ἀποδώσω οἶα Θεῷ μεγαλῷ καὶ Ἰσιδι τῆ βασιλίσση. Σπείσω σάντοτ' ἐγὼ τοῖς δῦσι τῶν σροκοπῶν, ἰδε(1)ῖναι, ἐ(1)γνῶναι καὶ τοὕνομα τοῦ γράψαντος, διετὰς διακοσίας ψήφισον (1) ἰτεμίαν.
- Τὸ προ τκύνημα τοῦ γράψαντος καὶ τοῦ ἀναγνόντος σήμερον παρὰ Θεῷ Μάνδουλι . . .

Le M venant après μνήσω à la ligne 1 n'est pas certain; il se pourrait

qu'on dût lire deux  $\lambda$  ( $\lambda\lambda$ ) à la place, ce qui, je dois le reconnaître, n'offrirait guère plus de sens que M.

Ce petit texte paraît avoir quelque parenté de facture avec l'inscription  $n^{\circ}$  II précédemment publiée, car il présente avec cette dernière quelques mots communs : Χρυσόχελ σαιαν (l. 2) [= Χρυσόχελε σψαν]; προκαθάγεμα (l. 2) [= προκαθήγημα]; ἴσιδι τῆ βασιλίσση (l. 6) [= βασιλίση [ἴ]σειδι].

L'avant-dernier mot de la ligne 1 est probablement à lire TYOIO

(Apollon Pythien).

Les trois dernières lignes sont une déclaration de proscynème de la part de celui qui a écrit l'inscription et de tous ceux qui la liront, en faveur du dieu Mandoulis.

H. GAUTRIER.

Lyon, le 12 juillet 1909.

# THADÉE SMOLENSKI

(1884 - 1909).

Bien que Smolenski ne fût pas attaché officiellement au Service des Antiquités de l'Égypte, il lui tenait par tant de liens et il s'y était fait tant d'amis que sa mort y est pour tous une perte et un deuil personnels (1).

Il était né le 16 août 1884 à Jaworze, en pleine Silésie autrichienne, d'une famille connue honorablement dans la science. Son père, le docteur Stanislas Smolenski († 1889), directeur d'un établissement d'hydrothérapie à Jaworze puis à Szczawnica en Galicie, professeur à l'Université de Cracovie, laissa des ouvrages de médecine fort appréciés des spécialistes. Ses deux oncles paternels, Mathieu Smolenski († 1899) et Stanislas Smolenski, membre de l'Académie des Sciences de Cracovie, se sont fait un nom dans l'historiographie polonaise. D'autre part son oncle maternel, Jean Babirecki († 1902), publia des mémoires estimés sur la cartographie de son pays. Ce fut lui qui recueillit le jeune Thadée, devenu orphelin de père et de mère en 1889, et l'on ne s'étonnera pas que l'enfant, plongé dès l'âge de raison dans un milieu d'études désintéressées, se soit senti de bonne heure le goût de la science pure. Après avoir terminé ses classes au Lycée Jean Sobieski à Cracovie, il se fit inscrire en 1902 à l'Université, dans la Faculté de philosophie, et, comme il était naturel, il s'adonna tout d'abord avec passion à l'histoire. Dès le milieu de son premier trimestre, il était capable de donner au Cercle historique des Étudiants une conférence sur un homme d'État polonais du xive siècle, le magnat Spytek de Melsztyn, et, comme contribution de sa part aux travaux du séminaire historique, il préparait une dissertation sur Les origines et les débuts de la Diète de Galicie. Toutefois son ambition, dans ce temps-là, le tournait de préférence vers la géographie politique, et il se proposait pour but de sa vie scientifique de composer

<sup>(1)</sup> Je dois à l'obligeance de M. Kochanowski, directeur de la Revue historique de Varsovie, les renseignements détaillés

qui m'ont permis d'écrire la partie de cette notice relative à la première jeunesse de Thadée Smolenski.

et de mettre au jour un grand atlas historique de la Pologne. Son professeur Czerny le confirma dans cette idée, et l'aida de ses conseils à déterminer le degré d'influence que le célèbre Sébastian Münster avait exercé sur l'un des meilleurs historiens polonais du xvi° siècle, Martin Bielski, Dans le même ordre d'idées, il choisit pour sujet de sa thèse de doctorat la vie et l'œuvre de l'homme d'État et écrivain polonais Stanilas Orzechowski, qui florissait au xvi° siècle.

Et, comme si ce n'était pas assez d'un labeur aussi ardu, il se prodiguait dans les clubs et dans les sociétés savantes de Cracovie, à la Jeunesse, à l'Éleusis, à la Concentration de l'éducation nationale que le professeur de philosopbie Vincent Lutoslawski avait fondée. Il collaborait à divers journaux et recueils, à la Revue de l'École populaire, à la Réforme Nouvelle, où il inséra, sous le pseudonyme de De Samuel Socha, des notices étendues sur le généralissime Branicki et sur la mort du général Sowinski, à la Critique, à la Grande Encyclopédie universelle illustrée qui lui doit des articles sur Kléber et sur Barthélemy Nowodworski. Cet excès de travail, agissant sur une constitution déjà faible par hérédité, y développa les germes de la consomption : il tomba gravement malade au printemps de 1904. Lorsqu'il se releva et qu'il voulut se remettre à la tâche, il constata avec une douleur que chacun comprendra qu'il était incapable de supporter longtemps les froids de la Gallicie : il chercha pour y séjourner, et pour y guérir si c'était possible, un pays où les hivers fussent plus doux. Au temps qu'il amassait des matériaux pour son Atlas, il avait commencé à apprendre l'arabe, afin d'être à même d'utiliser directement les historiens et les géographes musulmans qui ont décrit les régions orientales de l'Europe au moyen âge : l'espoir de se perfectionner dans cette langue le décida à venir en Égypte. Il déharqua à Port-Saïd au mois de mars 1905, et après avoir passé quelques jours à Rassoua chez un de ses compatriotes, M. Geniusz, il se rendit au Caire. Il avait pour toute ressource une bourse de voyage que l'Université de Cracovie lui avait accordée, mais qui subvenait mal à son entretien : il entreprit courageusement de gagner le complément nécessaire, et il y réussit par des travaux d'écritures commerciales et de comptabilité. Il eut vite fait d'organiser son existence de sorte que, sacrifiant ses soirées au métier gagne-pain, il cut la libre disposition de ses journées pour la science. C'eut été temps perdu pour lui que d'essayer de continuer ses études sur l'histoire et la

<u>93 —</u> [3]

géographie de la Pologne : il n'aurait trouvé, ni dans les bibliothèques publiques, ni chez les particuliers, les livres ou les manuscrits dont il avait besoin. Il reprenait donc l'étude de l'arabe, lorsqu'une visite au Musée égyptien de Kasr-el-Nil lui inspira des curiosités nouvelles et changea le cours de sa vocation.

Un matin du mois d'avril, je vis entrer dans mon cabinet un jeune homme d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, mince, étroit d'épaules, au visage pâle et amaigri par la maladie, avec des cheveux et une petite barbe rare d'un blond terne. Il me présenta une lettre par laquelle l'Agence diplomatique d'Autriche-Hongrie recommandait à ma bienveillance M. Thadée Smolenski, étudiant et boursier de l'Université de Cracovie, momentanément de résidence en Égypte pour raison de santé. Il me confia, dans un français un peu entrecoupé, qu'il désirait s'adonner désormais à l'archéologie égyptienne, et il me pria de lui indiquer à quels auteurs et à quels livres il devait s'adresser pour les commencements. Après lui avoir recommandé l'usage de quelques livres élémentaires, la Grammaire de Loret et celle d'Erman, le Reading-Book de Budge, la Chrestomathie et le Glossaire d'Erman, je le menai à la Bibliothèque du Musée et je le présentai aux égyptologues qui y étaient réunis, plus particulièrement à M. Lacau. Tous les huit ou dix jours j'examinais rapidement ce qu'il avait fait, je lui expliquais les passages qui lui avaient paru obscurs dans les Grammaires dont il se servait, et je corrigeais ses premiers essais de traduction. Rarement débutant manifesta des aptitudes aussi heureuses : après six mois, il avait lu le Conte des deux frères dans la transcription hiéroglyphique de Budge et la plupart des textes imprimés dans la Chrestomathie d'Erman. Cet effort assidu, loin de nuire à sa santé, sembla la raffermir : au printemps de 1906, il crut pouvoir rentrer dans sa patrie pour quelques mois. Il présenta à l'Académie des Sciences de Cracovie une note Sur l'état actuel des recherches égyptologiques, qui fut fort goûtée et qui lui valut des subsides nouveaux.

C'était une imprudence que d'être revenu, même pendant l'été, dans un pays où la température est aussi variable qu'elle l'est en Pologne. Il aurait dû agir comme ce Hollandais, Insinger, qui, émigré presque mourant aux bords du Nil dans les derniers jours de 1880, ne les a plus quittés que deux ou trois fois depuis lors et doit à la continuité de son séjour la fortune de vivre encore aujourd'hui. Smolenski regagna l'Égypte plus faible qu'il

n'en était parti, mais d'abord la douceur de la température sembla le ranimer. A ce moment, un négociant hongrois du Caire, M. Philippe Back de la maison Orosdi-Back, désireux de donner au Musée national de Budapest le commencement de Musée égyptien qui lui manquait, me demandait si je ne connaîtrais pas un jeune savant, sujet autrichien, auquel il pût confier le soin d'opérer des fouilles sous la surveillance et aux conditions ordinaires de notre Service. Je lui désignai Smolenski, à qui l'idée de passer quelques semaines sous la tente sourit aussitôt, et l'accord s'établit très vite entre les deux hommes. Je leur accordai comme champ de recherches le district de Cheikh-Fadl et de Charrounah, et Smolenski alla s'y installer aux derniers jours de 1906. Charrounah lui fournit peu de choses, un tombeau de la VIe dynastie déjà connu partiellement, les ruines d'une chapelle ptolémaïque, un petit nombre de menus objets. Au début de février, il transporta ses chantiers sur la rive gauche du fleuve, près de Tell-Gamhoud, dans la nécropole de l'ancienne Héracléopolis, et il y trouva un cimetière presque intact de la basse époque ptolémaïque. Pendant trois semaines il s'acharna sur les tombes, et il en tira des cercneils, des cartonnages, du mobilier funéraire, puis l'ardeur même qu'il mettait à sa besogne l'épuisa : il me pria de le remplacer par un de nos conservateurs, Ahmed bey Kamal, et il courut se reposer au Caire. Ses repos n'étaient jamais bien complets, et il se délassait d'une fatigue par une autre : il aborda l'explication des Mémoires de Sinouhit et, tout en se perfectionnant à la lecture des textes hiéroglyphiques, il envoya des communications à divers journaux d'Europe, au Pays de Saint-Pétersbourg, au Livre et à la Revue historique de Varsovie, au Peuple et à la Parole polonaise de Léopol. Une fois même en 1908, il donna à un journal du Caire, l'Étendard égyptien, un article de fond sur l'Allemagne et la Pologne, dans lequel il exposait la guerre que la Prusse poursuivait contre ses compatriotes dans le grandduché de Posen : mais trouvant que les tendances politiques du parti nationaliste étaient trop accusées, il en demeura là.

Quelques jours passés sur la concession de M. Bach, près de Tell-Gamhoud, vers la fin de 1907, lui montrèrent que l'activité des fouilles lui était désormais plus nuisible qu'utile: il renonça à cette chasse aux antiquités qui lui plaisait tant, et il tourna ses énergies d'un autre côté. Il profita des fêtes de Pâques en 1908 pour parcourir rapidement avec son ami Geniusz

<u>- 95 - [5]</u>

la Palestine, la Galilée, une partie de la Syrie, et pendant les semaines qui suivirent il ne médita plus que voyages futurs. C'étaient malheureusement illusions de malade, que l'on entretint soigneusement pour ne point l'attrister, tout en cherchant comment lui assurer dans l'Égypte même les moyens de se suffire honorablement pendant le peu de jours qui lui restaient à passer parmi nous. Le Comité d'organisation du deuxième Congrès international d'archéologie classique, qui devait se tenir au Caire vers les Pâques latines de 1909, les lui procura. Il en fut nommé secrétaire adjoint, et il assuma sa fonction nouvelle à partir du 15 juillet 1908, sous ma direction. Pendant les premiers mois ce fut presque une sinécure, mais, à partir de la dernière quinzaine de décembre, la correspondance augmenta dans des proportions considérables. Cependant la maladie faisait des progrès rapides, et chaque jour qui s'écoulait le laissait plus affaibli pour la tâche du jour suivant. Les jeunes gens attachés au Comité, pour la plupart membres de l'Institut d'archéologie du Caire, s'ingénièrent à le soulager sans qu'il s'en aperçût, mais malgré leur aide constante, il était contraint de s'arrêter assez souvent pour reprendre haleine. Pendant la durée entière du Congrès, du 2 au 16 avril, bien que sa fatigue fût grande, il tint à recevoir du matin au soir les arrivants, à les renseigner, à leur remettre les pièces justificatives dont ils avaient besoin, et sa souffrance n'eut jamais raison de sa bonne grâce. Les congressistes partis, il voulut s'occuper encore de classer les documents relatifs aux séances et de préparer la publication des Actes. Ce fut l'affaire d'un mois et demi, puis dans les premiers jours de juin, il partit pour Cracovie. Il y tomba malade presque aussitôt, et, accueilli à l'hôpital des Bons Frères, il y mourut en paix le 29 août : il fut enterré deux jours plus tard, dans l'un des cimetières de la ville.

La liste complète des articles et notices publiés par lui est très longue pour une vie si courte. Je me bornerai à indiquer ici celles de ses œuvres qu'il avait composées pendant son séjour en Égypte, et, de préférence, celles qui ont trait à l'égyptologie:

Skargiana, étude sur Pierre Skarga, célèbre prédicateur et écrivain polonais du xvn\* siècle, dans le livre dédié à la mémoire de Nicolas Rey, Zwieku Nicolaja Reja, Varsovie, 1905. — En polonais.

<sup>2.</sup> Sur l'état actuel des recherches égyptologiques, dans le Bulletin de l'Académie des Sciences de Cracovie, 1906. — En polonais et en français.

- 3. Les fouilles austro-hongroises en Haute-Égypte en 1907, dans le Bulletin de l'Académie des Sciences de Cracovie, 1907. - En polonais et en français.
- 4. Wykopaliska Egipskie 1901-1906 (les dernières fouilles faites en Égypte de 1901 à 1906), dans la Revue trimestrielle historique, 1. XXI, Léopol, 1907. - En polonais.
- 5. Le tombeau d'un prince de la VI dynastie à Charouna, dans les Annales du Service des Antiquités, 1907, t. VIII. p. 149-153: tirage à part de 50 exemplaires. -En français.
- 6. Les vestiges d'un temple ptolémaïque à Kom-el-Ahmar, près de Charouna, dans les Annales du Service des Antiquités, 1908, t. IX. p. 3-6; tirage à part de 50 exemplaires. - En francais.
- 7. Komedye Menandra (les Comédies de Ménandre), dans la Revue polonaise, Gracovie, 1908. — En polonais.
- 8. Une intaille gnostique provenant du Fayoum, dans les Annales du Service des
- Antiquités, 1908, t. IX, p. 92-93; tirage à part de 50 exemplaires. En français.

  9. Le nom géographique ou dans les Annales du Service des Antiquités, 1908, t. IX, p. 94; tirage à part de 50 exemplaires broché avec le précédent. — En français.
- 10. Fragment d'une inscription grecque de l'empereur Trajan, dans les Annales du Service des Antiquilés, 1908, t. IX, p. 190; tirage à part de 50 exemplaires. — En français.
- 11. Le couvent copte de Saint-Samuel à Galamoun, dans les Annales du Service des Antiquités, 1908, t. IX, p. 204-207; tirage à part de 50 exemplaires. — En français.
- 12. Nouveaux vestiges du temple de Kom-el-Ahmar, près de Charouna, dans les Annales du Service des Antiquités, 1909, t. X, p. 26-27; tirage à part de 50 exemplaires. — En français.

Il laisse de plus en manuscrit un ouvrage sur Les peuples maritimes du Nord à l'époque de Ménephtah et de Ramsès III, et une Traduction des anciennes fables égyptiennes : l'un et l'autre sont en polonais.

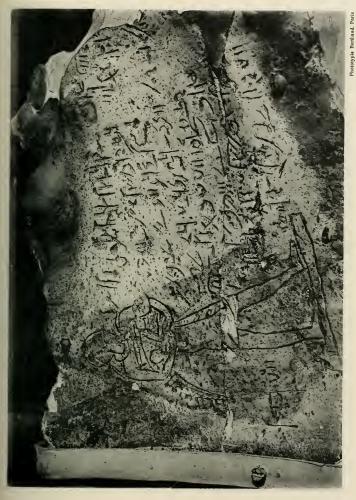
G. MASPERO.

Caire, le 28 novembre 1909.



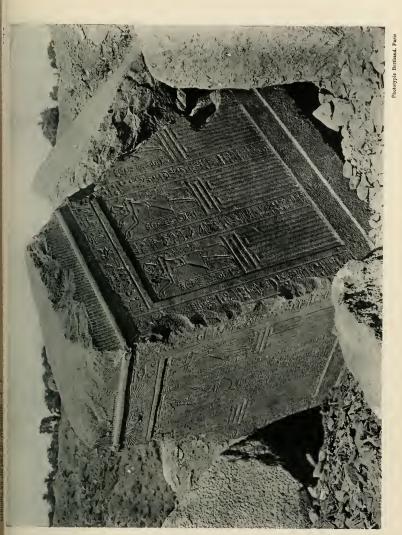
Statue trouvée à Tell-Tiblah.



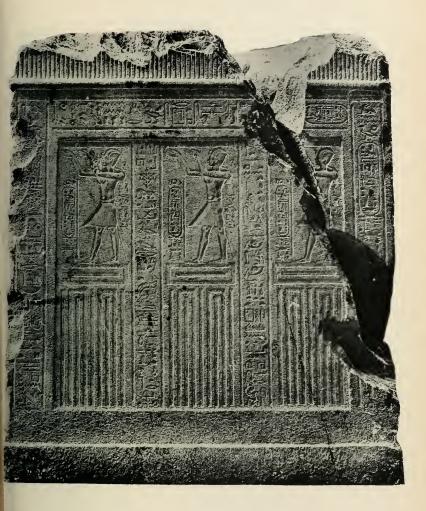


Demotische Inschrift vom Gebel el-Tarif.





Autel de Ptolémée Neos Dionysos trouvé à Coptos.



Une des faces de l'autel de Ptolémée Neos Dionysos.







Cette planche est à joindre à l'article de M. G. Daressy, paru dans le précédent fascicule, p. 41-49.



Statue du prince Rå.... encore en position dans sa niche,



### **DÉCOUVERTE**

D'UNE

# STATUETTE DE LA DÉESSE NÉITH

DANS LE SOL DE PARIS(1)

PAR

#### M. PAUL HEURÉ.

La découverte d'une statuette égyptienne dans le sol de Paris est un fait assez rare pour être signalé à l'attention des savants. Il s'agit d'une figurine de bronze de la déesse Néith, de o m. 072 mill. de hauteur. Malheureusement la partie inférieure du corps a disparu : les jambes ont été brisées au milieu des cuisses, vers une époque difficile à déterminer; toutefois la cassure est ancienne.

Avant sa mutilation, l'objet devait mesurer environ o m. 110 mill. de hauteur.

Vers 1902, on pratiquait des terrassements à Paris, sur la place de la Bastille, pour poser des tuyaux de conduite parallèlement au Métropolitain; un tas de pierres provenant du lit de la Seine était placé en hordure des tranchées, et nous regardions machinalement si quelque épave de l'époque préhistorique ne se trouvait pas parmi les cailloux du diluvium, où il n'est pas rare de rencontrer des silex taillés par la main de l'homme et recouverts du poli de rivière, mais rien d'intéressant ne s'offrait de ce côté-là. La tranchée avoisinante était creusée à une profondeur variant d'un mètre à

<sup>(1)</sup> Il nous a paru intéressant de publier cette notice, ne fût-ce que pour attirer l'attention des savants sur les objets égyptiens qui sortent parfois du sol dans les grandes villes de l'Europe. J'ai vu naguère, il y a plus de trente aus, boulevard Saint-Germain, près de la

un mètre et demi, presque au-dessus du tunnel du canal qui passe sous la colonne de Juillet. La terre provenant de cette tranchée était mélangée de débris de briques, de carrelages et d'ustensiles de terre cuite et de céramique de l'époque moderne et provenant de démolitions. Lorsqu'on creusa le canal Saint-Martin à différentes reprises, les terres qui se trouvaient sous la partie couverte actuellement par le tunnel du boulevard Richard-Lenoir furent rejetées dans les terrains des maraîchers et dans les jardins situés non loin de là, tandis que celles provenant de la partie découverte du canal qui s'étend jusqu'à la Seine furent mélangées à des débris de toute sorte et servirent à remblayer les terrains avoisinants et notamment la place de la Bastille, où de nouveaux apports ont servi à élever le niveau du sol à différentes époques depuis un demi-siècle. La partie basse du canal était creusée bien avant l'établissement du canal actuel; un large fossé amenait les eaux de la Seine aux pieds du château fort, et les vieux mariniers de l'Yonne et de la Seine continuent d'appeler cette partie «les fossés de la Bastille», suivant la tradition de leurs ainés. C'est au milieu de ces débris que nous avons trouvé la statuette qui nous intéresse.

D'autres collectionneurs ont sans doute découvert au même endroit des objets de même provenance, car, quelques jours après notre trouvaille, le Journal et l'Écho de Paris mentionnaient, sans plus de détails, que des bibelots égyptiens avaient été retirés du sol place de la Bastille. On pourrait se livrer à bien des suppositions sur la provenance de cette statuette et des objets mentionnés par les journaux. Le plus simple est d'admettre qu'ils proviennent du cabinet d'un collectionneur et qu'ils sont tombés ensuite en possession du premier venu, qui les aura mis au rebut, surtout s'ils étaient mutilés, et c'est le cas de notre statuette.

Y avait-il, dans le quartier Saint-Antoine ou dans les environs de la place de la Bastille, quelque artiste ou quelque amateur possédant une collection d'objets orientaux? Nos souvenirs de famille nous permettent d'affirmer que l'aîné des Chenavard, Antoine, avait chez lui et dans une maison amie, rue de la Roquette, quantité de documents et d'objets d'art lui servant à la composition de ses dessins; la plupart de ces documents ont été dédaignés ou dispersés, du moins ceux qui se trouvaient rue de la Roquette; voilà ce que nous pouvons avancer. Tombant entre des mains quelconques, un débris comme celui qui nous occupe ne pouvait guère être

— 99 — [3]

considéré comme intéressant, et il se pourrait qu'il eût été abandonné au hasard. Hâtons-nous de dire que ce n'est qu'une supposition bien vague, il faut en convenir, mais elle n'est pas invraisemblable. Les collectionneurs étant rares, autrefois, surtout ceux qui s'occupaient d'égyptologie, il est donc permis de supposer qu'un savant artiste du quartier de la Bastille ait pu posséder une statuette égyptienne parmi ses curiosités orientales.

Il serait curieux que cette statuette provint d'Antoine Chenavard (1). Sous le règne de Louis-Philippe, cet artiste fut chargé, par l'Imprimerie royale, de dessiner les encadrements, les têtes de chapitres, les culs-de-lampe et les ornements divers de la Collection orientale. Le fleuron qui figure sur la couverture et sur le titre des ouvrages de cette époque sortis des presses de l'État fut dessiné par Antoine Chenavard et gravé par Brevière; la signature des deux artistes figure au bas du fleuron de grand format qui représente un faisceau de drapeaux tricolores entourant un écusson chargé de la Charte, orné du collier de la Légion d'honneur et surmonté de la couronne royale du gouvernement de Juillet.

La statuette qui nous intéresse représente la déesse Néith, coiffée de la couronne rouge, la tête légèrement inclinée à droite et le cou entouré d'un collier à cinq rangs; le rang inférieur retombe sur la naissance des seins; le corps est nu et les bras sont allongés verticalement sur les côtés.

La figure se distingue par une apparence joufflue que l'on rencontre

(1) Les Chenavard étaient deux frères; le plus jenne, Paul, s'illustra dans la peinture. Élève d'Ingres, il exposa plusieurs de ses œuvres en s'inspirant de cette maxime que le but de l'art est de traduire les pensées philosophiques. A une remarquable connaissance du dessin, il joignait une science approfondie de l'histoire. Il envoya à l'Exposition universelle de 1855 sa Convention nationale et les meilleurs cartons de l'Histoire de l'Humanité qu'il avait préparés en 1848 pour la décoration du Panthéon.

Antoine Chenavard, celui qui illustra la Collection orientale, était architecte. Né à

Lyon, comme son frère Paul, qui était de vingt ans plus jeune que lui, il fut professeur à l'École des beaux-arts de sa ville natale et correspondant de l'Institut. Il a publié plusieurs travaux illustrés: Sur le goût dans les Arts (1831); Voyage en Grèce et dans le Levant (1849-1858); Tombeaux (1851); Lyon antique restauré (1851), et plusieurs autres ouvrages artistiques. Il mourut presque centenaire à Lyon vers 1883. Ses dessins de la Collection orientale révèlent une conception féconde par l'abondance des détails dans la composition d'ornements orientaux d'un style élégant.

rarement, nous semble-t-il, dans les effigies égyptiennes, qu'elle qu'en soit l'époque.

Vue de côté, la déesse offre le profil d'un soldat à la position fixe. Ce rapprochement est d'autant plus apparent que la coiffure est ornée,



au-dessus du front, d'un faisceau de plumes formant panache. Au sommet de l'arrière de cette coiffure il y avait sans doute un ornement qui a disparu; une légère cassure semble l'indiquer, ce qui contribue à rappeler la forme d'un képi dit à la Saumur, moins la visière.

La face, les seins et le ventre de la déesse sont nets et d'une belle couleur de bronze; le reste du corps est recouvert d'une couche très mince d'oxyde de cuivre solidifié par le temps, ce qui donne à l'objet une légère patine d'un marron verdàtre.

La fonte n'est pas de métal compact; cette statuette est creuse, et le peu d'épaisseur du bronze a contribué à rendre facile la mutilation.

Nous laissons aux égyptologues érudits le soin d'étudier cette divinité qui n'a peut-être de particulier que l'endroit où elle fut trouvée (1). Nos connaissances en égyptologie se sont bornées, il y a trente ans, à com-

poser à l'Imprimerie nationale les articles publiés par M. G. Maspero dans le Journal asiatique, et à réunir typographiquement les signes du Compendium des hiéroglyphes, toujours en usage à l'atelier oriental.

> P. Heuré, Correcteur retraité de l'Imprimerie nationale, Bibliothécaire-Archiviste de Sens (Yonne).

<sup>(1)</sup> C'est une Néith de l'époque ptolémaïque, sans grande valeur artistique. — G. M.

## NOTES D'INSPECTION

PAR

M. GEORGES LEGRAIN.

#### LXIII

#### SUR LE ROI THOTIEMHAT

#### ET LA STATUE DE DJAENHESRIT.

Le Service des Antiquités a acheté à Louqsor la partie supérieure d'une statue en calcaire jauni, appartenant à un individu nommé Djaenhesrit. Ce qui fait l'intérêt principal

de cette statue c'est que sur les épaules se trouvent gravés les textes ci-contre :

A est gravé sur l'épaule droite, B sur l'épaule gauche.

Ces deux textes nous apprennent que cette statue fut octroyée par la faveur royale du «roi de la Haute et Basse-Égypte Khopirnofirri Khaouï, aimé de Thot, seigneur d'Hermopolis, fils du Soleil Thotiemhat, aimé de celui qui est dans Hermopolis».

A		В	
€ E	1+	\$	1118
(F)	1111	_	0
7	13.11	шн	扩
	<b>3</b> €	1111	
<u> </u>	4	<b>₹</b> ⊕	雞
	JE	7	

Je ne connais pas d'autre monument où se trouvent l'un ou l'autre cartouche. Nous nous trouvons, très probablement, en présence d'un pharaon nouveau. Il convient d'essayer de déterminer le plus exactement possible l'époque à laquelle il vécut. Il est facile d'y arriver grâce aux six lignes de texte vertical incomplètes qui sont gravées au dos de la statue, car nous y avons retrouvé une partie des noms qui composent la lignée de la famille Nakhtefmouti, généalogie publiée sommairement dans le Recueil

de travaux (1) et sur laquelle nous publierons bientôt une étude spéciale. Grâce, surtout, au texte de la statue n° 378 de Karnak, appartenant à un marche partielle texte de la statue n° 378 de Karnak, appartenant à un marche partielle texte incomplet de la statue de Djaenhesrit. Nous publierons les deux textes parallèlement, dès qu'ils coïncideront, A désignant le texte de Djaenhesrit, B celui de Djotkhonsouesankh:

B 二、12計1-11二、二片

<sup>(1)</sup> Recueil de travaux, 1905, t. XXVII, p. 75 et suiv.

<del>- 103 - [3]</del>

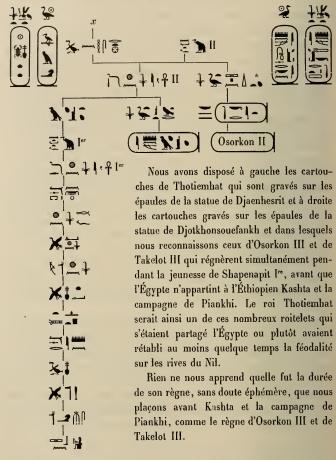
Arrivé à ce lointain ancêtre, le texte B continue:

| Test l'un fils de l'autre dans cette maison, de pères en pères, selon les temps, selon les rois ». Puis vient le nom de la mère et enfin la dédicace qui va rattacher la cinquième ligne du texte A à la sixième. La clausule est possible dans la lacune, le nom de la mère de Djaenhesrit presque certain, la dédicace nécessaire. Celle du texte B est ainsi conçue:

Dans ma restitution du bas de la ligne 2, j'ai indiqué Djacnhesrit comme petit-fils de Nakhtefmouti. Peut-être en fut-il l'arrière-petit-fils, c'est-à-dire fils de Djotkhonsouefankh qui, lui aussi, était 4° prophète d'Amon.

L'étude de la statue elle-même nous fournit d'autre part quelques indices qu'il ne faut pas négliger d'observer. Le style indique la XXIIe dynastie et la période qui s'étend entre Osorkon II, Padoubastis Ie et Osorkon III. La coiffure, quoique non rayée, présente une grande analogie de forme avec celle de la statue de Djotkhonsouefankh dont nous nous sommes déjà servi. Elle est basse sur le front, sans oreillettes, rejetée derrière les oreilles. La gravure des hiéroglyphes rappelle, elle aussi, celle de cette statue et de celles qui forment le groupe de la famille Nakhtefmouti.

Tous ces indices m'engagent à proposer Djotkhonsouefankh comme père de Djaenhesrit de préférence à Horsiési. Nous aurons alors le tableau généalogique suivant où j'ai combiné les renseignements fournis par la statue de Djotkhousouefankh et celle de Djaenhesrit :



La mention du dieu Thot d'Hermopolis, près des cartouches de

<u>- 105 - [5]</u>

Thotiemhat, doit-elle nous faire voir dans ce roitelet un prédécesseur du Nimrod d'Hermopolis que vainquit Piankhi? Ce fait serait intéressant à noter pour l'édification future de l'histoire de la principauté d'Hermopolis qui reste encore à faire.

Faute d'autres documents, nous ne pouvons aujourd'hui qu'y reconnaître un prédécesseur sinon un de ces (1) 1 3, rois de Haute-Égypte que Piankhi soumit (ligne 17) au moins pendant quelque temps. En résumé, la statue de Djaenhesrit vient nous apporter un nouveau document sur la période qui précède la conquête éthiopienne, époque où tous les chefs de clan, les grands feudataires soumis jadis aux pharaons se déclarèrent indépendants et prirent les cartouches royaux.

J'ai peu à dire au sujet de celui auquel fut dédiée la statue, c'est-à-dire de Djaenhesrit lui-même. Par son père, il descendait du roi Horsiési, par sa mère de Takelot et d'Osorkon II. Sa carrière sacerdotale paraît avoir été consacrée particulièrement au culte de Thot, mais je crois qu'il exerça ses fonctions à Thèbes, dans le temple-succursale que devait y avoir Thot, à l'exemple de Ptah et des autres dieux qui formaient la Paout du dieu et mangeaient à sa table comme étant ses vassaux.

Ce temple doit exister quelque part à Karnak. De nombreux textes contemporains le mentionnent ainsi que les membres de son clergé.

Djaenhesrit se présente à nous, accroupi, drapé dans un manteau dont le pan tombe du poignet droit : ses deux mains sont étendues à plat sur ses genoux. Sa face est ronde et souriante, avec ses yeux agrandis, ses sourcils bien faits et sa barbe en trapèze. Le souhait qu'il formait est gravé sur le pan de son manteau :

# 

mais nous n'en connaissons pas la fin. D'après les nombreux textes de ce genre, nous pouvons croire qu'il demandait aux prophètes et lecteurs de rituel qui entraient dans le temple de Thot d'orner sa statue de fleurs et d'intercéder auprès du dieu pour que son double put chaque jour se repaître des victuailles qui étaient déposées sur la divine table d'offrandes.

Karnak, 25 janvier 1909.

#### LXIV

### SUR UNE STATUE DU ROI OUGAF.

J'ai déjà eu deux fois l'occasion de m'occuper du roi Ougaf, la première fois pour faire connaître son nom même, inconnu jusqu'alors (1), puis en 1 907, grâce à la plaquette Rubensohn, pour proposer d'adjoindre ce cartouche à celui de et fournir presque en son entier le protocole royal de ce pharaon (2).

La même année paraissait The Egyptian Sudan, de M. E. A. Wallis Budge, où je retrouve (I, p. 484-485) une statue qui ne peut appartenir qu'au roi Ougaf, la plaquette Rubensohn indiquant que le second cartouche ne doit pas être lu (), comme le propose dubitativement M. W. Budge, mais (), a , Ougaf.

M. W. Budge trouva cette statue acéphale dans le sanctuaire du temple de Tahraqa à Semneh. Elle est en grès, haute de o m. 20 cent., et représente un roi assis, vêtu de la tunique courte du Hab-sadou, avec collet dorsal. La poitrine est couverte d'un large collier. Le roi tient serrés le ? et le .

Sur le côté droit du siège cubique sont gravées assez maladroitement trois colonnes de texte hiéroglyphique, où, grâce à la plaquette Rubensohn, nous pouvons lire désormais avec certitude:



Je renvoie pour le reste au beau livre de M. W. Budge auquel, grâce à un document qu'il ne pouvait connaître lorsqu'il découvrit cette statue, je propose aujourd'hui une lecture différente de la sienne.

<sup>(1)</sup> Annales du Service des Antiquités, t. VI, p. 130, "Le roi ( XVIII). Ougaf", Notes d'inspection, 8 XVIII.

<sup>(2)</sup> Annales du Service des Antiquités,

<sup>1907,</sup> p. 248, "Le roi Ougaf et la plaquette Rubensohn", Notes d'inspection, § XLIX.

Je ferai remarquer que, grâce à la statue de M. Budge, la plaquette Rubensohn a désormais une valeur historique beaucoup plus grande que jadis, car, auparavant, ce texte pouvait avoir quelque chose de douteux, si on le considérait comme un devoir d'élève. Il semble aujourd'hui être la copie fidèle d'un texte ancien que l'écrivain de la palette Rubensohn avait sous les yeux et reproduisait maladroitement.

M. W. Budge a signalé (op. cit., p. 486) tout l'intérêt que présente la statue où figure la plus ancienne mention du dieu Tetun, et pense que notre roi était d'origine soudanaise ou nubienne. J'ajouterai que le costume de Hab-sadou que porte Ougaf tendrait à montrer qu'il reçut jadis un culte funéraire à Semneh.

Nous possédons trop peu de monuments de Khoutoouïri Ougaf pour pouvoir aujourd'hui préciser davantage et écrire son histoire, ébauchée en quelques années à peine. Il faut attendre encore d'autres documents.

6 juin 1909.

#### LXV

### SUR UN OUSHEBTI DU TEMPS DE KHOUNIATONOU ET LE SCARABÉE N° 5993 DE TURIN.

M. Wiedemann (1) et M. Maspero (2) ont publié deux oushebtis de l'époque atonienne; ce ne sont pas les seuls qui datent de la révolution religieuse d'Aménothès IV: voici quelques années, j'ai copié le texte ci-dessous qui couvrait une très belle statuette funéraire dont un marchand de Louqsor demandait un prix très élevé.

Elle était en bois et aussi joliment sculptée que celle que le Musée du Caire vient d'acquérir, mais la coiffure était composée d'une grande perruque à larges nattes et bandeau cervical, comme en portaient les grandes dames de la fin de la XVIII° dynastie.

<sup>(1)</sup> Wiedemann, On a monument of King Chu-en-Aten, dans les Proceedings de la Société d'arch. bibl., t. Vll, p. 200, 203.

<sup>(2)</sup> Maspero, Le Musée égyptien, t. III, p. 27, pl. XXIII.

Je ne sais ce qu'est devenu ce monument; le texte que j'ai copié jadis permettra peut-être de le retrouver dans quelque collection :

On le voit, la statuette de Pi, la favorite d'Aménothès IV, est couverte d'un texte différent de celui des deux autres oushebtis connus. Il ne débute pas par le proscynème à Atonou vivant et pour finir, aux dernières lignes, la formule de l'oushebti ordinaire, le début du chapitre vi réapparaît.

Nous avons là un monument de transition, dans le genre de ces Frag-

ments de canopes que nous avons publiés jadis (1) et que j'achetai pour le compte du Musée à peu près à la même époque où je copiai le texte de la statuette de la dame Pi.

Puisque nous sommes, dans cette note, à l'époque atonienne, je puis, grâce à trois estampages que m'a obligeamment fournis M. Ballerini, donner une copie du scarabée d'Apii (n° 5993 du Musée de Turin) que je crois meilleure que celle fournie par Lanzone dans le Regio Museo di Torino, t. II, p. 209:

Le nom de | 📆 🛴 | | | , Apii, n'est pas rare à cette époque. Celui du scarabée de Turin était chef des ouvriers, ou mieux des porteurs de corbeilles de Hatnoub, c'est-à-dire aux carrières d'albâtre situées à l'est de Tell el-Amarna.

<sup>(1)</sup> LEGRAIN, Fragments de canopes, dans les Annales du Serv. des Ant., t. IV, p. 138.

Une stèle du Musée du Caire provenant d'Abydos et revue récemment pour l'établissement de mon Répertoire généalogique et onomastique du Musée du Caire mentionne encore un significant porte le titre de seur s'appelait seur s'appelait (Rép., n° 268).

Nous savons déjà quel était cet Aten Tahen, ce « disque resplendissant » qui à un certain moment fut substitué à Amon thébain (2).

M. Wiedemann nous a fait connaître la 🚉 🔭 🕽 «dame Qati», M. Maspero le 🚅 🕻 🚅 🏄 🏃 «wekil Haït».

Peu à peu, la liste de ceux qui adorèrent Atonou s'augmente et je crois qu'il serait intéressant d'en publier une liste plus longue que celle-ci et que celle dressée voici quelques années par M. Aug. Baillet (4). Nous le ferons dans un prochain travail.

Le Caire, 7 juin 1909.

<sup>(1)</sup> BOURIANT, LEGRAIN et JÉQUIER, Monuments pour servir à l'étude du culte d'Atonou en Égypte, t. I.

<sup>(2)</sup> LEGRAIN, Fragments de canopes, dans les Annales du Service des Antiquités, \*t. IV, p. 138.

<sup>(3)</sup> DABESSY, Rapport sur la trouvaille de Annales du Service des Antiquités, t. II, p. 1.

<sup>(4)</sup> Aug. Baillet, Les fonctionnaires du règne de Khounaton, Recueil de travaux, 1901, t. VII, p. 140.

### LXVI

### SUR LA MÈRE D'AMENIRITIS IRE.

Dans ma note d'inspection n° XXXIV, «Sur un fragment de statue d'Osiris» (Annales du Service des Antiquités, 1906, t. VII, p. 48), j'émettais l'opinion qu'Ameniritis Ire devait être plutôt la fille de Pabatma que de Shapenapit Ire. Kashta, ainsi, aurait innové le principe de l'adoption des princesses de sang royal par les divines épouses d'Amon.

Un fragment de statue récemment acheté par le Service à Louqsor vient entièrement confirmer cette hypothèse vieille de près de quatre ans. Je décrirai ainsi ce monument.

Statuette d'Ameniritis le. — Granit gris. — Hauteur actuelle o m. 45 c. — Paraît provenir du sebakh.

Attitude. Femme assise sur une chaise cubique , la main gauche posée à plat sur le genou. (L'autre main et la partie supérieure de la statuette manquent.)

Costume. Tunique étroite, lisse, moulant le corps, tombant presque aux chevilles. Les pieds sont nus.

Couleurs. Aucune trace.

Inscriptions. Le tableau suivant indique leur disposition: A sur le montant gauche du siège, B entre les pieds d'Ameniritis, C sur le montant droit du siège, D sur la face supérieure du socle, à côté du pied gauche, E sur la face supérieure du socle, à côté du pied droit.

La gravure des textes D et E est un peu différente de celle des textes A, B, C. Le texte B ne peut être la suite du texte D. (Voir p. 111.)

Technique et style. Assez bons.

Date. XXIVe dynastie, éthiopienne.

Conservation. Il ne reste que les cuisses, les jambes, les pieds, le siège et le socle.

Bibl. : Inédit.







#### TRADUCTION.

- (A). «La princesse héréditaire, la grande en toutes faveurs, l'agréable, la palme d'amour, régente du circuit entier du disque solaire, l'épouse du dieu, fille royale de Kashta, juste de voix, l'étoile du dieu Ameniritis, juste de voix, sa mère est l'étoile du dieu Shapenapit, juste de voix. (B) [Elle a été] enfantée par l'épouse royale seconde (? ou sœur) Pabatma. (C) Elle dit : Je suis venue de la ville et j'entre dans le nome. Je cause l'amour des hommes et les louanges des dieux, aliments (?) de l'affamé, vêtement du nu.
- (D). «L'interne de l'épouse du dieu, Horsiési, fils du domestique de l'étoile du dieu, Sanpaoutenamon, loué de Sa Majesté, aimé de son amour, favorisé de ses faveurs, réclamé chaque jour.»

#### COMMENTAIRE.

Je m'occuperai d'abord, pour n'y plus revenir, de l'interne Horsiési fils de Sanpaontenamon. Cet Horsiési ne peut être confondu avec l'Horsiési fils d'Abitourrî, dont j'ai parlé dans ma note d'inspection n° LIV (Annales, t. VIII, p. 265), ni probablement avec le \*\*\frac{1}{2} \frac{1}{2} \frac

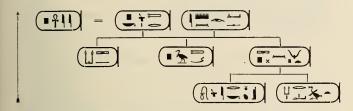
Le nom du père d'Horsiési [ \*\* \*\* \*\* \*\* \*\* \*\* \*\* \*\* \*\* \*\* Sanpaoutenamon : «Le rassasié des pains d'Amon » est une nouveauté onomastique.

II y eut donc adoption de Shapenapit I<sup>re</sup>, et c'est probablement d'elle que date cette coutume qui va se continuer jusqu'à Psamétique II au moins à cinq reprises différentes pour Ameniritis I<sup>re</sup>, Shapenapit II, Ameniritis II, Nitocris, Shapenapit III, Ankhnasnofritabri. Peut-être y en eut-il d'autres après, puisqu'au temps d'Hérodote, après la conquête persane, Amon avait encore une femme à lui consacrée à Karnak (I, 181-182), mais nous

<u> 113 - [13]</u>

ne possédons pas encore les documents qui nous les feront connaître quelque jour : du moins je ne les connais pas.

Pabatma est connue par ces inscriptions d'époque éthiopienne qu'a trouvées M. Amélineau à Abydos et que M. Daressy réédita utilement dans ses Notes et remarques, CLXXIV (Recueil de travaux, t. XXII, p. 142).



Un Piankhi épouse Peksater, fille de Kashta et de Pabatma.

La statue que je publie montre qu'Ameniritis était sœur par son père et par sa mère de Peksater et peut-être de Shabaka, et qu'elle fut adoptée par Shapenapit I<sup>re</sup> fille d'Osorkon III et de Karoadjit, fait que nous ont appris les inscriptions du temple d'Osiris-hiq-djeto de Karnak et les textes de la statue de Saint-Pétersbourg. Le tableau ci-dessus résume ces données.

Ainsi les tableaux dressés par MM. Maspero (Momies royales, p. 748), Daressy (Notes et remarques, CLXIII, Recueil de travaux, t. XX, p. 84), Erman (Zu den Legrainschen Inschriften, dans la Zeitschrift, t. XXXV), etc., se modifient ou se complètent peu à peu. Peu à peu, les monuments viennent se grouper, former un ensemble de documents où nous pourrons un jour retrouver l'histoire de cette époque encore peu connue.

G. LEGRAIN.

Karnak, 14 décembre 1909.

## REPORT ON SOME ANTIQUITIES

FOUND

### IN THE INSPECTORATE OF MINIÉH

BY

#### TEWFIK EFFENDI BOULOS.

Dear Sir,

I have the honour to send in a brief statement of the stones of antiquities, discovered in my district and forwarded to Museum by letter n° 1192, dated 3<sup>rd</sup> August 1909:

1° A cornice of limestone, length o m. 85 cent., width o m. 22 cent., n° 41645 (fig. 1).



Fig. 1.

Fig. 2.

- 2° A cornice of limestone, length o m. 55 cent., width o m. 22 cent., n° 41646 (fig. 2).
- 3° A cornice of limestone, width o m. 60 cent., height o m. 65 cent., n° 41647 (fig. 3).

The above stones and some other smaller fragments of the same quality have been discovered among sebakh, at Kom Hehia, named Kom el-Ahmar. It is situated opposite to Miniéh and west of Bahr Yousif, and the distance between the Kom and Miniéh is about 15 kilometres.

4º A pedestal of white marble, length 1 m. 04 cent., breadth 1 m. 07 cent.

and height 1 m. 21 cent. It was discovered among sebakh at Shêkh-Ebada, Antinoë; n° 41648 (fig. 4).

5° A Hermes of black granite stone, n° 41649. It consists of two pieces; 1" the base which is o m. 23 cent. length and



Fig. 3.



o m. 27 cent. height; 2<sup>nd</sup> the upper part which is o m. 59 cent. in height and o m. 12 cent. in width. The head proves of fine work. It is broken in the neck but is carefully fixed. Total height o m. 86 cent.

6° A head of white marble, n° 41650. It is o m. 38 cent. in height.

The above two pieces nº 5 and 6 have been discovered during removing sebakh at Ashmounein. The Service have kindly granted the

gaffirs who confiscated those pieces L. E. 1 as a gratuity for their encouragement.

Tewfik Boulos, Inspecteur de Miniéh et d'Assiout.

### RAPPORT

### SUR LES FOUILLES DU COMTE DE GALARZA

PAR

#### AHMED BEY KAMAL (1).

Le 28 mars 1907, la Direction générale du Service accorda au comte de Galarza, dans un but purement scientifique, l'autorisation de fouiller à ses frais le monticule de sable qui s'est formé à l'ouest du temple du Sphinx et qui menaçait alors de le recouvrir une fois de plus. Je fus chargé de la direction des travaux.

Le monticule mesurait, au-dessus du rocher, une hauteur de 20 mètres vers le nord et de 16 mètres vers le sud. Les débuts du déblayement furent très faciles : il s'agissait uniquement d'enlever le sable du côté sud et de le rejeter dans le vallon au fond duquel le cimetière arabe se trouve. Mais bientôt, quand on eut supprimé les couches supérieures et qu'il fallut descendre à travers le sable fluide. M. de Galarza décida d'établir un caisson carré en bois de 5 mètres de côté, qu'on prolongea à mesure que la fouille descendait jusqu'à ce qu'on eût atteint la roche vive. La première tombe qu'on rencontra juste sous le caisson était au nom d'un certain 🌓 n, prêtre de Hathor. Elle avait été creusée dans la montagne, mais une de ses faces avait été construite avec des blocs rapportés. Elle avait été violée dans l'antiquité et il n'y restait plus que quelques ossements. Tout à côté d'elle, on découvrit ensuite un sentier creusé en pente dans le roc, et qui avait environ un mètre de largeur. Il court du sud au nord, et il était bordé à droite et à gauche de tombes creusées dans la roche mais toutes violées, sauf une seule qui renfermait la momie d'une femme couchée sur la terre nue. Elle portait un collier de cinquante perles entre améthyste et cornaline, plus trente-huit perles en terre, allongées, revêtues d'émail

<sup>(1)</sup> Pour la fin de ces fouilles, voir au tome X des Annales, p. 41-49, le rapport de M. Daressy sur La tombe de la mère de Chéfren.

**— 117 —** [2]

vert. On avait placé à côté d'elle, au moment des funérailles, trois vases à parfums en albâtre, un porte-collyre, un scarabée sans inscription, un disque de miroir en bronze, une légère feuille d'or, une épingle en or et en ivoire, neuf aiguilles à kohol. Le tout est probablement de la XIII° dynastie.

Gependant, la pose des caissons continuait, en snivant le sentier qui se dirigeait vers le milieu du sphinx. Dès le troisième caisson on mit au jour une tombe de l'ancien empire, remplie d'eau d'infiltrations et qui, vidée à grand'peine, se trouva ne rien contenir. Au cinquième caisson, une tombe de 2 m. 20 cent. de long sur 1 m. 40 cent. de large apparut. Elle s'adossait au rocher qui, taillé à pic, formait la face est, mais les trois autres côtés avaient été bâtis en moellons rapportés. Une niche pratiquée au bas de la face est contenait des ossements humains provenant d'une momie détruite. Les pierres employées à la construction sont de taille inégale, et elles proviennent toutes de tombeaux plus anciens qui étaient détruits depuis longtemps au moment où notre tombeau fut bâti. Malgré les masses de sable, le boisement continuait ainsi que la fouille le long du sentier qui ne changeait pas de direction : à quelque distance du temple du Sphinx,

nous nous heurtâmes à un mur en briques, contrebuté à intervalles égaux de contreforts également en briques, et auquel s'appuyaient vers l'extrémité nord quelques petites chambres construites au-dessus du sable, probablement au moment où l'on a bâti le mur d'enceinte autour du Sphinx. Pendant le déblayement je ramassai des briques crues qui portaient les empreintes suivantes:



avec les variantes que voici :



Je recueillis également une très petite stèle cintrée en calcaire, haute de 0 m. 08 cent. sur 0 m. 06 cent., représentant deux oreilles peintes en rouge et entre lesquelles un petit sphinx est placé. Au bas de la stèle deux lignes horizontales mal tracées à l'encre noire et presque effacées. Voici ce qu'on en peut deviner : (---)

Un autre fragment de très petite stèle en calcaire, haut de o m. 08 cent., porte un sphinx avec cette légende : (-) , et, au-dessus du sphinx, . Après une longue



attente, le sentier nous conduisit enfin à des mastabas qui semblent avoir appartenu à une seule famille. Le plan que M. Daressy en a donné, en partie d'après nos relevés, indique clairement l'emplacement de chacun d'eux. C'est d'abord, en arrivant par le sud et en tournant à gauche, un mastaba pris entre deux portiques. Celui de droite se présente avec deux piliers. Il appartenait à une reine qui paraît se nommer ou ou ou ou ou ou ou c'i). Dans le portique de droite (C), une grande statue en calcaire était placée. Elle est assise sur une chaise et elle mesure 2 m. 3 o cent. de hauteur. On lit sur les deux montants de face de la chaise deux légendes.

A droite : (→→)	A gauche : (←
	1
135	٠ ١
, <b>.</b>	12-
<del>*-</del>	* 33
×	*-
<b>₽</b> _	<u> </u>
32	* L
(?)	
ķ <u>~</u>	(?)

Cette statue a été à moitié détruite par le salpêtre. La reine était coiffée d'une lourde perruque à raie frontale. Elle était habillée d'une longue chemise collante, ouverte largement sur le cou, de manière à montrer la naissance de la gorge. C'est le vêtement de nos femmes indigènes, avec cette différence que la chemise actuelle est plus ample. Les mains sont posées à plat sur les genoux. Les jambes sont serrées l'une contre l'autre. Dans la même salle C, au fond d'une niche, se trouvait une seconde statue en cal-

caire, assise, qui était intacte au moment de la découverte, mais elle était si salpêtrée qu'elle s'effrita lorsqu'on la retira. Elle est coiffée d'une perruque et vêtue d'une shenti. Les mains sont posées à plat sur les genoux et les pieds nus. La légende qu'on lit sur le devant de la chaise est ainsi

conçue: (--) - - - (7). Il est probable que la syringe creusée à l'ouest de la niche renfermait la momie de ce prince.

La tombe de la reine (1) formait le grand mastaba qui s'ouvre sur l'est. On lisait sur le linteau de la porte d'entrée l'inscription publiée par M. Daressy (1) et que je ne redonnerai pas. Je me bornerai à indiquer que le déterminatif qui termine la première ligne, derrière le nom de la reine, représente une femme assise, coiffée du vautour avec la queue

en saillie derrière la tête : elle tient les deux bras allongés devant elle avec I d'une main et de l'autre. De même, il m'a paru qu'au début de la seconde ligne, le mot ainé qui suit I fétait écrit avec la femme tenant le bâton et non avec l'homme. Le montant droit de l'entrée du côté extérieur porte les restes d'inscription suivants :



Sur le même montant du côté intérieur, on lit : (---)



Le mastaba était creusé dans le roc, mais sur la façade de l'est on y a ajouté un parement de pierres taillées. Il comprend, outre le couloir d'entrée, une chambre de forme rectangulaire à l'extrémité de laquelle se trouve une alcôve. On passe, à droite, de cette première pièce dans une autre, qui est également rectangulaire, et de celle-ci à la chambre du sarcophage. Le sarcophage est en calcaire sans inscriptions ni sculptures; il a été laissé en place.

Le mastaba C, orienté au nord, était soutenu par deux piliers rongés de nitre. Ils sont tombés, je ne sais à quelle époque, et à leur chute le plafond s'est écroulé : ses décombres ont rendu difficile notre entrée et l'extraction des deux statues qui étaient en mauvais état. Elles représentaient sans doute des parents de la reine, mais elles ont été laissées en place.

Au sud-ouest du mastaba de la reine 2 (1) 5, il y a plusieurs tombes et, entre autres, celle d'un certain qui vivait sous

<sup>(1)</sup> Voir Annales du Service, t. X, p. 46.

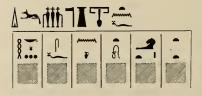
de la V<sup>e</sup> dynastie. Il était chef-chanteur \( \) \( \) \( \) \( \) dans le temple \( \) \( \) \( \) \( \) \( \) \( \) \( \) \( \) Abousir, puis prophète dans la pyramide du roi. Son

tombeau comprend une chambre funéraire, de forme rectangulaire, orientée du nord au sud, et soutenue par deux piliers : la partie occidentale du plafond s'est écroulée. Le caveau qui la suit a environ 3 mètres de largeur. Il a été violé dans l'antiquité et il ne renfermait plus aucun objet, toutefois, en écartant les décombres au mois de février 1908, j'y ai recueilli la tête d'une petite statue en calcaire, à la face rouge et aux cheveux noirs, qui appartenait très probablement au propriétaire du tombeau. Des pieds, également en calcaire mais peints en jaune, proviennent d'une seconde statue qui était celle de la femme. Trois plats en albâtre, de forme ronde, ne portaient point d'inscriptions. En revanche, j'ai pu lire sur les fragments d'un grand disque en albâtre, d'un côté : (→)





de l'autre, à côté d'une cavité rectangulaire destinée à recevoir les liquides de l'offrande, les restes d'un proscynème, suivi de la liste mutilée des huiles canoniques:

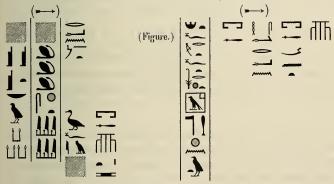


Sur la paroi ouest de la chapelle, au-dessus de la stèle en forme de porte, une scène d'offrandes est gravée en haut-relief rehaussé de couleur. Elle débute, à droite, par l'image d'un guéridon

chargé d'offrandes et flanqué des deux paniers pleins . Vient ensuite un autel et une sorte de grand vaisseau plein d'offrandes, dont quelquesunes sont en panier. Deux jarres suivent, placées chacune sur une sellette, une oie troussée posée sur un guéridon entre un panier plat rempli de figues à droite, et à gauche un autre panier de la forme , ensuite un second guéridon également entre deux paniers et un troisième guéridon effacé. Le reste de la scène est entièrement détruit par le salpêtre. Le bas <u> 121 – [6]</u>

A droite, le défunt est assis devant une table et, devant lui, au-dessus de la table, on lit: (-) . Derrière lui, et à droite de la table, sont deux légendes identiques: (-) . Derrière lui, et à droite de la table, sont deux légendes identiques: (-) . Enfin, on voit, sous le défunt, la courte inscription: (-) . Enfin, on voit, sous le défunt, la courte inscription: (-) . Enfin, on voit, sous le défunt, la courte inscription: (-) . Enfin, on voit, sous le défunt, la courte inscription: (-) . Enfin, on voit, sous le défunt, la courte inscription: (-) . Enfin, on voit, sous le défunt, la courte inscription: (-) . Enfin, on voit, sous le défunt, la courte inscription: (-) . Enfin, on voit, sous le défunt, la courte inscription: (-) . Enfin, on voit, sous le défunt, la courte inscription: (-) . Enfin, on voit, sous le défunt, la courte inscription: (-) . Enfin, on voit, sous le défunt, la courte inscription: (-) . Enfin, on voit, sous le défunt, la courte inscription: (-) . Enfin, on voit, sous le défunt, la courte inscription: (-) . Enfin, on voit, sous le défunt, la courte inscription: (-) . Enfin, on voit, sous le défunt, la courte inscription : (-) . Enfin, on voit, sous le défunt, la courte inscription : (-) . Enfin, on voit, sous le défunt, la courte inscription : (-) . Enfin, on voit, sous le défunt, la courte inscription : (-) . Enfin, on voit, sous le défunt, la courte inscription : (-) . Enfin, on voit, sous le défunt, la courte inscription : (-) . Enfin, on voit, sous le défunt de la table, sont la courte inscription : (-) . Enfin, on voit, sous le défunt de la table, sont la courte inscription : (-) . Enfin, on voit, sous la courte inscription : (-) . Enfin, on voit, sous la courte inscription : (-) . Enfin, on voit, sous la courte inscription : (-) . Enfin, on voit, sous la courte inscription : (-) . Enfin, on voit, sous la courte inscription : (-) . Enfin, on voit, sous la courte inscription : (-) . Enfin, on voit, sous la courte inscription : (-) . Enfin, on voit, sous la courte inscription : (-) . En

Rien ne subsiste au bas de la stèle. Au côté nord, sur la gauche, le défunt est debout, et devant lui sa femme, accompagnés de leurs légendes :



Les autres parois sont ornées de scènes et d'inscriptions, mais elles sont dans un état si précaire que j'ai jugé prudent de renoncer à les déblayer pour le moment.

A. Kamal.

### QUELQUES

# FRAGMENTS TROUVÉS À AMADA

PAR

#### M. HENRI GAUTHIER.

Le petit kiosque de Séti Is élevé à Amada entre le Nil et le grand temple de la XVIIIs dynastie, qui fut déblayé par les soins de M. A. Barsanti en janvier 1910, et dont on lira ailleurs la description, a donné quelques fragments de blocs inscrits, dont voici les principaux.

Vient ensuite un beau fragment de stèle en grès, mesurant o m. 34 cent. de hauteur sur o m. 42 cent. de largeur, portant également des noms royaux et présentant un haut intérêt historique. Il ne donne malheureusement que le milieu des cinq premières lignes d'une stèle qui devait être assez grande, écrites de droite à gauche (---); il ne semble pas manquer beaucoup à droite, au début de chaque ligne, mais à la fin, au contraire, on ne saurait dire quelle était la longueur de la partie manquante. Voici

— 123 —

[2]

La stèle est aujourd'hui conservée au Musée du Caire (Journal d'entrée, n° 41806). Le prénom (1, 3, assez mutilé, mais certain cependant, prouve que la stèle, malgré la présence du nom d' (1, et à la révolution religieuse d'Amenhotep IV et à son changement de nom. Elle date donc des premières années du règne. On voit à droite, à quelques centimètres du haut du texte, un oiseau (1, et à gauche de fort vagues restes d'un tableau.

Il n'est pas sans intérêt de trouver Amenhotep IV mentionné sur un monument d'Amada.

Les autres fragments portant des inscriptions et ornements sont en assez grand nombre, mais d'importance assez insignifiante.

Ce sont d'abord huit gros blocs, de dimensions et de conservation variables (les plus grands mesurent o m. 80 cent. de largeur et o m. 30 cent. de hauteur), portant une frise de faucons aux ailes ouvertes, coiffés du disque solaire avec ou sans uræus, le fouet sur le dos, et tenant entre leurs serres le symbole  $\mathfrak Q$  des milliers d'années. Les uns sont orientés (--), les autres (--); le changement de sens était au milieu de la frise probablement.

Ces faucons sont séparés l'un de l'autre par l'un des noms de Séti Ier, alternativement le cartouche-prénom et le cartouche-nom. Ces cartouches sont verticaux, surmontés de M; ils étaient certainement, suivant le motif ornemental bien connu, terminés à leur base par le == . Des cartouches-prénoms il ne reste que M et des cartouches-noms on ne voit que M

Les dimensions de cette frise permettent de supposer que étaient proportionnellement assez élevées.

Vient ensuite une architrave cassée longitudinalement en deux énormes fragments de 2 mètres de longueur sur o m. 30 cent. environ de hauteur. Le fragment du haut laisse voir sur une de ses faces de gros hiéroglyphes, restes d'un protocole royal : (→)

Puis un énorme bloc haut de o m. 50 cent., long de 1 m. 05 cent. et épais de o m. 80 cent., gravé sur ses deux faces, forme tout ce qui a survécu d'une autre architrave.

D'un côté, on lit horizontalement : (--) l'autre, horizontalement aussi : (→) 💹 🚉 🤄 🚺 春.

La partie sculptée est un peu plus étoite (o m. 67 cent.) que l'extrémité;



6° Enfin l'abaque restant semble avoir porté sur chacune de ses faces un protocole royal, dont il ne reste plus que la fin : 🏖 🤇 🎆 sur les deux faces qui sont le mieux conservées.

Les autres blocs, plus petits et insignifiants, ne méritent aucune mention.

H. GAUTHIER.

Amada, 3 février 1910.

## NOTE ADDITIONNELLE

AUX

# INSCRIPTIONS GRECQUES DE KALABCHAH

PAR

#### M. HENRI GAUTHIER.

Les indications bibliographiques que j'ai données dans le fascicule précédent (p. 66 et seq.) relativement aux inscriptions grecques poétiques du grand temple de Kalabchah (Talmis) en Nubie étaient incomplètes. M. le professeur Ad. Erman, de Berlin, a bien voulu me donner connaissance d'un ouvrage publié en 1880, à Strasbourg, où deux sur cinq des textes que j'ai publiés et commentés ont été étudiés. Cet ouvrage est celui de M. Otto Puchstein, intitulé: Epigrammata græca in Aegypto reperta retractavit Otto Puchstein (Argentorati, 1880).

Le chapitre compris entre les pages 68 et 74 de cet opuscule est spécialement consacré aux inscriptions de l'antique Talmis : *Hymni Talmi* (*Kalabscheh*) reperti. Le texte A (p. 69-71) est celui que j'ai publié sous le n° II de mon article; les textes B et C (p. 71-74) correspondent à eux deux à l'inscription que j'ai publiée sous le n° IV.

#### INSCRIPTION II.

- Vers 1. Puchstein propose de lire Χρυσοχέλου); mais le texte porte bien, suivant la lecture de Lepsius, Χρυσοχέλο. Puchstein lit Παιάν le mot écrit πΨΑΝ, de même que Franz.
- Vers 2. Puchstein lit à tort EIAIAN (εῖ λίαν) pour EIΔIAN. Il restitue la fin du vers ainsi : ἤ[ $\pi$ ]ιε Åπολλον, bien que l'original porte clairement Åπόλλων pour le dernier mot, et que le vide entre les lettres  $\eta \pi$  ou  $\eta \tau$  et les lettres  $\iota$ ε nécessite plusieurs caractères entre ces deux groupes.
  - Vers 3. Puchstein propose, à la fin, la restitution  $\dot{\epsilon}[\pi \dot{\alpha} \gamma \omega \nu] \dot{\alpha}[\gamma \dot{\epsilon} \lambda \eta \nu]$ .

- Vers 4. Puchstein lit σ(v) ñs, au lieu de εἴης.
- Vers 5. Il lit à la sin ωροορ(ω)ντα.....
- Vers 6. ll lit, comme Franz et Niebuhr, ἐπινεύσαντ(os); je crois pouvoir maintenir ἐπινευσάντω...
- Vers 7. J'ai proposé à tort la correction τλαθι pour ἴλαθι, que portent toutes les copies, qui est accepté par Puchstein, et qui est un impératif très fréquemment usité dans le vocabulaire poétique (de même au vers 8 de l'inscription n° III, p. 83). Je maintiens ΗΔΗΠΙΝΕΥΚΟΝ contre la lecture τδ (ἐ)πίνευσον de Niebuhr et Puchstein.
  - Vers 8. Je maintiens également KH[ $\Delta$ N]HN contre  $\kappa[\varepsilon](\delta\nu)\dot{\eta}\nu$ .
- Vers 9. Puchstein lit avec raison κλησζω σε en deux mots. Par contre, je maintiens δμόας au lieu de δμ(ω)ας, et ωατρίδι ικέσθαι au lieu de ωατρίδι ικέσθαι.
- Vers 10. L'original donne bien νόσου et non [ν]ο[ύ]σου comme le veut Puchstein. Il se peut que le second ἄτερ doive être lu ainsi, et non ἄτηρ. Puchstein adopte la lecture de Niebuhr et Franz, qui m'a paru devoir être rejetée, χαλεποῖ[ο πο]νοί(ο).
- Vers 11. La restitution  $\lambda \alpha \mu \pi \rho \phi [\tau n \tau \alpha]$  de Puchstein, quoique peu satisfaisante grammaticalement, n'est pas impossible; elle est plus normale que la mienne,  $\lambda \alpha \mu \pi \rho(\dot{\alpha})$  [ $\varpi \alpha \rho \varepsilon i \alpha$ ], car la dernière lettre visible est bien un O, et non un A; mais elle est peut-être un peu courte eu égard à la grandeur de la lacune.
- Vers 12. Ce vers est complètement différent dans le livre de Puchstein et dans les autres publications qui ont été faites du poème. Le savant allemand le lit, en effet, ainsi:
  - [x]αλ ἴσειδι [ἀν]άσσα σισ?[ρ]ο[ $\varphi$ ]ορ( $\varphi$ )(?) μαντοσ(ύ)νας.....

Je ne crois pas cette lecture plus correcte que celle de Mahaffy, dont j'ai déjà eu l'occasion de parler, et je m'en tiens à ma lecture, qui est, à peu de chose près, identique à celle de Niebuhr, de Franz et de Sayce.

<u> 127 — [3]</u>

- Vers 13. Tout le début du vers n'a pas été lu par Puchstein, et pour les deux derniers mots il donne : . . . κασιγν[η] τους ἤμμωνο[s].
- Vers 14. De ce vers Puehstein ne donne que le mot, incertain à la vérité, ....  $[\alpha l] \sigma \chi \acute{\nu} v \alpha s^{(1)}$ ..............

#### INSCRIPTION IV.

L'hymne poétique que j'ai publié sous ce numéro est divisé par Puchstein en deux morceaux différents, qui portent dans sa publication des poèmes de Kalabchah les lettres B et C.

Le texte B correspond aux quatorze premiers vers de la pièce unique, que Lepsius a donnés au n° 451 de la planche 97 du tome VI de ses Denkmäler.

Le texte C correspond aux lignes 15 à 21 de la pièce, qui ont été ellesmêmes divisées en deux sections par Lepsius (op. cit., nº 455 et 463), et pour lesquelles Puchstein cite comme seule référence le n° 455 de Lepsius, négligeant le n° 463.

Je réunis donc, dans l'examen des lectures et restitutions de Puchstein, les divers fragments en une scule pièce, comme je l'ai fait dans ma publication. Il n'y a aucune raison de diviser en deux ni en trois sections ce poème unique.

- Vers 2. Puchstein lit le dernier mot Μακαρεῦ, et voit là un vocatif en apposition avec Μαρδοῦλι et Τιτάν, servant à désigner le dieu.
  - Vers 3. Il lit: σημ(εῖ)ά σού τινα.....
- Vers 4. Il propose de compléter l'avant-dernier mot en ἐπολυπραγμό-(νη)σα.
- Vers 5. Puchstein: (εί)δέναι Θέλων, εί σὸ (εί) ὁ ήλιος. Cette interprétation est certainement préférable à la lecture que j'ai donnée; il sussit, pour obtenir un sens satissaisant, de restituer le petit mot εί entre σὸ et ὁ ήλιος.
- Vers 7. La restitution  $[\dot{\alpha}\delta\varepsilon]\delta[\pi\eta]\tau os$  de Puchstein est certaine si l'on admet la survivance de l'O, que, pour ma part, je ne suis pas arrivé à voir sur l'original.

Vers 8. La restitution  $[\Im \upsilon \omega \mu \alpha] \tau_i$  est loin d'être aussi évidente. La coupure . . . . .  $\tau_i$ ,  $\Im \varepsilon i \alpha \varepsilon \varepsilon i \sigma \varepsilon \ell (\alpha s)$  est fort satisfaisante pour le sens; le dernier mot est bien probablement, comme Puchstein l'a proposé,  $(\varepsilon)$ i  $\nu \varepsilon \kappa[\alpha]$ ; la première et la dernière lettre sont, en effet, seules douteuses.

Vers g. La restitution ἐπε[θυσάμην] est plausible, et cadre assez bien avec la longueur de la lacune. De même la lecture ἀνε[ελεψάμην] pour le dernier mot du vers.

Vers 10. Puchstein lit νεύω[ν γὰρ κατ] έδειξάς μοι.....

Vers 11. Je ne puis admettre sans réserve la restitution ἐν τῷ χρυσ[οδέτ $\varphi$  σ]κά $\varphi$ (ει), car l'original porte sans aucune espèce de doute possible [C]KAΦOC, et il est bien difficile d'admettre une aussi grossière confusion du scribe entre le datif et l'accusatif d'un mot. En revanche la lecture  $\delta\iota[\alpha\pi\varepsilon]\rho\bar{\omega}\nu\tau\alpha$  τὸν pour les deux derniers mots du vers me paraît fort acceptable.

Vers 12. Puchstein ne lit de ce vers que les trois premiers mots : οὐράνι[ον πό]λον καὶ...... Les lettres suivantes, que j'ai cru pouvoir donner, sont encore assez nettes sur l'original.

Vers 13. Le mot [Mπ]να restitué après νυατιδρόμον est bien incertain, et le point d'interrogation ajouté par Puchstein après cette restitution me paraît être tout à fait de circonstance. — Les lettres que j'ai cru lire entre ce mot et ποιησάμενος sont assez peu visibles, et Puchstein a préféré ne rien lire à cet endroit.

Vers 14. La coupure ἐν ῷ καὶ ἀγίῳ, etc., est vraisemblable. Les petits tirets dont Puchstein a fait suivre ce vers, comme pour indiquer que le poème avait une fin illisible, n'ont pas leur raison d'être, car, en réalité, le texte C de Puchstein, publié par lui indépendamment du texte B, en est la suite naturelle.

Vers 15. La restitution  $\Phi$ α $[\delta_i \mu \epsilon \ \mathring{A}\pi o \lambda \lambda] o \nu$ , vocatif s'adressant à Mandoulis assimilé au soleil, est tout à fait satisfaisante.

Vers 16. Je crois que τὸν σὸν σηκὸν est en effet préférable à ma lecture

**— 129 —** [5]

τὸ νεὸν σηκὸν, quoique l'examen de l'original ne permette guère de se prononcer avec certitude entre C et  $\epsilon$ . — La restitution  $\varpi oιo[ύμενοs]$  est acceptable, quoique peu certaine. — La lecture de Puchstein,  $\dot{\alpha}[\theta]\dot{\alpha}\nu[\alpha]$ τε, σῷ καὶ ναῷ ἔμπνοιαν, pour la fin du vers, est ingénieuse, mais ne cadre pas du tout avec les traces visibles des lettres subsistantes.

Vers 17. La coupure  $\xi \nu \theta \alpha$   $\sigma \varepsilon$  est fort satisfaisante.

Vers 19. De même la coupure & των εὐτυχεσ λάτων...

Vers 21. Beaucoup plus problématique, à mon avis, est la restitution de ce vers par Puchstein :

τὰ σκᾶ πίρα τῆς εύε θείρας μυριωνύμου ἴσιδος.

Les lettres restituées sont certainement en nombre insuffisant pour la longueur de la lacune, et, d'autre part, je ne vois pas la possibilité d'intercaler un  $\nu$  entre les mots MYPI $\omega$ N et MOY qui se touchent; tout au moins devrait-on écrire  $\mu\nu\rho\iota\omega\nu(\vec{\nu})\mu\rho\nu$ , pour indiquer que l' $\vec{\nu}$  a été omis par le scribe.

Néanmoins l'ingénieux travail de restauration et d'interprétation auquel s'est livré M. Puchstein pour ce dernier texte, qui n'était connu avant 1880 que par la copie assez fautive de Lepsius, méritait d'être signalé, et je me suis fait un agréable devoir, aussitôt que j'en ai eu connaissance grâce à une fort aimable communication de M. le professeur Erman, de réparer l'oubli bien involontaire dont je m'étais rendu coupable à son égard.

Quant au poème précédent, je n'étais pas seul à ignorer qu'il eût été également publié et étudié par M. Puchstein, car MM. Sayce et Mahaffy, qui ont eu l'occasion de lui consacrer quelques pages en 1894, ne l'ont pas mentionné davantage, et Henri Weil lui-même n'a pas cru devoir citer ni utiliser ce travail paru cependant quatorze ans avant son savant commentaire.

\* \*

Je profite de l'occasion qui m'est donnée de revenir sur ces textes pour Annales du Service, 1909.

corriger une faute typographique qui s'est glissée au vers 21 de la transcription de l'inscription I (voir plus haut, p. 70), où il faut lire ψόγον au lieu de φόγον.

Enfin, dans l'inscription V, il faut probablement lire, à la ligne 1, après  $\mu\nu\eta\sigma\omega$ ,  $\Lambda\alpha\tau\tilde{\iota}\tilde{\iota}\tilde{\iota}$  συν  $\lambda\alpha\tau\tilde{\iota}\tilde{\iota}\tilde{\iota}$  γονε, par analogie avec le début du vers 2 de l'inscription II.

H. GAUTHIER.

Le Caire, 18 mars 1910.

# NOTES DE VOYAGE

PAR

#### M. GASTON MASPERO.

#### X

En déblayant la région nord de la façade du spéos d'Ibsamboul, M. Barsanti a mis au jour, vers la fin de décembre 1909, outre une grande inscription triomphale de Ramsès II qu'il publiera bientôt, une inscription nouvelle de Ramsès-Siphtah. Elle est symétrique, ou peu s'en faut, à celle de l'an I du même prince que Brugsch signala autrefois dans la région sud du monument. Celle-ci était un proscynème privé, grayé par un des fonctionnaires, Rakhpahoutouf, qui accompagnaient le vice-roi de Koush, Sétouî, dans son voyage d'investiture : la nouvelle est un texte officiel dédié par Sétouî lui-même et le représentant avec sa famille.

Elle a la forme d'un rectangle un peu plus large que haut, et qui est encadré à droite et à gauche entre deux protocoles du roi, enfermés chacun dans une seule ligne verticale. C'est d'abord, à gauche : (--)

- 1° debout, dans son costume ordinaire;
- 2° 🕽 🚬 (sic) 👸, debout, dans son costume ordinaire;

<sup>(</sup>¹) Le 🐧 et le 🚤 sont entre-croisés légèrement par le haut du 🐧 et par l'extrémité du 🚅 .

4° 🔰 🔊 🤄 debout, avec la tête de son animal caractéristique, coiffée

du pschent;

5° | ; , Asirat, Asilat, debout, avec la coiffure des déesses mères, surmontée du diadème iatf, , et tenant dans une main le sceptre J, dans l'autre le signe de vie . C'est une forme déjà connue des Astarté, Asiti, Anati, que les Égyptiens du second empire thébain avaient empruntées à l'Asie pour les mettre en rapport avec Sit.

Le second registre est consacré tout entier au vice-roi d'Éthiopie, à sa famille et à la prière qu'il adresse aux dieux du registre supérieur. Sétout est représenté au milieu, vêtu de la longue jupe blanche bouffant sur le devant, et de la casaque plissée à larges manches. Il lève les deux mains, et, devant lui, l'inscription suivante est tracée en cinq lignes verticales : (-)

On voit, dès le premier coup d'œil, l'importance de ce monument. L'inscription de Rakhpahoutouf donnait le nom propre du souverain : celle de Sétouî nous fournit le prénom qui manquait dans la première, et ce prénom,

<sup>(1)</sup> Lisez 🕈 🚻 📆 «une longue existence à la suite de leurs doubles»; 🖣 est la forme hiératique de 🛧, que le graveur n'a pas su déchiffrer et qu'il a copiée en la défigurant.

<del>- 133 - [3]</del>

joint au nom connu d'abord, forme le protocole d'un Pharaon que l'on classe d'ordinaire dans la XX<sup>e</sup> dynastie; les derniers historiens qui se sont occupés de la question l'y ont placé au neuvième rang pour la plupart. Me serais-je donc trompé en attribuant, comme Brugsch, Pierret, et d'autres, le nom de Ramsès-Siphtah au souverain qui porta plus communément celui de Siphtah-Ménéphtah? Avant de reprendre la question, examinons les documents qui ont permis d'établir l'existence du Ramsès-Siphtah qui serait Ramsès VIII.

et un vase canope qui est conservé aujourd'hui au Musée du Louvre (2). Je n'ai pas vu le scarabée, mais il ne porte que les cartouches du souverain. Le canope fut découvert par Mariette dans la tombe du troisième Apis de la XX° dynastie. «La tombe où cet Apis reposait fut, dit-il, ornée par «deux rois à la fois, ce que prouvent deux vases trouvés à leur place antique «dans une niche inviolée et placés l'un dans l'autre, de telle façon que le «plus grand était revêtu de la légende d'un de ces deux rois, et que, sur le «plus petit, étaient tracés les cartouches de l'autre. Notre Apis serait-il « mort à la fin du règne du premier, et auraît-il été enterré, soivante-dix





« jours après, au commencement du règne du second? ou bien les deux « monarques exerçaient-ils ensemble le souverain pouvoir? Voilà déjà un » premier problème. Mais le nom même d'un de ces rois constitue un autre

<sup>(1)</sup> FLINDERS PETRIE, A History of Egypt, t. III, p. 177.

<sup>(2)</sup> Pierret, Catalogue de la Salle Histo-

rique de la Galerie égyptienne, 1891. p. 91, nº 374-375.

« embarras. Ce nom (A) est-il celui d'un Ramsès Si-Phtah qui paraît ici pour « la première fois? Quel est ce nouveau Ramsès? Prend-il place avant ou « après le Ramsès VIII (B) dont la légende orne le plus petit de ces vases? « Nos incertitudes, comme on le voit, ne font qu'augmenter, puisque, de « deux rois qui semblent se présenter ensemble pour présider aux funérailles « du même Apis, l'un est si inconnu que, jusqu'à la découverte de nos deux « vases, nous n'avions jamais entendu parler de lui.... Ce qu'il y a de « probable, c'est, en premier lieu, que Ramsès Si-Phtali précéda Ramsès VIII « sur le trône, puisque ce dernier prince fit exécuter seul le caveau sépulcral « de l'Apis suivant, et, en second lieu, que Ramsès Si-Phtah associa au «trône, avant sa mort, son successeur Ramsès VIII, supposition qu'autori-« sent suffisamment les divers exemples de cet usage déjà fournis par les « monuments. Quant à la généalogie de ces princes, elle reste inconnue. « Si Ramsès VIII est le petit-fils de Ramsès III (1), et s'il a succédé à son père « Ramsès VI après la mort de ses oncles Ramsès IV, V et VII, nous devons « croire, ou que Ramsès Si-Phtah est un fils de Ramsès VII, ou bien encore « qu'il était le frère de Ramsès VIII et, dans tous les cas, petit-fils du « conquérant qui occupe si glorieusement la tête de la XXº dynastie (2). Voilà « les seuls résultats qu'on puisse présenter avec quelque vraisemblance, et « je ne les crois pas de nature à augmenter beaucoup nos connaissances « sur la dynastie dont les abréviateurs de Manéthon ont si mal à propos « négligé de nous faire connaître les noms (3). » E. de Rougé modifia dès l'année suivante l'ordre proposé par Mariette, et fit de Ramsès-Siphtah un Ramsès X, de Ramsès Néferkérês un Ramsès XI, mais pour le reste il accepta l'hypothèse de son prédécesseur. « M. Mariette semble avoir toute «raison de conjecturer que le changement de règne eut lieu pendant les « soixante et dix jours consacrés aux funérailles du taureau sacré; je ne vois « pas d'autre manière d'expliquer la présence de ces deux vases dans la «tombe d'un même Apis (4). » Cet arrangement fut bouleversé bientôt et

<sup>(1)</sup> Voyez le tableau généalogique publié par M. Bunsen (*Egypt's Place*, t. II, p. 572). — *Note de Mariette*.

<sup>(</sup>a) Si-Phtah ne peut être fits de Ramsès III, puisqu'on ne le trouve pas parmi les fils de ce roi au tableau de Médinét-

Tabou (Lepsius, Denkmäler, III, 214). — Note de Mariette.

<sup>(3)</sup> MARIETTE, OEuvres diverses, t. I, p. 174-175.

<sup>(4)</sup> E. de Rougé, Œuvres diverses, t. III, p. 295.

Lepsius (1), puis Brugsch (2), puis Lauth et Unger (3), Wiedemann (4), Petrie (5), le changèrent de place et le firent passer du n° VIII des Ramsès aux n° XI et IX. On sait combien la seconde moitié de la XX° dynastie a été bouleversée depuis un demi-siècle, et elle n'en a peut-être pas fini encore avec les changements.

Il n'y a, en résumé, qu'un fait qui plaide pour l'attribution du souverain à la dernière des dynasties thébaines, la présence dans la tombe d'un même Apis de vases dont l'un lui appartenait tandis que l'autre était au nom de Ramsès Néferkérês. Toutefois, il ne faut pas se dissimuler que la rencontre des deux vases peut être accidentelle, et que l'incurie ou l'esprit d'économie des prêtres ou des embaumeurs a pu réunir dans le mobilier funéraire du taureau des éléments d'âge très différent. En est-il de même des documents qui m'avaient décidé à considérer le cartouche Ramsès-Siphtah comme une forme éphémère de nom, que le Pharaon Siphtah-Ménéphtah porta pendant quelque temps au début de son règne? Le Ramsès-Siphtah des deux graffiti d'Ibsamboul et de Ouady Halfah, que j'ai cités ailleurs (6), avait intronisé comme vice-roi d'Éthiopie, dans la première année de son règne, un certain Sétoui, et celui-ci m'avait paru être identique au Sétoui, vice-roi d'Éthiopie qui, en l'an III de Siphtah-Ménéphtah, grava un proscynème sur l'un des rochers de Séhel (7). J'en avais conclu que les noms de Ramsès-Siphtah et de Siphtah-Ménéphtah recouvraient un même personnage : Siphtah-Ménéphtah aurait été appelé Ramsès-Siphtah comme associé à son prédécesseur, et peut-être pendant les premiers mois de son règne. La découverte de la seconde inscription d'Ibsamboul qui, nous fournissant son cartouche-prénom, nous le montre identique au prénom du Ramsès-Siphtah du Sérapéum, ne va-t-elle pas m'obliger maintenant à réformer cette opinion, et ne faudrait-il pas admettre au contraire qu'il y eut deux Sétout qui

<sup>(1)</sup> Lepsius, Königsbuch, pt. XLI, nº IX.

<sup>(1)</sup> BRUGSCH, Geschichte Ægyptens, p. 636.

<sup>(3)</sup> Unger, Manetho, p. 228.

<sup>(4)</sup> Wiedemann, Ægyptische Geschichte, p. 521.

<sup>(5)</sup> FLINDERS PETRIE, A History of Egypt, t. III, p. 177.

<sup>(6)</sup> MASPERO, King Siphtah and Queen Tauosrit, dans TH. DAVIS, The Tomb of Siphtah, p. xx-xxii.

<sup>&</sup>lt;sup>(7)</sup> Lepsius, Denkmäler, III, 202; Mariette, Monuments divers, pl. 71, n° 44; J. de Morgan, De la frontière de Nubie, p. 86, n° 29; Brugsch, Thesaurus Inscriptionum, t. V, p. 1215 t.

furent vice-rois d'Éthiopie, l'un sous Siphtah-Ménéphtah de la XIXe dynastie, l'autre sous Ramsès-Siphtah de la XX°? Le nom de Sétoui, sans être aussi commun sous les Ramsès de la XXº qu'il l'était sous la XIXº, se rencontre pourtant encore assez souvent. Néanmoins il me semble que la coïncidence des dates est trop curieuse pour qu'on soit en droit de l'attribuer à une rencontre accidentelle. Le vice-roi Sétoui est expédié en Nubie pour la gouverner en l'an I de Ramsès-Siphtah : c'est son voyage d'intronisation qui est commémoré en effet à Ibsamboul et à Ouady Halfa par des graffiti de l'an I (1). Trois ans plus tard, à Séhel, le vice-roi d'Éthiopic, Sétoul, est figuré en adoration devant les cartouches de Siphtah-Ménéphtah (2) : au Gebel Silsiléh, au nord de la cataracte, le même Sétoui est en adoration devant Siphtah-Ménéphtah, qui est accompagné de son ministre Baiyi (3), sans indication de date, il est vrai, mais nous verrons plus tard qu'on peut remédier à cette omission. La même année, le fonctionnaire Piyai est expédié par Siphtah-Ménéphtah, Taouasrit et Baiyi « pour recueillir les tributs de l'Éthiopie » (4). Enfin en l'an VI de Siphtah-Ménéphtah, un nouveau vice-roi d'Éthiopie, Haraoui, est mentionné sur un graffito d'Ouady Halfah (5). La vice-royauté de Sétoui cessa donc entre l'an III et l'an VI de Siphtah-Ménéphtali, et, si nous admettons que les deux noms de Ramsès-Siphtali et de Siphtah-Ménéphtah couvrent un même personnage, par conséquent, que le Sétout des graffiti de l'un est identique au Sétout des graffiti de l'autre, les événements mentionnés s'enchaînent dans un ordre logique. Sétoui, nommé vice-roi d'Éthiopie à l'avènement de Ramsès-Siphtah-Ménéphtah, va prendre possession de son poste en l'an I; il visite Ibsamboul sur son chemin, puis Onady Halfah, où lui et les gens de sa suite laissent des souvenirs de leur passage. Le roi change de nom pendant que Séton? exerce sa fonction, et il devient Siphtah-Ménéphtah, puis en l'an III, Sétoui reparaît en Égypte; il s'arrête à Séhel, au moment de franchir la cataracte et il grave son nom sur les rochers. Cependant Piyaî va, d'ordre du souvcrain, recueillir le tribut des chefs du Sud, sans qu'on puisse dire s'il le

<sup>(1)</sup> MASPERO, King Siphtah and Queen Tauosrit, dans Th. Davis, The Tomb of Siphtah, p. xx-xx11.

<sup>(2)</sup> IDEM, ibid., p. XXIII-XXIV.

<sup>(3)</sup> Maspero, King Siphtah and Queen Tauosrit, p. xvin-xix.

<sup>(1)</sup> IDEM, ibid., p. XXII-XXIII.

<sup>(5)</sup> IDEM, ibid., p. XXIV.

[7]

fait en l'absence du vice-roi rappelé en Égypte, ou si celui-ci rentre en Égypte avec ces mêmes tributs, après les avoir reçus de Piyaî. Sétouî fut-il renvoyé en Éthiopie, après l'an III? Rien ne l'indique, et peut-être fut-il remplacé dès l'an III par Haraouî ou par un autre. Le certain c'est qu'il n'était plus roi d'Éthiopie en l'an VI de Siphtah et que Haraouî remplissait la charge.

On le voit, rien dans ce que nous savons jusqu'à présent ne s'oppose à ce qu'il n'y ait eu qu'un seul Sétouî vice-roi d'Éthiopie, et par conséquent, à ce que le prétendu Ramsès-Siphtah de la XXº dynastie et Siphtah-Ménéphtah ne soient qu'un même personnage. Voici d'ailleurs un argument plus direct en faveur de leur identité. Le nom de bannière de Ramsès-Siphtah est, comme nous l'apprend l'inscription nouvelle d'Éléphantine, 🗺 🎉 👕 , suivi de l'épithète [ ] [ [ [ (1)] ] [ (1)]. Or, c'est un des noms de bannière que Siphtah-Ménéphtah prend dans son tombeau, 🗺 🗕 🛴 🧮 (2). Il y a peu de chance pour qu'une formule aussi rare que celle-là ait appartenu à un autre roi que celui qui nous occupe : je n'en ai trouvé jusqu'à présent aucun exemple en dehors de notre souverain, au moins à la seconde époque thébaine, et elle paraît avoir été unique en son genre. Remarquons d'ailleurs que la XIXe dynastie, de Ramsès II à la fin, est, au moins en apparence, le moment de la plus grande ferveur pour le Nil, celui où l'on multiplie les inscriptions en son honneur au Gebel Silsiléh : il était naturel qu'un souverain, régnant en ce siècle, choisît le dieu Nil pour protecteur dans l'un de ses noms.

La conclusion à tirer de cette étude, c'est qu'il faut reporter à Siphtah-Ménéphtah les rares monuments qui portent les cartouches (), et par conséquent alléger d'un souverain la XX° dynastic. Elle resterait composée, après Ramsès III, de:

<sup>(1)</sup> Voir p. 131 du présent volume.

<sup>(2)</sup> Maspero, King Siphtah and Queen

Tauosrit, dans Th. Davis, The Tomb of Siphtah, p. 13.



En revanche, la titulature de Siphtah-Ménéphtah s'augmenterait de deux cartouches et son histoire de deux documents nouveaux :

Siphtah était-il un fils de Ramsès II? Bien qu'on lise sur la liste de ces fils le nom qu'il porte, il est peu vraisemblable qu'il l'ait été, mais après tout, c'est à la rigueur possible. Les noms qu'il prit au début de son règne furent remplacés presque immédiatement par ceux qu'on rencontre sur la plupart de ses monuments et dans son tombeau : leur présence à Memphis et en Nubie nous prouve qu'ils furent répandus un moment par tout l'empire. Les canopes que Ramsès IX utilisa plus tard pour un de ses Apis avaient été gravés dans les premiers jours de son règne, ce qui pourrait indiquer que son avènement coïncida presque avec la mort d'un Apis.

#### XI

On se rappelle certains bateaux de forme curieuse qui sont représentés fort souvent dans les tombeaux de la seconde époque thébaine, à Thèbes <del>- 139 - </del>

[9]

même ou dans le sud de l'Égypte. On dirait une sorte de dalle plate, haute d'environ o m. 10 cent. ou o m. 12 cent., si l'on en juge d'après les dimensions du personnage qu'elle porte, longue de 1 m. 50 cent. à 2 m. 50 cent., toujours d'après le même procédé d'évaluation : le manque de perspective empêche qu'on en calcule la largeur. Elle est coupée droit à sa partie postérieure qui répondrait à la poupe d'un de nos bateaux ordinaires, mais elle se relève à la proue, le plus souvent de quelques centimètres à peine, en pointe de sabot, quelquesois d'une vingtaine de centimètres au moins : d'une manière générale, le signe hiéroglyphique - exprime assez bien sa forme. Elle est peinte en vert ou en jaune, ce qui suppose qu'elle est en jones frais ou desséchés, très rarement en noir : elle est serrée à l'extrémité de poupe, et de distance en distance sur toute sa longueur, par des attaches qui, à le conjecturer par leur couleur, sont en corde de joncs ou de roseaux comme le reste. C'est évidemment un canot végétal, du genre de cenx qu'on voit construire sur les bas-reliefs des tombeaux memphites, mais au lieu que ceux-ci sont relevés aux deux bouts, celui-là semble une natte posée à plat sur l'eau et qui se-relèverait à l'avant plus ou moins selon les cas. L'aspect en est paradoxal, et la première fois que j'en vis la représentation, je crus que le tableau était abimé en cet endroit, si bien que le dessinateur moderne, en comprenant mal le détail, aurait arrêté le trait vers l'arrière, au lieu d'indiquer une lacune dans laquelle la poupe aurait disparu. Un peu plus de familiarité avec les monuments me prouva que je me trompais et que le bateau avait bien sur les originaux la forme qui m'avait étonné au début.

Depuis mon retour en Égypte, j'ai eu plusieurs fois l'occasion de constater qu'elle n'a point disparu. La première fois que je l'observai, ce fut en janvier 1901, au Gebel Silsiléh. Le ghasir du spéos d'Harmhabi n'étant pas à son poste, je l'envoyai chercher sur la rive opposée du Nil où il demeurait. Au bout d'une demi-heure je l'aperçus qui traversait le sleuve au moyen d'un esquif triangulaire dont tout d'abord je ne distinguai point la facture. Il était debout sur un point plus rapproché de la base que de la pointe, et il pagayait avec rapidité. De près, l'esquif avait l'air d'un gros paillasson, formé de joncs séchés et de tiges de dourah liés par paquets de la grosseur du bras : les paquets étaient alignés sur plusieurs rangs au bout l'un de l'autre, le nombre des paquets diminuant sur chaque

rang de l'arrière à l'avant. Cette plaque triangulaire était bordée d'une sorte de tore, formé d'un tortil de paille de dourah, qui lui donnait de la cohésion et l'empêchait de s'effilocher sur les bords. Je ne pus voir s'il y avait à l'intérieur une carcasse en bois destinée à raidir et à maintenir le tout : le ghafir n'en savait rien lui-même, car il avait acheté son radeau d'un berbérin de Daraou, et naturellement je ne voulus pas le lui endommager en essayant de constater ce qu'il y avait sous la couverture de paille. Je lui demandai s'il y en avait d'autres dans son village : il me répondit qu'il n'en connaissait pas, et qu'il croyait que le sien était le seul qu'il v eût au voisinage du Gebel Silsiléh, mais l'espèce en était fréquente en Nubie. J'ai eu, cet hiver-ci, l'occasion de vérifier l'exactitude de son rapport. Ces esquifs triangulaires n'existent plus dans la partie inondée du pays entre Philæ et Mehendi, ou du moins je n'en ai observé aucun : probablement l'usage en a disparu au moment où, le pays étant mis à l'eau, le gros de la population mâle émigra en Égypte et surtout au Caire pour y servir comme domestique. Mais plus haut, entre Korosko et Ibsamboul, j'en ai compté plus d'une vingtaine qui étaient étendus sur les berges, tous du même type et de la même longueur. Les uns étaient des paquets d'herbages montés sur de gros bâtons, les autres consistaient en cinq troncs ou demi-troncs de palmiers liés côte à côte, le plus long au milieu, ceux des côtés diminuant de longueur à partir de celui du milieu. Une fois seulement, un peu au sud du rapide de Toshké, j'en ai vu un en pleine navigation. Il était monté d'un seul homme qui pagavait, non plus debout comme mon ghafir de Silsiléh, mais accroupi. Il remontait le fleuve qui est fort rapide en cet endroit, et, pour s'aider, il avait dressé un petit mât de fortune, un bâton haut d'environ un mètre et demi, avec une vergue passée carrément au sommet et un haillon de toile bleue, probablement une ancienne galabieh. Tout cela marchait assez vite contre le courant, malgré l'insuffisance apparente des moyens employés.

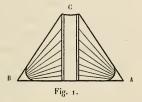
Voilà donc une survivance de l'ancienne Égypte en pleine Égypte moderne, mais combien de temps persistera-t-elle encore? Je n'ai pas pu apprendre le nom qu'on donne à cette sorte de flotteur, mais je l'ai trouvé, je crois, dans Burckhardt. Le râmous, وأموس , est, dit-il, «formé de quatre «troncs de dattiers, liés assez lâchement l'un à l'autre et mis en mouve-«ment au moyen d'une pagaie longue d'environ quatre pieds, fourchue <u>- 141 -- [11]</u>

« par en haut, et attachée au radeau au moyen de cordes en paille. Il « ressemble exactement à ceux qui sont représentés sur les murs des temples « égyptiens (1). » L'arabe راموس), râmous, est évidemment l'antique — ألموس on ne trouve que dans les textes démotiques de préférence au Conte de Satni-Khâmois (2), et qui a donné peut-être la forme خمنها dans le conte grec d'un des papyrus de Leyde (3).

#### XH

Le grand tablier triangulaire, que les Pharaons portaient suspendu en avant de leur pagne pendant certaines cérémonies, se termine au bas, sur la droite et sur la gauche, par deux pointes assez aiguës, d'où partent, comme autant de rayons, les lignes qui vont rejoindre l'espèce de bande qui tombe

de la boucle ou du nœud de la ceinture et qui marque le milieu de l'étoffe. Le schéma général de cette portion d'habillement est comme il suit, lorsque la figure est debout et vue de face (fig. 1). Lorsqu'elle est agenouillée ou assise et vue de profil, on aperçoit quelquefois les deux pointes, celle de droite A relevée en l'air,



celle de gauche B abaissée vers le sol; plus souvent, il semble que le Pharaon ait rabattu la pointe B sous la pointe A, selon la ligne médiale formée par l'un des côtés de la bande C, et les deux réunies font saillie en l'air. Lorsque la couleur est conservée, le champ de l'étoffe restant blanc, les petits triangles des pointes où les raies convergent sont peints en jaune, ce qui indique la présence de l'or; si, d'aventure, le jaune a des taches rouges et bleues, cela semble indiquer la présence sur l'or de pâtes de verre ou de pierres colorées.

Tout cela est bien connu : ce qui l'est moins c'est le détail des parties d'or ou d'émail qui constituent les deux pointes du triangle. Examinant, au mois de février de cette année, l'état des peintures dans les chambres d'Osiris

<sup>(1)</sup> Burckhardt, Travels to Nubia, in-4°, Londres, 1822, p. 47.

<sup>(2)</sup> Conte de Satni-Khâmois, p. 111, l. 28.

<sup>(3)</sup> LEEMANS, Papyri Græci Musæi antiquari publici Lugduni Batav., p. 123.

du temple de Sétoui Ier en Abydos, je remarquai, pour la première fois après une trentaine de visites dont plusieurs furent très minutieuses, que les pointes du tablier royal avaient la forme d'une tête d'animal. Ce fut dans la deuxième chambre du Nord que j'observai le fait, et aussitôt je me mis à rechercher les figures qui portaient ce vêtement, afin de voir si j'avais sous les yeux la fantaisie isolée d'un graveur ou une mode générale qui aurait été méconnue par moi jusqu'à présent. Je constatai que, dans tous les tableaux où le détail était soigné, c'est-à-dire dans neuf sur dix aux murs décorés du temps de Sétouî Ier, la même tête d'animal se reconnaissait. Courant ensuite au temple de Ramsès II, je vis qu'il en était de même dans les parties bien conservées des salles. La forme de la tête varie quelque peu, les oreilles sont plus longues, les narines plus aiguës, les yeux plus petits ou plus ronds, mais ce sont des nuances d'exécution qui tiennent à la personne des ouvriers employés, et il est évident que partout on a eu l'intention de faire la même tête. C'est une tête de renard, ou plutôt, à cause de la longueur des oreilles, de fénech. Le museau loge dans l'angle aigu de la pointe, et les mâchoires ainsi que les oreilles sont arrêtées extérieurement



Fig. 2.

par les deux lignes dont la rencontre produit l'angle lui-même : une sorte de collier de quatre bandes, dessiné entre les oreilles, marque la nuque et sert de point de départ aux raies du jupon (fig. 2). Abydos étant ma dernière station avant ma rentrée au Caire, je n'ai pas pu continuer la recherche sur d'autres monuments. Il est très probable que l'extrémité en tête de fénech se retrouvera à Gournah et au tombeau de Sétouî Ier, qui ont été déco-

rés par des ouvriers sortis du même atelier thébain que ceux qui ont travaillé aux deux Memnonia d'Abydos, mais qu'en sera-t-il ailleurs? Je pense que l'examen nous prouvera que l'ornement en question était très commun, et qu'il était partie nécessaire du tablier triangulaire : il me faudra néanmoins attendre à l'hiver prochain pour savoir si cette hypothèse est justifiée.

Et maintenant, quelle est la matière en laquelle il est fait et quelle en est l'origine? La matière était l'or sans doute, puisque l'objet est peint en jaune et du même ton que les bracelets et l'armature des uræus du roi, par exemple, mais est-ce une feuille d'or estampée ou une broderie de fil d'or?

**— 143 —** [13]

Il ne semble pas que les Égyptiens, du moins ceux de la grande époque thébaine, aient connu le fil d'or de nos brodeurs : les fils d'or qu'on trouve dans leurs bijoux ne sont pas assez fins ni assez souples pour qu'on ait pu les employer à la broderie. Il faut donc admettre jusqu'à nouvel ordre que nous avons affaire à une feuille d'or mince et découpée, estampée ou gravée au trait en forme de tête d'animal, et probablement munie au dos d'un petit anneau, semblable à ceux par lesquels les pièces de facture analogue du collier de la reine Ahhotpou étaient cousues sur l'étoffe ou passées sur le fil qui les réunissait. Il est probable que le choix de la tête de renard, de chacal ou de fénech n'est pas accidentel, mais qu'il répond à quelque tradition ancienne. Il y a un quart de siècle que j'ai montré que la queue attachée au dos des rois n'était pas une queue de lion, comme on le disait, mais une queue de chacal (1), et, depuis lors, toutes les découvertes nous ont révélé le rôle que la peau du chacal ou de ses congénères, le renard et le fénech, jouaient dans l'habillement des Égyptiens les plus anciens : on voit la peau complète de ces animaux sur leurs reins au lieu de la queue seule, et le paquet de trois peaux desséchées lié par une corde qui réunit les trois museaux est devenu par calembour le signe n de l'écriture. Il est probable que le tablier triangulaire avait remplacé un insigne souverain formé de deux peaux de renard suspendues au nœud de la ceinture et dont les têtes retombaient à droite et à gauche. Ceci toutefois n'est encore qu'une hypothèse : ce qu'il convient de retenir de cette note, c'est la présence des deux petites têtes de chacal, de renard ou de fénech, aux deux pointes du triangle de toile et d'orfèvreries que les Pharaons portaient dans certaines occasions.

#### XIII

J'ai vu à Thèbes, entre les mains de la comtesse Contardone, et je publie ici avec son autorisation, un ostracon qu'elle avait acheté d'un fellah, près de Cheikh Abd-el-Gournah. C'est une lame de calcaire très mince, à peu près rectangulaire et longue d'environ o m. 12 cent. sur o m. 09 cent.

<sup>(1)</sup> Le musée de Marseille possède l'extrémité en bois d'une de ces queues (Maspero, Catalogue du Musée de Marseille, p. 92, n° 279).

qui porte sur l'une de ses faces une scène d'adoration, dessinée rapidement à l'encre noire.

Le dieu Phtah-momie se tient debout presque au milieu, la face à droite (---), portant à deux mains le sceptre composite formé du 1 à mihauteur duquel est passé un signe de vie 4 combiné avec un didou . Audessus de sa tête, en deux lignes horizontales, est tracée la légende sui-Mariskro, à corps de femme et à tête de serpent coiffée ▼, est debout derrière lui, et elle l'enveloppe à moitié de ses deux bras frangés d'ailes, de la même manière qu'Isis fait pour Osiris. Sa légende, qui commence horizontalement au-dessus d'elle, se continue derrière elle en une seule ligne verticale : (-) = " Deux scribes sont prosternés devant ce groupe, chacun sur un registre différent. Celui du registre supérieur se traîne sur les genoux, relevant la tête et le bras en adoration, et son nom est écrit devant lui en une ligne verticale : (--) du registre inférieur fait le proscynème véritable - (-), et son nom est inscrit verticalement en avant de lui (---) 🛂 📑 🧩 🐪. Un troisième scribe prenait part à l'adoration, mais sa figure n'a pas été insérée, faute de place. Son nom seul a été écrit en une ligne verticale, derrière les deux personnages représentés le long de la tranche droite de l'ostracon : (---) voit sur les ostraca du temps des derniers Ramessides.

G. MASPERO.

## RAPPORT

SUR

# LES FOUILLES FAITES DANS LA MONTAGNE DE SHEÎKH SAÎD

PAR

#### AHMED BEY KAMAL.

Ces fouilles, qui ont été faites aux frais de S. E. Idris bey Raghib, commencèrent sous ma direction, le 22 octobre 1909, et durèrent jusqu'au 30 du même mois, dans une zone comprise entre Deir-el-Bershéh d'une part et Sheikha Zobeida de l'autre, au nord du Sheikh Said. Elle comprend la fin d'une grande nécropole-qui date de l'ancien empire et qui, dans la suite, reçut à toutes les époques presque tous les morts du nome hermopolitain, comme c'est du reste le cas actuellement pour les deux cimetières musulman et copte qui sont situés à Bershéh. Elle commence à Deir-el-Bershéh (1) et elle finit à Sheîkh Saîd. Elle se divise en deux parties assez éloignées l'une de l'autre. La première comprend la partie de la montagne élevée en face de Deir-el-Bershéh, où sont enterrés les princes hermopolitains, et la seconde est celle qui est comprise entre El-Nazlah el-Gharbié au sud et Sheikh Said au nord : c'est sur cette dernière que notre effort principal se porta. On y rencontre, venant de Bershéh, un premier groupe de tombes situé devant un grand ravin : il forme une série de petits tells dans lesquels les morts ont été inhumés à même la terre nue. Plus haut, à un quart d'heure vers le sud, sur un escarpement de la montagne, on se heurte à un second groupe : ce sont de petits hypogées creusés les uns au-dessus des autres, comme ceux qu'on voit à Béni-Hassan et ailleurs, et ils s'étendent ainsi jusqu'à Sheikha Zobeida. A Sheikha Zobeîda même, et sur la gauche du grand ravin qui se trouve là au nord, les

<sup>(1)</sup> Voir, sur cette localité, aux Annales du Service des Antiquités, t. III, p. 276-282.

Annales du Service, 1910.

sépultures sont en partie des puits ou des excavations pratiquées dans la roche, en partie des caveaux ménagés au fond de fissures naturelles et qui furent ensuite fermés au moyen de dalles, quelquefois même au moyen de stèles funéraires.

<sup>(1)</sup> Journal d'entrée, n° 41773.

] □ ▲ ↑ ≘ \ L ↑ = □ L \ A ↑ = ↑ L Les inscriptions sont en creux et d'une facture médiocre.

Les menus objets comprennent: 1° un plat en granit gris sans inscriptions; 2° trois petits vases de la forme 5; 3° un grand vase w et 4° trois plats d'une bonne cuisson. L'un d'eux a le rebord plié de deux côtés pour former une gouttière.

Le mausolée même de Sheîkha Zobeîda a été élevé sur une chambre funéraire du moyen empire. Vers l'est, sur le hant rocher, on voit gravée l'une des quatorze stèles connues du roi Khouniatounou, par lesquelles il indiquait les limites du nome qu'il avait constitué pour la nouvelle métropole de l'Égypte. A quinze minutes à l'intérieur du grand ravin qui commence au nord de Sheìkha Zobeida et qui conduit à une grande carrière située au fond dudit ravin, est une nécropole, formée de plusieurs tells à la suite. Chaque tell renferme plusieurs couches de momies inhumées les unes au-dessus des autres, probablement dans l'ordre du décès. Toutes ont été violées à outrance par les Bédouins d'Abou Tawila, dont la résidence principale est à Arab-el-Borg. Il y a une quinzaine d'années ces Bédouins, frappés par la famine, commencèrent à piller les villages, et leurs rapines devinrent bientôt si fréquentes que le Gouvernement dut prendre des mesures sévères contre eux : on les dispersa dans différentes localités, et beaucoup d'entre eux s'installèrent dans les ravins compris entre Banoub et Sheikh Abadéh. Ne trouvant là ni terrain à cultiver ni commerce à faire, ils se livrèrent à la recherche et à la contrebande du sel dans la montagne. En dépit des gardes-côtes, ils importaient du sel à l'intérieur de la vallée, mais comme le produit de leurs courses était, somme toute, assez aléatoire, ils s'adonnèrent bientôt à un métier plus profitable. La recherche du sel, se faisant dans des endroits qui étaient en partie des nécropoles antiques, les mit en possession de beaucoup de menus objets dont ils connurent bientôt la valeur : ils joignirent la contrebande des antiquités à celle du sel, et ils se mirent à ravager les monuments. Depuis plus de dix ans, aucun tell, aucune nécropole n'a échappé à leurs rapines, et ils sont devenus si habiles que l'égyptologue le plus avisé, passant après eux, ne trouve rien à glaner dans les endroits qu'ils ont exploités, Toutes les tombes qui occupaient la montagne escarpée de Bershéh ont été complètement

vidées par eux, et la nécropole qui se trouve au milieu du ravin, au nord de Sheikha Zobeida, a éprouvé le sort commun. Il est très rare d'y rencontrer avec les momies un vase de poterie, ou un fragment de calcaire ou de grès ou même quelque perle ordinaire de peu de valeur. Pendant les quelques jours que j'ai fouillé dans cette région, entre Deîr-el-Nakhlé et Sheîkh Saîd, je n'ai pas eu la chance de mettre la main sur un seul objet de valeur. Il y a de même très peu d'espoir de découvrir quelques tombes intactes soit dans la plaine en face de la nécropole de Deîr-el-Bershéh, soit sur le versant de la montagne où sont inhumés les princes hermopolitains. Auprès de Sheîkha Zobeida, au fond d'une fissure dont l'ouverture reste encore couverte en partie par des dalles, le bédouin Soleiman m'a montré deux caveaux pillés par lui, et dont le produit lui a rapporté une trentaine de livres, à ce qu'il prétend.

Voici la liste des objets de faible importance que j'ai pu recueillir pendant mes travaux dans cette zone :

1° La partie cintrée d'une grande stèle, en grès, largeur moyenne o m. 55 cent. On y voit au sommet le disque ailé planant au-dessus de Ramsès II, qui, debout à droite, offre 3 au dieu Thot à tête d'ibis. Il est coiffé d'un klaft orné d'uræus et vêtu de la chenti. Devant lui on lit la légende



est debout, le sceptre \( \frac{1}{a} \) la main gauche, et coiffé de \( \omega\). Derrière lui un autre dieu est également debout, coiffé du disque solaire lequel est orné d'ur\( \omega\) us légende est malheureusement effacée.

2° Un autre fragment de la même matière est peut-être un morceau détaché de la même stèle. On y voit, dans le haut, les jambes de deux personnes en marche. Le personnage dessiné à droite tenait le sceptre 1 et était par conséquent une divinité; celui de gauche laisse voir encore la queue de chacal ballant derrière lui, c'est sans doute la figure du roi. La

- 149 -[5]

légende qui accompagne cette scène a complètement disparu; il n'en reste que A 2 ...... On lit, au-dessous, le début d'un décret rendu par Ram-· 14川沿美海上全乡102世上之位。 

3º Un fragment de poterie porte l'inscription suivante en langue copte (Livre d'entrée, nº 41779):

> IOSANHO CAAAMA PATHAN моунсоуми ТАСЕМПАР

4° Une femme inhumée dans une tombe en briques crues portait les objets suivants : un petit peigne en ivoire, long. o m. o7 cent., dentelé d'un seul côté. Il est épais d'en haut et mince du côté des dents.

Simulacre d'un pétrin ou d'un baquet en bois, ayant un manche percé d'un trou pour le tenir suspendu. Long. o m. 13 cent. sur une largeur de o m. o6 cent.

Petit vase en terre cuite, cuisson bonne et noire, avec base ronde. Diamètre supérieur o m. 10 cent., diamètre inférieur o m. 06 cent.

Une paire de sandales à bout pointu; elles sont doublées de laine.

Un petit crochet en corne, semblable à ceux qui sont actuellement en usage chez les Arabes pour attacher les charges sur le dos du chameau.

o m. o8 cent. de longueur. Travail grossier.

vail, haute de o m. 15 cent. avec l'inscription suivante:

Un peigne en bois, dentelé des deux côtés; il mesure Une statuette funéraire en albâtre, d'un mauvais tra-

Les yeux, le nez, le collier, les deux bras, la chevelure, ainsi que le sac de semence attaché sur le dos sont marqués à l'encre noire. Deux lignes verticales encadrent l'inscription. XVIIIe dynastie.

Une statuette funéraire, de même matière et de même travail que la précédente. Haut.



Fig. 1.

o m. 14 cent.

XVIII<sup>e</sup> dynastie. Une statuette funéraire, de même matière et de même travail que la pré-



cédente. Haut. o m. 17 cent. Sans inscription. XVIII<sup>e</sup> dynastie<sup>(1)</sup>.

Une statuette funéraire en calcaire, haute de o m. 16 c. (fig. 1). La chevelure est négligemment marquée à l'encre noire. Les deux bras sont tracés à l'encre en deux lignes rouges cernées chacune de deux lignes noires. Sur le devant on lit l'inscription suivante:



XVIIIº dynastie.

Une statuette funéraire en albâtre, haute de o m. 19 cent., de même facture que les trois premières. Elle ne porte pas d'inscription, mais seulement les lignes verticales tracées à l'encre

noire qui devaient encadrer la formule. XVIIIe dynastie.

<sup>(1)</sup> Les deux portent le n° 41778, au Livre d'entrée.

<u>- 151 - [7]</u>

Deux petits anneaux en ivoire : diamètre o m. o 25 mill. L'un d'eux est cassé. Un *Bisou* en terre émaillée bleue qui servait de pendeloque dans un collier.

Un Bisou en pierre saponaire de même usage que le précédent. Haut. o m. o 3 cent.

Une petite Bastit en pierre émaillée. Haut. o m. o 2 cent. Elle a servi de pendeloque.

Une autre petite Bastit debout, marchant, en pierre émaillée. Haut. o m. o4 cent. Même usage que la précédente.

Deux anneaux en ivoire de 0 m. 06 cent. de diamètre chacun; en bon état.

Deux petits anneaux en ivoire de 0 m. 04 cent. de diamètre. L'un d'eux
a été noirci par le bitume de la momie. Quelques morceaux d'anneaux en
ivoire de différents diamètres.

Sept anneaux de fer ayant chacun o m. o 42 mill. de diamètre et deux fragments.

Deux petits anneaux tortillés qui semblent être des boucles d'oreilles. Deux boucles d'oreilles en ivoire, dont chacune est formée de deux boutons qui s'emboîtent l'un dans l'autre.

Une petite boucle d'oreille de couleur rouge foncé, en terre cuite.

Un scarabée en terre émaillée portant le nom dans la barque (Livre d'entrée, n° 41784).

Un scarabée en terre émaillée, portant

Un chaton de bague en calcaire émaillé, . portant sur chaque face l'inscription 😂 .

Un petit scarabée en pierre saponaire, au nom de

Un scarabée en terre émaillée, portant gravés les deux signes [ †.

Un scarabée en terre émaillée mais en mauvais état : (sie) [8 0.

Deux petites boucles d'oreilles en or.

Un collier composé 1° de dix grains de couleur jaune imitant d'un côté un grain de lupin et de l'autre l'œil de chat; 2° de quatre pendeloques de verre rouge; 3° d'une perle de verre couleur émeraude.

Un collier de petites perles en verre coloré.

Un collier de perles de verre multicolores, mêlées à quelques amulettes, égides, ouzas, etc.

Un collier en petites perles vertes en forme d'anneau, ayant au milieu une figure du dieu Bisou.

Deux colliers de perles jaunêtres et vertes, plus un lot de perles assorties que j'ai enfilées pour les conserver.

Une aiguille en fer de o m. 11 cent. de longueur pour le kohol.

Trois petites gourdes en terre cuite. Haut. o m. 11 cent.; o m. 085 mill., o m. 09 cent.

Une coupe en terre cuite en forme de calice. Haut. o m. 11 cent,

Une terrine en terre cuite. Diamètre supérieur o m. 36 cent., haut. o m. 18 cent., diamètre inférieur o m. 15 cent. ▼. C'est l'espèce de magour actuellement encore en usage chez les gens de la Haute-Égypte, pour la fabrication du leben sultaniéh ou lait caillé.

Un récipient en terre cuite, dont les bords se replient sur eux-mêmes pour former le goulot.

Un support circulaire, ouvert au fond. Diamètre supérieur o m. 16 cent., diamètre inférieur o m. 06 cent., haut. o m. 13 cent.

Quatre écuelles avec bords repliés. Diamètre supérieur o m. 20 cent.; o m. 20 cent.; o m. 21 cent.; o m. 24 cent.

Une écuelle grossière de forme évasée. Diamètre supérieur o m. 28 cent., diamètre inférieur o m. 16 cent., haut. o m. 07 cent.

Une petite écuelle servant à recevoir les objets d'offrandes. Diamètre supérieur o m. 11 cent.

Enfin, un lot de vases à goulot de différentes formes communes et de différentes dimensions et cuisson.

On me permettra de joindre à ce rapport la mention de quelques monuments que j'ai recueillis en divers endroits.

I

Fragment en granit rose placé devant la porte de la maison n° 18, rue Abou-Lifa, au Caire. Long. 1 m. 50 cent., larg. 0 m. 35 cent.



Une dame américaine, Mrs. Albert W. Johnstone, a acheté cette année à Louxor un fragment d'une stèle historique en calcaire qui mesure environ o m. 70 cent. de longueur sur o m. 40 cent. de largeur et o m. 007 mill. d'épaisseur. Elle a perdu le haut tout entier et un long éclat sur tout le côté droit. Le texte contenait l'énumération des offrandes que Ramsès ll avait instituées dans son temple et dans le grenier des Wakss du temple d'Amon-Rå, à Thèbes. Il est à souhaiter que les autres fragments se retrouvent un jour. En attendant, je transcris la partie de l'inscription qui

- 1. « ... blé Apt 1/20, pain blanc cuit 3...
- 2. « pain Šei (qu'on faisait cuire sur des cailloux chauffés), pain d'offrandes, bière 25 Des (= 125 hen) ce qui fait par jour 1 Dena (= 160 hen) et 1/4, ce qui fait par an...
- 3.  $\alpha \dots 45$ ; vin, 1 nemes par jour, ce qui fait en hen 365 et fait en man (1 = 2 rotolis) 10 + 1/9.
- 4. «... 40; pois 1 Dena par jour, ce qui fait 365; herbes en bottes 10 par jour, ce qui fait 3350...

5. «... pour le pain Šei, ce qui fait 6 par jour, ce qui fait 1 Apt + 1/2 + 1/40; huile à brûler 5 hen par mois, ce qui fait.

7. «... Paroles de la Majesté du Pharaon en ce jour : «Que soit le temple de Ramsès II vivant éternellement....

8. «... dans le grenier du Wakf du temple d'Amon-Râ, roi des dieux et aussi les revenus de son trésor.

9. «... pour ce temple et le domaine de Penatentahen, consistant en champs

10. «.... pour Amon, plus les champs appartenant à la maison d'adoration, (aussi) le domaine.

11. « . . . Amon-Râ, roi des dieux à toujours et à l'éternité. »

Ш

IV

J'ai recueilli à l'éliopolis, le 23 mai 1909, deux fragments d'une corniche en calcaire provenant du côté nord des ruines, à 20 mètres environ du mur d'enceinte septentrional. Ils ont 1 m. 26 cent. de longueur sur 0 m. 23 cent. de largeur et portent le nom de 2 7 , sils de 2.

A. KAMAL.

Mesra, le 22 février 1910.

# ÉGYPTE GRÉCO-ROMAINE®

PAR

#### M. GUSTAVE LEFEBVRE

INSPECTEUR EN CHEF DU SERVICE DES ANTIQUITÉS.

H

## CROCODILOPOLIS (SUITE) ET THÉADELPHIE.

Voici d'abord quelques nouveaux documents épigraphiques, recueillis au cours de mes voyages, et intéressant la capitale du nome Arsinoïte. Ils s'ajoutent à ceux que j'ai publiés l'an dernier et qui, depuis, sont entrés au Musée du Caire, sous les numéros suivants : I (Θοηριεῖον), Journal d'entrée, n° 40724; Il (Apollodòros), Journal, n° 40730; III (Ptolémée Sòter II), Journal, n° 40729; IV (Σοῦχος πατροπάτωρ), Journal, n° 40720; V (fragment romain), Journal, n° 40722.

Je dois indiquer une correction à mon inscription n° I, l. 13. Le nom de la seconde dédicante n'est pas  $\Theta$ aws. J'ai dit qu'une lettre pouvait exister entre  $\Upsilon$  et H (Annales, IX, 1908, p. 233, note 2); cette lettre existe en effet; on en voit de faibles traces: c'est un I. Il faut donc lire  $\Theta$ avss, qui est la transcription du nom égyptien bien connu  $\Upsilon$  (Taoulou).

### VI. Πτολεμαίς Εὐεργέτις.

Cette stèle — comme celle qui suit, comme les cinq qui précèdent — provient du groupe nord-est des maisons de Croco-dilopolis : elle a été trouvée, en novembre 1909, à quelque distance de la route agricole qui coupe les ruines, un peu plus haut que le point faisant face à la mosquée du Cheikh Aziz. C'est une stèle rectangulaire, cintrée à la partie supérieure, haute de o m. 53 cent., large de o m. 35 cent. Malheureusement, elle est en tuf, très friable. Au-dessus du texte un crocodile, portant le disque et l'uræus. — Musée du Caire (juin 1910).

Y MEPBASINED SNTONE
MAIOY TOYKAJANESANDPOP
BEOYGINOMH TOPOCKAJ
BASINISHS BEPENIKHS
THSADENGHS BEPENIKHS
THSADENGHS BEPENIKHS
ALMAENGOY OIENNTO
NEMAEIDIEYEPPE TIDI
SITOMETPAICOKONISAN
SETINA OYAPYATTOY
MIMIMISTANOY EYXHN

ETOYE LA ABYPKA

<sup>(1)</sup> Voir le paragraphe I de cette série, dans les Annales, t. IX, 1908, p. 231.

ύπερ βασιλέως Πτολεμαίου τοῦ καὶ Αλεξάνδρου Θεοῦ Φιλομήτορος καὶ βασιλίσ(σ)ης Βερευίκης 5 της άδελΦῆς Θεᾶς Φιλαδέλφου, οἱ ἐν Πτολεμαείδι Εύεργέτιδι σιτομέτραι Σοχονιχωννεῖ Θεῷ μεγάλω, δία 10 Δεξιλάου Άρυώτου [έπι]σ λάτου, εύχην.

έτους ιδ άθύρ πα.

Pour le salut du roi Ptolémée Alexandre, dieu Philométor, et de la reine sœur Bérénice, déesse Phila-[delphe, les sitomètres de Ptolémais Euergetis ont fait élever cet ex-voto à Sokonnokoneus, dieu grand, par l'intermédiaire de Dexilaos fils d'Haryôtès, épistate.

An 14, 21 Athyr.

Les souverains dont il est question aux lignes 1-6 sont Ptolémée XI Alexandre et Bérénice III. Le 21 Athyr de l'an 14 de ce Ptolémée correspond au 6 décembre 101. Le même protocole — moins les mots  $\tau \tilde{\eta} s$ άδελφης — se rencontre sur un intéressant document de Tebtunis (1), contemporain de l'inscription de Crocodilopolis, et daté du 14 phaôphi de cette même année 14, soit du 31 octobre 101.

Comme on peut s'y attendre, étant donné d'abord la provenance du monument, et aussi la représentation figurée qui surmonte le texte, c'est an dieu-crocodile qu'est dédié l'ex-voto. Le nom sous lequel est ici désigné Souchos, Σοχονιχωννεύς (2), me paraît être nouvean; mais il n'y faut voir sans doute qu'une mauvaise orthographe de Σοκωννωκονεύε (= Σοκανοβκουεύς), forme qu'on rencontre au papyrus CXXXVII des Fayûm Towns (3).

La dédicace est faite, au nom des sitomètres de la ville, par un certain Δεξίλαος Αρυώτου, épistate (de quel épistate s'agit-il? cf. plus bas, n° X). Les σιτομέτραι de l'Égypte ptolémaïque, on le sait, n'ont rien de commun

<sup>(1)</sup> Tebt. Pap., I, nº 106.

<sup>(2)</sup> Ligne 9, devant El, je vois , mais je ne crois pas que la lettre disparue ait été II, T ou I. Ce devait être N. Aussi bien, I. 8, le premier N de ΣΟΚΟΝΙΚΩΝ est-il également surmonté d'une barre verticale qui peut s'expliquer soit par

une maladresse, soit par une erreur du graveur, qui s'est ensuite corrigé : le tuf est extrêmement tendre, et d'autre part Ie graveur - qui tantôt écrit Σ tantôt E - ne paraît pas avoir été très soigneux.

<sup>(3)</sup> Cf. Fay. Towns, Introd., p. 22, note 1.

que le nom avec ceux des cités de la Grèce propre (1), fonctionnaires publics chargés d'inspecter et de vérifier les mesures pour le blé. Les  $\sigma\iota\tau \rho\mu$ é- $\tau\rho\alpha\iota$  égyptiens, eux, ne sont pas des agents de l'État. Ce sont, si l'on veut, des experts en mesures pour les grains (comme les  $\gamma \epsilon \omega \mu \epsilon \tau \rho \alpha\iota$  étaient des experts en arpentage); mais alors que certains sitomètres étaient au service exclusif de quelques gros fermiers et faisaient fonction d'économes de leurs greniers, d'autres se louaient à quiconque avait besoin d'eux. Ainsi voyonsnous, par exemple, Paontès, sitomètre particulier d'un riche propriétaire, Xanthos, donner un reçu pour des grains provenant de la vente d'un  $\lambda \tilde{\eta}$ - $\rho os$  (2); tandis qu'un autre, Papas, est chargé d'effectuer entre les mains des sitologues du gouvernement le versement d'impôts en nature dus par un certain Petesouchos, modeste serrurier de son état (3). C'étaient d'ailleurs de petites gens : un  $\sigma\iota\tau \sigma \mu \epsilon \tau \rho \sigma s$  figure sur une liste (4) en compagnie d'un coiffeur, d'un berger et d'un ânier.

Les sitomètres, auteurs de l'ex-voto à Sokonnokoneus (ou Sokanobkoneus), résident à Ptolémaïs Euergetis. L'identification de cette ville est un petit problème, dont MM. Grenfell et Hunt ont récemment indiqué la solution (5), mais qui en fait n'était pas encore résolu expérimentalement. On savait, par un papyrus de Tebtunis (n° 92), que Πτολεμαλε Εὐεργέτιε était, à la fin du n° siècle avant notre ère, la métropole du nome, située à 1 6 o stades de Kerkéosiris. Les savants éditeurs des Tebtunis Pap. proposèrent d'abord (6) d'identifier cette ville avec Πτολεμαλε Ορμου (Illahoun), tandis que Wessely la plaçait à Hawâra (7). Reprenant la question cinq ans plus tard dans Tebtunis Pap., II (p. 398), MM. Grenfell et Hunt montrèrent les difficultés que soulevaient l'une et l'autre de ces identifications, et proposèrent en fin de compte de voir dans Ptolémaïs Euergetis un autre nom de Crocodilopolis. Notre inscription trouvée aux Kimân-Farès, en pleines ruines de la capitale du nome Arsinoīte, est la meilleure confirmation de la dernière hypothèse

<sup>(1)</sup> Απιστοτε, Πολιτ., IV, chap. xu (éd. Didot, t. I, p. 561): ~ ... ἀρχαί... αὶ δ'οἰκονομικαί (πολλάκις γάρ αἰροῦνται σττομέτρας)» — αἰροῦνται indique que dans certaines cités les σιτομέτραι étaient « élus ».

<sup>(2)</sup> Hibeh Pap., nº 100.

<sup>(5)</sup> Tebt. Pap., n° 367.

<sup>(4)</sup> WILCKEN, Ost., nº 1191.

<sup>(5)</sup> Tebt. Pap., II, p. 398-400.

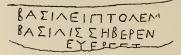
<sup>(6)</sup> Tebt. Pap., I, p. 410-411.

<sup>(7)</sup> Pap. Script. Græc. Spec., 30. 5.

de MM. Grenfell et Hunt et résout définitivement la question dans le sens de l'identification de Ptolémaïs-Euergetis avec Grocodilopolis-Arsinoë.

### VII. AUTEL.

Partie nord-est des ruines de Crocodilopolis. Un autel, en tuf, hant d'environ 2 mètres, se composant d'une base carrée formée de trois assises, et de deux tambours : au tambour supérieur, restes d'une inscription de trois lignes (1) (hauteur du texte o m. 10 cent.; longueur actuelle o m. 38 cent.).



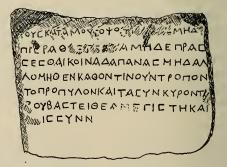
βασιλεῖ Πτολεμ[αίωι καὶ] βασιλίσση Βερεν[ίκη, Θεοῖs] εὐεργέτ[αιs].

Il s'agit de Ptolémée III et Bérénice (II).

#### VIII. Un Βουθασζιεΐου à Crocodilopolis.

Fragment d'une stèle en calcaire très friable, trouvée aux Kimán-Farès en novembre 1908. — o m. 31 cent. × o m. 43 cent. — Musée du Caire.

[J'ai pu corriger ma première copie faite sur la pierre en 1908, grâce à une photographie et un estampage de l'inscription. L'étude directe du monument, que je n'ai pas eu l'occasion de revoir, permettrait sans doute d'améliorer la fecture des lignes 1-2.]



<sup>(1)</sup> La pierre est en si manvais état et si friable que j'ai préféré ne pas faire courir au tambour portant l'inscription les risques du transport. Le monument tout entier est donc demeuré in situ.

[5]

(vacat)

Sans parler des temples consacrés à Boubastis ou Bast<sup>(1)</sup> en Haute-Égypte (par exemple à Esneh), et dans le Delta (par exemple à Zaqaziq), il y avait un Βουβασ1ιεῖον à Kerkéosiris <sup>(2)</sup>, un à Tebtunis <sup>(3)</sup>, un à Théadelphie <sup>(4)</sup>. La fète de la déesse se célébrait le 16 Pauni <sup>(5)</sup>. Le sens des prescriptions et interdictions ci-dessus, concernant le Βουβασ1ιεῖον de Crocodilopolis, n'est pas très clair pour moi.

#### IX. Fragment d'une interdiction.

Fragment de stèle, en calcaire, acheté chez un marchand de Fayoum, et provenant, paraît-il, des ruines de Crocodilopolis. o m. 24 cent. × o m. 37 cent. — Musée du Caire (juillet 1910).

(ναςαι)

Δ]λλο

Δ]λλο

ΜΕΝΩΝΔΕΝΔΡΩΝ

ΜΕΝΩΝΔΕΝΔΡΩΝ

ΜΕΥΡΕΣΕΙΗΤΙΝΙΟ

Το]ύτων τι εύρεθῆ.[...

ΣΠΤΟΛΕΜΑΙ

Κασιλε]ὐs Πτολεμαῖος...

βασιλε]ὐs Πτολεμαῖος...

[καςαι)

Δ]λλο

μήτ εὐκατιειν μηθὲν τῶν

πορευρέσει ἤ τινι οὐ[...

δασιλε]ὐs Πτολεμαῖος...

[καὶ σ1ρατην[ὸς....

<sup>(1)</sup> Cf. Hérodote. II, 137, 156.

<sup>(2)</sup> Tebt. Pap., I, 88, 47.

<sup>(3)</sup> Tebt. Pap., I, 240.

<sup>(4)</sup> C. R. Ac. Inser., 1908, p. 772, et ci-dessous, p. 162, no XII-XIII.

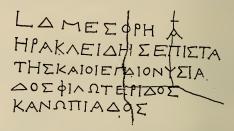
<sup>(5)</sup> Hibeh Pap., I, 27, 145.

Ligne 4, je ne tiens pas compte, pour le complément initial, du petit trait oblique que j'ai vu sur la pierre devant  $-\mu \acute{e}\nu \omega \nu$ : il est probablement accidentel. — Ligne 6, la lettre finale est  $\Gamma$  ou  $\Pi$ .

Nous avons la fin des lignes 1-4. J'ai indiqué approximativement, par des points, ce qui peut manquer à droite des lignes 5-9. Il est difficile de dire ce qui manque à gauche: rien ne prouve que le supplément indiqué à la ligne 4 remplisse toute la lacune. On regrette qu'il nous soit parvenu si peu d'une inscription qui ne devait pas être sans intérêt. (Comparez avec le numéro VIII, ci-dessus, p. 158.)

# Х. Ех-чото.

EL GEBELI (1). — Belle plaque de calcaire, actuellement en quatre morceaux. o m. 60 cent. × o m. 36 cent. — Musée du Caire (juin 1910).



L δ' μεσορή α .

Ηρακλείδης ἐπισΊατης καὶ οὶ ἐγ Διονυσιάδος, Φιλωτερίδος,

5 Κανωπιάδος.

On ne peut pas dater cette inscription, L δ' étant une indication trop vague : il s'agit cependant, selon toute vraisemblance, de la quatrième année d'un Ptolémée du 11° ou 1° siècle; Ἡρακλείδης ἐπισΊστης n'est certainement

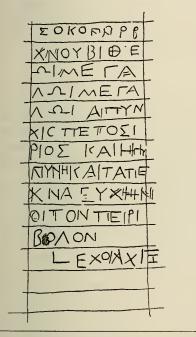
<sup>(1)</sup> El Gebeli, à dix minutes des Kimân-Farès, a dû faire partie jusqu'au milieu du xix\* siècle de ce groupe de ruiues :

dans l'antiquité c'était un quartier ou, à la rigueur, un faubourg de Crocodilopolis.

pas le même que celui de Tebt. Pap., Il, n° 516, daté de l'année 28 de notre ère. Doit-on comprendre que notre Ηρακλείδης est l'épistate du nome, et qu'il a offert cet ex-voto de concert avec un groupe d'individus venus des trois villages de Dionysias, Philôteris et Kanôpias? Ces trois bourgades faisaient partie de la « division de Thémistès »: les deux premières correspondent aux villages modernes de Qasr Qurun et de Wadfa; la troisième n'a pas encore été, que je sache, identifiée (1).

#### XI. Ex-voto à Sokonnobehnouris.

Cétte stèle provient de Tell 'Azab (à 3 kilomètres des Kimân-Farès). — Calcaire : o m. 38 cent. × o m. 19 cent. — Musée du Gaire (juin 1910).



Σοκουνοξχνοῦξι Φεῶι μεγά
δωι μεγά
5 λωι Απῦ(γ)χις Πετοσίριος καὶ ἡ
γυνὴ καὶ τὰ τέκνα εὐχήν,

10 οἱ τὸν ϖερίδολον.

Lε χοιάχ γ.

<sup>(1)</sup> Cf. Tebt. Pap., 11, p. 358.

J'ai reproduit sur mon fac-similé tous les traits que j'ai vus sur la pierre. Il y a, en fait, deux inscriptions gravées l'une sur l'autre, toutes deux donnant le même texte, mais l'une, moins correcte, semblant une ébauche de la seconde que ma transcription reproduit. Ainsi, l. 1, la lecture vraie est, je crois,  $\Sigma$ OKONNOB; or il semble que le graveur avait d'abord écrit  $\Sigma$ OKONOP, et laissant le B final inachevé (P), il a repris l'inscription à partir de la cinquième lettre pour ajouter l'N oublié, refaisant cet N sur O précédemment gravé et utilisant la houcle de son P (= B) pour en faire un O. Les lignes 7, 8, 9 ( $i_1 \gamma \nu \nu n_1'$ ,  $\tau \acute{\epsilon} \varkappa (\chi) \nu \alpha$ ,  $\epsilon \dot{\nu} \chi \acute{n} \nu$ ) sont également caractéristiques. Ligne 12, le quantième de  $\chi o \iota \acute{\alpha} \chi$  semble bien être  $\gamma$ .

L'inscription est un ex-voto de Åπῦγχις Πετοσίριος, de sa femme et de ses enfants qui ont fait élever un péribole (1). Le dieu, objet de cet hommage, est le dieu crocodile, adoré sous le nom de Σοκοννοθχνοῦθις (Sobk+Chnoubis).

On ne peut pas savoir à quel règne appartient l'année 5 (l. 13). L'inscription cependant est, à mon sens, d'époque ptolémaïque.

## XII-XIII. THÉADELPHIE ET LE TEMPLE DE PNÉPHÉRÔS.

J'ai publié sommairement, en 1908, le texte, accompagné d'un commentaire et d'une traduction (2), de deux belles inscriptions gravées sur deux stèles provenant de Théadelphie (Bath-Hérit, Fayoum). Avant d'exposer les recherches auxquelles m'a engagé la découverte de ces monuments, je dois décrire plus longuement chacune des stèles et rappeler brièvement les résultats de ma précédente étude.

Les deux reproductions photographiques ci-annexées (pl. I-II), dues à M. Émile Brugsch pacha, sont d'une telle netteté qu'il me paraît inutile de donner un fac-similé ou une copie épigraphique de ces inscriptions : il suffira de les transcrire en minuscules accentuées. (Les originaux ne comportent ni accentuation ni ponctuation.)

# [XII], STÈLE A (pl. I).

Longue stèle rectangulaire, cintrée en haut. Calcaire. Hant. 1 m. 20 cent., larg.

<sup>(1)</sup> Cf. Dittenberger, O. G. I. S., nº 64.

<sup>(2)</sup> C. R. Ac. Inscr. et B.-L., 1908, p. 772 et seq. — Le texte que j'ai donné

là contient une erreur : il ne faut pas lire διεδώκαμεν την ωερίτούτων ἐπιτροπην Σωκράτη, mais δεδώκαμεν, etc.

<u>- 163 - [9]</u>

o m. 54 ceut. — o m. 50 cent. La stèle est généralement bien conservée, excepté à la partie inférieure où des érosions superficielles ont fortement endommagé le texte des six dernières lignes (40-45).

Au sommet, dans le cintre, un disque ailé, flanqué d'uræus non retombantes, plane au-dessus d'un naos, dont le toit est garni d'un rang d'uræus lovées; dans le naos apparaît le buste d'un personnage coiffé du pschent et portant la fausse barbe (1). A droite et à gauche, deux crocodiles ayant, sur la tête, le disque et l'uræus, sont accroupis sur une sorte de mastaba. — Musée du Gaire, Journal d'entrée, n° 40727.

άσυλον, κατά ωρόσλαγμα ώ μη ωράγμα. τωι έπισθάτηι ΘεαδελΦείας της δεδομένης τῆι Θεᾶι βασιλίσσηι έντεύξεως σαρά των lερέων τοῦ έν τῆι κώμηι Πνεφερώτος 5 Θεοῦ μεγάλου, μετενηνεγμένης δ' έΦ' ἡμᾶς σύν τῶι ωρὸς αὐτὴν ωροσίεταγμένωι, τὸ ἀντ[ί]γραφον ύπόκειται, κατακολούθει οὖν τοῖς ωροστεταγμένοις. ἔρρωσο. Lβ Φαμενώθ γ. βασιλίσσηι Βερενίκηι Θεᾶι ἐπιζανεῖ χαίρειν. 10 οἱ ἱερεῖς τοῦ ΠνεΦερῶ(τος) Θεοῦ μεγάλου κροκοδείλου τοῦ όντος ἐν Θεαδελφείαι τ[ῆς] Θεμίσ του μερίδος του Αρσινοίτου, τυγχάνομεν άδιαλείπ ως τάς τε θυσίας καλ σπουδάς καὶ καύσεις λύγνων καὶ τἆλλα 15 [τὰ] νομιζόμενα τοῖς Θεοῖς ἐπιτελοῦντες [ύπ]έρ τέ σου καὶ τῶν ωρογόνων ωροαιρούμε-[ν]οι δὲ τὴν τοῦ ἱεροῦ ἀσυλίαν ἐπικυρωθῆναι, [ί]να, τούτου προς αυξησιν άγομένου, πολλώ μάλλον τὰ νομιζόμενα τοῖς Θεοῖς ὑπέρ σου 20 καθότι σερόκειται έπιτελήται, δεόμεθα, καθ' ήν έχεις ωρός τὸ θεῖον εὐσέβειαν, ωροστάξαι τὸ σημαινόμενον ίερὸν καὶ τοὺς ωροσόντας τόπους λιβός μεν έπ' άπηλιώτην [martelage] martelage | νότου δ' ἐπὶ βορ-25 ράν ἀπὸ τοῦ γειτνιώντος ἐγ νότου Βουβασίι-

είου μέχρι τῶν ωροσόντων ἀπὸ βορρᾶ τάζων

<sup>(1)</sup> Cf. la décoration de la stèle n° lV, Annales, 1908, p. 240.

των ἀποθειουμένων ἱερων ζώων εἶναι ἀσύλους, καὶ μηδένα καθοντινοῦν τρόπον ἐκ τούτων ἀποδιάζεσθαι τὸν δὲ Φανησόμενον

30 Θανάτωι ένοχον είναι ύπερ ων και γραφήναι Διοσκουρίδηι τωι συγγενεί και σίρατηγωι τοῦ νομοῦ τρονοηθηναι ώς διὰ σίηλης της σρος τοις δεδηλωμένοις τόποις ένοικοδομηθησομένης ένγλυφήσεται ύπέρ τέ σου

35 καὶ τῶν ωρογόνων ή τοῦ δηλουμένου ἱεροῦ καὶ των ωροσόντων τόπων άσυλία έπί τοῖς ήξιωμένοις καθάπερ ἐπὶ τῶν ὁμοίων γείνεται . τούτου δέ γενομένου έσλαι τὸ Θεῖον μὴ σαρατεθεωρημένον · οὐ δυνάμενοι δὲ τοῦ ἱεροῦ

40 ἀποσπᾶ[σ]θαι, δεδώκα[μ]ε[ν τ] ήν σερλ τ[ού]των έπιτρο[πην Σωκράτηι τωι μά λισθα τ[οῦ ἰεροῦ] διὰ σαντὸς ωροι σ αμένωι, σχεθησομένωι τοῦ τῶν ήξιωμένων ἀπ[οτελέσματος, ἵν' ὧμε]ν [εὐ]εργετηδιευ[τύ]χ[ει. Διοσκουρίδηι]· γινέσθω. μένοι. 45

L [6] Φαωφὶ ιζ

10, texte: ΠΝΕΦΕΡΩΙΘΕΟΥ. ΠΝΕΦΕΡΩΙ est-il pour ΠΝΕΦΕΩΤ(os), ou faut-il voir dans I final un sigle abréviatif? — 36, texte : AΣΥΛΙΑΙΕΠΙ.

# [XIII]. STÈLE B (pl. II).

Longue stèle rectangulaire, cintrée à la partie supérieure. Hant. 1 m. 20 cent., larg. o m. 54 cent. — o m. 50 cent. La stèle est généralement en bon état. Décoration identique à celle de la stèle A. - Musée du Caire, Journal d'entrée, n° 40728.

άσυλον, κατά πρόσθαγμα ῷ μὴ πρᾶγμα. τωι έπισθάτηι ΘεαδελΦείας της δεδομένης τῆι Θεᾶι βασιλίσσηι έντεύξεως σαρά των ἱερέων τοῦ ἐν τῆι κώμηι Πνεφερῶτος Θεοῦ μεγάλου, μετε-5 νηνεγμένης δ' έΦ' ήμας σύν τωι ωρός αὐτὴν ωροσίεταγμένωι, τὸ ἀντίγραΦον ὑπόκειται. κατακολούθει οὖν τοῖς προσίεταγμένοις. ἔρρωσο . L β φαμεν(ω) γ. βασιλίσσηι Βερενίκηι [3]εᾶι ἐπιφανεῖ χαίρειν. οί ίερεῖς τοῦ Πνεφερώ(τος) Θεοῦ μεγάλου προποδείλου

10 [martelage] τοῦ ὄντος ἐν ΘεαδελΦείαι τῆς Θεμίσ ου μερίδος του Αρσινοίτου, τυγχάνομεν άδιαλείπίως τάς τε θυσίας και σπονδάς και καύσεις λύχνων καὶ τἆλλα τὰ νομιζόμενα τοῖς Θεοῖς ἐπιτελοῦντες ὑπέρ τέ σου καὶ τῶν ωρογό-15 νων προαιρούμενοι δέ την τοῦ ίεροῦ ἀσυλίαν έπικυρωθηναι, ίνα, τούτου ωρός αύξησιν άγομένου σολλώ μάλλον τὰ νομιζόμενα τοῖς Θεοῖς ὑπέρ σου καθότι πρόκειται έπιτελήται, δεόμεθα, καθ' ήν έχεις τρος τὸ Θεῖον εὐσέβειαν, προσθάξαι τὸ σημαινόμενον ίερον και τοῦς προσόντας τόπους λιβός μέν έπ' ἀπηλιώτην [martelage] νότου δ' έπὶ βορρᾶν ἀπὸ martelage τοῦ γειτνιώντος έγ νότου Βουβασ1ιείου 25 μέχρι τῶν ωροσόντων ἀπὸ βορρᾶ τάφων τῶν άποθειουμένων ἱερῶν ζώων εἶναι ἀσύλου[s], καὶ μηδένα καθουτινοῦν τρόπου έκ τούτων [ἀπο]διάζεσθαι τὸν δὲ Φανησόμενον Ξανάτωι ἔν[ο]χον είναι • ύπερ ων και γραφηναι Διοσκουρίδηι τω[ι] 30 συγγενεί καὶ σΊρατηγώι τοῦ νομοῦ ωρονοηθῆν[αι] ώς διά σ/ηλης της τρός τοις δεδηλωμένοις τόποις ένοιχοδομηθησομένης ένγλυφήσεται ύπέρ τέ σου καὶ τῶν ωρογόνων ή τοῦ δηλουμένου (ἱεροῦ) καὶ τῶν ωροσόντων τόπων ἀσυλία ἐπὶ τοῖς ήξιω-35 μένοις καθάπερ ἐπὶ τῶν ὁμοίων γείνεται τούτου δέ γενομένου έσλαι τὸ Θεῖον μη σαρατεθεωρημένον · οὐ δυνάμενοι δέ τοῦ ίεροῦ αποσπάσθαι, δεδώκαμεν την σερί τούτων έπιτροπην Σωκράτηι τωι μάλισ α του ἱερου διὰ σαντὸς 40 προισλαμένωι, σχεθησομένωι τοῦ τῶν ήξιωμένων ἀποτελέσματος, ζυ' ὧμεν εὐεργετημένοι. διευτύχει.

Διοσκουρίδηι γινέσθω.

1, texte : martelage après ΠΡΑΓΜΑ. Le graveur avait commencé à graver, je crois, ΤΩΙΕΠΙΣΤ, il a ensuite effacé ce mot. — 7, texte : ΦΑΜΕΓ. — 9, texte : ΠΝΕ-ΦΕΡΩΙΘΕΟΥ. — 10, au début de la ligne, avant ΤΟΥΟΝΤΟΣ, quatre on cinq lettres ont été martelées à dessein, parce que fautives. — 3/1, texte : ΑΣΥΛΙΑΙΕΠΙ. Le mot ιερού, entre les lignes 33 et 3/4, a été oublié par le graveur.

La stèle B est assurément moins soignée comme gravure que la stèle A. Celle-ci semble être l'original, dont B serait la copie — copie fidèle, reproduisant jusqu'aux fautes. Le martelage de A, l. 23-24 = B, l. 22-23, est une correction introduite dans le texte alors que les deux stèles étaient déjà gravées. Je ne vois pas quels mots on a fait disparaître.

Ce document (1) comprend: 1° une pétition (ĕντενξιε) des prêtres du temple de Théadelphie adressée, en 58 ou 57 avant J.-C., à la reine Bérénice IV (2), aux fins d'obtenir le droit d'asile (ἀσυλία) pour le temple du dieu crocodile Pnéphérôs [A, l. 9-44; B, l. 8-42]; 2° un décret royal ( $\varpi \rho \delta - \sigma l \alpha \gamma \mu \alpha$ ) accordant ce privilège et communiqué au stratège Dioscouridès, en date du 17 phaôphi an 2=23 octobre 57 [A,l. 44-45; B, l. 43-44]; 3° la transmission de ce rescrit à l'épistate de Théadelphie par les bureaux du stratège, pour la suite nécessaire, le 3 phaménôth an 2=8 mars 56 [A, l. 2-8; B, l. 2-7]; 4° la mention en une ligne, au haut de chaque stèle, du privilège dont jouit le temple [A, l. 1; B, l. 1].

Un passage de cet important document invitait à des recherches topographiques, qu'avec l'autorisation de M. Maspero je pus faire en décembre 1908: « Nous te prions — écrivent les prêtres à la Reine — d'ordonner que ledit temple [de Pnéphérôs] et les terrains limitrophes de l'Ouest à l'Est et du Sud au Nord, à partir du Boubastieion qui y confine au Sud, jusqu'aux sépultures des animaux sacrés divinisés qui y touchent au Nord, soient déclarés lieux d'asile.... Nous te prions, en conséquence, d'écrire à Dioscouridès, ton cousin, le stratège du nome, lui enjoignant de faire graver sur une stèle qu'on érigera auprès des lieux en question, pour ton salut et celui de tes ancêtres, que ce temple et les terrains limitrophes sont lieux d'asile (3). »

<sup>(1)</sup> Je n'ai rien d'essentiel à changer à la traduction intégrale que j'ai donnée de ce texte en 1908, C. R. Ac. Inser. B.-L., loc. cit., p. 773-775.

<sup>(2)</sup> Bérénice IV régna sans associé de septembre (?) 58 à avril 55.

<sup>(3)</sup> A, l. 20-36; B, l. 19-34.

**— 167 —** [13]

Partant de l'endroit même où avaient été trouvées les stèles, je me mis en quête du temple de Pnéphérôs, du Boubastieion, des sépultures d'animaux sacrés. L'insuccès relatif de mes recherches s'explique : 1° par ce fait qu'à Batn-Hérit, comme presque partout ailleurs au Fayoum, la zone des terres cultivées s'est singulièrement étendue depuis vingt ans : tons les terrains bas situés autour de la ville ancienne ont été envahis, les dernières pentes du kôm ont été nivelées; 2° parce qu'à l'époque romaine, la ville ptolémaïque et les lieux de culte ont subi un complet bouleversement.

Je pensais que, comme à Magdôla (1), par exemple, les deux stèles marquaient l'entrée du temple de Pnéphéròs; mais je dus constater qu'elles avaient été déplacées, transportées derrière le temple et employées à des usages plus vulgaires dans d'humbles maisons. Le temple lui-même avait été désaffecté et changé en villa par quelque riche fermier, qui avait pècheries sur le lac tout proche et vergers où mûrissait le raisin. Voyons donc ce qu'avait été le temple — et les συνκύροντα — sous les Ptolémées, et ce qu'il était devenu aux mains de son dernier propriétaire.

Du temple il ne reste que des murs, et encore est-il difficile de reconstituer la disposition primitive de certaines parties de l'intérieur (pl. 111). L'ensemble forme un trapèze dont les longs côtés ont 26 m. 30 cent. Le côté nord-est, opposé à la façade, mesure 17 m. 15 cent. et la façade elle-même 18 m. 70 cent. Parallèlement au temple, à une distance de 2 m. 50 cent., court une rangée de six colonnes qu'encadrent deux piliers carrés. Plus loin, à 8 mètres de la colonnade, nous rencontrons un mur parallèle à la façade du temple et, à quelques centimètres près, de même largeur que celle-ci : une porte en briques cuites, faisant face à celle du temple, donne accès à un enclos d'une superficie d'environ 1.100 mètres carrés (18 m. 50 cent. × 61 mètres) : des murs (en briques crues) hauts de 2 m. 50 cent. entourent ce terrain, que je n'ai pas pu déblayer, n'ayant ni le temps ni les moyens d'enlever un pareil cube de sable. Au delà de l'enclos, des maisons semblables à celles qui sont au nord-est du temple.

Ainsi, étant donné le temple de Pnéphéròs dont l'emplacement est

<sup>(1)</sup> Cf. JOUGUET, dans C. R. Ac. Inser., 1902, p. 354.

certain, au centre de la ville (1), nous avons au nord (plus exactement au nordest) un pâté de maisons d'époque romaine, et, à quelque distance, les champs cultivés. Je suppose que le cimetière (2) des animaux sacrés (crocodiles) était par delà les dernières habitations de Théadelphie, en un endroit où poussent aujourd'hui les maïs et les blés. Toute la partie comprise entre le mur nord-est du temple et la nécropole jouissait donc du privilège de l'ἀσυλία: là pouvaient s'élever les établissements qu'on voyait d'ordinaire autour des sanctuaires fréquentés, boutiques, comptoirs de trapézites, auberges et lupanars sacrés. Au sud (sud-ouest), je verrais volontiers dans le grand enclos un σαράδεισος dépendant du temple, et inviolable : le Bou-6ασ λιεῖον se serait élevé au delà, à la place marquée par les maisons d'époque plus récente, que les sebakhin ont d'ailleurs bouleversées ces temps derniers. Enfin un large boulevard, formant une des artères essentielles de la ville, borde le temple à l'ouest, tandis que des maisons — demeures sacerdotales peut-être — semblent en avoir formé la limite à l'est : mais je n'ai que sommairement exploré ce dernier point, car j'avais dû, dès le début, le recouvrir de mes déblais.

Revenons au temple. Les murs sonten briques crues, longues de o m. 24 c.o m. 25 cent. (excepté en quelques rares endroits, à l'intérieur, où l'on
a employé des briques cuites mesurant o m. 23 cent.). A l'ouest, la
muraille a une hauteur de 3 mètres, et à l'est, dans la chambre M, une
hauteur de 3 m. 50 cent. qui pourrait bien être la hauteur primitive. Les
fondations du temple que j'ai examinées du côté nord descendent jusqu'à
une profondeur de 2 m. 20 cent. La largeur des murs est en moyenne de
o m. 90 cent. C'était donc une construction solide que des poutres de bois,
insérées par places dans les briques (3), venaient encore renforcer. Bien
entendu, la colonnade était en calcaire; en calcaire aussi les montants de
la porte d'entrée (dont malheureusement le linteau, portant la dédicace,
n'a été retrouvé nulle part), les colonnes de la grande salle A, le seuil
de la salle B et les degrés de l'escalier D.

<sup>(1)</sup> Le petit temple de Grenfell et Hunt est à l'ouest, à 30 yards de la ville (Fayûm Towns, p. 52).

<sup>(2)</sup> Le cimetière fouillé par ces mêmes savants est au sud-ouest; aujourd'hui un

cours d'eau le coupe et la végétatiou l'envahit.

<sup>(3)</sup> Le même procédé au temple de Philadelphie. Cf. Zucker, Arch. Anzeiger, 1909, 2, p. 183.

L'individu qui du temple fit une maison de campagne y introduisit des modifications profondes. Des portes furent condamnées, d'autres ouvertes puis refermées (1); le vestibule semble avoir été bouleversé; un hémicycle avec un petit bassin cimenté et deux piliers en calcaire fut pratiqué dans l'épaisseur du mur nord de la salle A; mais plus que toute autre la salle M fut transformée, ou plutôt créée, grâce à la destruction d'une cloison et à l'établissement d'une cuve, - ceci dans un dessein particulier. Le propriétaire était en effet un vigneron, et voici ce qu'il avait imaginé : ayant donc abattu le mur qui séparait la salle M de la salle voisine, il avait creusé dans le sol une cuve profonde de 1 m. 85 c. et avant un rayon de 1 m. 15 c.: deux rampes et deux escaliers, comprenant chacun dix degrés, étaient ménagés à droite et à gauche de la balustrade entourant la cuve et menaient à une plate-forme formant un bassin quadrangulaire, profond de o m. 50 c., et avant une superficie d'environ 20 mètres carrés. Ce bassin servait au pressurage des raisins; une dizaine de grosses pierres y furent trouvées, qui étaient destinées à écraser les grappes dont un bon nombre, desséchées, étaient encore adhérentes à ces meules. Les murs sont barbouillés et tachés de lie de vin. Le jus exprimé coulait par une gargouille λεουτοκέφαλος dans la cuve, où il fermentait et était conservé le temps nécessaire, avant d'en être retiré et mis dans les jarres. L'appareil est en briques crues, recouvertes d'un ciment solide comme de la pierre; autour de la gargouille, on s'est même ingénié à simuler des pierres de taille; mais la gargouille est en calcaire, et provient d'un édifice ancien, d'une fontaine qui faisait partie peut-être des dépendances du temple : on sait en effet que les Grecs donnaient d'ordinaire aux bouches de fontaines la forme d'une tête de lion (2). De l'autre côté du mur, dans la salle L, même bassin-pressoir, mais moins bien conservé, et d'ailleurs aucune trace de cuve (la salle L

έκ τῶν ἰδίων τῆ Θεῷ καὶ τῆ σόλει—
avec le commentaire de Ditterberger.
Hist. und Philol. Aufsätze E. Curtius gewidmet (Berlin. 1884). p. 298; et en
général le mémoire de Curtius, Plastik
der Hellenen an Quellen und Brunnen
(Gesamm. Abh. II).

<sup>(1)</sup> Marquées par une interruption des hachures sur le plan.

<sup>(3)</sup> Cf. Perdrizet, Rev. Bibl., 1900, p. 9, et note 6 ainsi conque: σ C. I. L., X, 1554, et encore C. I. G. S., I, 3099 (Lébadée en Béotie) [... ύ]δωρ καὶ τὰ [κρα]-τηρίδια καὶ λ[ε]οιτάκρουνα καὶ τὸ σερὶ τὴν κρήνην ἔσω κατασκεύασμ[α ω]αν...

est en mauvais état). La salle à colonnes A doit avoir servi à quelque usage analogue : j'y ai trouvé des claies en palmier, couvertes encore de raisins. Dans diverses pièces de la maison furent ramassés des bouchons d'amphore portant les marques suivantes : A (un exemplaire); AME (un exemplaire); O (un exemplaire); EATI (un exemplaire); MOP (quatre exemplaires).

Je no serais pas étonné d'ailleurs que le wapádeixos des prêtres de Pnéphérôs, situé à quelques mètres au sud du temple, n'eût été plus tard exclusivement occupé par les treilles de notre vigneron. Que la vigne ait été cultivée à Théadelphie, c'est ce que prouvent au surplus les recommandations adressées par un propriétaire à son wekil, dans une lettre (1) trouvée parmi les ruines d'une maison de la ville, et que je transcrirai ici à titre de curiosité:

Ηρακλείδης Αγχοριμάει
χαίρειν.
εὐ ωοιήσεις τὰ ἰτεῖνα καθάρας (sic) καὶ σκεψάμενος ἀγο5 ρασὶὴν αὐτῶν. κἄν μὲν
ὑπόσιασιν λάθης, δήλωσόν
μοι ἐὰν δὲ ἀγορασὶὴν μὴ
εὕρης, ωάλιν γράψον μοι
πότε δεῖ αὐτὰ κοπῆναι,
[κοπῆναι]
10 ἵνα αὶ ἄμπελοι μὴ σκιάζωνται . ωέμψον μοι ἕν
κεφάλιον γλ[υ]κύ, ἐπεὶ ἀσθενέσιερός εἰ[μι] . ἐρρ(ωσ)ει (sic)
Θὰθ ιβ.

Hèrakleidès à Ankhorimaès, salut.

Tu feras bien d'émonder les saules et de me chercher pour eux un acquéreur. Si tu as quelque chose en vue, expose-moi ton idée; si tu ne trouves pas d'acheteur, écris-moi quand il convient de les abattre, afin qu'ils ne couvernt pas d'ombre les vignes. Envoiemoi une petite grappe douce (?), car je me sens plus malade. Adieu.

Thôt. 12.

Snivent sept lignes, en post-scriptum, mais mal conservées; il y est question des travaux de la ferme : γράψου δέ μ[οι] κ[αί] ωόσα κτήνη, etc.

<sup>(1)</sup> La lettre est sur papyrus jaunâtre mesurant o m. 18 cent. × o m. 08 cent. — Tous les documents sur papyrus trouvés pendant cette fouille seront publiés ultérienrement.

<u>- 171 — [17]</u>

# XIV. Une dédicace de l'année 172/171.

Dans une rue de Théadelphie située à l'est du temple, ou plutôt sur une place, j'ai trouvé un autel en calcaire (il est et demeurera in situ), portant une inscription longue de o m. 56 cent., large de o m. 23 cent., d'ailleurs incomplète à la partie inférienre et mutilée en haut.



ύπ[έρ βασιλέως Πτ]ολ[ε]μαίου τοῦ Πτολεμαίου καὶ Κλεο[πάτρα]ς Θεῶν Φιλομητό[ρω]ν καὶ Πτολεμαίου τοῦ ἀδελΦοῦ,

5 Τιμοκράτης καὶ Δημητρία καὶ [——]ιος καὶ Σεμ[— (vacat)

Ex-voto de Timokratès et de (sa femme?) Démétria [1.5], ainsi que de deux ou plusieurs autres personnes [1.6] à une divinité adorée dans la ville de Théadelphie, Pnéphéròs ou Boubastis par exemple.

On peut, je crois, dater à une année près cette iuscription, dont la fin ne nous a malheureusement pas été conservée. Les personnages du protocole [l. 1-4] sont les trois orphelins de Ptolémée Épiphane: Ptolémée VI Philométor, Cléopâtre II sa sœur (qu'il épousa en 172), et leur jeune frère Ptolémée, le futur Évergète II. Notre texte est postérieur à la mort de la reine-mère (Cléopâtre I), c'est-à-dire à 173; antérieur d'autre part à l'année 170, quand le jeune Ptolémée reçut le titre de roi. Ici, Cléopâtre II n'est pas non plus qualifiée de βασιλίσση. Est-ce à dessein? Le cas me paraît être unique. Cela indiquerait que l'inscription est quelque peu antérieure au mariage du frère et de la sœur et qu'elle date de 173/172. La jeune princesse peut avoir reçu du vivant de sa mère le même prédicat que le prince

héritier à qui elle était destinée dès sa naissance; leur union ne devait plus être d'ailleurs, quand fut gravée l'inscription, qu'une affaire de quelques mois ou de quelques semaines, — double raison qui expliquerait pourquoi le Roi et la future Reine ont été réunis dans la même appellation de Θεοί φιλομήτορες, sans qu'on eût toutefois donné à Cléopâtre II le titre de βασιλίσση qui ne lui appartenait pas encore en fait.

Admettons cependant que l'omission du mot βασιλίσση soit involontaire, qu'elle soit due à une étourderie du graveur : en ce cas, notre inscription — comme une dédicace bien connue provenant de Qoussieh (Clédat, Bull. Inst. fr. arch., 1902, p. 43; Dittenberger, O. G. I. S., II, p. 473, n° 734) — pourrait être considérée comme datant des tout premiers temps du mariage de Ptolémée VI et de Cléopâtre II, par conséquent de 172-171.

G. LEFEBURE.

Assiout, janvier 1910.

# QUELQUES OBJETS COPTES DU MUSÉE DU CAIRE

PAR

M. JEAN MASPERO.

I

Un μυροθήκιου ου vi° siècle. — Le numéro 7202, décrit comme Buchbehälterdeckel, est une plaque d'argent, dorée par places, trouvée en 1893 dans les ruines d'une des petites églises chrétiennes qui s'élevaient sur l'emplacement du temple de Louqsor. M. Strzygowski a cru y reconnaître le couvercle d'un de ces coffrets plats servant à contenir des livres précieux, d'une de ces capsæ evangeliorum par exemple, dont parle Grégoire de Tours.

La face extérieure porte cette inscription :

# авва авраміоу | епіскопоу

On lit sur le côté interne, en caractères tracés au pointillé :

Cette légende, qui a exercé déjà l'ingéniosité d'un certain nombre de chercheurs, n'a pas encore été déchiffrée entièrement. M. B. Keil reconnut que les dernières lettres ne pouvaient être que des chiffres. M. Wessely (1), dans la demi-page qu'il consacre à réfuter la note de J. Strzygowski, a rétabli une partie du texte, mais n'a nullement résolu «l'énigme» que ses prédécesseurs avaient laissé subsister. Pourquoi, en effet, corriger les lettres μγρ en μργγρ(ου)? L'original porte μγρ sans aucune hésitation possible, et l'on y reconnaît facilement l'abréviation du mot μύρου. Il ne

<sup>(1)</sup> C. Wessely, Studien zur Palæographie und Papyruskunde, IV, p. 109.

s'agit aucunement d'un poinçon, indiquant le poids du métal précieux employé : un coffret en plaques d'argent uni, pesant à vide 1/4 livres 2 onces 16 grammes (sans compter l'alliage), ne serait certes pas un coffret ordinaire. Il faut traduire : «1/4 livres, 2 onces, 16 grammes d'encens». Par μύρον en effet, on n'entendait pas seulement une huile aromatique, mais aussi toute espèce de parfums. Ici, il s'agit probablement de l'encens en grains, qu'on brûlait pendant les cérémonies du culte. L'objet n° 7202 n'est donc pas une capsa à Évangile, c'est une boîte à parfums, et le chiffre ci-dessus commenté en désigne la destination en même temps que la capacité.

Mais la troisième ligne n'est pas la seule à présenter des obscurités de sens. M. Keil interprète la deuxième par ces mots : « mit Hilfe des Presbyters Præpositus ». Une pareille traduction, bien difficile grammaticalement, n'offre pas un sens très satisfaisant. On ne voit guère, en effet, quelle sorte d'aide pouvait apporter le prêtre Præpositus en cette occasion, ni à qui. L'explication suivante, sans prétendre elle-même à la certitude, me semble plus vraisemblable. Le mot διακονία, dans la langue de l'époque, a une signification bien précise : c'est un ensemble de biens, mobiliers ou immobiliers, appartenant à un monastère ou à une église, et gérés par un fonctionnaire décoré du titre général de διακουητής. Le plus souvent, il est vrai, on entend par là les terrains qui dépendent de la maison et assurent son entretien. On dit ainsi d'un moine qu'il habite «dans la diaconie» de tel couvent : «τῷ ἀπα Ἰσακίω, ἐν τῆ διακονία τοῦ ὅρους Αφροδ(ίτης) (1) ». Mais le sens réel est plus large, et désigne toutes les propriétés : les vases et ustensiles sacrés font en effet partie de la διακονία, le διακονητής chargé de cette garde et de cette gestion porte plus spécialement le nom d'économe (2). Telle était la fonction qu'exerçait Præpositus : économe de cette

<sup>(1)</sup> Papyrus du Musée du Caire (inédit), n° 40879 (Journal d'entrée), fol. V, recto, l. 19. Comparer ce sens à celui du latin diaconia, dans l'administration de l'Église romaine.

<sup>(1)</sup> Ibid., n° 40868 (Journal d'entrée): Τῷ δι[καίω] τῆς ἄγια[ς δια] κονίας τοῦ νεοκτίσ[7]ου όρους — ὼνομασμένου δὲ

άπα Απολλῶτος, — διὰ Ενὰχ Ιωάννου, εὐλα6εσ7άτου [μονά]ξοντος καὶ οἰκο[νό]-μου τῆς αὐτῆς, etc. (l. 4-7). — Dans la Vie du pape Léon III, par Anastase le Bibliothécaire (Patrol. lat., t. CXXVIII, \$391), on voit le pontife faire don à une certaine diaconia de la vierge Marie, d'étoffes et d'un ciboire d'argent.

église de Louqsor, dont on a retrouvé le trésor en partie. La légende de la cassette d'argent doit donc, en définitive, se comprendre ainsi :

Extérieur :

L'abbé Abraham étant évêque.

L'inscription du revers, en effet, interdit de traduire par « propriété » de l'évêque.

Intérieur :

La servante de Dieu, Eulogia, fille de Potamôn, a consacré (ce coffret).

Faisant partie du trésor confié à la garde du prêtre Præpositus.

OEuvre de Gregorios (?) — (Contenance): 1 4 livres, 2 ouces et 16 grammes d'encens (en grains).

Les μυροθήκια ou boites à parfums, en métal ou en bois, contenant l'encens en réserve jusqu'au moment de son emploi, sont encore aujour-d'hui en usage dans quelques églises coptes. D'ailleurs, elles n'étaient pas réservées exclusivement à cet usage ecclésiastique : elles faisaient aussi partie du mobilier des particuliers, comme nous l'apprend un papyrus du Musée du Caire (1).

11

N° 7203. — Cette pièce, comme la précédente, provient de l'église de Louqsor; comme l'autre aussi, elle est intitulée dans le Catalogue Buchbehälterdeckel. En réalité, c'est un simple plateau. La légende est étroitement apparentée à celle que j'ai discutée plus haut:

апавнсаммолепіскопоуєпоінсей упероєомеікаісіа.Фрос папамікроуєка.Іакопіас праіпосітоупресвутероу

Apa Bêsammôn étant évêque; Isidore, fils de Papa Mikros a exécuté (ce plateau) pour Theônikas. Faisant partie du trésor confié à la garde du prêtre Præpositus.

Theônikas, comme tout à l'heure Eulogia, est le donateur. Ici, l'évidence est encore plus grande, que l'évêque n'est pas le propriétaire de l'objet, mais que son nom est seulement indiqué comme date.

<sup>(1)</sup> Catal. des pap. byz. du Musée du Caire, nº 67006, verso, l. 90.

Les mots «Isidore fils de πΑΠΑ Mikros» sont la seule difficulté de ce texte. Peut-être faut-il décomposer le mot πΑΠΑ, et y voir le titre copte ΑΠΑ, précédé de l'article. Ou plutôt c'est le terme πΑΠΑ «le prêtre», qui entrait parfois dans la composition de certains noms de personnes (1). Quant à Μικρός, ce ne peut être la traduction du copte κογει = «junior», qui ne se comprendrait qu'après un nom propre. C'est le nom propre luimême. Un papyrus du Musée du Caire nous fournit un excellent parallèle : celui d'un individu appelé Μέγας, fils de Démosthène (2).

#### н

La croix de cuivre nº 9176 (p. 304 du *Catalogue*) ne présente aucune allusion à saint Apollo. La légende du verso est la suite de celle du recto et on doit lire :

IC XC ABBA XPICTO(AO(?)) YAIC GHICKWHOY HWAAA TA HT[H] (= wolld ta sth).

Longues années à l'abbé Christodoulos (?), évêque.

C'est un souhait de longue vie, analogue à celui qu'on lit en latin sur certaines monnaies du ve siècle : multis annis. Ce détail me porte à croire que la croix doit être attribuée au ve siècle.

#### IV

Pour terminer, signalons un cachet d'hostie dont l'inscription a besoin d'être corrigée (n° 8807, p. 139). Elle ne mentionne aucun nom de saint, mais seulement la formule bien connue de ces sortes d'objets, défigurée ici par les fautes d'orthographe:

Άγιος ὁ Θεὸς, ἄγιος ἰσχυρὸς, ἄγιος ἀθάνατος.

Jean Maspero.

Haha comme un nom propre: cf. Berl. Griesch. Urk., 369, l. 11: Myväs viòs Hamā. Dans ce papyrus la lacune de la ligne 3 doit probablement se combler ainsi: [ $\Lambda \nu \rho \eta_1 M \eta \nu \alpha s \nu \iota o s \Pi ] \alpha \pi \alpha$ , plutôt que ...]  $\Lambda \pi \alpha$  [ $o \lambda$ ].

<sup>(1)</sup> Au couvent de Saint-Jérémie, près de Saqqara, on a retrouvé la pierre tombate d'un moine appelé HENCON HAHA HAIOY (QUIBELL, Excavations at Saqqara [1907-1908], inscr. n° 71).

<sup>(2)</sup> Catal., n° 67056, col. II, l. 5. Cependant il serait possible de considérer

# NEITH PROTECTRICE DU SOMMEIL

PAR

#### M. GEORGES DARESSY.

Sur la face supérieure une représentation curieuse est gravée. Neith est debout, tournée à droite, coiffée comme d'ordinaire de la couronne du Nord; elle tend un arc et est prête à décocher horizontalement une flèche (fig. 1). Devant elle un homme est assis à terre, le haut du corps penché en avant, la tête appuyée sur le genou; le bras droit est pendant, la main gauche est posée sur la tête; il

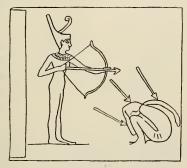


Fig. 1.

est ainsi dans une pose de dormeur. Trois flèches sont tombées sur lui : une est enfoncée dans la tête, les deux autres dans les bras.

Le Musée possédait déjà un fragment analogue trouvé en 1900 à Abydos,

<sup>(1)</sup> Journal d'entrée, n° 41476. Annales du Service, 1909.

[2]

au nord de Kom-el-Sultan (1). Il est en calcaire, long de o m. 20 cent. et large de o m. o 78 mill.; sa nature n'avait pas été reconnue au moment de l'arrivée, car il est inscrit au Journal d'entrée comme « petite stèle; la déesse Neith debout tirant de l'arc sur un animal difficile à reconnaître » (fig. 2). En réalité c'est la moitié de la base d'un chevet avec support aux extrémités, ayant à peu près la forme A; mais l'objet étant brisé, on n'a



gardé que l'un des bouts de la base, qui, retaillé droit à la fracture, ressemble en effet à une stèle arrondie au sommet, mais très allongée. C'est que sous ce chevet on avait gravé une Neith debout, coiffée de la couronne rouge striée verticalement, préparant une flèche sur son arc. Devant elle ce qui avait été pris pour un animal devait être un homme, comme le prouvent les jambes, mais baissé dans une pose d'autant plus difficile à comprendre qu'une fracture a enlevé toute la partie antérieure du corps. Comme sur l'autre exemplaire, trois flèches sont tombées sur le corps du personnage énigmatique.

On comprend assez facilement le sens de ce dernier tableau; l'individu qui semble fuir les traits de la déesse doit être un revenant, une ombre qui venait pour troubler le repos du propriétaire du chevet; dans le premier cas on s'explique plus difficilement la pose, car le génie malin étant endormi ne pouvait troubler le repos du vivant; il faut supposer que c'est l'effet de l'acte de la déesse qui est figuré, que ses flèches, semblables aux pavots de Morphée, occasionnent un sommeil irrésistible et que le revenant a été

<sup>(1)</sup> Journal d'entrée, n° 34545.

ainsi mis dans l'impossibilité de déranger le dormeur. Ces deux monuments sont d'époque saîte; il est à noter qu'on ne voit pas la déesse Neith figurer parmi les divinités gravées sur les chevets aux anciennes époques; sous le moyen empire et la XVIII° dynastie ce sont surtout Bès et Thoueris qui veillent sur les endormis, l'attribution à Neith de ce rôle serait donc relativement récente.

Faut-il établir un rapprochement entre cette scène et les représentations de Neith suivie d'un nain difforme, comme par exemple sur la stèle n° 2873 1 du Caire (1)? Des légendes ont pu prendre naissance simplement par similitude de prononciation entre les mots — 1 a « dormir » et — 1 a nain ».

Malgré tout, c'est Bès (ou Harsiési) qui est resté le grand pourchasseur des mauvais génies, de jour et de nuit; il est le personnage principal des stèles dites d'Horus sur les crocodiles et si on le voit figurer si fréquemment sur les objets de toilette c'est qu'il remplit un rôle de gardien, chassant les maléfices, et que les atteintes à la beauté de la femme sont encore l'œuvre d'esprits malins. Enfin il y a lieu de rappeler la statuette de bronze n° 3873 du Catalogue général du Musée du Caire, où à la droite de Bès on voit un singe marchant, et à sa gauche un homme accroupi et dormant, la tête appuyée sur le genou. Ou il faut considérer que c'est un symbole qu'on peut dormir paisiblement sous la protection de Bès, ou il faut croire que c'est un revenant, un agitateur du sommeil, que le dieu a endormi et réduit à l'impuissance, tout comme le fait Neith sur le chevet.

G. DARESSY.

<sup>(1)</sup> Le texte de cette stèle saîte est très mal gravé en hiératique, aussi je propose sous toutes réserves cette transcription.

# SEMAINE DES ÉGYPTIENS

PAR M. GEORGES DARESSY.

П

Depuis la publication de l'article sur la Semaine des Égyptiens (1) j'ai trouvé au Musée du Caire deux petits monuments qui me paraissent devoir venir à l'appui de ma thèse.

Le premier (2) est un cylindre creux d'époque saîto-perse en terre émaillée vert, haut de 0 m. 046 mill., ayant un diamètre extérieur de 0 m. 046 mill. et intérieur de 0 m. 032 mill. Au pourtour sont gravées en relief les figures suivantes :

- 1° Osiris-momie debout, l'atef sur la tête, tenant la crosse et le fouet.
- 2° Horus hiéracocéphale, coiffé du pchent, marchant et le sceptre \( \frac{1}{2} \) à la main.
  - 3° Serpent dressé }.
  - 4° Thot debout, tenant le sceptre.
- 5° Dieu à tête de crocodile surmontée de l'uræus, tenant à deux mains un vase 5.
  - 6° Isis marchant, coiffée du disque et des cornes, le 1 à la main.
  - 7° Dieu criocéphale portant deux vases ..
  - 8º Nephthys coiffée II debout, tenant le sceptre 1.
  - 9° Dieu léontocéphale, avec un uræus sur la tête, et portant deux vases .
  - 10° Serpent dressé }.

On reconnaît ici les mêmes génies (nº 50 à 59) que l'on voit à la fin de la stèle et de la statue, avec la seule différence que par suite d'erreur le serpent qui devait être après Osiris (n° 51) a été reporté le tout dernier de la série. Il n'y a pas de légende explicative.

<sup>(1)</sup> Annales, t. X. p. 21-23. — (2) Journal d'entrée, n° 29497. Provenance : Haute-Égypte, et probablement Karnak.

<u> 181 — [2]</u>

Je ne sais à quelle sorte de monument a pu appartenir cet objet, mais on voit ici les protecteurs des dix jours complémentaires soigneusement isolés des quarante-neuf autres génies des semaines qui devaient se trouver sur la partie principale de la pièce.

Le deuxième objet que je veux signaler (1) est également en terre émaillée vert, brisé; ce n'est que la partie inférieure, arrondie, d'un menat, , ayant o m. 087 mill. de largeur et o m. 07 cent. de hauteur. D'un côté on voit Amon-râ criocéphale, coiffé du disque, accroupi entre deux uræus protecteurs ayant l'anneau pentre leurs ailes. L'autre face porte la fin d'une liste de génies conforme à celle des monuments déjà étudiés, dont le commencement devait se trouver sur la partie manquante du menat. Les figures, assez floues, sont réparties entre trois bandes horizontales; les génies qu'on reconnaît sont:

Première rangée: 33, 34, 35, 36 | jambes de 37, 38, 39 et 40.

Deuxième rangée: 41, 42, 43, 44 | 45, 46, 47, 48.

Troisième rangée : 1° Serpent sur un socle = (n° 49).

- 2º Un Fremplaçant Osiris (nº 50).
- 3° Serpent dressé sur sa queue (n° 51).
- 4° Horus hiéracocéphale coiffé du pchent marchant (n° 52).
- 5° Serpent debout (n° 53).
- 6° Set ou Thot marchant (n° 54).
- 7º Dieu à tête de crocodile portant deux vases (nº 55).
- 8° Déesse (Isis) debout, tenant le I (n° 56).
- 9° Serpent dressé (n° 57) au lieu d'un dieu présentant deux vases.
- 10° Déesse (Nephthys) debout, le I à la main (n° 58).
- 11° Serpent dressé (n° 59).

Ce qui est intéressant dans cette liste, c'est la classification des génies : dans les deux premières rangées ils sont huit, mais une barre de séparation se trouve entre le 36° et le 37°, une autre entre le 44° et le 45°, ce qui suffit pour montrer que les quarante-huit premiers dieux étaient groupés quafre par quatre. Au contraire le 49° est placé avec les dix divinités des

<sup>(1)</sup> Journal d'entrée, nº 41751.

jours complémentaires, il en résulte donc que l'année se composait de douze mois de vingt-neuf jours (chacun en quatre semaines de sept jours et un quart) et d'un mois supplémentaire de dix-sept jours et un quart (une semaine et une décade). Je ne crois pas qu'on ait signalé jusqu'à présent de calendrier présentant une telle disposition. On a évidemment cherché à tomber d'accord avec l'année solaire évaluée à 365 j. ½; peut-être a-t-on essayé de faire coıncider en même temps avec l'année lunaire, mais les 49 semaines font 355 j. ¼, soit un jour de trop pour égaler l'année lunaire de 354 jours 8 h. 43 m.; dans le détail il y a donc divergence, le mois de 29 jours étant trop court de 12 h. 44 m. et ne pouvant par suite suivre les lunaisons.

Ce système est postérieur à la division en décades (1), la preuve en est que lorsqu'on a intercalé un génie semainier après chaque troisième décan, on a introduit des personnages dont le nom n'a aucun rapport avec les deux désignations d'astérismes destinées à se suivre, et entre lesquelles ils ont pris place, par exemple \( \frac{1}{2} \) entre \( \frac{1}{2} \) et 19° décans), ou \( \frac{1}{2} \) entre \( \frac{1}{2} \) et 28° décans).

Il n'y a pas trace dans les inscriptions que ce calendrier ait été usité dans un autre but que pour les spéculations astrologiques; il n'en est pas moins vrai que, au moins dès la XXIIº dynastie, date à laquelle je fais remonter la statuette n° 38924, les Égyptiens avaient eu l'idée d'une année de 365 j. ½; pent-être pour les usages civils avaient-ils d'autres procédés que nous ignorons encore, pour ramener l'année vague de 365 jours en concordance avec le cours régulier des saisons, en dehors de la période sothiaque, ce qu'il serait important de savoir avant de tenter les calculs sur les faits astronomiques mentionnés dans les textes.

G. DARESSY.

chaque mois sont à tête de lionne et assis, sauf le 1" et le 37 qui sont debout, et peut-être le 33 dont la tête est indistincte; ceux de la deuxième décade sont à tête de lion, sauf 14 et 46; pour la troisième décade les aspects varient, mais les ophiocéphales sont en majorité.

<sup>(1)</sup> Un passage de mon premier article pouvant laisser croire que le système hebdomadaire était antérieur au système décadaire est à modifier en ce sens. Au point de vue de l'aspect des génies, on remarquera que tous les nouveaux introduits sont à forme de serpent; parmi tes anciens ceux de la première décade de

# CARTOUCHE D'UN ROI ÉTHIOPIEN SUR UN OBJET TROUVÉ À MIT RAHINEH

PAR

#### M. GEORGES DARESSY.

Parmi les objets trouvés cette année dans le sébakh à Mit Rahineh figure un morceau de pâte bleue (imitation de lapis) ayant dû faire partie d'une palette votive ou d'une table d'offrandes (1). Le grand côté, qui était un des bords de l'objet, a o m. og cent. de longueur; la partie supérieure, brisée presque à angle droit de la précédente, a o m. 064 mill.; un troisième côté, à fracture irrégulière, complète la figure vaguement triangulaire du débris, dont l'épaisseur est de o m. 024 mill. Une bande de o m. 038 mill. de largeur, portant une inscription, suit le bord droit; à côté est une dépression de o m. 023 mill. de largeur, à peine marquée vers le haut, mais arrivant progressivement à un creux de o m. 003 mill. vers le bas, ce qui me fait penser que c'est l'entrée de la rainure pour loger les calames d'une palette de scribe. L'inscription est gravée très sommairement, et le cartouche spécialement n'offre que des signes indécis : 🐆 📜 🔼 🌅 . Après avoir vainement cherché à quel pharaon pouvait appartenir ce cartouche, j'ai reconnu que le nom était celui de 🐂 📜 🔼 ), un roi éthiopien dont un autel, qui se trouvait dans le temple de Gebel Barkal, a été emporté par Lepsius (2). C'est, je crois, la première fois qu'un monument d'un des successeurs de Tonuatamen est recueilli en Égypte et l'on peut se demander comment il a pu venir jusqu'à Memphis, car après le retrait des Éthiopiens les relations semblent avoir été rompues entre l'Égypte et la Nubie, et rien ne laisse supposer un retour

<sup>(1)</sup> Journal d'entrée, n° 41293. — (2) LEPSIUS, Denkmäler, V, pl. XV; Catalogue du Musée de Berlin, n° 1481.

des Éthiopiens vers le Delta. Il est donc présumable que l'objet a été rapporté d'au delà de la première cataracte, et alors il peut se faire que la palette ait été prise par un des mercenaires envoyés par Psamétik à la poursuite des soldats égyptiens, les Asmakh émigrant au Soudan. Le style purement égyptien, les inscriptions correctes aussi bien de cet objet que de l'autel démontrent que ce Senka-amen-seken appartient à la première période du royaume de Napata, et dans le cas où l'hypothèse ci-dessus serait admise, étant contemporain de Psamétik, il serait un des tout premiers, sinon le premier successeur de Tonuatamen.

G. DARESSY.

# MONUMENT NOUVEAU DU PHARAON KHATOUÌ

PAR

#### AHMED BEY KAMAL.

Dans les fouilles que j'ai entreprises à Méir depuis les derniers jours

d'avril jusqu'aux derniers de mai 1910, un coup de fortune m'a fait mettre la main sur la partie inférieure d'une canne en ébène, d'un bon travail et d'une excellente conservation. Elle porte en relief une légende écrite en double, entaillée dans le bois et reliaussée d'un fil d'argent, au nom de l'un des deux Pharaons de la IXe dynastie qui s'appelèrent , Khatoui, probablement le premier d'entre eux, celui qui correspond à l'Akhthoès de Manéthon (→). Les restes du même protocole avaint été observés déjà sur quelques fragments d'une coupe en bronze, conservée actuellement au Musée du Louvre et publiée par M. Maspero, d'abord dans le Bulletin des Musées (t. II, p. 38), puis dans les Proceedings de la Société d'Archéologie Biblique (t. XIII, 1891, p. 429-431) (1). Notre canne nous rend pour la première fois en son entier le protocole de Khatoui ler : on verra que, de même que pour les rois des dynasties memphites, puis de la XIe et de la XIIº dynastie, le nom d'épervier 🚾 🚺 🐔 est identique à celui de vautour et d'uræus.

Il est regrettable que le tombean qui nous a rendu cette pièce unique, et qui se trouve au pied de la montagne, ait été saccagé dans l'antiquité, et ne nous fournisse aucun renseignement qui nous permette de connaître le personnage qui voulut emporter avec lui dans la mort cette relique précieuse du roi qu'il avait servi. Toutefois, la présence de cette canne, l'existence dans cette même nécropole de quelques tombeaux appartenant à des princes féodaux tels que

<sup>(1)</sup> Petrie, History, t. I, p. 114, fig. 66; Budge, History, t. II, p. 165.

(peut-être le fondateur de la ville de wiyn, Sanabo, en face de la nécropole) et (), enfin, la présence d'un portrait de roi avec un fragment de légende : (1), nous prouvent que les seigneurs de Cusæ jouèrent, au moins depuis la VI° dynastie jusqu'à l'époque des Lagides, un rôle assez important dans l'histoire du pays.

Le nom de notre roi a été également trouvé sur un scarabée conservé au Musée du Louvre (2), ainsi que sur le papyrus n° 1 de Saint-Pétersbourg qui mentionne ses guerres contre les Bédouins de la frontière asiatique (3). Quant à son histoire, je réfère le lecteur à l'article que M. Maspero publia dans la Revue critique en 1898 (t. II, p. 410 et seq.).

A. KAMAL.

<sup>(1)</sup> La figure est peinte à la détrempe sur une toile stuquée. Le roi est en marche; il porte la double couronne, il offre de la main gauche • et il lève la droite en signe d'adoration. Il est vêtu

d'une cuirasse à écailles et d'une shenti.

(2) Rec. de trav., t. XX, p. 73 et seq.;
Petrie, History, t. I, p. 144, fig. 65.

(3) GOLÉNISCHEFF, A. Z., t. XIV, 1876, p. 110.

# ÉPITAPHES MUSULMANES SUR UNE PIERRE D'AUTEL COPTE

PAR

### M. ÉTIENNE COMBE.

M. Maspero a rapporté cette pierre d'autel d'Esneh, pendant son voyage d'inspection en Haute-Égypte, l'hiver dernier, et m'a fort aimablement autorisé à publier ce document. Il m'a donné lui-même les renseignements qui suivent sur les conditions de cette trouvaille.

En novembre 1909, cette pierre d'autel fut déterrée par des chercheurs de sébakh, à côté de deux petites colonnes, aux chapiteaux hyzantins. C'étaient là, avec quelques murs informes en brique, les restes d'une okelle wakf, située devant la façade, tournée à l'est, du temple d'Esneh. Il est peu probable que nous nous trouvions en présence d'un édifice réel; ces matériaux ont dû être remployés. La stèle elle-même est par contre originaire d'Esneh, car elle est bien conforme au style copte de l'endroit.

Cette belle stèle de marbre, qui mesure o m. 83 cent. de hauteur, o m. 85 cent. de largeur à sa base, contient deux épitaphes musulmanes. Elle est dans un parfait état de conservation et les inscriptions sont d'une fort belle exécution.

Les pierres d'autel copte de ce type sont bien connues; beaucoup sont anépigraphes ou ne portent aucun ornement. Elles furent employées par les Coptes comme stèles funéraires; telle celle du Musée égyptien du Caire, CRUM, Coptie Monuments, p. 144, n° 8706 et pl. LV: inscription funéraire de l'an 756 de l'ère chrétienne (1).

Les Musulmans, à leur tour, employèrent ces pierres, soit comme stèles

<sup>(1)</sup> Sur ces monuments, voir encore Strzygowski, Koptische Kunst, n° 8756, et les articles de revue indiqués.

funéraires, soit comme supports d'inscriptions historiques; avec celle que je public, le nombre des documents de cette espèce s'élève à cinq:

- 1° Stèle intacte. Publiée par M. van Berchem, Corpus Inscr. Arab., I, Égypte, n° 73 et pl. XXV, n° 2 : épitaphe de l'an 657 Hég. (= 1259).
- 2° et 3° Intactes. Publiées par M. van Berchem (Inscriptions d'Oppenheim), Beitraege zur Assyriologie, VII, 1, 1° 190, p. 149 et seq.: deux stèles, avec inscriptions historiques du sultan seldjoukide Tutusch, placées dans la mosquée Derwichijja, à Damas. Date: 480 Hég. (= 1080-1090) environ.
- 4° Brisée à gauche, en bas. Inédite. Musée arabe, salle 1, n° 77. Épitaphe de 'Alam ed-Din Sandjar le Djomâqdar (porte-massue); date : vm° siècle de l'hégire<sup>(1)</sup>.
- 5° Le document que je publie, le plus beau, à coup sûr, de toute la série. Il contient deux épitaphes, l'une de 412 Hég., l'autre de 564 Hég.
- a) La première épitaphe est gravée dans le fond de la stèle (lignes 1-7) et se continue (lignes 8-9) sur le plat du bas; sur le plat, autour de la partie ronde, se trouve un texte coranique. La paléographic est fort intéressante; mais l'inscription est en surcharge d'une première inscription copte : les petits oiseaux dont est parsemé le texte arabe, surtout sur le plat dans la partie ronde de la stèle, suffisent à le prouver.

(1-4) بسمله... — 11 Qorân, xxv, 11 — اللهمّ (5) صلّ على محمّد النبى واله الطاهرين وارحم (6) عبدك ابرهيم بن محمّد بن ابرهيم بن على (7) بن محمّد بن على بن هارون الشهيد المقتول طلفاً (8) يوم الاثنين لجيس خلون من رجب سنة اثنا عشر واربع مائة اللهمّ (9) اغفر له وارضى عنه وتجاوز عن سياته

Qorân, 11, 256 jusqu'à بسمالهـ . . . . لانوم (autour).

Il n'y a à remarquer que l'expression المقتول طلفا «tué, non vengé» — expression que je n'ai jamais rencontrée jusqu'à maintenant dans les textes de cette nature, et qui ici explique la dénomination de شهيد. Les autres

<sup>(1)</sup> Voir Herz Bey, Catalogue, p. 30. Elle sera bientôt publiée par moi dans le Corpus, en préparation, de la collection

des stèles funéraires arabes dudit Musée, comme suite au Corpus Inscr. Arab., de M. VAN BERCHEM, partie I, Égypte.

<u> 189 – [3]</u>

formules pieuses sont conformes à l'usage courant. La date, lundi 5 Redjeb 412 Hég. (= 15 octobre 1021), fait de cette stèle le plus ancien des monuments de ce genre, remployés par les Musulmans.



b) La deuxième épitaphe est gravée sur le rebord de la stèle, tout d'abord (lignes 1-2) sur le ponrtour rond de la pierre, ensuite (lignes 3-4) sur le rebord du bas. La paléographie est celle de l'époque fatimite et ne présente rien de particulier; il faut plutôt remarquer qu'on devrait, à un siècle et demi de distance, trouver de plus grandes différences paléographiques entre la première épitaphe et la deuxième.

(1) بسمائه... — Qorân, TII, 30 — (2) اللَّهِمّ صلّ على تحمّد وعلى ال تحمّد وارحم عبدك الغتير الى رجتك الغاضى الموقق شُرَك الدولة ابو لخسس على بن

العاضى إلى عبد الله تحبّد بن العاضى تُخلِص الدولة ابو العالم على بن العاضى الى عبد الله تحبّد بن العاضى ثِقَة المُلكُ وأَمْنَتُهُ ذو السعادات (3) إلى اتحق ابرهيم بن العاضى إلى العادة زيد بن تحبّد بن المظهر بن اتحق توتى يوم الجعقة السادس (4) عشر من شعبان سنة اربع وستّين وخس مأئة رحة الله ورضوانة علية وبركاته وغرانة عليهم الجعين

Le défunt, mort le vendredi 16 Scha'bân 564 (= 15 mai 1168) est donc qâdi, descendant de toute une famille de qâdis; leur titulature est pompeuse; je retiens seulement le titre «confiance du gouvernement et sa sécurité» ثرة الملك وأَمُنتُهُ (Ce sont deux surnoms en كزو quant à ثرة (l'homme aux bonheurs», ce n'est qu'un titre à comparer à «Votre Béatitude» سعادتك , le terme de politesse bien connu(1).

Je n'ai rien à ajouter, pour le moment, sur ces personnages; peut-être trouvera-t-on un jour quelques renseignements sur ces juges, soit dans une chronique de l'époque, à la Bibliothèque khédiviale ou ailleurs, soit dans une histoire des Qâdis d'Égypte. Cette stèle sera d'ailleurs reprise, avec d'autres, dans le *Corpus*, cité plus haut, des stèles funéraires arabes.

Qu'il me soit permis, en terminant, de remercier sincèrement M. Maspero de l'honneur et du plaisir qu'il m'a fait en me permettant de publier ces quelques lignes.

ÉT. COMBE.

<sup>(1)</sup> Aimable communication de M. van Berchem.

# LA PLANTE DE HORBÉIT

PAR

## M. ÉDOUARD NAVILLE.

Vers 1886 ou 1887, quand je faisais les fouilles de Bubaste, j'allai à plusieurs reprises à Horbéit, l'ancienne *Pharbaethus* appelée en égyptien con où les chercheurs de sébakh avaient découvert des restes d'édifices importants (1). Je remarquai là plusieurs blocs en calcaire qui ont été transportés à Boulac d'abord, puis au Musée du Caire où ils se trouvent maintenant.

L'un de ces blocs est une dalle presque rectangulaire, qui a l'air d'être un fragment de sarcophage. Sur l'un des côtés (pl. I) se voient deux registres de sculpture, tous deux incomplets, l'un par en haut, et l'autre par en bas. Au registre supérieur sont quatre personnages assis, tous quatre indiqués comme morts hat, and par en pas leurs pras, et ils sont enveloppés dans un drap funéraire, on ne voit pas leurs bras, et ils ont l'air de momies assises. Je croirais volontiers qu'ils représentent ou la famille ou les ancêtres du personnage pour qui le sarcophage était fait, celui qui est mentionné au-dessus, et dont les titres bizarres doivent être des titres locaux:

De l'autre côté de la dalle qui devait être la face intérieure, est un texte religieux complet, qui, à certains égards, rappelle les textes des pyramides. Il est précédé d'une plante difficile à identifier (pl. II). A regarder la fleur il semblerait que ce soit le lotus bleu. Mais ce n'est évidemment pas un lotus, dont la tige n'est pas droite et rigide, et ne supporterait pas les deux plumes qui rappellent la coiffure de Nefertoum. La racine ressemble à un oignon auquel tenaient de petites feuilles qui ne sont pas celles du lotus. Ce doit être l'image d'une plante spécialement révérée à Horbéit. C'est à cette plante que s'adressent les premières lignes du texte : « Il est grand celui-ci,

<sup>(1)</sup> Voir Naville, Goshen, p. 4.

qui sort de la terre humide, celui que fait verdir Nou sorti de Nout, la grande puissance que Keb a mise au monde, et qui arrête Set dans sa fureur». On remarquera la forme peu fréquente du pronom A A A A A A Es comme dans les inscriptions géographiques la terre arrosée et fertile par opposition au désert. Cela correspondrait bien à l'apparence de la plante dont la racine est en terre, et non pas dans l'eau. Quant à Nou sorti de Nout, je ne puis m'empêcher de croire que cela veut dire la pluie du ciel.

Je n'entreprendrai pas ici la traduction de ce morceau qui est plein d'allusions à des faits mythologiques ou à des usages que nous avons peine à reconnaître, comme celui-ci and a le usages que nous avons peine à reconnaître, comme celui-ci and a le l'allus and a coupé les mains de leurs statues », ce qui rappellerait les figures qu'on voit de l'autre côté. Mais ce qui est curieux c'est de trouver dans ce texte le nom d'une divinité très ancienne, le dieu Bat, qui est écrit ici comme quelque-fois sur les sarcophages ancienne, le dieu Bat, qui est écrit ici comme quelque-fois sur les sarcophages ancienne, le dieu Bat, qui est écrit ici comme quelque-fois sur les sarcophages ancienne, le dieu Bat, qui est écrit ici comme quelque-fois sur les sarcophages ancienne, le dieu Bat, qui est écrit ici comme quelque-fois sur les sarcophages ancienne, le dieu Bat, qui est écrit ici comme quelque-fois sur les sarcophages ancienne, le dieu Bat, qui est écrit ici comme quelque-fois sur les sarcophages ancienne, le dieu Bat, qui est écrit ici comme quelque-fois sur les sarcophages ancienne, le dieu Bat, qui est écrit ici comme quelque-fois sur les sarcophages ancienne, le dieu Bat, qui est écrit ici comme quelque-fois sur les sarcophages ancienne, le dieu Bat, qui est écrit ici comme quelque-fois sur les sarcophages ancienne, le dieu Bat, qui est écrit ici comme quelque-fois sur les sarcophages ancienne, le dieu Bat, qui est écrit ici comme quelque-fois sur les sarcophages ancienne, le dieu Bat, qui est écrit ici comme quelque-fois sur les sarcophages ancienne, le dieu Bat, qui est écrit ici comme quelque-fois sur les sarcophages ancienne, le dieu Bat, qui est écrit ici comme quelque-fois sur les sarcophages ancienne, le dieu Bat, qui est écrit ici comme quelque-fois sur les sarcophages ancienne, le dieu Bat, qui est écrit ici comme quelque-fois sur les sarcophages ancienne, le dieu Bat, qui est écrit ici comme quelque-fois sur les sarcophages ancienne, le dieu Bat, qui est écrit les figures qu'on voit de l'autre de l'autre de

On a voulu quelquesois attribuer la pierre de Horbéit à la XXVI dynastie. Il me paraît vraisemblable qu'il faut la placer à une date plus reculée. L'absence de la qualification d'Osiris devant les noms de défunts, l'orthographe du mot , la nature du texte lui-même, tout cela paraît indiquer qu'elle est plus ancienne que les Psammétiques. Quelle date devons-nous assigner à ce monument? Je n'oserais pas me prononcer à cet égard. Nous avons encore si peu de textes du Delta, de l'époque pharaonique, que les éléments de classification nous manquent, surtout pour un document comme celui-là, qui a dû toujours conserver un caractère archaïque.

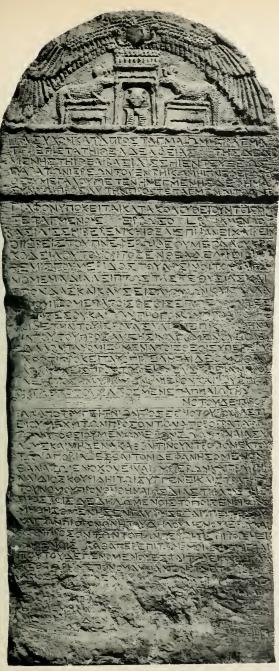
É. NAVILLE.

Annales, T. X. Pl. I

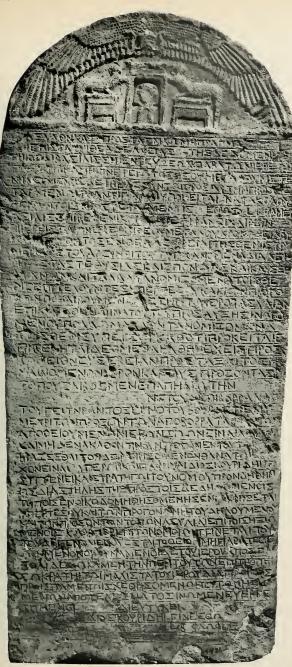


Stèle en la possession d'Idris Bey Ragheb.

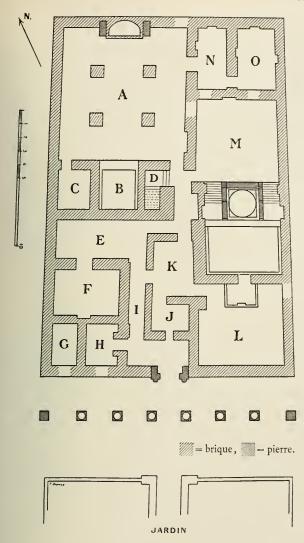












Temple de Théadelphie.



Annales, T. X. Pl. 1V

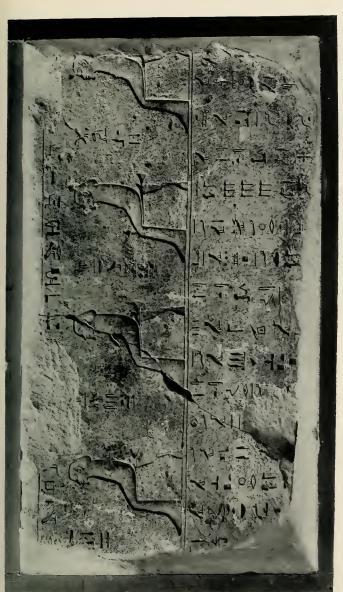


Α



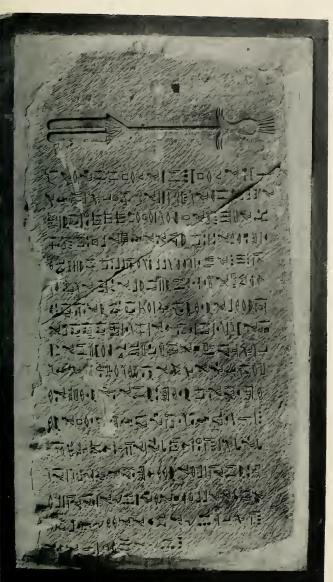
В





Phototypio Berthaud, Paris





Phototypic Berthaud, Paris



# VARIÉTÉS HISTORIQUES

PAR

M. HENRI GAUTHIER.

1

## LES FILS ROYAUX DE NEKHABIT (EL-KAB).

La ville que les Égyptiens nommaient \$\frac{1}{2} \cdots \text{ou} \frac{1}{6}\$, et, d'après le nom de la déesse \$\frac{1}{2}\$ \text{qui y était adorée}\$, \$\frac{1}{2}\$ \frac{1}{6}\$, dont les Grecs ont fait Eilythiaspolis ou Eilythia, et qui est aujourd'hui connue sous le nom d'El-Kab, a joué à toutes les époques un rôle de première importance, et, comme l'a justement fait remarquer M. Maspero, son nom "est mêlé aux faits les plus importants de l'histoire d'Égypte (1)".

Florence, p. 288-290 [n° 1567 = 2549]; Piehl, Recucil de travaux, II, 1880, p. 122-123; Breasted, Ancient Records of Egypt, II, \$ 47-48, et History of

<sup>(1)</sup> MASPERO, Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique, 6° édition abrégée, 1904, p. 26.

<sup>(2)</sup> Voir Schiaparelli, Catal. du Musée de Annales du Service, 1909.

El-Kab et la deuxième cataracte, que nous appelons aujourd'hui la Basse-Nubie. La ville de Nekhen ou Nekhabit fut donc pendant toute la dernière partie du moyen empire la limite septentrionale d'un district spécial, administré par un fonctionnaire qui de la ville même où il résidait pendant la plus grande partie de son temps pouvait rayonner dans toute la province placée sous sa juridiction.

Les princes d'El-Kab semblent avoir également été mêlés de très près à certains événements, malheureusement mal connus, de la période confuse qui s'étendit de la XIII° dynastie à la fin de la XVII°; les tombeaux n° 9 et 10, appartenant à Ransenbou et à Sébeknakht nous donnent à cet égard quelques indications d'antant plus précieuses qu'elles sont plus rares (1), et grâce à leurs alliances avec les Sébekhotep et les Sébekemsaf, les princes d'El-Kab étaient devenus dans le sud de l'Égypte presque les égaux des petits rois thébains qui avaient refusé de se soumettre an joug des Pastenrs, maîtres du Delta. «Sous la XVII° dynastie, dit encore M. Maspero, les princes indépendants du Sud avaient fait de cette ville (El-Kab) un de leurs boulevards, et quelquefois leur capitale. Le gouvernement en était confié à un prince de la famille royale, qui prenait le titre de Royal fils de Nekhabit (2). » Le titre exact est, du reste, Premier fils royal de Nekhabit.

Egypt, p. 253-254. Piehl a complètement méconnu l'identité de la ville , qu'il a faussement rapprochée de la ville citée par Bausseu, Dict. géogr., p. 560.

<sup>(1)</sup> Voir Maspero, Histoire ancienne, 11 (Les Empires), p. 83-85.

<sup>(2)</sup> Maspero, op. cit., 6° édition abrégée, p. 26.

entre El-Kab et Esneh, ainsi que de ces deux importantes villes. C'est ainsi que le possesseur du tombeau n° 3, Paheri, porte à la fois les titres de

Les fils royaux d'El-Kab n'eurent, du reste, qu'une durée assez éphémère, et ils disparurent au plus tard sous Thoutmôsis IV, peut-être même déjà sous Amenhotep II. Le plus récent dont nous ayons conservé le souvenir est Amenhotep, dit Hapou, que nous trouvons mentionné avec sa titulature complète au tombeau n° 2 d'El-Kab, que son père Khamouast partage avec Ahmose Pannekhabit. Ce tombeau porte le cartouche-prénom d'Amenhotep II ( ), mais les éditeurs du texte des Denkmäler de Lepsius prétendent que ce cartouche a été ajouté postérieurement à l'époque où mourut Khamouast, et que ce dernier fils royal d'El-Kab est antérieur à Amenhotep II (2).

C'est précisément cette question chronologique que je voudrais examiner de plus près, car il me semble que l'on s'est jusqu'ici complètement mépris sur la signification exacte des données du tombeau n° 2.

Quant à Ahmose Pannekhabit lui-même, sa titulature est, dans ce

III, 43 a, et L., D., Texte, IV, p. 47. Cf. Lepsius, Königsbuch, no 364 et 365; É. Brugsch et Bourlant, Livre des rois, no 340 et 341. M. Budge (Book of the Kings, I, p. 132) les signale aussi tous les deux.

<sup>(1)</sup> Voir pour ce tombeau, Lepsius. Denkmäler, Texte, IV, p. 47-48. Cf. aussi Breasted, A History of Egypt, p. 229.

<sup>(2)</sup> L., D., Texte, IV, p. 46.

<sup>(3)</sup> Tombeau n° 2 d'El-Kab : L., D.,

Mais nous savons par sa longue inscription biographique qu'il a vécu jusqu'à un âge très avancé, et que ses services, commencés dès le règne du fondateur de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, Ahmose, se sont prolongés jusque sous le règne commun de Thoutmôsis III et de la reine Hatshopsitou, dont il dit avoir tenu sur ses genoux la fille, la princesse Nofriou-Ré<sup>(2)</sup>.

Cette dernière indication est précise et permet d'arrêter la vie d'Ahmose avant la mort d'Hatshopsitou. Aussi est-ce tout à fait sans raison que M. Budge a placé Ahmose parmi les contemporains d'Ameuhotep II (3). Tout au plus le fils d'Ahmose, mentionné dans son tombeau, et dont le nom est détruit, a-t-il pu vivre jusqu'à la fin du très long règne de Thoutmôsis III; encore est-ce fort peu probable, car lui aussi devait être déjà d'un âge très avancé lorsque son père mourut, comblé d'années et de faveurs.

Si maintenant, quittant la famille d'Ahmose Paunekhabit, nous passons à celle d'un autre fils royal d'El-Kab, le nommé Khamouast, qui a partagé son tombeau avec le précédent, et qui peut-être était son frère (?), nous constatons que cette famille nous est connue par quatre générations successives de fils royaux d'El-Kab, représentées respectivement par :

- 1º Thotmès;
- 2º Amenhotep;
- 3º Khamouast et la dame Ousirhait;
- 4º Amenhotep, dit Hapou.

Depuis Lepsius (Königsbuch, n° 358 à 362) et É. Brugsch et Bouriant (Livre des rois, n° 334 à 338), on a pris l'habitude de classer ces quatre générations successives en bloc à la suite d'Amenhotep II et avant Thoutmôsis IV, et c'est encore cet arrangement qui a été adopté par M. Budge

traduction de Breasted, Ancient Records of Egypt, II, \$ 17-25 et 344.

<sup>(1)</sup> Ibid. Cf. Lepsius, op. cit., n° 363; É. Brugsch et Bouriant, op. cit., n° 339; Budge, op. cit., I, p. 132.

<sup>(2)</sup> Ibid. Ajouter à la bibliographie la

<sup>(3)</sup> Voir Budge, Book of the Kings, I, p. 132.

<u>- 197 - [5]</u>

dans son récent Book of the Kings, I, p. 131-132. Sans préjuger encore pour l'instant de la question de savoir si ces fils royaux d'El-Kab doivent prendre place dans une liste de princes réellement issus du sang pharaonique, il convient, je crois, d'insister sur ce fait que ces quatre générations ont été successives et non simultanées comme semblerait le faire supposer la classification actuelle.

Or, si l'on examine la titulature complète du plus jeune des quatre personnages cités au tombeau de Khamouast, voici ce qu'on v lit (1):

Amenhotep, dit Hapou, a donc exercé des fonctions relatives au culte funéraire d'Amenhotep I<sup>er</sup> et d'Amenhotep II et des reines Ahmès-nofritari

<sup>(1)</sup> Tombeau n° 2 d'El-Kab : L., D., III, 43 b, et L., D., Texte, IV, p. 46.

et Ahmès II. Si le cartouche-prénom qu'on a lu ( ) est bien certain, et s'il ne convient pas de le corriger en ( ) R ( ), prénom de Thoutmôsis II, il faut admettre que notre personnage a survécu effectivement à Amenhotep II, dont il se dit le [1], et à qui il donne l'épithète ; il serait, dans ce cas, mort au plus tôt sous Thoutmôsis IV. Et c'est, sans aucun doute, cette considération qui a induit les auteurs des précédents Livres des rois à placer en bloc tous les premiers fils royaux d'El-Kab à la suite d'Amenhotep II, comme s'ils avaient été réellement les fils de ce pharaon.

Mais si nous interprétons comme elle doit f'être l'inscription ci-dessus empruntée au tombeau n° 2 d'El-Kab, nous devons remonter de trois générations au moins au delà d'Amenhotep II (à supposer que le scribe n'ait omis aucun anneau de la chaîne généalogique) pour placer à sa juste époque le bisaïeul d'Amenhotep fils d'Hapou, nommé Thoutmôsis. J'estime que ces trois générations, en leur attribuant à chacune une durée moyenne de 25 à 30 ans, peuvent nous conduire jusqu'à environ le règne de Thoutmôsis I'e, et il serait alors tout naturel que le prince d'El-Kab Thoutmôsis ait porté le même nom que le pharaon sous lequel il était né.

En tout cas, Khamouast est lui-même postérieur à Amenhotep le, car on trouve dans sa titulature fort mutilée le titre de !!! + \sqrt{(\infty \sqrt{1})} (1).

De tout cela je voudrais conclure que la création des fils royaux d'El-Kab ne paraît pas remonter, comme on l'a cru jusqu'ici, au fondateur de la XVIII<sup>e</sup> dynastic, Ahmose. Sans doute, nous voyons Ahmose-Pannekhabit, un des collaborateurs du roi Ahmose, porter ce titre dans son tombeau, mais nous ne savons pas par quel pharaon la dignité lui en fint conférée, et rien n'empêche de supposer que ce fut assez tard dans le cours de sa carrière. Je ne serais, en somme, pas éloigné de croire que la création du l'aliant la été, comme celle du l'aliant la été, comme celle du l'aliant la fils royal de Koush, administrateur des pays étrangers du Sud, l'œnvre de Thoutmôsis ler (2). Je sais que cette hypothèse va directement à l'encontre de l'opinion de M. Breasted (3), suivant laquelle le gouverneur des pays du Sud, prince

<sup>(1)</sup> L., D., HI, 43 b.

<sup>(2)</sup> Voir l'inscription du couronnement de Thoutmôsis I° (stèles de Ouadi-Halfa,

Koubban, etc.): Breasted, Ancient Records, II, \$ 54 et seq., et p. 24, n. a.

(3) A History of Egypt, p. 255.

<u>— 199 — [7]</u>

royal de Koush, aurait remplacé le prince d'El-Kab, l'autorité de ce dernier étant devenue de plus en plus illusoire à mesure que les pharaons reculaient plus loin vers le sud les frontières de la Nubic. Mais, en somme, cette opinion de M. Breasted n'est appuyée sur aucun document formel, et il y a tont autant de raison pour admettre que le gouvernement de la Nubie, qui s'étendait sous la XVIII° dynastie depuis Nekhen (El-Kab) jusqu'à Napata, fut d'abord et jusque sous Thoutmôsis IV au moins, divisé entre deux autorités:

- 1° Celle du → 🚰 💶 🚺 pour la région septentrionale ou Basse-Nubie, depuis El-Kab jusqu'à environ la seconde cataracte;
- 2° Celle du 🛊 🚅 🛶 pour la région méridionale ou Haute-Nubie, entre la seconde et la quatrième cataracte (le Soudan actuel).

La similitude des deux titres autorise cette supposition. Et ce ne serait que plus tard, peut-être sous Amenhotep III, que les princes d'El-Kab auraient renoncé, de gré ou de force, à leur haute charge administrative dans la Basse-Nubie ou pays de Ouaouat, et que toute la Nubie, depuis Assouan jusqu'à Napata, aurait été réunie en une province unique entre les mains du 1212, qui peut-être alors, mais alors seulement, aurait été réellement choisi parmi les princes de sang royal.

Quant aux attributions qui étaient impliquées dans ce titre, elles ne nous sont pas autrement connues; mais il semble raisonnable de les imaginer à peu près identiques à celles des vice-rois de Nubie qui nous sont assez bien connues. Or ces dernières avaient avant tout un caractère militaire : il s'agissait surtout de surveiller les turbulentes tribus nubiennes et de les

tenir sans cesse en respect pour les empêcher de se révolter contre l'autorité lointaine du pharaon. Mais il fallait aussi surveiller la rentrée de l'impôt, administrer la justice, voire s'occuper de la construction et de l'entretien des temples et veiller aux besoins du culte. Il ne semble pas cependant que ces attributions religieuses aient en le pas sur les pouvoirs civils et militaires, et je ne crois pas que l'on puisse, comme l'a fait M. Budge (1), traduire le titre (1) par high-priest de Nekhabit. Il y avait, en effet, un prêtre spécial d'El-Kab, qui portait le titre habituel de (2), et qui paraît n'avoir eu rien de commun avec le premier fils royal d'El-Kab.

Le Caire, 18 avril 1910.

H

## LE PROTOCOLE DE THOUTMÒSIS IV.

Les nombreux monuments qui nous ont conservé les noms du roi Thoutmôsis IV portent presque unanimement la série que voici, sous réserve des diverses variantes orthographiques :

Consulter, pour les références, les divers Livres des rois de Lepsius, É. Brugsch et Bouriant, et Budge.

Deux monuments cependant, à ma connaissance, et tous deux originaires

<sup>(1)</sup> Book of the Kings, l, p. 131-132. — (2) Tombeau n° 4 d'El-Kab : L., D., Texte, lV, p. 48-50.

— 201 — [9]

de la région memphite, nous fournissent pour les trois noms d'Horus, de nebti, et d'Horus d'or des appellations toutes différentes.

C'est d'abord une table d'offrandes en granit noir, récemment trouvée à Kom Azizieh près de Memphis et conservée au Musée du Caire (Journal d'entrée, n° 39616, et Catalogue général, Tables d'offrandes, n° 23088). Ahmed bey Kamal, qui l'a publiée en 1909, dit (p. 72 du volume de texte): «Le protocole de Thoutmosis IV est tracé en bordure, en double expédition. Le signe  $\frac{9}{4}$  est commun aux deux légendes.» Mais il néglige de faire remarquer que ces deux légendes sont bien différentes l'une de l'autre. Tandis, en effet, que celle de gauche est identique au protocole habituel du roi, celle de droite est ainsi rédigée:

Il est regrettable que le mauvais état de conservation empêche de lire le nom d'Horus d'or et la fin du nom de nebti.

Le second monument est une stèle trouvée par M. Fl. Petrie dans les dépôts de fondation du temple de Ptah à Memphis et publiée l'an dernier par lui (Petrie, Memphis, 1, 1909, pl. VII [photographie], VIII, n° 4 [dessin], et p. 7 et 19). Cette stèle, qui représente le roi Thoutmôsis IV immolant des ennemis devant le dieu Ptah, porte de chaque côté une ligne verticale donnant les noms du roi; or, tandis que la ligne de droite porte le nom d'Horus habituel, ( , suivi du cartouche-nom, la ligne de gauche nous fournit un nom d'Horus qui n'est ni celui-là, ni celui de la table d'offrandes du Musée du Caire, mais un troisième, ( , suivi du cartouche-prénom.

Je ne crois pas que personne ait jusqu'à présent attiré l'attention sur ce triple protocole de Thoutmôsis IV. Sans vouloir attacher une trop grande importance au fait, peut-être accidentel, que les noms nouvellement connus se rencontrent sur des monuments originaires de la même localité, il conviendrait peut-être de voir dans les deux nouveaux protocoles des titulatures exclusivement memphites.

Quoi qu'il en soit, le nom 🕅 🎢 🌾 🙃 n'existe dans aucun autre protocole royal, autant que je sache.

Le nom thin the n'est pas autrement connu sous cette forme complète; mais l'épithète thin seule fait partie du protocole de deux autres pharaons antérieurs à Thoutmôsis. On la trouve en effet :

- 1° Comme nom d'Horus du roi Akaou-har de la V° dynastie, sur un sceau en argile du British Museum, n° 16277 (Ed. Meyen, Aegyptische Chronologie, p. 149, et Gauthen, Le Livre des rois d'Égypte, I, p. 123, n. 1):
- 2° Comme nom de nebti du roi Ameni-antouf-Amenemhâit de la XIII° dynastie, sur la table d'offrandes du Musée du Caire (Мавіетте, Karnak, pl. 9-10, et Gauthier, Livre des rois, II, p. 8): [] (2).

Quant au nom , il n'entre, comme & 1 & aucun autre protocole royal. M. Budge (Book of the Kings, I, p. 128) le signale seulement comme nom d'une princesse de la XVIII<sup>e</sup> dynastie (d'après Bircu, Two Papyri, XII, 1).

Le Caire, 25 février 1910.

### Ш

# LES NOMS DE TOUTÂNKHAMON.

Lepsius, dans son Königsbuch, où malheureusement n'existe aucune référence, a donné, sous le numéro 406, le nom d'Horus et le nom d'Horus

<sup>(1)</sup> Cf. aussi Budge, Book of the Kings, I, p. exxxv. Le nom d'Horus de la pierre de Palerme attribué aussi par M. Budge (ibid., p. 25-26) au roi Noufirirkaré de la V° dynastie, est lire en réalité à

et non + - \ (GAUTHIER, op. cit., I, p. 118).

<sup>(2)</sup> Cf. aussi Ahmed Bey Kamal, Catal. génér. du Musée du Cairc, Tables d'offrandes, n° 23040.

**—** 203 — [11]

d'or du pharaon Toutankhamon, deuxième gendre et deuxième successeur d'Amenophis IV. Ces noms sont : The soul of the soul o

É. Brugsch et Bouriant, sous le numéro 380 de leur Livre des rois, ont copié servilement les données de Lepsius, sans y rien ajouter, et en se contentant, comme référence, de renvoyer à l'ouvrage de leur prédécesseur.

Je me suis livré à de vaines recherches pour retrouver le monument auquel Lepsius a emprunté ces deux noms, et ne suis pas arrivé à l'identifier. Quoi qu'il en soit, le deuxième nom de Toutankhamon, le nom de 📜 🚨 ou de nebti, est resté inconnu jusqu'en 1891. A cette date, en effet, c'està-dire quatre ans après la publication du Livre des rois de E. Brugsch et Bouriant, M. Fl. Petrie déconvrait à Gourob et publiait une coudée en bois, sur laquelle étaient inscrits en deux longues lignes horizontales le protocole complet de Toutankhamon et le nom de sa femme, la reine Ankhasni-amon (1). Le protocole royal, sous sa forme complète, apparut dès lors comme étant ainsi constitué : f > > 1 2 2 2 1 7 1 1 1 1 1 

우시크101.

Il est probable que le cartouche-nom a été transcrit de façon inexacte par M. Petrie, et il est à regretter que les derniers signes du nom de nebti et tout le nom d'Horus d'or soient effacés. En tout cas le nom d'Horus consirma la donnée de Lepsius, et le nom de nebti, ou tout au moins son début, nous fut révélé pour la première sois par ce monument.

Les choses en étaient là lorsqu'en 1901 M. Legrain découvrit à Karnak un fragment de stèle qu'il signala aussitôt (2), mais sans le publier et en l'attribuant à Amenhotep III. Deux ans plus tard, il revenait sur cette identification, attribuait le monument au roi Harmhabi, et en publiait le texte (3). Or la première ligne de texte, immédiatement au-dessous du tableau, donnait le protocole royal que voici : [ lacune assez longue ]

les Annales du Service des Antiquités, II, 1901, p. 272.

<sup>(1)</sup> Voir Petrie, Illahun, Kahun and Gurob (London, 1891), pl. XXIV, nº 12, et texte, p. 20.

<sup>(2)</sup> Voir l'article qu'il publia alors dans

<sup>(3)</sup> Ibid., IV, 1903, p. 9-10. Le monument est resté à Karnak.

# 

dans lequel le cartouche est le prénom d'Harmhabi, tandis que les éléments précédant les mots \* par appartiennent à une titulature qui n'est pas celle d'Harmhabi. Cette divergence était expliquée par les nombreux grattages et martelages que M. Legrain ne manquait pas de signaler sur le monument.

On en était donc encore à ignorer à quel pharaon pouvait bien appartenir le nom de donné par cette stèle lorsque M. Legrain trouva pendant l'été de 1905 à Karnak une grande stèle en grès rouge compact datée du règne de Toutânkhamon (1). Avant même de publier le contenu de cette stèle, M. Legrain attirait l'attention sur le protocole qui en occupait la première ligne (2). Ce protocole se présentait sous la forme suivante :

# 

par-dessus ceux de Toutânkhamon.

M. Legrain, comparant ces données avec celles du Königsbuch de Lepsius, n° 406, faisait remarquer avec raison que le nom d'Horus et le nom d'Horus d'or étaient bien ceux du roi Toutânkhamon, et que la stèle de Karnak nous donnait pour la première fois le nom de nebti de ce roi. Ce nom restait, d'ailleurs, assez incertain, et M. Legrain se contentait à son sujet de cette phrase pleine de prudente réserve : « Le nom de vautour et d'uræus était assez long, semble-t-il; il paraît débuter par ‡ et se terminer par ? ». Ignorant probablement l'existence de la coudée de Gourob, publiée cependant depuis quatorze ans, M. Legrain n'était pas embarrassé par le peu de ressemblance du nom de nebti du roi sur cette coudée avec les quelques signes qu'il croyait pouvoir lire sur la stèle de Karnak.

Vint ensuite la publication intégrale, avec photographie, traduction et commentaire, de cette stèle (3); M. Legrain y apportait quelques retouches de détail au texte de la titulature tel qu'il l'avait donné en 1905. Puis il

<sup>(1)</sup> Voir Bulletin de l'Institut égyptien, 1905, p. 121-123. La stèle est conservée an Musée du Caire, sous le n° 34183.

<sup>(2)</sup> Ann. du Serv. des Antiq., VI, 1905,

p. 192.

<sup>(3)</sup> Rec. de trav., XXIX, 1907, p. 163 et seq., et surtout p. 169 pour la question du protocole royal.

<del>- 205 - [13]</del>

Tout ce raisonnement était, en réalité, plus ingénieux que solide. Il est bien difficile, en effet, d'admettre que Toutankhamon dont nous connaissons un seul nom d'Horus et un seul nom d'Horus d'or, ait eu deux noms de vautour et d'uræus aussi différents entre eux que le seraient celui des stèles de Karnak et celui de la coudée de Gourob. Les traces de ce nom sur la seconde stèle de Karnak sont si vagues et si minimes qu'il est bien imprudent de vouloir les compléter à tout prix, et si elles doivent être complétées, ne pourraient-elles pas l'être dans le sens que fournissent les données de la coudée? Resterait en ce cas, je le sais bien, le nom de 🚨 🕹 de la première stèle de Karnak, 👬 🗎 🗎 🗸 🔭 🚍 🤭 🔭 🔭 🔭 🔭 L. Mais ne serait-il pas possible d'y voir le nom de nebti de quelque autre des pharaons peu importants qui ont passé rapidement sur le trône d'Égypte entre Amenhotep IV-lakhounaton et Harmhabi, par exemple de Sâakarédjousir-kheprou, gendre et premier successeur de lakhounaton, et dont précisément nous ne connaissons jusqu'à présent aucun des trois noms précédant les cartouches?

Mais cette supposition même nous conduit à l'examen d'un quatrième

<sup>(1)</sup> Il proposait même une interversion, inutile et incorrecte, du mot  $\int_{-\infty}^{\infty} \int_{-\infty}^{\infty} \int_{-\infty$ 

monument, dont nous n'avons encore rien dit, et qui a pourtant une grande importance en ce qui concerne les protocoles royaux de la fin de la XVIII<sup>e</sup> dynastie. C'est le fragment d'obélisque en granit rose acheté en 1902 par M. Spiegelberg, conservé dans la collection de l'Université de Strasbourg (n° 1336), et publié en 1904 (1).

Ce fragment d'obélisque présente quatre faces, dont chacune portait une ligne hiéroglyphique verticale. Les faces a et c sont identiques de contenu, et nous donnent deux nouveaux exemples du nom de 🚨 🕹 du pharaon Ai, connu par beaucoup d'autres monuments : ( ) 2 + 3 = ( ). Quant aux faces b et d, elles sont différentes et contiennent les noms de vautour et d'uræus de deux autres rois, que M. Spiegelberg pense devoir être des contemporains d'Ai, soit prédécesseurs soit successeurs de ce pharaon; comme le nom de nebti d'Harmhabi nous est bien connu par ailleurs, il ne resterait, suivant M. Spiegelberg, qu'une possibilité, celle de voir en ces deux noms ceux de prédécesseurs d'Ai; or parmi ces prédécesseurs même, le choix n'est pas grand; nous n'avons que Sûa-ka-ré-Djousir-kheprou (2) et Toutânkhamon. En conséquence, le nom 1 2 7 Fr de la face d appartiendrait au protocole de Sâa-ka-ré, et le nom 🔔 🏖 🧲 🔭 de la face b relèverait de la titulature de Toutânkhamon. Je n'ai aucune objection de principe à formuler contre la première de ces identifications, le protocole du premier gendre et successeur d'Amenhotep IV-Iakhounaton étant complètement inconnu jusqu'à présent. Mais contre la seconde, je fais observer qu'elle est, comme les identifications proposées par M. Legrain pour une des deux stèles de Karnak, en contradiction formelle avec les données de la coudée de Gourob, sur laquelle le nom de nebti de Toutankhamon, bien qu'effacé en partie et incomplet, se présente d'une tout autre façon que le nom de la face b du fragment d'obélisque de Strasbourg (3).

<sup>(1)</sup> Dans la Recueil de travaux, XXVI, 1904, p. 143-144.

<sup>(2)</sup> M. Spiegelberg persiste, pour le nom de ce roi, dans la lecture Smnh-ka-Ré, proposée par M. Petrie, acceptée par M. Erman, rejetée par tous les autres

historiens, et qui paraît bien ne pas pouvoir se soutenir.

<sup>(3)</sup> Voir plus haut, p. 203. M. Spiegelberg semble, du reste, comme M. Legrain, iguorer absolument l'existence de la coudée de Gonrob.

<u>- 207 - [15]</u>

En réalité, à moins d'admettre que la coudée de Gourob ait, comme c'est le cas pour une bonne partie des monuments de cette époque, subi des grattages et des martelages, elle est, jusqu'à nouvel ordre, le seul monument nous donnant de façon certaine la titulature complète du roi Toutânkhamon.

Quant au premier fragment de stèle de Karnak et au fragment d'obélisque de Strasbourg, ils semblent porter des noms de appartenant à Sâa-ka-ré-Djousir-kheprou et à un autre pharaon de cette époque confuse qui s'étend entre la mort de lakhounaton et l'avènement d'Harmhabi. Ce nouveau pharaon ne nous est, à la vérité, encore connu par aucun monument, et nous ignorons jusqu'à son nom. Mais n'a-t-on pas fait remarquer depuis bientôt vingt ans (1), et M. Spiegelberg n'a-t-il pas admis lui-même (2) que notre liste des rois pour cette époque était notoirement incomplète? Un heureux hasard nous fera peut-être un jour trouver le ou les noms qui manquent à cette liste, et on est en droit d'espérer que les noms de du fragment de stèle de Karnak et du fragment d'obélisque de Strasbourg recevront alors leur attribution certaine et définitive.

En terminant, je ferai observer que le tome le du Book of the Kings de M. Budge, paru en 1908, ignore encore la coudée de Gourob et le fragment d'obélisque de Strasbourg (3).

Enfin je serais reconnaissant au savant qui pourrait m'apprendre de quel monument sont tirés les noms d'Horus et d'Horus d'or de Toutâukhamon, que Lepsius était déjà à même de publier dès 1858, et pour lesquels il n'a pas cru devoir citer la moindre référence.

Le Caire, 9 mars 1910.

#### IV

### LA PRINCESSE BAKIT-AMON.

M. Daressy a bien voulu me signaler récemment l'existence de cette princesse, que personne jusqu'ici, du moins à ma connaissance, n'a encore mentionnée. Son nom est écrit sur un casse-tête en bois d'acacia publié par

<sup>(1)</sup> Voir le Recueil de travaux, XIV, 1892. p. 70.

<sup>(2)</sup> Rec. de trav., XXVI, p. 143, n. 3.

<sup>(3)</sup> Op. cit., 1, p. 151.

Prisse d'Avennes, dans ses Monuments égyptiens, pl. XLVI, n° 6, et p. 8. Ce monument porte, en effet, la légende 1 (1), et ce nom n'est connu par aucun autre document.

En présence d'une telle pénurie de renseignements, il est bien difficile de classer dans la série royale cette princesse Bakit-Amon « la servante d'Amon ». Je pense toutefois qu'elle a vécu sous la XVIIIe dynastie, et je ne serais pas autrement surpris qu'elle soit à identifier avec la princesse Bakit-Aton, Too a) (Tell-el-Amarna: L., D., III, 100 a), ou 🔭 🦪 (Tell-el-Amarna : L., D., III, 100 c et 101). Cette dernière a été considérée par certains historiens comme une fille d'Amenhotep IVlakhounaton, mais est plus vraisemblablement sa sœur, la sixième et dernière fille d'Amenhotep III et de la reine Tii, née peut-être après la mort de son père. On sait combien ont été fréquentes à l'époque de la révolution atonienne d'Amenhotep IV les transformations, dans les noms propres, d'Amon en Aton, et réciproquement, après la restauration amonienne du roi Toutânkhamou, le retour d'Aton à Amon. Il serait tout à fait raisonnable d'admettre que la princesse Bakit-Amon et la princesse Bakit-Aton n'ont été qu'une seule et même personne. Il conviendrait peut-être, dans ce cas, de ne pas faire remonter le casse-tête de Prisse aussi haut que le règne d'Amenhotep IV, car avant la révolution religieuse suscitée par son frère, la princesse ne vécut que fort peu d'années sous son nom de Bakit-Amon, tandis que sous le règne de son neveu Toutânkhamon, elle avait déjà atteint un certain âge et pouvait avoir des monuments inscrits à son nom.

Je me hâte, du reste, de reconnaître que cette identité des deux princesses est tout hypothétique, et que, si rien ne peut, je crois l'infirmer, rien non plus ne peut la confirmer jusqu'à nouvel ordre.

H. GAUTHIER.

Le Caire, 25 avril 1910.

# NOTES

# SUR L'ISTHME DE SUEZ

PAR

## M. JEAN CLÉDAT.

## AUTOUR DU LAC DE BAUDOHIN.

Les bédouins que j'emploie depuis plusieurs années à mes travaux de recherches archéologiques dans l'isthme, m'affirmèrent à diverses reprises l'existence de nombreux sites antiques dans la région du Lac de Baudouin, ou Sabakhat el-Bardaouil, et plus particulièrement dans la partie sud de ce lac. En même temps que le signalement ils me donnaient en outre, les noms sous lesquels ils désignent actuellement ces ruines. Mes informations prises à diverses sources, concordant entre elles, je me décidai à faire l'exploration de toute cette partie nord de l'isthme.

Jusqu'à ce jour mes reconnaissances n'avaient pas dépassé le pays d'El-Guels, que les cartes désignent généralement comme étant l'emplacement du mont Casios (1). En mai-juin 1909 j'étudiai plus spécialement la région comprise entre El-Faramah (Péluse), Mahemdiah (Casios) et Katiah. De cette exploration je reconnaissais quelques nouveaux sites antiques à ajouter à ceux déjà mentionnés par les cartes ou les divers voyageurs qui ont parcouru cette région. Il me restait donc toute la région est du lac à

<sup>(1)</sup> J'ai essayé de montrer que le Casios ne pouvait être placé en ce lieu, mais plus à l'onest à Mahemdiah (Comptes rendus de l'Académie des Inscr., 1905, p. 602, et 1909, p. 764). Quelques cartes placent fautivement El-Guels à Mahemdiah. La carte de l'Expédition française en Égypte

explorer, jusqu'à El-Arish: c'est ce que je fis pendant le mois de février de cette année. Cette nouvelle exploration qui fut particulièrement heureuse en découvertes archéologiques, le fut aussi pour l'étude historique et géographique de cette région.

La partie de l'isthme qui entoure le lac de Baudouin est encore très mal connue. Les routes suivies généralement par les voyageurs modernes qui vont d'Égypte en Syrie sont: 1° celle du nord, laquelle partant de Péluse, longe la côte de la Méditerranée en passant par El-Guels et Zaraniq, station située à l'extrémité sud-est du lac, que l'on franchit à ce point pour rejoindre, non loin de là, 2° la route de Kantarah (sur le canal de Suez), à El-Arish en passant par Katiah qui est la localité la plus importante sur cette route et où les caravanes trouvent de quoi se ravitailler en vivres, et ont de l'eau en abondance.

Peu de voyageurs se sont écartés de ces deux routes qui sont les principales et les plus directes. Leur tracé à travers les âges a peu varié, mais il a changé suffisamment pour avoir fait croire que toutes ces régions ne renfermaient ni villes, ni cultures (1). En effet, dans cette ligne, comprise entre El-Kantarah et El-Arish, que l'on franchit normalement en trois ou quatre jours (la poste en deux jours), le voyageur ne trouve sur son chemin qu'un seul campement important, Katiah, avec sa grande palmeraie qui appartient en grande partie à la tribu des Bayadiins, et plusieurs puits dispersés le long de la route dont les principaux sont Bir en-Noss, Bir el-Abd et Bir el-Mazar. Ces deux derniers avec celui de Katiah sont entretenus aux frais du Gouvernement égyptien, qui a établi, à poste fixe, un gardien qui surveille la prise de l'eau. C'est en dehors de la route, dans les replis de terrain, toujours près d'une palmeraie et d'un puits qu'il faut aller chercher les villages où les bédouins ont établi leurs demeures et se trouvent à l'abri de toute curiosité indiscrète. Presque caché, sous des huttes construites quelquesois en terre mais le plus souvent faites de branches de palmier ou de tiges de maïs, le bédouin vit là avec sa famille et ses troupeaux; rarement il est isolé. Certaines familles groupées ensemble

<sup>(1)</sup> Je ne puis entrer ici dans des détails plus précis sur ce point, qui mériterait ponrtant une étude particulière et plus

approfondie qu'on ne l'a fait jusqu'à présent : j'espère pouvoir l'entreprendre quelque jour.

<u>- 211 - [3]</u>

dans un même lieu forment parfois des villages assez considérables. Leurs ressources proviennent de la vente des chèvres, des moutons et aussi des chameaux; mais le produit de la datte et de la pastèque leur donne encore de très beaux bénéfices. La dourah qui est également cultivée ne paraît pas donner d'excellents résultats; cette céréale ne sert du reste qu'à ses propres besoins et à la nourriture des animaux. En général le bédouin, bien que méfiant, est hospitalier et charitable; partout où j'ai passé, j'ai toujours trouvé le meilleur accueil et c'est grâce à leurs précieuses informations et parfois à leur aide que je dois le succès de mon exploration dans cette région de l'isthme de Suez.

C'est sous ces auspices favorables que le matin du 17 février 1910, accompagné de M. Gayet, employé à la Compagnie du Canal, mis très obligeamment à ma disposition par M. Perrier, ingénieur en chef, pour exécuter les relevés à faire en cours de route, je quittai Mahemdiah en longeant le bord de la mer. Ma petite caravane était formée de bédouins de Katiah et d'El-Arish; ceux-ci connaissaient, pour la plupart, parfaitement le pays que je devais explorer. Dans la première partie de mon voyage je longeai les bords de la mer, qui n'est séparée du lac de Baudonin que par une langue de terre étroite, basse, aride, sablonneuse du côté de la mer, marécageuse vers le lac; la monotonie de la route est à peine interrompue par quelques rares mamelons de sable sur lesquels pousse une maigre végétation; cet aspect se poursuit ainsi jusqu'à El-Guels ou Baraçat el-Guels, برصة القلس. A ce point la bande de terre s'élargit brusquement, le sol devient plus mouvementé, de hautes dunes de sable (la plus haute atteint 68 mètres) tombent à pic vers la mer, tandis qu'elles vont en s'infléchissant mollement du côté du lac. Dans les replis du terrain on y trouve quelques familles bédouines de la tribu des Kharsa, الاخارس, qui font, avec l'élevage des bestiaux, la culture de la dourah, des pastèques, des dattes et des figues (1) (fig. 1).

Avant d'atteindre les dunes on franchit tout d'abord un large boghaz (100 mètres environ) de 3 mètres de profondeur; il a été creusé tout

<sup>(1)</sup> Prétot (Reconnaissance de l'isthme et du canal de Suez, 1860, p. 96) y avait remarqué deux sources, l'une d'eau

saumâtre et l'autre d'eau douce; elles existent encore. Prétot ne parle pas des ruines.

récemment par une industrie privée, pour faciliter le transport du poisson à Port-Saïd, lequel se faisait auparavant à dos de chameaux ou sur des charrettes en suivant le rivage de la mer. Sur les bords du lac et à l'entrée du boghaz sont les établissements des pêcheurs.

Les ruines antiques, peu importantes, se trouvent à environ 4 kilomètres plus à l'est, presque à l'extrémité des champs cultivés, à la base d'une sorte de petit cap dont la pointe se dirige vers l'est, dans le lac. Aucune trace de construction n'est visible; comme matériaux, la brique cuite paraît avoir été d'un fréquent emploi; le gypse y est plus rare. On y trouve également des fragments de marbre en assez grand nombre. Les tessons de poteries qui recouvrent le sol sont en général d'époque romaine on d'époque byzantine et parmi ceux-ci j'ai recueilli quelques fragments de terre rouge lustrée avec décor ornemental en relief.

C'est à El-Guels que d'Anville a placé le mont Casios et à Katiah, très loin par conséquent de ce point, le temple de Zeus Casios, bien que tous les anteurs anciens s'accordent à situer les deux au même lieu sur le bord de la mer. En outre le géographe donne au cap le nom d'el-Kas ou du « ciseau » (1). Je ferai remarquer que cette dénomination est parfaitement inconnue des bédonins, et que le mot « ciseau » en arabe se dit منتاش, menqûch, pluriel منتاش, meqas, et non has ainsi que nous l'affirme d'Anville. Il est possible que cette terminaison en kas, du mot meqas, ait séduit le savant géographe et l'ait entraîné pour une bonne part à son identification et depuis lors ait été adopté par les autres géographes. Toutefois je ne me rends pas compte où il a puisé le nom qu'il donne de ce lieu. Est-ce dù à une mauvaise leçon du mot guels, dont on retrouve quelques éléments dans

<sup>(1)</sup> D'Anville, Géographie ancienne, nouvelle édition. 1769, p. 193. L'identification proposée également par Griflith (dans Septième Mémoire de l'Egypt Exploration Fund, p. 70) est également impossible. Il n'y a qu'une simple homonymie entre les noms de Qels ou Qess (?) et Qes ou Qessem, qui serait le nom égyptien du nom de Gasias. Il est démontré depuis longtemps que Κάσιος est un des prin-

cipaux dieux des populations de race araméenne sons la forme Qaçiou (Vocüé, Syrie centrale, Inscriptions sémitiques. Haouran, n° 5; textes nabatéens, n° 4; LENORMANT, Lettres assyriologiques, II, p. 119, et DAREMBERG, Dict. des Ant. gr. et rom. au mot Casius). La leçon Qess de Griffith n'existe pas plus que celle de d'Anville Kas, et toutes les deux doivent être également rejetées.

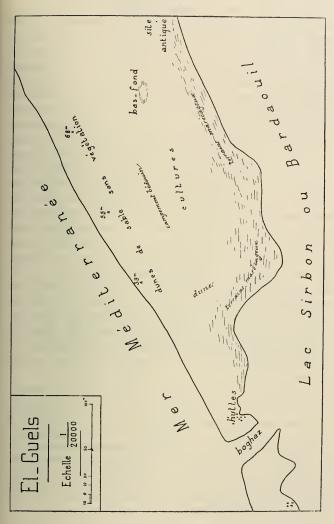


Fig. 1.

le mot mengâch? Il en est de même des noms de Ras-Kaçaroun, الكسرون , بس الكسرون , marqué sur la carte de l'Expédition française(1) et de Ras-Bouroun des cartes des marines anglaise et française. Pour ma part j'ai lieu de supposer que le pays d'El-Guels correspond exactement à l'έκρηγμα de Strabon. En effet le nom d'El-Guels, القلس, donné à toute cette région par les bédouins, écrit par un ¿ et non par un z, désigne l'a humeur que l'on rejette par la bouche, d'où «déborder» et «écumer»; c'est absolument le même sens que le mot grec έκρηγμα. Le nom arabe ne serait donc que la traduction littérale du mot grec. Strabon nous dit que l'Ecrêgma est le nom donné à l'embouchure du lac Sirbonis dans la Méditerranée (2). A cela on pourrait aussi bien entendre que ce débouché pouvait être à l'extrémité est du lac où l'on voit encore un grand boghaz. Mais dans un autre passage le géographe ne laisse, je le pense, subsister aucun doute sur la situation de ce boghaz. « Tout le pays, dit-il, depuis Gaza, est stérile et sablonneux, mais moins que celui qui vient ensuite, et au delà duquel est le lac Sirbon. Ce lac suit une direction presque parallèle à la mer, dont il n'est séparé, jusqu'à ce lieu qu'on appelle l'Ecrêgma, que par un chemin étroit : sa longueur est d'environ 200 stades; sa plus grande largeur de 50. L'Ecrêgma est comblé : la côte qui suit immédiatement jusqu'à Casius, et, à partir de là, jusqu'à Péluse, est de même nature (3). » Strabon est très précis dans sa description et la longueur de 200 stades, soit environ 37 kilomètres, représente exactement la distance qui sépare l'extrémité est du lac d'El-Guels. Si l'on accepte cette identification qui me semble très plausible, à savoir qu'El-Guels = Ecrêgma, la situation du Casios n'est plus douteuse et l'opinion que j'ai déjà émise au sujet de ce lieu reçoit par ce fait un nouvel appui.

Je m'arrêtai près d'une journée à El-Guels; pendant ce temps les

assez bien la largeur de cette langue de terre. Le chiffre 50 donnerait environ toute l'étenduc qui sépare la mer y compris le lac jusqu'à son extrémité sud. Mais il est certain que Strabon ne parle que de la langue de terre qui sépare la Méditerranée et le lac Sirbonis; par suite la correction paraît s'imposer.

<sup>(1)</sup> A remarquer également dans le mot Kaçaroun, l'initiale du nom.

<sup>(2)</sup> Strabon, liv. I, chap. LXV.

<sup>(3)</sup> Strabon, liv. XVI, chap. xxxn. Je crois que Strabon se trompe pour la largeur, à moins que ce ne soit une erreur de copiste. Je pense qu'il faut lire 5 au lieu de 50. Ce chissre représenterait

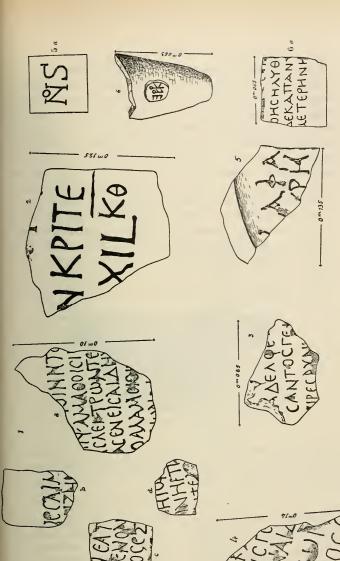


Fig. 2. — Fragments trouvés à El-Guels.

bédouins me portèrent quelques antiquités et surtout des fragments d'inscriptions grecques; la plupart d'entre elles paraissent être des épitaphes funéraires (fig. 2). Toutes sont gravées sur marbre, sauf le numéro 5 qui a été gravé dans le creux d'un mortier en granit noir. Le numéro 1 comprend quatre fragments qui ne se raccordent pas entre eux mais qui appartiennent sûrement à la même inscription. Les fragments a et b nous donnent la tigne supérieure, le fragment c le début des lignes de gauche. Le numéro 5 a représente une petite plaque de cuivre rouge carrée, de 0 m. 024 mill. de côté et 0 m. 024 mill. 5 d'épaisseur. Sur cette plaque d'époque byzantine, est incrusté d'argent un monogramme de trois lettres. Le numéro 6 nous montre l'extrémité inférieure d'une amphore avec estampille en relief. J'achetai également un très beau chapiteau romain en marbre blanc, orné de feuilles d'acanthe. Sur le plat supérieur le sculpteur a gravé les deux caractères m G. Hauteur 0 m. 27 cent.; largeur au sommet 0 m. 47 cent. (fig. 3).

Dans l'après-midi du 18 je quittai El-Guels pour Zaraniq, pêcherie



Fig. 3.

située dans les marais à l'extrémité orientale et sud du lac. Dans cette partie de la route la côte redevient uniformément plate, mais plus basse et plus marécageuse avec moins de végétation (1). En sortant d'El-Guels et jusqu'à

<sup>(1)</sup> Le boghaz marqué sur la carte de l'Expédition n'existe plus. Strabon, qui ne parle pas du boghaz de Zaraniq, a soin de nous faire remarquer que de son temps l'Ecrégma était comblé. Les cartes

des marines anglaise et française marquent également un boghaz, à mi-chemin d'El-Guels et Zaraniq, qui n'existe pas davantage. En somme actuellement il n'y a que deux boghaz, celui d'El-Guels

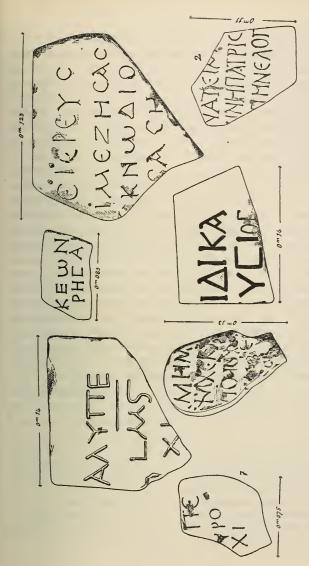


Fig. 4. - Fragments trouvés entre El-Guels et Zaraniq.

mi-chemin de Zaraniq je ramassai tout le long de la côte un certain nombre de fragments d'épitaphes grecques rejetées par la mer et provenant certainement d'El-Guels (fig. 4). En effet, j'ai eu l'occasion d'observer qu'à Mahemdiah, dont les ruines sont sur les bords de la mer, les flots rejettent du côté est les débris de toutes sortes emportés du site; le charbon qui à Port-Saïd tombe à la mer est également reporté aux alentours de Péluse où les bédouins le recueillent pour le revendre ensuite. Le même régime est certain pour El-Guels. La Commission chargée d'explorer la baie de Péluse en vue du percement du canal avait dans son rapport observé le même phénomène ainsi que les érosions qui se produisent le long de la côte vers Gerreh (Mahemdiah) et Casios (El-Guels); ces atterrissements, disait-elle, et ces érosions partielles n'accusent qu'une tendance dont l'effet séculaire est à peu près nul. Le cordon littoral n'a pas sensiblement varié de forme ou de position, depuis les temps historiques; il peut être considéré comme immuable (1). C'est tout le contraire qu'anrait observé le général Andréossy dans son mémoire sur le lac Menzaleh (2); il pense que les vents d'ouest en remontant vers Gaza, forment des remous qui ont concouru à combler les fonds du golfe vers Péluse. Pour ma part, je n'ai jamais en l'occasion d'observer ces ensablements, tout au contraire mes remarques concordent entièrement avec celles exprimées par la Commission du canal. Ces effets d'atterrissements et d'érosions sont d'autant plus nuls, et cela depuis des temps relativement reculés, que nous pouvons nous appuyer sur un fait absolument historique. La position de Péluse, sur l'emplacement de Faramah, est depuis longtemps déterminée. Au temps de Strabon, la distance de cette ville à la mer était de 200 stades ou 3 kilomètres et demi environ; cette distance est celle que l'on trouve actuellement entre ces deux points. Péluse était un port intérieur, comme Damiette, établie sur la

creusé il y a moins d'un an, et celui de Zaraniq qui doit être assez ancien et qui se trouve à l'extrémité est du lac Baudouin. Il est bon de remarquer que daus la description de Strabon il n'est pas fait mention de ce dernier boghaz : n'existaitil donc pas de son temps?

<sup>(1)</sup> Percement de l'Isthme de Suez. Rapports et projets, 2° série, p. 43; 3° série, p. 304.

<sup>(2)</sup> Andréossy, Mémoire sur le lac Menzaleh, dans la Décade égyptienne, I, p. 182-216, et Description de l'Égypte, vol. XI, p. 546.

branche du Nil qui portait son nom, et non point, comme on l'a écrit quelquefois, un port sur la Méditerranée. Des recherches effectuées sur ce point amèneraient vraisemblablement la découverte des traces de l'ancien quai. Le Casios, tout au contraire, était sur le bord de la mer (1). C'est également le cas de Mahemdiah, et si parfois, sur ce point, la mer emporte avec elle des blocs de maçonnerie, cela n'est dû qu'aux vagues qui viennent se briser au pied de la colline de sable sur laquelle ont été édifiés les monuments; les murailles s'écroulent et roulent au pied de la dune, de là elles sont entraînées à la mer par les fortes tempêtes. Il y a peut-être lieu de supposer que les anciens, pour se protéger contre ce danger incessant, avaient élevé une muraille en avant de la dune et le long de la côte; mais de cette muraille, c'est une simple hypothèse, il n'en reste plus aucune trace visible (2). De l'ensemble de ces faits il résulte que les fragments d'épitaphes funéraires trouvés à El-Guels, proviendraient d'une nécropole qui serait à chercher quelque part dans les dunes qui bordent la mer.

Avant d'atteindre le boghaz qui est à l'extrémité est du lac, l'on passe devant un groupe d'îles assez mai indiqué par les cartes de la marine, dont les principales portent les noms de Gheziret el-Ghattafah, جزيرة التحليف, et Gheziret el-Gleikhah, جزيرة الحليف. Après avoir passé le Ras el-Abid, اراس العبيد, qui termine cette langue de terre qui commence à Mahemdiah. A ce point on traverse à l'aide de petites barques légères, qui ne servent ordinairement qu'à la pêche du poisson, le lac pour atteindre un village de pêcheurs que l'on aperçoit de très loin, dans la direction sud et qui a pris le nom de la bouche, El-Zaraniq (3). De là on traverse quelques marais, remplis d'eau

une centaine de mètres de distance et au fond de la mer, l'on voit, lorsque le temps est clair, comme une grande muraille. Je n'ai pu malheureusement vérifier autrement le fait.

<sup>(1)</sup> Je ferai observer en passant, que Mahemdiah est le seul point antique se trouvant directement sur le bord de la mer entre El-Arish et Port-Saïd. Comme on l'a vu précédemment, les ruines qui se trouvent à El-Guels sont situées sur les bords du lac. La nécropole seule semble être sur les rivages de la mer.

<sup>(\*)</sup> Les bédouins m'ont assuré qu'à

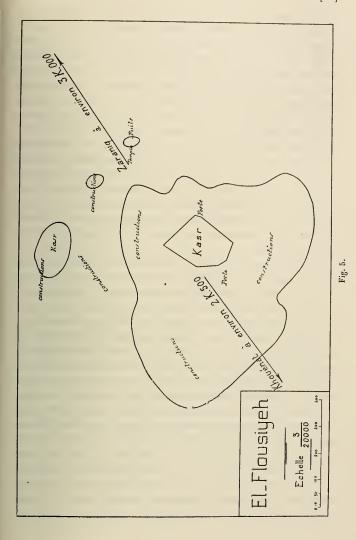
<sup>(3)</sup> Les cartes ne donnent qu'une idée très médiocre de cette partie du lac. Je me suis servi de la carte de la marine comme base, mais elle n'est pas plus

durant l'hiver, mais à peu près à sec durant l'été, pour rejoindre la grande route d'El-Arish à Kantarah.

A vingt minutes au sud du village de Zaraniq, on trouve une ville entièrement en ruines. Le site est exploité, en ce moment, m'a-t-on dit, par des gens de Port-Saïd qui en retirent la pierre qui avait servi à la construction des édifices et dont il ne reste plus guère aujourd'hui que les substructions. Les monuments ont été édifiés avec un calcaire nummulitique de mauvaise qualité dont on retrouve les carrières dans la région sud du lac et principalement entre El-Khouénat et Bir el-Abd. Les ouvriers durant leurs travaux ont mis à découvert une vaste construction et dans l'un des angles les fragments d'une colonne en calcaire blanc assez fin, mais grossièrement taillée. Le fût a o m. 25 cent. de diamètre, la hauteur du socle est de o m. 235 mill. et la base o m. 35 cent. de côté. Tout proche on voit également un fragment de colonne en granit rose. Une grande partie des constructions sont en briques cuites et quelquesois la pierre et la brique alternent dans le même édifice. Les murs sont en général mal établis. L'ensemble des ruines, qui recouvrent un assez vaste espace de terrain, paraît appartenir à une bonne époque.

A environ a kilomètres à l'ouest de ce site nous arrivons, à la tombée de la nuit, aux ruines d'El-Flousiyeh, Libert, où nous dressons notre campement (fig. 5). Actuellement l'ensemble de ces ruines forme quatre îlots recouvrant une très grande superficie de terrain. Ils sont séparés entre eux par des terres basses, marécageuses, couvertes d'eau pendant l'hiver. C'est avec peine que nous atteignons ce point. Pendant que les chameaux font un grand détour pour nous rejoindre nous allons directement à pied à travers le marais. Il est certain que ces divisions n'existaient pas dans l'antiquité, car, ainsi que je l'ai observé, un grand nombre de constructions sont plongées dans le marais et souvent dans les régions les plus basses et les plus humides. Évidemment l'aspect des lieux a dû considérablement

exacte. Ascherson (Bulletin de l'Institut égyptien, 1887, p. 180) suppose que Zaraniq représente l'ancienne Ostracène. Il ne s'explique pas à ce sujet et, si nous nous en rapportons au texte de son mémoire, il ne semble pas qu'il ait connu les ruines d'El-Flousiyeh, qui sont tout près de là, à uu kilomètre environ au sud-est de Zaraniq; dans tous les cas il ne les mentionne pas.



changer depuis l'abandon de la ville et du territoire. Actuellement toute cette région, et sur une très vaste étendue, n'est plus qu'un marais immense d'où émergent de loin en loin des mamelons de sable, formant autant d'îlots; c'est sous ce nom du reste qu'ils sont désignés par les gens du pays. La surface occupée par les ruines d'El-Flousiveh est d'environ 1.200 mètres de l'est à l'ouest et autant du nord au sud. Le grand îlot, à lui seul, mesure 900 mètres. Le point culminant est occupé par une grande forteresse de forme irrégulière dont les murs émergent un peu au-dessus du niveau du sol; le plus grand côté est de 160 mètres. On accédait dans l'enceinte par deux portes, l'une située au sud-ouest, l'autre au nord-est. Il semble qu'il y ait eu des tours dans les angles. La muraille est presque entièrement détruite vers le nord-est où le tracé est peu visible; il est probable que c'est sur ce point qu'a été donné l'assaut qui a réduit la citadelle et l'a mise entre les mains de l'ennemi. Toute la construction est en calcaire nummulitique. Au bas de la citadelle et tout autour, apparaissent au niveau du sol les traces de constructions rectangulaires; ce sont peut-être des habitations particulières.

Les trois autres îlots sont situés au nord-est de ce premier, et s'étendent sur une ligne qui s'en va suivant une direction nord-ouest, sud-est. Le plus grand, au nord-ouest, ressemble assez par sa forme, à celle d'un œuf. Il paraît avoir eu également une petite forteresse ou, tout au moins, un édifice rectangulaire dont les lignes ne sont pas absolument déterminées par le terrain, les murailles étant fortement enveloppées de sable sur sa plus grande partie. A l'ouest de cet édifice s'en trouve un autre rectangulaire qui est, dans sa plus grande partie, plongé dans le marais; il est construit en briques cuites. Des murs il ne reste que les substructions et le dallage; celui-ci est en partie formé de dalles en briques cuites et de marbre. C'est dans cet édifice, qui est considérable, que j'ai trouvé enfouis dans le sol humide deux fragments de sculptures paraissant appartenir à l'époque impériale. Le premier est la partie inférieure avec son socle, d'une statue de marbre; le socle mesure o m. 35 cent. de côté et o m. 08 cent. d'épaisseur; la hauteur totale est de o m. 33 cent. Il représente une femme drapée d'un long manteau sous lequel est une tunique plissée qui tombe jusqu'aux pieds; ceux-ci sont enfermés complètement dans des chaussures qui épousent parfaitement la forme du pied. Le poids du corps portait sur la jambe **—** 223 **—** [15]

gauche; la droite, légèrement repliée, repose sur la pointe du pied qui est fortement relevé à l'arrière. La femme ou la divinité s'appuyait ou tenait un insigne supporté par une haste dont on voit l'extrémité inférieure entre les plis de la draperie, à gauche de la statue. La surface du marbre a été fortement atteinte par l'eau saumâtre qui en a rongé tout l'épiderme. La statue était à peu près demi-grandeur nature. Le second morceau représente, grandeur nature, le côté droit d'un buste de femme, avec un socle rectangulaire comme support; la tête a été brisée à la naissance du cou et le corps a été sectionné dans le sens vertical en deux parties à peu près égales. Une mèche de cheveux est encore visible sur l'épaule, et sous la draperie aux lignes souples, le sein apparaît dans un parfait modelé. Bien que tiré de la boue comme l'autre, ce morceau n'a nullement souffert du milieu où il a été abandonné. Il est probable que des fouilles dirigées de ce côté amèneraient la découverte des autres parties de ces sculptures. Dans cet îlot, les gens du pays m'ont dit qu'il y avait des tombes, mais je dois dire que je n'ai trouvé, dans mes recherches, aucune trace de celles-ci; sur ce même point un grand nombre de fragments architecturaux, colonnes, chapiteaux, etc., en marbre, gisent sur le sol avec de nombreux débris de granit noir dont l'un des morceaux appartenait à une statue, ou de brèche verte; tous ces matériaux montrent qu'il y avait là un édifice important.

Dans le troisième îlot, les constructions sont en pierre et briques cuites; à la surface du sol on trouve mêlés à la poterie de nombreux fragments de marbre blanc, vert et rouge.

Le quatrième îlot, le plus petit de tous, est peut-être le plus important. A l'est on y remarque l'emplacement d'un temple qui peut mesurer approximativement de 30 à 40 mètres de longueur. Le portique à l'ouest du temple est entièrement plongé dans le marais, mais quelques-unes des bases, encore visibles, occupent leurs places primitives. Le sanctuaire, à l'est, est enseveli sous une forte butte de décombres, assez haute, qui forme la partie dominante de l'île. Deux gros blocs de granit rose couchés et à moitié ensevelis dans le sol sont situés sur l'emplacement du sanctuaire; un troisième, plus petit, est rejeté au bas de la dune. Derrière les colonnes on retrouve les traces d'un dallage en plâtre; entre ce point et les blocs de granit un grand nombre de fragments de colonnes de marbre lisses, cannelées ou torses gisent à terre au milieu de blocs en calcaire travaillé.

L'on me dit que beaucoup de ces colonnes ont été transportées autrefois à El-Arish. Est-ce de cette localité que proviendraient tous les fragments de colonnes antiques qui ornent actuellement les tombes musulmanes modernes?

Derrière le temple, à l'est de l'îlot, on voit encore une construction circulaire en calcaire de 2 mètres de diamètre, avec de nombreux fragments de colonnes, qui doivent provenir du temple; c'est probablement l'emplacement d'un puits dont l'usage était réservé au sanctuaire. Les ruines de cette localité appartiennent toutes à l'époque romaine, au moins pour ce qui est apparent. C'est également le point le plus important de toute la région par ses ruines et aussi par son développement. Je serais tenté d'y voir l'ancienne Ostracine des Itinéraires et l'Ouarada des auteurs arabes. Pline (V, 14) nous dit qu'Ostracine était distante de 65.000 pas (50 kilom. 050 mètres) de Péluse; ce qui représenterait assez bien celle de Faramah à El-Flousiveh, quelle que soit la route prise, soit en longeant le bord de la mer, soit en prenant la route au sud du lac. La route venant de Syrie pour aller en Égypte, qui était unique en quittant El-Arish, se séparait à El-Flousiyeh, je le pense du moins, et le voyageur prenait l'une ou l'autre, selon le cas: C'est à peu de chose près ce qui se passe actuellement. D'après les itinéraires, Ostracine et Ouarada sont les premières stations mentionnées après El-Arish, en venant en Égypte. El-Flousiyeh représente le point le plus important de la région, correspondant assez exactement à ce que nous savons de ces deux villes.

Après El-Flousiyeh nous nous dirigeons vers l'est pour aller à Abou-Mazrouh. L'état du terrain, encore trop humide ne nous permettant pas de marcher directement, nous sommes obligés de rejoindre la route de la mer après avoir repassé tout près de Zaraniq. Abou-Mazrouh, est le nom donné à un vaste ensemble de dunes situées au nord de la ligne télégraphique et bordant au sud la plaine maritime après avoir franchi les dernières lagunes du lac de Baudouin. Vers le centre de la chaîne, au milieu de marais salins, on aperçoit d'assez loin un petit tell beaucoup plus élevé que les dunes avoisinantes et remarquable par sa complète nudité; c'est Abou-Mazrouh. Dans son ensemble il forme un ovale à double crête conique, dont le côté long est orienté est-ouest; il mesure environ 3 o mètres de longueur et la moitié pour la largeur. Le sol est jonché de blocs de calcaire nummulitique, la plupart portent des marques de travail;

sur le versant méridional, parmi les pierres, l'on remarque un grand nombre d'ossements humains; la poterie qui recouvre et désigne généralement les sites antiques est ici extrêmement rare. C'est très probablement l'emplacement d'un petit fortin d'époque romaine.

D'Abou-Mazrouh nous regagnons la mer pour nous rendre à El-Arish. La distance entre ces deux points est de cinq heures de chameau. El-Arish est séparé de la mer de deux kilomètres environ et se trouve à gauche du ouady qui porte le même nom que la localité. Sur le point culminant de la colline sur le flanc de laquelle se développe la ville, est édifiée la Kalaat ou forteresse; c'est une grande construction en partie reconstruite, rectangulaire, crénelée, avec une tour ronde à chaque angle. A la porte d'entrée qui regarde le nord, on a introduit dans la maçonnerie deux belles colonnes monolithes en marbre, d'époque byzantine; les colonnes renversées ont les chapiteaux tournés vers la terre. Dans la cour sud, derrière l'édifice central, l'on y voit un petit naos en granit noir qui avait été utilisé autrefois comme abreuvoir pour les animaux. Près de là, décorant l'allée centrale du jardin, on remarque six chapiteaux byzantins, la plupart en marbre blanc (1).

Dans le nord de la ville, au bas de la Kalaat, est un vaste cimetière musulman. La construction des cénotaphes est faite en grande partie avec des matériaux anciens; la stèle et les colonnettes placées aux extrémités

du monument sont faits le plus généralement de fragments de colonnes en marbre, de formes diverses. Sur l'une de ces stèles j'ai relevé une inscription funéraire copte, malheureusement très mutilée, datée du 13 du mois de khoiak; le chiffre de l'indiction est détruit. La pierre qui était primitivement rectangulaire a été retaillée et même grattée à certains endroits du côté de l'inscription; elle mesure o m. 56 cent. de hauteur et o m. 31 cent. de largeur (fig. 6). Le sol à l'est



Fig. 6.

de cette nécropole est entièrement couvert d'une quantité de fragments de

<sup>(1)</sup> Le naos et les chapiteaux ont élé transportés depuis à Ismaïliah où ils sont Annales du Service, 1909.

poteries, calcaire, marbre et granit. Parmi tous ces débris, j'ai recueilli une monnaie à l'effigie d'un empereur romain dont le nom était illisible.

A l'embouchure de l'ouady, du côté gauche, sur un haut monticule formé de sable aggloméré, s'élève un ouély au nom du cheikh lesak. Au tombeau proprement dit est accolée la demeure du gardien; des matériaux anciens ont été employés à la construction, mais je n'ai relevé ni sculpture, ni inscription. Sur la façade nord on remarque tout près deux tombes arabes modernes avec cénotaphes et stèles en marbre. Tout autour de cet édifice et plus particulièrement du côté ouest le sol est jonché de débris antiques qui paraissent appartenir au bas-empire romain et à l'époque byzantine. A une cinquantaine de mètres environ de l'ouély, toujours du même côté, l'on y voit les traces d'un groupe de constructions rectangulaires dévalant le coteau. Parmi les poteries j'y ai vu de nombreux fragments de vases en terre rouge et lustrée. Au sud de ces constructions est une nécropole antique d'époque byzantine. Toutes ces tombes sont creusées dans le sable aggloméré. La proximité de l'ouély paraît avoir préservé des spoliateurs cette nécropole qui semble à pen près intacte et des fouilles exécutées sur ce point pourraient donner des monuments intéressant l'archéologie chrétienne.

A mi-chemin de ce point et de la Kalaat, dans un vallon, tout au bas d'une dune de sable, on retrouve encore de nombrenses traces de débris antiques qui recouvrent le sol en cet endroit. A une centaine de mètres derrière la Kalaat on retrouve encore de ces débris antiques, mais ceux-ci ne paraissent pas antérieurs à l'époque arabe.

Je signalerai encore, tout près du cimetière moderne, du côté ouest, à l'angle d'une habitation, un puits antique. La construction en pierre est établie avec des matériaux anciens. Tout à côté, à moitié ensevelis dans le sable, on remarque gisant sur le sol des fragments de colonnes de marbre blanc. Il ne reste, comme on le voit par ces indications, que peu de choses apparentes de cette antique cité; et pour ce qui est visible, ce ne sont

septième chapiteau dans un coin du jardin que j'ai fait enlever et transporter avec les autres. Les inscriptions du naos ont été publiées par F. Griffith, dans le 7° mémoire de *The Egypt Exploration Fund*, p. 71-73 et pl. XXIII-XXVI.

encore que des matériaux remployés le plus souvent dans les cimetières (1). De ces fragments architecturaux je n'ai pu connaître le lieu de provenance exact, aucune construction ancienne n'étant visible actuellement hors du sol.

Après un séjour de vingt-quatre heures à El-Arish, nous retournions sur nos pas pour visiter les autres localités anciennes qui m'avaient été signalées dans le sud du lac de Baudouin (carte A). Après deux heures de marche, en longeant le bord de la mer, nous traversions la palmeraie de El-Deheisha, , سبل , placée entre celle de Meçoudiah (2), مسودية , à l'est, et de Sébil, سبل à l'ouest. Vingt minutes après avoir franchi des dunes assez abruptes nous arrivons en un lieu habité par quelques bédouins, où nous trouvons de l'eau et une palmeraie; il est connu sous le nom de Dakar, الدقر «la verdoyante». Dakar est situé sur la ligne télégraphique que nous longeons pendant une heure, en allant vers l'ouest; ensuite nous atteignons Abou-Haouidat, Entre ces ابو حويدات, et un peu plus loin Oum-el-Ouchouch, ابو حويدات deux points, et même au delà de Oum-el-Ouchouch, il y a un immense banc de calcaire nummulitique qui se dirige est-ouest, parallèlement à la ligne télégraphique. Certaines parties de ce banc paraissent avoir été mises autrefois en exploitation comme carrières; c'est probablement de ce lieu que l'on a tiré la pierre qui a servi à la construction des villes et des forteresses qui se trouvent non loin de là et où l'on retrouve dans les édifices l'emploi de cette même pierre. Mais, sur ces lieux, je n'y trouve aucune ruine ainsi que me l'avaient annoncé les bédouins. Ce banc rocheux se poursuit encore très loin, et après avoir traversé une grande dune de sable nous le retrouvons au sud-est de Zaraniq, toujours près de la ligne télégraphique, en un lieu qui est désigné improprement sous le nom de Khirbeh, bien qu'il n'y ait trace d'aucune ruine antique. La présence dans cette région de bancs de calcaire nummulitique et de gypse, en partie cachés par les sables, nous assurent que le relief du sol, pour cette partie de l'isthme, était déjà formé à la période éocène; pour ma part, je pense que la région nord de l'isthme a peu varié depuis les temps historiques. Peu après nous arrivons

ployés dans la construction des tombeaux.

(2) A Meçoudiah il y a des puits d'eau

<sup>(1)</sup> Il y a encore un autre cimetière plus récent que l'autre, à l'ouest de la ville. On y trouve aussi quelques fragments de colonnes antiques em-

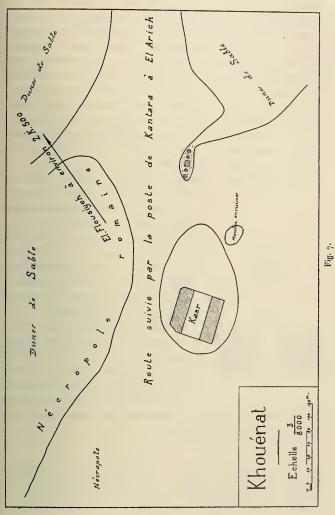
<sup>(2)</sup> A Meçoudiah il y a des puits d'eau donce de très bonne qualité et qui passe pour être la meilleure de la région.

à Nakhlah — il n'y a aucun palmier — au nord de la ligne télégraphique et non loin de Bir-Mazar; à Nakhlah comme dans les sites précédents on y voit les traces de constructions en calcaire nummulitique, mais les débris qui recouvrent le sol sont d'époque arabe; il est même probable que les constructions recouvertes par le sable parfois visibles, ne doivent pas remonter à une plus haute antiquité. Le site forme deux monticules mesurant ensemble 150 mètres environ dans sa plus grande longueur et 60 à 70 mètres pour la largeur. Sur le versant méridional de la butte est on remarque au niveau du sol de petites constructions rectangulaires, avec murailles en calcaire; c'est, je pense, l'emplacement de la nécropole.

De Nakhlah nous nous dirigeons vers le sud-ouest et après avoir traversé la ligne télégraphique nous arrivons peu après à Bir el-Mazar. La distance entre ces deux points est d'une heure de chameau. A Bir el-Mazar, , , , الماريل, le puits est entretenu par le Gouvernement. Au nord-ouest de ce puits, sur un sommet élevé, on aperçoit de frès loin les ruines de l'ouély Soliman Abou-Gilbâneh. De ce monument construit en calcaire bien appareillé, il ne reste plus aujourd'hui, debout, que la façade est et une partie de celle sud avec une amorce de la coupole qui surmontait le ouély. Le sarcophage encore en place a été broyé par la chute des murs et de la coupole; le ouély est complètement abandonné aujourd'hui. Autour de cette construction il y a une vaste nécropole arabe; des débris de poteries de même époque recouvrent entièrement le sol en cet endroit. Sur le versant est d'une seconde dune de sable, à l'ouest du ouély, le sol est encore entièrement couvert de poteries romaines; mais aucune construction n'est apparente. De là nous allons camper à El-Khouénat situé au nord-ouest de El-Mazar. La distance est d'un peu plus de deux heures de chameau. Après avoir retraversé la ligne télégraphique nous arrivons dans une région basse, marécageuse, désignée sous les noms de Baraça el-M'kheizin, برصا الحين, et de Baraça Aïcha, برصا عيش, au nord du précédent. C'est dans ce dernier lieu coupé par la route d'El-Arish à Bir el-Abd que se trouvent les ruines d'El-Khouénat, خربت الخونات. C'est le même lieu indiqué sur la carte de l'Expédition sous le nom de Berket Aich (1). El-Khouénat, à une heure environ

<sup>(1)</sup> Les bédouins, au lieu de berket, ou plus régulièrement baraka 🌫 " «étang,

mare», etc., emploient de préférence le mot baraça, برصة ou برصة, dont le sens



de marche directe d'El-Flousiych, est bien moins important que cette dernière station (fig. 7). Le kasr qui occupe la plus grande partie d'un petit ilot sur le côté sud de la route est entièrement construit en calcaire nummulitique; on y remarque également quelques fragments de marbre qui peuvent être aussi bien des débris de sculptures que des fragments d'architecture ayant servi à la décoration de certaines parties de la forteresse. La construction forme un carré de 65 mètres environ de côté, aux angles arrondis. L'aspect des lieux laisse voir une division de cette enceinte en trois parties; au centre une grande cour rectangulaire, occupant à peu près le tiers de la forteresse; à droite et à gauche de cette cour, des constructions attenantes au mur d'enceinte; elles pouvaient servir tout aussi bien de logement aux troupes que de magasins de manutention.

Au sud-est du kasr, sur un îlot de 15 mètres de longueur, s'élève une

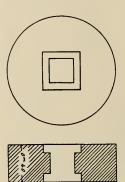


Fig. 8.

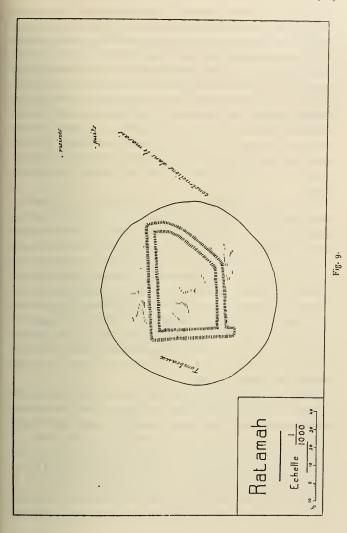
petite construction en calcaire à moitié démolie. Ce sont les restes d'un ancien moulin à huile. En effet, sur le sommet, on y trouve une grande meule en granit rose de 1 m. 15 c. de diamètre et o m. 40 cent. d'épaisseur (fig. 8). Parmi les cendres et détritus amoncelés sur ce point, on y trouve en abondance des matières noires et grasses qui ne peuvent être que le résidu de fruits écrasés.

Un autre groupe de constructions, émergeant à peine du sol, se voit à une centaine de mètres au nord-est. Au centre est un petit édifice carré, encadré à droite et à gauche par une double construction circulaire dont le diamètre de l'une, 2 mètres, est sensible-

ment plus grand que l'autre. Ces constructions sont établies sur un même axe. Je ne sais à quoi elles ont servi.

est: «terrain sablonneux, aride, avoir la lèpre». On comprend très bien, en voyant tes lieux, ta double désignation de Baraka et Baraça. Le pays, en effet, est une

vaste étendue marécageuse, uniformément plate, interrompue de toin en loin par des dunes de sable complètement dénudées et arides.



La nécropole est située au nord du kasr, le long et sur le bord de la route qui va de Kantarah à El-Arish, laquelle est suivic ordinairement par la poste, comme étant la plus courte et la plus facile. Cette nécropole s'étale sur le versant méridional d'une grande dune de sable et se prolonge au delà du côté ouest, dans des parties basses que l'eau doit certainement inonder pendant l'hiver. Les tombes sont généralement rectangulaires et construites en pierres de taille. On y remarque un certain nombre de constructions circulaires dispersées un peu partout. Je pense que ce sont les ruines de mausolées de forme ronde; ils sont trop nombreux pour songer à des puits.

Entre la nécropole et le kasr, l'on trouve encore dans la plaine de nombreuses constructions dont on suit très bien le tracé sur le sol. Évidemment, et comme à El-Flousiyeh, les conditions du pays ont totalement changé.

A une heure de chameau à l'ouest d'El-Khouénat est un autre lieu antique désigné sous le nom d'El-Ratama, الرتم (fig. 9). Il est situé au nord et à peu de distance de la route. L'île formée par les ruines a la forme d'une circonférence de 80 mètres de diamètre; elle est en grande partie occupée par une construction irrégulière qui pourrait être celle d'un kasr. A l'ouest de cet édifice est une petite nécropole dont les tombes sont construites avec des dalles en calcaire; elles paraissent avoir été fouillées depuis longtemps. On remarque encore, au nord-ouest, au niveau du sol, les ruines de nombreuses habitations et aussi celles d'un puits. Enfin je signalerai à mi-chemin de ce lieu et El-Khouénat, au milieu de la route l'existence des ruines d'un puits avec tout à côté l'habitation du gardien, le tout construit en pierres. Comme El-Flousiyeh et El-Khouénat, les ruines d'El-Ratamah sont d'époque romaine.

Une tradition vent qu'autrefois le Nil passait par cette route et allait jusqu'à Meçoudiah, près d'El-Arish. Le bédonin qui me racontait cette légende me montrait également près du puits, des troncs d'arbres encore plantés en terre, qui selon lui sont des lébakhs et les seuls restes de la végétation qui poussait autrefois sur les bords du fleuve. Le puits aurait été construit après le retrait des eaux. Le même bédouin me disait les tenir de son père, que pour sa part il était trop jeune pour avoir vu cela. De ses souvenirs je ne pus obtenir qu'un autre fait intéressant, c'est que ce bras du Nil venait de Kantarah en se dirigeant vers l'ouest, jusqu'à Meçoudiah

**— 233 —** [25]

où ses eaux se seraient déversées. Je ne sais jusqu'à quel point il faut accorder crédit à cette légende, mais elle est bien en concordance avec les faits rapportés par les historiens et géographes anciens et aussi avec la nature du terrain, qui donne bien l'impression d'une large vallée d'où l'eau se serait retirée<sup>(1)</sup>. Dans un Atlas géographique de la moitié du xviii° siècle<sup>(2)</sup> je retrouve l'indication de ce fleuve, désigné sous le nom de Sihor (fig. 10) se dirigeant de l'est à l'ouest où il va déverser ses eaux dans une sorte de baie formée par le lac Sirbonis. Le nom de Sihor se retrouve notamment dans le livre de Josué (XIII, 3). Nous savons en outre par les écrivains

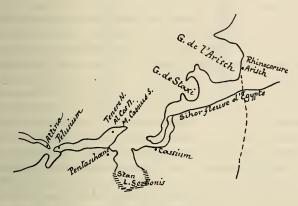


Fig. 10.

arabes que le pays nommé *Djifar*, qui s'étendait de Faramah à El-Arish, formait une suite ininterrompue de champs cultivés et renommés pour leur fertilité; les habitants y cultivaient en abondance le safran, le carthame et

<sup>(1)</sup> La carte de l'Expédition française donne une excellente idée de cette vallée courant de l'est à l'onest (feuille 33 de l'Atlas) et que la route de Syrie suit dans une grande partie de son cours.

<sup>(2)</sup> Robert. Atlas universel, 1757, pl. 96. L'auteur ne fait pas accompagner ses planches d'un texte; je ne sais donc pas à quels documents il a puisé pour établir sa carte.

la canne à sucre; les eaux y étaient abondantes et douces (1). A cette description Aboulféda ajoute que le Djifar, au temps de Pharaon, était couvert de villages et arrosé d'eau (2).

D'El-Khouénat nous nous dirigeons à l'ouest, vers un endroit nommé El-Breig, البرج, إبراء, lequel est situé un peu au nord de la route et à mi-chemin de Bir el-Abd. Avant d'y arriver nous traversons un grand lac nommé Houach, حواش, dont le fond, rempli de gypse à l'état de cristallisation, rend la traversée assez pénible pour les hommes et les chameaux. Au milieu de ce lac est l'île de Oum-cl-Girdan, ام القردال, et à l'ouest une plus petite, Tabam Oum-el-Girdan, تابع أم القردال.

Le Breig est une vaste étendue de terrain bas et marécageux, coupée parfois de hautes dunes de sable. Sur l'un des points culminants, au pied d'une sorte d'étang formé par le lac de Baudouin, sont les ruines peu importantes d'une ancienne forteresse romaine construite en calcaire nummulitique. La crête sur laquelle repose la construction a une forme conique et mesure 30 à 40 mètres de diamètre. De ce point nous arrivons, après quatre heures de marche, à Bir el-Abd où se trouvent une petite palmeraie et un puits entretenu par le Gouvernement; c'est une des stations les plus importantes de la route où viennent se reposer les caravanes mais où l'eau saumâtre n'est bonne que pour les animaux. A deux kilomètres environ, au sud-ouest, près de la ligne télégraphique, le sol est recouvert de tessons de poteries qui paraissent remonter à l'époque romaine; on n'y voit aucune trace de construction et le lieu ne présente à la surface que peu d'intérêt. Après un arrêt de quelques minutes, le temps nécessaire pour faire boire les chameaux, nous poursuivons notre route vers Qasr Gheit où sont des ruines fort importantes. Avant d'atteindre ce lieu, nous nous arrêtons pour passer la nuit à Anfoushiych, العنفوشية, où l'on trouve de l'eau douce, une

Bir el-Abd, se trouve une série de palmeraies plantées dans une sorte de longuê vallée, orientée est-ouest, et se dirigeant sur Katiali; l'une de ces palmeraies porte le nom de Hod el-Nahr, حرض النهر; ne pourrait-on pas voir là un souvenir du passage de cette branche du Nil?

<sup>(1)</sup> Makrizi, trad. Bouriant, p. 544.

<sup>(2)</sup> Aboulféda, trad. Reynaud, p. 150, l'avait lui-même emprunté à Ibn-Haucal. Dans les dunes de sable entre le lac de Baudouin et la plaine de Péluse, j'ai eu également l'impression d'une vallée qui irait se jeter dans le lac. Au sud-ouest de

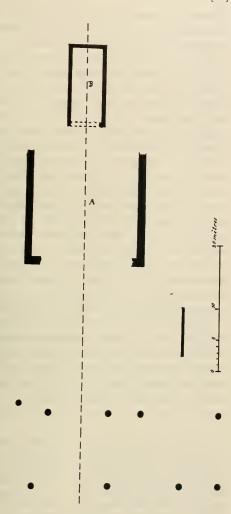


Fig. 11.

palmeraie et un grand village de bédouins Bayadiins. Sur le flanc oriental de la dune qui entoure la palmeraie, le sol est entièrement recouvert de nombreux tessons de poteries romaines et arabes.

Qasr Gheit, قصر غيط, est situé au sud-est et à trois heures de marche à chameaux de Anfoushiyeh et à deux heures et demie de Katiah. C'est l'emplacement d'un immense camp retranché construit par les Romains et dont le nom s'est conservé dans celui que porte le village bédouin et la palmeraie qui l'avoisinent. Les ruines couvrent une superficie de terrain qui est approximativement le double de celle occupée par El-Flousiveh. Avec Péluse ce sont certainement les points les plus importants que l'on trouve dans le nord de l'isthme. L'emplacement choisi par les Romains pour établir le camp de Qasr Gheit est un lieu assez élevé dans les dunes qui forment en cet endroit un immense cirque; de loin en loin on retrouve des traces nombreuses de l'enceinte, mais on ne peut délimiter exactement le tracé dans l'état actuel des lieux. Du côté nord et au pied de ces dunes est une sorte de longue vallée plantée de palmiers avec de nombreux puits qui pouvaient suffire à l'approvisionnement du camp (i). Sur cette vaste étendue peu de ruines sont apparentes. Les plus remarquables et les plus intéressantes sont du côté ouest où l'on voit groupée ensemble une série de constructions dont il est bien difficile d'en déterminer actuellement la nature. Au centre s'élève un grand temple qui n'a pas moins de 70 mètres de longueur et 45 de largeur (fig. 11). La construction est édifiée entièrement avec du calcaire nummulitique qui avait été revêtu de stuc dont on retrouve les traces par endroits. Une double colonnade précédait l'escalier qui conduisait au sanctuaire; celui-ci est surélevé de 2 mètres environ au-dessus du niveau actuel du sol; il forme un carré à peu près parfait de 16 m. 50 cent. de côté pris intérieurement, avec des murs de 1 m. 20 cent. d'épaisseur. Peut-être existait-il une colonnade sur les côtés longs, car l'on retrouve

Partont l'on trouve de l'eau douce et des habitations bédouines. La distance entre chacune de ces palmeraies est presque nulle. A El-Mahari l'on passe sur un terrain complètement recouvert de tessons de poteries, qui m'ont paru remonter à l'époque romaine.

<sup>(1)</sup> Les principales palmeraies que l'on trouve à droite et à gauche de notre route en arrivant par le nord, et en allant de l'est à l'ouest, sont désignées sons les noms de El-Mahari, الحارئ ; El-M'zahamiyeh, الحارئ ; Qasr Gheit; El-Hasonah, الخرشين , et El-Farch, الغرشين , et El-Dheish , الغرشين .

<u> 237 — [29]</u>

quelques traces de colonnes du côté sud. A 4 mètres en arrière est un autre édifice rectangulaire, qui paraît se rattacher au sanctuaire; il mesure 12 m. 70 cent. de long et 5 m. 70 cent. pour la largeur. Il est situé en contre-bas du sanctuaire, à peu près au même niveau que le sol du portique.

Au sud-ouest du temple est un vaste cimetière où parmi les tombes ordinaires on reconnaît le plan de grands édifices à plan carré ou rond, qui sont les restes de mausolées, aujourd'hui démolis ou bien enfouis dans le sable. Ces ruines imposantes mériteraient d'être étudiées de plus près et des fouilles dirigées de ce côté amèneraient la découverte probable de textes importants qui nous permettraient de déterminer exactement le nom du lieu (1); d'autre part elles sont encore le meilleur témoignage de l'antique prospérité de cette région, qui nous était affirmée par les historiens anciens et surtout par les auteurs arabes. Il ne paraît pas douteux maintenant et d'après l'ensemble de mes recherches actuelles que les Romains pour protéger le pays aient établi une importante ligne militaire avec des camps retranchés et de nombreux postes fortifiés chargés de veiller et protéger les routes suivies par les caravanes et de défendre contre tout envahissement étranger, l'entrée de l'Égypte du côté de l'Orient.

En quittant Qasr Gheit nous prenons une direction nord-ouest, vers une palmeraie nommée Ilstaieh, où près d'un puits d'eau douce nous trouvons des ruines peu importantes d'époque romaine; ce lieu est tout proche de Katiah que nous laissons à gauche pour poursuivre notre route vers le nord. Peu après nous atteignons une nouvelle palmeraie qui porte le nom d'El-Ghabai, où se voient encore les ruines de constructions en briques cuites mêlées à de nombreux débris de poteries grossières. A quelque distance de là nous apercevons du haut d'une dune le lac de Baudouin, puis au loin, à l'horizon, Mahemdiah où nous arrivons bientôt, après dix jours d'absence.

J. CLÉDAT.

les mêmes distances données, ou à peu près, par les itinéraires. Quoi qu'il en soit, et je ne propose cela que sous toute réserve, c'est dans cette région que je chercherai à placer ces diverses localités.

<sup>(1)</sup> Les itinéraires arabes nous donnent entre Ouaradah et Farma, El-Gharib qui paraît être la même ville que celles désignées sous les noms de Oum-el-Arab et El-Baqaráh. Dans tous les cas ce sont

## SUR UN TEMPLE MYSTÉRIEUX QUI EXISTERAIT AU DÉSERT.

### LETTRE À M. GASTON MASPERO

PAR

M. JEAN CLÉDAT.

Mahemdiah, 11 avril 1910.

Mon cher Maître,

Dans les Annales du Service des Antiquités, vous avez publié quelques notes relatives à un temple mystérieux qui existerait à l'ouest du Said, et vos informations ne s'étendent qu'entre Korosko et Esnéh. Pour ma part, j'entendis à plusieurs reprises raconter cette légende pendant mon séjour dans la Moyenne-Egypte. La première fois, ce fut à Méir, en 1900, lorsque j'étais occupé à relever les tombes de cette nécropole. Obligé de m'arrêter fréquemment à Cousieh, un des notables, qui fut nommé peu après mon départ omdeh de la localité, me dit connaître les ruines d'une grande ville et d'un temple, situées à l'est de la nécropole de Méir et à deux journées de chameau; en outre, il me disait que d'autres ruines, mais moins importantes, n'étaient qu'à deux heures de marche, et naturellement, dans ces lieux, on avait trouvé des trésors en quantité. Ce notable, pour m'allécher, me proposa d'y aller ensemble, d'y faire des fouilles; je me souviens encore qu'il me pria d'obtenir l'autorisation nécessaire pour faire les fouilles, car sûrement on ne la lui donnerait pas, me disait-il, puis qu'il m'offrit de partager les trésors, m'abandonnant encore sur cette part tout ce qui serait pierres écrites ou autres objets qui n'avaient aucune valeur pour lui, car l'or lui suffisait. Je venais d'arriver en Égypte et je vous avouerai que la tentation fut forte; je dois simplement à la distance de ne <del>- 239 - [2]</del>

pas avoir entrepris, à mon tour, la recherche de ces ruines mystérieuses. Si j'abandonnai, à regret, la recherche du temple éloigné, je m'essayai cependant sur celui qui paraissait être mon voisin : à plusieurs reprises je grimpai sur la montagne et je poursuivis très loin mes investigations, un peu dans toutes les directions, mais sans jamais rencontrer l'objet de mes fatigues. J'eus également recours à la bienveillance du notable habitant qui m'avait donné le reuseignement, mais ce fut en vain; tonjours à la veille de partir, comme le temple, il se dérobait. Enfin, las de cette double poursuite de l'homme et des ruines, j'oubliai pour un moment mon infortune.

J'entendis reparler de ce temple peu après, à Baouît, en 1902. Cette fois-ci, je ne prêtai qu'une médiocre attention à cette histoire, occupé que l'étais par mes recherches dans le monastère de Saint-Apollo. La dernière fois qu'il me fut signalé, ce fut en 1904. J'étais à Sohag. A ce moment j'habitais chez un entrepreneur français, M. Santamaria, qui m'avait très aimablement invité à partager son logis. M. Santamaria avait alors comme associé un indigène nommé Amin bey. Celui-ci, mieux que l'autre, connaissait tout et avait tout vu par lui-même. Il me donna force détails sur le temple, sur les richesses qu'on y avait trouvées et même sur celles que l'on pouvait espérer y trouver encore; mais moins intéressé ou plus insouciant de la fortune, il ne gardait rien pour lui, et, simplement pour m'être agréable, il m'abandonnait toute la trouvaille. En outre, il désirait m'accompagner pour me montrer les lieux : il fournirait les montures, les vivres ainsi que les outils et les hommes nécessaires pour le travail. M. Santamaria, hien entendu, devait faire partie de l'expédition. Tant qu'il ne sut question que de partir, notre personnage était toujours prêt, mais sans pouvoir fixer le départ sauf un jour, où pressé de trop près, il se déroba à notre poursuite pour toujours. C'est ainsi que je quittai Sohag et les couvents Blanc et Rouge, où j'avais passé trois mois, abandonnant l'idée de jamais atteindre ce temple mystérieux.

Recevez, mon cher Maître, la nouvelle assurance de mes sentiments les plus dévoués,

J. CLÉDAT.

# DEUXIÈME ÉTUDE SUR LES BALANCES ÉGYPTIENNES

PAR

#### M. HIPPOLYTE DUCROS.

Dans un article précédent, paru dans les Annales du Service des Antiquités (1), nous avons fait l'étude des balances à pied, gravées ou simplement dessinées, et en même temps reconstruit sur les données acquises par cette étude une petite balance qui se trouve exposée dans une des vitrines du Musée des Antiquités du Caire.

La note que nous présentons aujourd'hui, au contraire, concerne plus particulièrement les balances à main.

Si l'on se basait sur le très petit nombre de reproductions de balances à main qui nous sont parvenues, on pourrait faire erreur en pensant que ces instruments n'ont pas ou n'ont presque pas été employés par les anciens Égyptiens. Ils ont dû l'être assurément autant qu'ils le sont de nos jours chaque fois que l'on veut opérer rapidement. La seule raison qui, pour nous comme peut-être pour les anciens, a fait préférer la balance à pied à la balance à main et lui a donné tous les honneurs de la reproduction est, ce qui est un instrument délicat à manipuler, n'est-elle pas plus stable et plus facilement maniable si elle est maintenue par un axe, par un pied solide et immobile, plutôt que si elle est simplement suspendue ou maintenue par la main de l'opérateur qui est instable et qui tonjours tremble plus ou moins? Admettant même que l'opérateur, qui tient en suspens dans sa main la balance, repose son coude sur un plan fixe et stable, aura-t-il l'immobilité complète et absolue que présente la colonne en bois ou en

<sup>(1)</sup> Annales du Service des Antiquités, t. IX, 1er fasc., p. 32.

métal qui sert à maintenir la balance à pied? Évidemment non. Telle est, très certainement, la scule cause qui a fait préférer la balance à pied, comme balance de précision, à la balance à main que l'on n'a dû employer que pour des pesées ordinaires, des approximations rapides, des mesures de poids de peu de valeur, voire de simples vérifications.

D'ailleurs, de toutes les halances relevées et reproduites soit dans l'article précédent, soit dans celui d'aujourd'hui, si l'on observe les objets qu'elles sont destinées à peser, on constate que la balance à main sert à déterminer rapidement ou approximativement le poids des choses légères, alors que quand il s'agit de peser avec précision, de peser minutieusement la chose la plus légère entre toutes, l'àme, dont le jugement dépend de l'équilibre de la balance, c'est la balance à pied qui est toujours employée.

De tous les monuments égyptiens, seuls les zodiaques et parmi ceux-ci celui du temple d'Esneh, représentent la constellation de la Balance par une déesse qui tient à la main un de ces instruments dont les deux plateaux vides sont en équilibre.

Abd-el-Rahman a bien prétendu, suivant M. Sédillot (1), que sur quelques sphères au lieu d'une balance isolée on trouvait la figure d'un homme portant une petite balance à la main, mais nous ne pouvons affirmer ce fait n'ayant trouvé jusqu'ici qu'un seul exemple de ce genre, celui que nous venons de citer plus haut et dont le dessin a été représenté dans notre article précédent. Encore cette représentation est-elle d'époque ptolémaïque.

Quoi qu'il en soit, cette figure ne peut être considérée que comme un symbole astronomique, celui qui répondait à l'équinoxe du printemps, époque de l'année où les jours sont égaux aux nuits [2].

Pourquoi ce symbole est-il, dans les zodiaques, qui étaient une allégorie religieuse, figuré par la balance à main et non par la balance à pied et pourquoi la pesée des âmes, qui elle aussi est un sujet éminemment religieux, se fait-elle partout, dans les papyrus comme dans les autres reproductions funéraires, dans la balance à pied et non dans la balance à main,

<sup>(1)</sup> Expédition d'Égypte, t. VIII, p. 357, note.

Libra die somnique pares ubi fecerit horas, Et medium luci atque umbris jam dividit orbem...

telles seraient des questions qu'il serait intéressant d'étudier et de connaître.

La balance qui, dans les zodiaques d'Esneh, de Dendérah, etc., est figurée par un fléan à bras égaux mnnis de ses plateaux a été, suivant Jomard (1), dans les représentations vulgaires de certains zodiaques, dessinée sous la forme de deux lignes parallèles et horizontales dont la supérieure serait coudée — en son milieu. Cette figure qu'il rapproche d'une façon assez originale de la lettre (am-an-nen) — ou — rappelle bien les bras étendus, la paume de la main ouverte en dessus ou en dessous du danseur de corde qui, pour tenir l'équilibre sur le fil tendu, se sert de ses bras en guise de balancier. D'ailleurs, maintes fois en pratique, dans les



Fig. 50.

campagnes où l'on n'a pas toujours de balance à sa disposition, le paysan se sert de ses deux bras étendus pour comparer le poids de deux objets qu'il veut soupeser. Et cette position se retrouve dans une figure astronomique (2) qui représente un personnage assis, les deux bras en forme de règle étendus horizontalement et dont la tête est remplacée par la plume de la Vérité (fig. 50).

Aux balances à main que nous avons reproduites dans notre dernier article (fig. 10, 17, 18, 31, 33, 36, 39 et 46) une seule depuis nous a été fournie par un monument du Musée

du Caire dont nous parlerons tout à l'heure.

Bien qu'en petit nombre, les balances à main égyptiennes, de quelque époque qu'elles soient, nous ont permis de faire quelques observations assez curienses sur leur constitution.

Fléau. — Quelle que soit la forme qu'il présente, qu'il soit cylindrique et horizontal (fig. 10), fusiforme et arqué (fig. 17), cylindrique ou plat et relevé aux extrémités en forme de volute (fig. 18), ou enfin rectangulaire en forme de règle large et plate, le fléau a toujours les bras égaux.

<sup>(1)</sup> Expédition d'Égypte, t. VIII, p. 13. — (2) Description d'Égypte, «Monuments astronomiques», pl. 2, A, vol. I, pl. 79.

<u>- 243 - [4]</u>

Dans les représentations zodiacales le fléau est, ou paraît être cylindrique (fig. 10 et 31), ou bien fusiforme plus ou moins renflé en son milieu avec les extrémités tantôt fines, tantôt s'évasant à nonveau en pomme d'arrosoir ou de fleur de papyrus (fig. 33, 36, 39 et 46).

Le système de suspension du fléau varie peu du système usité encore de nos jours dans les balances ordinaires à main. C'est pour les balances employées à cette époque: 1° soit un gros fil ou une fine lanière qui passe par le milieu du fléau où il s'y attache d'une part tandis que de l'autre, plus ou moins long, il se termine par une ganse dans laquelle l'opérateur passe la main pour soulever et tenir l'instrument au moment de la pesée (fig. 10 et 17); 2° soit une poignée d'assez grande dimension qui se termine à la partie inférieure par une fourche entre les dents de laquelle oscille le fléau (fig. 18); 3° soit une poignée en forme de corne de chamois qui passe dans un anneau lequel est placé dans une pièce de bois rectangulaire de même épaisseur et presque de même longueur que le fléau auquel il semble fixé perpendiculairement en croix, dont la branche supérieure a un quart de sa longueur environ et la branche inférieure, au-dessous du fléau, au moins la moitié de cette longueur.

Dans les représentations astronomiques on retrouve la poignée assez longue terminée par une ganse (fig. 31) ou un ruban enroulé dans un anneau (fig. 33 et 39) on un simple anneau ou crochet (fig. 46); parfois même, comme dans la figure 36, la poignée, ou le système de suspension manque totalement et est remplacé par le disque solaire dans lequel est dessiné Horus enfant.

Plateaux. — De toutes ces balances, deux seules, les figures 17 et 18 méritent d'attirer l'attention. La première (fig. 17) a été fournie par la tombe d'Anta; la scène qui représente un atclier de poterie montre l'un des ouvriers assis, en train de peser un vase à fond plat et à ouverture évasée, sorte de mortier ou de pot à fleur de grandes dimensions; celui-ci, tandis que de la main droite passée dans la ganse de la poignée, il soulève la balance, de la main gauche, appuyée sur le fléau, il semble vouloir ralentir ou arrêter les oscillations de ce fléau pour arriver plus rapidement à l'équilibre. lci, point de plateaux; on voit d'une part la poterie ou peut-être le vase recouvert d'une enveloppe en bronze accroché à un fil qui est

relié à l'une des extrémités du fléau et d'autre part une sorte de figure rectangulaire qui est suspendue par le milieu de sa face supérieure par un fil à l'autre extrémité du fléau. Les dimensions exiguës de cette figure rectangulaire ne nous donnent pas à croire que nous avons là une sorte de boîte ou de plateau profond qui pouvait recevoir des poids, il y aurait eu dans ce cas au moins deux fils pour tenir ce plateau, nous pensons au contraire que c'était un poids réel ou un contrepoids, qui était suspendu à ce fil, poids fixe que devait fort probablement présenter l'objet à peser pour avoir la valeur voulue.

Le second exemple (fig. 18) nous est fourni par un bas-relief des pyramides de Ghizeh. Le dessin nous montre un atelier de potier; tandis qu'un ouvrier tient de sa main droite et soulève la balance, le fléau à hauteur de son œil, et que de la gauche il retient ce fléau pour arrêter les oscillations, un autre ouvrier accroche ou enlève le vase suspendu à l'extrémité du fléau. lei encore, pas de plateaux; tandis qu'à l'une des extrémités du fléau sont accrochés à un fil ou un anneau deux crochets formant mâchoire qui serrent entre leur griffe l'objet qu'ils maintiennent suspendu, à l'autre extrémité se voit un double croc qui supporte une sorte de panier profond lequel est destiné à recevoir les poids ou peut-être encore la pâte, le minerai ou l'alliage nécessaire à la confection ou à l'ornementation d'un autre vase pareil à celui qui se trouve suspendu de l'autre côté du fléau.

Un bas-relief de la V<sup>e</sup> dynastie, provenant d'une tombe de Sakkara et exposé au Musée du Caire sous le n° 58, nous a fourni une nouvelle reproduction de balance à main intéressante surtout à cause des pièces assez grossièrement façonnées qui la constituent.

Cette balance se compose d'un fléau rectangulaire, large et plat percé de part en part à ses deux extrémités; par ces trous passe un fil ou une tige rigide retenu à la partie supérieure par une tête arrondie et terminé à l'extrémité inférieure par un crochet d'assez grande dimension; à ces crochets sont suspendus par leur anse les plateaux, sortes de paniers ou corbeilles flexibles. Une poignée en forme de corne que l'opérateur tient à la main, reliée à une autre pièce rectangulaire formant aiguille, de même forme que le fléau et placée en croix avec ce dernier au moyen d'un anneau ou d'un jeu d'anneaux, forme le système de suspension. Ce bas-relief grossièrement

**—** 245 **—** 

[6]

gravé n'indiquant que les contours de l'instrument avec la seule superposition de l'aiguille au fléau, il est difficile de se prononcer sur le système de suspension; il est à croire cependant que l'axe d'oscillation résidait simplement dans le jeu d'anneaux qui était situé au-dessus du fléau (fig. 51).

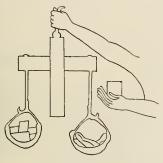


Fig. 51.

Partout ailleurs les balances ont deux plateaux en forme de verre de montre, probablement métalliques qui sont suspendus au fléau par deux ou trois fils, fort probablement quatre ainsi que nons l'avons expliqué dans notre article précédent. La balance fig. 46 qui se trouve tracée dans le zodiaque de Dendérah a cela de particulier que les fils qui retiennent ses plateaux au lieu d'être rigides sont en zigzag, schéma souvent employé dans la reproduction des anneaux d'une chaîne, d'une torsade.

1

BALANCE DU MUSÉE DU CAIRE, Nº 31489. — Un fléau en bois et deux plateaux en métal sont les seules pièces qui composent cette balance (pl. 1, A).

Le fléau, de couleur brun acajou, du type égyptieu, est en bois tendre, tourné en forme de fuseau; les extrémités évasées et modelées imitent une fleur de papyrus; à la partie la plus effilée du fuseau et tout contre la partie renflée formant le calice de la fleur sont tracées ou mieux gravées quatre rainures équidistantes. Cette pièce présente en deux ou trois endroits des taches ou plutôt des plaques noires et brillantes dont l'odeur rappelle celle

du bitume ou celle d'une matière résineuse. Façonnée en bois plein, elle n'est évidée de part et d'autre à chaque extrémité que dans la moitié environ de sa longueur et cela encore obliquement par rapport à l'axe du fléau; l'évidement partant de la partie centrale de la fleur à l'extrémité du fléau vient mourir en biais, en bec de clarinette au trou médian.

En sa partie centrale le fléau est traversé de part en part par un trou dont un des orifices est percé sur le même axe et du même côté que les trous médians. Par ce trou central, qui présente sur ses bords et perpendiculairement à l'axe du fléau une légère trace linéaire, devait passer le système de suspension.

Ce système, à en juger par la dépression extrêmement douce qui a été produite par l'usure au-dessus et au-dessous des orifices centraux sur les deux faces du fléau, indique que la suspension de la balance était obtenue non par suspension au moyen d'un anneau ou d'une pièce métallique quelconque, mais par le simple moyen d'une ficelle. Ceci supposé, une question se pose : Comment était faite cette suspension?

Si l'on suppose que le fil suspenseur, assez long pour être tenu à la main, traversait à une de ses extrémités l'orifice central à la façon d'un double anneau et s'enroulait autour du bois en forme de 8 pour s'attacher an fléau, on pourrait s'expliquer ainsi les traces d'usure de part et d'autre du trou central sur les deux faces du fléau. Mais alors comment comprendre et expliquer la position des trous médians où venaient s'attacher les fils qui retenaient les plateaux. Ces points d'attache étant rejetés ainsi en dehors de l'axe central du fléau, c'est-à-dire en dehors du plan vertical qui passerait par l'axe même du fléau, se trouvant sur le plan horizontal qui passerait par cet axe qui lui est perpendiculaire, amèneraient un mouvement de torsion du fléau qui serait une entrave à la sensibilité et à la justesse de la balance, ce qui ne peut être.

Si au contraire on suppose que les points d'attache médians ainsi que le trou central du système suspenseur sont sur le même plan vertical et que le fil suspenseur de l'appareil traversant de haut en bas le canal central en s'enroulant et en s'entre-croisant autour du fléau pour venir se joindre et se nouer au-dessus de lui, l'harmonie de l'équilibre n'est plus touchée et le fléau demeure sensible et prêt à se déplacer pour la moindre addition de poids d'un côté ou de l'autre. C'est cette dernière sorte de suspension qui,

<u>247 — [8]</u>

très certainement, a été appliquée par les anciens Égyptiens et que nous proposons comme étant la plus vraisemblable.

Nous avons dit que le sil suspenseur devait, après s'être enroulé autour du sléau, se nouer au-dessus de lui, et cela devait être ainsi pour la simple raison que si le nœud était fait en dessous, le sléau n'aurait plus été suspendu librement mais aurait reposé sur un plan irrégulier. Or un nœud ne pouvant en aucune saçon représenter un plan parsaitement horizontal et à fortiori un point, la sensibilité aurait été diminuée, et la justesse touchée; il était donc de toute nécessité que le point d'attache sut fait audessus du point de suspension ou mieux du point d'équilibre.

Les plateaux en métal qui complètent cette balance ont été tracés au compas puis découpés et martelés sur tout leur bord de façon à leur faire prendre la forme d'une coupe à fond plat. Quatre trous que l'ouvrier ne s'est même pas soucié de placer à égale distance les uns des autres, qu'il n'a même pas pris la peine de percer aux extrémités des axes perpendiculaires passant par le centre du plateau, point donné par la pointe du compas, servent d'attache aux fils qui relient les plateaux au fléau.

#### MESURES DE CES DIVERSES PIÈCES (1).

#### 1º Fléau.

Longueur du fléau	0 113	277
Distance du trou central aux extrémités	0	1385
Distance du trou central aux trons extrêmes o o o 68	O	069
Distance du trou extrême à l'extrémité du fléan o o o 66	0	065
Diamètre du fléau à la partie centrale	0	008
Diamètre du fléau à la partie effilée	0	006
Nombre de rainures à la partie effilée du fléau		4
Écartement des rainures tracées à l'extrémité du tléau	0	001
Longueur de la fleur à l'extrémité du fléau	0	005

<sup>(1)</sup> Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire, Arthur E. P. Weigall, Weights and Balances, 1908, p. 62, n° 31489. Longneur totale o m. 277 mill., diamètre à la partie cen-

trale o m. 009 mill., diamètre à la partie effilée o m. 005 mill., largeur de l'étalemeut de la fleur o m. 007 mill., diamètre du trou ceutral o m. 002 mill. Nombre de rainures 3.

Largeur de l'étalement de la fleur	0 m	008		
Diamètre des trous extrêmes	o	003		
Diamètre du trou central	o	003		
Poids du fléau : 13 gr. 502.				

#### 2º Plateaux.

Diamètre des plateaux	o <sup>m</sup>	061
Profondeur des plateaux		

Distance des trous.	Plateau A.	o m o 33 o o 34 o o 40 o o 36 o m 1 43	Moyenne o ** 0 3578
	Plateau B.	0 <sup>m</sup> 031 0 040 0 035 0 034	
	Somme		Moyenne

#### Distance des trous aux bords du plateau :

Plateau 
$$A: o^m oo5 = o^m oo45 = o^m oo4 = o^m oo4$$
. Plateau  $B: o^m oo5 = o^m oo5 = o^m oo45 = o^m oo6$ .

Poids du plateau A : 7 gr. o50. Poids du plateau B : 7 gr. o30.

Ainsi établie et reconstituée, cette balance qui ne devait guère servir qu'à peser des corps dont le poids aurait varié de 1/2 scrupule ou 0 gr. 637 à 2 onces, c'est-à-dire 61 gr. 188, a donné comme sensibilité pour :

o gr. 50	o gr. o5
1 gr. 00	"
5 gr. 00	"
10 gr. 00	o gr. 10

20 gr. 00	o gr. 10
25 gr. 00	И
30 gr. 00	o gr. 15
60 gr. oo	o gr. 3o

et comme limite de charge { limite minima. o gr. 50 limite maxima. 65 gr. 00

Cette diminution progressive de la sensibilité n'est due qu'au système primitif et grossier de suspension que nous avons supposé et établi suivant les traces d'usure marquées sur le fléau. Si donc à ce défaut nous ajoutons le manque de fil à plomb et d'aiguille nous voyons que cette balance rudimentaire ne devait servir qu'à évaluer des approximations et non des pesées précises ou rigoureuses.

#### II

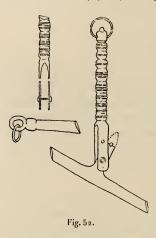
BALANCE À MAIN DU MUSÉE DU CAIRE, N° 41666. — Cette balance est entièrement en cuivre ou en bronze; elle se compose d'un fléau muni de son suspenseur et de son aiguille brisée en son milieu et de deux plateaux. Sa facture, beaucoup plus récente que celle de la précédente, appartient à la période gréco-romaine ou à la période copte (pl. 1, B).

Le fléau est en métal plein, long et effilé; fait d'une seule pièce, il est travaillé au marteau et ne présente aucune trace de soudure à l'endroit où l'aiguille se fixe à lui. De forme cylindrique ou très légèrement conique, il se termine à chaque extrémité par un groupe de deux ou trois perles dont la dernière plus grande, plus allongée, et plus renflée, est aplatie sur ses deux faces et percée d'un trou de diamètre assez grand pour permettre le libre jeu des anneaux qui y sont accrochés.

Au milieu du stéau et à sa partie supérieure se trouve adaptée l'aiguille formée par une languette du même métal que lui, laquelle est forée de deux trous superposés l'un à l'autre (sig. 52). Cette aiguille dont la partie supérieure manque, laisse heureusement percevoir une partie du trou supérieur à l'endroit où elle est brisée.

La poignée à laquelle est fixé le fléau se compose d'une tige en métal, cuivre ou bronze, ouvragée, représentant un chapelet de perles rondes qu'une

gorge assez prononcée sépare d'une série de deux ou trois autres perles ovales, biconvexes (fig. 52). Cette pièce est terminée à sa partie supérieure



par une capsule cylindrique en forme de mitre que traverse un anneau, et à sa partie inférieure par une fourche à deux branches plates, en forme de palettes entre lesquelles est placée et se meut l'aiguille. Ces palettes sont percées de deux trous superposés qui se correspondent et qui coïncident exactement avec les trous pratiqués dans la lame aplatie de l'aiguille. Une petite cheville métallique passant par les trous inférieurs des branches de la poignée et de l'aiguille sert d'axe commun à ces pièces et forme ainsi le système de suspension de la balance : sorte d'étrier supérieur à sus-

pension inférieure. Les bras de la fourche entre lesquels se meut l'aiguille étant assez courts et leur largeur assez grande il semblerait à première vue que la sensibilité de la balance aurait à en souffrir; il n'en est rien, car l'opérateur, au lieu de se baser sur l'angle que forme l'aiguille avec la poignée qui indique la verticale pour juger de la rupture d'équilibre, s'appuie pour établir cet équilibre sur la coïncidence des trous supérieurs percés dans les bras de la fourche et l'aiguille. A l'état de repos ou d'équilibre, en élevant la balance à hauteur de son œil, l'opérateur apercevait par ces trous de diamètre assez petit un jour à travers ces trois pièces, mais sitôt que l'équilibre était rompu, sitôt que pour la moindre des charges mises dans l'un des plateaux, l'aiguille s'inclinait à droite ou à gauche le trou était obstrué et l'équilibre n'existait plus. Ainsi effectuée la pesée devenait d'une sensibilité extrême et d'une simplicité parfaite.

Les plateaux, en métal aussi, bombés en verre de montre, sont travaillés au marteau, polis au burin et percés, chacun de quatre trous par où passaient les fils qui les reliaient aux anneaux fixés aux extrémités du fléan.

008

002

002

007

008

#### MESURES DE CES DIVERSES PIÈCES.

# 

Diamètre du fleau à la partie centrale	
Diamètre du fléau aux extrémités	
Longueur de la partie ouvragée à l'extrémité du fléau o "0115	
Longueur de la partie renflée extrême	0 005
Diamètre du trou foré dans la perle extrême	
Diamètre des anneaux extrêmes	0 007
Largeur de l'aiguille à sa base	0 005
Largeur de l'aiguille à sa partie supérieure	0 005
Longueur actuelle de l'aiguille	0 015
Èpaisseur de l'aiguille	0 0005
Distance du trou inférieur au fléau	0 00/
Distauce des deux trous de l'aiguille	0 008
Diamètre du trou inférieur de l'aignille	0 002
Diamètre du trou supérieur de l'aiguille	0 002
9º Pajonée	
2º Poignée.	
	o <sup>m</sup> o66
2º Poignée.  Longueur totale de la poiguée.  Longueur de la partie ouvragée.	
Longueur totale de la poiguée	0 036
Longueur totale de la poiguée	o o36
Longueur totale de la poiguée	o o36 o o25 o oo5
Longueur totale de la poiguée.  Longueur de la partie ouvragée.  Longueur de la fourche à la partie ouvragée.  Largeur de la fourche à la partie supérieure.  Largeur de la fourche à la partie inférieure.	o o36 o o25 o oo5
Longueur totale de la poiguée.  Longueur de la partie ouvragée.  Longueur de la fourche à la partie ouvragée.  Largeur de la fourche à la partie supérieure.  Largeur de la fourche à la partie inférieure.  Épaissenr de bras de la fourche en haut.	o o36 o o25 o oo5
Longueur totale de la poiguée.  Longueur de la partie ouvragée.  Longueur de la fourche à la partie ouvragée.  Largeur de la fourche à la partie supérieure.  Largeur de la fourche à la partie inférieure.	0 036 0 025 0 005 0 005 0 000
Longueur totale de la poiguée.  Longueur de la partie ouvragée.  Longueur de la fourche à la partie ouvragée.  Largeur de la fourche à la partie supérieure.  Largeur de la fourche à la partie inférieure.  Épaisseur de bras de la fourche en haut.  Écartement des bras de la fourche en haut.	0 036 0 023 0 005 0 005 0 001 0 0005
Longueur totale de la poiguée.  Longueur de la partie ouvragée.  Longueur de la fourche à la partie ouvragée.  Largeur de la fourche à la partie supérieure.  Largeur de la fourche à la partie inférieure.  Épaisseur de bras de la fourche en haut.  Épaisseur de bras de la fourche au bas.	0 036 0 025 0 005 0 005 0 005 0 0025 0 0035

Poids du fléau muni de la poignée : 27 gr. 520.

Distance des deux trous des bras de la fourche..... o

Diamètre du trou inférieur..... o

Diamètre du tron supérienr..... o

Hauteur de la mitre..... o

Diamètre de l'anneau de la mitre..... o

#### 3º Plateaux.

Diamètre	du plateau A.			 		om 078
Diamètre	du plateau B.			 		0 0825
	ır du plateau					
Profouder	ır du plateau	В		 		0 005
Distance des	Plateau A.  Somme	o <sup>m</sup> o 495 o o 485 o o 450 o o 470 o <sup>m</sup> 1900	Moyenne.	 	•	. o™o4 <b>7</b> 5
u ous.	Plateau B. (	o <sup>m</sup> o475 o o485 o o480 o o470				
	Somme			 		o <sup>m</sup> o4775

Distance des trous aux bords du plateau :

Poids du plateau A : 31 gr. 150. Poids du plateau B : 31 gr. 255.

La gracilité de ce fléau nous laisse supposer que cette balance, bien qu'ayant des plateaux de diamètre assez grand et de poids assez lourd, ne devait pas peser des objets d'un poids bien élevé. Le maximum comme le minimum de charge, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, n'étaient pas très élevés; la sensibilité seule est restée uniforme et nous a donné pour :

o gr. 50	o gr. 20
1 gr. 00	o gr. 20
5 gr. oo	o gr. 20
10 gr. 00	o gr. 20

20 gr. 00	o gr. 20
30 gr. 00	o gr. 20
40 gr. 00	o gr. 20
t pour 45 gr. oo	o gr. 20

Pour 50 grammes il n'y a pas eu d'inclinaison visible, sensible à o gr. 20. On peut donc dire que cette balance ne devait guère servir à peser des objets dépassant le poids de 1 once 1/2, c'est-à-dire 46 gr. 881.

On voit par ces résultats que cette balance devait être d'une sensibilité et d'une justesse extrêmes. La manière dont elle était faite, sa forme, son mode de suspension et son poids, tout fait prévoir que l'on est en présence d'un instrument de précision destiné à la pesée d'orfèvrerie fine, de bijouterie ou de joaillerie.

Il est fort regrettable que la question des poids égyptiens soit, sinon peu connue, du moins des plus incertaines; il aurait été pourtant intéressant d'étudier et de résoudre ce problème qui semble encore, paraît-il, bien peu séduisant. Si les textes n'ont pu jusqu'ci fournir de renseignement bien exact à ce sujet, si l'on n'a pu encore, outre la statère, qui, quoique d'origine grecque, avait déjà chez ce peuple une valeur variable, et le ket égyptien dont le poids est évalué dit-on à 9 gr. 0717, établir la gamme ou la série des poids égyptiens avec leurs multiples et leurs sous-multiples, il n'est pas dit que les anciens ne les aient point connus ou employés. Les deux balances qui viennent d'être étudiées et dont la sensibilité ne peut être discutée pas plus que celle, d'ailleurs, de la balance à pied dont il a été question dans notre précédent article, sont là pour attester qu'avec de tels instruments il ne pouvait en être autrement.

Le hasard n'a pas voulu que l'on ait rencontré ou trouvé jusqu'à présent un atelier complet d'orfèvre avec tous ses instruments, tous ses outils, tout son matériel; lui seul aurait pu donner quelques indications précieuses parmi toutes et concluantes.

Une dernière balance, une romaine, reste à l'étude; d'époque beaucoup plus récente et de système différent de celles que nous venons d'étudier, il nous a paru plus rationnel d'en faire un chapitre séparé et le sujet d'une prochaine note.

H.-A. Ducros.

# UNE TROUSSE DE MÉDECIN COPTE

PAR

#### M. GEORGES DARESSY.

Dans le tell d'Erment, l'ancienne Hermonthis, on a trouvé un objet (1) en bois qui me paraît avoir été la trousse d'un médecin d'époque romaine ou copte. Le bloc, pris dans le cœur d'un tronc de conifère, a o m. 352 mill. de hauteur, et sa position normale était verticale; il a une section octogonale, ou plutôt carrée à pans coupés, les faces de o m. 064 mill. de largeur alternant avec d'autres qui n'ont que de o m. 025 mill. à o m. 028 mill.; la largeur extrême est de o m. 106 mill.

Le dessous est orné de ronds concentriques divisés en deux groupes, l'un de quatre cercles dont les diamètres vont de 0 m. 0 36 mill. à 0 m. 0 48 mill., l'autre de sept cercles ayant de 0 m. 065 mill. à 0 m. 0 92 mill. de diamètre. La partie supérieure avait une décoration analogue, mais il reste peu de chose des cercles gravés près du centre; l'autre série comprend neuf cercles ayant de 0 m. 055 mill. à 0 m. 088 mill. Cette face supérieure a toutes ses arêtes découpées pour laisser passer des planchettes glissant dans des rainures fermant les cavités creusées dans les huit flancs de la trousse; elle-même offre un logement de 0 m. 056 mill. de longueur à partir de l'extérieur, et 0 m. 023 mill. de largeur, sur 0 m. 006 mill. de profondeur, avec côtés taillés en biseau, pour une glissière adhérent au-dessous d'une planchette ou couvercle supérieur qui maintenait tous les couvercles latéraux fermés.

Des groupes de trois ou quatre traits faisaient le tour des côtés vers le haut et vers le bas, mais ils sont maintenant peu visibles.

Deux des faces latérales, et les quatre pans coupés ont leurs casiers fermés par de simples planchettes de 0 m. 004 mill. d'épaisseur; les deux

<sup>(1)</sup> Journal d'entrée du Musée, n° 37617.

<u>- 255 -- [2]</u>

autres sont creusées plus profondément et se recouvrent au moyen d'une planche épaisse de o m. o 18 mill., évidée elle-même et munie d'un couvercle à glissière, qui est maintenue par deux languettes entrant dans des rainures.

Chaque côté est divisé de façon différente, de manière à loger les divers instruments, qui n'ont malheureusement pas été retrouvés et à recevoir des petites provisions de médicaments mis à même dans les cases, où il en reste quelques traces, ou logés dans de petits tubes. En voici une description succincte en commençant par la face au-dessus de laquelle entrait le couvercle-arrêtoir. Je désigne par des lettres majuscules les grandes faces, par les mêmes lettres primes les couvercles formant double fond et par les minuscules les casiers d'angle.

- A. Dans le haut trois compartiments de 0 m. 078 mill. de longueur et 0 m. 015 mill. de largeur, probablement pour loger de petites fioles ou tubes contenant des liquides. Dessous un espace de 0 m. 225 mill. de hauteur, et 0 m. 048 mill. de largeur creux de 0 m. 016 mill., coupé vers le milieu par deux cloisons de 0 m. 017 mill. de largeur, espacées d'un centimètre, et découpées de quatre encoches de 0 m. 005 mill. à 0 m. 007 mill. de large et de 0 m. 006 mill. à 0 m. 008 mill. de profondeur destinées à loger et maintenir des instruments à longue tige : aiguilles, sondes, pinces, cuillers, spatules, etc. (pl. 1).
- a. Le premier pan coupé est creusé du haut en bas d'une cavité semicylindrique de 0 m. 011 mill. de profondeur divisée en trois parties par des cloisons de 0 m. 018 mill. de largeur : celle du haut a une encoche de 0 m. 008 mill. de large, celle du bas a deux entailles de 0 m. 004 mill. de profondeur pour recevoir des lames minces.
- B. Dans le haut est une cavité presque hémisphérique de o m. o 48 mill. de diamètre et o m. o 20 mill. de profondeur, propre à recevoir une coupelle; toutefois une ouverture dans la cloison séparative, percée à droite et non dans l'axe, descendant jusqu'au niveau du fond ferait plutôt supposer que c'était la place d'un outil muni d'un manche, ayant un peu l'aspect d'un fer à souder. La partie droite a dans le haut une petite case de o m. o 3 c. × o m. o 22 mill.; au-dessous il n'y a une cloison médiane que sur

o m. o 85 mill. de longueur sans qu'on puisse se rendre compte si l'absence de séparation dans le bas est voulue ou accidentelle (pl. 1).

- B'. Le tiroir a dans le haut une place spéciale, pour un outil apparemment à lame découpée; le reste, soit o m. 222 mill. de longueur, est réservé pour des instruments à longue tige qu'une double cloison munie de trois encoches maintenait en place (pl. 1).
- b. La gouttière d'angle est divisée en trois par des séparations munies d'entailles pour loger en haut une tige et en bas une lame étroite.
- C. La partie supérieure est occupée par six compartiments de 0 m. 0 24 mill. à 0 m. 30 cent. de longueur, 0 m. 0 23 mill. de largeur et 0 m. 0 16 mill. de creux, contenant encore un peu d'une matière noirâtre. Au-dessous est l'emplacement réservé pour des ciseaux de 0 m. 21 cent. de longueur; entre les branches on a logé deux petites cases de 0 m. 0 2 cent. de longueur et 0 m. 0 12 mill. de largeur, ayant leur couvercle spécial (pl. 11).
- c. Même disposition qu'en b. Les fentes ne sont pas en face l'une de l'autre, et l'on en doit déduire que deux outils étaient logés dans cette gouttière.
- D. Cette face est toute creusée en compartiments pour des produits d'une certaine consistance comme des onguents. En haut sont quatre cases de o m. 029 mill. et o m. 33 cent. de longueur sur o m. 023 mill. à o m. 026 mill. de large et o m. 033 mill. de creux; le bas a de grands compartiments carrés de o m. 055 mill. de côté en moyenne (pl. II).
- D'. Double couvercle semblable à B', mais la case du haut est sans découpage, rectangulaire de o m. 073 mill. sur o m. 023 mill. et la double cloison du compartiment inférieur a trois rainures de o m. 004 mill. de large (pl. II).
- d. Même disposition qu'aux autres angles, rainure de 0 m. 005 mill. dans le haut, fente de moins de 0 m. 003 mill. dans le bas.

Telle est cette trousse, que son ornementation semble devoir faire attribuer à la période copte sans qu'il soit possible d'en préciser davantage l'époque. Un seul des instruments qu'elle renfermait a une silhouette caractéristique, c'est le ciseau de la face C; la présence des nombreux compartiments ayant contenu des produits paraissant être des onguents permet seule d'attribuer ce nécessaire à un médecin-chirurgien et d'y voir l'analogue des loculi étudiés par le docteur Denesse (1).

G. DARESSY.

<sup>(1)</sup> V. Deneffe, Étude sur la Trousse d'un chirurgien gallo-romain du 111' siècle.

# NOTES D'INSPECTION

PAR

M. GEORGES LEGRAIN.

#### LXVII

#### SUR UNE STATUE DU MOYEN EMPIRE

#### TROUVÉE À KARNAK.

En février 1909, les preneurs de sébakh à la Nagga ez-Zaptieh de Karnak, à l'ouest du temple de Khonsou, découvrirent, à une dizaine de mètres au-dessous du niveau des maisons actuelles, la statue qui fait l'objet de cette note. Les habitants prétendant que cette statue avait été trouvée dans leur terrain et non dans une parcelle attenante appartenant au Gouvernement en revendiquèrent la propriété.

Placé en face de cette contestation dont il aurait été facile de prouver ou non le bien-fondé, l'inspecteur local, Mahmoud effendi Rouchdy, au lieu de laisser en place le monument découvert et d'en assurer la garde jusqu'à nouvel ordre, le laissa enlever, placer sur un chariot et conduire dans la cour du markaz de Louqsor. La statue resta là près d'un an, voisinant avec les soldats, les prisonniers et les chevaux; en mars dernier, en attendant la fin du procès dont elle est cause, on la destina à orner un des montants de la porte du jardin planté devant le markaz. Elle fut hissée sur un nouveau chariot du haut duquel on la jeta à son arrivée à destination. Déjà, auparavant, elle montrait une légère fissure aux reins et aux avantbras. Elle se brisa malheureusement en trois morceaux dans sa chute. La photographie et la description données ici montrent dans quel état se trouvait cette statue avant son récent voyage et son raccommodage.

Statue b'un Basalte gris. — Haut. 1 m. 60 cent. —

<u>\_\_ 259 \_\_</u> [2]

Karnak, à la Nagga ez-Zaptieh, à l'ouest du temple de Khonsou. Enfonie profondément dans le sebakh, février 1909.

Attitude. Homme assis sur un siège de muni d'un dossier montant jusqu'an dessous des omoplates. Les mains posent à plat sur les genoux, les jambes sont jointes, les pieds peu écartés.

Costume. La tête est couverte d'une étoffe rayée formant une coiffure basse sur le front, sans oreillettes, dégageant les vastes oreilles, retombant en pointes en avant. Une shenti plissée couvre les reins.

Couleurs. Aucune.

Technique. Rude, lourde et un peu maladroite.

Style et date. Moyen empire.

Conservation. Éclats au nez, aux pointes de la coiffure, aux doigts des mains, trace de fèlure à la ceinture et aux avant-bras.

Bibl. : Inédit.

G. LEGRAIN.

Karnak, 26 mai 1910.

# ÉGYPTE CHRÉTIENNE

PAR

#### M. GUSTAVE LEFEBVRE

INSPECTEUR EN CHEF DU SERVICE DES ANTIQUITÉS.

Ш

# A. GROTTE DE LA BASSE THÉBAÏDE. —

B. INSCRIPTIONS COPTES. — C. INSCRIPTIONS GRECQUES.

#### A

Quand on va de Cheikh Abadéh (Antinoë) à Cheikh Temaï, on rencontre à mi-chemin; face au hameau de Naga-el-Charqi (2), des restes d'habitations coptes et une enceinte en briques crues, à demi ruinée, seuls vestiges d'un grand monastère que les gens du pays appellent Deir-el-Dik, le Couvent du Coq. A quelque 500 mètres plus au nord, s'ouvrent dans la montagne fauve deux larges trous noirs, anciennes carrières, dont la première mérite une visite (3): elle servit en effet de refuge à des chrétiens persécutés, peut-être aux moines de la plaine, et l'on y voit encore les traces d'une petite église qu'ils y avaient ménagée et avaient décorée comme la kénisch voisine de Deir Abou Hennis. Ce qui subsiste de cette chapelle est malheureusement peu de chose: encore ce peu vaut-il la peine, pour qui s'intéresse au christianisme égyptien, d'être signalé et décrit.

<sup>(1)</sup> I et Il aux Annales, 1. IX, 1908, p. 172, et t. X, 1909, p. 50.

<sup>(2)</sup> Aux confins des deux moudiriéhs d'Assiout et de Miniéh, suivant la carte an 1/2002 du Survey Department, 1908.

<sup>(3)</sup> A gauche de l'entrée, un étroit escalier de sept marches, adossé à la paroi de la montagne, mène à une sorte de terrasse qui semble avoir réuni cette grotte à la suivante.

La carrière est vaste; l'église qui mesure au plus 40 mètres carrés, n'en occupe qu'une infime partie : elle est un exemple frappant de l'habileté des Coptes à utiliser ces belles carrières de l'ancienne Égypte, si soigneusement, si artistement exploitées par les architectes des Pharaons. Le Père Sicard, en voyageur curieux et avisé, avait hien observé (1) le caractère de ces babitations rupestres connues de son temps sous le nom de grottes de la Basse-Thébaïde. « Elles ont été d'abord, dit-il, un terrain pierreux de la montagne qui cottoye le Nil; on a ensuite fouillé ce terrain pour en tirer des pierres, qui devaient servir à la construction des Villes voisines, des pyramides et d'autres grands édifices... Les pierres qu'on en a tirées ont laissé (pour ainsi parler) des appartements vastes, et qui forment une espèce d'enfilade sans ordre et sans symmetrie : les voûtes de ces concavitez basses et inégales sont soûtenues de distance en distance par des pilliers que les ouvriers ont laissez exprès pour les appuyer. Rien ne ressemble donc plus à des carrières, que ce qu'on appelle aujourd'huy grottes; et il est hors de doute qu'elles ont été carrières dans leur origine.

L'extraction d'un énorme bloc de quelque 60 mètres cubes, au cœur d'un appartement de la carrière qui nous occupe, dans la montagne d'Antinoë, avait déterminé au plasond (2) une anfractuosité oblongue, ayant de 0 m. 20 cent. à 0 m. 35 cent. de prosondeur, et dont les contours parsaitement réguliers forment un quadrilatère, ou plus exactement un trapèze : les longs côtés, perpendiculaires à la vallée, mesurent chacun 7 mètres; les petits côtés ont respectivement, celui de l'ouest 3 m. 20 cent., celui de l'est 4 m. 15 cent. Utilisant la disposition des lieux, les chrétiens avaient construit trois murs en briques crues qui, s'élevant du sol, rejonaient à environ 2 m. 50 cent. de hauteur les rebords de l'anfractuosité du plasond, à l'ouest, au nord et au sud : ces murs, dont on peut suivre la trace, partout très visible, avaient de 0 m. 50 cent. à 0 m. 60 cent. d'épaisseur, et étaient recouverts, extérieurement et intérieurement, d'un

dans le Levant, t. II, Paris. 1717, p. 219).

<sup>1</sup> Lettre d'un Missionnaire en Égypte à S. A. S. M<sup>r</sup> le comte de Toulouse, écrite du Caire en juin 1716 (dans les Nouveaux mémoires des Missions de la compagnie de Jésus

<sup>(2)</sup> Le sol aussi a conservé des traces du bloc, mais moins nettes et moins géométriques.

crépi de plâtre (1) : seul, le côté est n'avait pas été clos, car prolongeant de 3 mètres les deux longues parois nord et sud jusqu'au fond de la carrière, taillé en hémicycle, les habitants de la grotte avaient ainsi créé une chapelle munie d'une abside, petite église en miniature. L'autel devait s'élever sous le rehord est de l'anfractuosité, flanqué de deux piliers en bois : on distingue encore au plafond les restes d'un rectangle peint et décoré qui aurait surmonté la table du sacrifice, et deux trous carrés marquant l'emplacement des deux piliers. Derrière l'autel, un degré conduisait à l'abside. C'est à l'angle sud-ouest qu'on pénétrait dans la chapelle, par une porte dont le seuil, à deux marches, n'avait pas plus de o m. 65 cent. de large; cette porte donnait, au dehors, sur une immense salle, qui communiquait avec le vestibule de la carrière par une autre ouverture et une étroite plate-forme également à deux marches : les traces des gonds et des serrures sont encore en partie visibles dans le rocher. Inutile de supposer que la paroi ouest de l'église, face au Nil, ait été percée d'une lucarne (2), comme on en voit une plus loin, au sud, dans le mur qui sépare le vestibule de la grande salle : l'éclairage intérieur de l'église me paraît avoir été suffisamment assuré par une série de lampes suspendues au plafond.

Telle j'imagine donc la chapelle, quand elle était intacte. (Voyez le plan ci-joint pl. III.)

Les murs en briques crues, couverts d'un crépi, avaient été décorés, suivant la coutume, de scènes bibliques et de portraits de saints. De tout cela il ne reste pour ainsi dire rien; mais nous pourrons, on le verra tout à l'heure, tenter au moins de reconstituer une partie des motifs de cette ornementation. Si les murs en briques ont disparu, les rebords en pierre de l'anfractuosité du plasond sont demeurés à peu près intacts — trois d'entre eux du moins — ainsi que l'enduit qui les recouvrait et la décoration qu'on y avait appliquée : celle-ci consiste (voyez pl. I et II) en deux longues lignes de textes scripturaires, en langue grecque, faisant tout le

<sup>(1)</sup> Une petite partie de la paroi ouest, face au Nit, subsiste encore.

<sup>(2)</sup> It n'y avait certainement pas de porte de ce côté: elle aurait été inutile, si proche de la porte qui est à l'angle

sud-ouest, et d'ailleurs embarrassante et même dangereuse. La grande brêche de denx mètres qu'on voit sur le sol en cet endroit a été causée par le passage du bloc de pierre.

tour de la chapelle (même procédé d'ornementation dans la chapelle XX du couvent de Baonit (1)). Les deux lignes, tracées en noir, sont séparées l'une de l'autre par un mince filet rose, et encadrées entre deux filets, l'un noir et l'autre vert; au-dessous, une bande de 0 m. 04 cent. à 0 m. 05 c., vide; au-dessous encore, un filet noir de 0 m. 025 mill., où se détachent, en blanc, les noms des personnages qui étaient peints sur les parois disparues. Le croquis ci-contre (page 264) indique la nature de ces textes et les noms de ces personnages, ainsi que la disposition de l'ensemble. Voici maintenant ce qui subsiste des passages évangéliques et bibliques :

Côté nord (texte : 7<sup>m</sup>) :

ΠΟ ΚΑΤΑ CKEYACE ITHNO ΔΟΝ COY:  $\frac{1}{2}$  ΕΠΕΙΔΗΠΕΡΠΟΛΛΟΙΕΠ ΧΕΙ ΥΝΑ ΜΥΤΗΓΗΕ ΜΑΙΤΟ CΠΕΡΜΑ ΑΥΤΟ Y:  $\frac{1}{2}$  ΜΑΚΑΡΙΟΙ ΜΑΜ ΜΟΙ ΕΝΟ [Lacune] 

"GPH "AC HCA "IAC AHAIHAC (nimbe?) (nimbe)

ΡΗ ΑΝΑΝΑΤΑΣΑ Ο ΘΑΙΔΊΗ ΓΗ Ο ΙΝΠΕΡΙΤ Ο ΜΠΕΠΛΗΡΟΦΟΡΗΜΕΝΟΝΕΝ ΔΟ ΟΙΠΟΡΕΥΟΜΕΝΟΙΕΝΝΟΜΟΚΎ: ΜΑΚΑΡΙΟΙΟΙΕ ΣΕΡΕΥΝΟΝΤΕ Ο ΤΑΜΑ ΑΖΑΡΙΑ ΜΑΚΑΡΙΟΙΟΙΕ ΣΕΡΕΥΝΟΝΤΕ Ο ΤΟΥ ΑΔΙΟΙ

ΗΜΙΝΠΡΑΓΜΑΤ ϢΝΚΑΘωCΠΑΡΕΔωCANHMINOIAΠΑΡΧΗCΑΥΤΟΠΤΑΙΚ ΡΤΥΡΙΑΑΥΤΟΥΕΝΟΛΗΚΑΡΔΙΑΕΚΖΗΤΗCΟYCINAYTON : ΟΥΔΕΓΑΡΟΙΕΡΓ ΟΔΓΙΟΣΟΤΕΦΔΗΟΣ +

(nimbe)

AIYNHPETAIFENOMENOITOYAOFOYEAOZEK®MOINAPHKOAOYOHKOT AZOMENOITHNAN®®ANENTAICOAOICAYTOYENOPEYOHCAN+ 🐉 MAK

#С####РІС + ##OP.CA# АГІОСКФІІ (nimbe)

Соте est complètement disparu.

paru, découvrant une couche de plâtre où se lit une inscription plus ancienne, qu'on trouvera ci-dessous, p. 277, n° 820 (cf. pl. II).

<sup>(1)</sup> Jean Clédat, Le monastère et la nécropole de Baouit, II, p. 119 et pl. LXXXIV, 1.

<sup>(2) \*</sup> Courte lacune : ici, l'enduit a dis-

(+ <u>Jean, I, 1-5</u> )	
(+ Jean, I, 15)  (+ Jean, I, 15)  Les Férses.  3! Constantin.  3! Theodore.  Les Juifs.  Nahoum ?  Miçael.  Azarras.  Ananias.  Isaie.  Jérémie.	[+B. XXXI, 1.2] +Malth.1, 1.3  +B. XXXI, 1.2] +Malth.1, 1.3  Zacharie
### ### ##############################	Isaac Jacob
N. ←-«	

Côté sub (texte : 5 m 5 o) :

[Lacune]

XŸŸÏΟΥΔΑΔŸΪΟΥΑΒΡΑΑΜ: ABPAAMEΓENNHCENTONÏCAA AKΔEEΓ TIAN: ΟΥΔΕΕCTINENTWCTOMATIAYTOΥΔΟΛΟC + \* MAKAPIOC ΣΥΝ΄ [Lacune]

ENNHCENTONÏAK $\omega$ B: ÏAK $\omega$ B:  $\Delta$ EEFENNHCENTONIOY $\Delta$ ANKAITOYCA $\Delta$   $\omega$ NEΠΙΠΤ $\omega$ XONKAIΠENHTA: ENHMEPANONHPAPYCETAIAYTON $\mathbb{R}^{\mathbb{Z}}$   $\overline{\mathsf{KC}}$  [Lacune]  $\mathsf{ZANAPIAC}$ 

ΕΛΦΟΥCΑΥΤΟΥΪΟΥΔΑCΔΕΕΓΕΝ ΔΙΑΦΥΛΑΞΑΙΑΥΤΟΝΚΑΙΖ

(nimbe) (nimbe)

Côté ouest (texte : 2m) :

NHCENTONΦΑΡΕCKAITONZΑΡΑΕΚΤΗCΘΑΜΑ ΕΥΑΓΜΛΙΟ ΗCAIAYTONKAIMAKAPICAIAYTONENTHΓΗ: ΚΑΙΟΥΜΗΠΑΡΑΔωΑΥΤΟΝ

ILacune]

Y PANTAIEN [Lacune]

EICXEIEPACEXθPωNAYTOY+ ¾ MA [Lacute]

[Lacune] ABPAAN

La ligne i est constituée par les versets du début de chacun des quatre évangiles :

α. (Luc, 1, 1-4.) ¹ έπειδήπερ ωολλοὶ ἐπ[ε]χείρησαν ἀνατάξασθαι διήγησιν ωερὶ τῶν ωεπληρωφορημένων ἐν ἡμῖν ωραγμάτων, ² καθώς ωαρέδωσαν(sic) ἡμῖν οἱ ἀπ' ἀρχῆς αὐτόπλαι καὶ ὑπηρέται γενόμενοι τοῦ λόγου, ³ ἔδοξε κ[ά]μοὶ

σαρηκολουθηκότι ἄνωθεν σάσιν ἀκρειθώς(sic) καθεξής σοι γράψαι, κράτισ(sic) Θεό(sic)

- b. (Jean, 1, 1-5.) [1-2-3...4 ἐν αὐτῷ ] ζωὴ ἦν, καὶ ἡ ζωὴ ἦν τὸ Φῶς τῶν ἀν(θρώπ)ων.5 καὶ τὸ Φῶς ἐν τῆ σκοτίᾳ Φαίνει καὶ ἡ σκοτία αὐτὸ ο [ὖ] κατέλαθεν.
- c. (Matthieu, 1, 1-3.)  $^1$  βίδλος γενέσεως  $\dot{I}$ (ησο) $\ddot{u}$  Χ(ρι τ Ιο) $\ddot{u}$  υίο $\ddot{u}$  Δα(νεὶ)δ υίο $\ddot{u}$  Αδραάμ.  $^2$  Αδραάμ έγέννησεν τὸν  $\dot{I}$ σαά[u,  $\dot{I}$ σα] ἀu δὲ έγέννησεν τὸν  $\dot{I}$ ακώ6,  $\dot{I}$ ακώ6 δὲ έγέννησεν τὸν  $\dot{I}$ ούδαν καὶ τοὺς ἀδελφοὺς αὐτο $\ddot{u}$ ,  $^3$   $\dot{I}$ ούδας δὲ έγέννησεν τὸν  $\dot{I}$ αρὰ ἐu τῆς Θὰμα[p]  $^{(2)}$ .
- d. (Marc, 1, 1-2.)  $[1 \stackrel{\circ}{\alpha} \rho \chi \mathring{\eta}$  τοῦ] εὐαγ $[\gamma \varepsilon]$ λίου  $[\mathring{I}(\eta \sigma \sigma) \mathring{v}]$   $X(\rho \iota \sigma f \sigma) \mathring{v}$   $v(i\sigma) \mathring{v}$  τοῦ  $\Theta(\varepsilon \sigma) \mathring{v}$ ,  $v(i\sigma) \mathring{v}$   $v(i\sigma) \mathring{v}$

Dans le passage de Luc, 1, 2 (a), notre scribe a écrit très nettement  $\square$ APE $\Delta\omega$ CAN; c'est une distraction. Il n'y a pas lieu de songer à la correction  $\varpi\alpha\rho\epsilon\delta\omega(x)\alpha\nu$ , je crois, mais plutôt à  $\varpi\alpha\rho\epsilon\delta(\sigma)\sigma\alpha\nu$  qui est la leçon de tous les manuscrits.

Les premiers mots subsistants du prologue de Jean, 1, 4 (b) sont  $]Z \omega_{HHN}; \tilde{\pi}_{\nu}$  est absolument sûr; c'est la leçon, entre autres manuscrits, de l'Alexandrinus (alors que le Sinaïticus, par exemple, donne  $\dot{\epsilon}\sigma_{I\nu}$ ) (3).

Dans la seconde lacune du début de Marc, 1, 1 (d), après le mot  $[ \in YA\Gamma\Gamma \in ] \land IOY$ , il manque environ onze lettres, ce qui nous autorise à admettre que, d'accord avec l'Alexandrinus encore, le scribe avait écrit  $d\rho\chi\eta$  τοῦ εὐαγγελίου ἱπσοῦ  $X\rho$ ισ 1οῦ υἰοῦ τοῦ  $\Theta$ εοῦ  $(APXH \in YA\Gamma\Gamma \in \Lambda IOY IY XY YY TOY <math>\Theta$ Y).

<sup>(</sup>i) Le verset 4 était en partie dans la lacune finale de la paroi nord et sur la bordure, disparue, de la paroi est. Cette même bordure et la lacune initiale de la paroi sud renfermaient le début de Jean, 1, 1-3, et les mots ἐν αὐτῷ de 4.

<sup>(2)</sup> Le verset 3 est certainement resté inachevé, OAMA[P] en était le dernier

mot. Ensuite venaient une croix et une palme, précédant le début de *Marc*, 1, 1.

<sup>(3)</sup> Cf. Lefebure, Fragments grecs des écangiles sur ostraka, dans Bull. Inst. fr. arch., IV, 1904, p. 12-13 du tirage à part, fragm. 17, avec commentaire de la ligne 5 et note 2.

La ligne 2 se compose des versets du début de chacun des Psaumes exviit, exivit, exi, xx, xx, exi (1):

- α. (Psaume civill.)  $^1$ μακάριοι [οί] ἄμωμοι ἐψ ὁδῷ, οἱ πορευόμενοι ἐν νόμ $_{\varphi}$  Κ(υρίο)υ.  $^2$ μακάριοι οἱ ἔξερευνῶντες τὰ μαρτύρια αὐτοῦ ἐν ὅλη καρδία ἐκζητήσουσιν αὐτόν·  $^3$  οὐδὲ γάρ οἱ ἐργαζόμενοι τὴν ἀν[ομί]αν ἐν ταῖς ὁδοῖς αὐτοῦ ἐπορεύθησαν.
- b. (Psaume caxvii.)  $^1$ μακάριοι σάντες οἱ Φοθούμενοι τὸν  $\mathbf{K}($ ύριο)ν, οἱ σορευόμενοι ἐν ταῖς δδο[ίς αὐτοῦ]  $^{(2)}$ .
- c. (Psaume xxx1.) [1] μακάριοι  $\tilde{\omega}]$ ν ἀφέθη[σαν αί] ἀνομίαι, καὶ ὧν [έ]πεκα-[λύφθ]ησαν αἱ ἁμαρ[τί]αι.  $^2$  μακάριος ἀνὴρ ῷ οὐ μὴ λογείσηται(sic) K(ύριο)ς ἀμαρτίαν, οὐδέ έσlιν ἐν τῷ σlόματι αὐτοῦ δόλος.
- d. (Psaume xt.)  $^1$ μακάριος [ὁ σ]υν[ι]ῶν ἐπὶ ωτωχὸν καὶ ωένητα, ἐν ἡμέρα ωνηρὰ ρύσεται αὐτόν [ὁ Κ(ύριο)ς].  $^2$ Κ(ύριο)ς διαφυλάξαι αὐτὸν καὶ ζήσαι αὐτὸν καὶ τὸν ἐν τῆ γῆ, καὶ μὴ ωαραδω(sic) αὐτὸν εἰς χειερας(sic) ἐχθρῶν αὐτοῦ.
- e. (Psaume cm.)  $^{1}$ μα[κάριος ἀνὴρ ὁ φοβούμενος τὸν  $\mathbf{K}$ (ύριο)ν, ἐν ταῖς ἐντολαῖς αὐτοῦ Θελήσει σφόδρα.  $^{2}$ δ]υνα[τὸν ἐ]ν τῆ γῆ ἔ[σ7]αι τὸ σπέρμα αὐτοῦ.

Il y a dans ces cinq fragments quelques erreurs matérielles : (c) loyel- $\sigma$ ntal, pour loyel $\sigma$ ntal  $^{(3)}$ ; (d) wapa $\delta\omega$ , pour wapa $\delta\sigma^{(4)}$ ; celepas, pour cespas.

Le point intéressant est de savoir quelle version des psaumes le copiste avait sous les yeux : c'est, je crois, celle que nous a conservée l'Alexandrinus (5).
Ainsi : (a) μακάριοι οἱ (6) ἄμωμοι, comme l'Alexandrinus, alors que le Vaticanus

<sup>(1)</sup> Je rétablis partout l'iota souscrit du datif.

<sup>(</sup>a) Le verset 2, τοὺς πόνους τῶν καρπῶν, etc., était certainement peint sur la paroi est qui a disparu.

<sup>(3)</sup> De même plus haut ἀκρειδῶs au verset 3 de Luc, 1.

<sup>(4)</sup> Cf. plus loin, p. 268, note 1. .

<sup>(5)</sup> Mon ami Dom H. Leclercq a bien voulu, pour tout ce qui concerne l'Alexandrinus, consulter l'original du célèbre manuscrit qui, comme on le sait, 
est conservé à la librairie du British 
Museum.

<sup>(6)</sup> Il y a certainement place dans la lacune pour l'article oi.

a simplement ἄμωμοι, sans l'article; (d) Κύριος διαφυλάξαι αὐτόν, comme l'Alexandrinus, tandis que le Vaticanus porte Κύριος Φυλάξαι; χεῖρας ἐχθρῶν αὐτοῦ, comme le premier, alors que le second donne χεῖρας ἐχθροῦ αὐτοῦ.

On notera cependant que notre texte s'accorde avec le Vaticanus au verset 2 du psaume XXII (c): μακάριος ἀνῆρ ῷ οὐ, abandonnant la leçon de l'Alexandrinus: μακάριος ἀνῆρ οῦ οὐ; mais n'y aurait-il pas dans ce passage du manuscrit alexandrin une simple erreur de graphie?

Enfin, le verset 3 du psaume exvin (a), tel qu'il est reproduit au mur nord de notre chapelle, commence par le mot  $OY\Delta \epsilon$  que ne donne aucun des manuscrits connus; toutes les versions ont ici où  $\gamma \alpha \rho$  et non pas où  $\delta \epsilon \gamma \alpha \rho$ .

Conclurons-nous de cette remarque et de la précédente que notre moine suivait le texte d'un manuscrit très voisin de l'Alexandrinus mais différent de lui sur quelques points secondaires? Non, sans doute. Une fois admises les distractions, la fantaisie et même la sagacité du copiste (1), on peut penser en toute vraisemblance que, tant pour les évangiles que pour les psaumes, il se servait d'un manuscrit prototype ou copie de l'Alexandrinus.

Le choix de cette double série de textes, comme motif ornemental, est nouveau : généralement, c'est une longue litanie qu'on voit courir le long des murs des églises coptes : ainsi, aux chapelles XX et XXVII de Baouît (2), ou encore au petit oratoire de la montagne d'Assiout (3). Ce choix est d'ailleurs intéressant, en ce qu'il paraît répondre à une double préoccupation : les versets évangéliques, début du prologue des quatre livres fondamentaux de la foi chrétienne, étaient destinés à rappeler aux moines les bases de leur croyance; et les fragments des cinq psaumes, dont le mot initial est μακάριος ου μακάριος, les affermir dans les principes de la vie

<sup>(1)</sup> Au verset 2 du psaume μι (d), 
l'Alexandrinus donne: καὶ μ) παραδωη 
αὐτόν, au lieu de la forme correcte, que 
présente le Vaticanus par exemple: παραδοῖ. Notre moine n'a pas reproduit 
exactement ce curieux itacisme (παραδωη 
= παραδοῖ); il s'est arrêté à une forme 
encore plus barbare παραδω. Mais il 
semble certain qu'il avait en mains un 
texte portant παραδωη, le texte que nous

a conservé ΓAlexandrinus, et qu'il a omis Γη tinal. Ailleurs, psaume exvnr, 2 (a), il n'a pas reproduit la forme erronée que donne ce manuscrit ἐξερχυνῶντες, mais il l'a rectifiée : ἐξερχυνῶντες.

<sup>(2)</sup> J. Clédat, Le monastère et la nécropole de Baouit, 11, p. 119 et p. 150.

<sup>(3)</sup> J. Clédat, dans Ann. Serv. Antiq., 1X, 1908, p. 220-221; cf. G. Lefebure. Ann. Serv. Antiq., X, 1909, p. 55-58,

morale et religieuse. Le Synaxaire copte (1) rapporte que le saint amba Hélie «appliquait son esprit aux béatitudes mentionnées dans l'évangile de Matthieu (2), les énumérait complètement . . . . et les accomplissait par la parole et l'action ». N'est-ce pas une intention analogue qui a fait inscrire au faite des parois de cette chapelle cinq « béatitudes », extraites du psautier?

Les parois en briques crues, qui ont malheureusement disparu, étaient recouvertes de fresques semblables à celles qui décorent les murs des couvents de Saint-Jérémie à Saqqara, de Saint-Apollo à Baouît, on de l'église souterraine de Deir Abou Hennis. Les quelques inscriptions encore subsistantes et lisibles, tracées en petits caractères, à la chaux, sur la bande noire que surmontent les textes scripturaires, nous permettent d'indiquer une partie des sujets qui étaient représentés sur les parois de notre chapelle.

Cétaient d'abord, aux murs nord et sud, les portraits des prophètes : Jérémie ([İ]ερημίας), Isaïe (Ἡσαΐας) dans une auréole à fond jaune, Zacharie (3) (Ζαχαρίας), Malachie (Μαλαχίας) également auréolé, peut-être Nahoum (Να2ΟΥΜ?) (4), et d'autres dont les noms ont disparu. Sujet de décoration assez fréquent, qu'on retrouve par exemple sur les murs de la chapelle XII de Baonit (5). Le panégyrique de Visa nous apprend d'ailleurs que les religieux de l'observance de Schenoudi lisaient et étudiaient Jérémie, Ézéchiel et les petits prophètes (6).

Les trois noms d'Āνανίαs, Āζαρίαs et [Μισα]ηλ indiquent probablement qu'en cette partie de la paroi nord était représenté — comme aux murs de la chapelle XXVIII de Baouit (7) — l'épisode le plus fameux de l'histoire

<sup>(1)</sup> R. Basset, Le Synaxaire avabe jacobite (Patrologia Orientalis), II, p. 476.

<sup>(2)</sup> Matthieu, v, 3-10.

<sup>(3)</sup> Il s'agit ici du prophète (commémoré le 15 d'Emchir par les Coptes; cf. Wüstenfeld, Synaxarium, p. 301) plutôt que de l'époux d'Élisabeth (lequel est représenté à Deir Abou Hennis, Clédat, Bull. Inst. fr., 11, p. 51).

<sup>(4)</sup> Lecture très incertaine. La finale

OYN n'est pas sûre, et j'hésite à restituer 2 dans la lacune. — Nahoum est commémoré le 5 de Choiak (cf. Basser. Syn., II, p. 379; Wüstenfeld, Syn., p. 155).

<sup>(5)</sup> J. CLÉDAT, Le Monastère, 1, p. 53.

<sup>(6)</sup> LADEUZE, Étude sur le cénobitisme Pachômien, p. 320.

<sup>(7)</sup> J. CLÉDAT, Le Monastère, 1, p. 157-159.

des trois jeunes Hébreux, qui furent, par ordre de Nabuchodorosor, précipités dans la fournaise (1).

La lapidation de saint Étienne (ὁ ἄγιος Στέφανος ‡) par les Juiss (Ἰουδαῖοι) devait faire l'objet d'une des fresques de ce même mur (2).

Venait ensuite quelque aventure de la vie d' [α] γιος Θεόδωρος; au-dessous du nom apparaît la partie supérieure d'un nimbe, et, à gauche, une main rouge et d'autres traces de peinture rouge que surmontait un titre qui a disparu (3). Mâri Tadros, appelé le plus souvent l'émir Tadros l'Oriental, est un des saints les plus célèbres du calendrier copte; il est fêté le 12 de Toubeh (4). La légende de cet émule de saint Georges, vainqueur du dragon, martyrisé à Antioche, est bien connue (5). Il existe encore au Vieux-Caire une église qui est placée sous son vocable (6).

L'interprétation de la scène suivante est plus difficile. Je ne suis pas absolument sûr du mot «yios, que j'ai cru lire devant Konstaldutinos H. Le personnage, en tout cas, porte l'auréole des bienheureux. Dans le Synaxaire copte, l'empereur Constantin n'est jamais appelé saint Constantin (7), mais l'on sait que l'Église grecque l'a canonisé, lui donnant même le titre d'égal aux apôtres, et qu'elle célèbre sa fête le 22 mai (8) (or, à en juger par l'emploi exclusif qui est fait de la langue grecque aux murs de notre chapelle, on peut penser que toute la décoration en est due à un Hellène plutôt qu'à un Égyptien). Le mot Πέρσαι, qui suit, ferait allusion peut-être à la dernière campagne de Constantin, qui mourut en

<sup>(1)</sup> Daniel, I et III.

<sup>(3)</sup> Acta, VI et VII. — A Baouit, chapelle VII (Clédat, op. laud., 1, p. 33), le diacre Étienne est représenté dans un groupe de saints. — C'est le 15 de Thôt que les Coptes fêtent le premier martyr de l'Église (Basset, Syn., 1, p. 268; Wüstenfeld, Syn., p. 28).

<sup>(3)</sup> Je ne sais pas non plus comment interpréter les restes des deux titres suivants : «c.. (nimbe) ...pic 4 (ou »ac....pic 4), et »»«pp(?)ca..».

<sup>(4)</sup> Wüstenfeld, Syn., p. 232.

<sup>(5)</sup> Cf. Butler, Ancient Coptic Churches, II, p. 363.

<sup>(6)</sup> BUTLER, ibid., I, p. 264.

<sup>(7)</sup> L'épithète arabe accolée à son nom équivant à pieux: ainsi, à la date du 7 Hathor: «der fromme Kaiser Constantin kam zur Regierung, er öffnete die Thüren der Kirchen » (Wüstenfeld, Syn., p. 104).

<sup>(8)</sup> Cf. Constantin et Théodose devant les Églises orientales, Étude tirée des sources grecques et arméniennes, daus F. Nève, L'Arménic chrétienne et sa littérature, Louvain, 1886, p. 155-177.

<u>- 271 - [12]</u>

effet, à Nicomédie, pendant sa marche contre le roi de Perse, Sapor II.

Sur le mur ouest, le nom d'À $6\rho\alpha\acute{a}\mu$ , qui surmonte quelques restes de peinture, des arbres aux vertes frondaisons et une main rouge, paraît indiquer qu'en cet endroit l'artiste a traité la scène classique (1) du sacrifice d'Isaac, telle qu'elle figurait sans doute à Baouît (2), telle qu'on la trouve maintes fois représentée aux catacombes de Rome (3). Même paroi, à l'angle sud-ouest, sous les noms d'Isaac et de Jacob ( $\dot{l}\sigma(\alpha)\acute{a}\kappa$ ,  $\dot{l}\alpha\kappa\acute{\omega}6$ ), on peut imaginer la scène de la bénédiction de Jacob par son père Isaac, comme nous la raconte la Genèse, chap. xxvii.

Cette chapelle est évidemment postérieure à la Paix de l'Église. Elle est probablement (ainsi que l'église souterraine de Deir Abou Hennis) contemporaine des premières persécutions arabes.

# B. INSCRIPTIONS COPTES.

1° Kon Demou (Fayoum), 1909 (4). — Longue stèle rectangulaire, en fin calcaire; le champ en est occupé par une croix latine, au-dessus de laquelle est gravée l'inscription. La partie droite de la stèle est abîmée. — 0° 77 × 0° 35 — Musée du Caire (juin 1910).

SIBHUISAMA EIMMENSUO міна ачмітан мач соух [п-] кізк ф+ алі о[үне-] бі ймеч гио[ү-] 5 гірніі гамн[и]

Ménas est entré dans le repos, le 7 de Choiakh. Dieu, fais-lui miséricorde, en paix. Amen.

<sup>(1)</sup> Gen., XXII.

<sup>(2)</sup> Chapelle VI; CLÉDAT, op. laud., I, p. 30.

<sup>(3)</sup> Dom H. Leclercq, dans Diet. d'Arch. Chrét., 1, 1, col. 112, art. Abraham.

<sup>(4)</sup> Les stèles coptes et grecques provenant de Kom Demou, El Gebeli, Deirel-Gebraoui ont été soit trouvées dans le sebakh, soit achetées pour le compte du Service des Antiquités.

L'inscription est rédigée en Fayoumique. Les caractéristiques du copte du Fayoum sont, on le sait : la substitution de <u>a</u> à <u>o</u> (1) : Auntit <u>an man (1, 1-2)</u>, et celle de <u>a</u> à <u>r</u> : Aal = Api (1, 3). An Bohairique notre inscription a empranté le sigle <del>o | +</del> (htoy + = пноуте). Le mot nece est l'équivalent du Sahidique na (1, 3-4). La forme tīneq (=16meq) est spéciale au Fayoumique (1, 4) (2).

Dans AGNITTAII, II médial est un phénomène phonétique connu (cf. Mallon, Grammaire 1, p. 102). Quant à la forme KIZK (l. 3), qui représente le NOIAK bohairique et le KIZK sahidique, je noterai seulement qu'elle se trouve exactement transcrite dans l'arabe 4

2° Deir-el-Gebraut, 1910. — Stèle en calcaire, incomplète à droite. Les lettres ont été passées au rouge. — 0<sup>m</sup> 15 × 0<sup>m</sup> 20 — Musée du Caire (juillet 1910).



№ IC IX АРІ О[ҰНА МІНТЕ-]
 ЎНХҮ ІЇК[ҰРЕ НТАЧЕ-]
 І ЕВОЛ 2Ñ СФ[МА НСОҰ-]
 МІТЎІС МП[ЕВОТ....]
 БІС О ІНТІКТ∬2Н ОЎЄІРНИН]
 ЧО №

Jésus-Christ, fais miséricorde à l'âme de Kyr, lequel s'est évadé de son corps le dix-neuf du mois..., g' indiction; en paix. Amen (40) \*\*.

1, pour ic ix au lieu de ic xc, comparer Saqqara, 1907-1908. p. 27, n° 1, l. 1, où l'on a ic ix fixic (l'ensemble équivaut à incoyc fixpictoc). — 2-3, le nom propre doit être évidenment très court. — La formule ει εβολ είν cœμιλ, exire e corpore, est connue. J'ai suppléé 11τλ4- et non μτλc-, car le sujet du verbe n'est pas γγχη (γμχγ), mais bien κ[γρε]; comparez d'ailleurs, Stern, Grammatik, p. 438, VIII. — 5. je ne vois pas ce que signifie εις: aucun nom de mois ne se termine par cette finale ni par rien d'approchant. e n'est pas absolument sûr; ε est

<sup>(1)</sup> Même phénomène dans le dialecte achmimique. — (2) Perron, Lexicon, p. 12h, l. 3-h.

possible. — Le supplément 211 ОУЄІРНІН (qui suit пітікт/ abrégé) est trop long pour la lacune : on ponrrait suppléer aussi, comme dans l'inscription de Stern précitée : ахіс хє | чо (амин) dites : Amen, et ce supplément, s'il renferme une formule plutôt rare, conviendrait mieux à l'étendue probable de la lacune.

3° Deir-el-Gebractt, 1910. — Stèle, cintrée au sommet; lettres passées au rouge. — Calcaire : o<sup>m</sup> 40 × o<sup>m</sup> 29. — Musée du Caire (juillet 1910).

\$10000KZ

# IH(C) (?)

# AN(O)K
(Φ) GAHA GXΦΙ ΝΤΕ ΠΙΙ5 ΟΥΤΕ ΡΌΥΠΑ Η ΕΜΑΙ ΧΕ{Π}ΚΑC.....
.. ΦΑ(ΜΕ)ΝΦ(Ο) ΚΖ

1, la croix est peinte, non gravée. La lettre qui suit 14 paraît être 14 ou m. Que signifie ce sigle? Peut-être 14(c)? — 2, après λ11, une lettre ronde c, ou bien ε ou o incomplètement gravés. Je corrige en λ11(o)k. et suppose que le nom propre a été oublié. — 3, ω initial au lieu de ω probablement. λ médial est très douteux : la haste de droite semble avoir été gravée après coup (sans avoir été peinte) : lire ωληλ. — 6, ngnai = μημαί; χεήκας = χεκας. — 7, je ne vois pas ce que signifient les sept lettres ωμέζραι. — 8, lire φλημιώο.

Jésus (?). Moi (....). Priez pour moi, que Dieu me fusse miséricorde, afin que..... 27 Phaménôth.

4° Сивіки Авлови, nécropole antique d'Antinooupolis, 1910 (1). —

<sup>(1)</sup> Les stèles coptes et grecques de Cheikh Abadéh, publiées dans cet article,

Stèle en calcaire; bonne gravure; lettres passées au rouge: o \*\* 41 × o \*\* 34.

— Musée du Caire (juillet 1910).

TH NOYTE AMARE
EYNTEH YXXH

THIM & KAPIOC

OINDOE CN

TOYEMHA WHE

NTIPOHETAI

COYAOICINA

№ ПНОУТЕ АНАПЕ БУ ЙТЕПФУХИ
 ЙПНАКАРЇОС
 ФІЛОӨБ(О)С Й ТАЧМТОН М МОЧ ЙСОУЖОУ ТОУБ МПЛФИВ
 ЙТІРО(М)ПЕТЛІ
 СОУ .... ІНД (ІКТІФИ)

Dieu, donne le repos à l'âme du bienheureux Philothéos, qui est entré dans le repos le 21 de Puôné de cette année, jour[?], indiction[-].

1, ΑΝΑΠΘΕΥ = ἀνάπαυε. ἀνάπαυσον. — 2, noter π devant  $\mathbf{\psi}^{(1)}$ . — 4, lire φιλοθεός. Les cinq lettres rondes qui se font suite ont évidemment embarrassé le graveur. — 8, lire μπερομπαται. — 9, coy douteux, mais probable. Quel nombre peut représenter  $\mathbf{λοιc}$ ?

5° Спетки Авлье́и, nécropole antique d'Antinooupolis, 1910. — Stèle en calcaire; lettres passées au rouge. — o<sup>m</sup> 42 × o<sup>m</sup> 38. — Musée du Caire (juillet 1910).

TICXCXMT-HINTOYUMYN SIKTUP ME(O PHON MINDY PHON MINDY

† IC XC XMГ
2II ПОУФФ) IIПНОУТЕ МТАВНЕМТОП (М)МОЧ
5 6I ПМ(А)КАРІОС
ВІКТФР МССОРИ А А // ПАДІ(КТІФМ)

Jésus-Christ, XMT. Par la volonté de Dieu, est entré dans le repos le bienheureux Victor, 1 de Mésorê, première indiction.

<sup>(1)</sup> тепфіхн, de même, dans une inscription du Musée du Caire, Lefebure. Bull. Inst. franç. arch., III, 1903, p. 17

du tirage à part, n° 29; dans une inscription de Berlin, Stern, Kopt. Gramm., p. 438, n° VIII.

On notera la croix initiale qui repose sur un x ( $x[\omega]$ ?). — 3-4, pour litabrenton, lire negation: il superflu est celui de noi à la ligne 5. — 7, après ph, lettre remaniée, à peu près illisible; il semble que sur i de 1x précédemment gravé, le lapicide ait refait un x, ce qui m'incline à séparer les deux chiffres en attribuant chacun d'eux, l'un au mois, l'autre à l'indiction (si le groupe numérique ex doit être maintenu, le nombre de l'indiction aurait été oublié).

6° Спетки Аваре́и, nécropole antique d'Antinooupolis, 1910. — Stèle en calcaire, mal gravée, d'une lecture difficile. — 0<sup>m</sup> 27 × 0<sup>m</sup> 37. — Musée d'Alexandrie; inv. 18942.



- ♣ ППОУТЕ ЕЧВА
   БРОУНА МПТЕЎІ ХУ ТМАКАР(ІА) ЇФЗАІІ ПА ЕТАСМТОЙ ЕМ 5 (м)ОС МЕПО(С) ПАФ
- 5 (M)OC MEHO(C) HAG

Que Dieu fasse miséricorde à l'âme de la bienheureuse Johanna, qui est entrée dans le repos le 8 du mois de Paôné.

1, faut-il voir dans счкл une erreur de gravure pour счил? счил?, 3° personne du futur II, an lieu de l'impératif on du subjonctif? — 3. lire (п)т(є)макаріл.

7° Сныки Аварби, nécropole antique d'Antinooupolis, 1910. — Fragment de stèle. Lettres passées au rouge. — Calcaire : o<sup>m</sup> 34 × o<sup>m</sup> 20. — Musée du Caire (jnillet 1910).

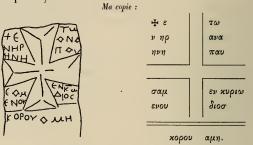


AMM[ \_\_\_\_\_

#### C. INSCRIPTIONS GRECQUES.

#### ANCIEN 90

Et Gebell (1) (Fayoum), 1910. — Calcaire: o<sup>m</sup> 35 × o<sup>m</sup> 17. L'inscription est disposée autour d'une croix. [Ce monument, publié déjà dans le *Recueil*, p. 20, n° 90, d'après une copie rapide de S. de Ricci, nous a été cédé et est entré au Musée du Caire, en juin 1910. En voici le fac-similé et la transcription:]



4. xω. — 6, lire ἀμήν, cf. Recueil, n° 25. — Même formule, Recueil, n° 103.

## 819 (2)

EL Gebell (Fayoum), 1910. — Stèle cintrée à la partie supérieure. Au-dessous du texte était gravée une croix qui a presque totalement disparu. Lettres passées au rouge. — Calcaire : 0<sup>m</sup> 29 × 0<sup>m</sup> 22-0<sup>m</sup> 16. — Musée du Caire (juin 1910).

Inédit; ma	copie :	
Elbh TA tAN WENHEL LEMBLION	ειρη[νη] τυ ψυχυ [τ αναπα[υσα] μενη εν [χυ 5 γεωργιω	
	ο γεωργίω	

<sup>(1)</sup> El Gebeli, à dix minutes des Kimân-Farès. Cf. Annales du Service, X, 1909, p. 160.

<sup>(2)</sup> Le numéro 818 est le dernier de la précédente série grecque, *Annales*, X, 1909, p. 65.

4, [κω] probablement. — 5, c'est la finale de κυριω qui a entraîné le datif γεωργιω. Pour cette formule, cf. Recueil, n° 94.

### 820

GROTTE DE BASSE THÉBAÏDE, au nord d'Antinoë, 1910. — Dans la grotte précédemment décrite (1), à l'angle nord-est de la chapelle, ce texte incomplet, peint en noir, fut plus tard recouvert par les versets scripturaires, depuis disparus à leur tour, avec la couche de crépi, en cet endroit.

Inédit; ma copie :

+ KERORDICONTONYI

κυριε Εοηθισον τον υι ον μου .α[

1, πε. H refait sur N. - 2, devant A, il y avait pent-être Φ.

### 821

Снегки Аваре́и, nécropole antique d'Antinooupolis, 1910. — Stèle rectangulaire. Lettres passées au rouge. — Calcaire : o 49  $\times$  o 44. — Musée d'Alexandrie; inv. 18944.

#### Inédit; ma copie :

+ e KOIMEOH O MAKAPI O CANACTA CEHNHHNI MEXIPKA IN AFIE + » + εκοιμεθη
 ο μακαρι
 οσ αναστα
 σ εην\* μηνι
 μεχιρ κδ ιν
 δι(κτιωνοσ) ιε + "

4, \*εν; la similitude des lettres H, M, N a amené la faute de gravure €HNMHNI. — 4-5, le nom propre est évidemment Àνασ7άσιος. — 6, ινδι/.

<sup>(1)</sup> Voir plus haut, p. 263, note 2.

#### 822

. Сивіки Аваре́н, nécropole antique d'Antinooupolis, 1910. — Stèle rectangulaire. — Calcaire : 0<sup>m</sup> 25 × 0<sup>m</sup> 29. — Musée du Caire (juillet 1910).

Inédit; ma copie :



εκοιμοιθοι τον ψυχη μου μακαρι ασ αυνα του τ ουλου σου α 5 μην τησ ιν(δικτιωνοσ) μηνι χοιακ κη ογδοει

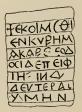
Lire : ἐκοιμήθη ή ψυχή μου (τῆς) μακαρίας Αυνας τῆς δούλης σου, ἄμήν. τῆς ἐνδικτιῶνος ὀγδόης, μηνὶ χοιάκ κη'.

La formule initiale est curieuse et inusitée.

#### 823

Сневки Аваре́и, nécropole antique d'Antinooupolis, 1910. — Calcaire: lettres passées au rouge. — o<sup>m</sup> 35 × o<sup>m</sup> 25. — Musée d'Alexandrie; inv. 18937.

Inédit; ma copie :

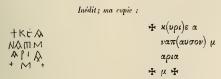


+ εκοιμεθη
 εν κυρ(ιω) η μ
 ακαρ(ια) θεοδ
 οσια επειφ
 ιή ινδ(ικτιωνοσ)
 δευτερασ
 αμην

Ia haste gauche de H est peinte seulement, non gravée. — 2, κυρ/. — 5, ινδ/.
 7, on a essayé, à l'aide du pinceau, de refaire un A avec Y d'abord gravé.

### 824

Сневки Аваре́и, nécropole antique d'Antinooupolis, 1910. — Bloc de calcaire; le texte est gravé à la pointe. — o''' 2/1 × o''' 20. — Musée d'Alexandrie; inv. 18943.



2-4, Mapián, cf. Recueil, nº 98, 284, 422.

### 825

Спетки Аваре́п, nécropole antique d'Antinooupolis, 1910. — Plaque de calcaire; lettres rouges. — o<sup>m</sup> 30 × o<sup>m</sup> 31. — Musée d'Alexandrie; inv 18938.



Texte inintelligible, en dehors de ἐκοιωήθη ὁ μακάριος (ce mot répété). Le nom du mois (μηνός) est illisible. Le quantième est κδ. Indiction? Le nom du défunt pourrait être Διογένης (?).

#### 826

Сныки Аварен, nécropole antique d'Antinooupolis, 1910. — Belle

stèle, bien gravée; lettres passées au rouge. Malheurensement elle est en tuf, brisée et incomplète à droite. — o<sup>m</sup>  $45 \times$  o<sup>m</sup> 38 (en haut). — Musée d'Alexandrie; inv. 18945.

#### Inédit; ma copie :



εκοιμηθ[η] εν κυ[ρ]
ιω ο μακαριοσ [ιω]
αννησ ο μυρο[χρ]
οοσ και ο μαυρο[σ]
5 εν μ(ηνι) αθυρ δ
εκατη ιν(δικτιών) πε
μπτη ο θεοσ
αναπαυσ
ον την ψυ
10 χην αυτ
ου δμ(ην)\* \*\*

3-4, étant donné les lettres et traces de lettres subsistantes, je ne vois pas d'autre restitution possible pour MYPO[—]OOC que μυρόχρους-μυρόχρους, ou bien μυρόπνους μυρόπνους; et pour MAYPO[-] que μαῦρος. Ce seraient deux épithètes : μυρόχρους, comme μυρόπνους, signifie parfumé, et je prends μαῦρος comme équivalent du mot plus classique ἀμαυρός, noir (ou obscur). Il faut avouer que ces épithètes sont étranges et ne se comprennent pas très bien (1). — 4, και = μ. — 6,  $\overline{v}$ . — 11, \*αμ(ην).

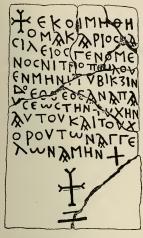
#### 827

Спетки Аваре́и, nécropole antique d'Antinooupolis, 1910. — Belle stèle, bien gravée; lettres passées au rouge. La stèle est actuellement brisée en sept morceaux, mais les lacunes sont insignifiantes. —  $0^m$  96 ×  $0^m$  54. — Musée d'Alexandrie; inv. 18946.

ainsi ces deux mots, on n'arrive pas à un sens plus satisfaisant: les deux adjectifs sont préférables.

<sup>(1)</sup> Le nom propre Μυρόπνους existe (Pape-Benseler, 11, p. 962) ainsi que l'ethnique Μαῦρος, Mais en interprétant

Inédit; ma copie :



- **4** εκοιμηθη ο μαχαριοσ 6α σιλειοσ γενομε νοσ νιτροπωλου 5 εν μηνι τυθι κς ιν δι(κτιωνοσ) ε ο θεοσ αναπα υσεωσ την ψυχην αυτου και του χ ορου των αγγε λων αμην 🛧

S'est endormi le bienheureux Basile, fils de Nitropôlés, le 26 de Tybi, 5º indiction. Que Dieu fasse reposer son âme parmi le chœur des anges. Amen.

3-4, Βασίλειος γενόμενος Νιτροπώλου: γενόμενος suivi du génitif, au lieu de γεγονώς έκ ou ἀπό; mais la signification n'est pas douteuse. Le nom du père est étrange. Il est formé de νίτρον et d'un second mot, qui n'est pas σωλος — ce composé n'aurait aucun sens (1) —, mais ωώλης: νιτροπώλης, nom commun (2), serait devenu nom propre de personne; la chose n'est pas impossible (3). — 6, ινδ°. — 6-10, ce passage, qui est inexplicable grammaticalement, se comprend sans peine, surtout si on le rapproche de la formule : ἀνάπαυσον αὐτὸν ἐν τῆ βασιλεία τῶν οὐρανῶν μετὰ πάντων τῶν άγίων σου (Recueil, n° 665); toutefois, il n'est pas question ici de l'assemblée des saints, mais du chœur des anges. C'est la première fois que cette expression χορός τῶν ἀγγέλων se rencontre en Égypte, et, je crois pouvoir dire,

<sup>(1)</sup> Sur ωωλος, en composition, cf. Bechtel-Fick, Die Griechischen Personennamen, p. 247.

<sup>(3)</sup> A vrai dire, le mot ne se tronve pas plus comme nom commun que comme

nom propre dans les lexiques, mais il s'explique parfaitement.

<sup>(3)</sup> Ainsi, le mot μυροπώλης se rencontre comme nom propre de lieu, Pape-Benseler, H, p. 962.

dans l'épigraphie greeque-chrétienne. Nous n'avons aucune donnée certaine sur l'âge des inscriptions d'Antinoë, mais elles me paraissent être plus ou moins contemporaines du début de l'invasion musulmane, d'une époque où la liturgie chrétienne, dans ses parties essentielles, était déjà fixée. Il est donc probable que la formule χορὸς τῶν ἐγγέλων a son origine dans une prière de l'Église. Nous trouvons en effet à l'Office des morts de l'Église greeque cette oraison (1 : διὸ τὸν δοῦλόν σου...ἐν Θωτί κατάταξον σύν ταῖς χοροσιασίας ἐγγέλων σου, — et plus loin (3), ces mots : ἐνθα περί τὸν ερόνον σου χορεύονσιν ἐγγελοι. — Dans l'Ordo commendationis animae de la liturgie romaine (nn siècle), les anges et archanges sont invoqués (3); et le chœur des auges figure dans l'antienne (m²-ιν² siècle) qui anjourd'hui encore est chantée aux obsèques : «In paradisum deducant te angeli ... chorus angelorum te suscipiat, et cum Lazaro quoudam paupere aeternam habeas requiem (4. — Ce n'est pas ici le lieu de rappeler le rôle des anges psychagogues dans la théologie, la liturgie et l'archéologie chrétiennes (5) : j'ai voulu seulement indiquer quelles sont les sources probables de cette formule, qui en épigraphie me paraît nouvelle : χορὸς τῶν ἀγγέλων (6).

### 828

Deir-el-Gebraout, 1910. — Stèle en calcaire, incomplète à droite; lettres passées au rouge. — o<sup>m</sup> 20 × o<sup>m</sup> 24. — Musée d'Alexandrie; inv. 18936.

<sup>(1)</sup> Goar, Εύχολόγιου, 2° éd., 1730, p. 440.

<sup>(2)</sup> Ibid., p. 442.

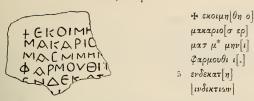
<sup>(3)</sup> Il s'agit de la première oraison, après les litanies : «Proficiscere, anima christiana, de hoc mundo, in nomine Dei patris.... in nomine angelorum et archangelorum...»: et de la seconde : -Commendo te omnipotenti Deo...: egredienti de corpore splendidus angelorum coetus occurrat..... Sur les origines et l'antiquité de la commendatio animae, cf. Don Carrot. Le Livre de la prière antique, p. h23-h27.

<sup>(4)</sup> Ex officio defunctorum, Exsequia-

<sup>(5)</sup> Voir l'étude que Dom Leclercq a consacrée aux Anges psychagogues, dans Dict. d'Arch. Chr., l, col. 2121-2130.

<sup>(\*)</sup> Notons encore que le mot χορόs s'emploie également pour désigner l'assemblée des saints et des martyrs: Goar, op. laud., p. 425: ὁπου χοροί τῶν ἀρίων; p. 427: ... τὰς τῶν μαρτύρων χορείας τοῦς ἀργέλοις συνηρίθμησας (office des morts); et, dans la liturgie latine: «... jubilantium te virginum chorus excipiat...» (Ordo commendationis animae).

#### Inédit; ma copie :



3, \*sv (\$\delta \text{ est devenu N}, probablement par confusion avec la préposition copte, et N devant M s'est changé en M).

## 829

Deir-el-Gebraout, 1910. — Stèle rectangulaire. Lettres passées au rouge. — Calcaire: o<sup>m</sup> 29 × o<sup>m</sup> 17. — Musée d'Alexandrie; inv. 18940.

#### Inédit; ma copie :

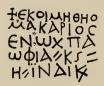
(1 Chillian)	εκηϊμ
HOTAL	ηθϊ μα
KAPIOC	καρΐοσ
MYSMI	ϊω2αν
NACTIX	5 νησ πα
X WN KT	χων κγ
(DE TAP)	δεταρ
1.711	τ(η) ιδϊκ(τιων

4-5, le graveur a refait un ω sur un N, et un H sur un € dans Iω2ANNHC. — 7-8, lire τετάρτ(η) i(η)δικ(τιών).

## 830

Deir-el-Gebraout, 1910. — Stèle rectangulaire; belle gravure; lettres passées au rouge. — Calcaire :  $o^m 3o \times o^m 37$ . — Musée d'Alexandrie: inv. 18941.

Inédit; ma copie :



+ εκοιμηθη ο μακαριοσ ενωχ πα ωφια\* " κ= " 5 η " ϊνδικ(τιωνο τ)

2-3, noter les petits κ/ peints. — 4, \* παωφι.

#### INDEX DES NOMS PROPRES.

(Je marque d'un astérisque cenx qui ne figurent pas au Recueil.)

\* Ανασ7άσ(ιος), 821.

Åννα, 822.

\* Βασίλειος, 827. віктшр, copte 5. Γεώργιος, 819.

Διογένης (?), 825. Διόσκορος, 90.

Ενώχ, 83ο.

\* [Ép]µãs, 828. Θεοδοσία, 823.

ίωάννης, 826, 829.

гшваниа, сорtе 6. K[YPG], copte 2.

Μαριάμ, 824. MIHA, cople 1.

\* Νιτροπώλης (?), 827.

φιλοοσος, copte 4.

G. Lefebyre.

Assiout, juin 1910.

## REPORT

## ON SOME EXCAVATIONS AT TUNA

BY

#### TEWFIK EFFENDI BOULOS.

Miniéh, 2nd July 1910.

Sir,

I have the honour to inform you that, on account of the many reports of the natives that an ancient cemetery had been discovered at Tuna, I thought to examine it by making sondages. The Service, after you have inspected the spot, allowed L. E. 10 to be spent for same.

I started work on the 17<sup>th</sup> of June in the above cemetery, which is Roman, opposite to the village called Derwa, to the north, and very near to the western rock mountain.

This cemetery is put in a hard layer of solid gravel. It is made up of pits. Each is about one square metre in width and differs between 5 and 20 metres in depth. In general the entrance is built of stone. Every pit ends in the bottom in a chamber or two and sometimes more. All these chambers contain mummies, some of them in rough sarcophages of limestone, others in sarcophages of red pottery, and others without, being simply packed and thrown over the floor.

I have dug 30 pits in all sites of the above cemetery — most of them had never been dug before — and opened many sarcophages of the above kind; but, unfortunately, I found all mummies were absolutely decayed and no valuable antiquities, except some small pieces in the form of the letters \(\beta\) and \(\otimes\), etc., which were made as necklaces to mummies.

In one of the above tombs I found undamaged small sarcophagus of a baby, made of pottery, with a lid in the form of a face. This I took to the Ashmounein magazine. I have numbered all those pits excavated, in order

to show that they have been dug. In the tomb n° 22 there are about 5 or 6 sarcophages of red pottery without damage. If the Service desires to have some of them, I can send those they wish. They are covered with an avalanche of earth and need one day work to be cleaned and removed. All the above pits have been entered and searched by myself.

As I did not find any use of continuing in that cemetery, I have spent two days work at the northern cemetery which is opposite to the village of Tuna, where I found a quantity of beads and some pieces of inscribed papyri; but most of the cemetery had been dug before.

Finally I completed work at the southern Roman cemetery called El-Fasaki, which is about 300 metres south of the first cemetery. This cemetery contains a high mound upon which the *Eshsha* of the gaffir is built. This mound consists of three or four layers of buildings. It needs a great deal of work and long time to clean it up. It seems to me that the spot is interesting, as among the rubbish I found some painted chambers, and some small fragments of a face made of gyps of very fine work.

As the money supplied me was finished and I could not ask the Service for more to continue, I stopped work and handed the above things to you.

Consequently as I do not think it advisible for the Service to grant more money for digging in the above cemetery, I should advise that if any rich native or European should apply for digging there; it would be to the advantage of the Service to grant him the necessary permission.

Believe me to be, Sir, your most obedient servant,

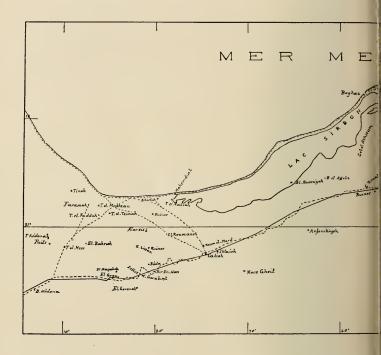
TEWFIK BOULOS.

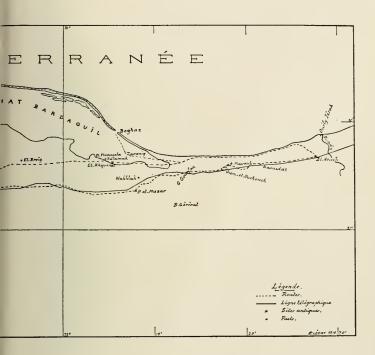
## TABLE DES MATIÈRES.

G. Maspero. Suite de la Note sur un temple mystérieux qui existerait dans	
le désert à l'ouest du Saïd	1- /1
— Notes de voyage, \$ IV-1X	5- 13
— Sur des bruits entendus à Edfon, dans la matinée, pendant	
qu'on réparait le temple	14- 16
JEAN MASPERO. Le roi Mercure à Tâfah	17- 20
G. Daressy. La semaine des Égyptiens	21-23
G. Millet. Note sur une inscription liturgique d'Égypte	24- 25
Tn. Smolenski. Nouveaux vestiges du temple de Kom-el-Ahmar, près de Charouna	26- 27
MOHAMMED EFFENDI CHABÂN. Monuments recueillis pendant mes inspections	
(avec 1 planche)	28- 30
W. Spiegelberg. Eine demotische Inschrift vom Gebel el-Tarif (avec	
1 planche)	31- 33
Dow Covington. Altar of Ptolemy Neos Dionysos XIII (avec 2 planches)	34- 35
G. Daressy. Socle de statue de Coptos	36- 40
— La tombe de la mère de Chéfren (avec 2 planches)	41-49
G. Lefebyre. Égypte chrétienne, \$ II	50- 65
II. GAUTHIER. Cinq inscriptions grecques de Kalabchah (Nubie)	66- 90
G. Maspero. Notice nécrologique de Thadée Smoleuski	91- 96
P. Heuré. Découverte d'une statuette de la déesse Néith dans le sol de Paris.	97-100
G. Legrain. Notes d'inspection, \$ LXIII-LXVI	101-113
TEWELK EFFENDI BOULOS. A Report on some Antiquities found in the Inspec-	
torate of Miniéh	114-115
AHMED BBY KAMAL. Rapport sur les fouilles du comte de Galarza	116-121
II. GALTHIER. Quelques fragments trouvés à Amada	122-124
— Note additionuelle aux inscriptions grecques de Kalabchab	125-130
G. Maspero. Notes de voyage, § X-XIII	131-144
Anmed Bey Kamal. Rapport sur les fouilles faites dans la montagne de Sheikh Said (avec 1 planche)	1 45-154
G. Lefebyre. Égypte gréco-romaine, \$ II [suite] (avec 4 planches)	155-172
JEAN MASPERO. Sur quelques objets coptes du Musée du Caire	173-176
G. Daressy. Neith protectrice du sommeil	177-179
— La semaine des Égyptiens, § H	180-182
— Cartouche d'un roi éthiopien, sur un objet trouvé à Mit Rahineli.	183-184
Auren ber Kryat Un monument nonveau du pharaou Khatoni	185-186

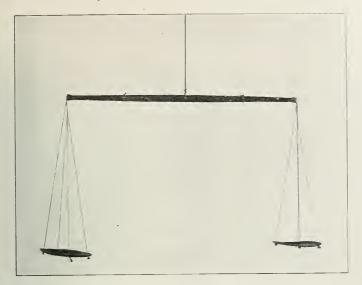
ÉT. COMBE. Deux épitaphes musulmanes sur une pierre d'autel copte	187-190
ÉD. NAVILLE. La plante de Horbéit (avec 2 planches)	191-192
H. GAUTHIER. Variétés historiques, § I-IV.	193-208
J. CLEDAT. Notes sur l'isthme de Suez (avec 1 planche)	209-237
<ul> <li>Sur un temple mystérieux qui existerait au désert. — Lettre à</li> </ul>	
M. Gaston Maspero	238-239
II. Ducros. Deuxième étude sur les balances égyptiennes (avec 1 planche).	240-253
G. Daressy. Une trousse de médecin copte (avec 2 planches)	254-257
G. Legrain. Notes d'inspection, \$ LXVII (avec 1 planche)	258-259
G. Lefebyre. Égypte chrétienne. \$ 111 (avec 3 planches)	260-284
Tewfix effendi Boulos. Report ou some Excavations at Tuna	285-286



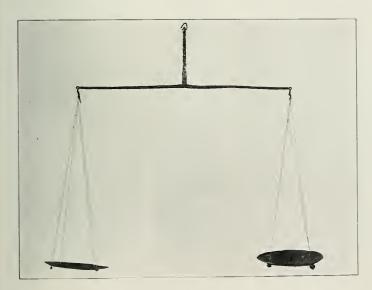








A



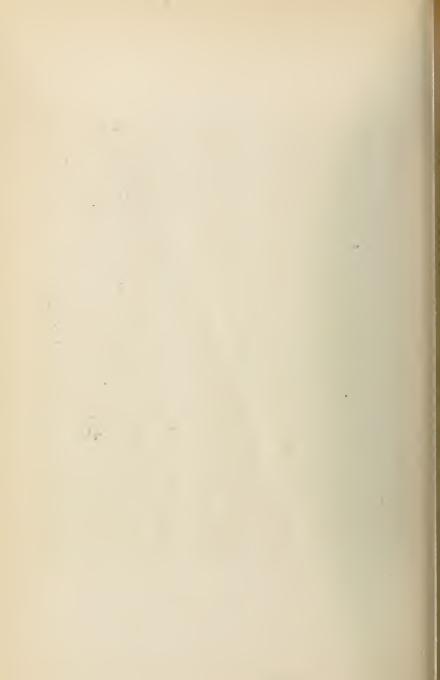
В

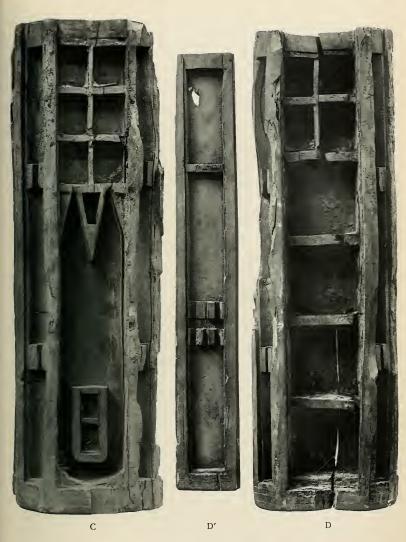
Balances du Musée du Caire. A : 31489. — B : 41666





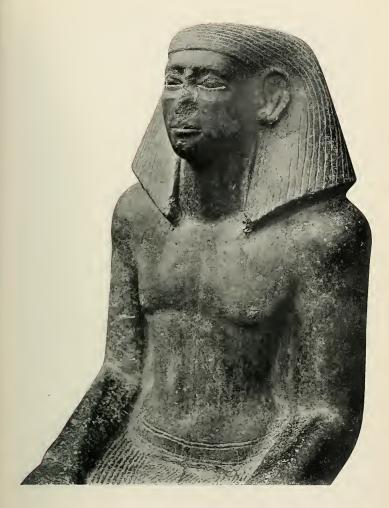
Trousse de médecin copte.





Trousse de médecin copte.





Statue de Montouhotpou.





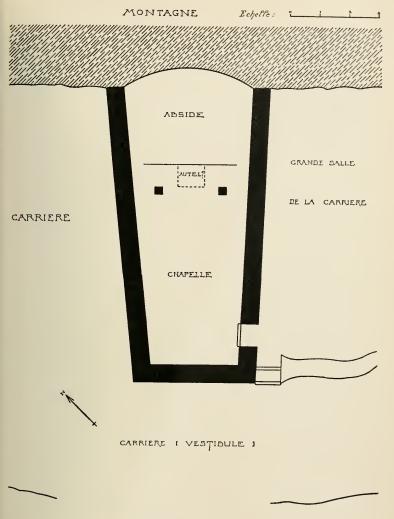
Fragment du mur Nord de la Chapelle. Grotte de la Basse-Thébaïde.





Grotte de la Basse-Thébaïde. Fragment du mur Nord de la Chapelle.





VALLEE DU NIL

Grotte de la Basse-Thébaïde.











